Serapino Giovannini del. e sculp. in Roma

Octaviensis

Col spec.

OBSERVATIONS
DE
L'ACADÉMIE
FRANÇOISE
SUR
LES REMARQUES
DE M. DE VAUGELAS.

A PARIS,
Chez JEAN BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur ordinaire du Roy, & de l'Académie Françoise, ruë S. Jacques, à la Bible d'or.

M. DCCIV.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.

Universitas BIBLIOTHECA

PC
2103
.V3A3
1704

Coll of C.

AVERTISSEMENT.

L'ACADEMIE FRANÇOISE perſuadée que les Remarques de M. de Vaugelas ſur noſtre Langue, meritent leur reputation, a crû devoir faire imprimer un Ouvrage né dans ſon ſein, & dont la beauté a eſté ſi bien reconnuë. Mais comme la ſuite des années apporte tousjours quelque changement aux langues vivantes, elle a eſté obligée d'y adjouſter quelques obſervations, qui ſans rien oſter à la capacité ny meſme à la penetration de l'Auteur dans l'avenir, marquent en peu de mots les changements arrivés depuis cinquante ans, & rendent compte de l'uſage preſent : regle plus forte que tous les raiſonnemens de Grammaire, & la ſeule qu'il faut ſuivre pour bien parler.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/observationsdela00acad

A MONSEIGNEUR
SEGUIER
CHANCELIER
DE FRANCE.

MONSEIGNEUR,

Ce petit Ouvrage a ſi peu de proportion avec la grandeur de vos lumieres & de voſtre dignité, que je n'aurois jamais eu la penſée de vous l'offrir, ſi vous ne m'aviez fait l'honneur de me teſmoigner que vous ne

l'auriez pas desagreable. Aussi ay-je creu que ce n'estoit qu'un effet de vostre bonté, qui ne dedaigne pas les moindres choses, & qui m'est une source continuelle de graces & de faveurs. C'est pourquoy MONSEIGNEUR, *il me resteroit tousjours quelque scrupule, si en cherchant de quoy justifier ma hardiesse, je n'avois reconnu que ces Remarques n'ont rien de bas que l'apparence, & qu'il n'y a que le défaut de l'Ouvrier qui les puisse rendre indignes de vous estre presentées; Car sans dire icy que la connoissance des mots fait une partie de la Jurisprudence Romaine, & que plusieurs Jurisconsultes en ont composé des Volumes entiers, il est certain que la pureté & la netteté du langage, dont je traitte, sont les premiers fondemens de l'Eloquence, & que les plus Grands hommes de l'Antiquité se sont exercez sur ce sujet. Outre cela,* MONSEIGNEUR, *j'ay consideré, qu'à tant de glorieux titres que vostre vertu & vostre ministere vous donnent, vous en avez encore ajousté un, qui ne me laisse plus d'apprehension. C'est le titre de Protecteur de cette illustre Compagnie, qui rend aujourd'huy nostre Langue aussi florissante que nostre Empire, & qui par les heureuses influences que vous respandez sur elle, est devenuë comme une pepiniere, d'où le Barreau, la Chaire, & l'Estat, ne tirent pas moins d'hommes que le Parnasse. C'est par ce titre que le grand Cardinal de Richelieu a creu rehausser l'esclat*

de ſa pourpre & de ſa vie, & s'aſſeurer l'immortalité; J'entens celle que ſes actions heroïques pouvoient bien luy faire meriter, mais qu'elles ne pouvoient pas luy donner ſans l'aſſiſtance des Muſes. Cette Protection, MONSEIGNEUR, en laquelle vous avez ſuccedé à ce Grand homme, eſt une marque publique de l'eſtime & de l'amour que vous avez pour noſtre langue, & pour tout ce qui contribuë à ſa gloire, & à ſa perfection; Et certainement vous luy devez cette reconnoiſſance de tant d'avantages que vous en tirez, lors qu'elle vous fournit ſes richeſſes & tout ce qu'elle a de plus exquis pour former cette divine éloquence, dont vous raviſſez le monde. Il eſt vray que ſi vous devez beaucoup à noſtre langue, elle vous doit beaucoup auſſi; Car en combien d'occaſions avez-vous fait voir de quoy elle eſt capable, & juſqu'où elle peut aller, quand on ſçait diſpenſer ſes threſors, & faire valoir ſes graces & ſes beautez? Elle n'a point de charme, ny de ſecret qui ne vous ſoit connu, il n'y a point de genre d'expreſſion, auquel vous ne l'ayez ſceu accommoder, ſoit qu'il ait fallu comme en pleine mer deſployer les voiles de l'éloquence, ou vous tenir ſerré dans le détroit & dans la gravité du ſouverain Magiſtrat, ou eſtre l'Oracle des volontez du Prince ſeant ſur ſon Thrône, ou dans ſon lit de Juſtice. Pour une fonction ſi auguſte, le Ciel ne vous a rien refuſé. Les deux talens, de bien parler & de bien eſcrire, qui ſont d'ordinaire incompatibles en une meſme

perſonne, ſe rencontrent en vous également eminens; Et ce qui nous comble d'admiration, c'eſt qu'on a peine à remarquer de la difference entre vos actions premeditées, & celles que vous faites ſur le champ, & en toutes rencontres; tant il vous eſt naturel & ordinaire de bien parler, & d'eſtre tousjours ou diſert ou éloquent ſelon que le ſujet le merite. Je ſçay, MONSEIGNEUR, que vous aurez plus de peine à ſouffrir ce que je dis, que vous n'en avez à le faire; Ce ſont pourtant des veritez reconnuës de tout le monde, quoy que ce ne ſoient que les moindres de vos perfections. Mais je ne touche que celles qui regardent mon ſujet, & je laiſſe à ces Grands hommes qui vous conſacrent leurs Morales & leurs Politiques à parler de vos vertus, & à les porter aux Nations eſtrangeres & aux ſiecles à venir, comme un parfait tableau & un modelle vivant de tout ce qu'ils enſeignent de rare & de merveilleux. Auſſi bien tant d'eminentes qualitez ne ſont pas la matiere d'une lettre, mais d'un Panegyrique, qui auroit desja exercé les meilleures plumes de France, ſi voſtre modeſtie ne s'y eſtoit tousjours oppoſée. Toutefois, MONSEIGNEUR, vous n'empeſcherez pas qu'un jour, lors que le ciel vous poſſedera, la terre ne vous comble de loüanges, & qu'aprés qu'on vous aura perdu de veuë, on ne revere les traces & l'image de vos vertus. Pour moy, je n'ay qu'à me tenir dans le ſilence de l'admiration, aprés vous avoir

tres-humblement

très-humblement ſupplié de croire, que j'ay moins de veneration pour voſtre dignité, que pour voſtre perſonne, & que ſi cela m'eſt commun avec tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher, & de vous bien connoiſtre, il n'y en a point auſſi, qui ait l'avantage de ſe dire avec plus de ſincerité, de ſoumiſſion, & de reconnoiſſance que moy,

MONSEIGNEUR,

Voſtre tres-humble, tres-obéiſſant, & tres-obligé ſerviteur, C. F. D. V.

PREFACE.

CE ne ſont pas icy des Loix que je fais pour noſtre langue de mon authorité privée ; Je ſerois bien temeraire, pour ne pas dire inſenſé ; car à quel titre & de quel front prétendre un pouvoir qui n'appartient qu'à l'*Uſage*. que chacun reconnoiſt pour le Maiſtre & le Souverain des langues vivantes ? Il faut pourtant que je m'en juſtifie d'abord, de peur que ceux qui condamnent les perſonnes ſans les oüir, ne m'en accuſent, comme ils ont fait cette illuſtre & celebre Compagnie, qui eſt aujourd'huy l'un des ornemens de Paris & de l'Eloquence Françoiſe. Mon deſſein n'eſt pas de reformer noſtre langue, ny d'abolir des mots, ny d'en faire, mais ſeulement de monſtrer le bon uſage de ceux qui ſont faits, & s'il eſt douteux ou inconnu, de l'eſclaircir, & de le faire connoiſtre. Et tant s'en faut que j'entreprenne de me conſtituer Juge des differens de la langue, que je ne prétens paſſer que pour un ſimple teſmoin, qui dépoſe ce qu'il a veu & oüi, ou pour un homme qui auroit fait un Recuëil d'Arreſts qu'il donneroit au public. C'eſt pourquoy ce petit Ouvrage a pris le nom de *Remarques*, & ne s'eſt pas chargé du frontiſpice faſtueux de *Deciſions*, ou de *Loix*, ou de quelqu'autre ſemblable ; Car encore que ce ſoient en effet des Loix d'un Souverain, qui eſt l'*Uſage*, ſi eſt-ce qu'outre l'averſion que j'ay à ces titres ambitieux, j'ay deu eſloigner de moy tout ſoupçon de vouloir eſtablir ce que je ne fais que rapporter.

I. *Le deſſein de l'Autheur dans cet Ouvrage, & pourquoy il l'intitule* Remarques.

II. 1. Pour le mieux faire entendre, il eſt neceſſaire d'expliquer ce que c'eſt que cet *Uſage*, dont on parle tant, & que tout le monde appelle le Roy, ou le Tyran, l'arbitre, ou le maiſtre des langues; Car ſi ce n'eſt autre choſe, comme quelques-uns ſe l'imaginent, que la façon ordinaire de parler d'une nation dans le ſiege de ſon Empire, ceux qui y ſont nez & élevez, n'auront qu'à parler le langage de leurs nourrices & de leurs domeſtiques, pour bien parler la langue de leur païs, & les Provinciaux & les Eſtrangers pour la bien ſçavoir, n'auront auſſi qu'à les imiter. Mais cette opinion choque tellement l'experience generale, qu'elle ſe refute d'elle-meſme, & je n'ay jamais pû comprendre, comme un des plus celebres Autheurs de noſtre temps a eſté infecté de cette erreur 2. Il y a ſans doute deux ſortes d'*Uſages*, *un bon & un mauvais*. Le mauvais ſe forme du plus grand nombre de perſonnes, qui preſque en toutes choſes n'eſt pas meilleur, & le bon au contraire eſt composé non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix, & c'eſt veritablement celuy que l'on nomme le Maiſtre des langues, celuy qu'il faut ſuivre pour bien parler, & pour bien eſcrire en toutes ſortes de ſtiles, ſi vous en exceptez le ſatyrique, le comique, en ſa propre & ancienne ſignification, & le burleſque, qui ſont de ſi peu d'eſtenduë que peu de gens s'y adonnent. Voicy donc comme on définit le bon uſage. 3. *C'eſt la façon de parler de la plus ſaine partie de la Cour, conformément à la façon d'eſcrire de la plus ſaine partie des Autheurs du temps.* Quand je dis *la Cour*, j'y comprens les femmes comme les hommes, & pluſieurs perſonnes de la ville où le Prince reſide, qui par la communication qu'elles ont avec les gens de la Cour participent à ſa politeſſe. Il eſt certain que la Cour eſt comme un magazin, d'où noſtre langue tire

1. *De l'Uſage qu'on appelle le Maiſtre des langues.*

2. *Qu'il y a un bon, & un mauvais Uſage.*

3. *La définition du bon uſage.*

quantité de beaux termes pour exprimer nos pensées, & que l'Eloquence de la chaire, ny du barreau n'auroit pas les graces qu'elle demande, ſi elle ne les empruntoit preſque toutes de la Cour, je dis *preſque*, parce que nous avons encore un grand nombre d'autres phraſes, qui ne viennent pas de la Cour, mais qui ſont priſes de tous les meilleurs Autheurs Grecs & Latins, dont les deſpoüilles ſont une partie des richeſſes de noſtre langue, & peut-eſtre ce qu'elle a de plus magnifique & de plus pompeux. 4. Toutefois quelque avantage que nous donnions à la Cour, elle n'eſt pas ſuffiſante toute ſeule pour ſervir de regle, il faut que la Cour & les bons Autheurs y concourent, & ce n'eſt que de cette conformité qui ſe trouve entre les deux, que l'Uſage s'eſtablit. 5. Ce n'eſt pas pourtant que la Cour ne contribuë incomparablement plus à l'Uſage que les Autheurs, ny qu'il y ait aucune proportion de l'un à l'autre ; Car enfin la parole qui ſe prononce, eſt la premiere en ordre & en dignité, puis que celle qui eſt eſcrite n'eſt que ſon image, comme l'autre eſt l'image de la penſée. Mais le conſentement des bons Autheurs eſt comme le ſceau, ou une verification, qui authoriſe le langage de la Cour, & qui marque le bon uſage, & decide celuy qui eſt douteux. On en voit tous les jours les effets en ceux qui s'eſtudient à bien parler & à bien eſcrire, lors que ſe rendant aſſidus à la lecture des bons Ouvrages, ils ſe corrigent de pluſieurs fautes familieres à la Cour, & acquierent une pureté de langage & de ſtile, qu'on n'apprend que dans les bons Autheurs. Il ſuffira donc, dira quelqu'un, de lire les bons livres pour exceller en l'un & en l'autre, & les Provinciaux ny les Eſtrangers n'auront que faire de venir chercher à la Cour ce qu'ils peuvent trouver dans leur eſtude plus commodément & en plus grande perfection. Je

4. *Si la Cour ſeule, ou les Autheurs ſeuls font l'Uſage.*

5. *Lequel des deux contribuë le plus à l'Uſage.*

reſpond que pour ce qui eſt de parler, on ſçait bien que la lecture ne ſçauroit ſuffire, tant parce que la bonne prononciation qui eſt une partie eſſentielle des langues vivantes, veut que l'on hante la Cour, qu'à cauſe que la Cour eſt la ſeule eſcole d'une infinité de termes, qui entrent à toute heure dans la converſation & dans la pratique du monde, & rarement dans les livres. 6. Mais pour ce qui eſt d'eſcrire, je ne nie pas qu'une perſonne qui ne liroit que de bons Autheurs, ſe formant ſur de ſi parfaits modelles, ne pûſt luy-meſme devenir un bon Autheur; & depuis que la langue Latine eſt morte, rant d'illuſtres Eſcrivains qui l'ont fait revivre & refleurir, l'ont-ils pû faire autrement? Le Cardinal Bembo à qui la langue Italienne eſt ſi redevable, & qui n'a pas terni l'eſclat de ſa pourpre parmy la pouſſiere de la Grammaire, a obſervé, que preſque tous les meilleurs Autheurs de ſa langue, n'ont pas eſté ceux qui eſtoient nez dans la pureté du langage, & cela par cette ſeule raiſon, qu'il n'y a jamais eu de lieu au monde, non pas meſme Athenes ny Rome, où le langage eſt ſi pur, qu'il ne s'y ſoit meſlé quelques défauts, & qu'il eſt comme impoſſible, que ceux à qui ils ſont naturels n'en laiſſent couler dans leurs eſcrits; Au lieu que les autres ont cet avantage, que ſe défiant continuellement des vices de leur terroir, ils ſe ſont attachez à des patrons excellens qu'ils ſe ſont propoſez d'imiter, & qu'ils ont ſouvent ſurpaſſez prenant de chacun ce qu'il avoit de meilleur. 7. Il eſt vray que d'adjouſter à la lecture, la frequentation de la Cour & des gens ſçavans en la langue, eſt encore toute autre choſe, puis que tout le ſecret pour acquerir la perfection de bien eſcrire & de bien parler, ne conſiſte qu'à joindre ces trois moyens enſemble. Si nous l'avons fait voir pour la Cour & pour les Autheurs, l'autre n'y eſt gueres moins ne-

6. Si l'on peut apprendre à bien eſcrire par la ſeule lecture des bons Autheurs, ſans hanter la Cour.

7. Trois moyens neceſſaires, & qui doivent eſtre joints enſemble pour acquerir la perfection de bien parler & de bien eſcrire.

ceſſaire, parce qu'il ſe preſente beaucoup de doutes & de difficultez, que la Cour n'eſt pas capable de reſoudre, & que les Autheurs ne peuvent eſclaircir, ſoit que les exemples dont on peut tirer l'eſclairciſſement y ſoient rares, & qu'on ne les trouve pas à point nommé, ou qu'il n'y en ait point du tout. 8. Ce n'eſt donc pas une acquiſition ſi aisée à faire que celle de la pureté du langage, puis qu'on n'y ſçauroit parvenir que par les trois moyens que j'ay marquez, & qu'il y en a deux qui demandent pluſieurs années pour produire leur effet; Car il ne faut pas s'imaginer que de faire de temps en temps quelque voyage à la Cour, & quelque connoiſſance avec ceux qui ſont conſommez dans la langue, puiſſe ſuffire à ce deſſein. Il faut eſtre aſſidu dans la Cour & dans la frequentation de ces ſortes de perſonnes pour ſe prévaloir de l'un & de l'autre, & il ne faut pas inſenſiblement ſe laiſſer corrompre par la contagion des Provinces en y faiſant un trop long ſejour.

8. Combien il eſt difficile d'acquerir la pureté du langage, & pourquoy.

1. De tout cela on peut inferer combien ces Remarques ſeroient utiles & commodes, ſi elles faiſoient toutes ſeules autant que ces trois moyens enſemble, & ſi ce qu'ils ne font que dans le cours de pluſieurs années, elles le faiſoient en auſſi peu de temps qu'il en faut pour les lire deux ou trois fois attentivement. Je n'ay pas cette preſomption de croire que je ſois capable de rendre un ſervice ſi ſignalé au public, & je ne voudrois pas dire non plus, que la lecture d'un ſeul livre peuſt égaler le profit qui revient de ces trois moyens; Mais j'oſerois bien aſſeurer qu'il en approcheroit fort ſi je m'eſtois auſſi bien acquitté de cette entrepriſe, qu'euſt peû faire un autre, qui auroit eu les meſmes avantages que moy, c'eſt à dire qui depuis trente-cinq ou quarante ans auroit veſcu dans la Cour, qui

III.

1. La commodité, & l'utilité de ces Remarques.

dés ſa tendre jeuneſſe auroit fait ſon apprentiſſage en noſtre langue auprés du grand Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, qui ſortant de leurs mains auroit eu un continuel commerce de conference & de converſation avec tout ce qu'il y a eu d'excellens hommes à Paris en ce genre, & qui auroit vieilli dans la lecture de tous les bons Autheurs. Mais quoy qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il ne ſe peut gueres propoſer de doute, de difficulté, ou de queſtion ſoit pour les mots, ou pour les phraſes, ou pour la ſyntaxe, dont la deciſion ne ſoit fidellement rapportée dans ces Remarques. 2. Je ſçay bien qu'elle ne ſe trouvera pas tousjours conforme au ſentiment de quelques particuliers, mais il eſt juſte qu'ils ſubiſſent la loy generale, s'ils ne veulent ſubir la cenſure generale, & pecher contre le premier principe des langues, qui eſt de ſuivre l'Uſage, & non pas ſon propre ſens, qui doit tousjours eſtre ſuſpect à chaque particulier en toutes choſes, quand il eſt contraire au ſentiment univerſel. 3. Surquoy il faut que je die que je ne puis aſſez m'eſtonner de tant d'excellens Eſcrivains, qui ſe ſont opiniaſtrez à uſer, ou à s'abſtenir de certaines locutions contre l'opinion de tout le monde; Et le comble de mon eſtonnement eſt qu'un vice ſi deſraiſonnable s'eſt rendu ſi commun parmy eux, que je ne vois preſque perſonne qui en ſoit exempt, les uns par exemple s'obſtinent à faire *pourpre* maſculin quand il ſignifie *la pourpre des Rois*, ou *des Princes de l'Egliſe*, quoyque toute la Cour, & tous les Autheurs le faſſent en ce ſens-là de l'autre genre. Les autres ſuppriment le relatif, comme quand ils eſcrivent, *J'ay dit au Roy que j'avois le plus beau cheval du monde, je le fais venir pour luy donner*, au lieu de dire *pour le luy donner*, quoyque ce pronom relatif y ſoit ſi abſolument neceſſaire

2. Qu'il ne faut point s'attacher à ſon ſentiment particulier contre l'Uſage.

3. Que neanmoins les plus excellens Eſcrivains ſont ſujets à ce défaut.

neceſſaire ſelon la Remarque que nous en avons faite, que ſi l'on ne le met, non ſeulement on ne dit point ce que l'on veut dire ; mais il n'y a point de ſens, & outre cela tous les bons Autheurs unanimement condamnent cette ſuppreſſion. Les autres ne ſe veulent point ſervir de *ſi bien que*, pour dire *de ſorte que*, *tellement que*, quoy que toute la Cour le die, & que tous nos meilleurs Autheurs l'eſcrivent. Les autres enfin ne voudroient pas eſcrire pour quoy que ce fuſt *remporter la victoire*, bien que cette façon de parler ſoit tres-excellente, & tres-ordinaire en parlant & en eſcrivant. Et ce qui eſt bien eſtrange, ce ne ſont pas les mauvais, ni les mediocres Eſcrivains, qui tombent dans ces défauts ſans y penſer, & ſans ſçavoir ce qu'ils font, cela leur eſt ordinaire ; Ce ſont nos Maiſtres, ce ſont ceux dont nous admirons les eſcrits, & que nous devons imiter en tout le reſte comme les plus parfaits modelles de noſtre langue & de noſtre Eloquence ; ce ſont ceux qui ſçavent bien que leur opinion eſt condamnée, & qui ne laiſſent pas de la ſuivre. Il eſt de cela, ce me ſemble, comme des gouſts pour les viandes, les uns ont des appetits à des choſes, que preſque tout le monde rejette, & les autres ont de l'averſion pour d'autres, qui ſont les delices de la pluſpart des hommes. Combien en voit-on qui ne ſçauroient ſouffrir l'odeur du vin, & qui s'évanoüiſſent à la ſeule ſenteur ou au ſeul aſpect de certaines choſes, que tous les autres cherchent avidement ? Il y a neanmoins cette difference, que ces averſions naturelles ſont trés-malaiſées à vaincre, parce que les reſſorts en ſont ſi cachez qu'on ne peut les deſcouvrir, ny ſçavoir par où les prendre, encore que bien ſouvent on en vienne à bout, quand on les entreprend de bonne heure, & que ceux qui ont ſoin de l'éducation des enfans les

accouſtument peu à peu à s'en deffaire. Mais y a-t-il rien de plus facile que d'accommoder ſon eſprit à la raiſon en des choſes de cette nature, où il ne s'agit pas de combattre des paſſions, ny de mauvaiſes habitudes, qu'il eſt ſi difficile de vaincre, mais qui veut ſeulement qu'on ſuive l'Uſage, & qu'on parle & qu'on eſcrive comme la plus ſaine partie de la Cour & des Autheurs du temps, en quoy il n'y a nul combat à rendre, ny nul effort à faire à qui n'abonde pas en ſon ſens. Je me ſuis un peu eſtendu ſur ce ſujet, pour ne pas toucher legerement un défaut ſi important, ſi general, & d'autant moins pardonnable à nos excellens Eſcrivains, que plus les viſages ſont beaux, plus les taches y paroiſſent. Quelque reputation qu'on ait acquiſe à eſcrire, on n'a pas acquis pour cela l'authorité d'eſtablir ce que les autres condamnent, ny d'oppoſer ſon opinion particuliere au torrent de l'opinion commune. Tous ceux qui ſe ſont flattez de cette creance, y ont mal reüſſi, & n'en ont recuëilli que du blaſme : car comme l'eſprit humain eſt naturellement plus porté au mal qu'au bien, il s'attachera pluſtoſt à reprendre deux ou trois fautes, comme on ne peut pas appeller autrement ces ſingularitez affectées, qu'à loüer mille choſes dignes de loüange & d'admiration.

IV.

1. *Que le bon Uſage ſe diviſe en l'Uſage declaré, & en l'Uſage douteux, & leur définition.*

1. Mais je ne veux rien laiſſer à dire de l'Uſage, qui eſt le fondement & la regle de toute noſtre langue, eſperant qu'à meſure que j'approfondiray cette matiere, on reconnoiſtra de quelle utilité peuvent eſtre ces Remarques. Nous avons dit qu'il y a *un bon & un mauvais Uſage* ; & j'adjouſte que *le bon* ſe diviſe encore en *l'Uſage declaré*, & en *l'Uſage douteux*. Ces Remarques ſervent à diſcerner également l'un & l'autre, & à s'aſſeurer de tous les deux. *L'Uſage declaré* eſt celuy, dont on ſçait aſſeurément, que

la plus ſaine partie de la Cour, & des Autheurs du temps, ſont d'accord, & par conſequent *le douteux* ou *l'inconnu* eſt celuy, dont on ne le ſçait pas. 2. Or il peut arriver en pluſieurs façons qu'on l'ignore. Premierement lors que la prononciation d'un mot eſt douteuſe, & ainſi l'on ne ſcait comment on le doit prononcer; car le premier Uſage, comme nous avons desja dit, ſe forme par la parole prononcée, & rien ne s'eſcrit, que la bouche n'ait proferé auparavant; de ſorte que ſi la prononciation d'un mot eſt ignorée, il faut de neceſſité que la façon dont il ſe doit eſcrire, le ſoit auſſi. Par exemple on demande dans une de mes Remarques, s'il faut eſcrire, *Je vous prens tous à teſmoin*, ou *je vous prens tous à teſmoins*, & dans une autre on demande encore ſi l'on eſcrira, *C'eſt une des plus belles actions qu'il ait jamais faites*, ou *qu'il ait jamais faite*, d'où naiſſent ces deux doutes? de ce que ſoit que l'on die *teſmoin* ou *teſmoins*, *faite*, ou *faites*, au pluriel ou ſingulier, on ne prononce point l'*s*, & ainſi l'on ne ſçait comment on le doit eſcrire. De meſme dans une autre Remarque on demande s'il faut dire *en Flandre*, ou *en Flandres*, *la Flandre*, ou *la Flandres*. Pourquoy cette queſtion? parce que l'*s* ne s'y prononce point, ſoit qu'elle y ſoit ou qu'elle n'y ſoit pas. On en peut dire autant de l'*r* en ces deux mots *aprés ſouper*, & *aprés ſoupé*. En voicy un autre exemple d'une autre eſpece, on demande s'il faut eſcrire *parallele* ſelon ſon origine Grecque, avec une *l* à la fin & deux au milieu, ou avec une *l* au milieu & deux à la fin, & la raiſon d'en douter eſt, que la prononciation ne marque point où l'*l* ſe redouble, & qu'en quelque lieu que ce redoublement ſe faſſe, le mot ſe prononce de meſme. J'en ay donné divers exemples, ou pluſieurs autres qui ſe trouveront dans mes Remarques, parce que

2. *En combien de façons il peut arriver, que l'Uſage eſt douteux.*

de toutes les cauſes qui font douter de l'Uſage, celle-cy eſt la principale, & de la plus grande eſtenduë, & en ces exemples là, le doute y eſt tout entier, parce qu'il n'y a aucune difference dans la prononciation : mais en voicy un autre où il y a de la difference, & neanmoins parce qu'elle n'eſt pas remarquable, & qu'on a quelque peine à diſcerner lequel des deux on prononce, comme j'en ay traité en ſon lieu que l'on pourra voir, on n'a pas laiſſé de demander s'il falloit dire *hampe*, ou *hante*, & ce doute aſſeurément n'eſt provenu que de celuy de la prononciation, & ainſi de pluſieurs autres.

La ſeconde cauſe du doute de l'Uſage, c'eſt la rareté de l'*Uſage*, par exemple, il y a de certains mots dont on uſe rarement, & à cauſe de cela on n'eſt pas bien eſclaircy de leur genre, s'il eſt maſculin ou feminin, de ſorte que comme on ne ſait pas bien de quelle façon on les lit, on ne ſçait pas bien auſſi de quelle façon il les faut eſcrire, comme tous ces noms, *epigramme*, *epitaphe*, *epithete*, *epithalame*, *anagramme*, & quantité d'autres de cette nature, ſur tout ceux qui commencent par une voyelle, comme ceux-cy, parce que la voyelle de l'article qui va devant ſe mange, & oſte la connoiſſance du genre maſculin ou feminin ; car quand on prononce ou qu'on eſcrit l'*epigramme*, ou *une epigramme*, l'oreille ne ſçauroit juger du genre.

La troiſieſme cauſe du doute de l'Uſage eſt quand on oit dire, & qu'on voit eſcrire une choſe en deux façons, & qu'on ne ſçait laquelle eſt la bonne, comme la conjugaiſon du préterit ſimple *veſquit* & *veſcut* en toutes les perſonnes & en tous les nombres, les uns mettant l'*i* par tout, & les autres l'*u*.

En quatrieſme lieu on doute de l'Uſage, lors qu'il y a quelque exception aux regles les plus generales, comme

par exemple, quand on demande s'il faut dire en parlant d'un livre, *J'y ay veu quelque choſe qui merite d'eſtre leuë*, ou *d'eſtre leuës. J'y ay veu quelque choſe qui n'eſt pas ſi excellent*, ou *ſi excellente*, parce que *choſe* eſtant feminin, il faudroit ſelon la regle generale que l'adjectif ou le Participe qui s'y rapporte fuſt feminin auſſi.

En cinquieſme lieu on doute de l'Uſage en beaucoup de conſtructions grammaticales, où l'on ne prend pas garde en parlant, & parce que le premier Uſage, & qui donne d'ordinaire la loy, eſt comme nous avons dit, l'Uſage de la parole prononcée, il s'enſuit que comme on ne ſçait pas de quelle façon l'on prononce une choſe, on ne peut pas ſçavoir de quelle façon il la faut eſcrire, ces Remarques en fourniſſent des exemples.

Enfin on doute de l'Uſage en beaucoup d'autres façons qui ſe voyent dans ces Remarques, & qu'il ſeroit trop long de rapporter dans une Preface.

3. Mais par quel moyen eſt-ce donc que l'on peut s'eſclaircir de cet Uſage, quand il eſt douteux & inconnû? je reſpons que ſi ce doute procede de la prononciation, comme aux premiers exemples que nous avons donnez, il faut neceſſairement avoir recours aux bons Autheurs, & apprendre de l'orthographe ce que l'on ne peut apprendre de la prononciation; car par exemple on ſçaura bien par l'orthographe s'ils croyent qu'il faille dire, *Je vous prens tous à teſmoin*, ou *à teſmoins*, ce que l'on ne peut ſçavoir par la prononciation: Mais ſi dans les Autheurs ny l'un ny l'autre ne s'y trouve, parce que l'occaſion ne s'eſt pas preſentée de l'employer, ou quand il s'y trouveroit, on auroit bien de la peine à le rencontrer, ou peut-eſtre ne ſe trouveroit-il qu'en un ou deux Autheurs, qui à moins que d'eſtre de la premiere Claſſe n'auroient pas

3. Par quel moyen on peut s'eſclaircir de l'Uſage quand il eſt douteux, & inconnu.

assez d'authorité pour servir de loy, ny pour decider le doute? Alors voicy ce qu'il y a à faire; Il faut consulter les bons Autheurs vivans, & tous ceux qui ont une particuliere connoissance de la langue, quoy qu'il n'aye rien donné au public, comme nous en avons un tres-bon nombre à Paris, & ayant pris leur opinion s'en tenir à la pluralité des voix; Que si elles sont partagées, ou en balance, il sera libre d'user tantost de l'une des façons & tantost de l'autre, ou bien de s'attacher à celuy des deux partis, auquel on aura le plus d'inclination, & que l'on croira le meilleur. Ce n'est pas encore tout, il faut sçavoir par quelle voye ceux que vous consulterez ainsi, s'esclairciront eux-mesmes du doute que vous leur demandez, puis qu'ils ne le pourront pas faire par la parole prononcée, ny par la parole escrite. 4 Certainement ils ne s'en sçauroient esclaircir, que par le moyen de l'*Analogie*, que toutes les langues ont tousjours appellée à leur secours au défaut de l'Usage. Cette *Analogie* n'est autre chose en matiere de langues, qu'un Usage general & estably que l'on veut appliquer en cas pareil à certains mots, ou à certaines phrases, ou à certaines constructions, qui n'ont point encore leur Usage declaré, & par ce moyen on juge quel doit estre ou quel est l'Usage particulier, par la raison & par l'exemple de l'Usage general; ou bien l'*Analogie* n'est autre chose qu'un usage particulier, qu'en cas pareil on infere d'un Usage general qui est desja estably; ou bien encore, c'est une ressemblance ou une conformité qui se trouve aux choses desja establies, sur laquelle on se fonde comme sur un patron, & sur un modelle pour en faire d'autres toutes semblables. Voyons-en un exemple, afin qu'il fasse plus d'impression, & donne plus de lumiere, & nous servons du mesme que nous avons allegué. On est

4. *De l'Analogie, le dernier recours dans les doutes de la langue.*

en doute s'il faut dire, *Je vous prens tous à teſmoin*, ou *à teſmoins*. la prononciation comme j'ay fait voir, ne nous en peut eſclaircir ; les meilleurs Autheurs peut-eſtre n'ont point eu occaſion d'eſcrire ny l'un ny l'autre, & ſi quelqu'un l'a eſcrit, on ne ſçauroit où l'aller chercher ; cependant on a beſoin de ce terme, & il faut prendre party, quel remede ? il en faut conſulter les Maiſtres vivans, mais ces Maiſtres de qui l'apprendront-ils eux-meſmes ? de l'*Analogie*, car ils raiſonnent ainſi ; Il n'y a point de doute que l'on dit & que l'on eſcrit, *Je vous prens tous à partie*, & non pas à *parties*, & *je vous prens tous à garent*, & non pas à *gārens* : donc par Analogie & par reſſemblance il faut dire *je vous prens tous à teſmoin*, & non pas à *teſmoins*. Cela eſt encore confirmé par une autre ſorte d'Analogie, qui eſt celle de certains mots ou de certaines phraſes, qui ſe diſent adverbialement, & par conſequent indeclinablement, comme, *Ils ſe font fort de faire cela*, & non pas *ils ſe font forts* ; *Ils demeurerent court*, & non pas *ils demeurerent courts* ; *fort*, & *court* s'employent là adverbialement ; à *teſmoin* ſe peut dire de meſme. Donnons encore un exemple de l'*Analogie*. On eſt en doute ſi au préterit défini ou ſimple *Fuis* en toutes ſes perſonnes & en tous ſes nombres eſt d'une ſyllabe ou de deux. La prononciation, ny l'orthographe ne nous en apprennent rien ; à qui faut-il donc avoir recours ? à l'*Analogie*. J'en ay fait une Remarque bien ample que le Lecteur pourra voir.

V.

1. De tout ce diſcours il s'enſuit que noſtre langue n'eſt fondée que ſur l'Uſage ou ſur l'*Analogie*, laquelle encore n'eſt diſtinguée de l'Uſage, que comme la copie ou l'image l'eſt de l'original, ou du patron ſur lequel elle eſt formée, tellement qu'on peut trancher le mot, & dire que

1. *Que noſtre langue n'eſt fondée que ſur l'Uſage, ou ſur l'Analogie, qui eſt l'image ou la copie de l'Uſage.*

noſtre langue n'eſt fondée que ſur le ſeul Uſage déja reconnû, ou que l'on peut reconnoiſtre par les choſes qui ſont connuës, ce qu'on appelle *Analogie*. 2. D'où il s'enſuit encore que ceux-là ſe trompent lourdement, & pechent contre le premier principe des langues, qui veulent raiſonner ſur la noſtre, & qui condamnent beaucoup de façons de parler generalement receuës, parce qu'elles ſont contre la raiſon; car la raiſon n'y eſt point du tout conſiderée, il n'y a que l'Uſage & l'Analogie; Ce n'eſt pas que l'Uſage pour l'ordinaire n'agiſſe avec raiſon, & s'il eſt permis de meſler les choſes ſaintes avec les prophanes, qu'on ne puiſſe dire ce que j'ay appris d'un grand homme, qu'en cela il eſt de l'Uſage comme de la Foy, qui nous oblige à croire ſimplement & aveuglement, ſans que noſtre raiſon y apporte ſa lumiere naturelle; mais que neanmoins nous ne laiſſons pas de raiſonner ſur cette meſme foy, & de trouver de la raiſon aux choſes qui ſont par deſſus la raiſon. Ainſi l'Uſage eſt celuy auquel il ſe faut entierement ſouſmettre en noſtre langue, mais pourtant il n'en exclut pas la raiſon ny le raiſonnement, quoy qu'ils n'ayent nulle authorité; ce qui ſe voit clairement en ce que ce meſme Uſage fait auſſi beaucoup de choſes contre la raiſon, qui non ſeulement ne laiſſent pas d'eſtre auſſi bonnes que celles où la raiſon ſe rencontre, que meſme bien ſouvent elles ſont plus élegantes & meilleures que celles qui ſont dans la raiſon, & dans la regle ordinaire, juſques-là qu'elles font une partie de l'ornement & de la beauté du langage. 3. En un mot l'Uſage fait beaucoup de choſes *par raiſon*, beaucoup *ſans raiſon*, & beaucoup *contre raiſon*. *Par raiſon*, comme la pluſpart des conſtructions grammaticales, par exemple, de joindre l'adjectif au ſubſtantif en meſme genre & en meſme nombre;

2. Que la raiſon en matiere de langues, & particulierement en la noſtre, n'eſt point conſiderée.

3. Que l'Uſage fait beaucoup de choſes par raiſon, beaucoup ſans raiſon, & beaucoup contre raiſon.

bre ; de joindre le pluriel des verbes au pluriel des noms, & plusieurs autres semblables ; *sans raison*, comme la variation ou la ressemblance des temps & des personnes aux conjugaisons des verbes ; car quelle raison y a-t-il que *j'aimois* veuille plustost dire ce qu'il signifie que *j'aimeray*, ou que *j'aimeray* veuille plustost dire ce qu'il signifie que *j'aimois*, ny que *je fais* & *tu fais* se ressemblent plustost que la seconde & la troisiesme personne *tu fais* & *il fait* ? Non pas que je veüille dire que cette variation se soit faite sans raison, puis qu'elle marque la diversité des temps & des personnes qui est necessaire à la clarté de l'expression, mais parce qu'elle se varie plustost d'une façon que d'autre par la seule fantaisie des premiers hommes qui ont fondé la langue. Toutes les conjugaisons anomales sont sans raison aussi ; car par exemple, cette conjugaison. *Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont* est sans raison ; Et *contre raison*, par exemple, quand on dit *peril éminent* pour *imminent*, *recouvert* pour *recouvré*, quand on fait regir le verbe non pas par le nominatif ; mais par le genitif, & qu'on dit *une infinité de gens croyent*, & plusieurs autres semblables qui se voyent dans ces Remarques ; car il ne faut pas dire que ce soit le mot collectif *infinité*, qui fasse cela, parce qu'estant mis avec un genitif singulier, ce seroit une faute de luy faire regir le pluriel, & de dire *une infinité de monde croyent*. Ces Remarques fourniront grand nombre d'exemples de tous les trois, de ce que l'Usage fait avec raison, sans raison, & contre raison, à quoy je renvoye le Lecteur.

VI. *D'un certain Usage, qui ne consiste qu'aux particules.*

Il reste encore à parler d'un certain *Usage*, qui n'est point different de celuy que nous avons défini, puis qu'il n'est point contraire à la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, & qu'il est selon le sentiment & la

pratique des meilleurs Autheurs du temps. C'eſt l'Uſage de certaines particules qu'on n'obſerve gueres en parlant, quoy que ſi on les obſervoit, on en parleroit encore mieux; mais que le ſtile qui eſt beaucoup plus ſevere demande pour une plus grande perfection; Et c'eſt ce que l'on ne ſçauroit jamais, quand on auroit paſſé toute ſa vie à la Cour, ſi l'on n'eſt conſommé dans les bons Autheurs. Ce ſont proprement les delicateſſes & les myſteres du ſtile. Vous en trouverez divers exemples dans ces Remarques. Il ſuffira d'en donner icy un ou deux pour faire entendre ce que c'eſt, comme d'eſcrire tousjours *ſi l'on*, & non pas *ſi on*, ſi ce n'eſt en certains cas qui ſont exceptez, & de mettre auſſi tousjours *l'on* aprés la conjonction *&*, parce que le *t*, ne ſe prononce pas en cette conjonctive.

VII.

1. *Que le bon & le bel Uſage ne ſont qu'une meſme choſe.*

1. Au reſte quand je parle du *bon Uſage*, j'entends parler auſſi du *bel Uſage*, ne mettant point de difference en cecy entre le bon & le beau; car ces Remarques ne ſont pas comme un Dictionnaire qui reçoit toutes ſortes de mots, pourveu qu'ils ſoient François, encore qu'ils ne ſoient pas du bel Uſage, & qu'au contraire ils ſoient bas & de la lie du peuple. Mais mon deſſein en cette Oeuvre eſt de condamner tout ce qui n'eſt pas du bon ou du bel Uſage, ce qui ſe doit entendre ſainement, & ſelon mon intention, dont je penſe avoir fait une declaration aſſez ample au commencement de cette Preface.

2. *Que les honneſtes gens ne doivent jamais parler que dans le bon Uſage, ny les bons Eſcrivains eſcrire que dans le bon Uſage.*

2. Pour moy j'ay creu juſqu'icy que dans la vie civile, & dans le commerce ordinaire du monde, il n'eſtoit pas permis aux honneſtes gens de parler jamais autrement dans le bon Uſage, ny aux bons Eſcrivains d'eſcrire autrement auſſi que dans le bon Uſage; Je dis en quelque ſtile qu'ils eſcrivent, ſans meſme en excepter le bas; mais bien que ce ſentiment que j'ay du langage & du ſtile m'ait tous-

jours ſemblé veritable, neanmoins comme on ſe doit défier de ſoy-meſme, j'ay voulu ſçavoir l'opinion de nos Maiſtres, qui en demeurent tous d'accord. 3. Ainſi ce bon Uſage ſe trouvera de grande eſtenduë, puis qu'il comprend tout le langage des honneſtes gens, & tous les ſtiles des bons Eſcrivains, & que le mauvais Uſage eſt renfermé dans le Burleſque, dans le Comique en ſa propre ſignification, comme nous avons dit, & le Satyrique, qui ſont trois genres où ſi peu de gens s'occupent, qu'il n'y a nulle proportion entre l'eſtenduë de l'un & de l'autre. Et il ne faut pas croire, comme font pluſieurs, que dans la converſation, & dans les Compagnies il ſoit permis de dire en raillant un mauvais mot, & qui ne ſoit pas du bon uſage; où ſi on le dit, il faut avoir un grand ſoin de faire connoiſtre par le ton de la voix & par l'action, qu'on le dit pour rire; car autrement cela feroit tort à celuy qui l'auroit dit, & de plus il ne faut pas en faire meſtier, on ſe rendroit inſupportable parmy les gens de la Cour & de condition, qui ne ſont pas accouſtumez à ces ſortes de mots. Ce n'eſt pas de cette façon qu'il ſe faut imaginer que l'on paſſe pour homme de bonne compagnie; entre les fauſſes galanteries, celle-cy eſt des premieres, & j'ay veu ſouvent des gens qui uſant de ces termes & faiſant rire le monde, ont creu avoir reüſſi, & neanmoins on ſe rioit d'eux, & l'on ne rioit pas de ce qu'ils avoient dit, comme on rit des choſes agreables & plaiſantes. Par exemple, ils diſoient *boutez-vous là*, pour dire *mettez vous là*; *ne demarez-point*, pour dire *ne bougez de voſtre place*, & le diſoient en raillant, ſçachant bien que c'eſtoit mal parler, & ceux-meſme qui l'oyoient, ne doutoient point que ceux qui le diſoient ne le ſceuſſent, & avec tout cela, ils ne le pouvoient ſouffrir. Que s'ils

3. Que pour ceux qui veulent parler & eſcrire comme il faut, l'eſtenduë du bon Uſage eſt tres-grande, & celle du mauvais tres-petite, & en quoy elle conſiſte.

répartent qu'il ne faut pas dans la converſation ordinaire parler un langage ſouſtenu, je l'avoüe ; cela ſeroit encore en quelque façon plus inſupportable, & ſouvent ridicule ; mais il y a bien de la difference entre un langage ſouſtenu, & un langage composé de mots & de phraſes du bon Uſage, qui, comme nous avons dit, peut eſtre bas & familier, & du bon Uſage tout enſemble ; Et pour eſcrire, j'en diray de meſme, que quand j'eſcrirois à mon Fermier, ou à mon valet, je ne voudrois pas me ſervir d'aucun mot qui ne fuſt du bon Uſage, & ſans doute ſi je le faiſois, je ferois une faute en ce genre.

VIII. *Que le peuple n'eſt point le maiſtre de la langue.*

De ce grand Principe, que *le bon Uſage* eſt le Maiſtre de noſtre langue, il s'enſuit que ceux-là ſe trompent, qui en donnent toute la juriſdiction *au peuple*, abuſez par l'exemple de la langue Latine mal entendu, laquelle, à leur avis, reconnoiſt le peuple pour ſon Souverain ; car ils ne conſiderent pas la difference qu'il y a entre *Populus* en Latin, & *Peuple* en François, & que ce mot de *Peuple* ne ſignifie aujourd'huy parmy nous que ce que les Latins appellent *Plebs*, qui eſt une choſe bien differente & au deſſous de *Populus* en leur langue. Le Peuple compoſoit avec le Senat tout le corps de la Republique, & comprenoit les Patriciens, & l'Ordre des Chevaliers avec le reſte du Peuple. Il eſt vray qu'encore qu'il faille avoüer que les Romains n'eſtoient pas faits comme tous les autres hommes, & qu'ils ont ſurpaſſé toutes les Nations de la terre en lumiere d'entendement, & en grandeur de courage, ſi eſt-ce qu'il ne faut point douter, qu'il n'y euſt divers degrez, & comme diverſes claſſes de ſuffiſance & de politeſſe parmy ce peuple, & que ceux des plus bas eſtages n'uſaſſent de beaucoup de mauvais mots & de mauvaiſes phraſes, que les plus élevez d'entre eux condamnoient,

Tellement que lors qu'on disoit que le Peuple estoit le Maistre de la langue, cela s'entendoit sans doute de la plus saine partie du peuple, comme quand nous parlons de la Cour & des Autheurs, nous entendons parler de la plus saine partie de l'un & de l'autre. Selon nous, *le peuple n'est le maistre que du mauvais Usage, & le bon Usage est le maistre de nostre langue.*

IX.

1. *Response à quelques Escrivains modernes qui ont taschè de descrier le soin de la pureté du langage, & ont estrangement declamé contre ses partisans.*

De ce mesme principe il s'ensuit encore que ce sont des plaintes bien vaines & bien injustes, que celles de quelques Escrivains modernes, qui ont tant declamé contre le soin de la pureté du langage, & contre ses partisans. Ils s'escrient sur ce sujet en des termes estranges, & alleguent des Autheurs, qui en verité ne disent rien moins que ce qu'ils leur font dire. Trois raisons m'empeschent de nommer ceux qui les alleguent, & qui par avance semblent avoir pris à tasche d'attaquer ces Remarques, dont ils sçavoient le projet. L'une que ce sont des personnes que je fais profession d'honorer, l'autre qu'ils ont sagement protesté à l'entrée de leurs Ouvrages, qu'ils estoient prests de se departir de leur opinion, si elle n'estoit pas approuvée; & pleust à Dieu que chacun en usast ainsi; car à mon gré il n'y a rien de beau & d'heroïque, comme de se retracter genereusement, dés qu'il apparoist qu'on s'est trompé. Et enfin parce que lors qu'ils ont escrit, ils n'estoient pas encore initiez aux mysteres de nostre langue, où depuis ils ont esté admis, & sont entrez si avant, qu'ils ont pris des sentimens tout contraires; mais en attendant qu'ils ayent le loisir ou l'occasion d'en rendre un tesmoignage public, je ne dois pas dissimuler qu'ils ont fait un mal qui demande un prompt remede, à cause que leurs Livres, qui ont le cours & l'estime qu'ils meritent, peuvent faire une mauvaise impression dans les esprits, & retarder en quelques-

2. *Tout leur raiſonnement eſt détruit par un ſeul mot, qui eſt l'Uſage.*

uns le fruit legitime de ce travail. 2. Il ne faut qu'un mot pour deſtruire tout ce qu'ils diſent, c'eſt *l'Uſage*; car toute cette pureté à qui ils en veulent tant, ne conſiſte qu'à uſer de mots & de phraſes, qui ſoient du bon Uſage; Il s'enſuit donc que s'il n'importe pas de garder cette pureté, il n'importe pas non plus de parler ou d'eſcrire contre le bon Uſage. Y a-t-il quelqu'un qui oſaſt dire cela? Il n'y a que ces Meſſieurs, qui donnent *au peuple*, comme j'ay dit, l'empire abſolu du langage, & qui dans tous ces beaux raiſonnemens qu'ils font ſur la langue, ne parlent jamais de l'Uſage, ſemblables à ceux qui traiteroient de l'Architecture ſans parler du niveau ny de l'eſquierre, ou de la Geometrie pratique ſans dire un ſeul mot de la regle ny du compas. Puis donc que le bon Uſage eſt le Maiſtre, faut-il prendre à partie ceux qui rendent ce ſervice au public de remarquer les mots & les phraſes qui ne ſont pas de cet uſage? ſont-ce eux, qui font le bon ou le mauvais uſage comme ils veulent? Au contraire bien ſouvent quand un mot ou une façon de parler eſt condamnée par le bon Uſage, ils y ont autant de regret que ceux qui s'en plaignent; mais quoy? il faut ſe ſouſmettre malgré qu'on en ait, à cette puiſſance ſouveraine. Que s'ils s'opiniaſtrent à ne le pas faire, ils en verront le ſuccés, & quel rang on leur donnera parmy les Eſcrivains. Il ne faut qu'un mauvais mot pour faire meſpriſer une perſonne dans une Compagnie, pour deſcrier un Prédicateur, un Advocat, un Eſcrivain. Enfin, un mauvais mot, parce qu'il eſt aiſé à remarquer, eſt capable de faire plus de tort qu'un mauvais raiſonnement, dont peu de gens s'apperçoivent, quoy qu'il n'y ait nulle comparaiſon de l'un à l'autre. 3. Quant à ce grand nombre d'allegations qu'ils ont ramaſſé contre le ſoin de la pureté, il n'y en a pas une ſeule qui prouve

3. *Que tous les Autheurs qu'ils alleguent contre la pureté du lan-*

ce qu'ils prétendent, ny qui en approche ; car qui ſeroit l'Autheur celebre ou mediocrement ſensé, qui ſe ſeroit avisé de dire, qu'il ne faut point ſe ſoucier de parler ny d'eſcrire purement ? Elles ſont toutes, ou contre ceux qui ont beaucoup plus de ſoin des paroles que des choſes, ou qui pechent dans une trop grande affectation, ſoit de paroles, ſoit de figures, ſoit de periodes, ou qui ne ſont jamais ſatisfaits de leur expreſſion, & qui ne croyent pas que la premiere qui ſe preſente, puiſſe jamais eſtre bonne ; qui ſont toutes choſes que nous condamnons auſſi bien qu'eux, & qui n'ont rien de commun avec le ſujet que nous traitons. Il ne faut que voir dans leur ſource les paſſages qu'ils ont citez, pour juſtifier tout ce que je dis ; car pour le Grammairien Pomponius Marcellus, ces Meſſieurs ſe font accroire, qu'il s'eſtoit rendu extrémement importun & meſme ridicule, à force d'eſtre exact obſervateur de la pureté de ſa langue. Suetone de qui ils ont pris ce paſſage, ne dit nullement cela ; Je ne veux pas dire auſſi, qu'on l'ait allegué non plus que les autres, de mauvaiſe foy, je croirois pluſtoſt que c'eſt par ſurpriſe, ou par negligence, & faute de lire attentivement ; parce que tout le blaſme que donne Suetone à ce Grammairien, ne conſiſte qu'en ſa façon de proceder, & non pas au ſoin qu'il avoit de la pureté du langage ; car voicy l'hiſtoire en deux mots. Il plaidoit une cauſe, & Caſſius Severus qui plaidoit contre luy, parlant à ſon tour, fit un ſolecisme. Ce Pedant qui ſe devoit contenter de l'en railler en paſſant, comme euſt fait un honneſte homme, s'emporta contre luy avec tant de violence, & luy reprocha ſi ſouvent cette faute, que ne ceſſant de crier & de redire tousjours la meſme choſe avec exaggeration, il ſe rendit inſupportable. Caſſius Severus pour s'en mocquer, deman-

gage, ne diſent rien moins que ce qu'ils leur font dire.

da du temps aux Juges, afin que ſa partie peuſt ſe pourvoir d'un autre Grammairien, parce qu'il voyoit bien qu'il ne s'agiſſoit plus que d'un ſoleciſme, qui eſtoit devenu le nœud de l'affaire, expoſant ainſi à la risée de tout le monde l'impertinence du Pedant. Par ce ſeul paſſage, jugez, je vous prie, de tous les autres; prouve-t-il qu'on ſe rende ridicule en obſervant la pureté du langage? le Grammairien n'avoit-il pas eu raiſon de reprendre la faute que Caſſius Severus avoit faite? car on ne peut pas dire que ce ne fuſt une faute, & des plus groſſieres puis que Suetone la nomme un ſoleciſme. En quoy donc ce Grammairien a-t-il manqué? en ſon procedé pedanteſque, comme il arrive en la correction fraternelle, quand elle n'eſt pas faite avec la diſcretion qu'il faut; le peché que l'on reprend ne laiſſe pas d'eſtre peché, & d'eſtre bien repris; mais on ne laiſſe pas auſſi de reprendre d'indiſcretion celuy qui a fait la correction mal à propos. Il a fallu un peu s'eſtendre ſur ce paſſage, parce que ces Meſſieurs en font leur eſpée & leur bouclier.

Pour nous, ce ſeroit ſe mettre en peine de prouver le jour en plein midy, que d'alleguer des Autheurs en faveur de la pureté du langage. Ils ſe preſentent en foule de tous coſtez; mais le ſeul Quintilien ſuffit, & de tous ſes paſſages il n'en faut qu'un ſeul qui en vaut mille, pour deffendre ce petit travail & la pureté de la langue. *An ideo*, dit-il, *minor eſt M. Tullius Orator quòd idem artis hujus* (ſcilicet Grammaticæ) *diligentiſſimus fuit, & in filio, ut in Epiſtolis apparet rectè loquendi ac ſcribendi uſquequaque* (remarquez ce mot) *aſper quoque exactor? aut vim Cæſaris fregerunt editi de Analogia libri? Aut ideò minus Meſſala nitidus, quia quoſdam totos libellos non de verbis modò ſingulis, ſed etiam literis dedit?* c'eſt-à-dire, Quoy?

Ciceron

Ciceron a-t-il eſté moins eſtimé pour avoir eu un ſoin extraordinaire de la pureté du langage, & pour n'avoir ceſſé de crier aprés ſon fils, qu'il s'eſtudiaſt ſur tout à parler & à eſcrire purement? & l'éloquence de Ceſar a-t-elle eu moins de force, quoy qu'il ait eſté ſi inſtruit & ſi curieux de la langue, qu'il a meſme fait des Livres de l'Analogie des mots? Et enfin doit-on moins faire d'eſtat de Meſſalla, pour avoir donné au public des Livres entiers, non ſeulement de tous les mots, mais de tous les caracteres? Aprés cela, oſeroit-on dire, comme ils diſent, car je ne rapporteray que leurs propres termes, *que de s'occuper à ces matieres, ſoit un indice aſſeuré de grande baſſeſſe d'eſprit, & que ceux dont le Genie n'a rien de plus à cœur que cet examen ſcrupuleux de paroles, & j'oſe dire de ſyllabes, ne ſont pas pour reüſſir noblement aux choſes ſerieuſes, ny pour arriver jamais à la magnificence des penſées?* Appellera-t-on ces Obſervations, comme ils font, *de vaines ſubtilitez, des ſcrupules impertinens, des ſuperſtitions puerils, des imaginations ridicules, des contraintes ſerviles, & en un mot des bagatelles?* dira-t-on avec eux, que *c'eſt une geſne que l'on s'impoſe, & que l'on veut donner aux autres?* dira-t-on que ces Remarques *n'ont rien à quoy un eſprit s'il n'eſt fort petit ſe puiſſe attacher, & qu'elles ſont capables de nous faire perdre la meilleure partie de noſtre langage, & que ſi l'on ne s'oppoſoit aux vaines imaginations de ces eſprits, qui croyent meriter beaucoup par ces ſortes de ſubtilitez, il ne faudroit plus parler du bon ſens?* Et encore aprés tout cela ils ajouſtent, *qu'ils n'oſeroient s'expliquer de ce qu'ils penſent de tant de belles maximes.* Quoy? n'en ont-ils point aſſez dit? que peuvent-ils dire ny penſer de pis ſur ce ſujet? Enfin dira-t-on avec eux, *que c'eſt une grande miſére de s'aſſervir de telle ſorte aux paroles, que*

ce ſoin prejudicie à l'expreſſion de nos penſées, & que pour eviter une diction mauvaiſe ou douteuſe, on ſoit contraint de renoncer aux meilleures conceptions du monde, & d'abandonner ce qu'on a de meilleur dans l'eſprit, & mille autres choſes ſemblables qui ſont importunes à rapporter. Il faut donc que ces Meſſieurs ayent perdu ou ſupprimé leurs plus belles conceptions dans ces Ouvrages qu'ils ont faits contre mes Remarques, puis qu'ils ont eu grand ſoin de n'y mettre point de mauvais mots, en quoy il ſe voit que leur pratique ne s'accorde pas avec leur theorie. Qui a jamais oüy dire, que la pureté du langage nous empeſche d'exprimer nos penſées ? les deux plus éloquens hommes qui furent jamais, & dont le langage eſtoit ſi pur, Demoſthenes & Ciceron, n'ont-ils donc laiſſé à la poſterité que leurs plus mauvaiſes penſées, parce que cette ſcrupuleuſe & ridicule pureté à laquelle ils s'attachoient trop, les a empeſchez de nous donner les bonnes ?

Ce qui a trompé ces Meſſieurs, c'eſt qu'ils ont confondu deux choſes bien differentes, & qui toutefois ſont bien aiſées à diſtinguer, l'*Uſage public*, & *le caprice des particuliers*. A la verité, de ne vouloir pas dire que *quelque choſe s'abbat*, (je ne rapporte icy que leurs exemples) à cauſe de l'alluſion ou de l'équivoque qu'il fait avec *le Sabbat des Sorciers*, ny ſe ſervir du mot de *pendant*, à cauſe *d'un pendant d'eſpée*, & pluſieurs autres ſemblables, j'avoüe que cela eſt ridicule, & digne des epithetes & de la bile de ces Meſſieurs. Mais il en faut demeurer là ; car de paſſer de la fantaiſie d'un particulier à ce que l'Uſage a eſtably, & de blaſmer également l'un & l'autre, c'eſt ne ſçavoir pas la difference qu'il y a entre ces deux choſes. Par exemple, ils ſe plaignent de ce qu'on n'oſeroit plus dire *face* pour *viſage*, ſi ce n'eſt en certaines phraſes conſacrées ;

Eſt-ce une choſe digne de risée, comme ils la nomment en triomphant ſur ce mot, de ſe ſouſmettre à l'Uſage en cela, comme en tout le reſte ? c'eſt veritablement une choſe digne de risée, qu'on ait commencé à s'en abſtenir par une raiſon ſi ridicule, & ſi impertinente, que celle que tout le monde ſçait, & que ces Meſſieurs expriment, & l'on en peut dire autant de *Poitrine* & de quelques autres ; mais cette raiſon quoy qu'extravagante & inſupportable, a fait neanmoins qu'on s'eſt abſtenu de le dire & de l'eſcrire, & que par cette diſcontinuation, qui dure depuis pluſieurs années, l'Uſage enfin l'a mis hors d'uſage pour ce regard ; de ſorte qu'en meſme temps que je condamne la raiſon pour laquelle on nous a oſté ce mot dans cette ſignification, je ne laiſſe pas de m'en abſtenir, & de dire hardiment qu'il le faut faire, ſur peine de paſſer pour un homme qui ne ſçait pas ſa langue, & qui peche contre ſon premier principe qui eſt l'Uſage.

Il eſt vray qu'il y a de certains mots, qui ne ſont pas encore abſolument condamnez, ny generalement approuvez, comme *au ſurplus*, *affectueuſement*, *à preſent*, *aucunefois*, & pluſieurs autres ſemblables. Je ne voudrois pas blaſmer ceux qui s'en ſervent ; mais il eſt tousjours plus ſeur de s'en abſtenir, puis qu'auſſi bien on s'en peut paſſer, & faire des volumes entiers trés-excellents ſans cela. Ces Meſſieurs pour groſſir leurs plaintes, & rendre leur party plus plauſible, alleguent encore certains autres mots, dont je n'ay jamais oüy faire de ſcrupule, tant s'en faut que je les aye ouy condamner, comme ces adverbes, *aujourd'huy*, *ſoigneuſement*, *generalement* ; Cela m'a ſurpris. Il ne ſe faut jamais faire des chimeres pour les combattre.

Pour ce qui eſt de ces deux mots, *veneration*, & *ſouve-*

raineté, où ils triomphent auſſi, il eſt vray que M. Coëffeteau n'a jamais voulu uſer de l'un ny de l'autre ; mais a tousjours dit *ſouveraine puiſſance*, pour *ſouveraineté*, & *avoir en grande reverence*, pour *avoir en grande veneration*. Neanmoins de ſon temps il n'y a eu que luy, qui ait eu ce ſcrupule, en quoy il n'a pas eſté loüé ny ſuivy. L'un & l'autre ſont fort bons, & particulierement *veneration*, que j'aimerois mieux dire que *reverence*, quoy qu'excellent en la phraſe que j'ay rapportée. Pour *ſouveraineté*, il y a des endroits dans le genre ſublime, où *ſouveraine puiſſance*, ſeroit beaucoup plus élegant que *ſouveraineté*.

Voilà quant *aux mots* : Leurs plaintes ne ſont pas plus juſtes pour *les phraſes*. Ils ne peuvent ſouffrir qu'on s'aſſujettiſſe à celles qui ſont de la langue, & nous accuſent de la rendre pauvre ſur ce mauvais fondement que nous poſons, *diſent-ils*, que ce qui eſt bien dit d'une ſorte, *ce ſont leurs termes*, eſt par conſequent mauvais de l'autre. Il eſt indubitable que chaque langue a ſes phraſes, & que l'eſſence, la richeſſe, & la beauté de toutes les langues, & de l'élocution, conſiſtent principalement à ſe ſervir de ces phraſes-là. Ce n'eſt pas qu'on n'en puiſſe faire quelquefois, comme j'ay dit dans mes Remarques, au lieu qu'il n'eſt jamais permis de faire des mots ; mais il y faut bien des précautions, entre leſquelles celle-cy eſt la principale, que ce ne ſoit pas quand l'autre phraſe qui eſt en uſage approche fort de celle que vous inventez. Par exemple, on dit d'ordinaire *lever les yeux au Ciel*, (je n'allegue que les exemples de ces Meſſieurs) c'eſt parler François que de parler ainſi ; neanmoins comme ils croyent qu'il eſt tousjours vray, que ce qui eſt bien dit d'une façon n'eſt pas mauvais de l'autre, ils trouvent bon de dire

auſſi *élever les yeux vers le Ciel*, & penſent enrichir noſtre langue d'une nouvelle phraſe ; mais au lieu de l'enrichir, ils la corrompent ; car ſon genie veut que l'on die *levez*, & non pas *élevez les yeux au Ciel*, & non pas *vers le Ciel*. Ils s'eſcrient encore, que ſi nous en ſommes creus, *Dieu ne ſera plus ſupplié*, mais *ſeulement prié*. Je ſouſtiens avec tous ceux qui ſçavent noſtre langue, que *ſupplier Dieu* n'eſt point parler François, & qu'il faut dire abſolument *prier Dieu*, ſans s'amuſer à raiſonner contre l'Uſage, qui le veut ainſi. *Quitter l'envie* pour *perdre l'envie*, ne vaut rien non plus.

Je ne me ſuis ſervy que de leurs exemples ; mais pour fortifier encore cette verité, qu'il n'eſt pas permis de faire ainſi des phraſes, je n'en allegueray qu'une, qui eſt que l'on dit *abonder en ſon ſens*, & non pas *abonder en ſon ſentiment*, quoy que *ſens* & *ſentiment* ne ſoient icy qu'une meſme choſe, & ainſi d'une infinité d'autres, ou pluſtoſt de toute la langue, dont on ſapperoit les fondemens, ſi cette façon de l'enrichir eſtoit recevable.

Enfin ils finiſſent leurs plaintes par ces mots, *qu'il n'en faut pas davantage pour vous convaincre, que vous n'eſtes pas dans la pureté du beau langage, que de vous ſervir d'une diction qui entre dans le ſtile d'un Notaire :* Les termes de l'art ſont tousjours fort bons & fort bien receus dans l'eſtenduë de leur juriſdiction, où les autres ne vaudroient rien ; & le plus habile Notaire de Paris ſe rendroit ridicule, & perdroit toute ſa pratique, s'il ſe mettoit dans l'eſprit de changer ſon ſtile, & ſes phraſes pour prendre celles de nos meilleurs Eſcrivains ; Mais auſſi que diroit-on d'eux s'ils eſcrivoient, *Iceluy*, *jaçoit que*, *ores que*, *pour & à icelle fin*, & cent autres ſemblables que les Notaires employent ? Ce n'eſt pas pourtant une conſequence, comme

ces Meſſieurs nous la veulent faire faire, que toutes les dictons qui entrent dans le ſtile d'un Notaire, ſoient mauvaiſes au contraire, la pluſpart ſont bonnes, mais on peut dire ſans bleſſer une profeſſion ſi neceſſaire dans le monde, que beaucoup de gens uſent de certains termes, qui ſentent le ſtile de Notaire, & qui dans les actes publics ſont trés-bons, mais qui ne valent rien ailleurs.

X.

1. Reſponſe à l'objection qu'on peut faire contre ces Remarques, ſur le changement de l'Uſage.

On m'objectera, que puis que l'Uſage eſt le maiſtre de noſtre langue, & que de plus il eſt changeant, comme il ſe voit par pluſieurs de mes Remarques, & par l'experience publique, ces Remarques ne pourront donc pas ſervir long-temps, parce que ce qui eſt bon maintenant, ſera mauvais dans quelques années, & ce qui eſt mauvais ſera bon. Je reſpons, & j'avouë, que c'eſt la deſtinée de toutes les langues vivantes, d'eſtre ſujetes au changement; mais ce changement n'arrive pas ſi à coup, & n'eſt pas ſi notable, que les Autheurs qui excellent aujourd'huy en la langue, ne ſoient encore infiniment eſtimez d'icy à vingt-cinq ou trente ans, comme nous en avons un exemple illuſtre en M. Coëffeteau, qui conſerve tousjours le rang glorieux qu'il s'eſt acquis par ſa Traduction de Florus, & par ſon Hiſtoire Romaine; quoy qu'il y ait quelques mots & quelques façons de parler, qui floriſſoient alors, & qui depuis ſont tombées comme les feüilles des arbres. Et quelle gloire n'a point encore Amyot depuis tant d'années, quoy qu'il y ait un ſi grand changement dans le langage? quelle obligation ne luy a point noſtre langue, n'y ayant jamais eu perſonne, qui en ait mieux ſceu le genie & le caractere que luy, ny qui ait uſé de mots, ny de phraſes ſi naturellement Françoiſes, ſans aucun meſlange des façons de parler des Provinces, qui corrompent tous les jours la pureté du vray langage François. Tous ſes

magazins & tous ſes threſors ſont dans les Oeuvres de ce grand homme, & encore aujourd'huy nous n'avons gueres de façons de parler nobles & magnifiques, qu'il ne nous ait laiſſées; & bien que nous ayons retranché la moitié de ſes phraſes & de ſes mots, nous ne laiſſons pas de trouver dans l'autre moitié preſque toutes les richeſſes dont nous nous vantons, & dont nous faiſons parade. Auſſi ſemble-t-il diſputer le prix de l'éloquence Hiſtorique avec ſon Autheur, & faire douter à ceux qui ſçavent parfaitement la langue Grecque & la Françoiſe, s'il a accreu ou diminué l'honneur de Plutarque en le traduiſant.

Que ſi l'on avoit eſgard à ce changement, en vain on travailleroit aux Grammaires & aux Dictionnaires *des langues vivantes*, & il n'y auroit point de Nation qui euſt le courage d'eſcrire en ſa langue, ny de la cultiver, ny nous n'aurions pas aujourd'huy ces Ouvrages merveilleux des Grecs & des Latins, puis que leur langue en ce temps-là n'eſtoit pas moins changeante que la noſtre, & que les autres vulgaires, teſmoin Horace.

Multa renaſcentur quæ jam cecidere, &c.

Mais quand ces Remarques ne ſerviroient que vingt-cinq ou trente ans, ne ſeroient-elles pas bien employées? & ſi elles eſtoient comme elles euſſent peu eſtre, ſi un meilleur Ouvrier que moy y euſt mis la main; combien de perſonnes en pourroient-elles profiter durant ce temps-là? Et toutefois je ne demeure pas d'accord, que toute leur utilité ſoit bornée d'un ſi petit eſpace de temps, non ſeulement parce qu'il n'y a nulle proportion entre ce qui ſe change, & ce qui demeure dans le cours de vingt-cinq ou trente années, le changement n'arrivant pas à la millieſme partie de ce qui demeure; 2. Mais à cauſe que je poſe des

2. *Que ces Remarques ſon en-*

nent beaucoup de principes, ou de maximes de nostre langue, qui ne sont point sujetes au changement.

principes qui n'auront pas moins de durée que nostre langue & nostre Empire ; Car il sera tousjours vray qu'il y aura un bon & un mauvais Usage, que le mauvais sera composé de la pluralité des voix, & le bon de la plus saine partie de la Cour, & des Escrivains du temps ; qu'il faudra tousjours parler & escrire selon l'Usage qui se forme de la Cour & des Autheurs, & que lors qu'il sera douteux ou inconnu, il en faudra croire les Maistres de la langue, & les meilleurs Escrivains. Ce sont des maximes à ne changer jamais, & qui pourront servir à la posterité de mesme qu'à ceux qui vivent aujourd'huy, & quand on changera quelque chose de l'Usage que j'ay remarqué ce sera encore selon ces mesmes Remarques que l'on parlera & que l'on escrira autrement que ces Remarques ne portent. Il sera tousjours vray aussi, que les Regles que je donne pour la netteté du langage ou du stile subsisteront, sans jamais recevoir de changement. Outre qu'en la construction Grammaticale les changemens y sont beaucoup moins frequens qu'aux mots & aux phrases.

A tout ce que je viens de dire en faveur de mes Remarques contre le changement de l'Usage, un de nos Maistres ajouste encore une raison, qui ne peut pas venir d'un esprit, ny d'une suffisance vulgaire. Il soustient que quand une langue a nombre & cadence en ses periodes, comme la Françoise l'a maintenant, elle est en sa perfection, & qu'estant venuë à ce point, on en peut donner des regles certaines, qui dureront tousjours. Il appuye son opinion sur l'exemple de la langue Latine, & dit que les regles que Ciceron a observées, & toutes les dictions & toutes les phrases dont il s'est servy, estoient aussi bonnes & aussi estimées du temps de Seneque, que quatre-vingts

ou

ou cent ans auparavant, quoy que du temps de Seneque on ne parlaſt pas comme au ſiecle de Ciceron, & que la langue fuſt extrémement deſcheuë. Mais comme il ſe rencontre en cela beaucoup de difficultez, qui demandent une longue diſcuſſion il n'appartient qu'à l'Autheur d'une érudition ſi exquiſe de les deſmeſler, & d'en avoir toute la gloire. Pour moy, c'eſt aſſez qu'il m'ait permis d'en toucher un mot en paſſant, & d'attacher cette piece comme un ornement à ma Preface.

XI. *S'il eſt vray que l'on puiſſe quelquefois faire des mots.*

Mais puis que j'ay reſolu de traiter à fond toute la matiere de l'Uſage, il faut voir s'il eſt vray, comme quelques-uns le croyent, qu'il y ait de certains mots qui n'ont jamais eſté dits, & qui neanmoins ont quelquefois bonne grace; mais que tout conſiſte à les bien placer. En voicy un exemple d'un des plus beaux & des plus ingenieux eſprits de noſtre ſiecle, à qui il devroit bien eſtre permis d'inventer au moins quelques mots, puis qu'il eſt ſi fertile & ſi heureux à inventer tant de belles choſes en toutes ſortes de ſujets, entre leſquels il y en a un d'une invention admirable, où il a dit,

Dedale n'avoit pas de ſes rames plumeuſes
Encore traverſé les ondes eſcumeuſes.

Il a fait ce mot *Plumeuſes*, qui n'a jamais eſté dit en noſtre langue; il eſt vray que ce n'eſt pas un mot tout entier, mais ſeulement allongé, puis que d'un mot receu *plume*, il a fait *plumeux*, ſuivant le conſeil du Poëte, dont nous avons dèsja parlé,

Licuit, ſempérque licebit, &c.

Et certainement il l'a ſi bien placé, que s'il en faut recevoir quelqu'un, celuy-cy merite ſon paſſeport. Mais avec tout cela je me contente de ne point blaſmer ceux, qui ont ces belles hardieſſes, ſans les vouloir imiter, ny

les conſeiller aux autres, noſtre langue les ſouffrant moins que langue du monde, & eſtant certain qu'on ne les ſçauroit ſi bien mettre en œuvre, que la pluſpart ne les condamnent. Il n'eſt permis à qui que ce ſoit de faire de nouveaux mots, non pas meſme au Souverain ; de ſorte que M. Pomponius Marcellus eut raiſon de reprendre Tibere d'en avoir fait un, & de dire qu'il pouvoit bien donner le droit de Bourgeoiſie Romaine aux hommes, mais non pas aux mots, ſon authorité ne s'eſtendant pas juſques-là. Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit vray, que ſi quelqu'un en peut faire qui ait cours, il faut que ce ſoit un Souverain, ou un Favori, ou un principal Miniſtre, non pas que de ſoy pas un des trois ait ce pouvoir, comme nous venons de dire avec ce Grammairien Romain ; mais cela ſe fait par accident, à cauſe que ces ſortes de perſonnes ayant inventé un mot, les Courtiſans le recuëillent auſſi-toſt, & le diſent ſi ſouvent, que les autres le diſent auſſi à leur imitation ; tellement qu'enfin il s'eſtablit dans l'Uſage, & eſt entendu de tout le monde ; Car puis qu'on ne parle que pour eſtre entendu, & qu' un mot nouveau, quoy que fait par un Souverain, n'en eſt pas d'abord mieux entendu pour cela, il s'enſuit qu'il eſt auſſi peu de miſe & de ſervice en ſon commencement, que ſi le dernier homme de ſes Eſtats l'avoit fait. Enfin j'ay oüy dire à un grand homme, qu'il eſt juſtement des mots, comme des modes. Les Sages ne ſe hazardent jamais à faire ny l'un ny l'autre ; mais ſi quelque temeraire, ou quelque bizarre, pour ne luy pas donner un autre nom, en veut bien prendre le hazard, & qu'il ſoit ſi heureux qu'un mot, ou qu'une mode qu'il aura inventée, luy reüſſiſſe ; alors les Sages qui ſçavent qu'il faut parler & s'habiller comme les autres, ſuivent non pas, à le bien prendre, ce que le

temeraire a inventé ; mais ce que l'Uſage a receu, & la bizarrerie eſt égale de vouloir faire des mots & des modes, ou de ne les vouloir pas recevoir aprés l'approbation publique. Il n'eſt donc pas vray qu'il ſoit permis de faire des mots, ſi ce n'eſt qu'on veüille dire, que ce que les Sages ne doivent jamais faire, ſoit permis. Cela s'entend des mots entiers ; car pour les mots allongez ou derivez, c'eſt autre choſe ; on les ſouffre quelquefois, comme j'ay dit ſuivant le ſens d'Horace, & le bel exemple que j'en ay donné.

XII.

1. Pourquoy l'Autheur n'a point voulu obſerver d'ordre en ces Remarques.

1. Peut-eſtre qu'on trouvera eſtrange, que je n'aye obſervé aucun ordre en ces Remarques, n'y ayant rien de ſi beau ny de ſi neceſſaire que l'ordre en toutes choſes ; mais n'eſt-il pas vray que ſi j'euſſe obſervé celuy qu'on appelle Alphabetique, on euſt eſté content ? Et la Table ne le fait-elle pas ? & encore avec plus d'avantage, puis que non ſeulement elle reduit à l'ordre de l'Alphabet tout le texte des Remarques, qui eſt tout ce qu'on euſt demandé ; mais auſſi toutes les choſes principales qu'elles contiennent, qui eſt ce qu'on n'auroit pas eu ſans la Table. Outre que cet ordre Alphabetique ne produit de ſoy autre choſe, que de faire trouver les matieres plus promptement ; c'eſt pourquoy il a tousjours eſté eſtimé le dernier de tous les ordres, qui ne contribuë rien à l'intelligence des matieres que l'on traite ; Et de fait pour en donner un exemple tout viſible, entendroit-on mieux la remarque que je fais ſur ce mot *amour*, & celle que je fais ſur la prépoſition *avec*, s'ils eſtoient tous deux rangez ſous une meſme lettre ? ont-ils quelque choſe de commun enſemble, ſi ce n'eſt de commencer par une meſme lettre, qui n'eſt rien ?

Mais on me dira, qu'il y avoit une autre eſpece d'ordre à garder plus raiſonnable & plus utile, qui eſtoit de

ranger toutes ces Remarques ſous les neuf parties de l'Oraiſon, & de mettre enſemble premierement les articles, puis les noms, puis les pronoms, les verbes, les participes, les adverbes, les prépoſitions, les conjonctions, & les interjections. Je reſpons que je ne nie pas que cet ordre ne ſoit bon, & ſi l'on juge qu'il ſoit plus commode ou plus profitable au Lecteur, il ne ſera pas mal aiſé par une ſeconde Table, & par une ſeconde impreſſion d'y reduire ces Remarques, quoy que pour en parler ſainement, il ne ſerviroit qu'à ceux qui ſçavent la langue Latine, & par conſequent toutes les parties de la Grammaire; car pour les autres qui n'ayant point eſtudié ne ſçauront ce que c'eſt que de toutes les parties de l'Oraiſon, tant s'en faut que cet ordre leur agreaſt, ny leur donnaſt aucun avantage, qu'il pourroit les effaroucher, & leur faire croire qu'ils n'y comprendroient rien, quoy qu'en effet elles ſoient, ce me ſemble, conceuës d'une ſorte, que les femmes & tous ceux qui n'ont nulle teinture de la langue Latine en peuvent tirer du profit. C'eſt pourquoy j'y ay meſlé beaucoup moins d'érudition que la matiere n'en euſt pû ſouffrir, & encore a-ce eſté par l'avis de mes amis, & d'une façon que le Latin, ny le Grec ne troublent point le François. Et certainement ſi j'avois eu à faire une Grammaire, je confeſſe que je ne l'aurois deu ny peu faire autrement, que dans l'ordre des parties de l'Oraiſon, à cauſe de la dépendance qu'elles ont l'une de l'autre par un certain ordre fondé dans la nature, & non point arrivé par hazard, comme Scaliger le Pere l'a admirablement demonſtré.

Mais comme je n'ay eu deſſein que de faire des Remarques, qui ſont toutes deſtachées l'une de l'autre, & dont l'intelligence ne dépend nullement, ny de celles qui précedent, ny de celles qui ſuivent, la liaiſon ny euſt

ſervy que d'embarras, & j'euſſe bien pris de la peine pour rendre mon travail moins agreable, & moins utile; car il eſt certain que cette continuelle diverſité de matieres recrée l'eſprit, & le rend plus capable de ce qu'on luy propoſe, ſur tout quand la brieveté y eſt jointe, comme icy, & qu'on eſt aſſeuré que chaque Rẽmarque fait ſon effet.

2. Aprés tout, il y a une certaine confuſion qui a ſes charmes, auſſi bien que l'ordre; toutefois je ne tiens pas que ce ſoit une confuſion qu'un meſlange de diverſes choſes, dont chacune ſubſiſte ſeparément.

2. Qu'il y a grande difference entre un meſlange de diverſes choſes & une confuſion.

J'ay eu encore une autre raiſon qui m'a obligé de n'obſerver point d'ordre, je ne la veux point diſſimuler. C'eſt que n'ayant pas achevé ces Remarques, quand ceux qui ont tout pouvoir ſur moy, m'ont fait commencer à les mettre ſous la preſſe, j'ay eu moyen d'en ajouſter touſjours de nouvelles, ce que je n'euſſe pû faire ſi j'euſſe ſuivy l'un des deux ordres, dont je viens de parler; Mais certainement quand tout auroit eſté achevé, je n'aurois pas laiſſé de les donner avec cet agreable meſlange, pour les raiſons que j'ay dites.

XIII.

1. On m'objectera encore que toutes les fautes que je remarque, je les attribuë à nos bons Autheurs, & qu'ainſi il n'y en a donc point ſelon moy, qui en ſoit exempt! Je l'avouë avec tout le reſpect qui leur eſt deu, & je ne crois pas, que comme ce ſont tous d'excellens hommes, il y en ait un ſeul qui prétende, s'il eſt encore vivant, ou qui ait prétendu s'il ne l'eſt plus d'eſtre impeccable en cette matiere, non plus qu'aux autres, ce ſeroit leur faire grand tort de penſer qu'ils euſſent ce ſentiment d'eux meſmes,

1. D'où vient qu'il n'y a point de faute corrigée dans ces Remarques, qui ne ſoit attribuée à quelque bon Autheur.

Magni homines ſunt, homines tamen

Les uns pechent en ſe ſervant d'une locution *du mauvais*

2. En combien de façons diff-

rentes il peut arriver aux meilleurs Autheurs de faire des fautes.

Vſage, croyant qu'elle ſoit *du bon*, & c'eſt la faute la plus ordinaire qui ſe commette; les autres, comme j'ay dit, par une certaine inclination qu'ils ont à uſer de certains mots, & de certaines phraſes, que tous les autres deſaprouvent; ou bien par une averſion qu'ils ont pour d'autres mots, ou d'autres termes qui ſont bons, & que tout le monde approuve; les autres par negligence; les autres pour ne ſçavoir pas tous les ſecrets de la langue; car qui ſe peut vanter de les ſçavoir? Et les autres par une authorité qu'ils croyent que leur reputation leur a acquiſe, s'attachent, comme j'ay dit, à leur propre ſentiment contre l'opinion commune. 3. C'eſt pourquoy j'ay tousjours creu, qu'il n'y avoit point de meilleur remede pour ne point faire de faute, ou pluſtoſt pour n'en gueres faire, que de communiquer ce que l'on eſcrit, avant que de le mettre au jour. Mais quand je dis *communiquer*, je l'entens de la bonne ſorte, que ce ſoit pour chercher la cenſure & non pas la loüange, quoy qu'il ſoit également juſte de donner & de recevoir l'un & l'autre quand ils ſont bien fondez. Il eſt vray que pour cela il faut s'addreſſer à des perſonnes intelligentes & fidelles, & les prier avec autant de ſincerité, qu'ils en doivent avoir à dire franchement leur avis; car que ſert de diſſimuler? il y a encore plus de gens qui donnent leur avis avec franchiſe, qu'il n'y en a qui le demandent de cette ſorte. Je ne voudrois pas que le Cenſeur oüiſt lire; mais qu'il leuſt luy-meſme; la cenſure des yeux comme chacun ſçait, eſtant bien plus exacte & plus aſſeurée que celle de l'oreille, à qui il eſt trés-aiſé d'impoſer, ny qu'on leuſt en compagnie; mais chacun à part. 4. Et quand ceux que j'aurois conſultez me diroient leur avis, ſi je voyois qu'ils euſſent raiſon de me reprendre, je paſſerois franchement condam-

3. Le moyen abſolument neceſſaire dont les Autheurs ſe doivent ſervir pour ne faire point de faute, ou pluſtoſt pour n'en gueres faire.

4. Comment il faut uſer des avis de ceux que l'on conſulte.

nation ; car un homme du meſtier, s'il n'eſt bien preoccupé & aveuglé de l'amour propre, connoiſt auſſitoſt s'il a tort ; que ſi l'on croyoit avoir la raiſon de ſon coſté, il ne la faut pas abandonner par une laſche complaiſance, mais s'enquerir d'autres perſonnes capables, & ſi pluſieurs nous condamnent, quelque bonne opinion que nous ayons de noſtre ſentiment, il y faut renoncer & ſe ſouſmettre à celuy d'autruy. C'eſt comme j'en ay uſé dans ces Remarques ; car encore que j'aye eſté trés-fidelle & trés-religieux à rapporter la verité, c'eſt à dire à ne decider jamais aucun doute, qu'aprés avoir verifié avec des ſoins & des perquiſitions extraordinaires, que c'eſtoit le ſentiment & l'Uſage de la Cour, des bons Autheurs, & des gens ſçavans en la langue, & que d'ailleurs je ſerois coupable d'une laſche impoſture envers le public, de vouloir faire paſſer mes opinions particulieres, ſi j'en avois, au lieu des opinions generales & receuës aux trois tribunaux que je viens de nommer ; ſi eſt-ce que je n'ay pas laiſſé de communiquer ces obſervations à diverſes perſonnes, qui poſſedent en un haut degré les deux qualitez que j'ay dites. Les uns en ont veu une partie, les autres une autre ; mais il y en a trois qui ont pris la peine de les voir toutes, & qui au milieu de leurs doctes occupations, ou de leurs plus grandes affaires, n'ayant point d'heure qui ne leur ſoit précieuſe, ont bien voulu en donner pluſieurs à l'examen de ce Livre.

XIV.

1. Que ce n'eſt pas de ſon chef, que celuy qui a fait ces Remarques reprend les Autheurs, qu'il ne fait que rapporter la cenſure generale.

Mais pour revenir aux Autheurs que ces Remarques reprennent, le Lecteur ſe ſouviendra, s'il luy plaiſt, de ce que je ſuis contraint de repeter pluſieurs fois. 1. Que ce n'eſt point de mon chef que je prens la liberté de reprendre ces excellens hommes, mais que je rapporte ſimplement le *bon Uſage*, où je ne contribuë rien, ſi ce n'eſt de faire voir

2. *Qu'aucun de ceux qui ſont repris, mort ou vivant, n'eſt nommé dans ces Remarques.*

voir qu'un bon Autheur y a manqué, & qu'il ne le faut pas ſuivre. 2. Au reſte dans ces reprehenſions, je ne nomme ny ne deſigne jamais aucun Autheur ny mort, ny vivant ; En ſervant le public je ne voudrois pas nuire aux particuliers que j'honore. 3. Mais auſſi il ne faut pas croire que je me forge des fantoſmes pour les combattre, je ne reprens pas une ſeule faute qui ne ſe trouve dans un bon Eſcrivain, & quelquefois en laiſſant la faute je change les mots, pour empeſcher qu'on ne connoiſſe l'Autheur. 4. Auſſi ces Remarques ne ſont pas faites contre les fautes groſſieres, qui ſe commettent dans les Provinces, ou dans la lie du peuple de Paris ; elles ſont preſque toutes choiſies & telles, que je puis dire ſans vanité, puis que ce n'eſt pas moy qui prononce ces Arreſts, mais qui les rapporte ſeulement, qu'il n'y a perſonne à la Cour, ny aucun bon Eſcrivain, qui n'y puiſſe apprendre quelque choſe, & que comme j'ay dit, qu'il n'y en avoit point qui ne fiſt quelque faute il n'y en a point auſſi qui n'y trouve à profiter. Moy-meſme qui les ay faites, ay plus beſoin que perſonne, comme plus ſujet à faillir, de les relire ſouvent, & mon Livre eſt ſans doute beaucoup plus ſçavant que moy ; car il faut que je rediſe encore une fois, que ce n'eſt pas de mon fonds, que je fais ce preſent au public ; mais que c'eſt le fond de *l'Uſage*, s'il faut ainſi dire, que je diſtribuë dans ces Remarques.

3. *Que neanmoins l'Autheur des Remarques ne reprend aucune faute, qui ne ſe trouve dans de bons ouvrages.*

4. *Que c'eſt une verité & non pas une vanité de dire, qu'il n'y a perſonne qui ne puiſſe profiter de ces Remarques.*

XV.

1. *Qu'il n'y a que les morts qu'on loüe, qui ſont nommez dans ces Remarques, & qu'on ne fait que deſigner les vivans.*

1. Je nomme les morts quand je les louë, mais non pas les perſonnes vivantes, de peur de leur attirer de l'envie, ou de paſſer pour flateur ; je me contente de les deſigner, & quoy que ce ſoit d'une façon qu'on ne laiſſe pas de les reconnoiſtre à travers ce voile, il ſert tousjours à ſoulager leur pudeur, & à rendre la loüange moins ſuſpecte & de meilleure grace.

2. Il m'importe auſſi que l'on ſçache, que je n'ay point affecté la loüange de certaines perſonnes particulieres, mais parlé ſeulement de celles, qui ſe ſont comme preſentées devant moy, ou qui ſont comme nées dans mon ſujet, & que je ne pouvois non plus refuſer, qu'appeller les autres, qui n'y avoient que faire. Ceux qui y prendront garde, verront que je n'ay point mandié ces occaſions, & que je n'ay fait que les recevoir.

2. Qu'on n'y a point affecté la loüange de certaines perſonnes, ſi le ſujet ne les a preſentées.

3. J'ay traité differemment les Autheurs anciens, & ceux de noſtre temps, pour obſerver moy-meſme ce que je recommande tant aux autres, qui eſt de ſuivre l'Uſage. Par exemple, je dis tousjours *Amyot*, & tousjours *M. Coëffeteau*, & *M. de Malherbe*, quoy qu'Amyot ait eſté Eveſque auſſi bien que M. Coëffeteau: Car puis que tout le monde dit & eſcrit *Amyot*, & que l'on parle ainſi de tous ceux qui n'ont pas eſté de noſtre temps, ce ſeroit parler contre l'Uſage, de mettre *Monſieur* devant; mais pour ceux que nous avons veûs, & dont la memoire eſt encore toute fraiſche parmy nous, comme M. Coëffeteau, & M. de Malherbe, nous ne les ſçaurions nommer autrement ny en parlant, ny en eſcrivant, que comme nous avions accouſtumé de les nommer durant leur vie, & ainſi je me ſuis conformé en l'un & en l'autre à noſtre Uſage.

3. Pourquoy les Autheurs anciens & modernes ſont traitez differemment dans ces Remarques.

Au reſte il y avoit beaucoup d'autres choſes, dont je pouvois enrichir cette Preface, qui euſt eſté un champ bien ample à un homme éloquent pour acquerir de l'honneur; Car premierement que n'euſt-il point dit de l'excellence de la parole, ou prononcée, ou eſcrite, & des merveilles de l'éloquence, dont la pureté & la netteté du langage ſont les fondemens? N'euſt-il pas fait voir que les plus belles penſées & les plus grandes actions des hommes mourroient avec eux, ſi les Eſcrivains ne les rendoient

immortelles ; mais que ce divin pouvoir n'eſt donné qu'à ceux qui eſcrivent excellemment, puis qu'il ſe faut ſçavoir immortaliſer ſoy-meſme pour immortaliſer les autres, & qu'il n'eſt point de plus courte vie, que celle d'un mauvais livre? Aprés deſcendant du general au particulier de noſtre langue ne l'euſt-il pas conſiderée en tous les eſtats differens où elle a eſté ? N'euſt-il pas dit depuis quel temps elle a commencé à ſortir comme d'un Caos, & à ſe deffaire de la barbarie, qui l'a tenuë durant tant de Siecles dans les tenebres, ſans qu'elle nous ait laiſſé aucun monument des memorables actions de nos Gaulois, que nous n'avons ſceües que par nos ennemis? Il eſt vray que nous pouvons dire, que ces glorieux teſmoignages ſortis d'une bouche ennemie ſont plus certains, & que ces Grands hommes avoient tant de ſoin de bien faire, qu'ils ne ſe ſoucioient gueres de bien parler, ny de bien eſcrire. N'euſt-il pas repreſenté noſtre langue comme en ſon berceau, ne faiſant encore que begayer, & enſuite ſon progrés, & comme ſes divers âges, juſqu'à ce qu'enfin elle eſt parvenuë à ce comble de perfection, où nous la voyons aujourd'huy ? Il euſt bien osé la faire entrer en comparaiſon avec les plus parfaites langues du monde, & luy faire prétendre pluſieurs avantages ſur les vulgaires les plus eſtimées. Il luy euſt oſté l'ignominie de la pauvreté, qu'on luy reproche ; & parmy tant de moyens qu'il euſt eu de faire paroiſtre ſes richeſſes, il euſt employé les Traductions des plus belles pieces de l'Antiquité, où nos François égalent ſouvent leurs Autheurs, & quelquefois les ſurpaſſent. Les Florus, les Tacites, les Ciserons meſmes, & tant d'autres ſont contraints de l'avoüer, & le grand Tertullien s'eſtonne, que par les charmes de noſtre éloquence on ait ſceu transformer ſes rochers & ſes eſpines en des jardins delicieux. Il

ne faut donc plus accuſer noſtre langue, mais noſtre genie, ou pluſtoſt noſtre pareſſe, & noſtre peu de courage, ſi nous ne faiſons rien de ſemblable à ces chef-d'œuvres, qui ont ſurveſcu tant de Siecles, & donné tant d'admiration à la poſterité. Aprés cela il euſt encore fait voir, qu'il n'y a jamais eu de langue, où l'on ait eſcrit plus purement & plus nettement qu'en la noſtre, qui ſoit plus ennemie des équivoques & de toute ſorte d'obſcurité, plus grave & plus douce tout enſemble, plus propre pour toutes ſortes de ſtiles; plus chaſte en ſes locutions, plus judicieuſe en ſes figures, qui aime plus l'élegance & l'ornement, mais qui craigne plus l'affectation. Il euſt fait voir comme elle ſçait temperer ſes hardieſſes avec la pudeur & la retenuë qu'il faut avoir, pour ne pas donner dans ces figures monſtrueuſes, où donnent aujourd'huy nos voiſins, dégenerans de l'éloquence de leurs Peres. Enfin il euſt fait voir, qu'il n'y en a point qui obſerve plus le nombre & la cadence dans ſes periodes, que la noſtre, en quoy conſiſte la veritable marque de la perfection des langues. Il n'euſt pas oublié l'Eloge de cette illuſtre Compagnie qui doit eſtre comme le Palladium de noſtre langue, pour la conſerver dans tous ſes avantages & dans ce floriſſant eſtat où elle eſt, & qui doit ſervir comme de digue contre le torrent du mauvais Uſage, qui gagne tousjours ſi l'on ne s'y oppoſe. Mais comme toutes ces belles matieres veulent eſtre traitées à plein fond, & avec apparat, il y auroit eu dequoy faire un juſte volume, pluſtoſt qu'une Preface. La gloire en eſt reſervée toute entiere à une perſonne qui médite depuis quelque temps noſtre Rhetorique, & à qui rien ne manque pour executer un ſi grand deſſein; Car on peut dire qu'il a eſté nourri & eſlevé dans Athenes, & dans Rome, comme dans Paris, & que tout

ce qu'il y a d'excellens hommes dans ces trois fameuſes Villes a formé ſon éloquence. C'eſt celuy que j'ay voulu deſigner ailleurs, quand je l'ay nommé l'un des grands ornemens du Barreau, auſſi bien que de l'Académie, & que j'ay dit, que ſa langue & ſa plume ſont également éloquentes. C'eſt celuy qui doit eſtre ce Quintilien François, que j'ay ſouhaité à la fin de mes Remarques. Le ſçachant j'aurois eſté bien temeraire de m'engager dans cette entrepriſe, qui d'ailleurs ſurpaſſe mes forces, & demande plus de loiſir que je n'en ay. Outre que ces choſes, quoy qu'excellentes & rares, ne ſont pas neanmoins ſi peu connuës, ny ſi neceſſaires à mon ſujet, que celles que j'ay dites de l'Uſage, ſans leſquelles mes Remarques ne ſçauroient eſtre bien entenduës, ny par conſequent faire l'effet que je me ſuis proposé pour l'utilité publique, & pour l'honneur de noſtre langue.

OBSERVATIONS DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE SUR LES REMARQUES DE M. DE VAUGELAS

REMARQUE.

Heros, heroine, heroïque.

EN ce mot *Heros* la lettre *h*, eſt aſpirée, & non pas müette, c'eſt à dire que l'on dit *le heros*, & non pas *l'heros*, contre la regle generale, qui veut que tous les mots François qui commencent par *h*, & qui viennent du Latin, où il y a auſſi une *h*, au commencement,

n'aſpirent point leur *h*. Par exemple *honneur* vient d'*honor*; on dit donc *l'honneur*, & non pas *le honneur*: *heure* vient d'*hora* ; on dit donc *l'heure*, & non pas *la heure*, & ainſi des autres. Par cette regle il faudroit dire *l'heros*, & non pas *le heros*, parce qu'il vient du Latin qui l'eſcrit avec une *h*, & il n'importe pas que les Latins l'ayent pris des Grecs, il ſuffit que les Latins le diſent ainſi auſſi bien qu'*hora*, qui eſt Grec & Latin tout enſemble. Neantmoins cette regle infaillible preſqu'en tous les autres mots ſouffre exception en celuy-cy, & il faut dire *le heros*. La curioſité ne ſera pas peut-eſtre deſagréable, de ſçavoir d'où peut proceder cela ; car bien qu'il ſoit vray qu'il n'y a rien de ſi bizarre que l'Uſage qui eſt le maiſtre des langues vivantes ; ſi eſt-ce qu'il ne laiſſe pas de faire beaucoup de choſes avec raiſon ; & où il n'y a point de raiſon comme icy, il y a quelque plaiſir d'en chercher la conjecture. C'eſt à mon avis, que ce mot *heros*, quand on a commencé à le dire, n'eſtoit guere entendu que des Sçavants ; & parce qu'il a une grande reſſemblance avec *heraut*, qui eſt un mot de tout temps fort uſité, on a pris aiſément l'un pour l'autre : Ainſi tout le monde ayant accouſtumé de prononcer *le heraut*, & non pas *l'heraut*, il y a grande apparence que ceux qui ne ſçavoient pas ce que c'eſtoit que *heros*, & qui faiſoient ſans doute le plus grand nombre, ont pris le change, & ont prononcé *heros* comme *heraut*, croyant que ce n'eſtoit qu'une meſme choſe, ou qu'il luy reſſembloit ſi fort qu'il n'y falloit point mettre de difference pour la prononciation. Et de fait il ſe trouve des gens, qui parlant du *Heros* d'un Roman, ou d'un Poëme heroïque, l'appellent *le heraut*. Ce qui confirme fort cette conjecture, c'eſt qu'*heroïne* & *heroique*, ſe prononcent d'une façon toute contraire, & comme l'on dit, *le heros*, on dit

l'heroïne, & *l'heroïque*, la meſme lettre *h*, eſtant aſpirée en *heros*, & müette en *heroïne* & *heroïque*. Cette contrarieté ſi eſtrange procede apparemment de ce que la reſſemblance que *heraut* a avec *heros*, ne s'eſt pas rencontrée avec *heroïne* & *heroïque*, qui d'ailleurs n'ont point d'autres mots qui leur reſſemblent, auſquels l'*h* ſoit aſpirée, comme le mot de *heraut* reſſemble à celuy de *heros*.

Il s'eſt rencontré encore une choſe aſſez plaiſante pour authoriſer la prononciation irréguliere de *heros*; c'eſt qu'au pluriel, ſi on le prononçoit ſelon la regle, & que l'on ne fiſt pas l'*h* aſpirante, on feroit une faſcheuſe & ridicule équivoque, & il n'y auroit point de difference entre ces deux prononciations, *les heros* de l'Antiquité & *les zeros* de chiffre.

OBSERVATION.

LA regle que M. de Vaugelas eſtablit touchant les mots François qui commencent par une *h* qui n'eſt point aſpirée, quand ils viennent de mots Latins qui en ont une au commencement, reçoit ſi peu d'exceptions, qu'elle doit eſtre regardée en quelque façon comme generale. On ne trouve guere que ceux-cy qui ne ſoient point dans la regle *Heros*, *hennir*, *haleter*, *harpie*, *hergne*, *heſiter* & *harenc* qui viennent de *heros*, *hinnire*, *halare*, *harpia*, *hernia*, *heſitare* & *halec* Ce dernier, ſelon quelques-uns, vient de l'Allemand *Hareng*. On a balancé ſur *heſiter*, à cauſe de l'authorité de quelques bons Ecrivains qui l'ont employé avec un *h* müette, & qui ont écrit, *je n'heſite point*. Il y en a eu meſme qui ont creu que la liberté de la converſation authoriſoit cette *h* müette & qu'on pouvoit prononcer. *Nous heſitons*, *vous heſitez*, en faiſant ſentir l'*S* des nominatifs *nous* & *vous*, comme on le fait lorſqu'on prononce, *nous honorons*, *vous honorez*, mais l'avis contraire a prevalu. Cette prononciation a paru vicieuſe, & on eſt demeuré d'accord qu'il faut prononcer, *nous heſitons*, *vous heſitez*, de la meſme maniere qu'on prononce *nous hazardons*, *vous hazardez*, *nous parlons*, *vous parlez*, c'eſt à dire, ſans qu'on faſſe ſentir l'*S* de *nous* & de *vous*. On ne touche point à la conjecture de M. de

Vaugelas qui croit que *heros* reſſemblant fort à *herdut*, mot uſité de tout temps, on a confondu ces deux mots en ſorte que l'on n'a point mis de difference entre l'un & l'autre pour la prononciation. La raiſon de l'équivoque qui ſe trouveroit entre *les heros* & *les zeros* du chifre, ſi on prononçoit *les heros* en liant l'*S* de l'article avec *heros* pour n'en point aſpirer l'*h*, n'a pas paru juſte, non ſeulement parce que les noms terminez en *O*, comme *zero*, *numero* & *qui pro quo* ne prennent point d'*S* au pluriel, & ont leur derniere ſyllabe breve ; mais à cauſe qu'en general les noms de chifre s'écrivent ſans *S* au pluriel ; ainſi il faut dire, *deux zero*, *deux un*, *deux quatre*, *deux ſept* & *deux huit*, & non pas *deux zeros*, *deux uns*, *deux quatres*, *deux ſepts & deux huits*.

L'*H* eſt müette dans *heroïne* & dans *heroïque*, quoy qu'elle ſoit aſpirée dans le mot *heros* qui n'eſt pas le ſeul où cela ſe trouve ; le verbe *haleter* qui vient du Latin *halare*, a l'*h* aſpirée, le nom ſubſtantif *haleine*, a l'*h* müette.

REMARQUE.

Periode.

CE mot eſt maſculin quand il ſignifie le plus haut point, ou la fin de quelque choſe, comme *monté au periode de la gloire*, *juſqu'au dernier periode de ſa vie* ; mais il eſt feminin quand il veut dire une partie de l'oraiſon qui a ſon ſens tout complet, *une belle periode*, *des periodes nombreuſes*.

OBSERVATION.

CE mot *periode* qui eſt maſculin dans la premiere ſignification que luy donne M. de Vaugelas, eſt feminin, non ſeulement dans la ſeconde ſignification que marque M. de Vaugelas, mais auſſi toutes les fois qu'il eſt employé pour ſignifier revolution. En ce ſens, il ſe dit proprement du cours que fait un Aſtre pour revenir au meſme point dont il eſtoit parti. Ainſi on dit *la Periode Solaire*, *la Periode Lunaire* auſſi bien que *la Periode Julienne*, en termes de Chronologie. Periode eſt encore feminin quand on s'en ſert en parlant des fievres qui reviennent en de certains temps fixes. *Les fievres intermittentes ont leurs periodes reglées.*

REMARQUE.

Quelque.

CE mot eſt quelquefois adverbe, & par conſequent indéclinable. Il ſignifie alors *environ.* Il ne faut donc point y adjouſter d'*S*, quand il eſt joint avec des pluriels, comme il faut dire, *Ils eſtoient quelque cinq cens hommes*, & non pas *quelques cinq cens :* car là il n'eſt point pronom, mais adverbe.

OBSERVATION.

CEtte remarque eſt tres-vraye, mais *quelque* adverbe ne ſignifie pas tousjours environ, il veut dire encore la meſme choſe que le *quantumvis* ou le *quantumlibet* des Latins, comme M. de Vaugelas l'a obſervé dans une autre de ſes Remarques qui a pour titre, *Quelque riches qu'ils ſoient, quelque belles qu'on les trouve*, ſans *s* au mot *quelque*, & non pas *quelques riches*, *quelques belles*, en faiſant quelques pluriels. La regle ne reçoit point de difficulté quand *quelque* eſt devant des noms adjectifs. Alors il eſt adverbe & non pas pronom ; mais il eſt pronom quand il precede immediatement un ſubſtantif pluriel, & en ce cas il prend l'*s*. Ainſi il faut dire *quelques richeſſes qu'il poſſede* avec une *s* au mot *quelque*, & non pas *quelque richeſſes* ſans *s*. C'eſt ce qui a eſté encore fort bien obſervé par M. de Vaugelas. Quelqu'un de la Compagnie a voulu faire une exception à cette regle. Il a dit qu'il eſtoit perſuadé que quand le mot *quelque* ſe trouvoit devant des adjectifs, ſuivis immediatement de leurs ſubſtantifs, il eſtoit pronom, & non pas adverbe, & qu'il falloit dire, *quelques grands biens qu'il poſſede*, *quelques belles qualitez qu'il ait*, en écrivant *quelques* avec un *s* comme un pronom pluriel. On a rejetté ce ſentiment en diſant qu'en toutes ces ſortes de phraſes, il falloit avoir ſeulement égard à l'idée de *quantumcumque* qu'elles portoient dans l'eſprit, en ſorte que *quelque grands biens qu'il poſſede*, vouloit tousjours dire, quelque grands que ſoient les biens qu'il poſſede. Un autre Académicien a demandé s'il y avoit de la difference entre ces deux phraſes. *Quelques paroles deſobligeantes que vous m'ayez dites*, & *quelque deſobligeantes paroles que vous m'ayez dites.*

On a respondu que l'arrangement de ces deux mots, *paroles & desobligeantes*, y en mettoit ; & que quand ce substantif *paroles*, precedoit l'adjectif *desobligeantes*, ce mot *quelques* estoit pronom selon la regle, que cette phrase, *quelques paroles desobligeantes que vous m'ayez dites*, signifioit, à quelque point de dureté que vous ayez porté les paroles que vous m'avez dites, au lieu que celle-cy, *Quelque desobligeantes paroles que vous m'ayez dites*, faisoit entendre, Quelque dures, quelque desobligeantes que soient les paroles que vous m'avez dites. Ainsi il a esté decidé à la pluralité des suffrages que la regle de *quelque*, adverbe devant les adjectifs pluriels, & de *quelque* pronom devant les substantifs aussi pluriels, n'a aucune exception.

REMARQUE.

Ce qu'il vous plaira.

IL faut dire ainsi, & non pas, *ce qui vous plaira*, & pour preuve, mettons un pluriel devant & disons, *Je vous rendray tous les honneurs qu'il vous plaira*, personne ne doute que ce ne soit bien parler, & toutefois si au lieu de *qu'il*, nous mettions *qui*, comme font plusieurs, & de nos meilleurs Escrivains, il est certain qu'il faudroit dire, *Je vous rendray tous les honneurs qui vous plairont*, ce qui seroit ridicule. On dit, *ce qu'il vous plaira*, parce qu'on y sous entend des paroles, que l'on supprime par élegance, comme quand je dis, *Je vous rendray tous les honneurs qu'il vous plaira*, il y faut sous-entendre ces mots, *que je vous rende*. Et ainsi en tous les autres endroits où l'on se sert de cette façon de parler, *Je fais tout ce qu'il vous plaist*, on sous-entend, *que je fasse* ; car outre qu'il est plus élegant de le supprimer, il seroit importun d'y adjouster tousjours cette queuë, dans un usage aussi frequent, qu'est celuy dece terme de courtoisie & de civilité.

OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette remarque.

REMARQUE.

Propreté, & non pas *Proprieté.*

PRoprieté eſt bon pour ſignifier le *proprietas* des Latins; mais il ne vaut rien, pour dire, *le ſoin que l'on a de la netteté, de la bienſeance, ou de l'ornement en ce qui regarde les habits, les meubles, ou quelque autre choſe que ce ſoit.* Il faut appeller cela *propreté*, & non pas *proprieté.* Et ce n'eſt pas ſeulement pour mettre de la difference entre *proprieté* & *propreté*, qui ſignifient deux choſes ſi eſloignées, car il eſt aſſez ordinaire en toutes langues, qu'un meſme mot ſignifie deux ou pluſieurs choſes, mais c'eſt parce que *proprieté* eſt un mot qui vient du Latin *proprietas*, au lieu que *propreté* n'en vient point, (car *proprietas* ne ſignifie jamais cela) mais vient de ſon adjectif *propre*, qui dans la ſignification de *net*, ou d'*ajuſté*, eſt un mot purement François, duquel adjectif ſe forme *propreté*, comme *ſaleté* ſe forme de *ſale*, & *pauvreté* de *pauvre.* Je ſçay bien que quelques-uns croyent que *propre* d'où vient *proprieté*, eſt pris du Latin *proprius* figurément, comme ſi l'on vouloit dire, que d'apporter à chaque choſe la bienſeance qui luy eſt propre & convenable, a donné lieu d'appeller *propres* toutes les choſes, où cette bienſeance ſe rencontre; mais cela eſt trop ſubtil, & trop recherché. Quoy qu'il en ſoit, il eſt conſtant qu'il faut dire *propreté* en ce ſens là, & non pas *proprieté.*

OBSERVATION.

M. De Vaugelas a fort judicieuſement remarqué que *proprieté* ſignifioit une choſe toute differente de *propreté.* Ce mot *proprieté* qui eſt le *proprietas* des Latins, veut dire le droit, le titre par lequel une choſe appartient en propre à quelqu'un, comme cet exemple le fait voir, *On luy conteſta la proprieté de*

cet heritage. On ſe ſert auſſi de *proprieté* en parlant de la vertu particuliere de chaque plante, & des autres choſes naturelles. *Cet homme connoiſt la proprieté de tous les Simples, la proprieté de l'Ayman*. On l'employe encore pour ſignifier le ſens propre de chaque mot. *Perſonne ne ſçait mieux que luy la proprieté de tous les termes de la Langue*.

REMARQUE.

Chypre.

IL faut dire *l'Iſle de Chypre*, *la poudre de Chypre*, & non pas *l'Iſle de Cypre*, *la poudre de Cypre*. L'uſage le veut ainſi, nonobſtant ſon origine. Je penſois que M. de Malherbe euſt eſté le premier qui l'euſt eſcrit de cette ſorte, mais j'ay trouvé que M. de Montagne dans ſes Eſſais, ne le dit jamais autrement.

OBSERVATION.

ON a decidé à l'égard de ce mot *Chypre*, qu'on parle toujours ainſi quand il s'agit de Chypre moderne. Ainſi on dit, *les Ducs de Savoye ſe qualifient Rois de Chypre. Ceux de la Maiſon de Luſignan ont eſté long-temps en poſſeſſion du Royaume de Chypre. La poudre de Chypre*, mais il faut dire, *la Deeſſe de Cypre. Evagoras Roy de Cypre*, parce que ces phraſes ont rapport aux temps anciens.

REMARQUE.

Perſonne.

CE mot a deux ſignifications, & deux genres differents; & cette difference, pour eſtre ignorée de quelques-uns, fait qu'ils n'oſent s'en ſervir, & qu'ils l'évitent comme un écueïl, ne ſçachant s'il le faut faire maſculin ou feminin. Il ſignifie donc, *l'homme & la femme tout enſemble*, comme fait *homo* en Latin, & en ce ſens il eſt tous-

jours

jours feminin, & a *perſonnes* au pluriel, ſe gouvernant en tout & par tout comme les autres ſubſtantifs reguliers. Par exemple, *J'ay veu la perſonne que vous ſçavez. Il faut porter du reſpect aux perſonnes conſtituées en dignité, c'eſt une belle perſonne, de mauvaiſes perſonnes :* Il ſignifie auſſi le *nemo* des Latins, le *nadie* des Eſpagnols, & le *niſſuno* des Italiens, & ce que les vieux Gaulois diſoient *nully*, c'eſt à dire, *nulle perſonne, ni homme ni femme.* En ce ſens il eſt indeclinable, & n'a point proprement de genre, ni de pluriel; mais il ſe ſert tousjours du genre maſculin, à cauſe de la regle qui veut que les mots indéclinables n'ayant point de genre de leur nature, s'aſſocient tousjours d'un adjectif maſculin, comme de celuy qui eſt le plus noble. Par exemple on dit, *Perſonne n'eſt venu*, & non pas *perſonne n'eſt venuë.* De meſme on dira, parlant à un homme : *Je ne vois perſonne ſi heureux que vous*, & non *je ne vois perſonne ſi heureuſe.* Neantmoins ſi l'on parle à une femme, ou d'une femme, on dira, *Je ne vois perſonne ſi heureuſe que vous*, ou *ſi heureuſe qu'elle*, & cela ſe dit ainſi eu égard *à la femme*, & non pas eu égard *à perſonne*, qui en ce lieu là n'eſt point feminin, comme nous avons dit, & comme il ſe voit clairement en l'autre exemple, lors qu'en parlant à un homme on dit, *Je ne vois perſonne ſi heureux que vous.* Que ſi l'on parle à une femme, ou d'une femme, ſur quelque qualité qui ſoit en elle, & qui ne puiſſe pas eſtre en un homme, comme par exemple, d'une femme groſſe, on eſt encore plus obligé d'uſer du feminin, & de dire, *Je n'ay jamais veu perſonne ſi groſſe qu'elle*, & ſi l'on diſoit *ſi gros qu'elle*, cela ſeroit eſtrange & ridicule. Mais aprés tout, ce n'eſt pas encore fort bien parler de dire *ſi groſſe* parce qu'en ces ſortes d'expreſſions, noſtre langue ne ſe ſert pas de *per-*

ſonne, mais on le dit d'une autre façon, comme, *Je n'ay jamais eu de femme ſi groſſe qu'elle.* De meſme vous ne direz pas à une fille, *Je ne vois perſonne ſi beau ni ſi belle que vous*, ce n'eſt pas là ſon uſage, parce que vous tirez *perſonne* du general, pour en faire un rapport particulier à une fille. On dira, *Je ne vois rien de ſi beau que vous*, ou *je ne vois point de ſi belle fille que vous.* L'uſage de *perſonne* pour *nemo*, n'eſt proprement que pour les choſes qui regardent l'un & l'autre ſexe conjointement, comme, *perſonne n'a eſté faſché de ſa mort.* Icy *perſonne*, comprend l'homme & la femme ſans les ſeparer, & ainſi il a le genre maſculin. Mais quand vous ſortez du general, qui comprend les deux ſexes conjointement, pour faire que *perſonne* ſe rapporte particulierement à un ſexe, ou à une perſonne ſeule, alors ce n'eſt pas le lieu d'employer *perſonne* pour *nemo.*

Il y a encore une remarque à faire pour *perſonne*, de la premiere ſignification. J'ay dit qu'il eſt tousjours feminin, & que l'on dit *une perſonne*, *les perſonnes devotes*, *les perſonnes qualifiées*, & ainſi des autres; mais aprés qu'on l'a fait feminin, on ne laiſſe pas de luy donner quelquefois le genre maſculin, & meſme plus élegamment que le feminin. Par exemple, Monſieur de Malherbe dit, *J'ay eu cette conſolation en mes ennuis, qu'une infinité de perſonnes qualifiées ont pris la peine de me teſmoigner le deſeſpoir* QU'ILS *en ont eu. Qu'ils*, eſt plus élegant que ne ſeroit *qu'elles*, parce que l'on a égard à la choſe ſignifiée, qui ſont *les hommes* en cet exemple, & non pas à la parole qui ſignifie la choſe, ce qui eſt ordinaire en toutes les langues.

OBSERVATION.

ON a condamné ces manieres de parler, *Je ne vois perſonne ſi heureuſe que vous, je n'ay jamais veu perſonne ſi groſſe qu'elle*, que Monſieur de Vaugelas ſemble tolerer. Il faut dire en parlant à une femme, *Je ne vois point de perſonne ſi heureuſe que vous*, & en parlant d'une femme, *Je n'ay jamais veu de femme ſi groſſe qu'elle*, ce qui eſt la meſme choſe que ſi on diſoit, *Je ne vois aucune perſonne ſi heureuſe que vous, aucune femme ſi groſſe qu'elle* A l'égard de ce que M. de Vaugelas dit, *J'ay eu cette conſolation en mes ennuis, qu'une infinité de perſonnes qualifiées ont pris la peine de me teſmoigner le déplaiſir qu'ils en ont eu.* On a decidé qu'il auroit eſté mieux de dire qu'*elles en ont eu*, à cauſe que le genre qu'il faut donner à ce relatif eſt déterminé par l'adjectif *qualifiées* qui eſt feminin : de ſorte que pour faire recevoir *qu'ils* au lieu de *qu'elles*, il auroit fallu dire *pluſieurs perſonnes de qualité*, ou du moins ſe ſervir d'un adjectif qui euſt le genre maſculin, & le genre feminin ſemblables, comme, *Pluſieurs perſonnes conſiderables ont pris la peine de me teſmoigner le déplaiſir qu'ils en ont eu* Cet adjectif *conſiderable* eſtant des deux genres, ne fait pas le meſme effet que *qualifiées* qui eſtant feminin ne peut eſtre joint qu'à un ſubſtantif qui ſoit auſſi feminin.

REMARQUE.

Si on, & *ſi l'on*.

A Cauſe de la rencontre des deux voyelles en ces deux petits mots, *ſi on*, pluſieurs eſcrivent tousjours, *ſi l'on*. excepté en un ſeul cas, qui eſt, quand aprés l'*u*, il ſuit immediatement une *l*. Par exemple, ils diront, *ſi on le veut*, & non pas *ſi l'on le veut*, parce qu'il y a une *l*, immediatement aprés *l'n*, & que des deux cacophonies, il faut choiſir la moindre; car ſi, *ſi on*, bleſſe l'oreille, *ſi l'on le*. à leur avis, la bleſſe encore davantage : De meſme ils diſent, *ſi on laiſſe*, & non pas, *ſi l'on laiſſe*. J'ay dit

qu'ils vouloient que l'*l*, fuſt immediatement aprés l'*n*; parce que lors qu'il y a une ſyllabe, ou ſeulement une lettre entre deux, ils diſent *ſi l'on*, & non pas *ſi on*, comme *ſi l'on ne le fait*, & *ſi l'on a laiſſé*. & non pas *ſi on ne le fait*, & *ſi on a laiſſé*. Au reſte, quand on n'y ſera pas du tout ſi exact, il n'y aura pas grand mal; mais pour une plus grande perfection, j'en voudrois uſer ainſi.

OBSERVATION.

ON ne croit point que la plus grande perfection de la langue demande qu'on diſe *ſi l'on* pluſtoſt que *ſi on*. Il ſemble au contraire qu'il y ait quelque choſe de trop affecté à dire tousjours *ſi l'on*. La rencontre d'une voyelle aprés *ſi*, n'a rien de rude, comme on le peut voir dans les exemples ſuivans où la particule *ſi* precede chacune des cinq voyelles. *Si, à ce qu'on a desja dit, vous ajouſtez que ſi elle veut dire la verité. Si imprudemment vous tombez dans quelque faute. Si on vouloit s'en rapporter à ſon teſmoignage. Si un homme de bien vous en aſſeuroit.* On a dit autrefois *s'on* avec un apoſtrophe au lieu de *ſi on*. *S'on* euſt ſuivi ſon avis. Aujourd'huy cette particule conditionnelle *ſi* ne ſouffre plus l'éliſion de ſa lettre, ſi ce n'eſt quand elle eſt ſuivie du pronom perſonnel & relatif *il*. *S'il eſt obſtiné mal à propos.*

REMARQUE.

On, l'on, & t-on.

ON, & *l'on*, ſe mettent devant le verbe. *On*, ſe met devant & aprés le verbe; *l'on* ne ſe met jamais aprés le verbe que par les Bretons, & quelques autres Provinciaux, & *t-on* ſe met tousjours aprés le verbe. *On dit*, & *l'on dit* ſont bons, mais *on dit* eſt meilleur au commencement de la periode. Si le verbe finit par une voyelle devant *on*, comme *prie-on*, *alla-on*, il faut prononcer & eſcrire un, *t*, entre deux, *prie-t-on*, *alla-t-on*, pour oſter la

cacophonie: & quand il ne ſeroit pas marqué, il ne faut pas laiſſer de le prononcer, ni lire comme liſent une infinité de gens, *alla-on*, *alla-il* pour *alla-t-on*, *alla-t-il*. Il eſt vray qu'en cette orthographe du *t*, on a accouſtumé de faire une faute, qu'il faut corriger deſormais, pour ne rien obmettre qui puiſſe contribuer à la perfection de noſtre langue. C'eſt que tous impriment & eſcrivent *alla-t'on*, ainſi, mettant une apoſtrophe aprés le *t*, qui eſt tres-mal employée, parce que l'apoſtrophe ne ſe met jamais qu'en la place d'une voyelle qu'elle ſupprime, & chacun ſçait qu'il n'y en a point icy à ſupprimer aprés le *t*. Il faut donc mettre un tiret aprés le *t*, comme on l'a mis devant, & eſcrire, *alla-t-on*, *prie-t-on*. Car de dire que le tiret ne joint jamais la lettre qui le précede avec la ſyllabe ſuivante, comme par exemple, en *tres-haut*, l'*s* ne ſe joint point avec l'*h* qui ſuit; & qu'en *prie-t-on*, *alla-t-on*, le *t*. ſe joint avec *on* qui ſuit, on reſpond que cela eſt vray, lors qu'il n'y a qu'un tiret, mais non pas quand il y en a deux comme icy, qui rendent le *t* commun à toutes les deux ſyllabes.

Je crois que ce ne ſera pas une curioſité impertinente de ſçavoir l'ethimologie de ces deux mots, *on*, & l'*on*; Ils viennent ſans doute d'*homme*, ou de l'*homme*, comme ſi, *on dit*, vouloit dire *homme dit*, & que *l'on dit* vouluſt dire l'*homme dit*. Mais par ſucceſſion de temps, parce qu'on en a beſoin à tout propos, on l'a abregé, & on l'a eſcrit comme on l'a prononcé. Ce qui confirme cela, ce ſont les Poëtes Italiens, qui ſe ſervent ordinairement d'*huom* pour *huomo*, avec le verbe qui commence par une conſone, *huom brama*, pour dire *on deſire*, *huomo teme*, pour dire *on craint*. Mais ſi on en veut une preuve convaincante, & non pas une ſimple conjecture, c'eſt que les Allemands, & preſque toutes les Nations Septentrionales, expriment

noſtre *on* par le meſme mot, qui dans leur langue ſignifie *homme*. qui eſt *man* D'autres diſent avec beaucoup moins d'apparence, qu'il vient d'*omnis*.

OBSERVATION.

IL eſt vray que dans l'exemple de *tres-haut* que M. de Vaugelas apporte, l'*s* de *tres* ne ſe joint point avec l'*h* de *haut* qui ſuit, mais c'eſt à cauſe que cette *h* eſt aſpirée, ce qui empeſche que l'on ne prononce l'*s* de *tres*, elle s'y joint dans *tres humble*, mais ces deux mots de *tres-humble* ne doivent point eſtre ſeparez par un tiret, *tres* eſt la marque du ſuperlatif; & comme il fait un mot par luy meſme, il ne doit point eſtre joint *à humble* par un tiret. Les Italiens ont dit *huom brama*, *huom teme*, pour ſignifier *on deſire*, *on craint*, mais ils ne le diſent pas aujourd'huy.

REMARQUE.

En quels endroits il faut dire on, *& en quels endroits* l'on.

AU commencement d'un diſcours, il faut dire *on* pluſtoſt que *l'on*, quoy que *l'on* ne ſoit pas mauvais. Que ſi ce n'eſt qu'au commencement d'une periode, devant laquelle il y en ait desja d'autres, *on* eſt encore meilleur que *l'on*; quelques-uns neantmoins tiennent que lors que le mot qui finit la periode précedente, a un *e* maſculin à la fin, comme par exemple, ſi, *extremité*, eſt le dernier mot de la periode, on doit commencer l'autre par *l'on*, pour éviter la cacophonie; mais c'eſt eſtre trop ſcrupuleux, & cela ne ſe doit pratiquer que dans le cours de la periode, & non pas quand ce ſont deux periodes ſeparées par un point, qui arreſtant le Lecteur, oſte la cacophonie de l'*é* maſculin avec l'*o*. Quand on repete pluſieurs fois l'un ou l'autre, il faut tousjours repeter le meſme ſans

changer, comme *on louë*, *on blaſme*, *on menace*, & non pas *on louë*, *l'on blaſme*, *on menace*, *on fait*, *& on dit tant de choſes*, quoy qu'aprés *&*, comme nous dirons tout à cette heure, il faille tousjours dire *l'on*, à cauſe que le *t*, ne ſe prononçant point, cette particule a la terminaiſon d'un *é* maſculin. Mais cet inconvenient de dire *on*, aprés *&*, n'eſt pas ſi grand, & ne ſonne pas ſi mal à l'oreille en cet endroit, que de dire, *on dit & l'on fait tant de choſes*; & il ſeroit encore mieux de dire, *l'on dit & l'on fait*. *On*, generalement ſe met aprés les conſones, ou l'*e* feminin, comme, *quand je le dirois*, *on ne le feroit pas*, *quoy que tu puiſſes dire*, *on ne le fera pas*, il ſe met auſſi aprés *dont*, comme, *celuy dont on ne ceſſe de parler*, pluſtoſt que *dont l'on ne ceſſe*. *L'on* ſe met aprés l'*é* maſculin, comme, *en cette extremité l'on ne ſçauroit faire autre choſe*. Aprés la conjonction *&*, pour la raiſon que nous venons de dire, ſi ce n'eſt au cas que nous avons excepté. Aprés la particule *ou*, comme *ou l'on rit*, *ou l'on pleure*, *c'eſt un lieu où l'on vit à bon marché*. Et aprés tous les mots qui finiſſant par *ol*, ſe prononcent en *ou*, comme *fol*, *mol*, *col*, & autres ſemblables, qu'on prononce, *fou*, *mon cou*,, *c'eſt un fou*, *l'on ſe mocque de luy*, & generalement aprés toutes les voyelles, excepté l'*e* feminin.

OBSERVATION.

LE ſentiment de l'Académie eſt qu'on ne doit jamais commencer un diſcours par *l'on* ni meſme une periode, quand meſme cette periode ſeroit précedée d'une autre qui finiroit par un *é* maſculin, comme l'*extremité*. Elle croit auſſi que ce mot *extremité* ou un autre de meſme nature peut eſtre ſuivi de la particule *on* au milieu de la periode, ſans que les oreilles delicates en puiſſent eſtre bleſſées, comme en cette phraſe. *Dans une ſi faſcheuſe extremité on ne ſçauroit que répondre*, c'eſt l'oreille ſeule

que l'on doit prendre pour Juge ſur le choix d'*on* & de l'*on*. Il eſt certain qu'il faut tousjours ſe ſervir de l'*on* aprés la particule *où* à cauſe qu'elle n'en peut eſtre ſeparée par une virgule, comme *nous arrivâmes dans une Ville où l'on ne pouvoit trouver à loger*, & non pas *où on ne pouvoit trouver à loger*, mais aprés *mou*, *cou*, & *fou*, on peut mettre *on* auſſi bien que l'*on*, & dire dans la phraſe de M. de Vaugelas, *c'eſt un fou, on ſe moque de luy*, parce qu'il y a une virgule qui ſepare *fou* d'avec la particule *on*, ce qui fait qu'on ne prononce pas ces deux mots de ſuite ſans prendre un peu de repos, au lieu qu'on n'en ſçauroit prendre ſi on dit, *c'eſt un lieu où on vit à bon marché*, parce que ces deux particules *où* & *on* doivent eſtre prononcées de ſuite.

REMARQUE.

Que, devant *on*, & devant *que l'on*.

IL *faut qu'on ſçache*, & *il faut que l'on ſçache*, ſont tous deux bons, mais avec cette difference neantmoins, qu'en certains endroits il eſt beaucoup mieux de mettre l'un que l'autre.

Pluſieurs mettent *qu'on*, & non pas *que l'on*, quand il y a une *l*, immediatement aprés l'*n*, comme *je ne crois pas qu'on luy veüille dire*, & non pas *que l'on luy veüille dire*, à cauſe du mauvais ſon des deux *l*, *je ne crois pas qu'on laiſſe*, & non pas *que l'on laiſſe*.

Il faut mettre *qu'on* auſſi, & non pas *que l'on* quand il y a pluſieurs *que*, dans une periode, comme cela arrive ſouvent en noſtre langue, qui s'en ſert avec beaucoup de grace en differentes façons; par exemple, *il n'eſt que trop vray que depuis que l'on a commencé*, &c. Il eſt bien mieux de dire *qu'on a commencé*, pour diminuer le nombre des *que*, qui n'offenſent pas ſeulement l'oreille de celuy qui eſcoute, mais auſſi les yeux de celuy qui lit, voyant tant de *que* de ſuite. Il faut encore mettre *qu'on*, & non pas *que l'on*, quand le

le mot qui le precede immediatement, ſe termine par *que*, comme *on remarque qu'on ne fait jamais ainſi, &c.* & non pas, *on remarque que l'on ne fait jamais ainſi.*

Il faut mettre *que l'on* & non pas *qu'on*, devant les verbes qui commencent par *com*, ou *con*, comme je ne dirois pas *qu'on commence, qu'on conduiſe*, mais *que l'on commence, que l'on conduiſe*: Mais comme j'ay desja dit, tout cela n'eſt que pour une plus grande perfection, & ce n'eſt pas une faute que d'y manquer.

L'uſage de ces deux termes differents, *qu'on* & *que l'on* eſt encore tres-commode en proſe & en vers, mais ſur tout en vers pour prendre ou quitter une ſyllabe, ſelon qu'on a beſoin de l'un ou de l'autre dans la verſification Il eſt ſuperflu d'en donner des exemples, les Poëtes en ſont pleins. Mais pour la proſe, peu de gens comprendront l'avantage qu'elle tire d'allonger ou d'accourcir d'une ſyllabe une periode, s'ils n'entendent l'art de l'arrondir, & s'ils n'ont l'oreille délicate.

OBSERVATION.

CEtte remarque a eſté approuvée de tout le monde, ſans pourtant exclurre le jugement de l'oreille qui eſt fort ſouvent à conſulter. Il eſt certain que dans la converſation on dit pluſtoſt. *Dites qu'on commence*, que non pas, *dites que l'on commence*, qui ſeroit trop affecté.

REMARQUE.

Recouvert & *recouvré*.

Recouvert pour *recouvré* eſt un mot que l'uſage a introduit depuis quelques années contre la regle, & contre la raiſon; je dis depuis quelques années, parce qu'il

ne ſe trouve point qu'Amiot en ait jamais uſé ; & que Des Portes ſemble avoir eſté le premier Autheur qui s'en eſt ſervi à la fin de quelques-uns de ſes vers, y eſtant invité par la rime. Je dis qu'il eſt contre la regle, parce que ce participe ſe formant de l'infinitif *recouvrer*, il ne faut qu'oſter l'*r*, d'où ſe fait *recouvré*, comme de manger, *mangé*, de *prier*, *prié*, & ainſi des autres. J'adjouſte qu'il eſt contre la raiſon, parce que *recouvert* veut dire une autre choſe, & que la raiſon ne veut pas que l'on faſſe des mots équivoques, quand on s'en peut paſſer.

L'uſage neantmoins a eſtabli *recouvert* pour *recouvré*, c'eſt pourquoy il n'y a point de difficulté qu'il eſt bon : car l'uſage eſt le roy des Langues, pour ne pas dire le tyran : Mais parce que ce mot n'eſt pas encore ſi generalement receu que la pluſpart de ceux qui ont eſtudié ne le condamnent, & ne le trouvent inſupportable, voici comme je voudrois faire ; Je voudrois tantoſt dire *recouvré*, & tantoſt *recouvert*, j'entends dans une œuvre de longue haleine, où il y auroit lieu d'employer l'un & l'autre ; car dans une lettre, ou quelqu'autre petite piece, je mettrois pluſtoſt *recouvert*, comme plus uſité. Je dirois donc *recouvré*, avec les gens de Lettres, pour ſatisfaire à la regle & à la raiſon, & ne paſſer pas parmi eux pour un homme qui ignoraſt ce que les enfants ſçavent, & *recouvert*, avec toute la Cour, pour ſatisfaire à l'uſage, qui en matiere de Langues, l'emporte tousjours pardeſſus la raiſon.

A cauſe de *recouvert*, force gens diſent, *recouvrir*, pour *recouvrer*, & penſent avoir raiſon, mais il n'eſt pas encore eſtabli comme *recouvert*, & il ne le faut pas ſouffrir ; car ſi au commencement, deux ou trois perſonnes d'authorité ſe fuſſent oppoſées à *recouvert*, quand il vint à s'introduire à la Cour, on en euſt empeſché l'uſage, auſſi

bien que M. de Malherbe l'a empeſché de quelques autres mots tres-mauvais, qui commençoient à avoir cours.

OBSERVATION.

COmme le verbe *recouvrer* a ſon participe naturel different de celuy de *recouvrir*, on a condamné abſolument l'abus que font ceux qui ſe ſervent de *recouvert* pour *recouvré*. Ainſi il faut dire, *aprés qu'il eut recouvré ſa ſanté*, & non pas *apres qu'il eut recouvert*. Quand M. de Vaugelas a eſcrit cette remarque, il n'y a pas d'apparence que ce ne fuſt que depuis fort peu d'années que l'uſage euſt introduit ce mot contre la regle, comme il le dit, puiſqu'il nous reſte encore un Proverbe où il ſe trouve employé, & qu'on ſçait que la pluſpart des Proverbes ſont fort anciens, *Pour un perdu, deux recouverts*. C'eſt ainſi qu'il faut touſjours dire, parce que ce ſont des manieres de parler que le temps a conſervées. On diſoit en termes de Palais, *des pieces nouvellement recouvertes*, mais il n'y a plus que ceux qui négligent la pureté du langage qui parlent ainſi.

REMARQUE.

Pour que.

CE terme eſt fort uſité, particulierement le long de la riviere de Loire, & meſme à la Cour, où une perſonne de tres-éminente condition a bien aidé à le mettre en vogue. On s'en ſert en pluſieurs façons, qui ne valent toutes rien.

Premierement, ils en uſent pour dire *afin que*, comme *je luy ay eſcrit pour qu'il luy pleuſt avoir eſgard*, au lieu de dire, *afin qu'il luy pleuſt*.

Secondement, en un autre ſens, par exemple, *il eſt trop honneſte homme pour qu'il me refuſe cela*, au lieu de dire, *pour me refuſer cela*.

En troiſiéme lieu, ils s'en ſervent d'une façon ſi com-

mode & ſi courte, que ſi l'on avoit à le dire, il faudroit que ce ne fuſt que de cette ſorte ; comme, *Ils ſont trop de gens pour qu'un homme ſeul les attaque.* On ne ſçauroit bien exprimer cela que l'on ne change le verbe actif en paſſif, & que l'on ne diſe avec moins de grace, ce ſemble, *Ils ſont trop de gens pour eſtre attaquez par un homme ſeul.* Mais on ne le peut pas tousjours reſoudre par le paſſif, comme ſi je dis, *Je parlois aſſez haut pour qu'il m'entendiſt*, pour dire, *Je parlois ſi haut qu'il me pouvoit bien entendre*, je ne le dirois pas ſi bien par le paſſif en diſant, *Je parlois aſſez haut pour eſtre entendu de luy.* Et quand on dit, *Je ne ſuis pas aſſez heureux pour que cela ſoit*, il faut prendre un grand tour de paroles pour l'exprimer autrement. Enfin toutes les fois que l'on parle de deux perſonnes, comme, *Je ſuis aſſez malheureux pour qu'il paſſe icy*, il eſt malaiſé de dire cela en ſi peu de mots, ſans changer la phraſe. Du moins il faut adjouſter *faire*, aprés *pour*, & dire, *Je ſuis aſſez malheureux pour faire qu'il paſſe icy :* mais il n'a guere de grace. On s'en ſert encore d'une autre façon bien eſtrange, comme, *Un pere ſera-t-il deshonoré pour que ſes enfants ſoient vicieux ?* au lieu de dire, *Un pere ſera-t-il deshonoré ſi ſes enfants ſont vicieux ?* ou de l'exprimer de quelque autre ſorte. Et en l'autre exemple, *Je ne ſuis pas aſſez heureux pour que cela ſoit*, on pourroit exprimer la meſme choſe en adjouſtant un ſeul verbe, *eſperer*, ou *croire*, & dire, *Je ne ſuis pas aſſez heureux pour eſperer*, ou *pour croire que cela ſoit ;* Mais c'eſt tousjours allonger l'expreſſion. C'eſt pourquoy il y a grande apparence que *pour que* eſtant court & commode, s'eſtablira tout à fait, & alors nous nous ſervirons de cette commodité comme les autres, mais en attendant je m'en voudrois abſtenir, ſelon le ſentiment general de nos meilleurs Eſcrivains.

OBSERVATION.

TOutes les phraſes où *pour que* eſt employé dans cette remarque, ont eſté abſolument rejettées à l'exception de celles-ci que l'Académie adopte, *Je ne ſuis pas aſſez heureux pour que cela ſoit, pour que cela arrive*, & autres à peu prés de meſme nature. Il y a dans cette expreſſion je ne ſçay quoy de court & de commode qu'on ne peut rendre qu'imparfaitement & en beaucoup de mots, ſi l'on veut changer la phraſe; cependant il faut, autant que l'on peut, éviter de s'en ſervir, & ſur tout en écrivant.

REMARQUE.

Rencontre.

EN quelque ſens qu'on l'employe, il eſt tousjours feminin, & les bons Autheurs n'en uſent jamais autrement : car quand il ſignifie *hazard, occaſion*, ou *conjoncture*, on dira, *par une heureuſe rencontre, par une mauvaiſe rencontre, une faſcheuſe rencontre*, quoy que pluſieurs diſent & eſcrivent aujourd'huy, *en ce rencontre*. Quand on s'en ſert en terme de guerre, on dit auſſi, *ce n'eſt pas une bataille, ce n'eſt qu'une rencontre*. Et lors qu'il ſignifie *un bon mot*, il eſt auſſi feminin; on dit, *voilà une bonne rencontre*. Neantmoins en matiere de querelle, pluſieurs le font maſculin, & diſent, *ce n'eſt pas un duel, ce n'eſt qu'un rencontre*, mais le meilleur eſt de le faire feminin.

OBSERVATION.

Rencontre eſt un nom qu'on doit tousjours faire feminin, il faut dire *en cette rencontre*, & non pas *en ce rencontre*.

REMARQUE.

Haïr.

CE Verbe ſe conjugue ainſi au preſent de l'indicatif, *je hais*, *tu hais*, *il hait*, *nous haïſſons*, *vous haïſſez*, *ils haïſſent*, en faiſant toutes les trois perſonnes du ſingulier d'une ſyllabe, & les trois du pluriel de trois ſyllabes. Ce que je dis, parce que pluſieurs conjuguent, *je haïs*, *tu hais*, *il haït*: faiſant *haïs* & *hait*, de deux ſyllabes, & qu'il y en a d'autres, qui font encore bien pis en conjuguant & prononçant *j'hais*, comme ſi l'*h* en ce verbe n'eſtoit pas aſpirée, & que l'*e* qui eſt devant ſe puſt manger. Au pluriel il faut conjuguer comme nous avons dit, & non pas, *nous hayons*, *vous hayez*, *ils hayent*, comme font pluſieurs, meſme à la Cour, & tres-mal.

OBSERVATION.

TOut le monde a eſté du ſentiment de M de Vaugelas pour la conjuguaiſon du preſent de l'indicatif du verbe *haïr* Cependant il n'y a point à douter que l'on n'ait fait autrefois les trois perſonnes du ſingulier de deux ſyllables, & que l'on n'ait prononcé, *je haïs*, *tu haïs*, *il haït*, comme on prononce *je trahis*, *tu trahis*, *il trahit*, la raiſon eſt que nous n'avons aucun verbe en noſtre langue *qui ait trois ſyllabes au pluriel*, quand le ſingulier n'en a qu'une, *je dis*, fait au pluriel, *nous diſons*, *je parts*, *nous partons*, & ainſi de tous les autres. Ce qui prouve que je *hais* a eſté autrefois de deux ſyllabes, c'eſt le ſubjonctif *Que je haïſſe*, parce que les ſubjonctifs ſe forment ordinairement du preſent de l'indicatif, en y adjouſtant un *e* muet, ou la ſyllabe *ſe* pour en faire une de plus. *Je lis* a au ſubjonctif *que je liſe*, *je trahis*, *que je trahiſſe*. Ainſi on a deu dire *je hais* en deux ſyllabes au preſent de l'indicatif, pour faire que le ſubjonctif fuſt de trois ſyllabes, *Que je haïſſe*. C'eſt apparemment par cette raiſon que quand on a commencé à faire les trois perſonnes du

ſingulier, *je hais*, *tu hais*, *il hait* d'une ſyllabe. On a dit au pluriel *nous hayons*, *vous hayez*, *ils hayent*, afin que le pluriel n'excedaſt le ſingulier que d'une ſyllabe comme font tous les autres verbes. La prononciation du ſingulier en une ſyllabe eſt demeurée, & on en a mis trois au pluriel, ce que l'on a fait ſans doute pour éviter l'équivoque qu'auroit pû cauſer la reſſemblance de *hayons* pour *haïſſons* avec *ayons* qui eſt l'imperatif ou le ſubjonctif du verbe *avoir*.

REMARQUE.

Promener.

IL faut dire & eſcrire *promener*, & non pas *pourmener*. Tantoſt il eſt neutre, comme quand on dit. *allons promener*, *il eſt allé promener*, *je vous envoyeray bien promener*. Tantoſt neutre-paſſif, comme, *il s'eſt allé promener*, *je me promeneray*. Et tantoſt actif, lorſqu'on ne parle pas des perſonnes qui ſe promenent, comme quand on dit, *promenez cet enfant*, *promenez ce cheval*.

OBSERVATION.

L'Académie n'eſt point du ſentiment de M. de Vaugelas, elle croit que le verbe *promener* n'eſt jamais neutre, mais toujours actif ou neutre paſſif. Ainſi c'eſt mal parler que de dire, *allons promener*, *il eſt allé promener*. Il faut mettre le pronom poſſeſſif dans ces ſortes de phraſes, *Allons-nous promener*, *il eſt allé ſe promener*. Il eſt vray qu'on dit, *Je l'envoyeray bien promener*, *je l'ay envoyé promener*, mais *promener* eſt neutre paſſif dans ces façons de parler, comme *taire* eſt dans celle-cy, *je l'ay bien fait taire*, pour dire *j'ay fait qu'il s'eſt teu*.

REMARQUE.

Juſque, ſans *s* à la fin.

JAmais on n'eſcrit *juſque*, ſans *s* à la fin; car, ou il eſt ſuivi d'une conſone, ou d'une voyelle; ſi d'une conſone il faut dire *juſques*, comme *juſques là*; ſi d'une voyelle,

il faut manger l'*e*, & dire *juſqu'à la mort*, *juſqu'aux enfers*, *juſqu'à Paſques*, ou *juſques à*. Ainſi l'on n'eſcrit jamais *juſque* ſans *s* à la fin.

OBSERVATION.

ON peut tres-bien eſcrire *juſque* ſans *s*, & avec une *s* à la fin, *juſque-là* & *juſques-là*, & l'on n'eſcrit *juſques* avec une *s* devant les mots qui commencent par une voyelle comme *juſques à la mort*, que quand l'oreille demande une ſyllabe de plus, pour mieux arrondir la periode, ou pour la meſure du vers.

REMARQUE.

Juſques à, & *juſqu'à*.

TOus deux ſont bons, ſeulement il faut prendre garde, que ſi l'oreille deſire une ſyllabe de plus ou de moins pour arrondir une periode, on choiſiſſe celuy des deux qui fera cet effet. Les Maiſtres de l'art demeurent d'accord de cette juſteſſe, & ceux qui ont l'oreille bonne le reconnoiſſent ſans art.

Il faut auſſi éviter de dire *juſqu'à*, lorſqu'il y a une repetition de la derniere ſyllabe *qu'à*, tout proche de la premiere. Par exemple, je ne dirois pas *juſqu'à quatre*, mais *juſques à quatre*, ni *juſqu'à ce qu'aprés*, ou *juſqu'à ce qu'ayant*, pour fuir la cacophonie. Que ſi le ſoin que l'on aura de l'éviter d'un coſté, fait que de l'autre on deſajuſte ſa periode, il vaut mieux tomber dans l'inconvenient du mauvais ſon, pourveu qu'il ne choque pas trop rudement l'oreille, que de rompre la juſte cadence d'une periode. Mais avec un peu de ſoin, on ſe peut exempter de l'un & de l'autre.

Je dirois auſſi *juſques à quand*, & non pas *juſqu'à quand*.

Cette

Cette difference de *juſques à*, & *juſqu'à*, ſert auſſi à rompre la meſure d'un vers, quand il ſe rencontre dans la proſe.

En cette propoſition *juſques à* ou *juſqu'à*, ou *juſqu'aux*, au pluriel, il y a encore une choſe à remarquer qui eſt aſſez curieuſe; c'eſt qu'elle tient lieu de certains cas. Par exemple, *ils ont tué juſqu'aux animaux*; Ici, *juſqu'aux animaux*, tient lieu d'accuſatif. *Juſqu'aux plus vils & aux plus abjets des hommes ſe donnoient la licence de, &c.* Ici, *juſqu'aux plus vils*, tient lieu de nominatif. *Il a donné à tout le monde, il a donné juſqu'aux valets*; Ici il tient lieu de datif.

Quelques-uns diſent *juſques à là*, pour dire *juſque là*, & *juſques à icy*, pour dire *juſques icy*; mais l'un & l'autre eſt barbare.

OBSERVATION.

ON n'a point trouvé qu'il y euſt de cacophonie dans ces deux phraſes de M. de Vaugelas, *juſqu'à ce qu'après*, *juſqu'à ce qu'ayant*, & l'on croit qu'elles ſatisfont plus l'oreille que ne feroient celles-ci, *juſques à ce qu'après*, *juſques à ce qu'ayant*, qui ſemblent moins naturelles. La prépoſition *juſqu'à* & *juſqu'aux* peut fort bien tenir lieu de nominatif & d'accuſatif, ſuivant la Remarque, mais on n'a pas approuvé qu'elle ſerviſt de datif dans cette phraſe, *il a donné juſqu'aux valets*, à cauſe de l'équivoque qu'y fait le verbe *donner* qui n'a point d'accuſatif, en ſorte qu'il paroiſt qu'on veüille dire, *il a donné tout & les valets meſme*. Pour ne laiſſer aucune équivoque, il faudroit dire, *il a donné à tout le monde, & meſme juſqu'aux valets*. Ce ne ſeroit pas mal parler que de dire, *il eſcrivit juſqu'aux moindres de l'aſſemblée*, parce que *juſqu'aux moindres* ne peut eſtre que datif dans cette phraſe, au lieu que *juſqu'aux valets* avec le verbe *donner* peut eſtre regardé comme accuſatif. On ne ſçauroit trop dire que *juſques à la*, & *juſques à icy*, ſont des expreſſions barbares, & qu'elles doivent eſtre bannies entierement de la Langue.

REMARQUE.

Mais meſmes.

IL ſe dit & s'eſcrit communément, & tous les bons Autheurs s'en ſervent; mais parce que pluſieurs font difficulté d'en uſer à cauſe de la rudeſſe de ces trois ſyllabes, ou pour mieux dire, à cauſe d'une meſme ſyllabe repetée trois fois, j'ay creu qu'il le falloit deffendre, & que c'eſtoit un ſcrupule, qu'on ne doit ny faire ny ſouffrir. Premierement nous avons l'authorité de tous les bons Eſcrivains, anciens & modernes, qui aprés *non ſeulement*, ont accouſtumé de le mettre, comme, *non ſeulement il luy a pardonné, mais meſme il luy a fait du bien.* En ſecond lieu, il y a une maxime generale en matiere de cacophonie, ou de mauvais ſon, que les choſes qui ſe diſent ordinairement, n'offenſent jamais l'oreille, parce qu'elle y eſt toute accouſtumée. Outre que la troiſiéme ſyllabe de *mais meſmes* a un ſon fort different des deux autres, comme on le juge aiſément à la prononciation, les deux premiers ayant la terminaiſon maſculine, & la derniere, la terminaiſon feminine.

Ceux qui font ce ſcrupule, veulent que l'on mette tousjours en ſa place *mais auſſi.* Il y a pourtant bien de la difference entre *mais meſmes*, & *mais auſſi.* Celuy-là emporte un ſens bien plus fort, & a bien plus d'emphaſe que l'autre.

OBSERVATION.

ON ne doit faire aucun ſcrupule de dire & d'eſcrire, *mais meſmes*, c'eſt ainſi qu'on parle ordinairement, & l'habitude qu'on en a priſe ſemble adoucir la rudeſſe des trois *m* qui ſont au commencement de ces trois ſyllabes, car il n'y a que les deux premieres qui ayent le meſme ſon. La derniere perd

ſouvent ſon *é* muet par la rencontre d'une voyelle qui ſuit ; & comme il n'eſt pas neceſſaire d'eſcrire *meſmes* avec une *s* à la fin, il ſeroit peut-eſtre mieux d'oſter cette *s* dans la phraſe de M. de Vaugelas, *Mais meſme il luy a fait du bien.*

REMARQUE.

Meſme, & meſmes, adverbe.

TOus deux ſont bons, & avec *s*, & ſans *s*, mais voici comme je voudrois uſer tantoſt de l'un & tantoſt de l'autre. Quand il eſt proche d'un ſubſtantif ſingulier, je voudrois mettre *meſmes* avec *s*, & quand il eſt proche d'un ſubſtantif pluriel, je voudrois mettre *meſme* ſans *s*, & l'un & l'autre pour éviter l'équivoque, & pour empeſcher que *meſme* adverbe ne ſoit pris pour *meſme*, pronom. Un exemple de chacun le va faire entendre *Les choſes meſme que je vous ay dites me juſtifient aſſez, & la choſe meſmes que je vous ay dite*, &c. Car encore que pour l'ordinaire le ſens faſſe aſſez connoiſtre quand *meſme* eſt adverbe, ou quand il eſt pronom ; ſi eſt-ce qu'il ſe rencontre aſſez ſouvent des endroits, où l'eſprit d'abord eſt ſurpris & heſite pour en juger. Le moyen de le diſcerner, c'eſt de le tranſpoſer, & de le mettre devant le nom ; car s'il fait le meſme effet devant le nom qu'aprés le nom, c'eſt une marque infaillible qu'il eſt adverbe comme aux deux exemples que nous avons donnez. Ceux qui n'obſerveront pas cette remarque, ne feront point de faute, mais ceux qui l'obſerveront, ſeront plus reguliers, ſoulageront l'eſprit du Lecteur, & contribueront quelque choſe à la netteté du ſtile.

OBSERVATION.

IL eſt plus ordinaire d'eſcrire le mot *meſme* ſans *s* à la fin quand il eſt adverbe, & le plus ſeur c'eſt de le placer tousjours de-

vant un nom ſubſtantif, autrement il eſt difficile de juger s'il eſt pronom ou adverbe, cela paroiſt dans les deux exemples que M. de Vaugelas propoſe. *Les choſes meſme que je vous ay dites me juſtifient aſſez, & la choſe meſmes que je vous ay dite.* Ceux qui n'auront point d'attention à l'*s* miſe à la fin de *meſmes* dans la derniere de ces deux phraſes, ou ſupprimée dans la premiere pourront fort bien entendre *ipſæ res* & *ipſa res*, au lieu qu'en mettant *meſme* devant le nom ſubſtantif. *Meſme les choſes que je vous ay dites*, on fait connoiſtre, ſans que perſonne en puiſſe douter, que ce mot *meſme* eſt adverbe, & qu'il ſe doit expliquer par le *quin etiam* des Latins, & non pas par *ipſæ res.* Ce mot ſignifie auſſi *idem* en latin; mais comme il eſt tousjours précedé en ce ſens là de l'article *le*, *la*, ou *les*; *le meſme homme*, *la meſme femme*, *les meſmes perſonnes*, on ne peut jamais le prendre pour un adverbe.

REMARQUE.

Quaſi.

CE mot eſt bas, & nos meilleurs Eſcrivains n'en uſent que rarement. Ils diſent d'ordinaire *preſque*. Ce n'eſt pas que *quaſi* en certains endroits ne ſe puiſſe dire, meſme avec quelque grace, comme quand on dit, *il n'arrive quaſi jamais que*, *&c.* Quelques-uns qui ont le gouſt tres-delicat, trouvent qu'en cet exemple *preſque*, n'y vient pas ſi bien que *quaſi.*

OBSERVATION.

LE mot *quaſi* ne doit point eſtre qualifié de bas, cependant peu de perſonnes s'en ſervent preſentement.

Cette phraſe *Il n'arrive preſque jamais que*, a paru preferable à, *Il n'arrive quaſi jamais que* où M. de Vaugelas trouve de la grace. Ceux qui ont creu que cette derniere eſtoit meilleure, ont peut-eſtre prétendu qu'il eſtoit bon d'éviter la ſyllabe *que* repetée deux fois, mais le mot jamais qui eſt entre les deux *que* n'y laiſſe point de rudeſſe.

REMARQUE.

Fronde.

SAns conſiderer l'ethymologie de ce mot, qui vient du Latin *funda*, où il n'y a point d'*r*, il faut dire *fronde*, & non pas *fonde*, l'uſage le voulant ainſi, & perſonne ne le prononçant autrement. C'eſt comme M. de Malherbe l'a tousjours eſcrit, quoy que M. Coëffeteau, & aprés luy un de nos meilleurs Autheurs dient tousjours *fonde*.

OBSERVATION.

Cette remarque a eſté approuvée tout d'une voix

REMARQUE.

Soumiſſion, & *Submiſſion.*

IL y a vingt ans qu'on diſoit *ſubmiſſion*, & non pas *ſoumiſſion*, quoy que l'on diſt *ſoumettre* & *ſoumis*, & non pas *ſubmettre* ni *ſubmis*; maintenant on dit & on eſcrit *ſoumiſſion*, & non pas *ſubmiſſion*. Je ſçay bien qu'on dit au Palais, *il a fait les ſubmiſſions au Greffe*, mais c'eſt un terme de Palais, qui ne tire point à conſequence pour le langage ordinaire.

OBSERVATION.

Submiſſion a ceſſé d'eſtre un terme de Palais. On dit aujourd'huy, *il a fait ſes ſoumiſſions au Greffe*.

REMARQUE.

De cette ſorte, & de la ſorte.

PLuſieurs en uſent indifferemment ; toutefois *de la ſorte* ne ſe doit mettre qu'aprés qu'une choſe vient d'eſtre dite ou faite, & *de cette ſorte* ſe met devant & aprés. Par exemple, un Hiſtorien venant de rapporter une harangue d'un General d'armée, dira, *ayant parlé de la ſorte*, & s'il le va faire parler, il dira, *il commença à parler de cette ſorte*, & non pas *de la ſorte*, comme le met tousjours un de nos meilleurs Eſcrivains. *De cette ſorte* ſe peut auſſi mettre aprés, comme nous avons dit, mais pour l'ordinaire il n'a pas ſi bonne grace que *de la ſorte*. Du temps du Cardinal du Perron, & de Monſieur Coeffeteau, cette remarque s'obſervoit exactement ; mais je viens d'apprendre des Maiſtres, qu'aujourd'huy on ne l'obſerve plus, & que tous deux ſont bons devant & aprés, quoy que neantmoins ils avoüent qu'il eſt bien plus élegant d'en uſer ſelon la remarque, que de l'autre façon.

OBSERVATION.

L'Académie croit que *de la ſorte* & *de cette ſorte* peuvent eſtre employez également, par rapport à ce qui précede, & par rapport à ce qui ſuit.

REMARQUE.

Epithete, Equivoque, Anagramme.

EPithete eſt feminin, *une belle epithete*, *les epithetes Françoiſes*, qui eſt le titre d'un Livre nouvellement imprimé ; quelques-uns pourtant le font maſculin ; tous

deux ſont bons. *Equivoque* eſt feminin auſſi, *une dangereuſe équivoque*; *on demande ſi les équivoques ſont défenduës, toutes les équivoques ne ſont pas vicieuſes, une faſcheuſe équivoque.* Quelques-uns encore le font maſculin. *Anagramme* eſt tousjours feminin, *une belle anagramme, une heureuſe anagramme.*

OBSERVATION.

CEs mots *épithete* & *équivoque* ſont preſentement tousjours feminins ainſi qu'*anagramme*, & l'uſage ne ſouffre plus qu'on les faſſe maſculins.

REMARQUE.

Je vais, je va.

TOus ceux qui ſçavent eſcrire, & qui ont eſtudié, diſent, *je vais*, & diſent fort bien ſelon la Grammaire, qui conjugue ainſi ce verbe, *je vais, tu vas, il va*; car lors que chaque perſonne eſt differente de l'autre, en matiere de conjugaiſon, c'eſt la richeſſe & la beauté de la Langue, parce qu'il y a moins d'équivoques, dont les Langues pauvres abondent. Mais toute la Cour dit, *je va*, & ne peut ſouffrir, *je vais*, qui paſſe pour un mot Provincial, ou du peuple de Paris.

OBSERVATION.

JE vais, qui ſelon M. de Vaugelas, paſſoit de ſon temps pour un mot Provincial ou du peuple de Paris, eſt le ſeul qui ſoit aujourd'huy authoriſé par l'uſage. *Je vas* a eſté rejetté, & d'une commune voix on a condamné *je va.*

REMARQUE.

La pour *le.*

C'Eſt une faute que font preſque toutes les femmes, & de Paris, & de la Cour. Par exemple, je dis à une femme, *quand je ſuis malade, j'aime à voir compagnie*, elle me reſpond, *& moy quand je la ſuis, je ſuis bien aiſe de ne voir perſonne.* Je dis que c'eſt une faute de dire, *quand je la ſuis*, & qu'il faut dire, *quand je le ſuis.* La raiſon de cela eſt, que ce *le*, qu'il faut dire, ne ſe rapporte pas à la perſonne, car en ce cas là il eſt certain qu'une femme auroit raiſon de parler ainſi, mais il ſe rapporte à la choſe; & pour le faire mieux entendre, c'eſt que ce *le* vaut autant à dire que *cela*, lequel *cela* n'eſt autre choſe que *ce dont il s'agit*, qui eſt *malade* en l'exemple que j'ay propoſé; & pour faire voir clairement que ce que je dis eſt vray, & que ce *le* ne ſignifie autre choſe que *cela*, ou *ce dont il s'agit:* propoſons un autre exemple, où ce ſoient pluſieurs qui parlent, & non pas une femme. Je dis à deux de mes amis, *quand je ſuis malade je fais telle choſe*, & ils me reſpondent, *& nous quand nous le ſommes nous ne faiſons pas ainſi.* Qui ne voit que ſi la femme parloit bien en diſant, *quand je la ſuis*, il faudroit auſſi que ces deux hommes diſſent, *& nous quand nous les ſommes?* ce qui ne ſe dit point. Ainſi M. de Malherbe dit, *les choſes ne nous ſuccedent pas comme nous le deſirons*, & non pas *les deſirons.* Cet exemple n'eſt pas tout à fait comme l'autre, mais il a beaucoup de rapport, & eſt dans la meſme regle. Neantmoins puiſque toutes les femmes aux lieux où l'on parle bien, diſent *la*, & non pas *le* peut-eſtre que l'uſage l'emportera ſur la raiſon, & ce ne ſera plus une faute. Pour *les*, au pluriel il ne ſe dit point, ni par la raiſon, ni par l'uſage.

OBSERVATION.

OBSERVATION.

LA regle que M. de Vaugelas eſtablit dans cette remarque eſt appuyée ſur de ſi fortes raiſons que perſonne ne doit ſe diſpenſer de la ſuivre.

Ainſi on ne peut trop s'oppoſer à l'abus que les femmes font de la particule *la*, quand elles l'employent au lieu de *le*, il faut dire abſolument dans la phraſe propoſée, *& moy quand je le ſuis*, c'eſt à dire, *quand je ſuis malade*, en ſuppoſant que c'eſt une femme qui parle, & non pas, *quand je la ſuis.*

REMARQUE.

Ingredient, expedient, inconvenient, eſcient, & autres ſemblables.

IL faut prononcer la derniere ſyllabe de ces mots là, comme ſi elle s'eſcrivoit avec un *a*, & non pas avec un *e*, *un ingrediant*, *un expediant*, *&c* quoy que l'on prononce *moyen*, *citoyen*, *Chreſtien*, *&c.* avec l'*e*, comme on les eſcrit. Pour connoiſtre donc quand il faut prononcer *a*, ou *e*, voicy la regle. C'eſt que toutes les fois qu'au ſingulier des noms qui ont *en* à la derniere ſyllabe, il y a un *t* aprés l'*en*, l'*e* ſe prononce en *a*, comme à *expedient*, *inconvenient*, & ainſi des autres. Mais quand il n'y a point de *t*, comme à *moyen*, *citoyen*, *&c.* alors on prononce l'*e*, & au ſingulier, & au pluriel, comme il eſt eſcrit.

Si l'on objecte qu'en ce mot *Chreſtienté*, il y a un *t* aprés l'*n*, & que neantmoins il faut prononcer l'*e* qui eſt devant l'*n* comme un *e*, & non pas comme un *a*; car il ne faut jamais dire *Chreſtianté*, quoy que pluſieurs le dient; on reſpond, que cela n'eſt point contre la regle qu'on vient de donner, qui ne parle que de la derniere ſyllabe du mot terminé en *ent*, & non pas de celle qui n'eſt pas la der-

niere comme *en* devant le *t*, ne l'eſt pas en *Chreſtienté*. Outre que le *t* n'entre pas dans la ſyllabe *en*, mais dans la derniere qui eſt *té*.

OBSERVATION.

CE ne ſont pas ſeulement les mots qui ſe terminent en *ent*, comme ceux dont parle M. de Vaugelas, qu'il faut prononcer de la meſme ſorte que ſi cette ſyllabe s'eſcrivoit avec un *a*, mais encore ceux qui ſe terminent par *ens*, c'eſt à dire qui ont une *s* aprés l'*en* de leur derniere ſyllabe comme *encens*, *cens*, *ſens* & autres. Il eſt certain qu'on prononce *chreſtienté* par *e* en faiſant ſentir l'*e* qui précede l'*n* de la penultiéme ſyllabe, mais ce n'eſt point à cauſe que la lettre *t* entre dans la derniere ſyllabe qui eſt *té*, & non pas dans la derniere ſyllabe *en* qui eſt la penultiéme ; ſi cette raiſon avoit lieu, il faudroit prononcer *tourmenté*, comme il s'eſcrit en faiſant entendre un *e*, & non pas un *a*, puis qu'on ne ſçauroit douter que le *t* de la derniere ſyllabe de ce mot ne ſoit détaché de la penultiéme *men*. Cependant il faut prononcer *tourmenté*, comme ſi le mot eſtoit eſcrit par un *a*, & qu'il y euſt *tourmanté*. La raiſon eſt que *t* garde la prononciation de *tourment* dont il vient, & qui ſe prononce comme ſi on eſcrivoit *tourment* : de la meſme ſorte *chreſtienté* garde la prononciation de *chreſtien* dont il vient, & l'*en* de la penultiéme ſyllabe ſe prononce avec l'*e* comme il eſt eſcrit.

REMARQUE.

Soit que, ou ſoit.

ON dit, *ſoit que vous ayez fait cela, ſoit que vous ne l'ayez pas fait*. On dit auſſi, *ſoit que vous ayez fait cela, ou que vous ne l'ayez pas fait*, & c'eſt la plus ordinaire, & la plus douce façon de parler ; Mais l'autre ne laiſſe pas d'eſtre fort bonne, & meſmes il y a de certains endroits, dont les exemples ne ſe preſentent pas maintenant, où la repetition des deux *ſoit* a beaucoup meilleure grace,

que de dire *ou*. Il y en a une troiſieſme, dont pluſieurs ſe ſervent, mais qui eſt condamnée dans la proſe par les meilleurs Eſcrivains. C'eſt, *ou ſoit*; par exemple ils diſent, *ou ſoit qu'il n'euſt pas donné aſſez bon ordre à ſes affaires, ou que ſes commandements fuſſent mal executez.* Ou bien, *ſoit qu'il n'euſt pas donné bon ordre*, &c. *ou ſoit que ſes commandements*, *&c.* Il ne faut point mettre *ou* devant *ſoit*, ny en l'un, ny en l'autre exemple, il eſt redondant. Il faut dire ſimplement, *ſoit qu'il n'euſt pas donné*, &c. *ou que ſes commandements*, *&c.* J'ay dit *dans la proſe*; parce que les Poëtes ne font point de difficulté d'en uſer, leur eſtant commode d'avoir une ſyllabe de plus, ou de moins, pour les vers.

OBSERVATION.

LEs deux premiers exemples rapportez ici ſont fort en uſage, & on ſe peut ſervir indifferemment de l'un & de l'autre. M. de Vaugelas a trop d'indulgence pour les Poëtes, quand il ſemble leur permettre d'employer *ou* devant *ſoit que* pour leur donner une ſyllabe de plus. La Poëſie ne ſçauroit authoriſer ces ſortes de negligences contre la Langue.

REMARQUE.

Superbe.

CE mot eſt tousjours adjectif, & jamais ſubſtantif, quoy qu'une infinité de gens, & particulierement les Prédicateurs diſent, *la ſuperbe* pour dire *l'orgueil*. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait pluſieurs mots qui ſont ſubſtantifs & adjectifs tout enſemble, comme *colere*, *adultere*, *chagrin*, *ſacrilege*, *&c.* mais *ſuperbe*, n'eſt pas de ce nombre.

OBSERVATION.

LE mot *ſuperbe* ne doit jamais s'employer au ſubſtantif que dans les matieres de devotion, comme en ces exemples, *l'eſprit de ſuperbe, la ſuperbe precipita Lucifer dans les enfers.*

REMARQUE.

En ſomme.

CE terme eſt vieux, & ceux qui eſcrivent purement ne s'en ſervent plus. Nous avons pourtant grand beſoin de ces façons de parler pour les liaiſons, & les commencements des periodes qu'il faut ſouvent diverſifier. Puis que l'on ne veut plus recevoir *en ſomme*, on recevra encore moins *ſomme* pour *en ſomme*, dont nos meilleurs Eſcrivains ſe ſervoient il n'y a pas long-temps, & beaucoup moins encore *ſomme toute.* Nous n'avons *qu'enfin*, *en un mot*, *aprés tout*, car ny *finalement*, ny *bref*, ne s'employent plus gueres dans le beau ſtile, quoy que l'on s'en ſerve dans le ſtile ordinaire.

OBSERVATION.

ON ne dit plus *en ſomme* ny *ſomme*, pour dire *enfin*, *en un mot*, mais *ſomme toute* que M. de Vaugelas condamne encore plus que les deux autres, eſt en uſage dans le ſtile familier, & on dit fort bien, *Somme toute, qu'en pourroit-il arriver? Somme toute, ce n'eſt pas un homme dont vous deviez attendre un fort grand ſecours.*

REMARQUE.

Epigramme.

IL eſt tousjours feminin, & l'on dit, *une belle epigramme*, & non pas *un bel epigramme*, & *une epigramme bien aiguë*, & non pas *bien aigu*; car il y en a quelques-uns qui

veulent qu'il ſoit maſculin & feminin, ſelon la diverſe ſituation de l'adjectif qui l'accompagne. Par exemple, ils veulent que l'on die, *une belle epigramme*, & *un epigramme bien aigu*, c'eſt à dire, que quand l'adjectif eſt devant, *epigramme* ſoit feminin, & quand l'adjectif eſt aprés, qu'il ſoit maſculin. Mais cette diſtinction qui a lieu en quelques autres mots, eſt condamnée en celuy-cy.

OBSERVATION.

ON n'a point receu la diverſité du genre dans *epigramme*, quand ce mot eſt devant ou aprés un adjectif, on l'a declaré tousjours feminin. Il faut dire *une epigramme bien aiguë*, & non pas *un epigramme bien aigu*.

REMARQUE.

Epitaphe ; Horoſcope, Epithalame.

LEs uns font *epitaphe* maſculin, les autres feminin; mais la plus commune opinion eſt qu'il eſt feminin, *une belle epitaphe*. Au contraire, *horoſcope* qu'on fait auſſi des deux genres, paſſe neantmoins plus communément pour maſculin, l'*horoſcope qu'il a fait, qu'il a dreſſé*, pluſtoſt que, *qu'il a faite*, ou *dreſſée*. *Epithalame* eſt des deux genres auſſi, mais pluſtoſt maſculin que feminin.

OBSERVATION.

EPitaphe & *Horoſcope* ne ſont plus employez preſentement que dans le genre feminin, *Epithalame* n'eſt point des deux genres, il eſt tousjours maſculin.

REMARQUE.

LE, pronom relatif oublié.

PLuſieurs obmettent le pronom relatif, *le*, aux deux genres, & aux deux nombres. Par exemple, *un tel*

veut acheter mon cheval, il faut que je luy faſſe voir, au lieu de dire, *il faut que je le luy faſſe voir*; *veut acheter ma haquenée, il faut que je la luy faſſe voir.* Ainſi au pluriel, Amiot fait tousjours cette faute, mais ce n'eſt qu'avec *luy*, & *leur*, pour éviter ſans doute la cacophonie de *le luy*, & *le leur*, & ne dire pas, *il faut que je le luy faſſe voir*, ou *que je le leur faſſe voir*, qui n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour laiſſer un mot ſi neceſſaire; car il vaut bien mieux ſatisfaire l'entendement que l'oreille, & il ne faut jamais avoir eſgard à celle-cy, qu'on n'ait premierement ſatisfait l'autre. Amiot, donc, ny ceux qui font encore aujourd'huy cette faute, ne diront pas, *vous voulez acheter mon cheval, il faut que je vous monſtre*, mais *que je vous le monſtre*, parce que ce n'eſt qu'avec *luy* & *leur* qu'ils parlent ainſi, comme j'ay dit, à cauſe de la cacophonie des deux *l*, *l*.

OBSERVATION.

ON ne ſçauroit oublier le pronom relatif *le* ſans faire une faute, il eſt indiſpenſable de le mettre en eſcrivant, & ſi on ſe ſent trop bleſſé de la cacophonie des deux *ll*, il faut prendre un autre tour, la promptitude de la prononciation eſt cauſe qu'on ſupprime quelquefois ce pronom comme en cette phraſe, *Voicy une lettre qu'un tel m'a demandée, allez-luy porter*, quelques-uns meſme diſent, *allez l'y porter*, ne faiſant entendre que la premiere lettre du premier relatif avec la derniere du ſecond, mais cela eſt vicieux & il faudroit l'éviter auſſi en parlant.

REMARQUE.

Les pronoms, LA, LE, LES, tranſpoſez.

IL y a encore une autre petite remarque à faire ſur la tranſpoſition de ce pronom relatif. Par exemple, il faut dire, *je vous le promets*, & non pas, *je le vous pro-*

mets, comme le diſent tous les anciens Eſcrivains, & pluſieurs modernes encore. Il faut tousjours mettre le pronom relatif auprés du verbe, meſme lors qu'il y a repetition du pronom perſonnel, comme, *il n'eſt pas ſi meſchant comme vous vous le figurez*, & non pas, *que vous le vous figurez*, nonobſtant la cacophonie des deux *vous*. Pour les vers, quelques-uns ſe ſervent de l'un & de l'autre, & diſent auſſi, *vous le vous figurez*, mais non pas, *je le vous aſſeure*, pour *je vous l'aſſeure*.

OBSERVATION.

LA cacophonie des deux *vous* proche l'un de l'autre dans *vous vous le figurez* ne bleſſe point l'oreille. Il faut toûjours que le pronom relatif *le* ſoit auprés du verbe, & les Poëtes n'ont aucun privilege qui les puiſſe exempter de cette regle.

REMARQUE.

Menſonge, poiſon, relaſche, reproche.

CEs mots ſont toujours maſculins, quoy que quelques-uns de nos meilleurs Autheurs les ayent faits feminins; il eſt vray que ce ne ſont pas des plus modernes. On dit toutefois au pluriel, *à belles reproches*, *de ſanglantes reproches*, & en ce nombre il eſt certain qu'on le fait plus ſouvent feminin que maſculin. Mais quand on le fera par tout maſculin, on ne ſçauroit faillir.

OBSERVATION.

ON ne dit plus *à belles reproches*, & on fait tousjours ce nom maſculin, tant au pluriel qu'au ſingulier. Ceux qui diſent *de la poiſon*, parlent tres-mal, il faut dire, *du poiſon*.

REMARQUE.

Oeuvre, œuvres.

AU ſingulier, quand il ſignifie *livre* ou *volume*, ou *quelque compoſition*, il eſt maſculin, *un bel œuvre*; Pour action il eſt feminin, *faire une bonne œuvre*, quelques-uns diſent, & tres-mal, faire *un bon œuvre*. Au pluriel il eſt tousjours feminin, ſoit qu'il ſignifie l'un ou l'autre; car on dit, *faire de bonnes œuvres*, & *j'ay toutes ſes œuvres*, & non pas *tous ſes œuvres*. On dit, *le grand œuvre*, pour dire la pierre philoſophale en un ſens different des deux autres.

OBSERVATION.

CE mot *œuvre* n'eſt plus employé au ſingulier pour ſignifier une compoſition, on dit, *ouvrage*, *il a mis au jour un bel ouvrage*, & non pas *une belle œuvre*. *Oeuvre* eſt tousjours feminin, non ſeulement quand il veut dire action, mais auſſi quand il ſignifie le lieu & le banc deſtiné dans une Paroiſſe pour les Marguilliers; *l'œuvre de cette Paroiſſe eſt fort belle*. Il eſt maſculin quand on l'employe en parlant de la pierre philoſophale, & on ne s'en ſert qu'en y joignant l'adjectif *grand*. *Travailler au grand œuvre*, on l'employe auſſi dans le meſme genre pour ſignifier toutes les eſtampes d'un meſme Graveur, *il a tout l'œuvre de Calot*.

REMARQUE.

Tant plus.

CE terme n'eſt plus gueres en uſage parmy ceux qui font profeſſion de bien parler, & de bien eſcrire. On ne dit que, *plus*. Par exemple, *tant plus il boit, tant plus il a ſoif*, c'eſt à la vieille mode, il faut dire, *plus il boit, plus il a ſoif*. Qui ne voit combien ce dernier eſt plus beau?

OBSERVATION.

OBSERVATION.

CE terme *tant plus*, qui avoit preſque ceſſé d'eſtre en uſage du temps de M. de Vaugelas, n'y eſt plus du tout preſentement ; le mot *tant* eſt ſuperflu & jette ſur cette phraſe un air de vieilleſſe. Il faut le retrancher & dire, *Plus il boit, plus il a ſoif, plus vous luy ferez du bien, plus il ſera inſolent*, & non pas, *tant plus vous luy ferez de bien & tant plus, &c.*

REMARQUE.

Valant pour *vaillant.*

IL eſt vray que ſelon la raiſon, il faudroit dire, *cent mille eſcus valant*, & non pas *cent mille eſcus vaillant*, parce qu'outre l'équivoque de *vaillant*, & la regle qui veut qu'on ne faſſe point d'équivoque ſans neceſſité, *valoir* fait *valant*, comme *vouloir* fait *voulant*, & non pas *vaillant*. Auſſi l'on dit *équivalant*, & non pas *équivaillant*. Mais l'Uſage plus fort que la raiſon dans les Langues, fait dire à la Cour, & eſcrire à tous les bons Autheurs, *cent mille eſcus vaillant*, & non pas *valant*. C'eſt en Poitou principalement, où l'on dit *valant*.

OBSERVATION.

ON eſt demeuré d'accord tout d'une voix, que l'uſage veut qu'on diſe, *il a cent mille eſcus vaillant*, & non pas *valant*, & enſuite on a demandé ce que c'eſtoit que le mot *vaillant*. Perſonne n'a cru que ce puſt eſtre le gerondif du verbe *valoir*, puis qu'il fait *valant*, ſelon la formation du gerondif dans les autres verbes, *vouloir*, *voulant*, & que c'eſt fort bien parler que de dire, *un diamant valant cinquante piſtoles* ; car en cette phraſe on ne peut dire *vaillant*. Quelqu'un a dit qu'il croyoit que dans celle-cy, *il a cent mille eſcus vaillant*, ce mot *vaillant* devoit eſtre pris ſubſtantivement pour le fond du bien d'un homme, comme ſi on vouloit dire, *il a cent mille eſcus en tout ſon vaillant*, c'eſt

à dire que ſon vaillant ou ſon capital conſiſte en cent mille eſcus. Aprés cela l'on a examiné quel eſtoit le ſubjonctif du verbe *valoir*, & ſi l'on pouvoit dire, *Je ne croy pas que cela vale la peine d'y penſer ; vale* a eſté rejetté tout d'une voix, & on eſt demeuré d'accord qu'il faut dire, *que cela vaille la peine.* Un autre de la Compagnie a dit que le pluriel d'un ſubjonctif de ce meſme verbe, *que nous vaillions*, *que vous vailliez* luy ſembloit bien rude, & que peut-eſtre l'euphonie demandoit qu'on diſt, *Il ne croit pas que vous valiez les ſoins qu'il ſe donne pour cette affaire*, & non pas *que vous vailliez*, de meſme qu'on dit, *Je ne croy pas que vous vouliez me faire ce déplaiſir*, & non pas *que vous veüilliez*, comme il faudroit dire, parce que le verbe *vouloir* fait au ſingulier du ſubjonctif, *que je veüille*, *que tu veüilles*, *qu'il veüille.* On a reſpondu que quoy que le verbe *valoir* fiſt au ſingulier du ſubjonctif, *que je vaille*, *que tu vailles*, *qu'il vaille* ; il falloit dire aux deux premieres perſonnes du pluriel, *que nous valions*, *que vous valiez* de meſme qu'aux deux premieres perſonnes plurielles du ſubjonctif du verbe *aller*, on dit, *que nous allions*, *que vous alliez*, & au ſingulier, *que j'aille*, *que tu ailles*, *qu'il aille*, & qu'il n'y a que les verbes qui ont les deux *ll*, *moüillées* à l'infinitif comme *travailler*, qui les gardent aux deux perſonnes plurielles du ſubjonctif, *que nous travaillions*, *que vous travailliez.*

A l'égard du verbe *vouloir*, on a dit qu'il eſtoit vray qu'il fait au ſingulier du preſent du ſubjonctif, *que je veüille*, *que tu veüilles*, *qu'il veüille* ; mais qu'on ne devoit pas conclurre de là qu'il deuſt faire aux deux premieres perſonnes du pluriel, *que nous veüillions*, *que vous veüilliez* ; qu'il falloit prendre garde que tous les verbes, qui ayant la dipthongue *ou* à la penultiéme ſyllabe de l'infinitif, la changeoient en la dipthongue *eu* au ſingulier du preſent de l'indicatif, comme *vouloir*, qui fait, *je veux*, *tu veux*, *il veut*, reprenoient la dipthongue *ou* aux deux premieres perſonnes du pluriel. *Nous voulons*, *vous voulez*, ce qu'ils faiſoient de la meſme ſorte au preſent du ſubjonctif, qu'ainſi le verbe *mourir* fait au pluriel de l'indicatif, *je meurs*, *tu meurs*, *il meurt*, *nous mourons*, *vous mouriez*, *ils meurent*, & au ſubjonctif. *Que je meure*, *que tu meures*, *qu'il meure*, *que nous mourions*, *que vous mouriez*, *qu'ils meurent.* Que les verbes *mourir* & *pouvoir* ſe conjuguent tout de meſ-

me à la reſerve de *pouvoir*, qui faiſant au ſingulier du ſubjonctif, *que je puiſſe*, & non pas *que je peuve*, parce qu'il ſe forme de l'indicatif, *je puis*, fait au pluriel, *que nous puiſſions*, *que vous puiſſiez*; ce qui faiſoit voir que ſans aucune irrégularité, & ſans nul égard à l'euphonie, il falloit conjuguer le preſent du ſubjonctif du verbe *vouloir* de cette ſorte, *que je veüille*, *que tu veüilles*, *qu'il veüille*, *que nous voulions*, *que vous vouliez*, *qu'ils veüillent*. La queſtion tomba enſuite ſur le ſubjonctif de *prevaloir*, qui eſt un compoſé du verbe *valoir*. Le ſentiment general fut qu'il ne ſuivoit point ſon ſimple, & qu'il falloit dire, *il n'eſt pas juſte que voſtre enteſtement prevale ſur la raiſon*, & non pas *prevaille*.

REMARQUE.

Ne plus ne moins.

POur ſignifier *comme*, ou, *tout ainſi que*, il faut dire *ne plus ne moins*, & non pas, *ny plus*, *ny moins*, qui eſt bon pour exprimer exactement la quantité d'une choſe, comme, *il y a cent eſcus*, *ny plus*, *ny moins*. *Je ne vous dis que ce qu'il m'a dit*, *ny plus*, *ny moins*. Mais quand c'eſt un terme de comparaiſon, il faut dire & eſcrire, *ne plus ne moins*, comme le Cardinal du Perron, M. Coeffeteau, & M. de Malherbe l'ont tousjours eſcrit. Et bien que par tout ailleurs cette negative ſe nomme *ny*, & non pas *ne*, qui eſt un vieux mot qui n'eſt plus en uſage que le long de la riviere de Loire, où l'on dit encore, *ne vous*, *ne moy*, pour *ny vous*, *ny moy*; ſi eſt-ce que l'ancien *ne* s'eſt conſervé entier en *ne plus ne moins*; car l'on ne dit point *ny plus ne moins* ny *ne plus ny moins*. L'Uſage le veut ainſi; quoy qu'à le bien prendre, & ſelon que les mots ſonnent, ce terme de comparaiſon ne ſignifie autre choſe, ſinon que les deux choſes que l'on compare ont un rapport ſi parfait, qu'il ſemble qu'il n'y a ny plus ny moins en l'une qu'en l'autre.

J'ay dit comme il falloit uſer de ce terme, quand on s'en ſert, parce que pluſieurs y manquent. Mais il eſt bon que l'on ſçache, qu'il n'eſt preſque plus en uſage parmy ceux qui parlent & eſcrivent bien.

OBSERVATION.

SI du temps de M. de Vaugelas il falloit dire *ne plus, ne moins,* pour ſignifier *comme* ou *tout ainſi que*, il ne faut plus le dire aujourd'huy. Cette façon de parler eſt tout à fait hors d'uſage, & ceux meſmes qui s'attachent le moins à bien parler & à bien eſcrire, ne s'en ſervent point.

REMARQUE.

Ny, *devant le ſecond epithete d'une propoſition negative.*

CEtte remarque eſt aſſez curieuſe, & peu de gens y prennent garde. Je parle des meilleurs eſcrivains, mais M. Coeffeteau n'y manque jamais. Je dis donc que *ny* ne ſe doit pas mettre devant la ſeconde epithete, ou le ſecond adjectif d'une propoſition negative, quand cette ſeconde epithete n'eſt que le ſynonime de la premiere. Exemple, *il n'eſt point de memoire d'un plus rude & plus furieux combat*, dit M. Coeffeteau, je dis qu'il n'a pas mis *d'un plus rude ny plus furieux combat*, parce qu'icy *rude & furieux* ſont ſynonimes ; quoy que ce ne ſeroit pas une faute de mettre le *ny* comme font quelques-uns, mais il ſeroit moins bon que *&*. *Ny* ſe doit mettre ſeulement quand les deux epithetes ſont tout à fait differentes, comme *il n'y eut jamais de Capitaine plus vaillant ny plus ſage que luy*, car *vaillant* & *ſage* ſont deux choſes bien differentes, & il ne ſeroit pas ſi bien dit, *il n'y eut jamais de*

Capitaine plus vaillant & plus ſage que luy. A plus forte raiſon on doit mettre *ny*, ſi ce ſont deux choſes contraires.

OBSERVATION.

ON eſt demeuré d'accord de cette remarque quand les deux epithetes ſont ſynonimes parfaits, mais *rude* & *furieux*, ne l'ont point paru aſſez, pour devoir exclurre le *ny* dans l'exemple de M. Coeffeteau, à cauſe que *furieux* ajouſte beaucoup à *rude*. Ainſi pluſieurs ont preferé, *il n'eſt point de memoire d'un plus rude ny plus furieux combat*, à *plus rude & plus furieux*. Il ſeroit meſme à ſouhaiter qu'on diſt, *ny d'un plus furieux combat.*

REMARQUE.

Nier.

QUand la negative *ne* eſt devant *nier*, il la faut encore repeter aprés le meſme verbe; par exemple, *je ne nie pas que je ne l'aye dit*, & non pas, *je ne nie pas que je l'aye dit.* Ce dernier neantmoins ne laiſſe pas d'eſtre François, mais peu élegant: l'autre eſt beaucoup meilleur, noſtre Langue aime deux negations enſemble, qui n'affirment pas comme en Latin, où *nec-non*, veut dire, *&.*

OBSERVATION.

LE ſentiment general a eſté qu'il faut repeter la negative *ne* aprés le verbe *nier*, quoy qu'elle ait eſté desja employée devant ce verbe, & qu'on ne peut dire, *je ne nie pas que je l'aye dit.* Il faut dire, *je ne nie pas que je ne l'aye dit*, ce qui eſt non ſeulement la meilleure façon de parler, mais la ſeule dont on ſe doive ſervir.

REMARQUE.

Subvenir.

IL faut dire ; *ſubvenir à la neceſſité de quelqu'un* , & non pas *ſurvenir*, comme dit la pluſpart du monde; car *ſurvenir* veut dire toute autre choſe, comme chacun ſçait.

OBSERVATION.

PErſonne ne ſçauroit dire, ſans parler tres-mal, *ſurvenir à la neceſſité de quelqu'un.* Il faut dire, *ſubvenir* ; la reſſemblance de ces deux verbes a fait faire cette faute à ceux qui ont cru pouvoir les confondre, & qui ont dit *ſurvenir* pour *ſubvenir.*

REMARQUE.

Sortir.

CE verbe eſt neutre, & non pas actif. C'eſt pourquoy, *ſortez ce cheval* pour dire, *faites ſortir ce cheval*; ou, *tirez ce cheval*, eſt tres-mal dit, encore que cette façon de parler ſe ſoit renduë fort commune à la Cour, & par toutes les Provinces: on accuſe les Gaſcons d'en eſtre les autheurs, à cauſe qu'ils ont accouſtumé de convertir pluſieurs verbes neutres en actifs, comme *tomber*, *exceller*, *&c.* juſques là, qu'ils diſent meſmes, *entrez ce cheval*, pour dire, *faites entrer ce cheval*, ce que j'ay oüy dire auſſi à des Courtiſans nez au cœur de la France. Surquoy il faut remarquer, que de toutes les erreurs qui ſe peuvent introduire dans la Langue, il n'y en a point de ſi aiſée à eſtablir, que de faire un verbe actif, d'un verbe neutre, parce que cet uſage eſt commode, en ce qu'il abrege l'expreſſion, & ainſi il eſt incontinent ſuivy & embraſſé de ceux qui ſe

contentent d'eſtre entendus ſans ſe ſoucier d'autre choſe; on a bien pluſtoſt dit, *ſortez ce cheval*, ou, *entrez ce cheval*, que, *faites ſortir ce cheval*, ou, *faites entrer ce cheval.*

On dit pourtant, *ſortir le Royaume*, pour *du Royaume*, qui me ſemble bien meilleur, & *ſortez moy de cette affaire, j'eſpere qu'il me ſortira d'affaire.* Il eſt vray qu'en terme de Palais on dit, *la ſentence ſortira ſon plein & entier effet*; mais c'eſt une ſignification ſi differente de l'autre, qu'il eſt malaiſé de juger d'où vient cette façon de parler, qui d'ailleurs n'eſt uſitée qu'au Barreau, quoy qu'une de nos meilleures plumes ait eſcrit, *ſortir ſon effet*, en une matiere qui n'eſt pas de la Juriſdiction du Palais; je ne voudrois pas l'imiter en cela comme en tout le reſte, au moins dans le beau langage.

OBSERVATION.

LA converſation a rendu cette phraſe ſi commune, *Sortez-moy de cette affaire*, que l'Académie n'a pû la blaſmer, quoy qu'elle ſoit contre l'uſage ordinaire du verbe *ſortir* qui eſt tousjours neutre. Il eſt certain que la pluſpart des gens qui ont des chevaux à faire voir, diſent ordinairement, *Sortez ce cheval de l'eſcurie* pour dire, *tirez ce cheval*; mais on ne peut dire, *entrez ce cheval*, pour dire, *faites entrer ce cheval.* On a condamné *ſortir le Royaume*, au lieu *de ſortir du Royaume*, & on n'a point receu la diſtinction que quelques-uns ont voulu faire en diſant que quand la ſortie hors du Royaume eſt regardée comme une peine, on peut dire *ſortir le Royaume* comme en cette phraſe, *Il fut condamné à ſortir le Royaume.* Quant à ce qu'on dit en termes de Palais, *La ſentence ſortira ſon plein & entier effet*; il n'eſt pas malaiſé de juger d'où elle vient, puiſqu'elle n'a aucune irrégularité. Ce futur *ſortira* vient de *ſortir* verbe actif qui veut dire *avoir, obtenir*, en Latin *ſortiri*, & non pas *de ſortir* neutre, qui ſignifie paſſer du dedans au dehors, en Latin *egredi*; & s'il ſe conjuguoit au preſent & à l'imparfait de l'indicatif, on diroit, *je ſortis, tu ſortis, je ſortiſſois, tu ſortiſſois*, & non pas, *je ſors, tu*

ſors, je ſortois, tu ſortois. On le voit par cette phraſe, où le verbe *ſortir* dans cette ſignification eſt au ſubjonctif, *J'entends que cette clauſe ſortiſſe ſon plein effet.*

REMARQUE.

Inſidieux.

C'Eſt un mot purement Latin que M. de Malherbe a taſché de faire François: car il eſt le premier, que je ſçache, qui en ait uſé. Je voudrois bien qu'il fuſt ſuivy, parce que nous n'avons point de mot qui ſignifie celuy-là, outre qu'il eſt beau & doux à l'oreille, ce qui me fait augurer qu'il ſe pourra eſtablir. Il n'auroit pas grand' peine à s'introduire parmi ceux qui entendent la ſignification & la force du mot, & qui ſçavent le Latin, mais pour les autres qui n'en ont aucune connoiſſance, ils ne luy ſeront pas ſi favorables, à cauſe que ny *inſidieux*, ny *inſidiæ* d'où il vient, n'ont rien qui approche d'aucun mot de noſtre Langue, qui ſignifie cela & qui luy fraye le chemin, tellement qu'il faudroit du temps pour le faire connoiſtre. Les exemples tirez de M. de Malherbe en feront voir & la ſignification & l'uſage. Il dit en un lieu, *ces ſubtilitez qui ſemblent inſidieuſes.* Et en un autre, *c'eſt une inſidieuſe façon de nuire, que de nuire en ſorte qu'on en ſoit remercié.* J'adjouſteray un troiſieſme exemple qui le fera entendre encore plus clairement, *il ne faut pas ſe fier aux careſſes du monde, elles ſont trompeuſes; & s'il faut uſer de ce mot, inſidieuſes*, c'eſt à dire, que ce ſont autant de pieges & d'embuſches que le monde nous dreſſe; car pour l'introduire au commencement, je voudrois l'adoucir avec ce correctif, *s'il faut uſer de ce mot* ou *s'il faut ainſi dire*, ou quelqu'autre ſemblable, ou bien l'expliquer devant ou aprés, par

par quelque mot ſynonime qui l'appuye, & luy ſerve d'introducteur. Un vers qui commenceroit ainſi, *Inſidieux Amour qui, &c.* n'auroit pas mauvaiſe grace. Ce mot y ſeroit bien placé.

OBSERVATION.

MOnſieur de Malherbe n'a eſté ſuivi de perſonne quand il a voulu eſtablir *inſidieux*, & ce mot pour lequel M. de Vaugelas avoit auguré ſi favorablement n'a point fait fortune. Ainſi quoyque l'*inſidieux Amour* ſoit une façon de parler fort douce à l'oreille, aucun Poëte n'a encore oſé hazarder cette epithete. Peut-eſtre recevroit-on la phraſe ſuivante: *Toutes les careſſes du monde ſont trompeuſes, & s'il faut uſer de ce mot, inſidieuſes*, mais ce ne ſeroit qu'à cauſe du correctif *s'il faut uſer de ce mot*, qui fait ſouffrir beaucoup de manieres de parler inuſitées.

REMARQUE.

Une infinité.

UNe *infinité de perſonnes* régit le pluriel. M. de Malherbe, *J'ay eu cette conſolation en mes ennuis, qu'une infinité de perſonnes ont pris la peine de me teſmoigner le deſplaiſir qu'ils en ont eu.* Cela ne ſe fait pas à cauſe que le mot d'*infinité* eſt collectif, & ſignifie beaucoup plus encore que la pluralité des perſonnes, mais parce que le genitif eſt pluriel, qui en cet endroit donne la loy au verbe contre la regle ordinaire de la Grammaire, qui veut que ce ſoit le nominatif qui regiſſe le verbe; car ſi vous dites *une infinité de monde*, parce que ce genitif eſt au ſingulier, vous direz; *Une infinité de monde ſe jette là dedans*, & non pas, *une infinité de monde ſe jetterent*, ce qui eſt une preuve manifeſte que c'eſt le genitif pluriel qui fait dire, *Une infinité de perſonnes ont pris la peine*, & non pas la force collective du mot *infinité*.

OBSERVATION.

CE que M. de Vaugelas a remarqué du genitif qui donne la loy au verbe, ſelon qu'il eſt ſingulier ou pluriel, a paru bien obſervé. Cependant il y a des phraſes où l'un & l'autre nombre peuvent s'employer indifferemment comme en celle-cy: *Un grand nombre d'ennemis parut*, ce qui eſt auſſi bien dit qu'au pluriel: *Un grand nombre d'ennemis parurent.* On dit auſſi fort bien, *le commun des hommes croit.*

REMARQUE.

La pluſpart, la plus grand' part.

LA pluſpart regit tousjours le pluriel, comme, *la pluſpart ſe laiſſent emporter à la couſtume*, & *la plus grand' part*, regit tousjours le ſingulier, comme, *la plus grand' part ſe laiſſe emporter.* Mais pour monſtrer ce qui a eſté dit en la remarque precédente, que le genitif donne la loy au verbe, & non pas le nominatif (ce qui eſt bien extraordinaire & à remarquer) on dit, *la pluſpart du monde fait*, quoy que l'on die tousjours, *la pluſpart ſont*, parce que ce genitif ſingulier *du monde*, donne le regime au nombre ſingulier du verbe; & ſi vous dites, *la pluſpart des hommes*, vous direz auſſi, *ſont*, & non pas *fait.*

OBSERVATION.

IL eſt certain que *la pluſpart* eſtant mis ſans genitif, gouverne tousjours le pluriel à cauſe qu'on ſous-entend un genitif pluriel, & que c'eſt la meſme choſe que ſi on diſoit, *la pluſpart des hommes*; mais on ne ſous-entend pas moins ce genitif dans *la plus grand part*, & cela fait encore voir que le genitif ne donne pas tousjours la loy au verbe, puis qu'on pourroit fort bien dire *la plus grande part des hommes ſe laiſſe emporter à la couſtume.* Il faut obſerver ſur *la pluſpart*, qu'il ne peut ſe joindre qu'avec des genitifs pluriels, ou avec un genitif ſingulier, collectif comme

la pluſpart du monde. Ainſi on ne peut dire, *Il occupe la pluſpart de cette maiſon, il paſſe la pluſpart du jour à lire* Il faut dire, *Il occupe la plus grande partie de cette maiſon, il paſſe la plus grande partie du jour à lire* Mais on dit fort bien *la pluſpart du temps*, parce que le temps eſt collectif & qu'on le prend pour les jours ou pour les heures dans cette phraſe : *Il paſſe la pluſpart du temps à joüer*, c'eſt à dire *la pluſpart des heures.*

REMARQUE.

Voire meſme.

J'Avouë que ce terme eſt comme neceſſaire en pluſieurs rencontres, & qu'il a tant de force pour exprimer ce en quoy on l'employe ordinairement, que nous n'en avons point d'autre à mettre en ſa place, qui faſſe le meſme effet. Neantmoins il eſt certain qu'on ne le dit plus à la Cour, & que tous ceux qui veulent eſcrire purement, n'en oſeroient uſer. Pour moy je ne le condamne point aux autres, mais je ne m'en voudrois pas ſervir, à cauſe qu'il y a deux ſortes d'Uſages, le commun, & l'excellent, & que je ne voudrois pas uſer d'une façon de parler, que l'excellent Uſage euſt condamnée. Et l'on a beau ſe pleindre de l'injuſtice de cet Uſage, il ne faut pas laiſſer de s'y ſoumettre, encore qu'on le croye injuſte. J'adjouſteray, que ceux qui ont accouſtumé de s'en ſervir, ne penſent pas s'en pouvoir paſſer, & que ceux qui ne s'en ſervent jamais, ne s'apperçoivent pas qu'ils en ayent beſoin. *Et meſmes*, tout ſeul fait à peu prés le meſme effet, comme ſi l'on dit, *ce remede eſt inutile, voire meſmes pernicieux*; on peut dire auſſi, *ce remede eſt inutile, & meſmes pernicieux.* Il eſt vray qu'il eſt un peu plus foible.

OBSERVATION.

ON a condamné entierement *voire meſme* comme une façon de parler qui n'eſt plus d'uſage, & qui a vieilli. M. de Vaugelas appelle *excellent uſage*, ce que nous appellons *ſtile ſouſtenu*; & *uſage commun*, ce que nous appellons *familier*, d'où il y a long-temps que *voire meſme* a eſté banni.

REMARQUE.

Le pronom poſſeſſif aprés le ſubſtantif.

PAr exemple, *quel aveuglement eſt le voſtre*? M. de Malherbe ſouſtenoit qu'il falloit dire, *quel eſt voſtre aveuglement?* & que ce ſont les Italiens qui parlent ainſi, *che ſciocchezza è la voſtra*? Neantmoins j'ay appris depuis des Maiſtres, que l'un & l'autre eſt François, mais qu'à la verité celuy-cy, *quel eſt voſtre aveuglement*? eſt plus naturel que l'autre.

OBSERVATION.

ON peut ſe ſervir de cette façon de parler en deux manieres, en interrogeant ou en s'eſtonnant. Quand on dit à un homme en l'interrogeant: *Quel eſt voſtre ſentiment?* On veut ſçavoir de quelle opinion il eſt ſur la choſe qu'on luy propoſe, & quand on luy dit en s'eſtonnant, *quel eſt voſtre ſentiment?* On luy fait connoiſtre qu'on a peine à concevoir qu'il ſoit du ſentiment qu'il explique, & c'eſt la meſme choſe que ſi on diſoit, *eſt-il poſſible que ce ſoit là voſtre penſée, que vous ſoyez de ce ſentiment?* La phraſe que M. de Vaugelas propoſe dans cette remarque, ne peut s'employer qu'en s'eſtonnant, puiſqu'on ne peut demander à un homme en l'interrogeant, *quel eſt ſon aveuglement*? pour dire de quelle maniere il eſt aveugle. Quelques-uns ont dit qu'ils croyoient que la tranſpoſition du pronom poſſeſſif eſtoit reſervée aux Poëtes qui diſoient avec grace, *quelle erreur eſt la voſtre!* mais la plus grande partie a eſté d'avis que cette tranſpoſition ne devoit pas eſtre moins permiſe en proſe qu'en vers.

REMARQUE.

Securité.

MOnſieur Coëffeteau n'a jamais uſé de ce mot ; mais M. de Malherbe & ſes imitateurs, s'en ſervent ſouvent. *N'avez-vous pas de honte de vous plonger*, dit-il, *en une ſecurité, auſſi profonde que le dormir meſme?* Et en un autre endroit, *jamais la fin d'une crainte n'eſt ſi douce, qu'une ſecurité ſolide ne ſoit beaucoup plus agreable.* C'eſt quelque choſe de different de *ſeureté, d'aſſurance*, & de *confiance*, mais il me ſemble qu'il approche plus de *confiance*, & que *ſecurité*, veut dire, comme *une confiance ſeure*, ou *aſſeurée*, ou bien *une confiance que l'on croit eſtre ſeure, encore qu'elle ne le ſoit pas.* Il faut voir comme les bons Autheurs Latins s'en ſervent, car nous nous en ſervirons au meſme ſens. Je prevois que ce mot ſera un jour fort en uſage, à cauſe qu'il exprime bien cette confiance aſſeurée, que nous ne ſçaurions exprimer en un mot, que par celuy-là. Je l'ay desja oüy dire, meſme à des femmes de la Cour. Je ne voudrois pourtant pas en uſer encore ſans y apporter quelque adouciſſement, comme *pour uſer de ce mot*, ou quelque autre ſemblable, à l'imitation de Ciceron, qui ne ſe ſert jamais d'un mot fort ſignificatif, lors qu'il n'eſt pas encore bien receu, qu'il n'y apporte cette precaution.

OBSERVATION.

MOnſieur de Vaugelas a preveu avec raiſon que *ſecurité* deviendroit fort en uſage. On s'en peut ſervir ſans y apporter aucun adouciſſement. Ce mot ſignifie une confiance interieure, une tranquillité d'eſprit bien ou mal fondée dans une occaſion où il pourroit y avoir ſujet de craindre, & c'eſt en quoy

il differe de *seureté* qui marque l'eſtat de celuy qui n'a rien à craindre. Quand on dit par exemple *la haute opinion que les Soldats avoient de leur General, les faiſoit dormir dans une pleine ſecurité*, on ne veut pas dire qu'abſolument ils n'ont rien à craindre, mais que la confiance qu'ils ont en la prudence de leur General leur fait croire qu'ils ne ſont expoſez à aucun peril, ce qui met la tranquillité dans leurs eſprits.

REMARQUE.

Sans deſſus deſſous.

C'Eſt comme je crois qu'il le faut eſcrire, comme qui diroit, que la confuſion eſt telle en la choſe dont on parle, & l'ordre tellement renverſé, qu'on n'y reconnoiſt plus ce qui devroit eſtre deſſus ou deſſous. D'autres eſcrivent, *c'en deſſus deſſous*, comme qui diroit, *ce qui eſtoit, ou devoit eſtre en deſſus*, ou *au deſſus, eſt au deſſous.* D'autres encore eſcrivent, *ſens deſſus deſſous*, comme qui diroit, que ce qui eſtoit ou devoit eſtre en un *ſens*, c'eſt à dire, en une ſituation, à ſçavoir, *deſſus*, eſt en un ſens tout contraire, à ſçavoir *deſſous*. D'autres en rapportent une autre raiſon tirée de l'hiſtoire, & eſcrivent *cens*, ainſi. Il ſeroit trop long de la déduire, veu d'ailleurs le peu d'aſſeurance que je trouve en cette raiſon. La prononciation eſt la meſme en tous les quatre, il n'y a que l'orthographe differente.

OBSERVATION.

L'Academie a eſté du ſentiment de M. de Vaugelas & a préferé dans cette phraſe *ſans deſſus deſſous*, *ſans* eſcrit avec un *a* à *ſens* eſcrit avec un *e*. Les deux autres Orthographes *c'en deſſus deſſous*, & *cens deſſus deſſous* ont eſté generalement rejettées.

REMARQUE.

Peur, crainte.

Peur, pour dire *de peur*, eſt inſupportable : & neantmoins je vois une infinité de gens qui le diſent, & quelques-uns desja qui l'eſcrivent. Il y a long-temps que l'on a dit & eſcrit, *crainte* pour *de crainte*, qui eſt une faute condamnée de tous ceux qui ſçavent parler & eſcrire, mais *peur*, pour *de peur*, eſt plus nouveau.

OBSERVATION.

IL n'eſt pas permis de dire par exemple *peur de luy déplaire*, pour *de peur de luy déplaire*, quoy que la repetition de la particule *de*, paroiſſe bleſſer l'oreille, mais dans le diſcours familier, on dit fort bien, *crainte de pis*, *crainte d'accident*. Il faut tousjours mettre *de crainte*, quand l'Infinitif eſt aprés, *de crainte d'eſtre ſurpris*.

REMARQUE.

Là où.

LA *où*, pour *au lieu que*, n'eſt pas du beau langage, quoy qu'on le die communément, & qu'Amiot s'en ſerve tousjours ; mais M. Coëffeteau ne s'en ſert jamais, ny aprés luy aucun de nos excellens Eſcrivains. Il eſt vray neantmoins, qu'un d'entre-eux & des plus celebres, en a uſé en ſon dernier Ouvrage, ce qu'il n'avoit point fait en tous les autres ; il ſemble meſmes qu'il ait eu deſſein de le mettre en vogue, ayant affecté de le dire je ne ſçay combien de fois en peu de pages, ſans ſe ſervir une ſeule fois d'*au lieu que*, qui eſt le vray terme dont il faut uſer, & qu'il avoit accouſtumé d'employer en ſes autres œuvres. Ce qui a

empeſché les bons Autheurs de s'en ſervir, eſt l'equivoque qui ſe rencontre ſouvent en cette façon de parler. Il ne s'en preſente pas maintenant des exemples, mais il s'en trouve aſſez dans les eſcrits de ceux qui en uſent.

OBSERVATION.

L'Autorité d'Amiot n'a pû conſerver *là où* pour *au lieu que*; & ce terme eſt aujourd'huy entierement hors d'uſage. Il ſeroit barbare de dire, *il dépenſe cent piſtoles à faire telle, ou telle choſe, là où un autre n'y en employeroit pas vingt*, il faut dire, *au lieu qu'un autre n'y en employeroit pas vingt.*

REMARQUE.

Particularité.

IL faut dire *particularité*, & non pas *particuliarité*, comme le diſent pluſieurs, meſme à la Cour. Ce qui les trompe, c'eſt qu'on dit, *particulier*, & qu'ils croyent que *particularité*, ſe forme de cet adjectif, & que par conſequent il faut retenir, l'*i*, aprés l'*l*; mais il n'en va pas ainſi, parce que ces ſortes de noms viennent des ſubſtantifs Latins, tels qu'ils ſont en effet, ou qu'ils ſeroient, ſi par l'analogie des autres de la meſme nature, on les formoit de leurs adjectifs; comme par exemple de l'adjectif *particularis*, en latin, ſe fait le ſubſtantif *particularitas*, lequel, encore qu'il ne ſoit pas Latin, ne laiſſe pas neantmoins de donner lieu de former en noſtre langue le mot de *particularité*; Comme nous diſons auſſi, *ſingularité*, & non pas *ſingulariarité*, quoy que l'on die *ſingulier*, & *pluralité*, non pas *plurialité*, quoy que l'on die *pluriel.*

OBSERVATION

OBSERVATION.

COmme *particularité* ne vient pas de *particulier*, mais du mot Latin *particularitas* dont se sont servis les Autheurs du bas Empire, il est certain que c'est une faute que de dire *particularité*, si c'est une negligence de prononciation, elle est absolument vitieuse.

REMARQUE.

Parce que, & *pource que.*

TOus deux sont bons, mais *parce que*, est plus doux, & plus usité à la Cour, & presque par tous les meilleurs Escrivains. *Pource que*, est plus du Palais, quoy qu'à la Cour quelques-uns le dient aussi, particulierement ceux de la Province de Normandie. M. Coëffeteau escrit ordinairement *parce que*, & se sert tres-rarement de l'autre. M. de Malherbe au contraire, met presque tousjours *pource que*, jusques à avoir esté sur le point de condamner *parce que*, qui est dans la bouche & dans les escrits de la pluspart du monde; Car j'oserois asseurer que pour une personne qui dira ou escrira *pource que*, il y en a mille qui diront & escriront l'autre. Sa raison estoit, que *pource que*, a un rapport exprés ou tacite à l'interrogation *pourquoy*, selon lequel, disoit il, il est plus convenable de respondre *pource* que *parce*, afin que celuy qui interroge, & celuy qui respond s'accordent. Mais cette raison est plus ingenieuse que puissante contre l'usage de *parce que*, qui l'emporte presque de toutes les voix.

Par une consideration approchante de celle-là, il semble que le mesme M. de Malherbe observe de mettre *parce*, ou *pource*, selon qu'il s'accommode avec ce qui précede, ou qui suit. Exemples. Il dit, *non que je dispute de la*

préséance par vanité ſimplement de marcher devant, mais parce qu'en cét avantage conſiſte la deciſion de tout le fait. Vous voyez clairement que *par vanité*, & *parce que*, ſe rapportent. Et en un autre endroit, *il a fallu*, dit-il, *faire ce diſcours, pource que faire plaiſir eſt l'office de la vertu. Pour*, ſe rapporte à ce qui précede, & il croyoit que *par*, ne s'y rapportoit pas, à cauſe que naturellement aprés avoir dit, *il a fallu faire ce diſcours*, on ajouſte *pour*, comme *pour faire*, ou *pour tel & tel ſujet.*

OBSERVATION.

NOn ſeulement *parce que* eſt plus doux que *pource que* mais ce dernier n'eſt plus du tout en uſage, la raiſon qui le faiſoit preferer par M. de Malherbe à *parce que* n'a point eu aſſez de force pour le faire conſerver. Perſonne ne dit preſentement *pource que.*

REMARQUE.

QUI, repeté deux fois dans une periode.

CE n'eſt pas une faute, de repeter *qui*, deux fois dans une meſme periode, comme le croyent quelques-uns, qui à cauſe de cela mettent *lequel*, ou *leſquels*, *laquelle* ou *leſquelles*; car *qui*, veut dire tous les quatre. Il eſt bien plus rude de dire *lequel*, ou l'un des quatre, que de repeter deux fois, *qui*; Car l'uſage en eſt ſi frequent, qu'il en oſte la rudeſſe, & l'oreille n'en eſt point offenſée. Les plus excellents Autheurs n'en font point de ſcrupule. Il ne ſeroit pas beſoin d'en donner des exemples, parce que nos meilleurs Livres en ſont pleins; mais en voicy un qui ſuffira, *il y a des gens qui n'aiment que ce qui leur nuit*, ou *qui n'aiment que les choſes qui leur ſont contraires.* Ces deux *qui*, ne ſont point rudes, & *leſquels*, mis au lieu du premier, ou

leſquelles, au lieu du ſecond, ſeroit extrémement dur; ſur tout *leſquelles*, au lieu du ſecond *qui*.

Il y a une exception, c'eſt quand les deux *qui*, ont rapport à un meſme ſubſtantif ſans que la copulative, *et*, ſoit entre deux, comme *c'eſt un homme qui vient des Indes, qui apporte quantité de pierreries*; car en ce cas, il eſt mieux de dire, *lequel apporte*: mais il ſeroit encore mieux de mettre, *& qui apporte*, au moins en eſcrivant; car en parlant, les deux *qui*, ne ſonnent point mal, meſme ſans, *et*. Que s'il y a pluſieurs *qui* relatifs à un meſme ſujet, ils ont fort bonne grace, ſans, *et*, comme *c'eſt une fille qui danſe, qui chante, qui joüe du luth, qui peint*; Mais ſi l'on change le genre de la loüange, il faut mettre, *et*, en ſuite, & dire, par exemple, aprés tout le reſte, *& qui eſt fort ſage*.

OBSERVATION.

IL faut éviter le plus qu'on peut d'employer *lequel* ou *laquelle* pour *qui*, à moins qu'on ne s'y trouve obligé, pour ne pas mettre d'équivoque dans le diſcours; & en cela la plus ſeure regle, c'eſt de conſulter l'oreille; non ſeulement il eſt mieux dans l'exemple de M. de Vaugelas d'eſcrire, *c'eſt un homme qui vient des Indes qui apporte quantité de pierreries*, mais *lequel apporte* eſt entierement à rejetter. Dans la converſation les deux *qui* n'ont rien de rude en cette phraſe. Ces mots *qui vient des Indes* tiennent lieu d'un adjectif, c'eſt comme ſi on diſoit, *c'eſt un homme arrivé des Indes qui apporte quantité de pierreries*.

REMARQUE.

POUR, repeté deux fois dans une meſme periode.

IL n'en eſt pas de, *pour* comme de, *qui*, car eſtant repeté deux fois dans une meſme periode, & ſur tout devant deux infinitifs, il ſonne tres-mal, & eſt contre la

nettetté du ſtile. Cependant je m'eſtonne que pluſieurs de nos meilleurs Eſcrivains y manquent. Par exemple, *il cherche des raiſons pour s'excuſer de ce qu'il s'en alla pour donner ordre, &c.* Il me ſemble que ce n'eſt point nettement eſcrire ; j'en fais juge toute oreille delicate. Que ſi dans la repetition du *pour*, l'un ſert à l'infinitif, & l'autre à un nom, il ne ſonne pas ſi mal, à cauſe qu'il eſt employé diverſement, comme, *il cherche des raiſons pour s'excuſer de ce qu'il a ſollicité pour ma partie :* Auſſi ce dernier eſt fort en uſage, & pluſieurs le trouvent bon.

OBSERVATION.

CEtte remarque a eſté approuvée de tout le monde & la diſtinction de deux *pour* dans la meſme periode a paru fort juſte, quand *pour* eſt repeté devant deux infinitifs ſans que les deux *pour* ſoient joints par la copulative *&* ; l'oreille en eſt offenſée. Si l'un gouverne un infinitif & l'autre un nom, comme dans la derniere phraſe de M. de Vaugelas. Ces deux *pour* n'ont rien qui ſoit contraire à la netteté du ſtile.

REMARQUE.

Repetition des prépoſitions aux noms.

LA repetition des prépoſitions n'eſt neceſſaire aux noms, que quand les deux ſubſtantifs ne ſont pas ſynonimes, ou équipollens. Exemple, *par les ruſes & les artifices de mes ennemis. Ruſes & artifices*, ſont ſynonimes, c'eſt pourquoy il ne faut point repeter la prépoſition *par* ; mais ſi au lieu d'*artifices*, il y avoit *armes*, il faudroit dire, *par les ruſes & par les armes de mes ennemis*, parce que *ruſes* & *armes*, ne ſont ny ſynonimes, ny équipollens, ou approchans. Voicy un exemple des équipollens, *pour le bien & l'honneur de ſon maiſtre. Bien & honneur*, ne ſont pas ſynonimes, mais ils ſont équipollens à cau-

ſe que *bien* eſt le genre qui comprend ſous ſoy *honneur*, comme ſon eſpece. Que ſi au lieu d'*honneur* il y avoit *mal*, alors il faudroit repeter la prépoſition *pour*, & dire, *pour le bien & pour le mal de ſon maiſtre.* Il en eſt ainſi de pluſieurs autres prépoſitions, comme *par*, *contre*, *avec*, *ſur*, *ſous*, & leurs ſemblables.

OBSERVATION.

ON a approuvé la ſuppreſſion des prépoſitions devant le ſecond nom ſubſtantif dans les ſynonimes, comme, *par les ruſes & les artifices de mes ennemis*, quoy que quelques-uns n'ayent pas blaſmé, *par les ruſes & par les artifices*, mais on tient la repetition des prépoſitions neceſſaire devant des ſubſtantifs équipollens. Ainſi il faut dire, *pour le bien & pour l'honneur de ſon maiſtre*, & non pas *pour l'honneur & le bien*, *&c.*

REMARQUE.

QUI, repeté pluſieurs fois, pour dire les uns les autres.

C'Eſt une façon de parler qui eſt fort en uſage, mais non pas parmy les excellents Eſcrivains. En Voicy l'exemple, *qui crioit d'un coſté, qui crioit de l'autre, qui s'enfuyoit ſur les toits, qui dans les caves, qui dans les Egliſes:* Mais les bons Autheurs expriment cela de cette façon, *les uns crioient d'un coſté, les autres de l'autre, les uns s'enfuyoient ſur les toits, les autres dans les caves, & les autres dans les Egliſes.* Et tant s'en faut que *les autres* repetez ſi ſouvent ſoient importuns, qu'au contraire ils ont tres-bonne grace, parce que d'ordinaire on parle ainſi; c'eſt cette grande regle, qui regne par toutes les Langues, & que je ſuis obligé d'alleguer ſouvent, Qu'il n'y a ny cacophonie, ny repetition, ny quoy que ce puiſſe eſtre, qui offenſe l'oreille quand elle y eſt accouſtumée.

OBSERVATION.

ON ne croit point que la repetition de *qui* pour dire *les uns les autres*, ait ceſſé d'eſtre en uſage parmi les bons Eſcrivains. On eſt perſuadé au contraire que cette expreſſion eſtant plus courte que celle qu'on luy peut ſubſtituer, fait auſſi une peinture plus vive dans le ſtile ſouſtenu, comme en cet exemple, *l'allarme s'eſtant répanduë par tout, ils coururent par tout, & ſe ſaiſirent, qui d'une épée, qui d'une pique, qui d'une halebarde.* Mais il faut prendre garde de ne pas abuſer de cette façon de parler, ſur tout devant les verbes ; ce ſeroit parler improprement que de dire dans la deſcription d'une allarme, *qui couroit ſur les remparts, qui ſonnoit le toſſin, &c.*

REMARQUE.

Quant & moy, pour *avec moy.*

ON le dit ordinairement, mais les bons Autheurs ne l'eſcrivent point, quoy que M. de Malherbe s'en ſoit ſervy d'une façon encore moins approuvée. *La volonté*, dit-il, *doit aller quant & la choſe, & la choſe quant & la volonté.* Que ſi l'on avoit à en uſer, il faudroit eſcrire *quand* avec un *d*, & non pas avec un *t* ; car qui ne voit que cette façon de parler, *il eſt venu quant & moy*, ne ſignifie autre choſe ſinon, *il eſt venu quand je ſuis venu* Il eſt vray que le *d* devant une voyelle, lors que le *d* finit un mot, & que la voyelle commence celuy qui ſuit, ſe prononce en *t* ; par exemple, *grand homme, grand eſprit*, ſe prononce comme ſi l'on eſcrivoit, *grant homme, grant eſprit* ; & c'eſt ce qui eſt cauſe, ſans doute, que l'on a eſcrit *quant & moy*, avec un *t*.

OBSERVATION.

SI l'on pouvoit ſe ſervir de *quant & moy*, pour dire *avec moy*, il faudroit eſcrire *quand* avec un *d* à la fin, par la raiſon que M. de Vaugelas a apportée, mais loin qu'on le puiſſe eſcrire, il n'eſt dans la bouche d'aucun de ceux qui parlent bien, & l'exemple de M. de Malherbe qui s'en eſt ſervy ne ſçauroit l'autoriſer.

REMARQUE.

Quant à moy.

LEs autres font une faute toute contraire, eſcrivant *quant à moy*, avec un *d*, au lieu d'eſcrire *quand à moy* avec un *t*, & cette erreur, quoy que groſſiere, a tellement gagné le deſſus parmy les copiſtes, & meſme parmy les Imprimeurs, que depuis quelque temps je ne le vois preſque plus eſcrit ny imprimé autrement. Mais ce qui me ſemble plus eſtrange, eſt que ceux meſme qui ont eſtudié, & qui ne peuvent ignorer, que ce *quant* ne vienne du Latin *quantum*, y manquent comme les autres, & le ſouffrent dans l'impreſſion de leurs ouvrages.

OBSERVATION.

TOus les Imprimeurs & meſme les Copiſtes un peu intelligens impriment & eſcrivent *quant à moy*, avec un *t*. Ainſi l'uſage eſt preſentement conforme à la raiſon qui veut que ce mot *quant* ſoit eſcrit avec un *t*, puiſqu'on ne ſçauroit douter qu'il ne vienne du *quantum* des Latins.

REMARQUE.

Quant & quant moy, quand & quant.

QUant & quant moy, pour dire, *avecque moy*, ou *auſſitoſt que moy*, ne vaut rien ny à dire, ny à eſcrire. Et s'il eſtoit bon, il faudroit eſcrire les deux *quant* avec des *d*, & non pas des *t*, pour la meſme raiſon que j'ay dite à *quant & moy*.

Quant & moy, pour dire *en meſme temps*, & *tout quant & quant*, pour *incontinent*, ſe diſent, mais les bons Autheurs ne l'eſcrivent point.

OBSERVATION.

TOut quant & quant, pour dire *incontinent*, eſt une mauvaiſe façon de parler qui n'eſt plus que dans la bouche du bas peuple.

REMARQUE.

QUOY, pronom.

CE mot a un uſage fort elegant, & fort commode, pour ſuppléer au pronom, *lequel* en tout genre & en tout nombre, comme fait *dont* d'une autre ſorte. Car *lequel*, *laquelle*, *leſquels*, & ſon feminin, avec leurs cas, ſont des mots aſſez rudes; s'ils ne ſont bien placez ſelon les regles que nous en donnerons en ſon lieu. On dit donc fort bien, *le plus grand vice à quoy il eſt ſujet*, au lieu de dire, *auquel il eſt ſujet*: & il y a bien à dire, que ce dernier ne ſoit ſi bon; *& la choſe du monde à quoy je ſuis le plus ſujet*, pluſtoſt qu'*à laquelle*. Voilà deux exemples pour les deux genres au ſingulier. En voicy deux autres pour les deux genres au pluriel. *Les tremblements de terre à quoy ce pais eſt ſujet. Ce ſont des choſes à quoy il faut penſer. Auſquels* & *auſquelles*, n'y ſeroient pas ſi bons de beaucoup; Ainſi ce mot eſt indéclinable.

Il n'eſt pas neceſſaire d'adjouſter que l'on ne ſe ſert jamais de ce mot en parlant des perſonnes, comme, on ne dira point, *ce ſont les hommes du monde à quoy nous devons le plus de reſpect*; mais *à qui*; Il n'y a que les Eſtrangers, qui puiſſent avoir beſoin de cet advis.

OBSERVATION.

ON a eſté partagé ſur cette phraſe, *le plus grand vice auquel il eſt ſujet* que M. de Vaugelas trouve beaucoup moins bonne que *à quoy il eſt ſujet*. Pluſieurs l'ont preferée & ont prétendu

tendu que le principal employ du pronom *quoy* devoit estre pour quelque chose d'indéterminé sans rapport à un substantif qui le précede comme en ces exemples. *C'est de quoy il est coupable plus qu'aucun autre, c'est à quoy il s'applique tous les jours. C'est en quoy il est blasmable.* On n'a pas neanmoins désapprouvé, *le plus grand vice à quoy il est sujet*, ny *les tremblemens de terre à quoy ce pays-là est sujet*, mais on a dit que ce pronom *quoy* estoit particulierement en usage quand on le faisoit rapporter à *quelque chose* qui tient beaucoup de l'*aliquid* des Latins : ainsi on dit fort elegamment, *Ce sont des choses à quoy il faut penser*, plustost que *ausquelles*, & *la chose du monde à quoy je suis le plus sujet*, plustost que *à laquelle.*

REMARQUE.

QUI, en certains cas, & comment il en faut user. Quoy.

QUI au genitif, datif & ablatif, en l'un & en l'autre nombre, ne s'attribuë jamais qu'aux personnes. Par exemple, *c'est un cheval de qui j'ay reconnu les défauts, un cheval à qui j'ay fait faire de grandes traites, pour qui j'ay pensé avoir querelle.* Je dis qu'en tous ces trois cas au singulier & au pluriel, c'est une faute de dire *qui*, parce qu'on ne parle pas d'une personne, & qu'il faut dire, *un cheval dont j'ay reconnu les défauts, auquel j'ay fait faire de grandes traites; & pour lequel j'ay pensé avoir querelle.* Ce n'est pas que quelques-uns n'approuvent *qui*, en ces exemples, mais c'est contre l'opinion commune.

Il en est de mesme, si l'on parle d'*une chose inanimée*, comme *table, lit, chaise*, & autres semblables, car on ne dira pas, *c'est la table, de qui je vous ay donné la mesure*, ny *à qui je me suis bleßé*, ny *pour qui on a tant fait de bruit*; mais *la table dont je vous ay donné la mesure, à laquelle*, ou bien, *où je me suis bleßé*, & *pour laquelle on a tant fait*

de bruit. Tout de meſme au pluriel.

Cette remarque eſt encore vraye aux choſes morales, comme *magnificence*, *courtoiſie*, *bonté*, & ainſi des autres; car on ne dira point, *c'eſt cette courtoiſie*, ou *magnificence*, ou *bonté de qui je vous ay tant parlé*, ny *à qui vous eſtes obligé*, ny *pour qui vous avez tant d'eſtime*, mais *dont je vous ay tant parlé*, *à laquelle vous eſtes obligé*, & *pour laquelle vous avez tant d'eſtime.* De meſme au pluriel. Si neantmoins on parle de *Gloire*, de *Victoire*, de *Vertu*, de *Renommée*, & d'autres choſes de cette nature par proſopopée, comme on les repreſente ſouvent, ſur tout dans la Poëſie, qui en fait des Divinitez, ou des perſonnes celeſtes, le *qui* n'y ſera pas mal, puis qu'il eſt propre aux perſonnes, ſoit veritables ou feintes, comme, *la Gloire à qui je me ſuis dévoüé* (ce qu'Alexandre avoit accouſtumé de dire) & ainſi des autres.

Il en eſt de meſme des choſes auxquelles on donne des phraſes perſonnelles, comme je diray fort bien, *voila un cheval à qui je dois la vie*, *voila une porte à qui je dois mon ſalut*, *voila une fleur à qui j'ay donné mon cœur*, & autres ſemblables, où l'on ſe ſert des phraſes qui ne conviennent proprement qu'aux perſonnes. Au reſte, je dois ces deux obſervations, comme pluſieurs autres choſes qui ſont dans ces Remarques, à l'un des plus grands Genies de noſtre Langue, & de noſtre Poëſie Heroïque.

On ſe ſert bien ſouvent de *quoy*, pour *lequel*, aux deux genres, & aux deux nombres. Par exemple *c'eſt le cheval avec quoy j'ay couru la bague*, *c'eſt le cheval ſur quoy j'ay eſté bleſſé*, pour dire *avec lequel*, & *ſur lequel*, ainſi des autres.

Au reſte, j'ay dit que ce n'eſtoit qu'au genitif, datif, & ablatif des deux nombres que cette remarque avoit lieu;

parce qu'au nominatif & à l'accuſatif il n'en eſt pas ainſi, *qui*, au nominatif ſingulier & pluriel, s'attribuant aux perſonnes & aux choſes indifferemment, comme fait *que*, auſſi en l'accuſatif des deux nombres : les exemples en ſont ſi frequens, qu'il n'eſt pas beſoin d'en donner.

OBSERVATION.

CEtte remarque a eſté fort examinée, & on eſt tombé d'accord de la regle, ſçavoir que le relatif *qui* dans les cas obliques ne ſe doit attribuer qu'aux perſonnes. Cependant on ne ſçauroit nier que l'uſage n'y ait apporté quelque exception. Ainſi en condamnant cette phraſe, *C'eſt un cheval de qui j'ay reconnu les défauts*, parce qu'on peut mettre *dont* au lieu de ce genitif *de qui*, on a eſté favorable à celle-cy, *C'eſt un cheval à qui j'ay fait faire de longues traites*. Quelques-uns ont dit que c'eſtoit à cauſe que ces mots, *à qui j'ay fait faire de longues traites*, perſonifioient le cheval en quelque façon, puiſqu'il y a des hommes à qui l'on fait faire auſſi à pied de fort longues traites, mais d'autres ont repliqué qu'on diſoit fort bien, *C'eſt un cheval à qui j'ay fait faire un mords tout neuf*, & qu'en cette phraſe on ne pouvoit dire que le cheval fuſt perſonifié. Ainſi l'on a conclu que l'uſage permettoit ſouvent *à qui* hors des perſonnes, ſur tout en parlant des animaux domeſtiques, comme, *c'eſt un chien à qui elle fait mille careſſes*. Pour ces phraſes, *Un cheval pour qui j'ay penſé avoir querelle, ſur qui j'eſtois monté dans une telle rencontre, ſous qui je me trouvay abatu* ; elles ont eſté condamnées preſque tout d'une voix, il faut dire, *pour lequel*, *ſur lequel*, & *ſous lequel*.

On a eſté du ſentiment de M. de Vaugelas ſur toutes celles qu'il rapporte à l'égard des choſes inanimées, & on y veut *dont*, *à laquelle*, & *pour laquelle*, au lieu de mettre *de qui*, *à qui* & *pour qui*. On a auſſi approuvé tout ce qu'il dit ſur ces mots, *magnificence*, *courtoiſie*, *bonté*, par rapport aux choſes morales, ſans neantmoins condamner les phraſes où *qui* eſt employé au datif. Tout ce que l'on peut repreſenter par Proſopopée eſt regardé comme une perſonne, mais il faut que la choſe ſoit plus perſonifiée qu'elle ne l'eſt dans cette phraſe de M. de Vaugelas, *la Gloire à qui*

je me ſuis devoüé, il faut dire *à laquelle*, & non pas *à qui*, à moins qu'on ne diſe, *C'eſt vous, ô Gloire, à qui je me ſuis devoüé*. Aprés cela chacun a dit ſon ſentiment ſur ces trois manieres de parler. *Voilà un cheval à qui je dois la vie, une porte à qui je dois mon ſalut, une fleur à qui j'ay donné mon cœur.* La pluſpart ont approuvé la premiere, & pluſieurs ont condamné les deux autres. Quelqu'un a dit que ſi on approuvoit, *Voilà une porte à qui je dois mon ſalut*, on en prendroit occaſion de dire, *Voilà une porte à qui je fais faire une portiere.* Ceux qui ſouſtenoient cette phraſe, ont dit que ces mots, *je dois mon ſalut*, la perſonifioient, ce qui authoriſoit l'opinion de M. de Vaugelas qui l'approuvoit. On a répondu que le verbe *ſe rendre* faiſoit une phraſe auſſi perſonifiée que le verbe *avoir*, & que ſi on permettoit de dire, *Voilà une porte à qui je dois mon ſalut*, on devroit auſſi permettre, *Voilà une raiſon à qui je me rends*; ce qui eſtoit abſolument contraire à l'uſage. Cette queſtion ayant eſté long-temps agitée de part & d'autre, ces trois phraſes ont enfin paſſé pour bonnes à la pluralité des ſuffrages.

On eſt venu enſuite à ces deux dernieres, *C'eſt le cheval avec quoy j'ay couru la bague, c'eſt le cheval ſur quoy j'ay eſté bleſſé.* Elles ont eſté condamnées par quelques-uns, & l'on a prétendu qu'*avec quoy* ne ſe diſoit que d'un inſtrument comme, *voilà un marteau avec quoy, &c.* Ceux qui ont eſté de cet avis ont dit que *quoy* eſtant un mot neutre vouloit dire, *ce avec quoy*, & qu'en diſant, *Voilà un cheval avec quoy j'ay couru la bague.* On ne faiſoit entendre que fort imparfaitement, *Voilà ce avec quoy j'ay eouru la bague.* Malgré ces raiſons, la pluralité des voix l'a emporté en faveur de ces deux phraſes.

Ce pronom *quoy* a donné occaſion à quelques-uns de la Compagnie de demander ſi cette maniere de parler ordinaire à pluſieurs Orateurs, *Quoy de plus noble? quoy de plus glorieux?* devoit eſtre tolerée. Elle a eu quelques partiſans, mais en petit nombre, & l'opinion preſque generale a eſté, qu'encore que d'excellents Ecrivains s'en fuſſent ſervis, tout ce qu'on pouvoit faire, c'eſtoit de l'excuſer en conſideration des beaux Ouvrages qu'ils nous avoient donnez, mais qu'on ne devoit point les imiter en une choſe que leur ſeule reputation faiſoit ſupporter.

REMARQUE.

Solliciter.

Solliciter pour *ſervir, ſecourir, & aſſiſter un malade*, comme on le dit ordinairement à Paris, eſt du plus bas uſage; au lieu qu'aux autres ſignifications il eſt fort bon, & fort noble. Je n'euſſe pas creu que les Autheurs Latins les plus élegants s'en fuſſent ſervis au meſme ſens, que nos bons Autheurs condamnent. Neantmoins Quintilien entre autres, l'a fait en cette admirable Preface de ſon ſixieſme livre, *ut ille*, dit-il, *mihi blandiſſimus me ſuis nutricibus, me aviæ educanti, me omnibus qui ſollicitare ſolent illas ætates, anteferret.*

OBSERVATION.

Solliciter dans la ſignification de ſecourir les malades, n'eſt que dans la bouche des gardes des malades, qui parlent ordinairement fort mal.

REMARQUE.

Longuement.

CE mot n'eſt plus en uſage à la Cour, où il eſtoit ſi uſité il n'y a que vingt ans; c'eſt pourquoy l'on n'oſeroit plus s'en ſervir dans le beau langage. On dit *long-temps* au lieu de *longuement.*

OBSERVATION.

Longuement ne ſe dit qu'en plaiſantant, & pour marquer qu'un diſcours, qu'un Sermon a ennuyé. *Il a preſché & preſché fort longuement.* On pourroit dire auſſi dans le même eſprit de plaiſanterie. *Il a veſcu longuement pour un tel*, en parlant d'un homme qui ſe ſeroit ennuyé d'attendre une ſucceſſion. Ce qui fait

voir que l'on ne ſçauroit employer ce mot dans le ſerieux, c'eſt que l'on ne pourroit dire, *ce Predicateur preſche longuement*, ſi en le diſant on avoit égard à ſa poitrine, il faut dire, *il preſche long-temps pour un homme qui a la poitrine foible.* On dit par une maniere de formule, *tant & ſi longuement qu'il vous plaira*, comme en cette phraſe, *faites vos affaires à loiſir & demeurez icy tant & ſi longuement qu'il vous plaira.*

REMARQUE.

Pourpre.

Pourpre, maladie, eſt maſculin, comme *il eſt mort du pourpre.* Quand il ſignifie *l'eſtoffe de pourpre*, il eſt feminin, *la pourpre des Rois, la pourpre des Cardinaux, une pourpre eſclatante, & vive.* En ce ſens un de nos meilleurs Eſcrivains l'a tousjours fait maſculin, mais il en eſt repris de tout le monde avecque raiſon. Lors qu'il ſignifie *le poiſſon qui nous donne la pourpre*, quelques uns le font maſculin, & les autres feminin; Car comme ce poiſſon ne ſe trouve plus, noſtre langue ne luy a point donné de genre certain. La pluſpart des Autheurs qui en ont eſcrit en François, l'ont fait feminin, mais ce ne ſont pas à la verité des Autheurs claſſiques. Un des plus eloquents hommes du barreau, eſt d'avis de le faire maſculin, pour le diſtinguer de *la couleur de pourpre*, quoy que par là on ne le diſtingue pas de *pourpre*, maladie: mais ſe faiſant luy-meſme cette objection, il reſpond fort bien, que l'equivoque s'éclaircira mieux en l'un qu'en l'autre, parce que *la maladie du pourpre* n'a rien de commun avec *le poiſſon*, au lieu que *le poiſſon* qui produit la pourpre peut eſtre aiſément confondu avec la *couleur.*

D'autres croyent avec beaucoup d'apparence, & je ſerois volontiers de leur advis, que *pourpre*, quand il ſignifie

la couleur, eſt adjectif, & du genre commun, comme *jaune*, *rouge*, *&c.* parce que je vois que tous les mots des couleurs ſont adjectifs, *blanc*, *noir*, *gris*, *jaune*, *rouge*, *&c* & que ſelon leurs eſtoffes on leur donne le genre maſculin, ou feminin, comme par exemple, ſi l'on demande *de quel ſatin voulez vous?* ou *de quelle couleur de ſatin voulez-vous?* on reſpondra, *du blanc*, *du noir*, parce que *ſatin*, eſt maſculin: mais ſi l'on demande *de quelle gaze voulez vous?* on reſpondra, *de la blanche*, ou *de la noire*, parce que *gaze*, eſt feminin. Ainſi en eſt-il de *pourpre*; Car ſi cette riche & royale couleur ne nous euſt point eſté ravie par l'injure du temps, ou des mers, & qu'elle fuſt commune comme les autres, quand je voudrois acheter du ſatin, ſi l'on me demandoit *duquel?* je dirois, *donnez-moy du pourpre*, comme je dirois, *donnez-moy du noir*, ſi je voulois du noir. Mais pour de *la gaze*, je dirois *donnez-moy de la pourpre*, comme je dirois *donnez-moy de la noire.* Je ſoumets neantmoins ce ſentiment à un meilleur; outre qu'il importe peu de ſçavoir comme on le diroit, puis qu'il n'y a pas lieu de le dire.

OBSERVATION.

PErſonne n'a eſté du ſentiment de M. de Vaugelas, qui ſe range du parti de ceux qui croyent que *pourpre* dans la ſignification de couleur eſt un adjectif du genre commun, & qu'on doit répondre à ceux qui demanderoient, de quelle couleur de gaze voulez-vous, *donnez moy du pourpre*, *de la pourpre.* Il faut dire, *donnez-moy du ſatin ou de la gaze de couleur de pourpre*, parce que ce mot *pourpre* n'eſt jamais que ſubſtantif.

REMARQUE.

Poitrine. Face.

Poitrine, eſt condamné dans la proſe, comme dans les vers, pour une raiſon auſſi injuſte, que ridicule, parce, diſent-ils, que l'on dit *poitrine de veau;* Car par cette meſme raiſon il s'enſuivroit qu'il faudroit condamner tous les mots des choſes, qui ſont communes aux hommes & aux beſtes, & que l'on ne pourroit pas dire, *la teſte d'un homme*, à cauſe que l'on dit, *une teſte de veau.* Comme auſſi on a condamné *face*, quand il ſignifie *viſage*, pour une raiſon encore plus ridicule & plus extravagante que l'autre. Neantmoins ces raiſons là tres-impertinentes pour ſupprimer un mot, ne laiſſent pas d'en empeſcher l'uſage, & l'uſage du mot ceſſant, le mot vient à s'abolir peu à peu, parce que *l'uſage eſt comme l'ame & la vie des mots.* On ne laiſſe pas pourtant de dire encore *poitrine* aux maladies, comme, *la fluxion luy eſt tombée ſur la poitrine*, *il eſt bleſſé à la poitrine*, & en d'autres rencontres. On dit auſſi, *la face toute défigurée*, *la face de noſtre Seigneur*, *voir Dieu face à face*, mais il ſemble que ce n'eſt qu'en ces phraſes conſacrées. Pour les perſonnes, on dit encore, *regarder en face*, *reprocher en face*, *ſouſtenir en face*, *reſiſter en face*, mais tousjours ſans l'article *la.*

OBSERVATION.

ON a decidé que *poitrine* eſtoit un mot dont on ſe pouvoit ſervir ſans ſcrupule dans la Proſe & dans les Vers, comme dans ces phraſes, *avoir la poitrine large*, *eſtroite*, *ſerrée*, *ſe battre la poitrine*, *& rafraiſchir la poitrine*, & dans le figuré, *ce Predicateur n'a pas de poitrine*, pour dire qu'il ne peut parler longtemps ſans en eſtre incommodé, il n'y a non plus aucune raiſon qui

qui doive obliger à bannir de la langue le mot *de face*. Il trouve ſa place au propre en pluſieurs endroits, & on peut dire, *détourner ſa face*, *ſe couvrir la face*. Il a plus d'uſage au figuré, *la face de la terre*, *la face d'une maiſon*, *les faces d'un baſtion*, *telle eſtoit la face des affaires*, *cette affaire a pluſieurs faces*.

REMARQUE.

RESOUDRE conjugué.

CE verbe ne garde le *d*, qu'au futur de l'indicatif, où l'on dit aux trois perſonnes, & aux deux nombres *reſoudray*, *reſoudras*, *reſoudra*, *reſoudrons*, *&c.* Mais au preſent, à l'imparfait, & aux preterits, il prend l'*l*, & l'on dit *nous reſolvons*, *vous reſolvez*, *ils reſolvent*, & non *reſoudons*, *reſoudez*, *reſoudent*, comme diſent quelques-uns. De meſme l'on dit, *je reſolvois*, *je reſolus*, *j'ay reſolu*. L'on dit auſſi, *reſolvant* au participe, & non pas *reſoudant*; parce que ces participes ſe forment de la premiere perſonne pluriele du preſent de l'indicatif *reſolvons*, *reſolvant*, *voulons*, *voulant*, *allons*, *allant*.

OBSERVATION.

LE verbe reſoudre garde le *d* non ſeulement au futur de l'indicatif, *je reſoudray*, mais encore à l'imparfait du ſubjonctif, *je reſoudrois*. Il eſt vray que les participes actifs ſe forment ordinairement de la premiere perſonne pluriele du preſent de l'indicatif, *nous aimons*, *aimant*, mais il faut en excepter quelques-uns, *comme eſtant*, *ayant & ſcachant*, qui ne ſont pas formez de *nous ſommes*, *nous avons & nous ſçavons*.

REMARQUE.

RESOUDRE neutre & actif.

Reſoudre pour *prendre reſolution*, eſt un verbe qui a tousjours eſté neutre, & qui n'a jamais eſté employé autrement en ce ſens la par le Cardinal du Perron, par M. Coëffeteau, ny par M. de Malherbe. Par exemple, ils n'ont jamais eſcrit, *taſchez à reſoudre voſtre amy à faire ce voyage*, mais *taſchez à faire reſoudre voſtre amy*. Neantmoins depuis quelque temps je vois que pluſieurs le font actif, & diſent hardiment, *je l'ay reſolu à cela*, pour *je l'ay fait reſoudre à cela*. Pour moy, j'ay un peu de peine à me donner cette licence: la Phraſe ne me ſemble pas encore aſſez bien eſtablie, mais il y a apparence qu'elle le ſera bien toſt, ſuivant ce que j'ay dit, au verbe *ſortir*, de la nature des Neutres, qu'il n'y a rien ſi aiſé, que de les faire paſſer en Actifs, pour la brieveté de l'expreſſion.

OBSERVATION.

ON ne doit faire aucune difficulté d'employer *reſoudre* à l'actif, & c'eſt fort bien parler que de dire, *on a eu beaucoup de peine à le reſoudre à la mort*. Il eſt d'un fort grand uſage dans l'actif en parlant des choſes, *reſoudre la paix, reſoudre la guerre, on a reſolu ſa perte*. Il faut obſerver que quand le verbe *reſoudre* eſt ſuivi d'un infinitif, cet infinitif doit eſtre précedé de la particule *de*, comme en cette phraſe, *il reſolut de faire ce qu'on exigeoit de luy*, & ſi l'on ſe ſert du meſme verbe, précedé d'un pronom perſonnel, il faut que la particule *a* ſoit miſe devant l'infinitif qui le ſuit, *il ſe reſolut à faire le voyage de Rome*, & non pas *il ſe reſolut de faire*.

REMARQUE.

SI, conjonction conditionnelle.

CEtte particule eſtant employée au premier membre d'une periode, peut bien eſtre employée au ſecond, joint au premier par la conjonction *et*, mais il eſt beaucoup plus François & plus elegant, au lieu de le repeter au ſecond membre, de mettre *que*. Par exemple, *ſi nous ſommes jamais heureux, & ſi la Fortune ſe laſſe de nous perſecuter, nous ferons, &c.* Je dis qu'il eſt beaucoup meilleur de dire, *& que la fortune ſe laſſe.* Il eſt vray qu'il faut changer de *Mode*, qu'ils appellent en matiere de conjugaiſon, & ſi le verbe du premier membre eſt à l'indicatif, il faut mettre le ſecond au ſubjonctif, comme, *ſi jamais je ſuis auprés de vous, & que je joüiſſe de la douceur de voſtre converſation.*

OBSERVATION.

ON croit qu'il y a plus de grace à changer de mode pour mettre *& que*, au lieu de *& ſi*, comme *ſi on nous permet de nous revoir, & que nous puiſſions nous entretenir de vive voix.* Cependant on ne peut blaſmer ceux qui diſent, *ſi vous eſtes ſans affaires, & ſi vous vous rendez de bonne heure en un tel lieu, nous verrons, &c.*

REMARQUE.

SI, pour *ſi eſt-ce que.*

C'Eſt une façon de parler fort bonne, & fort elegante. M. de Malherbe, *mais ſi diray-je en paſſant*, pour dire, *ſi eſt-ce que je diray en paſſant.*

OBSERVATION.

QUelques-uns ont cru que des phraſes pareilles à celles de Mr. de Vaugelas pouroient encore eſtre de quelque uſage, comme, *il fait ce qu'il peut pour ne le pas faire, ſi faudra-t'il bien qu'il en paſſe enfin par là*, mais on a trouvé qu'elles vieilliſſent, & que ceux qui écrivent bien ne s'en ſervent plus.

REMARQUE.

Si pour *adeò* en Latin.

ESTant mis devant un adjectif, & un ſubſtantif, il veut *que*, aprés luy, & non pas *comme*. Exemple, *je ne le croyois pas en de ſi bonnes mains que les voſtres* & non *comme les voſtres*, en quoy pluſieurs manquent. Les Poëtes neantmoins en uſent quand ils en ont beſoin.

OBSERVATION.

C'Eſt une licence condamnable dans les Poëtes, que d'employer *comme*, au lieu de *que*, aprés *ſi* & *auſſi*, & le vers qui ſuit n'a pû trouver grace, quoy qu'aſſez doux à l'oreille.

Auſſi parfait ami, comme fidelle amant.

REMARQUE.

POUR, avec l'infinitif.

CEtte prépoſition ne doit rien avoir entre elle & l'infinitif qui les ſepare, ſi ce n'eſt quelque particule d'une ou de deux ſyllabes. Par exemple, on dira fort bien, *pour y aller, pour en avoir, pour luy dire, &c* & encore *pour de là paſſer en Italie*; Mais d'y mettre pluſieurs ſyllabes, comme ont fait quelques-uns de nos meilleurs Eſcrivains, il n'y a rien de ſi rude, ny de ſi eſloigné de la politeſſe du langage: Exemple, *pour avec Quintius*

aviſer, pour aprés avoir fait beaucoup de façons, ne dire rien qui vaille; cela eſt du ſtile de Notaire. N'eſt-il pas plus doux de dire, *pour aviſer avec Quintius, pour ne dire rien qui vaille aprés, &c.* Et ce qui augmente encore la rudeſſe, eſt que d'ordinaire aprés le *pour*, ils mettent immediatement une autre propoſition, comme aux deux exemples que je viens de donner, il y a *pour avec* & *pour aprés.*

OBSERVATION.

C'Eſt une negligence de dire, *pour de là paſſer en Italie*, non pas à cauſe qu'il y a deux particules entre la prépoſition *pour*, & l'infinitif *paſſer*, mais parce que rien n'oblige à les mettre, & qu'il eſt plus naturel d'écrire, *pour paſſer de là en Italie*, au lieu que les particules *y* & *en*, & les pronoms, *nous*, *vous* & *luy* doivent eſtre placez neceſſairement entre *pour*, & l'infinitif. Quand cette neceſſité s'y rencontre, on n'eſt point bleſſé de trouver juſqu'à trois particules entre deux, comme, *il l'eſtime trop pour vous en rien dire de faſcheux, je l'aime trop pour ne luy pas accorder ce qu'il ſouhaite de moy.* On pourroit meſme y en mettre quatre & juſques à cinq, comme, *j'ay trop d'intereſt à faire avorter l'entrepriſe qu'on fait contre vous, pour ne vous en pas donner connoiſſance, je vois ſon honneur trop intereſſé aux contes qu'on fait de luy, pour ne luy en jamais rien dire.* Cependant il eſt mal de dire, *il vint le prendre chez luy pour enſuite aller*, quoy qu'il n'y ait que le mot *enſuite*, entre la prépoſition *pour*, & l'infinitif *aller.* Cela vient de ce que cette tranſpoſition n'eſt pas neceſſaire, puiſqu'on dit naturellement *pour aller enſuite.* Il y a pourtant quelques façons de parler où la tranſpoſition eſt autoriſée par l'uſage, c'eſt dans *pour ainſi dire*, *pour mieux dire.* Ces mots *ainſi* & *mieux* doivent eſtre tousjours placez avant *dire* & *pour dire ainſi*, paroiſtroit extraordinaire. *Pour aprés avoir fait beaucoup de façons ne dire rien qui vaille*, eſt fort rude à l'oreille, & *pour avec Quintius aviſer* ne l'eſt pas moins. Il faut dire, *pour aviſer avec Quintius.*

REMARQUE.

Preface, Maxime.

Preface eſt tousjours feminin, *la preface*, & jamais *le Preface*. Je l'ay oüy faire maſculin à tant de gens qui font profeſſion de bien parler, que j'ay creû eſtre obligé d'en faire une remarque, pour les deſabuſer, & pour empeſcher les autres de commettre cette faute; Car on ne met pas en diſpute parmy ceux qui s'y entendent, qu'il ne ſoit tousjours feminin, non plus que *maxime*, que quelques-uns font maſculin auſſi, diſant, *c'eſt un maxime, il a ce maxime*, qui eſt tout à fait barbare.

OBSERVATION.

ON auroit peine à croire qu'on euſt jamais employé *Preface* & *Maxime* au maſculin. Il y a déja long-temps que ces mots ſont feminins chez tous nos bons eſcrivains.

REMARQUE.

Tandis.

IL ne ſe doit jamais dire ny eſcrire, qu'il ne ſoit ſuivy de *que*, comme *tandis que vous ferez cela, je feray quelque autre choſe*. Mais ce ſeroit tres-mal dit *faites cela, & tandis je me repoſeray*. Cette faute neantmoins ſe trouve dans un ouvrage de l'un de nos meilleurs Eſcrivains, qui ſouſtenoit alors qu'on en pouvoit uſer ainſi; Mais depuis il s'eſt rendu à l'opinion generale, & ne s'eſt plus ſervy de cette façon de parler dans ſes Ouvrages ſuivants, que toute la France eſtime comme un des grands ornements de noſtre langue.

Il y a encore une petite remarque à faire, qui n'eſt pas à

negliger. C'eſt qu'on voit aujourd'huy une grande affectation de ce mot parmy la pluſpart de ceux qui parlent en public, ou qui font profeſſion de bien eſcrire. En tout un livre, en tout un diſcours, ils ont bien de la peine à dire quelquefois, *pendant que*. Je ne ſuis pas le ſeul qui l'ay remarqué; Des gens de la Cour, & hommes & femmes ont fait cette obſervation, adjouſtant que c'eſt à la Cour où l'on en uſe le moins, & où l'on dit d'ordinaire, *pendant que*.

OBSERVATION.

LE mot *tandis* ne ſçauroit eſtre employé abſolument non plus que *pendant* Il eſt vray qu'on dit *cependant* abſolument, mais la langue n'a admis ny *ce tandis*, ny *tandis cela*. Il faut que *tandis* ſoit tousjours ſuivi de *que*, *Tandis que vous irez de ce côté-là, j'iray de l'autre*. Il eſt hors de doute que *pendant que* eſt pour le moins auſſi uſité que *tandis que*. On ne croit point que l'uſage en ſoit plus ordinaire, ſi ce n'eſt en Poëſie, où il eſt employé plus ſouvent que pendant que.

REMARQUE.

Peux pour *poſſum*.

PLuſieurs diſent & eſcrivent, *je peux*, & M. Coëffeteau le met tousjours ainſi. Je ne penſe pas qu'il le faille tout à fait condamner; mais je ſçay bien que *je puis*, eſt beaucoup mieux dit, & plus en uſage. On le conjugue ainſi, *Je puis, tu peux, il peut*. Il eſt de la beauté & de la richeſſe des langues, d'avoir ces diverſitez, quoy que nous ayons beaucoup de verbes, où la premiere & la ſeconde perſonne du preſent de l'indicatif ſont ſemblables, comme, *je veux, tu veux, je fais, tu fais, &c.*

OBSERVATION.

Je peux pour *je puis* a eſté condamné & meſme en Poëſie. Ce qui fait voir qu'il eſt hors d'uſage, c'eſt que le verbe *pouvoir* fait *que je puiſſe* au ſubjonctif, & le ſubjonctif eſt formé ordinairement de la premiere perſonne du preſent de l'indicatif *je lis*, *que je liſe*, cependant *pouvoir* ne fait pas *que je peuve*, comme il le feroit, ſi on n'avoit pas banni *je peux* de la langue.

REMARQUE.

Preigne pour *prenne*, *vieigne* pour *vienne*.

C'Eſt une faute familiere aux Courtiſans, hommes, & femmes, de dire *preigne*, pour *prenne*, comme, *il faut qu'il preigne patience*, au lieu de dire, *qu'il prenne*; Et *vieigne* pour *vienne*, comme, *il faut qu'il vieigne luy-meſme*, au lieu de dire, *qu'il vienne*.

OBSERVATION.

M. de Vaugelas condamne avec beaucoup de raiſon ceux qui diſent *preigne* & *vieigne*.

REMARQUE.

Naviger, *naviguer*.

TOus les gens de mer, diſent, *naviguer*, mais à la Cour on dit, *naviger*, & tous les bons Autheurs l'eſcrivent ainſi.

OBSERVATION.

L'Académie n'a point de juriſdiction ſur les gens de mer pour les empeſcher de dire *naviguer*, ſon ſentiment eſt qu'il faut dire *naviger*.

Nu-pieds.

REMARQUE.

Nu-pieds.

CE mot ſe dit ordinairement en parlant, mais jamais les bons Autheurs ne l'eſcrivent, ils diſent, *les pieds nuds, ſe trouvant les pieds nuds*, dit M. Coëffeteau en la vie de Neron. Il faut dire, *nu-pieds*, au pluriel, & non pas *nu-pied*, au ſingulier, comme, *il eſt venu nu-pieds.*

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas, il faut dire *nu-pieds* & *nu-jambes* au pluriel avec un tiret aprés *nu*, & non pas *nu-pied* & *nu-jambe* au ſingulier. On dit de meſme *nu-teſte* avec un tiret & non pas nuë teſte, *il eſtoit nu-teſte.*

REMARQUE.

Noms propres.

SOit que les noms propres ſoient Grecs ou Latins, il les faut nommer & prononcer ſelon l'uſage, tellement qu'il n'y a point de reigle certaine pour cela. On dit Socrate, & Diogene, quoy que M. de Malherbe dans les bien-faits, ait eſcrit Socratés & Diogenés, ſans doute, parce que de ſon temps pluſieurs parloient encore ainſi, mais il faut enfin ceder à la mode. On dit *Antoine*, & non pas *Antonius*, & neantmoins on dit *Brutus*, & non pas *Brutes* On dit; *Cleopatre*, & non pas *Cleopatra*, comme l'on diſoit du temps d'Amyot, & toutesfois on dit, *Livia*, & non pas *Livie.* Pour l'ordinaire, les noms Latins terminez en *us*, s'ils ne ſont que de deux ſyllabes, on ne les change point, comme, *Cyrus*, *Creſus*, *Pirrhus*, *Porus*, & une infinité d'autres ſemblables, ſi ce ne ſont des noms de Saints, comme, *Petrus*, *Paulus*, & autres qu'on nomme *Pierre*, *Paul*,

&c. mais ceux qui ſont de trois, on leur donne d'ordinaire la terminaiſon Françoiſe en *e*, comme, *Tacitus*, *Tacite*, *Plutarchus*, *Plutarque*, *Homerus*, *Homere*, *&c.* Et cela ſe fait aux noms qui ſont fort connus & uſitez, comme ceux que j'ay donnez pour exemple; car quand ils ſe diſent rarement, j'ay remarqué qu'on leur laiſſe la terminaiſon Latine; Ainſi l'on dit, *Proculus*, *Fulvius*, *Quintius*, & une infinité d'autres ſemblables, mais dés que l'on commence à rendre ces noms-là familiers en noſtre langue, & à les mettre ſouvent en uſage, on les habille à la Françoiſe, & un meſme nom, comme *Statius*, ſe dit ainſi avec la terminaiſon Latine, quand c'eſt le nom d'un des Officiers des Gardes de Neron, parce qu'on ne le nomme gueres, & ſe dit encore *Staee*, avec la terminaiſon Françoiſe, quand c'eſt le nom de ce grand Poëte, qui a emporté le ſecond prix du Poëme heroïque, parce qu'il eſt ſouvent dans la bouche de ceux qui parlent des Poëtes Latins; il faut dire auſſi, *Darius*, *Marius*, & non pas *Daire*, ny *Darie*, ny *Maire*, ny *Marie*. Aux noms de quatre, ou cinq ſyllabes terminez en *us*, en Latin, c'eſt encore la meſme choſe, car de *Virgilius*, *Ovidius*, *Horatius*, on a fait, *Virgile*, *Ovide*, *Horace*, parce que ce ſont des Autheurs celebres, de qui l'on parle à toute heure; mais l'on dit, *Virginius*, *Muſonius*, *Turpilianus*, *Coſſutianus*, & un nombre infiny d'autres ſemblables, parce qu'on les nomme rarement. Cette obſervation ſe trouvera preſque tousjours veritable.

Elle a lieu auſſi aux noms doubles, comme font la pluſpart des noms appellatifs des Latins: car s'ils ne ſont gueres uſitez, comme *Petronius Priſcus*, *Julius Altinus*, on ne les changera point en François, mais ſi on les nomme ſouvent comme, *Quinte-Curce*, *Jules Ceſar*, on ne dira pas, *Quintus Curtius*, ny *Julius Ceſar*. Et bien que

le premier nom ait la terminaiſon Françoiſe en nommant une autre perſonne, comme l'on dit, *Petrone*, & *Jules*, parlant de Ceſar, & de cét Autheur celebre en la langue Latine, ſi eſt-ce que l'on ne dira pas, *Petrone Priſcus*, ny *Jules Altinus*. Voila quant aux noms Latins terminez en *us*.

Pour les autres terminaiſons Latines, il me ſemble que l'*a*, aux hommes ne ſe change gueres. On dit en Latin, & en François, *Agrippa*, *Dolabella*, *Nerva*, *Silla*, *Galba*, *&c.* Il eſt vray que *Seneca*, ſe dit *Seneque*. Mais aux femmes, on y obſerve la reigle que j'ay dite, & qui regne en toute cette matiere, que les noms frequentez prennent la terminaiſon Françoiſe, comme l'on dit, *Agrippine*, & non pas, *Agrippina*, *Cleopatre*, & non pas, *Cleopatra*, mais quand on les dit rarement, on leur laiſſe la terminaiſon Latine, comme *Julia*, *Cadicia*, *Poppea*, *Livia*, *Octavia*. Neantmoins *Julie*, & *Octavie*, commencent à ſe dire, parce qu'on les nomme plus ſouvent que de couſtume, à cauſe que le theatre a rendu *Octavie* familier, & que pluſieurs femmes parmy nous s'appellent Julie; & particulierement une, que toutes ſortes de vertus & de perfections rendent aujourd'huy celebre par tout le monde, quand elle ne le ſeroit pas desja par la renommée de l'incomparable Artenice, & du Heros, auxquels elle doit ſa naiſſance.

Ceux qui ſe terminent en *as*, ſont en petit nombre. Nous diſons en François, *Mecenas*, mais nos Poëtes, tant pour l'accommoder à la rime, que pour rendre le mot plus doux, diſent d'ordinaire, *Mecene*. On n'oſeroit pourtant l'avoir dit en proſe. Ce mot eſt Latin, mais preſque tous les autres terminez en *as*, ſont pris du Grec, & d'ordinaire on change l'*as* en *e*, *Pythagoras*, *Pythagore*, *Athenagoras*, *Athenagore*, *Eneas*, *Enée*, *Anaxagoras*, *Anaxagore*. On dit, *Phidias*, & non pas, *Phidie*,

Epaminondas, & non pas, *Epaminonde*. Les mots Hebreux, comme *Josias*, *Ananias*, *&c* ne se changent point. Les noms des femmes terminez en *as*, quoy qu'ils viennent du Grec, ne se changent point non plus, comme il faut dire *Olympias* mere d'Alexandre, & non pas, *Olympie*.

Il n'y a gueres, ce me semble, de nom appellatif en Latin qui finisse par *e*; On dit pourtant *Penelopé*, qui se dit *Penelope*, en changeant l'*e* fermé en l'*e ouvert*. *Daphné*, *Phryné*, Grecs aussi, gardent l'*e fermé* Mais il y en a en *er*, & en *es*. Ceux qui terminent en *er* comme, *Alexander*, *Leander*, sont pris du Grec, & en François nous disons, *Alexandre*, *Leandre*. Nostre Remarque a encore lieu icy, car quand il est parlé d'un autre *Alexander*, que du Grand Alexandre, il faut dire *Alexander*, & non pas *Alexandre*. Un de nos plus nouveaux & plus excellens Escrivains, nomme ainsi un certain *Alexander*. Les noms qui terminent en *es*, sont pris & des Grecs, & des Barbares: des Grecs, comme *Demosthenes*, des Barbares comme *Tyridates*. Mais aux uns & aux autres pour l'ordinaire, on oste l'*s*, en François, & l'on dit, *Demosthene*, & *Tyridate*. Il y a pourtant beaucoup de noms Persiens, qui gardent l'*s*, à la fin, comme, *Arsaces*, *Menes*, *Atizies*, & un nombre infiny d'autres, qu'il faut tous prononcer avec l'accent à la derniere syllabe, comme est l'accent grave des Grecs, & jamais à la penultiesme. Que si c'estoient des personnes peu connuës qui s'appellassent ainsi, il faudroit dire sans doute *Demosthenés*, & *Tiridatés*, selon nostre observation, qui se verifie presque par tout. Ainsi l'on dit, *Isocrate*, & *Calisthene*, & l'on dit, *Epimenés*, & *Eumenés*. On dit tousjours *Xerxés*, & le plus souvent *Artaxerxés*, au moins en prose, car en vers à cause de la rime on dit, *Artaxerxe*, dont on a fait de nouveau une belle piece de theatre ainsi intitulée. On dit *Appellés* en prose, & *Appelle* en vers.

Il y en a peu terminez en *is*. Si l'Uſage ne les a changez, il les faut dire en François comme en Latin ; par exemple, *Martialis*, eſt le nom de deux perſonnes ; l'une fort celebre, qui eſt le Poëte que nous appellons *Martial* ; & l'autre dont parle Tacite, que peu de gens connoiſſent, ſe doit nommer *Martialis*, en François. On dit *Omphis*, Roy des Indes, & *Adonis*. On dit auſſi pour des femmes, *Siſygambis* mere de Darius, *Thaleſtris*, Reine des Amazones, & il ſe faut bien garder de dire, *Siſygambe*, ny *Thaleſtre*.

Ceux qui ſe terminent en *o*, dont le nombre eſt petit, comme *Cicero*, *Corbulo*, *Varro*, *Strabo*, prennent un *n*, en François aprés l'*o*, & nous diſons, *Ciceron*, *Corbulon*, *Varron*, *Strabon*. Neantmoins il faut prendre garde que ſi l'on met un autre nom devant, comme par exemple *Strabo* dont parle Tacite, au quatorzieſme livre de ſes Annales, s'appelloit *Acilius Strabo*, alors il ne faut pas dire *Acilius Strabon*, mais *Acilius Strabo*, quoy qu'eſtant ſeul on die, *Strabon*. On ne dira point auſſi, *Marcus Varron*, mais, *Marcus Varro*, quoy que l'on die *Varron* tout ſeul. On dit tousjours, *Labeo*, ce me ſemble, & non pas *Labeon*, & pour les femmes, tantoſt l'un tantoſt l'autre, On dit *Didon*, du Latin, *Dido*, & *Clio*, l'une des Muſes, ſe dit de meſmes en Latin & en François.

Il y a encore une terminaiſon en *os*, dont je ne ſçay point d'autre exemple que *Nepos*, nommé dans les Annales de Tacite. Il faut le mettre en François comme en Latin.

En *u*, il n'y en a point, mais en *us*, le nombre en eſt comme infini, c'eſt pourquoy j'ay commencé par là, encore que ſelon l'ordre des voyelles que j'ay ſuivi aprés, la terminaiſon *us*, deuſt eſtre la derniere.

J'ay encore un petit avis à donner, qu'il ne faut pas ſe fier à une certaine reigle, que quelques uns eſtabliſſent, qu'on

doit consulter son oreille pour donner une terminaison aux noms qui n'en ont point de reiglée ; Car cette reigle est fautive, ayant pris garde souvent, que les oreilles en cela ne s'accordent pas, & que ce qui paroist doux à l'une, semble rude à l'autre.

En un mot l'Usage, & mon observation decideront la plus part des difficultez qui se presenteront sur ce sujet.

OBSERVATION.

ON ne peut donner aucune reigle certaine touchant les noms propres, il n'y a gueres que l'usage à consulter, il veut qu'on dise *Livie* contre le sentiment de M. de Vaugelas qui s'est déclaré pour *Livia*. On dit de mesme *Octavie, Julie* & mesme *Poppée*, & non pas *Octavia, Julia* & *Poppea*. Un celebre Autheur a dit *Brute* & *Agrippe*, en quoy on ne doit pas l'imiter. Il est beaucoup mieux de dire *Brutus* & *Agrippa* ; quoy qu'on dise *Cyrus*, *Crœsus*, *Porus* & *Pyrrhus*, il ne faut pas établir pour regle qu'on ne change point les noms Latins terminez en *us*, quand ils ne sont que de deux syllabes, puisqu'il est tres-ordinaire de dire *l'Empereur Tite*. On dit *Virginius* pour le distinguer de sa fille *Virginie Romaine*, & on croit que *Turpilien* & *Cossutien* doivent estre preferez à *Turpilianus* & à *Cossutianus*, on dit ordinairement *Mecenas*, en parlant du Favori d'Auguste, & l'on dit *Mecene* en parlant d'un protecteur de gens de Lettres. L'Autheur qu'on appelle *Alexander ab Alexandro* conserve tousjours son nom Latin. On dit *Artaxerxe* en prose & on le dit aussi en vers, sans qu'on y soit contraint par la rime, car ce mot n'en a point. Des noms de femmes que les Latins terminent en *o*, il n'y a gueres que *Dido* qui prenne l'*n* pour faire *Didon*. On dit *Calipso*, *Ino*, *Io & Sapho*, & non pas *Calipson*, *Inon*, *Ion & Saphon*.

REMARQUE.

Huit, huitiesme, huitain.

CEs mots ont cela de tout particulier, que l'*h*, en estant consone, & non pas muette ; car on dit *le*

huitieſme, & non pas *l'huitieſme*, *le huitain*, & non pas *l'huitain*, & *de huit*, non pas *d'huit*; neantmoins cette *h*, ne s'aſpire point, comme font toutes les autres *h*, conſones, ſans exception : Ce qui eſt cauſe que beaucoup de gens ont ſujet de douter, ſi elle eſt conſone : mais il eſt tres-certain qu'elle l'eſt, puis que la voyele qui précede ne ſe mange jamais.

OBSERVATION.

TOut le monde a eſté du même avis, & on a trouvé en general qu'il y a quelque ſorte d'aſpiration dans l'*h* de ces trois mots, quoy qu'elle ne ſoit pas ſi ſenſible que dans *honte* & dans *hardi*.

REMARQUE.

Temperature, temperament.

CEs deux mots ont deux uſages bien differens, il ne les faut pas confondre. *Temperature* ſe dit de l'air, & *temperament* des perſonnes. *Il faut que le Medecin ſçache le temperament du malade*, c'eſt à dire *la complexion du malade*. Car je ne parle pas de *temperament* en un autre ſens pour *adouciſſement*. Toutefois M. de Malherbe uſe de *temperature* pour *temperament*. *M. le Cardinal de Lorraine*, dit-il, *fut d'une temperature, où il n'y avoit rien à deſirer*. Je l'ay veû auſſi employé tout de meſme dans Amiot. Mais c'eſt qu'il ſe diſoit autrefois, & il ne ſe dit plus.

OBSERVATION.

IL n'eſt plus permis de ſe ſervir de *temperature* pour *temperament*, ny d'imiter en cela M. de Malherbe, qui a pû eſtre trompé ainſi qu'Amiot par le rapport que ces deux mots ont enſemble dans les premieres ſyllabes. *Temperature* ne ſignifie autre choſe que la conſtitution, la diſpoſition de l'air, ſelon qu'il eſt froid ou chaud, ſec ou humide. *Temperament* veut dire *complexion* bonne ou mauvaiſe dans l'homme ; au figuré il ſignifie *accommodement*, *adouciſſement*.

REMARQUE.

Terroir, terrein, territoire.

CEs trois mots ſi approchans l'un de l'autre, & qui viennent d'une meſme origine, ont neantmoins un uſage ſi different, qu'on ne peut dire l'un pour l'autre ſans faillir. Et je m'eſtonne qu'un de nos plus celebres Eſcrivains mette tousjours, *terroir* pour *territoire*.

Terroir ſe dit de la terre, entant qu'elle produit les fruits; *territoire*, entant qu'il s'agit de juriſdiction, & *terrein*, entant qu'il s'agit de fortification. Le laboureur parle du *terroir*, le Juriſconſulte du *territoire*, & le ſoldat, ou l'Ingenieur, du *terrein*. Que ſi parlant d'une garenne je dis, *je voulois faire là une garenne, mais je n'ay pas trouvé que le terrein y fuſt propre*, ce ſera bien dit; & ſelon la remarque.

Gaudet in effoſſis habitare cuniculus antris:
Monſtravit tacitas hoſtibus ille vias.

OBSERVATION.

CEs trois mots ne doivent jamais eſtre confondus *terroir* ſe dit d'une terre conſiderée par rapport à l'Agriculture. Quant à *terrein* M. de Vaugelas n'a pas pris garde à ſa veritable ſignification. C'eſt un eſpace de terre conſiderée par rapport à quelque ouvrage qu'on y fait ou qu'on y pourroit faire. *Ce jardin occupe un grand terrein, une Armée rangée en bataille dans un grand terrein.* On dit *territoire*, quand on parle de l'eſpace de terre dans lequel s'étend une Seigneurie où une Juriſdiction. *La Sentence de ce Juge eſt nulle, il l'a donnée hors de ſon territoire.*

Adjectif,

REMARQUE.

Adjectif, quand il veut un article à part, outre celuy du ſubſtantif.

CEtte regle eſt importante & neceſſaire, tant à cauſe de ſon frequent uſage, que parce que ce n'eſt pas parler François que d'y manquer; ce qui fait que les Poëtes s'y aſſujettiſſent auſſi bien que ceux qui eſcrivent en proſe. *Tout adjectif mis aprés le ſubſtantif avec ce mot* plus, *entre deux, veut tousjours avoir ſon article, & cét article ſe met immediatement devant* plus, *& tousjours au nominatif, quoy que l'article du ſubſtantif qui va devant, ſoit en un autre cas, quelque cas que ce ſoit.* Voicy un exemple de cette Regle. *C'eſt la couſtume des peuples les plus barbares.* Je dis que c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *des peuples plus barbares.* Or en diſant *des peuples les plus barbares*, il ſe voit que l'article du ſubſtantif eſt au genitif, & celuy de l'adjectif eſt au nominatif. Il en eſt de meſme des autres cas. *J'ay obei au commandement le plus juſte qui ait jamais eſté fait.* Le voila au datif, *je l'ay arraché des mains les plus avares de la terre*, le voila à l'ablatif, & cela tant au ſingulier qu'au pluriel. Pour l'accuſatif, on ſçait que ſon article eſt ſemblable à celuy du nominatif.

Que ſi l'on veut ſçavoir la raiſon pourquoy l'article de l'adjectif ſe met tousjours icy au nominatif, encore que celuy du ſubſtantif ſoit en un autre cas, ce qui ſemble bien eſtrange, la reſponſe eſt aiſée; C'eſt parce qu'on y ſous-entend ces deux mots, *qui ſont* ou *qui furent* ou *qui ſera*, ou quelque autre temps du verbe ſubſtantif avec *qui.*

Au reſte, quand il eſt parlé de *plus* icy, c'eſt de celuy qui n'eſt pas proprement comparatif, mais qui ſignifie

trés, comme aux exemples que j'ay proposez. Ce que j'ay dit de *plus*, s'entend aussi de ces autres mots, *moins mieux*, *plus mal*, *moins mal*. Exemples, *je parle de l'homme le moins heureux*, *de l'enfant le mieux nourry*, *de l'enfant le plus mal nourry*, *& du vaisseau le moins equippé*. Et en tous les autres cas il en est de mesme que de *plus*.

OBSERVATION.

CEtte remarque a esté approuvée tout d'une voix, & on ne sçauroit se dispenser de s'assujettir à la regle que M. de Vaugelas y establit.

REMARQUE.

Sieger, *Tasser*.

Sieger, pour *assieger*, & *taßer* pour *entaßer*, ne valent rien; C'est une faute familiere à de certaines Provinces, & particulierement à la Normandie, où l'on use du simple, au lieu du composé, comme *sieger une ville*, & *tasser du bled*, pour dire, *assieger une ville & entasser du bled*.

OBSERVATION.

C'Est fort mal parler que de dire *sieger une ville*, au lieu d'*Assieger*, mais *Tasser* ne peut estre condamné lorsqu'on parle du ménage de la campagne. Il est au contraire meilleur qu'*entasser* en certaines occasions, puisqu'on dit plustost *tasser des fagots*, *tasser du foin*, qu'*entasser des fagots*, *entasser du foin*.

REMARQUE.

Le onziesme.

PLusieurs parlent & escrivent ainsi, mais tres-mal. Il faut dire, *l'onziesme*; car surquoy fondé, que deux voyelles de cette nature, & en cette situation, ne fassent pas

ce qu'elles font par tout, qui eſt que la premiere ſe mange ? Voicy une conjecture fort vray-ſemblable de ce qui a donné lieu à cette erreur, & je crois que tout le monde en demeurera d'accord. C'eſt que l'on a accouſtumé de dire en contant, *le premier*, *le ſecond*, *le troiſieſme*, & ainſi generalement de tous les autres, juſques à dire, *le centieſme*, *le millieſme*, tous les nombres commençans par une conſonne, qui fait que l'on dit *le*, devant, n'y ayant pas lieu de faire l'eliſion de la voyelle *e*. Et comme il n'y a qu'un ſeul nombre en tout, qui commence par une voyelle, qui eſt *onze*, *onzieſme*, on a pris une telle habitude de dire *le*, & devant & aprés le nombre, que quand ce vient à *onzieſme*, on le traite comme les autres, ſans ſonger qu'il commence par une voyelle, & que l'*e* de l'article *le* ſe mange, & qu'il faut dire, *l'onzieſme*, & non pas, *le onzieſme*. Du reſte, il faut eſcrire *onze*, *& onzieſme*, avec un *o*, & non pas avec un *u*.

OBSERVATION.

IL ne faut pas chercher de raiſon quand l'uſage a decidé. Il eſt certain que preſque tout le monde dit & eſcrit le *onzieſme*, quoy qu'on n'ait pas blaſmé l'*onzieſme*, pour la *onzieſme*, dans ce vers d'une de nos plus belles pieces de Theatre.

On a fait contre vous dix entrepriſes vaines
Peut-eſtre que l'onzieſme eſt preſte d'éclater.

Ce qui engage le plus à dire *le onzieſme* & non pas *l'onzieſme*, c'eſt qu'on dit *le onze*, & non pas *l'onze*, les lettres du onze portent que &c. On dit *dans ſa onzieſme année*, & on ne peut dire *dans ſon onzieſme année*.

REMARQUE.

Sur le minuit.

C'Eſt ainſi que depuis neuf ou dix ans toute la Cour parle, & que tous les bons Autheurs eſcrivent. C'eſt pourquoy il n'y a plus à deliberer, il faut dire & eſcrire, *ſur le minuit*, & non pas *ſur la minuit*, bien qu'une infinité de gens trouvent cette façon de parler inſupportable. Il eſt vray que depuis peu j'ay eſté ſurpris de trouver *ſur le minuit*, dans la traduction d'Arrian faite en noſtre langue, par un des meilleurs Eſcrivains de ce temps-là, & imprimée à Paris fort correctement par Federic Morel, excellent Imprimeur, l'année 1581. Il eſt certain que *ſur la minuit*, eſt comme l'on a tousjours dit, & comme la raiſon veut que l'on die; parce que *nuit*, eſtant feminin, l'article qui va devant doit eſtre feminin auſſi, ſans que l'addition de *mi*, puiſſe changer le genre, (On dit neantmoins *minuit ſonné*, & jamais *minuit ſonnée.*) Ainſi on dit, *ſur le midy*, parce que *dy*, ſignifiant *jour*, eſt maſculin, comme ſi l'on diſoit, *my jour*. Que ſi l'on repart que ce n'eſt pas le mot qui ſuit *mi*, comme fait *nuit*, en ce mot de *minuit*, qui doit regler le genre du mot entier & composé, & que pour preuve on allegue qu'on dit, *à la mi-Aouſt*, quoy qu'*Aouſt* ſoit maſculin, on repond, qu'en ce lieu-là on ſous-entend un mot feminin, qui eſt *feſte*, comme qui diroit *à la feſte de mi-Aouſt.* Et pour moy, je croirois que *ſur le midy*, a eſté cauſe que l'on a dit *ſur le minuit*, comme *à la mi-Aouſt* a eſté cauſe que l'on a dit ainſi de tous les autres mois, *à la mi-May*, *à la mi-Juin*, *&c* Malherbe, *On croit*, dit-il, *que l'on partira à la mi-Juin*, Mais toutes ces conjectures importent peu.

OBSERVATION.

SI du temps de M. de Vaugelas une infinité de gens trouvoient que *ſur le minuit* eſtoit une façon de parler inſupportable on ſeroit fort bleſſé preſentement d'entendre dire *ſur la minuit*. Quand on a dit la mi-Aouſt il y a grande apparence qu'on n'a point ſongé que le mot feminin *Feſte* eſtoit ſous-entendu, & ce qui le fait connoiſtre, c'eſt qu'on a tousjours dit de meſme, *à la my-May* & *à la my Juin*. Ce n'eſt qu'en ces deux phraſes *ſur le midy* & *ſur le minuit* que l'uſage a *receu* l'article maſculin ſans égard à *dy* pour *jour*, qui eſt maſculin & à *nuit* qui eſt feminin. On dit auſſi *la my-Careſme*, quoy que *Careſme* ſoit maſculin, comme *Aouſt* & *May* le ſont dans la *my-Aouſt* & dans *la my May*.

REMARQUE.

Verbes regiſſans deux cas, mis avec un ſeul.

EXemple, *ayant embraſſé, & donné la benediction à ſon fils*. Nos excellents Eſcrivains modernes condamnent cette façon de parler, parce, diſent-ils, qu'*embraſſé*, regit l'accuſatif, & *donné* regit le datif, tellement que ces deux verbes ne peuvent s'accorder enſemble pour regir un meſme cas, & ainſi l'on n'en ſçauroit faire la conſtruction avec le nom qui ſuit; car *embraſſé*, veut que l'on die *embraſſé ſon fils*, & neantmoins en l'exemple proposé il y a, *à ſon fils*; De meſme, ſi l'on changeoit l'ordre des verbes en ce meſme exemple, & que l'on diſt, *ayant donné la benediction, & embraſſé ſon fils*, on feroit encore la meſme faute, parce que *donné*, regit le datif, & neantmoins il y a *ſon fils*, qui eſt accuſatif. Cette regle eſt fort belle, & tres conforme à la pureté & à la netteté du langage, qui demande pour la perfection que les deux verbes ayent meſme regime, comme *ayant embraſſé & baiſé ſon fils, ayant fait des careſſes, & donné la benediction à ſon fils*, car

en ces deux exemples les deux verbes n'ont qu'une meſme conſtruction.

Il y a fort peu que l'on commence à pratiquer cette regle, car ny Amiot, ny meſme le Cardinal du Perron, ny M. Coëffeteau, ne l'ont jamais obſervée. Certes en parlant on ne l'obſerve point, mais le ſtile veut eſtre plus exact. Les Grecs ny les Latins ne faiſoient point ce ſcrupule, fondez ſans doute ſur ce que le cas regi par le premier verbe eſt ſous-entendu, comme en l'exemple proposé, *ayant embraſſé & donné la benediction à ſon fils*, on ſous-entend *ſon fils*, aprés *ayant embraſſé*. C'eſt pourquoy je ne condamne pas abſolument cette façon de parler, mais parce qu'en toutes choſes il faut tendre à la perfection, je ne voudrois plus eſcrire ainſi, & j'exhorte à en faire de meſme ceux qui ont quelque ſoin de la netteté du ſtile.

OBSERVATION.

LA regle que M. de Vaugelas établit dans cette remarque eſt tres judicieuſe & il a trop d'indulgence quand il dit qu'il ne condamne pas abſolument *ayant embraſſé* & *donné ſa benediction à ſon fils*. Il faut la condamner comme une faute qu'il n'eſt pas permis de ſe pardonner. Tout ce qui eſt contre la pureté & contre la netteté du langage eſt vitieux.

REMARQUE.

Un NOM & un VERBE regiſſans deux cas differens, mis avec un ſeul cas.

EXemple, *afin de le conjurer par la memoire, & par l'amitié qu'il avoit portée à ſon pere*, dit un celebre Eſcrivain. Je dis que la meſme regle qui s'obſerve aux verbes, ſe doit auſſi obſerver aux noms, & qu'il n'y a pas moyen de conſtruire l'exemple proposé, qu'en ſous-en-

tendant *de ſon pere*, immediatement aprés *la memoire*. Il eſt certain que ce n'eſt point eſcrire nettement, que d'eſcrire ainſi, & que meſme il y a une double faute en cet exemple, l'une que ces mots, *par la memoire*: ne ſe ſçauroient conſtruire avec ce datif, *à ſon pere*; & l'autre, qu'il *avoit portée* ne s'accommode pas à ce mot, *la memoire*, mais ſeulement à celuy-cy *l'amitié*. Voicy un autre exemple ſelon la regle, *afin de le conjurer par l'eſtime & par l'affection qu'il avoit pour ſon pere*, car *eſtime & affection*, ſont deux mots qui s'accordent enſemble, & ne demandent qu'une meſme conſtruction, qu'ils ont icy doublement, & au verbe *avoit*, & en la propoſition, *pour*. Ceux qui ne ſe ſoucieront pas de perfectionner leur langue, ny leur ſtile, ſe pourront encore diſpenſer de cette regle; mais ces Remarques ne ſont pas pour eux.

OBSERVATION.

CE que dit M. de Vaugelas que la meſme regle qui s'obſerve aux verbes, ſe doit auſſi obſerver aux noms, eſt parfaitement bien remarqué. Ainſi on ne peut dire, *afin de le conjurer par la memoire & par l'amitié qu'il avoit portée à ſon pere*, il faut dire, *par la memoire de ſon pere & par l'amitié qu'il luy avoit portée*. On eſt obligé d'eſcrire purement & nettement, & ceux qui negligent de le faire péchent contre le genie de la langue.

REMARQUE.

Tomber, *Tumber*.

IL faut dire, *tomber*, avec un *o*, quoy que j'entende dire ſouvent à des perſonnes qui parlent tres-bien, *tumber* avec un *u*, mais je ne le tiens pas ſupportable.

OBSERVATION.

IL n'y a plus aujourd'huy perſonne qui prononce ou qui eſcrive *tumber.*

REMARQUE.

POUR CE, pour *à cauſe de cela*, ou *partant. Par ainſi.*

UN de nos plus celebres Autheurs a eſcrit, *le vice gagne tousjours, & pour ce, il le faut chaſſer avant qu'il ſoit tourné en habitude.* Je dis, que ce *pour ce*, pour dire *partant*, ou *à cauſe de cela*, n'eſt pas bon, & qu'il ne doit jamais eſtre employé à cet uſage. Il ſe diſoit autrefois mais il ne ſe dit plus.

De meſme, *par ainſi*, dont M. Coëffeteau, & M. de Malherbe ſe ſervent ſi ſouvent en ce meſme ſens, n'eſt preſque plus en uſage; On dit ſimplement *ainſi*, ſans *par.*

OBSERVATION.

POur ce n'eſt plus du tout en uſage non plus que *par ainſi*, que M. de Vaugelas ſemble vouloir tolerer, parce que M. Coëffeteau & M. de Malherbe s'en ſont ſervis.

REMARQUE.

Un adjectif avec deux ſubſtantifs de different genre.

EXemple; *Ce peuple a le cœur & la bouche ouverte à vos loüanges* On demande s'il faut dire *ouverte*, ou *ouverts.* M. de Malherbe diſoit, qu'il falloit éviter cela comme un eſcuëil, & ce conſeil eſt ſi ſage, qu'il ſemble qu'on ne s'en ſçauroit mal trouver; Mais il n'eſt pas queſtion pourtant de gauchir tousjours aux difficultez, il les faut

faut vaincre, & eſtablir une regle certaine pour la perfection de noſtre langue. Outre que bien ſouvent voulant éviter cette mauvaiſe rencontre, on perd la grace de l'expreſſion, & l'on prend un détour qui n'eſt pas naturel. Les Maiſtres du meſtier reconnoiſſent aiſément cela. Comment dirons nous donc? Il faudroit dire, *ouverts*, ſelon la Grammaire Latine, qui en uſe ainſi, pour une raiſon qui ſemble eſtre commune à toutes les langues, que le genre maſculin eſtant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le maſculin & le feminin ſe trouvent enſemble; mais l'oreille a de la peine à s'y accommoder, parce qu'elle n'a point accouſtumé de l'oüir dire de cette façon, & rien ne plaiſt à l'oreille, pour ce qui eſt de la phraſe & de la diction, que ce qu'elle a accouſtumé d'oüir. Je voudrois donc dire, *ouverte*, qui eſt beaucoup plus doux, tant à cauſe que cet adjectif ſe trouve joint au meſme genre avec le ſubſtantif qui le touche, que parce qu'ordinairement on parle ainſi, qui eſt la raiſon deciſive, & que par conſequent l'oreille y eſt toute accouſtumée. Or qu'il ſoit vray que l'on parle ainſi d'ordinaire à la Cour, je l'aſſure comme y ayant pris garde ſouvent, & comme l'ayant fait dire de cette ſorte à tous ceux à qui je l'ay demandé; par une certaine voye qu'il faut tousjours tenir, quand on veut ſçavoir aſſurément ſi une choſe ſe dit, ou ſi elle ne ſe dit pas. Mais qu'on ne s'en fie point à moy, & que chacun ſe donne la peine de l'obſerver en ſon particulier.

Neantmoins M. de Malherbe a eſcrit, *il le faut eſtre en lieu, où le temps, & la peine ſoient bien employez.* On reſpond que cet exemple n'eſt pas ſemblable à l'autre, & qu'en celuy-cy il faut eſcrire, comme a fait M. de Malherbe, parce que deux ſubſtantifs qui ne ſont point ſyno-

nimes, ny approchans, comme *le temps, & la peine*, regiſſent neceſſairement un pluriel, lors que le verbe paſſif, vient apres avec le verbe ſubſtantif, ou que le verbe ſubſtantif eſt tout ſeul, comme *le mary & la femme ſont importuns*, car on ne dira jamais, *le mary & la femme eſt importune*, parce que deux ſubſtantifs differens demandent le pluriel au verbe qui les ſuit, & dés que l'on employe le pluriel au verbe, il le faut employer auſſi à l'adjectif, qui prend le genre maſculin, comme le plus noble, quoy qu'il ſoit plus proche du feminin.

La queſtion n'eſt donc pas pour l'exemple de M. de Malherbe; car la choſe eſt ſans difficulté, & ſans exception, mais pour l'exemple qui eſt le ſujet de cette Remarque, où le dernier ſubſtantif *bouche*, eſt joint immediatement à ſon adjectif *ouverte* ſans qu'il y ait aucun verbe ny ſubſtantif, ny autre entre deux; comme on dit, *les pieds & la teſte nuë*, & non pas, *les pieds & la teſte nuds*.

OBSERVATION.

LA deciſion de M. de Vaugelas eſt juſte ſur la phraſe qui fait le ſujet de cette Remarque. Quand le verbe regit deux noms ſubſtantifs dont le premier eſt maſculin & le ſecond feminin, il faut que l'adjectif s'accorde en genre avec le dernier auquel ſeul l'eſprit s'attache, parce qu'il eſt le plus proche, c'eſt ce qui authoriſe à dire, *il a le cœur & la bouche ouverte à vos loüanges*. Il n'en eſt pas de meſme quand les deux noms ſubſtantifs ſervent de nominatif au verbe qui ſuit. Comme ces deux noms demandent le verbe au pluriel, il faut que l'adjectif qui s'y rapporte, ſoit auſſi au pluriel & maſculin comme eſtant le genre le plus noble. *Le frere & la ſœur ſont auſſi beaux l'un que l'autre.*

REMARQUE.

Songer pour *penſer.*

IL y en a qui ne le peuvent ſouffrir, mais ils n'ont pas raiſon; car qu'ont-ils à dire contre l'Uſage, qui le fait dire & eſcrire ainſi à tout le monde? ils alleguent, que *ſonger*, ſignifie toute autre choſe; comme ſi premierement il falloit diſputer avec l'Uſage par raiſon, & que d'ailleurs ce fuſt une choſe bien extraordinaire en toutes ſortes de langues que les mots equivoques; car il en faudroit donc bannir tous les autres auſſi bien que celuy-cy, ſi cette raiſon avoit lieu. Non ſeulement ce n'eſt pas une faute de dire, *ſonger*, pour *penſer*, comme, *vous ne ſongez pas à ce que vous faites*, mais il a beaucoup plus de grace, & eſt bien plus François, que de dire, *vous ne penſez pas a ce que vous faites.*

OBSERVATION.

LE ſcrupule eſt mal fondé de ne vouloir pas dire *ſonger* pour *penſer*, quand l'un ſe peut employer naturellement pour l'autre, ainſi on dit également bien, *toutes les fois que j'y ſonge, à quoy ſongez vous, il ſonge à achepter une telle charge, & toutes les fois que j'y penſe, à quoy penſez-vous, il penſe à achepter une telle charge.* Il faut prendre garde ſeulement que quand *ſonger* s'employe pour *penſer*, c'eſt tousjours un verbe neutre, de ſorte qu'encore qu'on diſe fort bien, *ce qu'il dit eſt tousjours fort eloigné de ce qu'il penſe, on penſe de vous cent choſes deſavantageuſes*, comme dans ces phraſes, *penſer* eſt un verbe actif, on ne ſçauroit mettre *ſonger* en ſa place & il ſeroit barbare de dire, *on ſonge de vous cent choſes deſavantageuſes, ce qu'il dit eſt fort eloigné de ce qu'il ſonge.*

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

REMARQUE.

QUI, au commencement d'une periode.

NOus avons quelques Eſcrivains, qui apres avoir fait une longue periode ſans avoir achevé ce qu'ils veulent dire, ſe ſont aviſez d'un mauvais expedient, pour faire d'un coſté que la periode ne paſſe pas les bornes; & que d'autre part ils y puiſſent adjouſter ce qui luy manque. Voicy comme ils font. Quand le ſens eſt complet, ils mettent un point, & puis commencent une autre periode par le relatif, *qui*. Or ce *qui*, relatif, eſt incapable de commencer une periode, ny d'avoir jamais un point devant luy, mais tousjours une virgule, tellement qu'il le faut joindre à la periode précedente, & alors elle ſe trouve d'une longueur demeſurée & monſtrueuſe. Au lieu d'exemple, figurez-vous une periode, qui ait toute l'eſtenduë qu'on luy peut ſouffrir, & qu'au lieu de la fermer, on vouluſt encore y adjouſter un membre commençant par *qui*, certainement elle ſeroit inſupportable. Je dis donc que de faire un point devant le *qui*, & de commencer une autre periode par ce mot, eſt un fort mauvais remede, dont nous n'uſons jamais en noſtre langue. Il eſt vray que les Latins ſe donnent ordinairement cette licence, & c'eſt à leur imitation que les Eſcrivains dont je parle, le font: mais nous ſommes plus exacts en noſtre langue, & en noſtre ſtile, que les Latins, ny toutes les Nations, dont nous liſons les eſcrits.

Comme je faiſois cette Remarque, j'ay heureuſement rencontré un paſſage d'un des meilleurs Autheurs de l'Antiquité, qui me fournit un bel exemple de ce que je viens de dire. Il m'a ſemblé qu'il ne ſeroit pas mal à propos de le mettre icy pour un plus grand éclairciſſement. *Anxium Regem tantis malis circumfuſi amici, ut meminiſſet*

orabant, animi ſui magnitudinem unicum remedium deficientis exercitus eſſe, cùm ex iis qui præceſſerant ad capiendum locum caſtris, duo occurrunt utribus aquam geſtantes, ut filiis ſuis quos in eodem agmine eſſe, & ægrè pati ſitim non ignorabant, occurrerent. Il ſeroit temps que la periode finiſt là, & je ſçay bien qu'en noſtre langue, à peine la pourroit-on ſouffrir plus longue. Neantmoins ce Grand homme, qu'on admire particulierement pour l'excellence du ſtile, paſſe outre, & ajouſte, *Qui cùm in Regem incidiſſent, alter ex iis utre reſoluto, vas quod ſimul ferebat implet, porrigens regi.* Quelques-uns donc de nos Autheurs qui traduiroient ce paſſage en François, finiroient la periode à *occurrerent*, ſçachant bien qu'on ne la leur ſouffriroit pas plus longue; mais voicy ce qu'ils feroient enſuite, & qu'il ne faut pas faire: ils mettroient là un point & puis commenceroient une autre periode par *qui*, eſcrivant le *Q*, d'une lettre majuſcule. Au reſte, tous les Latins en uſent ainſi, & Ciceron le premier. Voyez ſi j'ay raiſon de dire, que nous ſommes plus reguliers qu'eux. Ce n'eſt pas ſeulement en cela, c'eſt en beaucoup d'autres choſes, que je remarqueray ſelon les occaſions.

OBSERVATION

COmme M. de Vaugelas ne rapporte aucun exemple, on ne croit pas qu'il y ait aucun Autheur, qui aprés avoir fait une longue periode, en ait jamais commencé une autre par un *Qui* relatif en mettant un point devant. On doute meſme ſi dans l'exemple Latin qu'il rapporte, on doit reconnoiſtre deux periodes; il ſemble plutoſt que ces mots. *Qui cum in Regem incidiſſent*, ne ſont que la ſuite de la periode qui eſt beaucoup plus longue à la verité qu'elle ne doit eſtre, & qu'on ne les doit ſeparer des premiers, que par un point & une virgule. *Qui* pourroit bien faire le commencement d'une periode en noſtre langue comme en cet exemple. *Qui fera reflexion à*

tout ce qu'on vient de dire, connoiſtra fort clairement, &c. Mais alors ce *qui*, ne ſera point relatif, & ſignifiera *quiconque*, ou *celuy qui*.

REMARQUE.

S'il faut dire, Si c'eſtoit moy qui euſſe fait cela, ou *ſi c'eſtoit moy qui euſt fait cela.*

LA pluſpart aſſeurent, qu'il faut dire, *ſi c'eſtoit moy qui euſſe fait cela*, & non pas *qui euſt fait cela.* Car pourquoy faut-il que *moy* regiſſe une autre perſonne que la premiere? Cette raiſon ſemble convaincante; mais outre la raiſon, voyons l'Uſage de la langue en la premiere perſonne du pluriel, a-t-on jamais dit, *ſi c'eſtoient nous qui euſſent fait cela* Or ſi l'on parloit ainſi au pluriel, il faudroit parler de meſme au ſingulier; Mais ſans doute tout le monde dit, *ſi c'eſtoient nous qui euſſions fait cela.* En un mot, les perſonnes du verbe doivent répondre par tout à celles des pronoms perſonnels, & il faut dire, *ſi c'eſtoit moy, qui euſſe fait cela, ſi c'eſtoit toy qui euſſes fait, luy qui euſt fait, nous qui euſſions fait, &c* Neantmoins je viens d'apprendre d'une perſonne tres-ſçavante en noſtre langue, qu'encore que la Regle veüille que l'on die *euſſe*, avec *moy*, le plus grand Uſage dit, *euſt.* Il ajouſte, ce qui eſt tres-vray, que l'Uſage favoriſe ſouvent des ſolecifmes, & qu'en cet endroit il ne condamneroit pas *euſt*, quoy qu'il condamne ce meſme abus en beaucoup d'autres rencontres, comme ſi l'on dit, *ce n'eſt pas moy qui l'a fait*, il faut ſans doute dire, *qui l'ay fait* Pour moy j'ay quelque opinion que ceux qui prononcent *qui euſt*, pour *qui euſſe* ou *qui euſſes*, en la premiere & en la ſeconde perſonne, ne le font pas pour ſe ſervir de la troiſieſme, *qui*

euſt. mais qu'ils mangent cette derniere ſyllabe par abreviation, comme quand on dit communément en parlant, *avous dit*, *avous fait*, pour, *avez vous dit*, *avez vous fait*, Mais comme *avous* ne s'eſcrit jamais, quoy qu'il ſe die auſſi, il ſe pourroit faire que l'on diroit *euſt*, en parlant, mais qu'il faudroit tousjours eſcrire *euſſe*, & *euſſes*, aux deux perſonnes. Et c'eſt le plus ſeur d'en uſer ainſi, puis que meſme ceux qui approuvent *euſt*, ne deſaprouvent pas l'autre. Outre qu'*eus*, eſtant la premiere perſonne du preterit de l'indicatif, peut eſtre que ceux qui diſent, *ſi c'eſtoit moy qui eus fait cela*, penſent dire, *qui eut fait cela*, le diſant à l'indicatif, au lieu de le dire au ſubjonctif.

OBSERVATION.

QUelques-uns ont crû qu'il falloit dire, *ſi c'eſtoit moy qui euſt fait cela*, & prétendoient que ce fuſt une irregularité de la langue que l'Uſage authoriſoit, parce qu'il ſeroit bien rude à l'oreille d'entendre dire, *ſi c'eſtoit moy qui propoſaſſe de faire telle choſe*, au lieu de, *ſi c'eſtoit moy qui propoſaſt de faire telle choſe*, mais le ſentiment contraire l'a emporté, on a dit que ce qui trompoit dans la phraſe de M. Vaugelas, *ſi c'eſtoit moy qui euſſe fait cela*, c'eſt que l'oreille ne diſcernoit pas ſi on prononçoit *qui euſſe* ou *qui euſt*, mais qu'il falloit eſcrire *qui euſſe*, en faiſant *qui* relatif de *moy* le nominatif de la premiere perſonne du verbe; qu'à l'égard des phraſes où il y avoit quelque choſe de trop rude à employer cette premiere perſonne, on devoit choiſir un autre tour. La maniere de conjuguer le pluriel, *ſi c'eſtoit nous qui euſſions fait*, *vous qui euſſiez fait*, invitant à dire au ſingulier, *ſi c'eſtoit moy qui euſſe fait*, *toy qui euſſes fait*. On n'a point eſté de l'avis de M. de Vaugelas, ſur ce qu'il nous donne cette phraſe comme inconteſtable, *ſi c'eſtoient nous qui euſſions fait cela*, il faut dire, *ſi c'eſtoit nous qui &c.*

REMARQUE.

aye, ou *ait.*

LE verbe *avoir*, en l'optatif & au ſubjonctif, ne dit jamais *aye*, en la troiſieſme perſonne, mais touſjours *ait*, ſoit en vers, ou en proſe. Ce n'eſt pas qu'autrefois on n'ait eſcrit, *aye*, mais on ne l'eſcrit plus qu'en la premiere perſonne : comme, *je prie Dieu que j'aye bon ſuccés de*, &c. & *qu'il ait bon ſuccés*, *afin que j'aye*, & *afin qu'il ait.*

OBSERVATION.

IL eſt vray que pluſieurs perſonnes eſcrivent encore, *aye*, quand ils employent la troiſieſme perſonne ſinguliere du ſubjonctif du verbe *avoir*. Ce qui les trompe, c'eſt que tous les autres verbes terminent cette troiſieſme perſonne par un *e* muet. Il n'y a que les verbes *avoir* & *eſtre*, qui prennent un *t* aux perſonnes du ſubjonctif, *qu'il ait*, *qu'il ſoit.*

REMARQUE.

PAR CE QUE, ſeparé en trois mots.

IL ne le faut jamais dire. En voicy un exemple pour me faire entendre. Un de nos grands Autheurs eſcrit, *Il m'a adoucy cette mauvaiſe nouvelle* PAR CE *qu'il me mande de la bonne volonté qu'en cette occaſion le Roy a teſmoignée pour vous.* On voit clairement que, *parce que*, ne doit point eſtre employé de cette ſorte, à cauſe que l'on a tellement accouſtumé de ne le voir qu'en deux mots ſignifier *quia*, & rendre raiſon des choſes, que lors qu'on l'employe à un autre uſage, il ſurprend le Lecteur, & plus encore l'Autheur, qui ne peut pas remarquer dans la prononciation de celuy qui parle, cette diſtinction, comme

le

le Lecteur la peut remarquer en liſant, tellement que cela empeſche qu'on ne ſoit bien entendu, ou pour le moins, qu'on ne le ſoit ſi promptement, qui eſt un grand défaut à celuy qui parle, ou qui eſcrit. Car en cet exemple, *parce qu'il me mande de la bonne volonté*, n'a point de ſens, ſi ce, *par ce que* eſt pris pour *quia*, ou *à cauſe que*, comme d'abord tout le monde le prendra pour cela.

OBSERVATION.

POur eſcrire purement & ſans équivoque, il ne faut jamais ſe ſervir de *par ce que*, que dans le ſens de *à cauſe que*, ou du *quia* des Latins. Au lieu de dire, *je connois par ce que vous me mandez d'un tel*, il faut dire, *je connois par les choſes que vous me mandez d'un tel*.

REMARQUE.

Où, adverbe pour le pronom relatif.

L'Uſage en eſt élegant, & commode, par exemple *le mauvais eſtat où je vous ay laiſſé*, eſt incomparablement mieux dit, que *le mauvais eſtat auquel je vous ay laiſſé*. Le pronom, *lequel*, eſt d'ordinaire ſi rude en tous ſes cas, que noſtre langue ſemble y avoir pourveu, en nous donnant de certains mots plus doux & plus courts, pour ſubſtituer en ſa place, comme, *où* en cet exemple, & *dont*, & *quoy* en une infinité de rencontres, ainſi qu'il ſe voit dans les Remarques de ces mots là.

OBSERVATION.

ON ne dit point, *le mauvais eſtat auquel je vous ay laiſſé*, l'Uſage a receu *où* en la place du pronom relatif *auquel*, & non ſeulement on dit fort bien, *l'eſtat où je ſuis*, *la maiſon où il demeure*, mais encore, *la felicité où il aſpire*, quoy qu'on puiſſe dire auſſi, *la felicité à laquelle il aſpire*, mais *l'eſtat dans lequel je ſuis*, & *la maiſon dans laquelle je demeure*, ſont des manieres de parler dont perſon ne ne ſe ſert.

REMARQUE.

Quoy que.

IL faut prendre garde de ne le mettre jamais apres *que*; comme, *je vous aſſure que quoy que je vous aime, &c.* à cauſe de la cacophonie, il faut dire, *que bien que*, ou *qu'encore que*, qui eſt peut-eſtre plus doux, n'y ayant qu'un *que*, entier.

OBSERVATION

CEtte Remarque ne regarde que le ſoin qu'il faut avoir d'éviter tout ce qui eſt trop rude à l'oreille. *Quoy que* eſt une tres-bonne façon de parler, mais il eſt certain qu'en diſant, *bien que* au lieu de *quoy que*, on rend la phraſe moins rude.

REMARQUE.

Liberal arbitre.

C'Eſt une façon de parler, dont Amiot, & tous les anciens Eſcrivains ont uſé, & dont pluſieurs modernes uſent encore. Rien ne la deffend que le long uſage, qui continuë tousjours; car *liberal*. ne veut pas dire *libre*, qui eſt ce que l'on prétend dire, quand on dit, *liberal arbitre*. Quelques-uns ont voulu rendre raiſon d'une phraſe ſi eſtrange, diſant que *liberal*, ſe prend là comme les Latins le prennent, quand ils appellent *ingenium liberale*, *indolem liberalem*, une ame bien née, comme ſi, *liberal*, en ce ſens eſtoit opposé à *ſervile*, & que l'on vouluſt dire, que le franc arbitre eſt convenable à une ame bien née, au lieu que les ames ſerviles, qui n'agiſſent que par contrainte, ſemblent eſtre privées de l'uſage de leur liberté. D'où eſt venu, ajouſtent-ils, qu'encore en François

nous appellons, *les arts liberaux*, ceux qui appartiennent aux perſonnes d'honneur, comme ſi ces arts eſtoient oppoſez aux arts mecaniques, qui ne ſont exercez que par des gens du commun. Je ne voudrois pas abſolument rejetter cette penſée, mais elle me ſemble bien ſubtile, & tirée de loin. Il vaut mieux avoüer franchement, que l'Uſage l'a ainſi voulu, comme en pluſieurs autres façons de parler, contre toute ſorte de raiſon. D'autres diſent, qu'au lieu de *libre arbitre*, qui neantmoins eſt tres-François, on a dit, *liberal arbitre*, pour éviter la dureté des deux *b*, & des deux *r*, qui ſe rencontrent & s'entre-choquent en ces deux mots, *libre arbitre*; mais c'eſt une mauvaiſe raiſon. Tant y a qu'on le dit, & qu'on l'eſcrit encore aujourd'huy, mais le plus ſeur, & le meilleur eſt de dire & d'eſcrire, *le franc arbitre.*

OBSERVATION.

ON ne dit plus aujourd'huy, *liberal arbitre*, on dit *libre arbitre*, & *franc arbitre*, & pluſieurs preferent le premier à l'autre.

REMARQUE.

Prochain voiſin.

CEs deux mots ne reçoivent jamais de comparatif, ny de ſuperlatif. On ne dit point, *plus prochain*, *tres prochain*, *plus voiſin*, *tres voiſin* On n'uſe de l'un & de l'autre que dans le ſimple poſitif, *prochain*, *voiſin.* Cette remarque eſt curieuſe, & d'autant plus neceſſaire, que je vois commettre cette faute à quelques-uns de nos meilleurs Eſcrivains. Il faut dire, *plus proche*, *tres proche*, au lieu de, *plus prochain*, *plus voiſin*, *tres prochain*, *tres-voiſin.* Par exemple, on dit, *à la maiſon la plus proche*, &

non pas, *à la maiſon la plus prochaine, ny la plus voiſine.* Et, *je ſuis tres proche*, ou *fort proche de là*, & non pas, *tres prochain*, ny, *tres-voiſin.* Où il faut remarquer que *fort*, qui eſt une marque de ſuperlatif, ne ſe joint non plus à *prochain* & *voiſin*, que, *plus*, &, *tres*; car on ne dira pas, *je ſuis fort prochain*, ny, *fort voiſin.* Le peuple dit abuſivement, *c'eſt mon plus prochain voiſin*, mais il faut dire, *c'eſt mon plus proche voiſin.*

OBSERVATION.

ON peut dire *dans le plus prochain village*, auſſi bien que *dans le plus proche village.* Ces mots *prochain* & *voiſin* ſouffrent le comparatif & le ſuperlatif. *Il perdit courage quand il vit la mort plus prochaine, on ne ſçauroit eſtre plus voiſins que nous le ſommes, nos maiſons ſont fort voiſines.*

REMARQUE.

Proches, pour *parens.*

PResque tout le monde le dit, comme, *je ſuis abandonné de mes proches, tous mes proches y conſentent*, mais quelques-uns font difficulté d'en uſer. Je me ſouviens que M. Coëffeteau ne le pouvoit ſouffrir, en quoy il eſt ſuivy encore aujourd'huy par des gens de la Cour, de l'un & de l'autre ſexe.

OBSERVATION.

ON ne doit point condamner le mot *proches*, employé au ſubſtantif dans la ſignification de *parens*, c'eſt fort bien parler ſur tout dans la converſation que de dire, *il fut abandonné de ſes proches.* Il faut ſeulement obſerver qu'il n'a d'uſage qu'au pluriel, dans cette ſignification, & qu'on doit dire, *il fut trahi par un de ſes plus proches*, & non *par un proche.*

REMARQUE.

Y, pour *luy*.

EXemple, *jay remis les hardes de mon frere à un tel, afin qu'il les y donne*, pour dire, *afin qu'il les luy donne*. C'eſt une faute toute commune parmy nos Courtiſans. D'autres diſent, *afin qu'il luy donne*, ſans dire, *les*, comme nous l'avons desja remarqué.

OBSERVATION.

LA phraſe que M. de Vaugelas apporte dans cette Remarque & toutes les autres de meſme nature ſont de veritables fautes. Si elles échapent quelquefois, ce ne peut eſtre que dans une converſation fort negligée, où l'on ne prend aucun ſoin de bien prononcer les mots. *Avous fait cela ?* pour *avez vous fait cela ?* eſt du meſme genre.

REMARQUE.

Y devant EN, & non pas aprés.

IL faut dire, *il y en a*, & jamais, *il en y a*, comme l'on diſoit anciennement.

OBSERVATION.

IL y a ſi long-temps qu'on n'entend plus dire, *il en y a*, qu'on a peine à croire qu'on l'ait jamais dit.

REMARQUE.

Y, avec les pronoms.

IL faut dire, *menez y moy*, & non pas, *menez m'y*, & au ſingulier auſſi, *menes-y-moy*, & non pas, *mene m'y*. Et

cela à cauſe du mauvais & ridicule ſon que fait, *menez-m'y, & mene-m'y*, car on dit bien *menez nous y* qui eſt la meſme conſtruction & le meſme ordre des paroles, & *menez les y* auſſi ; parce que la cacophonie ne s'y rencontre pas ſi grande, qu'aux deux autres. On dit encore, *mene-l'y*, & *menez l'y*, à cauſe que la lettre, *l*, ne ſonne pas ſi mal en cet endroit que l'*m*. Outre que *m'y*, de ſoy a un mauvais ſon. De meſme on dit, *envoyez y moy*. & non pas, *envoyez m'y*, *portez-y moy*, & non *portez m'y*, mais ouy bien, *envoyez nous y*, *envoyez-l'y*, *portez nous y*, *portez l'y*. Cela ſe dit en parlant, mais je ne voudrois pas l'eſcrire, que dans un ſtile fort bas. Je l'éviterois en prenant quelque deſtour. Je ferois venir à propos de dire, *là* pour *y*, comme *portez moy là*, *envoyez moy là*.

OBSERVATION.

ON eſt convenu que *m'y* a un fort mauvais ſon dans, *menez m'y*, & que c'eſt aſſez pour faire condamner abſolument cette façon de parler, mais *m'y* n'a point de ſoy-meſme un auſſi mauvais ſon que M. de Vaugelas le prétend. On dira fort bien & ſans que l'oreille en ſoit bleſſée, *j'iray volontiers dans cette maiſon ſi vous vouliez m'y mener, ſi vous vous vouliez m'y donner accés, comme ſon caroſſe n'eſtoit pas remply, il m'y donna place.* Ce *m'y* n'eſt inſupportable que quand il n'eſt ſuivy d'aucun mot, comme dans, *menez m'y*, il eſt vray qu'il ne ſeroit pas moins à blaſmer dans cette phraſe. *Voſtre caroſſe n'eſt pas plein, donnez m'y place*, il faut dire, *donnez y moy place, menez-y moy.* Ce qui rend *donnez m'y place* barbare, c'eſt que m'y eſt placé aprés le verbe. Pour eſtre ſouffert, il faut qu'il ſoit mis devant, comme, *il m'y mena, ſi l'on veut que j'aille là, il faut qu'on m'y porte.*

REMARQUE.

TOUT, adverbe.

C'Eſt une faute que preſque tout le monde fait, de dire, *tous*, au lieu de *tout*. Par exemple il faut dire, *ils ſont tout eſtonnez*, & non pas, *tous eſtonnez*, parce que *tout* en cet endroit n'eſt pas un nom, mais un adverbe, & par conſequent indeclinable, qui veut dire, *tout à fait omninò* en Latin. *Ils ſont tout autres que vous ne les avez veûs*, & non pas *tous autres*. *Ils crient tout d'une voix*, c'eſt comme il faut parler, & eſcrire grammaticalement, mais on ne laiſſe pas de dire oratoirement *tous d'une voix*, & il eſt plus élegant à cauſe de la figure que fait l'antitheſe de *tous*, & d'*une voix*. Ce n'eſt pas encore qu'on ne puiſſe dire, *tous eſtonnez*, quand on veut dire que, *tous* le ſont, mais nous ne parlons pas du nom, nous parlons de l'adverbe, qui ſe joint aux adjectifs, ou pour l'ordinaire aux participes paſſifs, comme, *ils ſont tous ſales*, *ils ſont tous rompus*.

Mais cela n'a lieu qu'au genre maſculin, car au feminin il faut dire, *toutes*, *elles ſont toutes eſtonnées*, *toutes eſplorées*, l'adverbe, *tout*, ſe convertiſſant en nom, pour ſignifier neantmoins ce que ſignifie l'adverbe, & non pas ce que ſignifie le nom. Car quand on dit, *elles ſont toutes ſales*, *elles ſont toutes rompuës*, *toutes*, veut dire, *tout à fait*, *entierement*, comme qui diroit, *elles ſont tout à fait ſales*, *tout à fait rompuës*. La bizarrerie de l'Uſage a fait cette difference ſans raiſon, entre le maſculin, & le feminin.

Il y a pourtant une exception en cette reigle du genre feminin. C'eſt qu'avec *autres*, feminin, il faut dire, *tout*

& non pas *toutes*. Exemple, *les dernieres figures que vous m'envoyaſtes, eſtoient tout autres que les premieres*, & non pas, *eſtoient toutes autres*. Mais ce n'eſt qu'au pluriel car au ſingulier il faut dire, *toute*, comme, *j'ay veû l'eſtoffe que vous dites, elle eſt toute autre que celle-cy*. Je n'ay remarqué que ce ſeul mot qui ſoit excepté de la Reigle, car par tout ailleurs & au ſingulier & au pluriel, il faut que *tout*, adverbe, ſe change en l'adjectif *toute*, & *toutes*, quand il eſt avec un adjectif feminin, *elle eſt toute telle qu'elle eſtoit, elles ſont toutes telles que vous les avez veûës.*

OBSERVATION.

LEs ſentimens ont eſté partagez ſur cette remarque, tout le monde a eſté d'un meſme ſentiment touchant *tout*, quand il eſt joint avec un adjectif maſculin pluriel, & on a trouvé qu'en cette phraſe, *ils furent tout eſtonnez*, ce mot *tout*, doit eſtre regardé comme un adverbe qui ſignifie, *tout à fait*, mais il n'en a pas eſté de meſme à l'égard de ce meſme mot joint avec un adjectif feminin. La pluſpart ont ſouſtenu contre ladeciſion de M. de Vaugelas qu'il faloit dire, *elles furent tout eſtonnées, elles vinrent tout plorées, & non pas toutes eſtonnées, toutes éplorées*. Ceux qui ont eſté de l'avis contraire ont reſpondu que les participes feminins, *eſtonnées & ſurpriſes*, pouvant eſtre employez indifferemment l'un pour l'autre, ils ne voyoient pas pourquoy il faloit dire, *elles furent tout eſtonnées*, puiſqu'il eſt inconteſtable qu'il faut dire, *elles furent toutes ſurpriſes*. Ils ont ajouſté que la liberté de la prononciation dans le diſcours familier pouvoit induire en erreur & qu'au lieu de faire entendre *elles eſtoient fort eſtonnées*, il échappoit de dire, *tout eſtonnées*. On n'a point eu d'égard à cette raiſon, & l'Académie a decidé à la pluralité des ſuffrages, qu'il faut dire & eſcrire, *elles furent tout eſtonnées*, & non pas *toutes eſtonnées*, quoy qu'on demeure d'accord qu'il faut mettre *toute* & *toutes* devant des adjectifs qui commencent par une conſonne, *cette femme eſt toute belle, ces eſtoffes ſont toutes ſales*. Suivant cette regle il faut dire, *les dernieres eſtoffes eſtoient tout autres que les premieres*. On ne voit pas ſurquoy M. de Vaugelas

gelas se fonde lorsqu'il prétend qu'il faut dire au singulier, *l'estoffe que vous dites, est toute autre que celle-cy*, puisqu'il est impossible que l'oreille distingue dans cette phrase si on prononce, *tout autre*, adverbe, ou *toute autre* nom adjectif.

REMARQUE.

Vinrent & vindrent.

TOus deux sont bons, mais *vinrent*, est beaucoup meilleur & plus usité. M. Coëffeteau dit tousjours *vinrent*, & M. de Malherbe, *vindrent*. Toute la Cour & tous les Autheurs modernes disent, *vinrent*, comme plus doux De mesme en ses composez, & aux autres verbes de cette nature, *revinrent*, *devinrent*, *souvinrent*, & leurs semblables, plus élegamment que *revindrent*, *devindrent*, *souvindrent*, *&c* l'on dit aussi, *tinrent* plustost que *tindrent*, qui neantmoins est bon, *soustinrent*, *maintinrent*, plustost que, *soustindrent*, & *maintindrent*.

OBSERVATION.

ON ne peut plus dire, que *vinrent* est beaucoup meilleur que *vindrent*. C'est le seul qui soit usité presentement, *vindrent* est tout à fait hors d'usage, aussi bien que *tindrent*, & *soutindrent*.

REMARQUE.

Print, prindrent, prinrent.

TOus trois ne valent rien, ils ont esté bons autrefois, & M. de Malherbe en use tousjours, *Et d'elle prindrent le flambeau, dont ils desolerent leur terre, &c.* Mais aujourd'huy l'on dit seulement, *prit*, *& prirent*, qui sont bien plus doux.

OBSERVATION.

CEs mots qui ont eſté employez autrefois par de bons Autheurs ne ſont plus d'aucun uſage. Il faut dire, *il prit*, *ils prirent*.

REMARQUE.

Quand la dyphtongue O I, doit eſtre prononcée comme elle eſt eſcrite, ou bien en A I.

A La Cour on prononce beaucoup de mots eſcrits avec la diphtongue *oi*, comme s'ils eſtoient eſcrits avec la diphtongue *ai*, parce que cette derniere eſt incomparablement plus douce & plus delicate. A mon gré c'eſt une des beautez de noſtre langue à l'oüir parler, que la prononciation d'*ai*, pour *oi*; *Je faiſais*, prononcé comme il vient d'eſtre eſcrit, combien a-t'il plus de grace que, *je faiſois*, en prononçant à pleine bouche la diphtongue *oi*, comme l'on fait d'ordinaire au Palais? Mais parce que pluſieurs en abuſent, & prononcent *ai*, quand il faut prononcer *oi*, il ne ſera pas inutile d'en faire une remarque. Une infinité de gens diſent, *mains*, pour dire *moins*, & par conſequent *neantmains*, pour *neantmoins*, *je dais*, *tu dais*, *il dait*, pour dire, *je dois*, *tu dois*, *il doit*, ce qui eſt inſupportable. Voicy quelques regles pour cela.

Premierement, dans tous les monoſyllabes on doit prononcer *oi*, & non pas *ai*, comme *moins*, avec ſon composé *neantmoins*, *loy*, *bois*, *dois*, *quoy*, *moy*, *toy*, *ſoy*, *mois*, *foy*, & tous les autres, dont le nombre eſt grand. Il y en a fort peu d'exceptez, comme *froid*, *crois*, *droit ſoyent*, *ſoit*, que l'on prononce en *ai*, *fraid*, *crais*, *drait*, *ſaient*, *ſait*: ſi ce n'eſt quand on dit *ſoit*, pour approuver quelque

choſe, car alors il faut dire *ſoit*, & non pas *ſait*, & quand il ſignifie *ſive*, par exemple on dira, *ſoit que cela ſait ou non*, en prononçant ces deux *ſoit*. de la façon qu'ils viennent d'eſtre eſcrits. Dans tous les mots terminez en *oir*, comme, *mouchoir*, *parloir*, *recevoir*, *mouvoir*, *&c.* ſans exception, on prononce tousjours, *oi*, & jamais *ai*.

On prononce auſſi tousjours *oi*, & non pas *ai* aux trois perſonnes du ſingulier preſent de l'indicatif des verbes qui terminent en *çois*, comme *conçois*, *reçois*, *apperçois*, car on ne dit jamais *je conçais*, *je reçais*, *j'apperçais*.

Tantoſt on prononce *oi*, & tantoſt *ai*, aux ſyllabes qui ne ſont pas à la fin des mots, comme on dit, *boire*, *memoire*, *gloire*, *ſ ire*, *&c.* & non pas, *baire*, *memaire*, *glaire*, *faire*, qui ſeroit une prononciation bien ridicule; Et l'on prononce, *craire*, *accraire*, *creance*, *craiſtre*, *accraiſtre*, *connaiſtre*, *paraiſtre*, *&c.* pour *croire*, *accroire*, *croyance*, *&c.* Quelques-uns diſent, *veage*, pour *voyage*, mais il ne ſe peut ſouffrir, non plus que *Reaume*, pour *Royaume*. On peut neantmoins aſſeurer, que preſque par tout *oi*, ne finiſſant pas le mot, ſe prononce en *oi*, & non pas en *ai*. Ainſi il faut dire, *avoine*, avec toute la Cour, & non pas *aveine* avec tout Paris.

Le grand uſage donc de la diphtongue *ai*, pour *oi*, c'eſt au ſingulier du preterit imparfait de l'indicatif, *je faiſais*, *tu faiſais*, *il faiſait*, pour, *je faiſois*, *tu faiſois*, *il faiſoit*. *J'eſtais*, *j'avais*, *j'allais*, en toutes les trois perſonnes de meſme, & en la troiſieſme perſonne du pluriel, *ils faiſaient* Cette Regle eſt ſans exception. L'*ai*, ſe prononce encore pour *oi*, aux trois perſonnes du ſingulier preſent de l'indicatif, comme, *je connais*, *tu connais*, *il connaiſt*, pour, *je connois*, *tu connois*, *il connoiſt*. Mais ce n'eſt qu'en certains mots, qui ſont en fort petit nombre; Car les verbes qui ſont

compoſez d'un verbe monoſyllabe, comme, *je prevois*, *je revois*, *j'entre-vois*, *j'entr-ois*, & autres ſemblables; n'y ſont pas compris, à cauſe qu'ils ſont compoſez d'un verbe ſimple monoſyllabe *vois*, & *ois*, dont la diphtongue ſe prononce en *oi*, & non pas en *ai*.

Ai, ſe prononce encore pour *oi*, à la fin des noms Nationnaux, & Provinciaux, ou des habitans des villes, comme *Français*, *Anglais*, *Hollandais*, *Milanais*, *Polonais*, *&c.* pour *François*, *Anglois*, *Hollandois*, *Milanois*, *&c.* On dit pourtant *Genois*, *Suedois*, & *Liegeois*, & non pas *Genais*, *Suedais*, ny *Liegeais*. Il ſe prononce auſſi à l'optatif & au ſubjonctif en toutes les trois perſonnes du ſingulier, comme *je voudrais*, *tu voudrais*, *il voudrait* pour *je voudrois*, *tu voudrois*, *il voudroit*, & en la troiſieſme du pluriel, *ils voudroient*. Et ainſi des autres dont le nombre eſt infini.

OBSERVATION.

QUelques-uns prononcent *froid*, comme il s'eſcrit, & d'autres le prononcent comme ſi on eſcrivoit *fraid*. On ne prononce *drait*, pour *droit*, que quand il eſt adjectif, & qu'il ſignifie qui ne panche ny de coſté ny d'autre, *drait comme un jonc*. Quand ce mot eſt ſubſtantif il le faut prononcer comme il s'eſcrit. *Il n'a pas droit de faire telle choſe*, l'Académie s'eſt trouvée du ſentiment de M. de Vaugelas ſur tout le reſte de cette Remarque. Quoy qu'on diſe *les Français*, il faut prononcer *François* quand c'eſt un nom propre d'homme.

REMARQUE.

Le verbe ſçavoir, ſuivy d'un infinitif.

EXemple, *Il marcha contre les ennemis, qu'il ſçavoit avoir paſſé la riviere*; *Il fit du bien à tous ceux qu'il ſçavoit avoir aimé ſon fils*. Cette façon de parler, & plu-

ſieurs autres ſemblables, ſont fort en uſage, parce qu'elles ſont fort commodes, & qu'elles abregent l'expreſſion; Outre qu'elles oſtent la rudeſſe qu'il y auroit à dire, *il marcha contre les ennemis qu'il ſçavoit qui avoient paſſé la riviere, qu'il ſçavoit qui avoient aimé ſon fils.* Car ce ſont les deux façons ordinaires, dont on exprime cela. Mais pour en dire la verité, je ne voudrois jamais me ſervir de la derniere, & rarement de l'autre; non pas que je la croye mauvaiſe, puis que tous nos meilleurs Autheurs s'en ſervent, qui me doivent oſter tout ſcrupule, & me donner la loy; mais parce que je ſçay qu'elle choque beaucoup d'oreilles delicates, & de fait, je ſens bien qu'il y a quelque choſe de rude en cette conſtruction, je taſcherois de l'éviter le plus adroitement que je pourrois.

OBSERVATION.

CEs manieres de parler que M. de Vaugelas trouve fort commodes ne doivent cauſer aucun ſcrupule à ceux qui les voudront employer. Elles abregent beaucoup, & ſont preferables aux détours qu'il faudroit prendre pour les éviter. Le verbe ſçavoir n'eſt pas le ſeul qui puiſſe entrer dans ces phraſes. On dit fort bien, *il ne ſe fioit qu'à ceux qu'il croyoit avoir de l'attachement pour luy, il aimoit tous ceux qu'il connoiſſoit avoir de la probité, il mepriſa ceux qu'on luy diſoit avoir parlé contre luy.*

REMARQUE.

Des vers dans la proſe.

J'Entens que la proſe meſme faſſe un vers, & non pas que dans la proſe on meſle des vers. Exemple, *qui ſe peut aſſeurer d'une perſeverance?* Je dis qu'une periode en proſe, qui commence ou finit ainſi, ou avec cette meſme meſure, eſt vicieuſe. Il faut éviter les vers dans la proſe au-

tant qu'il ſe peut, ſur tout, les vers Alexandrins, & les vers communs, mais particulierement les Alexandrins, comme eſt celuy dont j'ay donné un exemple, parce que leur meſure ſent plus le vers, que celle des vers communs, & que marchant, s'il faut ainſi dire, avec plus de train, & plus de pompe que les autres, ils ſe font plus remarquer. Mais il les faut principalement éviter quand ils commencent ou achevent la periode, & qu'ils font un ſens complet. Que s'il y a deux vers de ſuite, dont le ſens ſoit parfait en chaque vers, c'eſt bien encore pis, & ſi ces deux vers finiſſent, l'un par une rime maſculine, & l'autre par une feminine, le défaut en eſt encore plus grand, parce que cela ſent davantage ſa Poëſie, & eſt plus remarquable, ces deux vers eſtant comme les deux premiers, ou les deux derniers d'un quatrain. Il y en a un bel exemple dans M. de Malherbe: *ce ne fut pas à faute*, dit-il, *ny de le deſirer aveque paſſion, ny de le rechercher aveque diligence.* S'il euſt fait *avec*, de deux ſyllabes aux deux vers, au lieu qu'il l'a fait de trois, ayant tousjours accouſtumé d'eſcrire *aveque*, de trois ſyllabes en proſe, il euſt rompu la meſure, qui rend ces deux membres de periode vicieux. Que ſi le ſens ne commence, ny ne finit avec le vers, il n'y a rien à dire, parce qu'on ne s'apperçoit pas que ce ſoit un vers. Exemple, *Ayant évité les malheurs, où tombe d'ordinaire la jeuneſſe.* Oſtez-en le commencement & la fin, ce ſera un vers, *évité les malheurs, où tombe d'ordinaire*, mais avec ce qui va devant & aprés, il ne paroiſt point que c'en ſoit un. Auſſi quand on dit qu'il faut éviter les vers, on veut dire ceux qui ont la cadence des vers, ce que celuy-cy n'a pas. Car pour les autres, ce ſeroit un ſcrupule ſans raiſon, de n'en oſer faire en proſe, puis qu'auſſi bien on ne s'en apperçoit point.

Amiot, M. Coëffeteau, & tous nos meilleurs Eſcrivains, anciens, & modernes, en font pluſieurs, meſme avec la cadence, & pourveu que cela n'arrive pas ſouvent, je ne crois pas qu'il y ait grand mal; parce qu'à le vouloir tousjours éviter, cette contrainte empeſcheroit de dire beaucoup de choſes de la façon qu'elles doivent eſtre dites, & ruineroit la naifveté, à qui j'oſerois donner la premiere place parmy toutes les perfections du ſtile.

Il y en a qui tiennent, que ce n'eſt point un vice, qu'un vers dans la proſe, encore qu'il faſſe un ſens complet, & qu'il finiſſe en cadence, pourveu qu'il ne ſoit point composé de mots ſpecieux & magnifiques, & qui ſentent la poëſie. Mais je ne ſuis pas de leur avis, quoy que je leur accorde qu'un vers composé de paroles ſimples & communes eſt beaucoup moins vicieux. Tacite a eſté repris d'avoir commencé ſon Ouvrage par un vers, *Urbem Romam à principio Reges habuere*, quoy qu'il n'ait rien du vers que la meſure, & encore bien raboteuſe. Et l'on n'a pas meſme pardonné à Tite-Live l'Hemiſtiche, par où il commence auſſi, *Facturus ne operæ pretium ſim?*

J'ay dit que les vers communs ſont moins vicieux en proſe, que les Alexandrins, & il eſt vray, parce qu'ils reſſentent moins le vers. Et je m'eſtonne de l'opinion contraire de Ronſard, qui dit, qu'il a voulu compoſer ſa Franciade en vers communs, parce qu'ils ſentent moins la proſe que les Alexandrins; car outre que l'oreille, qui eſt en cela le ſouverain juge, le condamne, la raiſon fait auſſi contre luy, en ce que les quatre premieres ſyllabes du vers commun, à la fin deſquelles ſe fait la meſure, ſe rencontrent ſans comparaiſon plus ſouvent parmy la proſe, que les ſix premieres ſyllabes du vers Alexandrin, comme l'experience le fait voir, eſtant plus aiſé de trou-

ver quatre ſyllabes ajuſtées, que d'en trouver ſix.

Quant aux petits vers, ils ne paroiſſent preſque point parmy la proſe, ſi ce n'eſt qu'il y en ait deux de ſuite de meſme meſure, comme, *on ne pouvoit s'imaginer, qu'aprés un ſi rude combat*, que ſi vous en adjouſtez encore un, ou deux, *ils fiſſent encore deſſein d'attaquer nos retranchemens*, cela eſt tres-vicieux, & il peut ſouvent arriver, qu'au moins il y en aura deux de meſme meſure.

Il faut prendre garde auſſi qu'il n'y ait pluſieurs membres d'une periode de ſuite, tous d'une meſure, car encore qu'ils n'ayent pas la meſure d'aucune ſorte de vers, ils ne laiſſent pas d'offenſer l'oreille, quand elle eſt tendre. Par exemple, *on ne pouvoit pas s'imaginer, qu'aprés un ſi furieux combat, ils euſſent encore fait deſſein d'attaquer tous nos retranchemens.* Cette periode eſt composée de quatre pieces, qui ſont toutes de neuf ſyllabes, & qui ayant une meſme cheute, peuvent deſplaire à l'oreille, ſans qu'elle ſçache pourquoy. Neantmoins c'eſt une merveille quand cela ſe rencontre, & encore en ce cas là il ne s'en faut guere mettre en peine, à cauſe qu'il n'y a preſque perſonne qui s'en apperçoive, & que ce ſeroit ſe donner une cruelle geſne pour rien. Mais lors que ce ſont des vers de meſme meſure, ce ſeroit un grand défaut de ne la pas rompre, ſur tout s'il y a plus de deux vers de ſuite, comme il ſe voit dans l'exemple que nous avons rapporté.

OBSERVATION.

ON n'appelle vers dans la Proſe que ceux qui en ont la juſte cadence, & qui ne ſont ny ſuivis ny précedez d'aucun mot qui y ſoit joint, *le deſir trop ardent d'acquerir des richeſſes*, eſt un vers bien meſuré, qu'il faut éviter en eſcrivant, comme tous les autres de meſme nature, mais ſi on l'enferme dans d'autres mots par exemple : *Qui ne ſçait que le deſir trop ardent d'acquerir des richeſſes*

richeſſes par quelques voyes que ce ſoit, ce n'eſt plus un vers parce qu'il n'en a plus la cadence.

On doit ſur tout s'attacher à rompre la meſure des grands vers. Les petits ne ſe font pas ſitoſt remarquer & bleſſent beaucoup moins l'oreille. Elle eſt ſeule à conſulter ſur ce qui a trop une meſme cheute. En general il faut laiſſer à chaque genre d'eſcrire ce qui luy eſt propre, fuïr le ſtile proſaïque dans les vers, & éviter la cadence des vers dans la proſe.

REMARQUE.

Paralelle.

CE mot eſt maſculin dans le figuré. Il eſt vray que dans le propre, ſelon que les Geometres le definiſſent, on ne le met guere tout ſeul, que l'on ne die *ligne*, en meſme temps, *une ligne parallele*, *deux lignes paralleles*, & alors il eſt adjectif, comme il ſe voit clairement. Mais dans le figuré, il arrive à ce mot deux choſes aſſez extraordinaires, & ſi je ne me trompe, ſans exemple. L'une, que d'adjectif qu'il eſtoit au propre, il devient ſubſtantif au figuré, ne voulant dire autre choſe que *comparaiſon*: l'autre, qu'au propre on l'eſcrit *parallele*, ſelon ſon origine Grecque ſuivie des Latins, & au figuré il change d'ortographe, & s'eſcrit, *paralelle*, par l'ignorance ou par la bizarrerie de l'Uſage. *Le paralelle d'Alexandre, & de Ceſar, faire le paralelle, ou un paralelle de deux Capitaines, ou de deux Orateurs.*

Il y a grande apparence que cet abus d'eſcrire *paralelle* avec les *l* ainſi tranſposées, eſt venu de ce que tous nos noms ſubſtantifs; ou adjectifs terminez en *ele*, ont tous l'*l* redoublée, & jamais ſimple, comme *pucelle*, *belle*, *modelle*, *fidelle*, *&c.* Car pour ceux qui ont une *s*, entre l'*e*, & *l*, ils ne ſont pas de ce nombre, ny de cette

nature, comme *greſle*, adjectif & ſubſtantif, *freſle*, ou *fraile*. Je ne parle que des noms où l'*l* eſt entre deux *e*, à la fin du mot. Et je ne parle point des verbes non plus; car il y en a qui finiſſent avec une *l* ſeule, comme *céle*, *decéle*, *revéle*. Cependant les doctes accuſeront d'ignorance ceux qui eſcriront *paralelle* ainſi, comme ſi l'on ne ſçavoit pas qu'en Grec ἄλληλον d'où il vient, diſpoſe les *l*, ou les *lambda* tout au contraire. Mais il faut prier ces Meſſieurs de ſe reſſouvenir, que l'Uſage ne s'attache point aux ethymologies, & qu'il n'en dépend qu'autant qu'il luy plaiſt. D'aller au contraire, ce ſeroit vouloir monſtrer que l'on ne ſçait pas ſa langue maternelle: mais que l'on ſçait la Grecque; & il eſt ſans comparaiſon plus honteux d'ignorer l'une que l'autre. Adjouſtez que nous avons mille exemples de mots Latins pris du Grec, où l'on s'eſcarte bien davantage de leur origine. Meſme ce mot ἄλληλον, n'a qu'une *l*, ou un *lambda* à la derniere ſyllabe, quoy que les Ethymologiſtes Grecs ne doutent point qu'il ne vienne d'ἄλλον ἄλλῳ *aliud alii*, comme qui diroit, une choſe qui a du rapport à une autre, changeant l'α en η, dans la compoſition, & oſtant un λ pour rendre le mot plus doux.

OBSERVATION.

ON n'a point eſté de l'avis de M. de Vaugelas qui veut que quand *parallele*, ſignifie comparaiſon, on l'eſcrive par deux ll, avant le dernier *e*, *faire le paralelle de deux Orateurs* Il faut tousjours eſcrire parallele, comme on l'eſcrit quand il eſt employé à l'adjectif, *une ligne parallele*. On dit auſſi ſubſtantivement *une parallele*, ſans mettre *ligne*. On peut apporter, *zele*, & *modele* pour exception à ce qui eſt eſtabli dans cette remarque, que les ſubſtantifs & les adjectifs terminez en *ele*, ont tous l'*l* redoublée & jamais ſimple, comme *Chapelle*, *belle*, *immortelle*, puiſque c'eſt avec une l, ſimple que l'on eſcrit ces deux mots.

REMARQUE.

Veſquit, veſcut.

CE preterit ſe conjugue par la pluſpart de cette ſorte, *je veſquis, tu veſquis, il veſquit*, & *il veſcut*; *nous veſquimes, vous veſquites, ils veſquirent*, & *ils veſcurent*. J'ay dit *par la pluſpart*, à cauſe qu'il y en a d'autres dont le nombre à la verité eſt beaucoup moindre, qui tiennent, qu'il le faut conjuguer ainſi, *je veſquis*, & *je veſcus, tu veſquis*, non pas, *tu veſcus, il veſquit*, & *il veſcut, nous veſquimes & veſcumes, vous veſcuſtes*, non pas *veſquiſtes, ils veſquirent, & veſcurent.*

Il y en a encore qui le conjuguent autrement, & qui tiennent qu'en toutes les trois perſonnes, & du ſingulier, & du pluriel, les deux ſont bons, & que l'on peut dire, *je veſquis* & *je veſcus, tu veſquis*, & *tu veſcus*, & ainſi au pluriel. Tant y a que la diverſité des opinions eſt ſi grande ſur ce ſujet, que quelques-uns n'ont point pris d'autre party, que d'éviter tant qu'il ſe peut, ce préterit, & de ſe ſervir de l'autre, que les Grammairiens appellent indéfini ou composé, *j'ay veſcu*. Il eſt vray que pour la tierce perſonne du ſingulier & du pluriel, preſque tous conviennent que l'on peut dire *veſquit*, & *veſcut, veſquirent*, & *veſcurent*. M. de Malherbe dit, *ſurveſquit.*

Seulement on peut advertir ceux qui eſcrivent exactement, & qui aſpirent à la perfection, de prendre garde à employer *veſquit*, ou *veſcut*, ſelon qu'il ſonnera mieux à l'endroit où il ſera mis. Par exemple, j'aimerois mieux dire, *il veſquit & mourut Chreſtiennement*, que non pas, *il veſcut & mourut*, à cauſe de la rudeſſe de ces deux meſmes terminaiſons, comme au contraire, je voudrois dire, *il veſ-*

cut & ſortit de ce monde, pluſtoſt *qu'il veſquit & ſortit* : Mais ce petites obſervations ne ſont que pour les delicats. Neantmoins puis qu'il ne couſte pas plus de mettre l'un que l'autre, il faut ce me ſemble, choiſir le meilleur, & celuy qui contente plus l'oreille.

OBSERVATION.

LA meilleure & la plus ſeure maniere de conjuguer aujourd'huy le preterit defini du verbe *vivre* c'eſt, *je veſcus*, *tu veſcus*, *il veſcut*, *nous veſcumes*, *vous veſcutes*, *ils veſcurent*. C'eſt le ſentiment de l'Académie qui prefere auſſi, *ſurveſcut* à *ſurveſquit*. Il ne paroiſt point que dans cette phraſe, *il veſcut & mourut chreſtiennement*, l'oreille ſoit bleſſée de ces deux terminaiſons d'un ſemblable ſon *veſcut* & *mourut*. Cette façon de parler eſt receuë de tout le monde.

REMARQUE.

Verbes dont l'infinitif ſe termine en IER.

CEs verbes, comme, *ſignifier*, *reconcilier*, *humilier*, *&c.* ont d'ordinaire le futur de l'optatif, & du ſubjonctif ou conjonctif tout ſemblable au preſent de l'indicatif. Quant au ſingulier, il n'y a point d'inconvenient, ny l'oreille n'eſt point offensée, que l'on die, *afin que je ſignifie*, *tu ſignifies*, *il ſignifie* : car en tous les autres verbes de cette conjugaiſon on dit de meſme, *afin que j'aime*, *tu aimes*, *il aime*, *j'enſeigne*, *tu enſeignes*, *&c.* mais à la premiere & à la ſeconde perſonne du pluriel, il y a un inconvenient ; c'eſt que l'on y ajouſte un *i*, & l'on dit, *afin que nous aimions*, *que vous aimiez*, & par conſequent il faut dire auſſi, *afin que nous ſignifions*, *vous ſignifiez*, avec deux *ii*. Il eſt vray que perſonne ne l'eſcrit ainſi ; mais on ne laiſſe pas de ſentir le défaut d'un ſecond *i*, qui y ſeroit neceſſaire. Je ſçay bien que la rencontre des

deux *ii*, eſt cauſe de cela, & qu'outre le mauvais ſon, il ſeroit difficile, & comme impoſſible de prononcer, *ſignifiions*, *ſignifiiez*, mais voicy quelque ſorte de remede dont je me ſuis aviſé; C'eſt de faire un ſeul *i*, des deux, à la façon des Grecs, par une figure qu'ils appellent *craſe*, lequel *i*, ſoit marqué d'un accent circonflexe de cette ſorte, ^ *afin que nous nous humiliîons.* Cet expedient eſt bon pour l'orthographe, & c'eſt tousjours reparer en quelque façon un défaut dans noſtre langue, à quoy chacun doit contribuer, mais pour la prononciation, il n'y fait rien du tout, parce qu'encore que la *craſe*, faiſant de deux ſyllabes une ſeule, rende cette ſyllabe ſeule auſſi longue que les deux, neantmoins cela ne ſe remarque point quand on la prononce. Il faut mettre auſſi cet accent circonflexe au pluriel du preterit imparfait, *nous ſignifiîons*, *vous ſignifiiez*, *ſignificabamus*, *ſignificabatis*, pour le diſtinguer du preſent, *nous ſignifions*, *vous ſignifiez*, *ſignificamus*, *ſignificatis*.

OBSERVATION.

ON eſt demeuré d'accord qu'il faut dire *afin que vous ſignifiiez*, & non pas *afin que vous ſignifiez* avec un ſeul *i*, parce que ce verbe & tous ceux de la meſme terminaiſon comme, *humilier*, *ſacrifier*, *juſtifier*, ayant un *i* dans la penultieſme des trois perſonnes ſingulieres du ſubjonctif, doivent prendre un ſecond *i*, aux deux premieres perſonnes du pluriel dans cette meſme ſyllabe, *afin que nous ſignifiions*, *afin que vous ſignifiiez*, mais on n'a point approuvé l'expedient que M. de Vaugelas propoſe, qui eſt de n'eſcrire qu'un ſeul *i*, marqué par un accent circonflexe, peu de perſonnes prendroient garde à cette marque, & pluſieurs croiroient qu'il ſuffiroit de mettre un ſeul *i* à ces deux premieres perſonnes plurieles, ce qui les authoriſeroit à eſcrire, *afin que nous ſacrifions*, au lieu de *afin que nous ſacrifiions*. Les deux premieres perſonnes plurieles de l'imparfait de ces meſmes verbes doivent auſſi s'eſcrire de la meſme ſorte. *Nous ſacrifiions*,

vous ſacrifiez, pour les rendre differentes des deux premieres perſonnes plurieles du preſent de l'indicatif, qui s'ecrivent avec un ſeul *i*. *Nous ſacrifions*, *vous ſacrifiez*.

REMARQUE.

Premier que pour *avant que*.

C'Eſt une façon de parler ancienne, dont pluſieurs ſe ſervent encore aujourd'huy en parlant, & eſcrivant, mais ceux qui ont quelque ſoin de la pureté du langage, n'en uſent jamais. On ne le trouvera pas une ſeule fois dans toutes les Oeuvres de M. Coëffeteau : Il dit tousjours *devant que*. Nos meilleurs Eſcrivains modernes l'évitent auſſi, & au lieu de dire, *premier que je faſſe cela*, diſent, *devant*, ou *avant que je faſſe cela*.

OBSERVATION.

ON ne peut plus dire, *premier que*, ſi l'on a quelque ſoin de bien parler. Il faut dire *avant que*. Du temps de M. de Vaugelas, on pouvoit dire *devant que*, pour *premier que*, comme il le propoſe, mais *devant que*, n'eſt plus aujourd'huy du bon uſage.

REMARQUE.

Se reſſouvenir.

CE verbe a un certain uſage aſſez extraordinaire, qui neantmoins eſt extrémement François & élegant; par exemple, *ſes ſoldats*, dit M Coëffeteau, *voyant ce triſte ſpectacle*, c'eſt à dire voyant mourir Brutus devant leurs yeux, *& ſe reſſouvenant qu'ils n'avoient plus de chef*. On ſe reſſouvient des choſes paſſées & eſloignées, & celle-cy eſtoit toute preſente, comment eſt-ce donc qu'il dit, *& ſe reſſouvenant qu'ils n'avoient plus de chef* ? C'eſt

que *ſe reſſouvenant* ſe prend là tres élegamment pour *conſiderant*, ou *ſongeant*.

OBSERVATION.

L'Académie a dit ſur *reſſouveuir*, que ce verbe, qui peut eſtre employé pour dire ſimplement *ſe ſouvenir*, *avoir memoire* ſignifie plus particulierement *rappeller dans ſa memoire une choſe paſſée depuis long-temps*. Auſſi croit-elle que M. Coëffeteau auroit mieux parlé s'il avoit dit, *& ſe ſouvenant*, ou pluſtoſt, *& conſiderant qu'ils n'avoient plus de chef*, parce que la choſe eſtoit preſente aux ſoldats qui voyoient mourir Brutus. Il eſt certain que quand on dit *ſe reſſouvenir*, on porte dans l'eſprit l'idée d'une choſe que le temps y doit en quelque façon avoir effacée.

REMARQUE.

Orthographe, Orthographier.

QUoy qu'en Grec & en Latin on die *orthographia*, nous diſons pourtant *ortographe*, & quoy que nous diſions *orthographe*, nous ne laiſſons pas de dire *ortographier*, & non pas *ortographer*. Au reſte, *ortographe* eſt feminin, *une bonne ortographe*. Quelques-uns eſcrivent la derniere ſyllabe des deux façons *phe*, & *fe*, comme *Philoſophe*, & *Philoſofe*; mais je voudrois tousjours eſcrire *ortographe* & *Philoſophe*, avec un *ph*.

OBSERVATION

CEtte Remarque a eſté approuvée tant pour dire *orthographier* & non pas *orthographer*, que pour le genre du mot *orthographe* & pour la maniere de l'eſcrire.

REMARQUE.

Netteté de conſtruction.

LOrs qu'en deux membres d'une periode qui ſont joints par la conjonction *et*, le premier membre finit par un nom, qui eſt à l'accuſatif, & l'autre membre commence par un autre nom qui eſt au nominatif ; on croit d'abord que le nom qui ſuit la conjonction, eſt au meſme cas que celuy qui le précede, parce que le nominatif & l'accuſatif ſont tousjours ſemblables, & ainſi l'on eſt trompé, & on l'entend tout autrement que ne le veut dire celuy qui l'eſcrit. Un exemple le va faire voir clairement ; *Germanicus* (en parlant d'Alexandre) *a éſgalé ſa vertu ; & ſon bonheur n'a jamais eu de pareil* Je dis que ce n'eſt pas eſcrire nettement, que d'eſcrire comme cela, *a égalé ſa vertu, & ſon bonheur, &c.* parce que ſa *vertu* eſt accuſatif, regi par le verbe *a égalé*, & *ſon bonheur* eſt nominatif, & le commencement d'une autre conſtruction, & de l'autre membre de la periode. Neantmoins il ſemble qu'eſtant joints par la conjonctive, *&*, ils aillent enſemble, ce qui n'eſt pas, comme il ſe voit en achevant de lire la periode entiere. On appelle cela *une conſtruction louche* parce qu'elle ſemble regarder d'un coſté, & elle regarde de l'autre. Pluſieurs excellens Eſcrivains ne ſont pas exempts de cette faute. Il ne me ſouvient point de l'avoir jamais remarquée en M. Coëffeteau ; je ſçay bien qu'il y aura aſſez de gens, qui nommeront cecy un ſcrupule, & non pas une faute, parce que la lecture de toute la periode fait entendre le ſens, & ne permet pas d'en douter. Mais tousjours ils ne peuvent pas nier que le lecteur & l'auditeur n'y ſoient trompez d'abord, & quoy qu'ils ne

le

le ſoient pas long-temps, il eſt certain qu'ils ne ſont pas bien aiſes de l'avoir eſté, & que naturellement on n'aime pas à ſe meſprendre Enfin c'eſt une imperfection qu'il faut éviter, pour petite qu'elle ſoit, s'il eſt vray qu'il faille tousjours faire les choſes de la façon la plus parfaite qu'il ſe peut, ſur tout lors qu'en matiere de langage il s'agit de la clarté de l'expreſſion.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur toutes les phraſes où le nominatif joint par la conjonction *&*, a un accuſatif qui a précedé, *&* eſt ſeparée, par un grand nombre de mots, du verbe auquel il ſert de nominatif, comme en cet exemple. *Je condamne ſa pareſſe, & les fautes que ſa nonchalance luy fait faire en beaucoup d'occaſions, m'ont tousjours paru inexcuſables.* Il eſt certain que cette conſtruction a quelque choſe de louche, parce qu'il ſemble que *pareſſe* & *les fautes* ſoient tous deux accuſatifs, & qu'on veüille dire, *je condamne ſa pareſſe & les fautes que ſa nonchalauce luy fait faire.* Ce qui eſt fort bien conſtruit, de ſorte qu'on eſt ſurpris, quand en liſant *m'ont tousjuors paru inexcuſables*, on connoiſt que ce ſubſtantif *les fautes*, ſert de nominatif à *m'ont paru.* Il faut éviter ces ſortes de phraſes qui font qu'on ſe trompe en les liſant, mais celle que M. de Vaugelas rapporte n'eſt pas de meſme nature, & il n'y a pas ſujet de la condamner. Il eſt vray que quand on dit *Germanicus a égalé ſa vertu, & ſon bonheur n'a jamais eu de pareil*, la conjonction *&* ſe trouve entre un accuſatif & un nominatif, mais comme *n'a jamais eu de pareil* eſt mis immediatement aprés *ſon bonheur*, qui eſt le nominatif du verbe ſuivant, on n'a pas le temps de ſe meſprendre, & cette phraſe ne peut cauſer aucun embarras,

REMARQUE.

Perſecuter.

CE mot eſt mal prononcé par une infinité de gens, qui diſent *perzecuter*, comme ſi au lieu de l'*s*, il y avoit un *z*. Il faut prononcer *perſecuter*, comme s'il eſtoit eſcrit avec un *c*, *percecuter*, tout de meſme que *perſeverer*. Ce qui m'a fait remarquer que tous les mots generalement ſans exception, qui commencent par *per*, & ont une *s*, aprés ſuivie d'une voyelle, ſe prononcent ainſi, c'eſt à dire comme ſi au lieu de l'*s*, il y avoit un *c*, & non pas un *z*, *Perſan*, *Perſe*, *perſeverer*, *perſil*, *perſiſter*, *perſonne*, *perſonnage*, *perſuader*.

OBSERVATION.

PLuſieurs perſonnes prononcent encore aujourd'huy *perſecuter*, comme s'il y avoit un *z* au lieu d'une *s*, & de la meſme maniere qu'on prononce la ſeconde ſyllabe de *preſenter*, c'eſt une prononciation vicieuſe qu'on ne ſe permet qu'en ce ſeul mot, car tout le monde prononce *perſeverer*, *perſiſter* & tous les autres, comme s'il y avoit un *c*, au lieu d'une *s*. M. de Vaugelas qui fait remarquer que tous les mots generalement ſans exception qui commencent par *per*, & qui ont une *s*, aprés ſuivie d'une voyelle, ſe prononcent comme ſi au lieu d'une *s*, il y avoit un *c* devoit faire cette regle plus generale & dire que toutes les fois que la lettre *s*, eſt précedée d'une conſonne, elle ſe doit prononcer devant, quelque voyelle que ce ſoit, comme ſi c'eſtoit un *c*, ſoit que le mot commence par *per*, ou par une autre ſyllabe. Ainſi on prononce, *conſacrer*, *conſerver*, *inſiſter*, *conſoler*, *conſumer*, & une infinité d'autres, de meſme que *perſeverer*.

REMARQUE.

Lors.

Lors, avec un genitif, par exemple, *lors de ſon eſlection*, pour dire *quand il fut eſleu*, n'eſt guere bon, ou du moins guere élegant; pluſieurs neantmoins le diſent & l'eſcrivent, parce qu'il abrege ſouvent un grand tour qu'il faudroit prendre ſans cela.

OBSERVATION.

QUoy que l'on eſcrive encore quelquefois, *lors de ſon eſlection*, *lors de ſon avenement à la couronne*, on a jugé que cette maniere de parler commence à vieillir, & qu'il eſt beaucoup mieux de dire, *dans le temps de ſon eſlection*, *lors qu'il parvint à la couronne.*

REMARQUE.

Lequel, laquelle.

CEs pronoms au nominatif, tant ſingulier, que pluriel, ſont rudes pour l'ordinaire, & l'on doit pluſtoſt ſe ſervir de *qui*, quand on le devroit repeter deux fois dans une meſme periode, comme il a eſté dit en la remarque de *qui*, où l'on a fait voir qu'il n'en falloit faire nul ſcrupule. Il y a pourtant certaines exceptions & certains endroits où il faut dire *lequel*, (quand je dis *lequel*, j'entens *laquelle*, *leſquels*, & *leſquelles*, en leurs deux genres, & en leurs deux nombres) comme quand il y a deux noms ſubſtantifs, dont l'un eſt d'un genre, & l'autre d'un autre, alors ſi le pronom relatif ne ſe rapporte pas au plus proche ſubſtantif, mais au plus eſloigné, il ne faut pas à cauſe de l'équivoque ſe ſervir de *qui*, parce qu'il eſt du

genre commun, & que l'on ne ſçauroit auquel il ſe rapporteroit, mais il faut uſer de l'autre relatif, *lequel* Exemple, *C'eſt un effet de la divine Providence, qui eſt conforme à ce qui nous a eſté predit.* Je dis que ce premier *qui*, ſe rapporte à *effet*, & non pas à *Providence*, & neantmoins comme de ſa nature il ſe rapporte au plus proche, on auroit ſujet de croire, qu'il s'y rapporteroit en cet exemple, ce que toutefois il ne fait pas ; C'eſt pourquoy au lieu de *qui*, il faut tousjours mettre *lequel*, & dire, *c'eſt un effet de la divine Providence, lequel, &c.*

On ſe ſert auſſi de ce pronom au nominatif, quand on commence quelque narration conſiderable ; par exemple, *Il y avoit à Rome un grand Capitaine, lequel par le commandement du Senat, &c.* Je dis qu'en cet endroit, *lequel*, eſt beaucoup plus fort, que ne ſeroit *qui*, & j'ay remarqué que meſme à la Cour, où il ſemble que *lequel*, ne devroit pas eſtre ſi bien receu, on en uſe d'ordinaire en ſemblables rencontres. Je ne vois ny homme, ny femme, qui racontant quelque choſe, ne die par exemple, *c'eſtoit un homme, lequel, &c. c'eſtoit une femme, laquelle, &c.* pluſtoſt que *qui*, & de meſme au pluriel.

Je n'ay parlé que du nominatif, parce qu'aux autres cas il n'y a nulle rudeſſe à en uſer, ſi ce n'eſt lors que l'on peut ſe ſervir de *qui*, de *quoy*, de *que*, & de *dont* au lieu de *duquel*, d'*auquel*, de *lequel*, à l'accuſatif, & ainſi du feminin, & du pluriel ; Car alors ce ſeroit une faute de manquer à employer ces autres mots plus doux, que noſtre langue nous fournit, pour mettre à la place du pronom *lequel*, en tous ſes cas, & en tous ſes nombres. Il faut donner des exemples de toutes ces choſes pour les eſclaircir. Et afin d'y proceder par ordre, commençons par le genitif, *j'ay envoyé un Courrier exprés, au retour*

duquel je verray, *&c.* Il faut neceſſairement dire *duquel* en ce lieu là, & non pas *de qui*; Et de meſme au feminin, *j'honore infiniment ſa vertu, en conſideration de laquelle*, & non pas, *de qui, il n'y a rien que je ne vouluſſe faire.* Au pluriel, c'eſt tout de meſme en l'un & en l'autre genre. Suivons au datif, *c'eſt un heureux ſuccés auquel je n'ay contribué que de mes vœux*, & non pas *à qui je n'ay contribué* ny *à quoy je n'ay contribué*; quoy que quelques-uns diſent ce dernier, mais il s'en faut bien qu'il ne ſoit ſi bon qu'*auquel*; Ainſi du feminin, & du pluriel. A l'accuſatif, *c'eſt un ſujet ſur lequel on peut dire beaucoup de choſes*, & jamais *ſur qui.* Quelques-uns diſent, *ſurquoy*, mais *ſur lequel* eſt beaucoup meilleur. De meſme au feminin, & au pluriel. A l'ablatif on en uſe rarement, parce que l'on ſe ſert en tout nombre & en tout genre, de la commode particule *Dont*, comme par exemple, on dira, *C'eſt un importun, dont*, & non pas, *duquel j'ay bien eu de la peine à me deffaire, c'eſt une mauvaiſe affaire, dont il aura bien de la peine à ſe demeſler, ce ſont des malheurs dont il n'eſt pas exempt, ce ſont des affaires, dont il ſe tirera.* Il y a exception, quand aprés un genitif regi par un nominatif, on ne ſçauroit auquel des deux rapporter *dont*, comme *c'eſt la cauſe de cet effet, dont je vous entretiendray à loiſir:* On ne ſçait ſi *dont* ſe rapporte à *la cauſe*, ou à *l'effet*; C'eſt pourquoy ſi vous voulez qu'il ſe rapporte à la cauſe, il faut dire, *c'eſt la cauſe de cet effet, de laquelle je vous entretiendray*, & ſi vous voulez qu'il ſe rapporte à l'effet, il faut dire, *c'eſt la cauſe de cet effet, duquel je vous entretiendray.* Il faut donc en ſemblables occaſions, ſe ſervir du pronom *duquel*, & non pas de *dont*, à cauſe de l'équivoque.

On ſe ſert encore du pronom *lequel*, aux ablatifs

abſolus, comme *j'y ay eſté un an, pendant lequel.*

Au reſte, *qui*, pour *lequel*, ſe met en tous les cas, en tous les genres. & en tous les nombres : mais hors du nominatif, il ne ſe met jamais que pour les perſonnes, à l'excluſion des animaux, & des choſes inanimées. *Quoy*, au contraire, ne ſe met jamais pour *lequel*. quand on parle des perſonnes, mais ſeulement quand il s'agit des animaux, & des choſes inanimées, & s'accommode à tous les genres, & à tous les nombres Et *que*, à l'accuſatif, ſe met pour *lequel*, *laquelle*, *leſquels*, & *leſquelles* ; dequoy que ce ſoit que l'on parle ſans exception, & eſt indeclinable.

OBSERVATION.

DAns le premier exemple de cette remarque, *c'eſt un effet de la divine Providence, qui eſt conforme à ce qui nous a eſté prédit*, il faut mettre *lequel*, & non pas *qui*, afin d'empeſcher qu'on ne rapporte ce mot relatif *qui à Providence*, qui eſt le ſubſtantif le plus proche. Il eſt bon d'en uſer ainſi dans toutes les phraſes où il pourroit y avoir de l'équivoque. On croit que dans ces autres exemples, *il y avoit à Rome un grand Capitaine, lequel par le commandement du Senat. C'eſtoit un homme lequel, c'eſtoit une femme laquelle* Il eſt mieux de mettre *qui*, & qu'on peut ſe diſpenſer d'eſtre de l'avis de M. de Vaugelas, qui prefere *lequel* & *laquelle*, dans ces trois phraſes. On a approuvé *lequel* au lieu de *qui* dans tous les cas obliques ſuivant la remarque.

REMARQUE.

Lairrois, lairray.

CEtte abreviation de *lairrois*, *lairray*, en toutes les perſonnes, & en tous les nombres, pour *laiſserois*, & *laiſseray*, ne vaut rien, quoy qu'une infinité de gens le diſent, & l'eſcrivent. Quelques Poëtes ont creu que les vers leur permettoient d'en uſer, mais ceux qui aiment

la pureté du langage, le ſouffrent auſſi peu dans la Poëſie, que dans la proſe. Mais ils ſouffrent bien encore moins, *vous me pardonrez*, pour *pardonnerez*, *donray*, ou *dorray*, pour *donneray*, qui ſont des monſtres dans la langue.

OBSERVATION.

L*Airrois* & *lairray* ne ſont plus des mots ſupportables dans la Poëſie meſme non plus que *pardonrez* & *donray*, pour *pardonnerez* & *donneray*, dont on ſe ſervoit anciennement.

REMARQUE.

Invectiver.

I*Nvectiver*, pour *faire des invectives*, n'eſt pas du bel uſage, & il n'eſt pas permis de faire des verbes à ſa fantaiſie, tirez & formez des ſubſtantifs. Beaucoup de gens neantmoins ſe donnent cette authorité; mais il n'y a que les verbes, que l'Uſage a receus, dont on ſe puiſſe ſervir, ſans qu'il y ait en cela ny regle, ny raiſon. Par exemple on dit, *affectionner*, *ſe paſſionner*; d'*affection*, & de *paſſion*, & pluſieurs autres ſemblables, & neantmoins ſi l'on veut bien parler on ne dira pas *ambitionner*, *occaſionner*; d'*ambition*, & d'*occaſion*, non plus que *pretexter*, pour *prendre pretexte*, & *ſe medeciner*, pour *prendre medecine*. Je ſçay bien qu'ils ſont en la bouche de la pluſpart du monde; mais non pas dans les eſcrits des bons Autheurs.

OBSERVATION

I*Nvectiver*, eſt devenu en uſage & c'eſt fort bien parler que de dire *il invective contre les vices*. *Ambitionner* eſt auſſi un fort bon mot, & on dit fort bien *ambitionner les honneurs*, pour dire les rechercher par un ſentiment de gloire ! On dit encore mieux par civilité, *je n'ambitionne rien tant que l'honneur de vous*

ſ'rvir. Pretexter eſt encore fort en uſage, pour dire couvrir d'un prétexte. *Il prétexta ſon éloignement de raiſons qui, prétexter* veut dire auſſi *alleguer pour prétexte.* On ne diroit pas *je me ſuis aujourd'huy medeciné*, pour dire *j'ay pris aujourd'huy medecine*, mais dans le ſtile familier, *ſe medeciner*, ſe dit en parlant de l'habitude qu'on a de prendre des medecines, *pour ſe porter bien, il ne faut point tant ſe medeciner.*

REMARQUE.

S'immoler à la risée publique.

PLuſieurs ont repris M. Coëffeteau de ce qu'il ſe ſervoit de cette façon de parler, & ne l'ont pas ſeulement condamnée comme mauvaiſe, mais comme monſtrueuſe, & fort approchante de ce qu'on appelle *Galimathias.* Toute la France neantmoins ſçait bien, que ce Grand perſonnage exprimoit les choſes ſi nettement, que le Galimathias n'eſtoit pas moins incompatible avec ſon eſprit, que les tenebres avec la lumiere. Mais conſiderons cette phraſe, & voyons ce qu'elle a de ſi eſtrange, qui ait obligé tant de gens à s'eſcrier, comme à la veuë d'un monſtre : *Immoler* n'eſt-ce pas un bon mot ? *immoler*, & *ſacrifier. s'immoler*, & *ſe ſacrifier*, ne veulent-ils pas dire la meſme choſe ? Peut-on pas dire *ſe ſacrifier à la cruauté des ennemis ?* Et pourquoy donc ne dira-t-on pas, *ſe ſacrifier à la risée publique, à la risée du monde*, ou *de tout le monde?* Car comme la cruauté des ennemis fait perdre la vie avec douleur, la risée du monde fait perdre l'honneur avec honte, & l'on ne peut nier, que comme on ſacrifie ſa vie, on ne puiſſe auſſi ſacrifier ſon honneur : Meſmes il faut confeſſer, que comme l'honneur eſt une choſe beaucoup plus precieuſe que la vie, auſſi le mot de *ſacrifier*, ou d'*immoler*, eſt plus dignement employé au ſacrifice de l'honneur

neur, qu'au ſacrifice de la vie. D'où il me ſemble qu'il s'enſuit, que cette façon de parler, *ſe ſacrifier*, ou *s'immoler à la risée de tout le monde*, ou *à la risée publique*, eſt tres bonne, tres-judicieuſe, & ne contient rien qui ne ſoit tres-conforme à la raiſon. Mais on vient de me faire voir ce que je n'avois pas obſervé, que c'eſt le Cardinal du Perron, & non pas M. Coëffeteau, qui eſt l'inventeur de cette phraſe, tellement qu'ayant eſté inventée par un ſi Grand homme, & puis authoriſée par un autre ſi celebre en noſtre langue, je ne ſçay comme elle a pû eſtre ſi mal reçeuë de quelques-uns.

Ils diſent, qu *immoler*, & *ſacrifier*, ſont des mots trop tragiques, pour les joindre avec *risée*. On reſpond, qu'à la verité, *risée* eſt comique à l'égard de ceux qui la font, mais qu'elle ſe peut dire tragique à l'égard de ceux qui la ſouffrent, puis que leur honneur plus precieux que la vie en demeure bleſſé, & qu'il peut meſme en eſtre ruiné & perdu pour jamais. Ainſi l'on ne joindra point enſemble deux choſes fort diſcordantes, que de joindre *immoler*, & *ſacrifier* avec *risée*.

Il eſt vray qu'il y a des endroits, où la phraſe ordinaire, *s'expoſer à la risée de tout le monde*, ſeroit beaucoup mieux, que *s'immoler*, car lors que l'action que l'on fait, eſt ſimplement, ou mediocrement ridicule, & qu'elle ne va pas juſqu'à l'excés, il n'y a point de doute que *s'expoſer*, ſeroit plus judicieuſement dit, que *s'immoler*. Mais ſi l'action eſt ridicule & impertinente au dernier degré, alors *s'expoſer* ſeroit foible; & *s'immoler* eſtant incomparablement plus fort, ſeroit auſſi beaucoup meilleur, & plus proprement employé que l'autre.

Qu'on ne m'allegue pas, qu'aux langues vivantes non plus qu'aux mortes, il n'eſt pas permis d'inventer de nou-

velles façons de parler, & qu'il faut ſuivre celles que l'Uſage a eſtablies ; Car cela ne s'entend que des mots, eſtant certain qu'il n'eſt pas permis à qui que ce ſoit, d'en inventer, non pas meſme à celuy qui d'un commun conſentement de toute la France, ſeroit declaré le Pere de l'Eloquence Françoiſe, parce que l'on ne parle que pour ſe faire entendre, & perſonne n'entendroit un mot, qui ne ſeroit pas en uſage ; Mais il n'en eſt pas ainſi d'une phraſe entiere, qui eſtant toute composée de mots connus & entendus, peut eſtre toute nouvelle, & neantmoins fort intelligible, de ſorte qu'un excellent & judicieux Eſcrivain peut inventer des nouvelles façons de parler qui ſeront receuës d'abord, pourveû qu'il y apporte toutes les circonſtances requiſes, c'eſt à dire un grand jugement à compoſer la phraſe claire & élegante, la douceur que demande l'oreille, & qu'on en uſe ſobrement, & avec diſcretion.

OBSERVATION.

QUelques-uns ont condamné cette phraſe ; Ils ont dit que quand on s'immole, on a une choſe pour objet, & que la risée publique n'en ſçauroit ſervir : qu'on s'immole à ſon devoir, à ſa religion, à ſa patrie, mais qu'on ne peut s'immoler ny au mépris, ny à la risée. Les autres en plus grand nombre ont approuvé cette façon de parler, & ont répondu qu'une perſonne qui ne veut s'attacher qu'à ſon ſalut en renonçant à toutes les vanitez du monde ſçait bien qu'en faiſant de certaines choſes contraires aux maximes ordinaires, & en s'habillant d'une certaine ſorte, elle s'attire la risée publique ; mais qu'elle s'immole volontiers à cette risée pour parvenir à ſa fin qui eſt ſon ſalut, ce qui peut encore ſe dire des baſteleurs qui pour gagner de l'argent, ne cherchent qu'à exciter la risée publique.

REMARQUE.

Des mieux.

IL n'y a rien de ſi commun, que cette façon de parler, *il danſe des mieux*, *il chante des mieux*, pour dire *il danſe fort bien*, *il chante parfaitement bien*; mais elle eſt tres-baſſe, & nullement du langage de la Cour, où l'on ne la peut ſouffrir; Car il ne faut pas oublier cette maxime, que jamais les honneſtes gens ne doivent en parlant uſer d'un mot bas, ou d'une phraſe baſſe, ſi ce n'eſt par raillerie; Et encore il faut prendre garde qu'on ne croye pas comme il arrive ſouvent, que ce mauvais mot a eſté dit tout de bon, & par ignorance pluſtoſt que par raillerie. Il ne faut laiſſer aucun doute, que l'on ne l'ait dit en raillant.

OBSERVATION.

IL n'y a point de conſtruction dans cette façon de parler, *il danſe des mieux*, pour dire il ſe diſtingue parmy ceux qui danſent bien, c'eſt ce qui eſt cauſe qu'on ne la ſouffre que dans un ſtile tres bas.

REMARQUE.

Quatre, pour *quatrieſme*, *& autres ſemblables.*

QUand on cite un livre ou un chapitre, ou que l'on nomme un Pape, ou un Roy, ou quelqu'autre choſe ſemblable, il faut ſe ſervir du nombre adjectif ou ordinant, & non pas du ſubſtantif ou primitif, qu'ils appellent, comme on fait d'ordinaire dans les chaires, & dans le barreau. Ils diſent par exemple, *au chapitre neuf*, pour *neufvieſme*, *Henry quatre*, pour *Henry quatrieſme*. Quelle grammaire, & quel meſnage de ſyllabes eſt-ce là?

Le grand uſage ſemble en quelque façon l'authoriſer, mais puis que tous demeurent d'accord que l'adjectif eſt meilleur pourquoy ne le dire pas pluſtoſt que l'autre?

OBSERVATION.

Henry quatre, Charles ſept, Louis onze, Louis douze au lieu de *Henry quatrieſme, Charles ſeptieſme, Louis onzieſme, Louis douzieſme* ſont des façons de parler generalement receuës, & l'Uſage les a trop authoriſées pour faire ſcrupule de s'en ſervir. On dit de meſme en citant un livre, *Tome trois, chapitre cinq.* Cela peut eſtre venu de ce qu'ordinairement on eſcrit ces mots en chiffre & qu'on dit en moins de ſyllabes, *Tome trois chapitre cinq*, que *Tome troiſieſme, chapitre cinquieſme.*

REMARQUE.

Sur, ſous.

CEs prépoſitions ſe doivent tousjours mettre ſimples, ſi ce n'eſt en certains cas que nous remarquerons. Je les appelle ſimples en comparaiſon des composées *deſſus* & *deſſous*, que tout le monde preſque employe indifferemment, & en proſe, & en vers, pour *ſur*, & *ſous*. On en fait autant de quelques autres prépoſitions, comme *dedans, dehors.* Par exemple on dira; *Il eſt deſſus la table, deſſous la table, dedans la maiſon, dehors la ville.* Je dis que ce n'eſt pas eſcrire purement, que d'en uſer ainſi, & qu'il faut tousjours dire, *ſur la table, ſous la table, dans la maiſon, & hors la ville*, ou *hors de la ville*; car tous deux ſont bons, & non pas *deſſus la table, deſſous la table, &c.* On le permet pourtant aux Poëtes, pour la commodité des vers, où une ſyllabe de plus ou de moins eſt de grand ſervice; Mais en proſe, tous ceux qui ont quelque ſoin de la pureté du langage, ne diront jamais,

deſſus une table, ny *deſſous une table*; non plus que *dedans la maiſon*, ou *dehors la maiſon*. Il ſemble que ces compoſez ſoient pluſtoſt adverbes que prépoſitions; car leur grand uſage eſt à la fin des periodes, ſans rien regir aprés eux, puis qu'ils terminent la periode & le ſens: comme, ſi je ſuis aſſis ſur quelque choſe, & qu'on la cherche, je diray, *Je ſuis aſſis deſſus*, ou *je ſuis deſſus*, *je ſuis demeuré deſſous*, *il eſt dedans*, *il eſt dehors*. Au lieu que les prépoſitions ſont perpetuellement ſuivies d'un nom, ou d'un verbe, ou de quelque autre partie de l'Oraiſon, comme le porte le nom meſme de prépoſition.

Il eſt vray qu'il y a trois exceptions que j'ay remarquées, l'une, quand on met les deux contraires enſemble, & tout de ſuite, comme, *Il n'y a pas aſſez d'or ni deſſus ni deſſous la terre, pour me faire commettre une telle meſchanceté*; Alors il faut dire ainſi, & non pas, *ni ſur ni ſous la terre*, parce que *ſur* & *ſous*, non plus que *dans* & *hors*, ne ſe mettent jamais tout ſeuls, qu'ils n'ayent incontinent leur nom aprés eux. L'autre, quand il y a deux prépoſitions de ſuite, encore qu'elles ne ſoient pas contraires, comme *elle n'eſt ny dedans ny deſſous le coffre*. Et la troiſieſme, lors qu'il y a une autre prépoſition devant, comme *il luy a paſſé par deſſus la teſte*, *par deſſous le bras*, *par dedans la ville*, *par dehors la ville*, car on ne dira pas, *par ſur la teſte par ſous le bras*, ny *par dans la ville*, *par hors la ville*. Ces cas exceptez, il ne faut jamais employer ces compoſez, que comme adverbes, & il ſe faut ſervir des autres, comme de prépoſitions.

OBSERVATION.

ON ne permet plus aux Poëtes de dire *dedans la ville*, pour *dans la ville*, *deſſus la montagne* pour *ſur la montagne*, ces

mots *dedans*, *dehors*, *deſſus*, *deſſous*, n'ont plus d'uſage que quand ils terminent une periode & qu'ils tiennent lieu d'adverbes. On a approuvé les trois exceptions que M. de Vaugelas a remarquées, il faut dire *ny deſſus ny deſſous la terre*; *cela n'eſt ny dedans ny dehors le coffre*, *par deſſus la teſte*, *par deſſus le bras*, *par dedans la ville*, *par dehors la ville*.

REMARQUE.

Intrigue.

LA pluſpart font ce mot feminin, je dis *la pluſpart* parce qu'il y en a qui le font de l'autre genre; il faut dire *intrigue* avec un *g*, & non pas *intrique*, avec un *q* comme force gens le diſent & l'eſcrivent. C'eſt un nouveau mot pris de l'Italien, qui neantmoins eſt fort bon, & fort en uſage.

OBSERVATION.

IL n'y a plus perſonne aujourd'huy qui ne faſſe intrigue feminin. Ceux d'entre les Poëtes qui ont eſcrit *intrique* en mettant un *q* au lieu d'un *g* à la troiſieſme ſyllabe, l'ont fait afin que ce mot puſt rimer à *pratique*, mais c'eſt une liberté trop licentieuſe & qu'il ne faut pas prendre.

REMARQUE.

Incendie.

DU temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, ceux qui faiſoient profeſſion de bien eſcrire, n'euſſent pas voulu uſer de ce mot, on diſoit tousjours *embraſement*, mais aujourd'huy *incendie* s'eſt rendu familier, & les bons Eſcrivains ſe ſervent indifferemment de l'un & de l'autre. Il eſt vray que les plus exacts obſervent encore de dire pluſtoſt *embraſement*, *qu'incendie*, mais ſi

le ſujet qu'ils traitent, les oblige à exprimer la meſme choſe deux fois, ils ne font point de difficulté de mettre à la ſeconde, *incendie*, je dis *a la ſeconde*, parce qu'il faut obſerver cela, de mettre tousjours le meilleur mot & le plus ancien le premier. Il eſt vray que j'ay appris d'un des Oracles de noſtre langue, qu'il y a cette difference entre *incendie*, & *embraſement*, qu'*incendie*, ſe dit proprement d'un feu qui a eſté mis à deſſein, & *embraſement* convient mieux au feu qui a eſté mis par cas fortuit, que l'on ne nommeroit pas ſi proprement *incendie*. Cette difference eſt tres-delicate & tres-vraye. *Incendiaire*, a tousjours eſté receu, lors meſme qu'*incendie* ne l'eſtoit pas.

OBSERVATION.

PLuſieurs confondent *incendie* avec *embraſement*. Quand ce mot eſt employé ſans Epithetes, il fait entendre que l'embraſement a eſté grand. *Il y a eu un incendie en un tel lieu*, *l'embraſement* eſt un mot conſacré en certaines phraſes & on dit tousjours *l'embraſement de Troyes* & non pas *l'incendie de Troyes*. On n'a point receu la delicateſſe de M. de Vaugelas qui met de la difference entre un feu mis par hazard ou par cas fortuit.

REMARQUE.

Vomir des injures.

CEtte phraſe ne paſſe pas ſeulement pour bonne parmy tous les bons Eſcrivains, mais auſſi pour élegante, à l'imitation des Latins, qui ſe ſervent figurément du mot de *vomir* comme nous. Car tous nos meilleurs livres ſont pleins de ces façons de parler, *vomir des injures*, *vomir des blaſphemes*, & autres ſemblables. Neantmoins je ſuis obligé de dire, qu'à la Cour ce mot eſt fort mal receu, particulierement des Dames, à qui un ſi ſale

objet eſt inſupportable ; Et certainement il ſemble qu'elles ont d'autant plus de raiſon, que leur ſentiment eſt conforme à celuy de Quintilien, & de tous les grands Orateurs, qui veulent que les metaphores ſe tirent des images les plus nobles, & des objets les plus agreables. Je ſçay qu'on repliquera, que cela eſt vray aux choſes agreables & indifferentes, mais que dans les choſes odieuſes, ou qu'on veut rendre odieuſes, on ſe peut ſervir de metaphores de choſes odieuſes, & deſagreables, & qu'ainſi les meilleurs Orateurs Latins ont employé le mot *lenocinia*, & pluſieurs autres mots de cette nature en beaucoup d'endroits hors de leur ſignification naturelle.

Mais je reſpons que tout cela n'empeſche pas, que nos Dames n'ayent une grande averſion à ces façons de parler, incompatibles avec la delicateſſe & la propreté de leur ſexe, ni que ceux qui parleront devant elles, s'ils ont quelque ſoin de leur plaire, ne s'en doivent abſtenir ; Au moins en le faiſant, ils ſont aſſeurez de ne deſplaire à perſonne. Mais ſoit qu'elles ayent raiſon ou non, de haïr ces phraſes, je rapporte ſimplement la choſe, comme une verité dont je ſuis bien informé.

OBSERVATION

L'Uſage n'a point eu d'égard à la delicateſſe qui peut obliger les Dames à rejetter cette phraſe ; & il n'y en a point de plus commune que celles de *vomir des injures*, *vomir des blaſphemes*. On dit de meſme de pluſieurs montagnes, *qu'elles vomiſſent des flames*, *des cendres*.

Magnifier

REMARQUE.

Magnifier.

CE mot eſt excellent, & a une grande emphaſe pour exprimer une loüange extraordinaire M. Coëffeteau en uſe ſouvent aprés Amiot, & tous les Anciens. Encore tout de nouveau un de nos plus celebres Eſcrivains ne fait point de difficulté de s'en ſervir. Mais avec tout cela, il faut advoüer qu'il vieillit, & qu'à moins que d'eſtre employé dans un grand Ouvrage, il auroit de la peine à paſſer. J'ay une certaine tendreſſe pour tous ces beaux mots que je vois ainſi mourir, opprimez par la tyrannie de l'Uſage, qui ne nous en donne point d'autres en leur place, qui ayent la meſme ſignification & la meſme force.

OBSERVATION.

CE mot n'a gueres d'uſage qu'en parlant de Dieu & des choſes ſaintes.

REMARQUE.

Monoſyllabes.

CE n'eſt point une choſe vicieuſe en noſtre langue, qui abonde en monoſyllabes, d'en mettre pluſieurs de ſuite. Cela eſt bon en la langue Latine, qui n'en a que fort peu; car à cauſe de ce petit nombre, on remarque auſſi-toſt ceux qui ſont ainſi mis de rang, & l'oreille qui n'y eſt pas accouſtumée, ne les peut ſouffrir. Mais par une raiſon contraire, elle n'eſt point offensée de nos monoſyllabes François, parce qu'elle y eſt accouſtumée, & que non ſeulement il n'y a point de rudeſſe à en joindre plu-

ſieurs enſemble : mais il y a meſme de la douceur, puis que l'on en fait des vers tout entiers, & que celuy de M. de Malherbe, qu'on allegue pour cela, eſt un des plus doux & des plus coulans qu'il ait jamais faits. Voicy le vers,

Et moy je ne vois rien quand je ne la vois pas.

Il ne faut donc faire aucun ſcrupule de laiſſer pluſieurs monoſyllabes enſemble, quand ils ſe rencontrent. Chaque langue a ſes proprietez & ſes graces. Il y a des preceptes communs à toutes les langues, & d'autres qui ſont particuliers à chacune.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas qu'il ne faut faire aucun ſcrupule de mettre pluſieurs monoſyllabes enſemble, quand ils s'offrent naturellement. On finit la pluſpart des billets que l'on eſcrit par cinq monoſyllabes de ſuite, *je ſuis tout à vous.* On en pourroit ajouſter cinq autres, *& de tout mon cœur* ſans que l'oreille en fuſt offensée.

REMARQUE.

Navire. Erreur.

N*Avire*, eſtoit feminin du temps d'Amiot, & l'on voit encore aux enſeignes de Paris cette inſcription, *A la Navire*, & non pas *au Navire*. Neantmoins aujourd'huy il eſt abſolument maſculin, & ce ſeroit une faute de le faire des deux genres. C'eſt la metamorphoſe d'Iphis.

Vota puer ſolvit quæ fœmina voverat Iphis.

Au contraire, Amiot a tousjours fait *erreur*, maſculin, & aujourd'huy il n'eſt que feminin.

OBSERVATION.

N *Avire*, eſt aujourd'huy maſculin & ce mot ne garde ſon ancien genre que lorſqu'on parle du vaiſſeau des Argonautes. On dit encore *la Navire Argo*. *Erreur* eſt feminin.

REMARQUE.

Toute ſorte, & toutes ſortes.

Toute ſorte, ſe met d'ordinaire avec le ſingulier, comme, *je vous ſouhaite toute ſorte de bonheur*; & *toutes ſortes*, avec le pluriel, comme, *Dieu vous preſerve de toutes ſortes de maux*. On peut y prendre garde, quoy que je ne croye pas que ce ſoit une faute de confondre en cela le ſingulier avec le pluriel, ou le pluriel avec le ſingulier; Mais j'ay remarqué que M. Coëffeteau, & pluſieurs autres, mettent tousjours le ſingulier avec le ſingulier, & le pluriel avec le pluriel. Un de nos plus celebres Eſcrivains a dit, *toutes autres ſortes d'avantages*, mais il eſt bien rude, & *toute autre ſorte d'avantage* euſt eſté, ce me ſemble, bien meilleur.

OBSERVATION.

ON peut mettre indifferemment *toute ſorte* & *toutes ſortes* avec un genitif pluriel comme *toute ſorte de malheurs*, *toutes ſortes d'animaux* mais avec un genitif ſingulier, il eſt beaucoup mieux de mettre *toute ſorte* au ſingulier, *je vous ſouhaite toute ſorte de bonheur* & non pas *toutes ſortes de bonheur*. On croit qu'avec le mot *autre*, il faut auſſi mettre *toute ſorte* au ſingulier & dire, *toute autre ſorte d'avantage*, *l'euſt bien moins flate*, pluſtoſt *que toutes autres ſortes d'avantages*. On dit naturellement *tout autre que vous l'auroit faſché en luy parlant de la ſorte*, & non pas *tous autres que vous l'auroient faſché*.

REMARQUE.

Premiere perſonne du preſent de l'indicatif.

EXemple, *je crois*, *je fais*, *je dis*, *je crains*, & ainſi des autres. Quelques-uns ont creû qu'il falloit oſter l'*s* finale de la premiere perſonne, & eſcrire, *je croy*, *je fay*, *je dy*, *je crain*, *&c.* changeant l'*i* en *y*, ſelon le genre de noſtre langue, qui aime fort l'uſage des *y* grecs à la fin de la pluſpart des mots terminez en *i*, & qu'il falloit eſcrire ainſi la premiere perſonne pour la diſtinguer d'avec la ſeconde, *tu crois*, *tu fais*, *tu dis*, *tu crains*, *&c.* Il eſt certain que la raiſon le voudroit, pour oſter toute équivoque, & pour la richeſſe & la beauté de la langue; mais on pratique le contraire, & l'on ne met point de difference ordinairement entre ces deux perſonnes. Auſſi eſt-il mal-aiſé qu'il en arrive aucun inconvenient, le ſens eſtant incontinent entendu par le moyen de ce qui précede, & de ce qui ſuit; Ce n'eſt pas que ce fuſt une faute, quand on oſteroit l'*s*, mais il eſt beaucoup mieux de la mettre tousjours dans la proſe. Quelques Italiens, comme les Romains, & les Sienois, diſent en parlant *io credevo*, à la premiere perſonne du preterit imparfait pour la diſtinguer de la troiſieſme, *egli credeva*, mais les bons Autheurs, ſoit en proſe, ou en vers, n'obſervent point cela.

Nos Poëtes ſe ſervent de l'un & de l'autre à la fin du vers, pour la commodité de la rime. M. de Malherbe a fait rimer au preterit parfait defini, *couvry*, avec *Ivry*,

N'ay-je pas le cœur aſſez haut,
Et pour oſer tout ce qu'il faut,
Un auſſi grand deſir de gloire,
Que j'avois lors que je couvry

D'exploits d'éternelle memoire,
Les plaines d'Arques, & d'Yvry ?

C'eſt contre l'Uſage de noſtre langue, qui ne le permet qu'à la premiere perſonne du preſent de l'indicatif, & non pas aux autres temps. Auſſi ne faut-il pas en cela ſuivre ſon exemple.

A mon avis, ce qui a fait prendre l'*s*, c'eſt que l'on a voulu éviter la frequente cacophonie que cette premiere perſonne faiſoit avec tous les mots, qui commencent par une voyelle ; car pour ceux qui commencent par une conſone, l'*s* qui précede ne ſe prononce point. Mais il ne s'agit pas d'examiner s'il y a raiſon ou non, il ſuffit d'alleguer l'Uſage, qui ne ſouffre point de replique. On peut pourtant ajouſter pour la defenſe de cet uſage, que c'eſt l'ordinaire de toutes les langues, & que les Grecs avec toute l'opulence, ou la licence de la leur, au prix de laquelle toutes les autres ſont pauvres, ou retenuës, ne laiſſent pas d'avoir ce meſme défaut, & plus ſouvent que nous, puis que les duels du preſent de l'indicatif ſont ſemblables τύπτετον, τύπτετον, & que la premiere perſonne ſinguliere de l'imparfait eſt ſemblable auſſi à la troiſieſme pluriele, ἔτυπτον, ἐτυπτέτην, outre beaucoup d'autres temps qui ſe reſſemblent encore. Il eſt vray qu'ils ont un accent bien different, mais l'accent n'y fait rien : car du temps de Demoſthene, on ne les marquoit point, & je doute fort qu'à parler, cela fuſt ſi ſenſible, que par la prononciation ſeule on évitaſt l'équivoque.

OBSERVATION.

COmme les premieres perſonnes du preſent de l'indicatif de tous les verbes qui ne terminent point cette premiere perſonne par un *e* muet ſont longues, on eſt obligé d'y mettre un *s* pour faire ſentir cette longueur. Ainſi il faut dire, *je fais*, *je dis*,

je crains, je prens, &c. & non pas *je fay, je dy, je crain, je pren*; pluſieurs & ſur tout les Poëtes ſe diſpenſent de cette regle dans les verbes *connoiſtre, appercevoir, croire, devoir, concevoir*, & diſent *je connoy, j'apperçoy, je croy, je doy, je conçoy.* On peut auſſi mettre une *s* à la fin de ces premieres perſonnes & dire, *je connois, j'appercois, &c.* Les verbes ſçavoir & voir, ne prennent point d'*s* à la premiere perſonne du preſent de l'indicatif. Il faut dire *je ſçay* & *je voy, je couvry*, pour *je couvris*, eſt une licence que perſonne ne doit prendre.

REMARQUE.

Trouver, treuver, prouver, eſprouver, pleuvoir.

TRouver, & *treuver*, ſont tous deux bons, mais *trouver* avec un, *o*, eſt ſans comparaiſon meilleur, que *treuver* avec *e*. Nos Poëtes neantmoins ſe ſervent de l'un & de l'autre à la fin des vers pour la commodité de la rime; Car ils font rimer *treuve*, avec *neuve*, comme *trouve*, avec *louve*. Mais en proſe tous nos bons Autheurs eſcrivent, *trouver* avec *o*, & l'on ne le dit point autrement à la Cour. Il en eſt de meſme de *prouver* & d'*eſprouver*. Mais il faut dire, *pleuvoir* avec *e*, & non pas *plouvoir*, avec *o*.

OBSERVATION.

ON a dit autrefois *treuver*, mais aujourd'huy on ne dit plus que *trouver*, les noms ſubſtantifs *preuve* & *épreuve*, qui ſont en uſage ne ſçauroient authoriſer perſonne à dire *prouver* & *éprouver*, il faut dire *prouver* & *éprouver*. *Plouvoir* ne ſe dit point du tout, il n'y a que *pleuvoir* qui ſoit en uſage.

REMARQUE.

Le titre de, la qualité de.

C'Eſt une faute tres commune de finir une lettre ; par exemple, avec ces mots, *me donnent la hardieſſe de prendre le titre de*, & puis *Monſieur*, ou *Monſeigneur* ou *Madame*, en bas à l'endroit où l'on a accouſtumé de le mettre, & enſuite, *voſtre tres-humble ſerviteur*. De meſme quand on finit, *pour meriter la qualité de*, & puis le reſte, comme je viens de dire. Il m'a ſemblé tres neceſſaire d'en faire une remarque, à cauſe qu'une infinité de gens y manquent, ne conſiderant pas qu'il n'y a aucune conſtruction raiſonnable en cet agencement de mots. Car encore qu'on puiſſe dire que la prépoſition ſe rapporte droit à *ſerviteur*, & que les mots de *Monſeigneur*, ou de *Madame*, ne ſont là que par honneur, & par civilité, ſi eſt-ce que cet arrangement, *le titre*, ou *la qualité de*, *Monſeigneur*, *voſtre*, *&c.* rompt toute la ſyntaxe & la conſtruction des paroles.

Il y en a d'autres, qui manquent encore en cela, mais d'une façon moins mauvaiſe, parce que la conſtruction s'y trouve. Ils mettent *de*, en bas aprés *Monſieur*, ou *Madame*, comme *la qualité*, *Monſieur de*, & plus bas, *voſtre tres-humble*, *&c.* C'eſt encore une autre faute toute ſemblable à la premiere, de finir par le datif *à*, comme, *Je m'aſſeure que vous ne refuſerez pas cette faveur à*, & en bas, *Monſieur*, & plus bas, *voſtre tres-humble*, *&c.*

Il en eſt de meſme, quand on finit avec une prépoſition, comme *ſçachant bien qu'il n'y a rien que vous ne vouluſſiez faire pour*, & en bas, *Monſieur*, *&c. faite moy l'honneur de me tenir pour*, *Monſieur*, *&c* Avec *par*, de meſme, comme, *il n'y a point de ſervice*, *qui ne vous doive eſtre*

rendu par Monſieur, &c. C'eſt pourquoy il n'y a que le nominatif & l'accuſatif dont on ſe puiſſe ſervir à la fin d'une lettre. Le nominatif eſt celuy qui eſt le plus naturel, & le plus uſité, comme, *je ſuis :* ou *je demeure, Monſieur, voſtre, &c* L'accuſatif, n'eſt pas ſi ordinaire, mais il ne laiſſe pas d'avoir fort bonne grace, comme, *faites moy l'honneur, de me croire, Monſieur, voſtre, &c. N'accuſez point de pareſſe, Monſieur, voſtre, &c.*

OBSERVATION.

MDe Vaugelas a raiſon de dire que pour bien finir une lettre, on doit s'attacher à employer le nominatif ou du moins l'accuſatif. Il en donne des exemples, les autres manieres de finir des lettres ſont à éviter. On n'y eſt plus gueres embaraſſé, puiſqu'on n'eſcrit preſque plus que par billets.

REMARQUE.

Quel, & quelle, pour *quelque, languir, pluſtoſt, ſortir, reſter.*

C'Eſt une faute familiere à toutes les Provinces, qui ſont delà la Loire, de dire, par exemple, *quel merite que l'on ait, il faut eſtre heureux*, au lieu de dire, *quelque merite que l'on ait.* Et c'eſt une merveille, quand ceux qui parlent ainſi, s'en corrigent, quelque ſejour qu'ils faſſent à Paris, ou à la Cour. Ce qui eſt cauſe qu'ils ne s'en corrigent point, c'eſt que le mot en ſoy eſt bon, & qu'ils ne penſent pas faillir d'en uſer, ne conſiderant pas qu'il ne vaut rien en cet endroit là. Pour la meſme raiſon ceux du Languedoc aprés avoir eſté pluſieurs années à Paris, ne ſçauroient s'empeſcher de dire, *vous languiſſez*, pour dire, *vous vous ennuyez*, parce que *languir* eſt un mot François, qui eſt fort bon, pour ſignifier une autre choſe; mais

mais qui ne vaut rien pour ſignifier cela. Ils ne ſçauroient s'empeſcher non plus de dire *plutoſt*, pour *auparavant*, comme, *je vous conteray l'affaire, mais pluſtoſt je me veux aſſeoir*. au lieu de dire, *mais auparavant je me veux aſſeoir;* Et cela leur arrive parce que *pluſtoſt*, eſt François, & ainſi ils croyent bien parler, ne ſongeant pas que *pluſtoſt*, n'eſt point François au ſens auquel ils l'employent. De meſme un Bourguignon qui aura eſté toute ſa vie à la Cour, aura bien de la peine à ne dire pas *ſortir*, pour *partir*, comme *je ſortis de Paris un tel jour pour aller à Dijon*, au lieu de dire, *je partis de Paris*, *il eſt ſorty*. pour, *il eſt party*. Et celà parce que *ſortir*, eſt un bon mot François, mais non pas en cette ſignification. Ainſi les Normans ne ſe peuvent deffaire de leur *reſter*, pour *demeurer :* comme, *je reſteray icy tout l'eſté*, pour dire, *je demeureray ;* à cauſe que *reſter* eſt un bon mot pour dire *eſtre de reſte*, mais non pas en ce ſens-là. J'en dirois autant de toutes les autres Provinces, & rapporterois de chacune pluſieurs mots François, dont ceux qui en ſont, deſtournent le vray uſage. Mais il ſuffira des exemples que je viens de donner, pour les advertir de ne ſe pas tromper en de certains mots ; dont ils ne ſe deffient point, parce que ces mots là ſont François. Car quand ils en diſent un qui ne l'eſt pas, en quelque ſens que ce ſoit, on les reprend auſſi toſt, & ils s'en corrigent, mais on leur laiſſe paſſer les autres, ſans que la pluſpart meſmes des François y prennent garde.

Or il eſt encore plus aiſé de ſe tromper à mettre *quel*, ou *quelle*, pour *quelque*. qu'en tous les autres, parce que ce *quel*, ou *quelle*, ſemble reſpondre au *qualis* Latin, que l'on croiroit beaucoup plus propre pour ſignifier ce que l'on veut dire en l'exemple que j'ay rapporté, & en ſes ſemblables, que non pas *quelque*, qui paroiſt d'abord l'*aliquis*

des Latins, lequel *aliquis* ne convient nullement à exprimer ce que l'on entend; quand on dit, *quelque merite que l'on ayt, il faut estre heureux.*

Mais outre que l'Usage le veut ainsi, & qu'il n'y a point à raisonner, ny à repliquer sur cela, il y a encore une raison à quoy l'on ne songe point, qui authorise cet usage. C'est que le *quelque* dont nous parlons, n'est pas simplement le *qualis*, ou l'*aliquis* des Latins, mais le *qualiscumque*, d'où nostre *quelque* a esté tiré sans doute en ce sens là.

Il y a une exception digne de remarque; C'est qu'il faut mettre *quel*, ou *quelle*, & non pas *quelque*, quand il y a un *que* immediatement aprés *quelque*, comme il faut dire *quelle que puisse estre la cause de sa disgrace*, & non pas *quelque que puisse estre la cause.* Neantmoins un de nos meilleurs Escrivains, & des plus éloquens du barreau, soustient que *quelque que puisse estre la cause*, est aussi bien dit que *quelle que puisse*, &c. & trouve mesme que le *quelque* est plus fort que *quelle*; mais bien que je defere beaucoup à ses sentimens, & que j'aye appris force choses de luy, dont j'ay enrichi ces Remarques, si est-ce qu'en cecy je vois peu de gens de son opinion. D'ailleurs il demeure d'accord, que *quelle*, est bon, qui est tousjours une exception considerable à la regle. Que si entre *quelle*, & *que* il y a quelques syllabes qui les separent, alors il faut dire, *quelque*, & non pas *quelle*, comme, *quelque, en fin que puisse estre la cause*, & non pas, *quelle en fin que puisse estre la cause.* De mesme, *quelque, dit-il, que puisse estre la cause*, & non pas *quelle.*

OBSERVATION

ON ne sçauroit dire, *quel merite que l'on ait*, pour *quelque merite que l'on ait.* C'est le *Qualiscumque*, & non pas le

Qualis ou l'*Aliquis* des Latins, mais dans cette phraſe, *quelle que ſoit la cauſe de ſes malheurs*, c'eſt le *Qualis* des Latins, & l'on ne peut dire, *quelque que ſoit la cauſe de ſes malheurs*. Quand on dit avec un nom maſculin, *quel que ſoit ſon merite*, ce *quel que* n'eſt pas un ſeul mot ç'en ſont deux qui ſe ſuivent *quel* & *que*, & pour le connoiſtre, on n'a qu'à mettre un nom ſubſtantif maſculin au pluriel, on ne dira pas *quelques que ſoient les avantages* en ne faiſant qu'un ſeul mot de *quelques*. Il faut dire *quels que ſoient les avantages*, *quels* eſt le pluriel de *quel* & par conſequent un mot particulier qui precede *que*. L'Académie n'a point eſté du ſentiment de M. de Vaugelas qui veut que lorſqu'entre *quelle* & *que* il y a quelques ſyllabes qui les ſeparent on diſe *quelque*, & non pas *quelleque*, elle croit que c'eſt mal parler que de dire, *quelque enfin, quelque, dit-il, que puiſſe eſtre la cauſe*, & qu'il faut dire, *quelle enfin, quelle, dit il, que puiſſe eſtre la cauſe*.

Languir, *pluſtoſt*, & *ſortir*, pour dire, *s'ennuyer*, *auparavant*, & *partir* ſont des manieres de parler qu'elle n'admet point, *reſter* pour dire *ſejourner*, *demeurer quelque temps en un endroit* eſt uſité dans la converſation. *Ils reſterent là plus de huit jours.*

REMARQUE.

Arrivé qu'il fut, arrivé qu'il eſtoit, marri qu'il eſtoit.

TOutes ces façons de parler ne valent rien, quoy qu'une infinité de gens s'en ſervent, & en parlant, & en eſcrivant. Au lieu de dire, *arrivé qu'il fut*, *arrivé qu'il eſtoit*, il faut dire, *eſtant arrivé*, il exprime tous les deux, ou bien, *comme il fut arrivé*, *comme il eſtoit arrivé*. Et au lieu de *marri qu'il eſtoit*, il faut dire, *eſtant marri*, ou *marri*, tout ſeul. Ce qui apparemment eſt cauſe d'une phraſe ſi mauvaiſe, c'eſt que nous en avons d'autres en noſtre langue, fort approchante, de celle-là, qui ſont tres-bonnes & tres-élegantes. Par exemple, *tout malade, tout affligé qu'il eſtoit il ne laiſſa pas d'aller*, & au feminin, *toute affligée qu'elle eſtoit*, *&c.* de meſme au pluriel. Tellement

qu'avec ce mot, *tout*, en tout genre, & en tout nombre, & ſon adjectif qui le ſuit immediatement, cette façon de parler eſt extrémement pure, & Françoiſe. On s'en ſert encore d'une autre façon avec *ainſi*, comme *il receut quantité de coups, & ainſi bleſſé qu'il eſtoit, il ſe vint preſenter au Senat.* Il eſt vray qu'il y a de certains endroits, où il a fort bonne grace, & où meſme il eſt neceſſaire, comme en l'exemple que je viens de donner, mais il y en a d'autres où l'on s'en peut paſſer, quoy que rarement; ce que l'on ne peut pas dire de *tout*, avec l'adjectif, car il faut neceſſairement en ce ſens là ajouſter *qu'il eſtoit*, ou *qu'il fuſt* ou d'autres temps, ſelon ce qui précede, ou ce qui ſuit.

Il ſe dit auſſi quelquefois avec *comme*, par exemple, *Il s'informoit ſi Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince qu'il eſtoit, n'avoit rien attenté contre les Princeſſes.* Quelques-uns neantmoins croyent qu'il eſt encore plus élegant de ſupprimer *qu'il eſtoit*, & de dire, *ſi Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince, n'avoit rien attenté.*

On dit encore fort élegamment, *le malheureux qu'il eſt, la malheureuſe qu'elle eſt, n'a pas ſentiement, &c.* Mais il faut que ce ſoit tousjours avec le preſent du verbe ſubſtantif; car on ne dira gueres, *le malheureux qu'il eſtoit*, & jamais *le malheureux qu'il fut.*

OBSERVATION.

Arrivé qu'il fut, marri qu'il eſtoit, ſont des phraſes qui vieilliſſent. Il faut dire *lorſqu'il fut arrivé*, ou *eſtant arrivé* On a auſſi condamné celle-cy, *& ainſi bleſſé qu'il eſtoit*, il faut dire, *& tout bleſſé qu'il eſtoit.* Dans cette phraſe *il s'informa ſi Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince qu'il eſtoit*, ces derniers mots *qu'il eſtoit*, ſont redondans. On croit qu'il y a des cas où l'on diroit avec élegance *le malheureux qu'il eſtoit*,

de meſme qu'on dit au preſent, *le malheureux qu'il eſt*, comme en cette phraſe, *le malheureux qu'il eſtoit ne ſongeoit pas qu'en diſant cela, il parloit contre luy meſme.*

REMARQUE.

Trois infinitifs de ſuite.

ILs ne ſont pas tousjours vicieux, n'y n'ont pas tousjours mauvaiſe grace, par exemple, *le Roy veut aller faire ſentir aux rebelles la puiſſance de ſes armes*, je ne trouve rien qui me choque en cette façon de parler; mais quatre infinitifs de ſuite, veritablement auroient bien de la peine à paſſer. Neantmoins un de nos meilleurs Autheurs a eſcrit, *encore qu'il ſe fuſt vanté de vouloir aller faire ſentir à ces peuples la puiſſance des armes Romaines.* Ce qui peut ſauver cela, c'eſt la naïfveté du langage, laquelle ſelon mon ſens, eſt capable de couvrir beaucoup de defauts, & peut-eſtre meſme d'empeſcher que ce ne ſoient des defauts.

OBSERVATION.

COmme il y a pluſieurs verbes qui ſe mettent à l'infinitif aprés *faire* comme *faire ſçavoir*, *faire ſentir*, *faire connoiſtre*, l'arrangement des trois infinitifs dont parle M. de Vaugelas, eſt fort en uſage. Ainſi on ne peut trouver rien de ridicule dans la phraſe qu'il propoſe non plus que dans celles-cy. *Il croyoit pouvoir faire changer de ſentiment à ſon frere, il partit pour aller faire ſçavoir aux habitans.* Quatre infinitifs de ſuite n'ont pas bonne grace, cependant ils pourroient eſtre ſoufferts dans cette phraſe, *il eſpere eſtre en eſtat dans peu de jours de pouvoir aller faire payer les contributions aux ennemis.*

REMARQUE.

L'un & l'autre.

ON les met & avec le ſingulier, & avec le pluriel. Tous nos bons Autheurs ſont pleins d'exemples pour cela, & il eſt également bien dit, *l'un & l'autre vous a obligé*, &, *l'un & l'autre vous ont obligé.* Avec *ny*, c'eſt encore de meſme, comme *ny l'un ny l'autre ne vaut rien*, &, *ny l'un ny l'autre ne valent rien.*

OBSERVATION.

QUelques-uns ont crû que *l'un & l'autre* ſe mettent pluſtoſt avec le ſingulier qu'avec le pluriel. Ils n'ont pas pourtant blaſmé le pluriel, *Ny l'un ny l'autre* s'employe également bien avec les deux nombres.

REMARQUE.

Damoiſelle, Madamoiſelle.

L'On ne parle plus, ni l'on n'eſcrit plus ainſi; Il faut dire, *Demoiſelle*, & *Mademoiſelle*, avec un *e* aprés le *d*. C'eſt que l'*e*, eſt beaucoup plus doux que l'*a*, & comme noſtre langue ſe perfectionne tous les jours, elle cherche une de ſes plus grandes perfections dans la douceur. Il y en a qui eſcrivent, *Madmoiſelle*, ſans aucune voyelle entre le *d*, & l'*m*, mais cela eſt tres-mal.

OBSERVATION.

ON ne dit plus *Madamoiſelle*, on prononce aſſez ſouvent *Madmoiſelle* dans la converſation, mais quand on l'eſcrit, il faut tousjours mettre un *e*, aprés le *d* On dit *qu'une fille eſt Demoiſelle*, *bien Demoiſelle*, pour dire qu'elle eſt d'une famille noble. Quand on parle d'une fille dans un acte public ou dans

un billet d'enterrement, on dit *Damoiſelle* & non *Demoiſelle. Fut preſente Damoiſelle Marie N. Vous eſtes priez d'aſſiſter au convoy de Damoiſelle, &c.*

REMARQUE.

N'en pouvoir mais.

CEtte façon de parler eſt ordinaire à la Cour, mais elle eſt bien baſſe pour s'en ſervir en eſcrivant, ſi ce n'eſt en Satire, en Comedie, ou en Epigramme, qui ſont les trois genres d'eſcrire les plus bas, & encore faut-il que ce ſoit dans le Burleſque. Neantmoins M. de Malherbe en a ſouvent uſé, parce qu'il affectoit en ſa proſe toutes ces phraſes populaires, pour faire eſclater davantage, comme je crois, la magnificence de ſon ſtile poëtique par la comparaiſon de deux genres ſi differens. *Ceux qui n'en pouvoient mais*, dit-il, *furent mis à la queſtion.* Jamais M. Coëffeteau ne s'en eſt ſervi. Ce *mais* vient de *magis.*

OBSERVATION.

CEſt ſeulement dans le ſtile familier qu'on peut ſe ſervir de cette maniere de parler. Cette particule *mais* eſt une eſpece d'adverbe qui ne ſe joint qu'avec le verbe pouvoir precedé d'une negative, ſi ce n'eſt qu'on interroge, *s'il a manqué de prudence, en puis-je mais* ?

REMARQUE.

Netteté de conſtruction.

EXemple, *ſçachant avec combien d'affection elle ſe daignera porter pour mes intereſts, & embraſſer le ſoin de mes affaires.* Je dis que cette conſtruction n'eſt pas nette, & qu'il faut dire, *elle daignera ſe porter*, & non pas, *elle*

ſe daignera porter, afin que *daignera* ſe rapporte nettement à la conſtruction des deux verbes ſuivans, *porter* & *embraſſer*. Car *ſe daignera* avec *embraſſer*, ne ſe peut conſtruire. Peut-eſtre que quelques-uns negligeront cet avis, comme un vain ſcrupule, auquel il ne faut pas s'arreſter: mais ils ne peuvent nier avec raiſon, que la conſtruction ne ſoit incomparablement meilleure de la façon que je dis, & il faut tousjours faire en toutes choſes ce qui eſt le mieux. On ne ſçauroit, ce me ſemble, avoir aſſez de ſoin de la netteté du ſtile, car elle contribuë infiniment à la clarté, qui eſt la principale partie de l'oraiſon; & a outre cela, beaucoup d'autres avantages, dont il eſt parlé en ſon lieu, où nous traittons de la difference qu'il y a entre la pureté & la netteté du ſtile.

OBSERVATION.

ON ne ſçauroit negliger l'avis de M. de Vaugelas comme un vain ſcrupule. Quand le pronom *ſe* eſt mis devant les verbes *daigner*, *pouvoir*, & autres ſemblables, & qu'il ſuit des infinitifs joints enſemble par la conjonction *&*, il faut que ces deux infinitifs gouvernent également le pronom comme en cet exemple, *elle ne ſe peut conſoler ny rejoüir*; encore ſeroit il mieux de repeter *ſe* en mettant le premier *ſe* aprés le verbe *peut*, *elle ne peut ſe conſoler ny ſe rejoüir*. mais quand *ſe* n'a aucun rapport au ſecond verbe, c'eſt une faute que de le mettre devant *peut*, & de dire par exemple *elle ne ſe peut conſoler, ny recevoir les avis de ceux qui luy parlent*. Il faut dire, *elle ne peut ſe conſoler, ny recevoir &c.*

REMARQUE.

Les noms propres, & autres terminez en EN.

DEpuis peu d'années ſeulement, nous faiſons terminer en *en*. la pluſpart des noms propres, & pluſieurs autres tirez du Latin, où il y a un *a*, & qui en Latin finiſſent

finiſſent en *anus*, comme l'on diſoit autrefois *Tertulian*, *Quintilian*, *ſaint Cyprian*, parce qu'ils viennent du Latin *Tertulianus*, *Quintilianus*, *Cyprianus*; mais aujourd'huy l'on prononce & l'on eſcrit *Tertullien*, *Quintilien*, *Cyprien*. C'eſt comme il faut dire ſelon la Remarque. Tous les noms propres, & pluſieurs autres d'une autre nature, venans du Latin, ou de quelque autre langue, qui mettent un *a*, en la penultieme ſyllabe de ce nom là, changent cet *a*, en *e* quand on les fait François, pourveû qu'il y ait une voyelle immediatement devant l'*e*; comme de *Tertullianus*, nous diſons *Tertullien*, parce qu'il y a un *i*, devant l'*e* de *Cyprianus*, *Cyprien*, & de *Titiano*, ce fameux Peintre Italien, nous diſons *Titien*, comme d'*Italiano*, nous avons fait *Italien* Du temps de M. Coëffeteau on diſoit *les Pretorians*, & il l'a tousjours eſcrit ainſi, au lieu de dire *Pretoriens*.

Nous diſons auſſi *Caldeen*, & non pas *Caldean*, parce qu'il y a une voyelle devant le dernier *e*, à ſçavoir un autre *e*. De meſme *Lerneen*, *Nemeen*, & non pas *Lernean*, *Nemean*, comme nos anciens Poëtes ont accouſtumé de les nommer, & pluſieurs autres de cette eſpece. Je ne donne des exemples que de l'*e*, & de l'*i*, qui précedent l'*e*, joint à l'*n*, parce qu'il n'y a gueres de mots, qui ayent un *a*, un *o*, ou un *u*, devant la ſyllabe finale *en*; Et ceux qui ont un *a*, comme *Caen*, ville de Normandie, n'ont pas l'*a*, comme voyelle, mais comme faiſant une diphtongue impropre avec l'*e*, qui ſuit, tellement que les deux voyelles ne font qu'une ſyllabe, & l'on ne prononce pas *Ca en* en deux ſyllabes, mais *Caën* en une ſeule, qui de plus, prend le ſon de l'*a*, & non pas de l'*e*, & ſe prononce *Can*, comme s'il n'y avoit point d'*e*.

Il faut donc pour prononcer *en*, en la derniere ſyllabe

des mots, que la voyelle qui la précede ſoit d'une ſyllabe diſtincte & ſeparée de la derniere *en*. Et ce que j'ay dit des voyelles, s'entend auſſi des diphtongues, comme en ces deux mots, *payen*, *moyen*, &c. mais aux mots qui n'ont ny voyelle, ny diphtongue devant ces deux lettres finales, il faut prononcer & eſcrire, *an*, & non pas *en*, comme nous diſons *Trajan*, *Sejan*, & non pas *Trajen*, *Sejen*, parce que l'*i* qui va devant l'*a*, eſt conſonne, & non pas voyelle. De meſme nous diſons *Titan*, *Triſtan*, & non pas *Titen* ni *Triſten*, & ainſi de tous les autres.

Je ne penſe pas que cette Regle des voyelles, ou des diphtongues devant *en*, final, ſouffre gueres d'exceptions. Il eſt vray, qu'on nomme *Arrian*, l'Autheur Grec qui a eſcrit les guerres d'Alexandre, & qui eſt aujourd'huy plus celebre en France par ſon Traducteur, que par luy meſme, le François ayant ſurpaſſé le Grec, & s'eſtant acquis la gloire dont l'autre s'eſt vainement vanté. On nomme encore *Arrian*, un des principaux diſciples d'Epictete, qui ſelon l'opinion de pluſieurs n'eſt pas celuy dont nous venons de parler, & l'on nomme l'un & l'autre *Arrian* & non pas *Arrien* pour faire difference entre cet Autheur & *un Arrien*, c'eſt à dire *de la ſecte d'Arrius*, quoy que quelques-uns ſeroient d'avis, que nonobſtant l'équivoque, on diſt tousjours *Arrien*, & jamais *Arrian*, tant il eſt veritable que cette terminaiſon *ian*, ſemble eſtrangere, & s'accommode peu à noſtre langue. C'eſt ſans doute, comme je l'ay remarqué en divers lieux, que l'*e*, eſt une voyelle beaucoup plus douce que l'*i*, & que nous changeons volontiers cette derniere en l'autre.

OBSERVATION.

QUoy que M. de Vaugelas n'excepte qu'Arrian Autheur Grec, de la regle qu'il a eſtablie, la pluſpart prononcent encore *Appian*, *Ælian*, *Ammian*, *Marcellin*, & *Appian Alexandrin*. On prononce *Nabathéens* & autres ſemblables de meſme que *Chaldéens*. On a eſté partagé entre *Européens* & *Européans*, on prononce *Chreſtiens* & *Payens*, la premiere ſyllabe de ce dernier nom appellatif, eſt *pa* & non pas *pay*, à quoy quelques-uns ſe trompent.

REMARQUE.

Pouvoir.

ON ſe ſert de ce verbe d'une façon bien eſtrange, qui neantmoins eſt ſi ordinaire à la Cour, qu'il eſt certain qu'elle eſt tres-Françoiſe. On dit en parlant d'une table, ou d'un caroſſe, *il y peut huit perſonnes*, pour dire, *il y a place pour huit perſonnes*, ou *il y peut tenir huit perſonnes*; Car aſſeurément quand on dit, *il y peut huit perſonnes*, on ſous-entend le verbe *tenir*. Ainſi l'on dit, *autant qu'il en pourroit dans mon œil*, pour dire, *autant qu'il en pourroit tenir dans mon œil*; c'eſt à dire *rien*. Il eſt vray que cette phraſe eſt bien extraordinaire; & que dans les Provinces de delà la Loire, on a de la peine à la comprendre, mais elle eſt priſe des Grecs, qui ſe ſervent de leur Δύναται au meſme ſens, & j'en ay veû des exemples dans un de leurs meilleurs Autheurs, qui eſt Lucien. Neantmoins, encore qu'on le die en parlant, on ne l'eſcrit point dans le beau ſtile, mais ſeulement dans le ſtile bas.

OBSERVATION.

L'Uſage a ſi bien authoriſé la maniere dont M. de Vaugelas a employé le verbe *pouvoir* dans cette remarque, qu'elle n'a plus rien d'extraordinaire.

REMARQUE.

Si aprés VINGT & UN, il faut mettre un pluriel, ou un ſingulier.

PAr exemple, on demande, ſi *vingt & un ſiecles* eſt bien dit, ou s'il faut dire, *vingt & un ſiecle* J'ay veû agiter cette queſtion dans une grande compagnie, tres-capable d'en juger. Les uns au commencement eſtoient pour le ſingulier, les autres pour le pluriel. Ceux qui tenoient qu'il falloit dire *ſiecle*, alleguoient un exemple qui fermoit la bouche au parti contraire, à ſçavoir que l'on dit, & que l'on eſcrit aſſeurément, *vingt & un ans*, & non pas *vingt & un ans*, ny *vingt & une années* Les autres oppoſoient un autre exemple à celuy-cy, & qui n'eſt pas moins fort; que l'on dit, & que l'on eſcrit, *il y a vingt & un chevaux*. & non pas *il y a vingt & un cheval*. Ces deux exemples formerent un tiers party, auquel à la fin les deux autres ſe rangerent, qui eſt, que tantoſt on met le ſingulier, & tantoſt le pluriel, ſelon que l'oreille qu'il faut conſulter en cela le juge à propos. Neantmoins ny les uns ny les autres ne revinrent pas ſi abſolument à ce partage, que ceux qui croyoient d'abord qu'il falloit touſjours mettre le ſingulier, ne creuſſent encore qu'il le falloit mettre beaucoup plus ſouvent que le pluriel, & que les autres qui eſtoient pour le pluriel, ne creuſſent le con-

traire. Ceux-cy ſe vantoient d'avoir la raiſon de leur coſté, parce que *vingt* demandant ſans doute le pluriel, il n'y a point d'apparence, que pour ajouſter encore un à vingt & augmenter le nombre, il prenne une nature ſinguliere, que cela repugne au ſens commun. Les autres alleguant l'Uſage, le Souverain des langues, ne laiſſoient plus rien à dire à la raiſon, ſi ce n'eſt qu'elle ne demeuroit pas d'accord de cet Uſage. Et voicy comme ceux qui eſtoient pour le ſingulier, prouvoient que l'Uſage eſtoit pour eux. On ne dit point en parlant *vingt & un hommes, vingt & une femmes, cent & une perles.* Les autres repliquoient, que ce n'eſtoit pas qu'*hommes, femmes, & perles*, ne fuſſent là au pluriel, mais que l'*s* finale ne ſe prononce point en noſtre langue, & que c'eſtoit ce qui les trompoit. C'eſt veritablement la ſource & la cauſe du doute, qui a donné lieu à la diſpute; car ſi on eſtoit bien aſſeuré de l'Uſage, il n'y auroit point à douter, ſes Arreſts eſtant deciſifs, mais tout conſiſte en la queſtion de fait, de ſçavoir ſi c'eſt l'Uſage ou non. Or eſt-il que ce qui empeſche certainement de le ſçavoir, c'eſt que les *s* finales qui font nos pluriels, ne ſe prononçant point, les deux nombres ſe prononcent d'une meſme façon, & par ce moyen l'oreille ne peut diſcerner l'un d'avec l'autre, ny reconnoiſtre l'Uſage. Il y a plaiſir quelquefois d'examiner & de deſcouvrir pourquoy on eſt en doute de l'Uſage en de certaines façons de parler.

OBSERVATION.

QUand on dit *vingt & un ſiecle, vingt & une piſtole*, l'oreille ne peut diſtinguer, ſi *ſiecle* & *piſtole* ſont au ſingulier ou au pluriel. La queſtion ne devient ſenſible que quand on demande s'il faut dire, *il a vingt & un cheval* ou *vingt & un chevaux dans ſon Eſcurie, vingt & un cheval* bleſſe tellement que preſque tout

d'une voix on a preferé *vingt & un chevaux*. Il eſt certain qu'on dit *vingt & un an* & l'Uſage l'authoriſe, mais ce meſme Uſage veut que s'il ſuit un adjectif aprés *un* on mette cet adjectif au pluriel. *Il a vingt & un an accomplis*, & *vingt & un an paſſez* & non pas *vingt & un an accompli* ou *paſſé*. On dit de meſme *ce mois a trente & un jour* & non pas *trente & un jours*. Si on y joint un adjectif il faut dire au pluriel, *il y a trente & un jour paſſez qu'on a receu de ſes lettres*.

REMARQUE.

Poſſible pour *peut-eſtre*.

LEs uns l'accuſent d'eſtre bas, les autres d'eſtre vieux. Tant y a que pour une raiſon, ou pour l'autre, ceux qui veulent eſcrire poliment, ne feront pas mal de s'en abſtenir.

OBSERVATION.

ON ne doit jamais eſcrire *poſſible* au lieu de *peut-eſtre*. Ce terme a vieilly, quoy que quelques-uns s'en ſervent encore dans la converſation, mais c'eſt une grande negligence qu'il faut taſcher d'éviter, meſme dans le ſtile familier.

REMARQUE.

Ou la douceur, ou la force le fera.

ON demande s'il faut dire, *le fera* ou *le feront*. Sans doute il faut dire, *le fera* au ſingulier; Car comme c'eſt une alternative, ou une disjonctive, il n'y a que l'une des deux qui regiſſe le verbe, & ainſi il ne peut eſtre mis qu'au ſingulier. Neantmoins un de nos plus celebres Autheurs a eſcrit, *peut eſtre qu'un jour ou la honte, ou l'occaſion, ou l'exemple, leur donneront un meilleur avis*. Surquoy ayant conſulté diverſes perſonnes tres-ſçavantes en la langue, quelques-uns ont creû qu'il falloit dire, *don-*

nera, au ſingulier, à cauſe de la disjonctive ; les autres, que l'on pouvoit dire également bien, *donnera*, & *donneront*, au ſingulier & au pluriel, qui eſt la plus commune opinion, & les autres, que *donneront* au pluriel eſtoit plus élegant, que *donnera*, à cauſe de cette accumulation de choſes, qui preſentant tant de faces differentes à la fois, porte l'eſprit au pluriel pluſtoſt qu'au ſingulier, quoy que dans la rigueur de la Grammaire, il faudroit dire *donnera*. Mais quand il n'y a que deux disjonctives, comme au premier exemple, *ou la douceur ou la force*, il faut tousjours mettre le ſingulier ſans exception, & jamais le pluriel, ſoit que les deux ſoient oppoſez comme icy, ou qu'ils ne le ſoient pas.

OBSERVATION.

QUoy que M. de Vaugelas ait decidé qu'il faut dire, *le fera* au ſingulier, le plus grand nombre des voix a eſté pour le pluriel, ſans neantmoins exclurre le ſingulier. On avouë qu'il n'y a qu'une des deux alternatives ou disjonctives qui regiſſe le verbe, mais on prétend qu'elles ne laiſſent pas d'offrir une idée du pluriel qu'on tient preferable au ſingulier. On a allegué pour fortifier cette opinion qu'il faut dire, *ou vous*, *ou moy*, *nous irons* à quoy il a eſté reſpondu que la perſonne la plus noble devoit ſervir de nominatif au verbe, & qu'il eſtoit vray qu'on ne pouvoit parler autrement & que ce pronom *moy*, obligeoit à mettre *nous* qui eſt ſon pluriel, mais que ſi on employoit deux perſonnes, comme *Pierre ou Paul*, il faut dire, *Pierre ou Paul ira* pluſtoſt que *Pierre ou Paul iront*. Enfin il a eſté decidé que dans ces ſortes de phraſes on pouvoit ſe ſervir indifferemment de l'un & de l'autre nombre.

REMARQUE.

Ni la douceur, ni la force n'y peut rien.

TOus deux ſont bons, *n'y peut rien*, & *n'y peuvent rien*; parce que le verbe ſe peut rapporter à l'un des deux, ſeparé de l'autre, ou à tous les deux enſemble. J'aimerois mieux neantmoins le mettre au pluriel qu'au ſingulier.

OBSERVATION.

ON a creu que dans cette phraſe, il faut dire, *n'y peuvent rien* & non pas *n'y peut rien* au ſingulier, parce qu'on regarde les deux *ni* comme conjonctives & non pas comme disjonctives: c'eſt la meſme choſe que ſi on diſoit *& la force & la douceur n'y peuvent rien* ce qu'il faudroit dire abſolument avec la conjonction *&*. On eſt pourtant demeuré d'accord qu'en certaines occaſions les deux *ni* pouvoient admettre le ſingulier, comme dans ces ſortes dephraſes; en parlant d'une fille que deux perſonnes recherchent en mariage, *ni luy ni ſon amy ne l'eſpouſera, ni Lucius, ni Atticus ne viendra à bout de cette entrepriſe* Peut-eſtre y a-t'il quelque difference à faire quand ce ſont deux choſes, ou quand ce ſont deux perſonnes qui ſervent de nominatif.

REMARQUE.

Maint, & maintefois.

POur *maint*, & *mainte*, on ne le dit plus en parlant, mais on dit *maintefois* à la Cour en raillant, & de la meſme façon qu'on dit *ains au contraire*. Neantmoins on ne l'eſcrit plus en proſe, non plus que *maint* adjectif. L'un & l'autre n'eſt que pour les vers, & encore y en a-t-il pluſieurs, qui n'en voudroient pas uſer. Je crois qu'à moins que d'eſtre employé dans un Poëme heroïque, & encore bien rarement, il ne ſeroit pas bien receu. Du

temps

temps de M. Coëffeteau on l'eſcrivoit & en vers & en proſe. Il dit en un certain endroit, qu'un Legiſlateur *avoit fait maintes belles loix.*

OBSERVATION.

Maint & mainte peuvent eſtre dits en raillant auſſi bien que *maintefois*, parce que la plaiſanterie fait recevoir les mots les plus vieux, on ne pouroit plus dire en proſe qu'un Legiſlateur euſt fait *maintes belles loix*, comme l'a dit M. Coëffeteau, mais l'adjectif *maint* peut eſtre encore employé en vers avec grace, non ſeulement dans une Epigramme ou dans quelque conte, mais dans un Poëme heroïque, ſur tout quand on le repete comme dans ce vers.

Dans maints & maints combats ta valeur éprouvée.

REMARQUE.

Matineux, matinal, matinier.

DE ces trois, *matineux* eſt le meilleur: c'eſt celuy qui eſt le plus en uſage, & en parlant, & en eſcrivant, ſoit en proſe, ou en vers. *matinal* n'eſt pas ſi bon, il s'en faut beaucoup; les uns le trouvent trop vieux, & les autres trop nouveau, & l'un & l'autre ne procede que de ce qu'on ne l'entend pas dire ſouvent: *Matineux*, & *matinal*, ſe diſent ſeulement des perſonnes. Il ſeroit ridicule de dire, *l'Eſtoile matineuſe*, ou *matinale.* Pour *matinier*, il ne ſe dit plus, ny en Proſe, ny en vers, ny pour les perſonnes, ny pour autre choſe, ſur tout au maſculin; car il ſeroit inſupportable de dire, *un Aſtre matinier*. mais au feminin, *l'eſtoile matiniere*, pourroit trouver ſa place quelque part.

OBSERVATION.

L'Académie a eſté du ſentiment de M. de Vaugelas en faveur de *matineux*, quoy que pluſieurs ayent teſmoigné qu'ils diroient à une femme, *vous eſtes bien matinale*, pluſtoſt que, *vous eſtes bien matineuſe*. Il y a un petit Ouvrage fort connu ſous le titre de, *la belle matineuſe* : *Matinier* ſignifie qui appartient au matin. Il n'eſt en uſage que joint à Eſtoile, *l'Eſtoile matiniere*.

REMARQUE

Aprés ſouper, ou *aprés ſoupé*.

TOus deux ſont bons, & nos meilleurs Autheurs, anciens & modernes, diſent l'un & l'autre. Ils en font de meſme à l'infinitif, *le manger*, car quelques-uns eſcrivent le *mangé*, & les autres *le manger*, *un démeſlé*, & *un démeſler* : mais j'aime mieux ce dernier avec l'*r*, parce que c'eſt un infinitif, dont nous faiſons un nom ſubſtantif avec l'article *le*, à l'imitation des Grecs, τὸ ποιεῖν, & que d'ailleurs nous n'oſtons pas la lettre *r*, des autres noms tirez de l'infinitif, qui ne ſe terminent pas en *er*, ni nous ne changeons rien de ce qu'ils ont aux autres conjugaiſons ; comme par exemple, nous diſons, *le dormir*, & non pas, *le dormi*, *le boire*, & non pas *le beu*. Il eſt vray qu'il faut tousjours dire *le procedé*, & non pas *le proceder*.

OBSERVATION.

ON dit également bien, *aprés ſouper* & *aprés ſoupé*, mais quand ces ſortes d'infinitifs prennent un article qui les ſubſtantifie, il eſt beaucoup mieux de garder l'*r*. Ainſi il faut dire *le manger* & non pas *le mangé*, *le lever du Soleil*, *le coucher du Roy*, comme on dit *le boire & le dormir*. Il n'eſt pas permis de dire *un demeſler*, ni *un proceder*, l'*r* doit eſtre tousjours oſtée de ces deux mots. *Il eut avec luy un grand demeſlé*, *ce procedé-là*

n'eſt pas regulier. Il eſt vray qu'on peut eſcrire *le diſné* & *le ſoupé* auſſi bien *que le ſouper* & *le diſner* L'Uſage a authorisé le retranchement de l'*r* en ces deux mots, *le diſné fut magnifique, les violons joüerent durant le ſoupé.* Quant au pluriel de ces meſmes mots, beaucoup préferent *les diſnez* & *les ſoupez*, & condamnent *les diſners & les ſoupers.*

REMARQUE.

Remplir, & emplir.

L'Un & l'autre eſt bon, mais avec cette difference, que *remplir* ſe dit d'ordinaire des choſes immaterielles, ou figurées, comme *il a remply tout l'Univers de la terreur de ſon nom, il a dignement remply la place de premier Magiſtrat.* Et *emplir* ſe dit communément des choſes materielles, & liquides, comme *emplir un tonneau, emplir un vaiſſeau.* Et quand on dit *remplir un tonneau*, c'eſt quand on en a desja tiré, & que l'on remplit ce qui eſt vuide, d'où vient le mot de *remplage.* J'ay ajouſté *liquides;* parce que l'on ne dira pas ſi ordinairement, qu'*un avaricieux emplit ſes coffres d'or & d'argent*, comme *remplit ſes coffres*, ny *emplit ſes greniers*, comme *remplit ſes greniers.* Mais aprés tout, j'ay appris que l'on ne ſçauroit faillir à dire tousjours *remplir*, de quoy que l'on parle, où l'on croira que le mot d'*emplir*, ſoit bon, au lieu que l'on peut ſouvent manquer en mettant *emplir* pour *remplir.*

OBSERVATION.

IL eſt vray qu'*emplir* ſe dit ordinairement des choſes liquides ſelon la Remarque de M. de Vaugelas, mais il ne ſe dit pas moins bien des choſes qui ne le ſont pas, comme *emplir un coffre de hardes, emplir un grenier de foin.* On dit tousjours *remplir les tonneaux* & non pas *emplir* quand aprés que le vin a boüilli quelques jours au temps des vendanges, on y en remet pour les rendre pleins. On dit dans le figuré *remplir ſon devoir remplir une charge.*

REMARQUE.

C'eſt une des plus belles actions, qu'il ayt jamais faites.

J'Ay appris que c'eſtoit ainſi qu'il falloit eſcrire, & non pas au ſingulier *qu'il ayt jamais faite*, parce que ce participe ſe rapporte à *plus belles actions*, & non pas à *une*. La preuve en eſt claire, en ce que le participe *faite*, ou *faites*, ſe rapporte de neceſſité abſoluë au pronom *que*, qui eſt aprés *actions*, & il n'y a point de Grammairien qui n'en demeure d'accord. Il reſte donc à ſçavoir, auquel des deux ce *que*, ſe rapporte, à *actions*, ou à *une*. Deux choſes font voir que c'eſt à *actions*, & non pas à *une*, la premiere eſt que ces mots *des plus belles actions*, demandent neceſſairement le Pronom *qui*, ou *que*, aprés eux, autrement on ne les ſçauroit conſtruire. Car *plus*, eſt un terme de comparaiſon, qui préſuppoſe une relation ou à ce qui précede, ou à ce qui ſuit, comme en cet exemple, *des plus belles actions*, à ſa relation aux paroles ſuivantes, *qu'il ayt jamais faites*. L'autre raiſon eſt, que *jamais* comprend toutes les actions précedentes, & ne ſe peut pas dire d'une ſeule action, tellement qu'eſtant placé dans cet exemple entre *que* & *faites*, il fait voir clairement que le pronom & le participe ne peuvent eſtre entendus ny pris d'une autre façon que *jamais*, c'eſt-à-dire, qu'ils ne ſe peuvent rapporter qu'à *actions*, & non pas à *une*. Outre que *jamais* eſtant adverbe joint à *faites*, ou *ayt faites*, il eſt impoſſible & contre la nature de l'adverbe, que *jamais* ſe rapporte à *actions*, & *ayt faite* à *une*. L'adverbe & le verbe vont tousjours d'une meſme ſorte, & ont tousjours meſme viſée, comme inſeparables dans le ſens : auſſi bien que dans la conſtruction, ainſi que le mot d'*adverbe* c'eſt-à-dire, *attaché au verbe*, le témoigne.

OBSERVATION.

CEtte remarque a eſté trouvée parfaitement belle, mais l'une des raiſons dont M. de Vaugelas ſe ſert qui eſt que le mot *jamais* placé dans cet exemple entre *que* & *faites* fait connoiſtre clairement que le pronom& leparticipe ne ſe peuvent rapporter qu'à *actions* & non pas *à une* a paru hors d'œuvre, puiſqu'on peut oſter *jamais* ſans que la phraſe en demeure moins bien conſtruite. *C'eſt une des plus belles actions qu'il ait faites.* On n'a pas neantmoins voulu faire une regle generale du pluriel à cauſe de cette façon de parler. *C'eſt un des plus grands parleurs qui fut jamais.* Quelques-uns ont cru qu'il falloit dire *qui furent jamais* & on eſt tombé d'accord qu'il faudroit parler ainſi ſelon la Grammaire, mais on a opposé l'uſage qui le veut ainſi, & comme le dit M. de Vaugelas dans une autre de ſes Remarques, tous les arreſts de l'Uſage ſont deciſifs. Ce qu'il y a de bizarre, c'eſt que tout le monde eſt convenu qu'il faudroit dire au preterit composé de l'auxiliaire, *c'eſt un des plus grands parleurs qui ayent jamais eſté*, & qu'on dit, *qui fut jamais*, au preterit ſimple. Cela vient peut-eſtre de ce que l'on eſt accouſtumé à entendre dire. *C'eſt le plus grand parleur qui fut jamais*, ce qui eſt tres correct, & que l'on confond cette façon de parler avec cette autre *c'eſt un des plus grands parleurs qui fut jamais.*

REMARQUE.

Approcher.

CE verbe regit élegamment l'accuſatif pour les perſonnes, mais non pas pour les choſes. Exemple, M. de Malherbe, *Vous avez l'honneur d'approcher la Reine de ſi prés.* Toute la Cour, & tous les Autheurs parlent ainſi, *Approcher la perſonne du Roy, approcher la perſonne du Prince*: Mais ce ſeroit tres-mal dit, *approcher la ville, approcher le feu.* Il faut dire, *s'approcher de la ville, s'approcher du feu.* Neantmoins on dit, *approchez-vous de moy, il s'eſt approché du Roy pour luy faire la reverence*, & ce ſeroit fort

mal dit, *approchez moy, il a approché le Roy pour luy faire la reverence.* D'où vient donc qu'*approcher*, pour ce qui eſt des perſonnes, a tantoſt un regime, & tantoſt un autre; & le moyen de connoiſtre quand il en faut uſer d'une façon, & non pas de l'autre? c'eſt qu'il y a pour les perſonnes deux ſignifications; l'une qui deſigne le mouvement corporel, par lequel je m'approche actuellement de quelqu'un, & c'eſt ſa propre & veritable ſignification: l'autre, qui ne ſignifie pas cet acte particulier, ny ce mouvement local, mais bien l'habitude qui reſulte de pluſieurs actes reïterez, *en approchant de quelqu'un*, par le moyen deſquels il s'eſt acquis un grand accés, & une grande privauté avec luy, qui eſt un ſens plus eſloigné du mot, & une façon de parler comme figurée. Au premier ſens il faut dire, *s'approcher du Roy*. & au ſecond, *approcher le Roy*, de ſorte qu'*approcher* en cette derniere façon, *ſignifie eſtre en faveur, & en conſideration auprés du Roy* Il ſe dit auſſi des Officiers qui ont l'honneur d'approcher le Roy, à cauſe de leurs charges, quoy qu'ils ne ſoient point en faveur. Au reſte il faut remarquer, qu'*approcher* en cette ſignification, ne ſe dit que des Grands.

OBSERVATION.

QUand M. de Vaugelas a dit qu'*approcher* regit également l'accuſatif pour les perſonnes, mais non pas pour les choſes il n'a pas ſongé à faire remarquer que quand il ſignifie mettre proche, mettre prés, il ſe conſtruit parfaitement bien à l'accuſatif avec les choſes, comme *approcher un ſiege du feu*, *approcher la table*, *approcher une batterie de la place.* Il y a aſſeurément une grande difference entre *s'approcher du Roy*, qui marque un mouvement local & *approcher le Roy*, mais en cette derniere façon de parler, *approcher* ne ſignifie pas tousjours eſtre en faveur & en conſideration auprés du Roy, puis que tous les grands Seigneurs

ont l'honneur de l'approcher & qu'il ne s'enſuit pas qu'ils ſoient en faveur. On le dit principalement d'un homme qui a un libre & facile accés auprés de ſon Prince, & meſme en particulier d'un homme qui eſt d'un accés fort difficile, *c'eſt un homme qu'on ne ſçauroit approcher.*

REMARQUE.

Epithete mal placé.

EXemple, *en cette belle ſolitude, & ſi propre à la contemplation.* Je dis que le ſecond epithete, *& ſi propre*, n'eſt pas bien ſitué, & qu'il le faut mettre ainſi, *en cette ſolitude ſi belle, & ſi propre à la contemplation*, parce que les deux adjectifs doivent tousjours eſtre enſemble, & jamais il ne faut mettre le ſubſtantif entre les deux adjectifs, comme en cette exemple, *ſolitude*, eſt entre *belle*, & *ſi propre*. Cette regle eſt importante pour la netteté du ſtile & de la conſtruction. J'en ay fait une remarque, à cauſe que beaucoup de gens y manquent. M. Coëffeteau n'y a jamais manqué, il eſcrivoit trop nettement; Ce n'eſt pas que quelquefois ce renverſement n'ait beaucoup de grace & de force, mais cela eſt tres rare, & il ne me vient point d'exemple pour le faire voir, c'eſt pourquoy il ne le faut faire que le moins que l'on pourra, & avec jugement.

OBSERVATION.

MDe Vaugelas fait *Epithete* maſculin dans cette Remarque. Il eſt tousjours feminin. Quant à l'exemple qu'il propoſe. *En cette belle ſolitude & ſi propre à la contemplation*, elle a paru rude à tout le monde à cauſe du pronom *cette* & on a jugé qu'il falloit dire *en cette ſolitude ſi belle & ſi propre à la contemplation*, mais ſi au lieu de *cette* on mettoit *une* la phraſe n'auroit peut-eſtre rien qui bleſſaſt l'oreille, *dans une ſi belle ſolitude & ſi propre à la contemplation.* Quelques-uns meſme ont préferé

ce renverſement, à cauſe que le ſubſtantif *ſolitude*, mis entre deux adjectifs, empeſche que *ſi belle*, n'influë ſur ces mots, *à la contemplation* qui ſont uniquement joints avec *ſi propre* quoy que la force du ſens faſſe connoiſtre qu'ils n'y ont aucun rapport. Cependant l'avis general a eſté que pour ſuivre exactement la Grammaire, il eſtoit plus ſeur de dire, *dans une ſolitude ſi belle & ſi propre à la contemplation*, quoy qu'il y ait des occaſions où le renverſement auroit de la grace, comme en cet exemple *aprés de ſi grands avantages & ſi heureuſement remportez*, qui ſatisfont beaucoup plus l'oreille que ſi on diſoit *aprés des avantages ſi grands & ſi heureuſement remportez*. Il eſt vray qu'il y a de la difference entre cet exemple & le premier, puiſque le ſecond *ſi* de cette derniere phraſe ne ſe rapporte pas à l'adjectif *remportez*, comme le premier ſe rapporte à *grands*, mais à l'adverbe *heureuſement*.

REMARQUE.

Satifaire, ſatifaction.

C'Eſt depuis peu, que pluſieurs perſonnes prononcent ainſi, au lieu de prononcer, *ſatisfaire*, *ſatisfaction* avec l'*s* devant l'*f*, comme on doit auſſi l'orthographier. Juſqu'icy, ſans doute, c'eſt une faute de dire, *ſatifaire*. & *ſatifaction*, & la plus ſaine partie de la Cour & des Autheurs, s'y oppoſe, & ne le peut ſouffrir; mais je crains bien que dans peu de temps cette mauvaiſe prononciation ne l'emporte, parce qu'il eſt plus doux de dire, *ſatifaire*, & *ſatifaction* ſans *s*, qu'avec une *s*, & la prononciation en eſt beaucoup plus aiſée. Que ſi maintenant elle nous ſemble rude, c'eſt que l'oreille n'y eſt pas encore accouſtumée. La meſme choſe eſt arrivée à pluſieurs mots, que nous avions en noſtre langue eſcrits avec l'*s*, qui ſe prononçoit au commencement, & qu'on a ſupprimé depuis pour les rendre plus doux.

OBSERVATION.

OBSERVATION.

LA crainte que M. de Vaugelas a euë que la mauvaiſe prononciation de *ſatifaire ſans s* ne l'emportaſt ſur celle de *ſatisfaire* avec une *s*, ſe trouve fort mal fondée puiſqu'on la condamnoit de ſon temps, & que perſonne aujourd'huy ne prononce ce mot ſans *s*, c'eſt ce qui ne peut eſtre permis qu'aux Gaſcons qui retranchent pluſieurs lettres, & qui prononcent *amirable* au lieu d'*admirable* ſans faire entendre le *d*.

REMARQUE.

Unir enſemble.

C'Eſt fort bien dit, on parle ainſi, & tous les bons Autheurs l'eſcrivent. M. Coëffeteau en la vie d'Auguſte; *Antoine*, dit-il, *& Lepidus s'eſtoient unis enſemble, d'une façon aſſez eſtrange.* Pluſieurs neantmoins le condamnent comme un pleonaſme, & une ſuperfluité de mots, & ſouſtiennent qu'il ſuffit de dire *unir*, ſans adjouſter *enſemble*, parce que deux choſes ne peuvent pas eſtre unies, qu'elles ne ſoient enſemble. Par cette meſme raiſon ils ne peuvent ſouffrir que l'on die, *je l'ay veû de mes yeux, je l'ay oüy de mes oreilles, voler en l'air*, qu'Amiot dit ſi ſouvent aprés les anciens Autheurs Grecs & Latins, auſſi bien qu'aprés ſon Plutarque. *Orphée fut cruellement deſchiré*, & autres ſemblables; Car dequoy voit-on, diſent-ils, que des yeux, & de ſes yeux; voit-on ſans yeux, ou des yeux d'autruy? Et ainſi, oit-on ſi ce n'eſt des oreilles? peut on voler ſi ce n'eſt en l'air, ny une perſonne eſtre deſchirée que cruellement? Mais ce ne ſont que ceux qui n'ont point eſtudié, & qui n'ont nulle connoiſſance des anciens Autheurs, dont l'exemple ſert de loy à toute la poſterité, qui blaſment ces façons de parler. Il ne faut qu'avoir une legere teinture des bonnes lettres, pour n'ignorer pas combien ces locutions ſont familieres à tous ces

Grands hommes que l'on revere depuis tant de ſiecles. Terence qui paſſe ſans contredit pour le plus exact & le plus pur de tous les Latins, ne feint point de dire, *Hiſce oculis egomet vidi*, ou cet *egomet* qu'il ajouſte, ſemble encore un nouveau ſurcroiſt de pleonaſme. Et l'incomparable Virgile ne dit-il pas ſi ſouvent, *Sic ore locutus*, *il parla ainſi de la bouche*; *Vocemque his auribus hauſi*, *je l'ay ouy de mes oreilles?* Ciceron, & tous les Orateurs, en ſont pleins auſſi bien que les Poëtes. Et cela eſt fondé en raiſon, parce que lors que nous voulons bien aſſeurer & affirmer une choſe, il ne ſuffit pas de dire ſimplement, *je l'ay veû*, *je l'ay oüy*, puis que bien ſouvent il nous ſemble d'avoir veû & oüy des choſes que ſi l'on nous preſſoit d'en dire la verité, nous n'oſerions l'aſſeurer. Il faut donc dire, *je l'ay veû de mes yeux*, *je l'ay oüy de mes oreilles*, pour ne laiſſer aucun ſujet de douter, que cela ne ſoit ainſi : tellement qu'à le bien prendre, il n'y a point là de mots ſuperflus, puis qu'au contraire ils ſont neceſſaires pour donner une pleine aſſeurance de ce que l'on affirme. En un mot, il ſuffit que l'une des phraſes die plus que l'autre, pour éviter le vice du pleonaſme, qui conſiſte à ne dire qu'une meſme choſe en paroles differentes & oiſives, ſans qu'elles ayent une ſignification ny plus eſtenduë, ny plus forte, que les premieres.

Mais ces Meſſieurs pourront repartir, que ſi cela eſt vray aux deux phraſes que nous venons d'examiner, il ne l'eſt pas en ces deux autres, *voler en l'air*, *& cruellement deſchiré*; Car que peut, diſent-ils, ſignifier davantage *voler en l'air*, que *voler* tout ſeul, & *cruellement deſchiré*, que *deſchiré* ſimplement? Je reſpons, que la parole n'eſt pas ſeulement une image de la penſée, mais de la choſe meſme que nous voulons repreſenter, laquelle je re-

preſenteray beaucoup mieux en diſant, *les oiſeaux qui volent en l'air*, que ſi je ne faiſois que dire, *les oiſeaux qui volent*. Il eſt vray, qu'il faut que cela ſe faſſe avec jugement, y ayant des endroits où il feroit une agreable peinture, & d'autres, où l'on ne le pourroit ſouffrir. Et quand je diray *cruellement deſchiré*, j'expoſeray bien mieux aux yeux de l'eſprit l'horreur de cette action, & rendray l'objet bien plus ſenſible & plus vif, que ſi je ne diſois que *deſchiré*; Car comme le ſon de la voix lors qu'il eſt plus fort, ſe fait mieux entendre à l'oreille du corps, auſſi l'expreſſion, quand elle eſt plus forte, ſe fait mieux entendre à l'oreille de l'eſprit. Enfin toutes les langues ont de ces façons de parler, tous les bons Autheurs Grecs & Latins, anciens & modernes s'en ſervent, non par une licence, ou par une negligence affectée, mais comme d'une plus forte maniere de s'exprimer, & tout enſemble comme d'un ornement. Qu'y a-t-il à repliquer aprés cela?

OBSERVATION.

ON a trouvé cette remarque tres-belle, tres-bien eſcrite, & tres-digne de M. de Vaugelas, qui nous y fait des peintures vives, & qui donnent beaucoup de plaiſir. Quelques-uns ont dit ſur *unir enſemble* que bien loin que ce mot *enſemble*, ſoit un pleonaſme, il eſtoit entierement neceſſaire puiſque ſi M. Coëffeteau avoit dit ſimplement *Antoine & Lepidus s'eſtoient unis*, on auroit pû entendre qu'ils ſe ſeroient unis à quelqu'un ou contre quelqu'un ſans qu'ils ſe fuſſent unis entr'eux. Quant à ces deux phraſes, *je l'ay veû de mes yeux*, *je l'ay oüy de mes oreilles*, on a dit qu'on y pouvoit ajouſter l'adjectif *propres*, *je l'ay veû de mes propres yeux*, *je l'ay oüy de mes propres oreilles*, ſans qu'il y euſt rien de ſuperflu. C'eſt montrer plus clairement qu'on merite d'eſtre crû & donner en quelque façon plus de force à la verité. Nous avons pris ces manieres de parler des meilleurs Autheurs Latins qui s'en ſont ſervis élegamment avant nous. Il n'y a que le *Sic ore locutus* de Virgile que nous n'avons point receu. On dit bien,

je l'ay entendu de ſa propre bouche, mais on ne dit point *il a dit cela de ſa propre bouche.* On eſt demeuré d'accord de tout ce que dit M. de Vaugelas ſur *voler en l'air* & ſur *cruellement dechiré*, qui font entendre quelque choſe de plus fort que ſi on diſoit ſimplement *voler* & *dechiré* ſans ajouſter *en l'air* à l'un *& cruellement* à l'autre. En general, le pleonaſme eſt preſque tousjours vicieux & par conſequent à rejetter, mais dans les phraſes cy deſſus alleguées, il n'y a point de pleonaſme.

REMARQUE.

Souvenir.

JE *me ſouviens*, & *il me ſouvient*, ſont tous deux bons; mais *je me ſouviens*, me ſemble un peu plus uſité à la Cour. Nos bons Autheurs en uſent indifferemment.

OBSERVATION.

QUelques-uns ont creû, que *il me ſouvient* preſentoit l'image ſubite de quelque choſe qui revenoit dans l'eſprit, mais l'avis commun a eſté qu'on pouvoit dire indifferemment, *je me ſouviens*, & *il me ſouvient.*

REMARQUE.

Temple, feminin.

LA *temple*, cette partie de la teſte, qui eſt entre l'oreille & le front, s'appelle *temple*, & non pas *tempe* ſans *l* comme le prononcent & l'eſcrivent quelques-uns, trompez par le mot Latin, *tempus*, d'où il eſt pris, qui ſignifie la meſme choſe.

OBSERVATION.

CE mot *temple* eſt feminin quand il ſignifie la partie de la teſte, qui eſt entre l'oreille & le front. C'eſt ainſi qu'il faut eſcrire & prononcer ce mot. Ceux qui diſent *tempe* ne parlent pas bien.

REMARQUE.

Enſuite dequoy.

CEtte façon de parler eſt Françoiſe, & ordinaire, mais elle ne doit pas eſtre employée dans le beau ſtile, d'où nos bons Autheurs du temps la banniſſent.

OBSERVATION.

PLuſieurs ont eſté de l'avis de M. de Vaugelas & ont voulu bannir du beau ſtile *enſuite dequoy* pour dire *aprés quoy*, mais comme on n'apû diſconvenir que cette façon de parler ne ſoit d'uſage dans la narration, on eſt demeuré d'accord que ſi on en faiſoit une dansn panegyrique qui demande le ſtile le plus ſouſtenu, on l'y pourroit faire entrer avec grace. Quelques-uns ont ajouſté qu'il ſeroit mieux quelquefois de ſe ſervir d'*enſuite dequoy* que d'*aprés quoy*, parce qu'il marquoit un temps plus proche. *Il alla au Temple, enſuite dequoy il fit telle choſe.*

REMARQUE.

Sans.

CEtte prépoſition ne veut jamais avoir aprés elle, ny immediatement, ny mediatement, la particule *point*; Car encore qu'on ait accouſtumé de dire, *ſans point de faute*, c'eſt une façon de parler de la lie du peuple, dont les honneſtes gens n'ont garde de ſe ſervir, & beaucoup moins encore les bons Eſcrivains; C'eſt pourquoy un des plus celebres que nous ayons, a eſté juſtement repris d'avoir eſcrit, *ſans point de nuages*, *ſans point de Soleil.*

OBSERVATION.

ON s'eſt eſtonné que du temps de M. de Vaugelas un Autheur celebre ait pû eſcrire *ſans point de nuages*, *ſans point de Soleil*, la prépoſition *ſans*, eſt une negative aprés laquelle on ne ſçauroit mettre *point*.

REMARQUE.

Survivre.

CE verbe regit le datif, & l'accuſatif tout enſemble, comme, *il a ſurveſcu tous ſes enfans*, & *il a ſurveſcu à tous ſes enfans*. Il dépend aprés cela de l'oreille, de mettre tantoſt l'un, tantoſt l'autre, ſelon qu'elle le juge plus à propos.

OBSERVATION.

M. De Vaugelas ne s'eſt pas expliqué clairement dans cette remarque, il a voulu dire que *ſurvivre* regit le datif & l'accuſatif au choix de ceux qui l'employent, & non pas qu'il les regit tout enſemble. Il eſt vray qu'on peut dire *ſurvivre à quelqu'un* & *ſurvivre quelqu un*, mais ce verbe a plus ſouvent le regime du datif, ſurquoy il faut remarquer que s'il gouverne quelquefois l'accuſatif pour les perſonnes, comme en cet exemple, *il a ſurveſcu ſon pere*, il ne le gouverne jamais pour les choſes. Ainſi il n'eſt point permis de dire *ſurvivre ſa gloire*, *ſurvivre ſa reputation*. Il faut dire tousjours *ſurvivre à ſa gloire*, *à ſon honneur*, *à ſa reputation*.

REMARQUE.

Mais que.

MAis *que*, pour *quand*, eſt un mot dont on uſe fort en parlant, mais qui eſt bas, & qui ne s'eſcrit point dans le beau ſtile. Par exemple, on dit à toute heure, & meſme à la Cour, *venez moy querir mais qu'il ſoit venu*

pour dire, *quand il ſera venu.* Un de nos plus fameux Eſcrivains a dit, *l'affection avec laquelle j'embraſſeray voſtre affaire, mais que je ſçache ce que c'eſt, vous fera voir, &c.* Il affectoit toutes ces façons de parler populaires, en quelque ſtile que ce fuſt, leſquelles neantmoins ne ſe peuvent ſouffrir qu'au plus bas & au dernier de tous les ſtiles.

OBSERVATION.

MAis *que*, pour dire *quand*, eſt une façon de parler qui ne doit eſtre receuë dans aucun ſtile. Ainſi ce n'eſt point aſſez de dire qu'elle ne ſe peut ſouffrir qu'au plus bas & au dernier de tous les ſtiles. Il faut la bannir entierement de la langue.

REMARQUE.

Alluſion de mots.

IL n'en faut pas faire profeſſion, comme a fait un des plus grands hommes de lettres de noſtre ſiecle, qui en a parſemé toutes ſes œuvres. Toute affectation eſt vicieuſe, & particulierement celle-cy. Mais quand l'alluſion ſe preſente d'elle meſme, ſans qu'on la recherche, ou qu'il ſemble qu'on ne l'a pas recherchée, elle eſt tres-bonne, & tres-agreable. Il eſt vray, que meſme de cette façon, il en faut uſer rarement, mais ſi l'on n'en uſe que lors qu'elle ſe rencontre à propos, il ne faut pas craindre d'en uſer ſouvent; car ces rencontres ſont rares. Ciceron ne l'a pas évitée. Il dit en l'oraiſon *de Provinc. Conſul. Bellum affectum videmus, & verè ut dicam, penè confectum*, & s'y opiniaſtrant encore, il ajouſte immediatement aprés, *ſed ita, ut ſi idem extrema exequitur qui inchoavit, jam omnia perfecta videamus.* Infailliblement diſant *perfecta*, il a voulu continuer la figure, parce qu'il fait enco-

re cette meſme alluſion un peu plus bas, *nam ipſe Cæſar*, dit-il, *quid eſt cur in Provincia commorari velit, niſi ut ea quæ per eum affecta ſunt, perfecta Reipublicæ tradantur?* M. Coëffeteau qui la fuyoit avec autant de ſoin, que les autres en apportent à la chercher, n'a pas laiſſé de s'en ſervir quelquefois de fort bonne grace, comme par exemple en la vie d'Auguſte où il dit, *mais depuis on fit courir le bruit qu'il avoit fait mourir les deux Conſuls, afin qu'ayant deffait Antoine, & s'eſtant deffait d'eux, il euſt ſeul les armes victorieuſes en ſa puiſſance.* L'alluſion de ces mots, *ayant deffait Antoine, & s'eſtant deffait d'eux*, eſt d'autant plus belle, qu'elle conſiſte au meſme mot *deffait*, dans deux ſignifications differentes, ſelon leurs differens regimes. Certainement quand cette figure ſe preſente, & que les paroles qu'il faut neceſſairement employer pour expliquer ce que l'on veut dire, font l'alluſion; alors il la faut recevoir à bras ouverts, & ce ſeroit eſtre ingrat à la Fortune, & ne ſçavoir pas prendre ſes avantages, que de la rejetter.

OBSERVATION.

LE jeu de mots ne peut jamais eſtre employé avec grace dans noſtre langue, ſi ce n'eſt dans quelque Epigramme faite exprés pour badiner, comme dans celle-cy d'Ouen qui la commence par un vers moitié Latin & moitié François.

Ordonner Medicos, Ægrotos donner oportet.

L'alluſion que M. Coëffeteau s'eſt pardonnée quand il a dit *Ayant deffait Antoine & s'eſtant deffait d'eux*, & que M. de Vaugelas trouve ſi belle à cauſe que *deffait* eſt employé en deux ſignifications differentes ſelon leurs divers regimes, n'a point eſté bien receuë, & on n'a point regardé *affectum, confectum & perfecta* dans Ciceron comme des alluſions, mais comme des termes qui donnent de la force à ce qu'il veut exprimer.

REMARQUE

REMARQUE.

Precipitément, ou *precipitamment. Armez à la legere, legerement armez.*

PRécipitément eſt bon, mais *precipitamment* eſt beaucoup meilleur, & j'en voudrois tousjours uſer. On dit auſſi, *armez à la legere*, & *legerement armez*. Neantmoins le premier eſt un peu plus en uſage, mais pour diverſifier il ſe faut ſervir de tous les deux.

OBSERVATION.

PRécipitément a eſté condamné tout d'une voix. On ne dit plus que *precipitamment*. Pluſieurs ont préferé *armez à la legere* à *legerement armez*, ſans blâmer pourtant ceux qui ſe ſervent de cette derniere façon de parler.

REMARQUE.

Monſieur, Madame.

IL n'y a rien qui bleſſe davantage l'œil & l'oreille, que de voir une Lettre qui aprés *Monſieur*, ou *Madame*, commence encore par l'un ou par l'autre, & quand il y a deux *Monſieur*, ou deux *Madame*, de ſuite, c'eſt encore pis. Cela eſt ſi clair, qu'il n'en faut point donner d'exemple. J'en fais une remarque, parce que je vois pluſieurs perſonnes qui y manquent, quoy que d'ailleurs ils eſcrivent bien.

OBSERVATION.

Tout le monde a eſté de l'avis de la Remarque.

REMARQUE.

Aſſeoir.

CE verbe ſe conjugue ainſi au preſent de l'indicatif, *je m'aſſieds, tu t'aſſieds, il s'aſſied, nous nous aſſeions, vous vous aſſeiez, ils s'aſſient*, & non pas, *ils s'aſſeient* Au préterit imparfait, *je m'aſſeiois, tu t'aſſeiois, il s'aſſeioit, nous nous aſſeions, vous vous aſſeiez*; (Ces deux perſonnes du pluriel ſont ſemblables aux deux pluriels du preſent) *ils s'aſſeioient*. Mais ce temps n'eſt gueres en uſage. On ſe ſert d'ordinaire en ſa place du mot de *mettoit*, comme *il ſe mettoit tousjours là, nous nous mettions tousjours là*, quand *s'aſſeoir* veut dire, *ſe placer*. Et lors qu'il veut dire, *ſe repoſer*, on ſe ſert de ce verbe meſme pour l'exprimer, comme *aprés quatre tours d'allée il ſe repoſoit tousjours*. Ce n'eſt pas pourtant que l'on ne puiſſe dire auſſi, *s'aſſeioit*, mais il eſt moins uſité. A l'imperatif pluriel, il faut dire, *aſſeiez-vous*, & non pas *aſſiſez-vous*, comme diſent une infinité de gens; ny *aſſiez-vous*, qui eſt neantmoins moins mauvais, qu'*aſſiſez-vous*. Au ſubjonctif il faut dire *aſſeie*, & *aſſeient*, au pluriel, & non pas *aſſient*, & bien moins encore *aſſiſent*, comme *aſſeions-nous*, *afin qu'il s'aſſeie*, ou *qu'ils s'aſſeient*. Au gerondif, ou au participe *s'aſſeiant*, & non pas *s'aſſeant*, quoy que le ſimple ſoit *ſeant*, & non pas *ſeiant*, parce que le ſimple & le composé ne ſe rapportent pas tousjours; comme l'on dit, *maudiſſoit* avec deux *s*, & *diſoit* avec une *s*, bien qu'il n'y ait point de doute que *maudire* eſt le composé de *dire*. Ainſi l'on dit *decidé*, & *indecis*, ſans dire, ny *decis*, ny *indecidé*. On dit *s'aſſeiant*, non pas *s'aſſeant*, parce que ce temps ſe forme de la premiere perſonne pluriele du preſent de l'indicatif, qui eſt *aſſeions*, & non *aſſeons*.

OBSERVATION.

IL faut dire à la troiſiéme perſonne du pluriel du preſent de l'indicatif du verbe *aſſeoir*, *ils s'aſſeient*, & non pas *ils s'aſſient*, comme M. de Vaugelas le prétend. Quelqu'un a crû qu'on devoit dire *ils s'aſſieent* pluſtoſt qu'ils *s'aſſeient*, en le formant de la troiſiéme perſonne du ſingulier *il s'aſſied*, ou l'*e* n'eſt point devant l'*i*, à quoy il a ajouſté que le ſimple fait à la troiſiéme perſonne du pluriel *ſieent*, & non pas *ſeient*, *ces ornemens vous ſiéent fort bien*. On a répondu qu'il ne falloit point appeller de l'uſage qui veut qu'on diſe *ils s'aſſeient*, & qu'encore qu'on diſe au gerondif *ſeant* qui eſt le ſimple, comme en cette phraſe, *le Roy ſéant en ſon Thrône*, il faut dire *s'aſſeiant* au composé. On n'a pas veu par quelle raiſon M. de Vaugelas dit que l'imparfait de ce verbe n'eſt gueres en uſage. Il n'y a rien qui doive empeſcher de s'en ſervir, & il eſt beaucoup mieux de dire, *quand il y avoit quelque conference*, *il s'aſſeïoit tousjours auprés d'un tel* que de dire *il ſe mettoit tousjours auprés d'un tel*. Il faut eſcrire les deux premieres perſonnes plurieles de l'imparfait, *je m'aſſeiiois* par deux *i*, *nous nous aſſeiions*, *vous vous aſſeiiez*, pour marquer leur difference d'avec les deux pluriels du preſent qui ne s'eſcrivent qu'avec un ſeul *i*. *Nous nous aſſeions*, *vous vous aſſeiez*. Il faut dire de meſme au ſubjonctif *que nous nous aſſeiions*, *que vous vous aſſeiiez* avec deux *i*, *aſſiez-vous* à l'imperatif eſt auſſi mauvais qu'*aſſiſez-vous*. Il faut tousjours dire *aſſeïez-vous*.

REMARQUE.

Soy, *de ſoy*.

BEaucoup de gens, & de nos meilleurs Eſcrivains diſent, par exemple, *ces choſes ſont indifferentes de ſoy*. On croit que c'eſt mal parler, & qu'il faut dire *ſont indifferentes d'elles-meſmes*. Et là deſſus j'ay oüy faire cette obſervation, qui eſt comme je crois, veritable, que lors que *de ſoy* eſt aprés l'adjectif pluriel, comme en l'exemple que nous venons de donner, il eſt vicieux, mais quand il eſt

devant, il eſt tres-bien dit ; car nous diſons tous les jours, *de ſoy ces choſes ſont indifferentes*, & *ces choſes de ſoy ſont indifferentes*, mais *ces choſes ſont indifferentes de ſoy*, la pluſpart condamnent cette locution ; En quoy il faut avoüer que c'eſt une bizarre choſe que l'Uſage, & qu'en voicy un bel exemple. J'ay dit la pluſpart, à cauſe qu'il y en a qui ne condamnent pas *indifferentes de ſoy*, mais ils confeſſent que *d'elles-meſmes*, eſt mieux dit, c'eſt pourquoy il faut tousjours choiſir le meilleur.

OBSERVATION.

L'Avis a eſté general ſur cette façon de parler. *Ces choſes ſont indifferentes de ſoy*, elle a eſté condamnée. Il faut dire, *ſont indifferentes d'elles-meſmes*. Mais on a approuvé *de ſoy* quand il eſt mis au commencement de la phraſe, *de ſoy, ces choſes ſont indifferentes* parce que ce mot *de ſoy* demeure indeterminé juſqu'à ce qu'on ait ajouſté *ces choſes*. Par cette meſme raiſon on a condamné cette autre phraſe, *ces choſes de ſoy ſont indifferentes* puiſque *de ſoy* aprés *ces choſes*, ne ſçauroit plus eſtre indeterminé ; outre que cette tranſpoſition a quelque choſe qui bleſſe l'oreille, de ſorte qu'à moins qu'on ne commence la phraſe par *de ſoy*, on eſt obligé de dire *ces choſes ſont indifferentes d'elles-meſmes*, Cependant c'eſt fort bien parler que de dire, *cela eſt mauvais de ſoy*, mais le mot *cela* eſt un pronom relatif indeterminé & d'une eſpece particuliere.

REMARQUE.

Tomber aux mains de quelqu'un.

CEtte phraſe eſt ſi familiere à pluſieurs de nos meilleurs Eſcrivains, qu'il eſt neceſſaire de faire cette remarque afin que l'on ne ſe trompe pas en les imitant. Avant que la particule *és*, pour *aux*, fuſt bannie du beau langage, on diſoit, *tomber és mains*, depuis on a dit, *tomber aux mains*, mais ny l'un ny l'autre ne valent rien, & il faut

tousjours dire, *tomber entre les mains de quelqu'un.* L'uſage moderne le veut ainſi. *Tomber és mains*, eſt particulierement de Normandie.

OBSERVATION.

LA Remarque a eſté generalement approuvée. Il faut dire *tomber entre les mains de quelqu'un*, & non pas *tomber aux mains de quelqu'un.* La particule *és* pour *aux* eſt du vieux langage, & elle ne s'eſt conſervée que dans cette façon de parler, *Maiſtre es arts.* On dit *tomber en de bonnes mains* à cauſe de l'Epithete *bonnes*, & non pas *tomber entre de bonnes mains.*

REMARQUE.

Quand il faut dire, grande, *devant le ſubſtantif*, *ou* grand, *en mangeant l'*e.

PAr exemple on dit, *à grand' peine ; Il nous a fait grand' chere*, & non pas *à grande peine, ny grande chere*, Et neantmoins on dit, *c'eſt une grande meſchanceté, une grande calomnie*, & non pas *une grand' meſchanceté, une grand' calomnie.* Comment eſt-ce donc que l'on connoiſtra quand il faudra mettre l'*e*, ou ne le mettre pas ? Il n'y a point d'autre regle que celle cy, Qu'il y a de certains mots comme conſacrez à cette eliſion, où l'on dit *grand* avec l'apoſtrophe, comme *à grand' peine, grand' chere, grand mere, grand' pitié, grand' Meſſe, la grand' Chambre*, & pluſieurs autres de cette nature, qui ne ſe preſentent pas maintenant à ma memoire ; mais en ceux où l'Uſage n'a pas eſtably cette eliſion, il ne la faut pas faire, comme aux exemples que j'ay donnez, *une grande meſchanceté, une grande calomnie une grande ſageſſe, une grande marque.* A quoy il eſt neceſſaire d'ajouſter, que le nombre des ſubſtantifs feminins, devant leſquels il faut dire *grande*, ſans eliſion,

eſt incomparablement plus grand, que celuy des autres, où l'on mange l'*e*, tellement qu'on n'aura pas grand' peine à n'y manquer pas, pour peu que l'on ait de connoiſſance de l'Uſage.

OBSERVATION

ON n'a point trouvé d'autre raiſon pour l'eliſion de l'*e* dans cet adjectif *grande* que l'uſage qui l'a eſtablie. *Grand'peur*, *grand'pitié*, *grand'mere*, *grand'merey*, *grand'choſe*, peuvent s'ajouſter à *grand'chere* & à *grand'peine* : On a demandé ſi lorſque l'adjectif *grande* reçoit un comparatif, il peut recevoir cette éliſion de l'*e* comme en cet exemple. *Il nous a fait la plus grand' chere du monde.* On a répondu que l'habitude de dire *il nous a fait grand'chere*, authoriſoit *il nous a fait la plus grand'chere du monde*, mais qu'en eſcrivant il falloit mettre *la plus grande chere*; cet avis a eſté le plus general. Les autres ont prétendu qu'on pouvoit dire & eſcrire *la plus grand'chere* & que l'Uſage avoit prévalu contre la regle.

REMARQUE.

Monde.

CE mot eſt ſouvent employé par les bons Autheurs, pour dire *une infinité*, *une grande quantité de quoy que ce ſoit.* M. Coëffeteau à qui l'Uſage en eſt familier, dit en la vie d'Auguſte, *ſur le point de cette ſanglante journée, à Rome & ailleurs, on vit un monde d'horribles prodiges.* Je voudrois pourtant en uſer ſobrement, & non pas encore en toutes ſortes de choſes, mais ſeulement en celles où il s'agiroit des perſonnes, comme M. de Malherbe s'en eſt ſervy, quand il a dit, *qu'ay-je affaire de vous en nommer un monde d'autres*, c'eſt à dire, d'autres hommes. Il ſemble bien appliqué là. Ce n'eſt pas que je le vouluſſe condamner dans un autre Uſage.

OBSERVATION.

ON a blaſmé les deux exemples que M. de Vaugelas rapporte dans cette Remarque, *& qu'ay-je à faire de vous en nommer un monde d'autres* n'a pas moins déplu que *l'on vit un monde d'horribles prodiges.* Aprés avoir examiné long-temps cette queſtion on n'a trouvé que cette ſeule façon de parler, où *monde* puſt eſtre employé avec grace, pour dire, *une infinité ſe voyant environné d'un monde d'ennemis.*

REMARQUE.

Monde *avec le pronom poſſeſſif.*

ON dit ordinairement en parlant, *tout mon monde eſt venu, ſon monde n'eſt pas venu*, pour dire, *tous mes gens*, ou *tous mes domeſtiques ſont venus, ſes gens ne ſont pas venus;* Mais il le faut éviter comme un terme bas, & ſi je l'oſe dire, de la lie du peuple. C'eſt pourquoy il me ſemble inſupportable dans un beau ſtile, mais beaucoup plus encore, quand on s'en ſert en un ſens plus relevé; par exemple, quand on dit, comme je le trouve ſouvent dans un fort bon Autheur moderne, *il fit avancer tout ſon monde*, pour dire *toutes ſes troupes, il r'allia ſon monde*, pour dire *ſes troupes, ſes gens.* Dans le ſtile noble on ne le ſouffriroit pas pour dire *ſes domeſtiques*, on le ſouffriroit moins encore pour dire *ſes troupes.*

OBSERVATION.

SOn monde, pour dire ſes gens, ſes domeſtiques n'eſt point un terme de la lie du peuple, comme il eſt qualifié dans cette remarque, il eſt de la converſation & du ſtile familier, & on ne doit point blaſmer ceux qui diſent *ſon apartement eſt fort commode, il a tout ſon monde autour de luy.* Quant à ces phraſes, *il fit avancer tout ſon monde, il rallia ſon monde*, elles ont

eſté trouvées fort bonnes, ſur tout en parlant d'un homme qui va en parti avec deux ou trois cens chevaux. Ce meſme mot peut eſtre employé pour ſignifier ceux qu'on a invitez à manger, & qu'on attend, comme en cette phraſe, *tout ſon monde n'eſtoit pas encore venu.* On le peut dire dans le meſme ſens à un Maiſtre de concert, *avez-vous là tout voſtre monde?* pour dire *tous vos muſiciens.*

REMARQUE.

Le long, du long, au long.

PAr exemple, les uns diſent, *le long de la riviere*, les autres, *du long de la riviere*, & les autres *au long.* Tous les trois eſtoient bons autrefois, mais aujourd'huy, il n'y en a plus qu'un qui ſoit en uſage, à ſçavoir, *le long de la riviere.*

OBSERVATION.

ON a decidé que *le long* eſtoit le ſeul dont on ſe duſt ſervir pour ſignifier le *ſecundùm* ou le *juxta* des Latins. *Ils ſe promenoient le long du bois. Ils marchoient le long de la riviere.* On peut dire *tout du long* dans le meſme ſens, & jamais *du long*, ny *au long*, *Ils ſe promenoient tout du long de la riviere.*

REMARQUE.

Il a eſprit, il a eſprit & cœur.

C'Eſt depuis peu que cette nouvelle façon de parler eſt en vogue. Elle regne par toute la ville, & s'eſt meſme inſinuée dans la Cour, mais elle n'y a pas eſté bien reçeuë, comme ayant fort mauvaiſe grace, & trop d'affectation. Nos bons Eſcrivains l'ont condamnée d'abord, & s'oppoſent tous les jours à ſon eſtabliſſement, qu'il ne faut pourtant point apprehender dans le décry où elle eſt.

Noſtre

Noſtre langue à l'imitation de la Grecque, aime extrémement les articles; il faut dire, *il a de l'eſprit*, *il a de l'eſprit & du cœur*, je ne ſçay ſi l'on ne dira point encore, *il a du ſang aux ongles*. Ce n'eſt pas qu'en certains endroits on ne ſe diſpenſe des articles avec une grace merveilleuſe, mais c'eſt rarement, & il faut bien les ſçavoir choiſir. M. Coëffeteau, *il fit main baſſe, & tua femmes & enfans*. Mais *il a eſprit*, ne ſe peut dire ny ſelon le bon uſage, ny ſelon la Grammaire.

OBSERVATION.

CEs manieres de parler, *il a eſprit*, *il a eſprit & cœur*, n'ont pas eſté en vogue long-temps, elles ont bleſſé tellement l'oreille, qu'on les a bannies preſque auſſitoſt que ceux qui les ſouſtenoient ont voulu leur donner cours. On ne ſçauroit dire, *il a ſang aux ongles*, mais on dit fort bien ſans aucun article, *il a bec & ongles*.

REMARQUE.

Jamais plus.

QUelques-uns doutent, ſi ce terme eſt François, & s'il n'eſt point pluſtoſt Italien, *mai piu* Mais il eſt auſſi bon en noſtre langue, qu'en l'Italienne, d'où nous l'avons pris. Nous le diſons, & l'eſcrivons tous les jours. M. de Malherbe, *jamais plus je ne me rembarque aveque luy*. Et en un autre endroit, *à condition, que je n'en oye jamais plus parler*.

OBSERVATION.

L'Exemple de M. de Malherbe, *jamais plus je ne me rembarque avec luy* a eſté generalement condamné & on a laiſſé cette maniere de parler aux Italiens. Pluſieurs ont défendu l'autre, *à condition que je n'en entende jamais plus parler*, & on dit qu'il n'y avoit point de pleonaſme, parce qu'on vouloit faire connoiſtre qu'on avoit desja entendu parler de la choſe dont il eſtoit queſtion.

ce qui n'auroit pas eſté exprimé, ſi on avoit dit ſimplement *à condition que je n'en entende jamais parler*, Ils ont dit encore que *jamais & plus*, eſtoient deux adverbes, dont le prémier ſe rapportoit au premier verbe, *que je n'en entende*, & rendoit la negative complete, & le dernier avoit rapport au verbe *parler* pour ſignifier, *que je n'en entende jamais parler davantage*. L'avis le plus general a eſté qu'il falloit oſter un des deux adverbes & dire *que je n'en entende jamais parler*, ou *que je n'en entende plus parler*, pour ne faire point de pleonaſme; ou que ſi l'on employoit les deux adverbes, il falloit mettre *plus* devant *jamais*, & dire, *je n'en veux plus jamais entendre parler* pluſtoſt que *je n'en veux jamais plus entendre parler*.

REMARQUE.

Meshuy, dés meshuy.

CE mot n'eſt plus en uſage parmy les bons Eſcrivains, ny meſme parmy ceux qui parlent bien. Il faut neantmoins avoüer, qu'il eſt tres-doux & tres-agreable à l'oreille. Au lieu de *meshuy*, ou *dés meshuy*, on dit *deſormais*, *tantoſt*, comme *il eſt tantoſt temps*, pour *il eſt meshuy temps*.

OBSERVATION.

LEs deux mots qui ſont le ſujet de cette Remarque ſont tellement hors d'uſage qu'ils n'ont plus rien qui puiſſe contenter l'oreille. Le mot *huy* eſt tout à fait vieux & noſtre langue ne l'a conſervé que dans *aujourd'huy*.

REMARQUE.

Devers.

CEtte prépoſition a tousjours eſté en uſage dans les bons Autheurs; par exemple, *il ſe tourna devers luy*, *cette ville eſt tournée devers l'Orient*, *devers le Midy*. Et ainſi des autres. Mais depuis quelque temps ce mot a vieil-

ly, & nos modernes Escrivains ne s'en servent plus dans le beau langage. Ils disent tousjours *vers*, comme *se tournant vers luy, vers l'Orient, vers le Midy.*

OBSERVATION.

ON ne dit plus il se tourna *devers luy*, ni *cette Ville est tournée devers l'Orient* il faut dire *vers luy* & *vers l'Orient.* La prépositon *devers* ne laisse pas d'avoir encore quelque usage, mais c'est quand elle veut dire *aux environs de* comme *il vient de devers Lyon.* On ne parleroit pas bien en disant, *il est allé devers Lyon*, parce qu'il sembleroit qu'on voudroit dire, il est allé du costé de Lyon, ou à Lyon mesme, mais si on faisoit préceder cette prépositon de quelques mots qui fissent connoistre que le voyage ne se feroit pas à Lyon, on diroit fort bien, *il est allé quelque part devers Lyon*, c'est-à-dire en quelque endroit dans le voisinage de Lyon. On se sert aussi de la prépositon *devers* quand elle est précedée de *par*, comme *il tient tousjours le bon bout par devers luy.*

REMARQUE.

S'il faut dire, il y en eut cent tuez, *ou* il y en eut cent de tuez.

NOus avons de bons Autheurs, qui disent l'un & l'autre. M. Coëffeteau y met ordinairement l'article *de.* M. de Malherbe la pluspart du temps ne l'y met pas, comme quand il dit, *il y en eut trois condamnez*; *il n'y avoit pieu si ferme, qu'avec peu de peine ils n'arrachassent, & depuis qu'il y en avoit un arraché.* Neantmoins en un autre lieu il dit, *il y en avoit desja trente d'achevez* parlant de vaisseaux. Aujourd'huy le sentiment le plus commun de nos Escrivains, est qu'il faut tousjours mettre le *de*; car en parlant, jamais on ne l'obmet, & par consequent c'est l'Usage, qu'on est obligé de suivre aussi bien en escrivant, qu'en parlant, sans s'amuser à esplucher

pourquoy cet article eſt devant le participe paſſif, & aprés le nombre. C'eſt la beauté des langues, que ces façons de parler, qui ſemblent eſtre ſans raiſon, pourveu que l'Uſage les authoriſe. La bizarrerie n'eſt bonne nulle part que là.

OBSERVATION.

ON peut dire *il y en eut cent tuez* & *il y en eut cent de tuez*. Ce dernier n'a pas laiſſé de paroiſtre preferable à l'autre, ſur tout quand le ſubſtantif n'eſt point devant le participe, & qu'on y ſupplée par la particule *en*, comme *il y en eut trois de condamnez*. Il ſemble qu'elle ait un effet retroactif pour ſe rapporter à la particule relative *en* comme *il y en eut trois de condamnez*, pour dire *de ces gens-là, il y eut trois hommes condamnez*. Il faut remarquer que la particule *de* ne ſe met que devant des noms adjectifs, ou des participes & non pas devant des ſubſtantifs. On dit fort bien, *il y en eut vingt de pris*, & on ne dit pas, *il y en eut vingt de priſonniers*. Il faut dire *il y en eut vingt qui furent faits priſonniers*.

REMARQUE.

Que c'eſt.

ON ne dit plus gueres maintenant *que c'eſt*, comme l'on diſoit autrefois. On dit; *ce que c'eſt*; Par exemple, M. de Malherbe dit, *Il n'y a point de loy qui nous apprenne que c'eſt que l'ingratitude*. Aujourd'huy l'on dit, *qui nous apprenne ce que c'eſt que*, *&c.*

OBSERVATION.

ON ne dit plus du tout aujourd'huy *que c'eſt* pour *ce que c'eſt*, il n'eſt pas permis d'imiter M. de Malherbe en une façon de parler ſi vicieuſe.

REMARQUE.

Du depuis.

JE connois un homme fort âgé, & fort ſçavant en noſtre langue, qui dit, que lors qu'il vint à la Cour jeune garçon, il y avoit beaucoup de gens qui diſoient & eſcrivoient *du depuis*, & que desja dés ce temps là ceux qui entendoient la pureté du langage, condamnoient cette façon de parler, comme vicieuſe & barbare, ne permettant pas ſeulement aux Poëtes d'en uſer comme d'une licence poëtique, pour s'accommoder d'une ſyllabe, dont ils ont ſouvent beſoin. Mais que nonobſtant cela on n'a pas laiſſé depuis cinquante ans de continuer tousjours la meſme faute, quoy que l'on ait auſſi continué de la reprendre, juſqu'à ce qu'encore aujourd'huy une infinité de gens diſent & eſcrivent *du depuis*, contre le ſentiment de tous ceux qui ſçavent parler & eſcrire. Il remarque donc qu'il n'y a point de terme en toute noſtre langue, qui ſe ſoit tant opiniaſtré pour s'eſtablir, ny qui ait eſté tant rebuté, que celuy-là. Il faut tousjours dire *depuis*, & jamais *du depuis*, ſoit qu'on le faſſe prépoſition, ou adverbe; car il eſt l'un & l'autre, & c'eſt la raiſon qu'alleguent les plus ſçavans de ceux qui diſent *du depuis*, que c'eſt pour marquer la difference des deux, parce que par exemple, quand on dit *depuis un an*, là *depuis* eſt prépoſition, & lors qu'on dit *depuis, je n'y ſuis pas retourné*, ou *je n'y ay pas eſté depuis*; il eſt adverbe. Mais on reſpond en un mot, que le bon uſage a banny cette locution, à quoy il n'y a point de replique. Outre qu'à le prendre meſme par la raiſon, il eſt trés-rare que *depuis* adverbe ſe trouve ſitué en un lieu, où il puiſſe faire équivoque, ny eſtre pris pour la prépoſition,

non plus qu'aux exemples que je viens de donner. Et ſi par hazard il engendre quelque équivoque, on n'a qu'à mettre une virgule aprés, pour le ſeparer du mot qui ſuit, bien que la conſtruction entiere faſſe aſſez connoiſtre s'il eſt prépoſition ou adverbe.

OBSERVATION.

IL n'y a aucun genre de converſation, quelque familiere qu'elle ſoit, qui puiſſe faire ſouffrir *du depuis* ſoit comme adverbe, ſoit comme prépoſition. Ainſi ce mot s'eſt inutilement opiniaſtré pour s'eſtablir. Il eſt rejetté plus que jamais par tous ceux qui veulent parler un peu purement.

REMARQUE.

De l'uſage des participes paſſifs, dans les preterits.

EN toute la Grammaire Françoiſe, il n'y a rien de plus important, ny de plus ignoré. Je dis, de plus important à cauſe du frequent uſage des participes dans les preterits, & de plus ignoré, parce qu'une infinité de gens y manquent. Ne laiſſons rien à dire en ce ſujet, & voyons toutes les façons dont ces participes peuvent eſtre employez, mais par ordre. Notez que *participes* & *preterits* ne ſont icy qu'une meſme choſe.

Premierement, le preterit va devant le nom qu'il regit, comme quand je dis, *j'ay receu vos lettres*. Alors *receu*, qui eſt le participe, eſt indeclinable, & voila ſon premier uſage, où perſonne ne manque. Qui a jamais dit, *j'ay receuës vos lettres*, comme diſent les Italiens depuis peu, *ho riceuute le voſtre lettere ?*

Son ſecond uſage eſt, quand le nom va devant le preterit, comme quand je dis, *les lettres que j'ay receuës* ; car alors il faut dire ; *que j'ay receuës*, & non pas *que j'ay receu*, à peine de faire un ſoleciſme. Cela eſt paſſé en regle de

Grammaire, non ſeulement aujourd'huy, mais du temps meſme d'Amiot, qui l'obſerve inviolablement; comme on faiſoit desja du temps, & avant le temps de Marot, qui en a fait cette Epigramme à ſes Diſciples,

Enfans oyez une leçon:
Noſtre langue a cette façon,
Que le terme qui va devant,
Volontiers regit le ſuivant.
Les vieux exemples *je ſuivray*
Pour le mieux, car à dire vray
La chanſon fut bien ordonnée,
Qui dit, m'amour vous ay donnée:
Voila la force que poſſede
Le feminin quand il précede.
Or prouveray par bons teſmoins,
Que tous pluriels n'en font pas moins,
Il faut dire en termes parfaits,
Dieu en ce monde nous a faits,
Faut dire en paroles parfaites,
Dieu en ce monde les a faites,
Et nous a faits pareillement,
Mais nous a faits tout rondement.
L'Italien dont la faconde
Paſſe le vulgaire du monde,
Son langage a ainſi baſti,
En diſant, Dio noi a fatti, *&c.*

Neantmoins je m'eſtonne de pluſieurs Autheurs modernes, qui faiſant profeſſion de bien eſcrire, ne laiſſent pas de commettre cette faute.

En troiſieſme lieu, le preterit peut eſtre placé entre deux noms, comme *les habitans nous ont rendu maiſtres de la ville;* Car *ont rendu* eſt un preterit ſitué entre deux noms,

à ſçavoir *nous* (que j'appelle nom, quoy qu'il ſoit pronom, parce que cela n'importe) & *maiſtres*, qu'il regit tous deux à l'accuſatif. Alors le participe eſt indeclinable, & il faut dire, *nous ont rendu maiſtres*, & non pas *rendus*, comme on devroit dire ſelon le ſecond uſage, que nous venons d'expliquer. Mais il faut prendre garde que nous ne ſommes pas icy dans les termes de ce ſecond uſage, où nous n'avons conſideré le preterit aprés le nom, que lors que le ſens finiſſoit avec le preterit, au lieu qu'icy le preterit *ont rendu*, ne finit pas la periode, ny le ſens, car il y a encore aprés *maiſtres de la ville*. C'eſt pourquoy l'uſage du preterit eſtant different, il ſe gouverne d'une autre façon, & *maiſtres* qui le ſuit, marque aſſez le pluriel, ſans qu'il ſoit beſoin que le participe le marque encore.

En quatrieſme lieu, le preterit eſtant placé entre deux noms, le dernier eſt, ou ſubſtantif, comme *maiſtres*, dont nous venons de parler, ou adjectif, qui fait le quatrieſme uſage; par exemple, *le commerce nous a rendu puiſſans*, & ſi nous parlons d'une ville, *le commerce l'a rendu puiſſante*; Car en ces exemples il eſt indeclinable, & ne ſuit ny le nombre, ny le genre des noms.

Son cinquieſme uſage, eſt quand le preterit eſt paſſif; (jusqu'icy aux quatre premiers uſages nous l'avons toûsjours conſideré comme actif,) par exemple, *nous nous ſommes rendus maiſtres*, ou *rendus puiſſans*. Alors, il faut dire *rendus*, & non pas *rendu*, ce participe dans le preterit n'eſtant plus indeclinable, mais prenant le nombre & le genre des noms qui le precedent & le ſuivent.

La regle qui diſtingue les actifs & les paſſifs, eſt fort belle, & je la tiens d'un de mes amis, qui l'a appriſe de M. de Malherbe, à qui il en faut donner l'honneur. Que ſi l'on objecte que M. de Malherbe luy-meſme ne l'a pas tousjours obſervée,

obſervée, c'eſt ou la faute de l'Imprimeur, ou que luy-meſme n'y prenoit pas tousjours garde, ou pluſtoſt qu'il n'a fait cette remarque, comme dit encore cet amy, qu'à la fin de ſes jours, & aprés l'impreſſion de ſes œuvres.

Il y a pourtant une exception, quand aprés le preterit paſſif il y a un participe paſſif, comme en cet exemple de M. de Malherbe, *la deſobeiſſance s'eſt trouvé montée au plus haut point de l'inſolence*, car il faut dire, *s'eſt trouvé montée*, & non pas *s'eſt trouvée montée*. Et que l'on ne croye pas que ce ſoit à cauſe de la cacophonie que feroient ces deux mots, *trouvée montée*; car quand au lieu de *montée* il y auroit une autre terminaiſon, comme *guerie*, il le faudroit dire de meſme; par exemple, *elle s'eſt trouvé guerie tout à coup*, & non pas *trouvée guerie*.

Son ſixieſme uſage eſt, quand les preterits actifs ou paſſifs, au lieu d'un nom, ont un verbe enſuite, car alors ils ſont tousjours indeclinables ſans exception, comme ſi je parle d'une fille je diray, *je l'ay fait peindre*, & non pas, *je l'ay faite peindre*, & *elle s'eſt fait peindre*, & non pas, *elle s'eſt faite peindre*. De meſme au pluriel, *je les ay fait peindre*, *ils ſe ſont fait peindre*, & jamais *faite*, *ny faits peindre*. M. de Malherbe dit, parlant à une femme, *le mauvais eſtat où je vous ay veû partir*, non *veüe partir*, & peu de lignes aprés, *juſqu'icy vous euſſiez moins fait, que ce que je vous ay veû faire*. Et en un autre endroit, *la Reine la plus accomplie que nous euſſions jamais veû ſeoir dans le Throſne des fleurs de Lys*, non *veüe ſeoir*.

Ce meſme uſage s'eſtend encore aux phraſes, où entre le preterit & le verbe infinitif qui ſuit, il y a quelque mot, comme, *c'eſt une eſpece de fortification que j'ay appriſe à faire en toutes ſortes de places*, & non pas, *que j'ay appriſe faire*. La raiſon de cela, que nous avons desja touchée en, qu'il

faut aller en ces ſortes de phraſes juſqu'au dernier mot qui termine le ſens, & que par conſequent c'eſt tousjours le dernier mot des phraſes entieres, qui a rapport au ſubſtantif précedent, & non pas le participe, qui eſt entre-deux, ſi ce n'eſt au preterit paſſif, où nous avons donné l'exemple, *nous nous ſommes rendus maiſtres*, ou *nous nous ſommes rendus capables*; car ſelon la raiſon que je viens de rendre, il faudroit dire auſſi, *nous nous ſommes rendu maiſtres*, *nous nous ſommes rendu capables*, & non pas *rendus*. C'eſt pourquoy force gens n'admettent point la difference de M. de Malherbe, pour cette ſeule raiſon, qu'ils croyent avoir lieu par tout.

Voila tout ce que j'ay creû pouvoir dire ſur ce ſujet, mais pour rendre la choſe plus claire & plus intelligible, il me ſemble à propos de mettre de ſuite tous les exemples des divers uſages, & de marquer ceux où tout le monde eſt d'accord, & ceux où les uns ſont d'une opinion, les autres d'une autre.

I. *J'ay receu vos lettres.*
II. *Les lettres que j'ay receuës.*
III. *Les habitans nous ont rendu maiſtres de la ville.*
IV. *Le commerce*, parlant d'une ville, *l'a rendu puiſſante.*
V. *Nous nous ſommes rendus maiſtres.*
VI. *Nous nous ſommes rendus puiſſans.*
VII. *La deſobeïſſance s'eſt trouvé montée au plus haut point.*
VIII. *Je l'ay fait peindre, je les ay fait peindre.*
IX. *Elle s'eſt fait peindre, ils ſe ſont fait peindre.*
X. *C'eſt une fortification que j'ay appris à faire.*

Le premier & le ſecond exemple ſont ſans contredit. Le troiſieſme, le quatrieſme, cinquieſme, ſixieſme, & ſeptieſme, ſont conteſtez, mais la plus commune & la plus ſaine opinion eſt pour eux. Le huitieſme, neufieſme, &

dixieſme, ne reçoivent point de difficulté, toute la Cour & tous nos bons Autheurs en uſent ainſi.

OBSERVATION.

CEtte queſtion a eſté fort agitée, & pluſieurs n'ont point voulu admettre ce que dit M. de Vaugelas, qu'il faut dire *nous nous ſommes rendus maiſtres*, parce que ce preterit *rendus* eſt un preterit paſſif & par conſequent declinable. Ils ſont demeurez d'accord qu'il faut dire *rendus* au pluriel, mais ils ont ſouſtenu que ce participe eſt dans le preterit actif de la meſme ſorte qu'il l'eſt dans cette phraſe. *Les habitans nous ont rendu maiſtres de la ville*, puiſque *nous nous ſommes rendus maiſtres de la ville*, ſignifie, nous avons rendu nous maiſtres de la ville, & que c'eſt la premiere perſonne du preterit pluriel de l'actif, comme *les habitans nous ont rendu maiſtres* en eſt la troiſiéme. Ainſi ils ont propoſé pour regle, que toutes les fois que l'accuſatif eſt devant le verbe, le participe qui ſuit doit s'accorder en genre & en nombre avec cet accuſatif. Selon cette regle, il faudroit dire, *les habitans nous ont rendus maiſtres*, parce que *nous* qui eſt l'accuſatif eſt mis devant *ont* qui eſt le verbe, & par conſequent il demande que le participe *rendus* ſoit au pluriel & au maſculin pour s'accorder avec *nous*.

Les autres en bien plus grand nombre ont eſté d'un avis contraire & ont approuvé tous les exemples de M. de Vaugelas, à la reſerve du cinquiéme & du ſixiéme, qui ſont ; *nous nous ſommes rendus maiſtres* & *nous nous ſommes rendus puiſſans*. Ils ont dit qu'il falloit eſcrire, *nous nous ſommes rendu maiſtres*, *nous nous ſommes rendu puiſſans* & non pas *rendus* au pluriel auſſi bien que le commerce *l'a rendu puiſſante* & non pas *l'a renduë* au feminin quand on parle d'une ville. Cet avis l'a emporté par la pluralité des ſuffrages. Les premiers ont encore demandé s'il falloit dire *je l'ay laiſſé malade*, *ou je l'ay laiſſée malade*, en parlant d'une femme, parce que le pronom relatif *l'* avec une apoſtrophe, ne marquant pas le genre, la phraſe ne fait pas connoiſtre, ſi l'on parle d'une femme à moins que le participe ne ſoit au feminin. A cela on a reſpondu que le ſubſtantif auquel le relatif ſe rapporte, fait aſſez connoiſtre le genre, & qu'ainſi il faut dire, *je l'ay laiſſé malade*.

REMARQUE.

Eſtude.

CE mot en toutes ſes ſignifications eſt feminin, tant au pluriel, qu'au ſingulier; Car s'il veut dire l'application de l'eſprit aux lettres, on dira par exemple, *aprés avoir long-temps eſtudié aux belles lettres, il s'eſt adonné à une eſtude plus ſerieuſe.* S'il ſignifie *ſoin*, on le fait feminin auſſi, comme *ſa principale eſtude eſtoit de ſemer des querelles.* Enfin ſi on le prend pour *le lieu où les Procureurs & les Notaires travaillent & reçoivent les parties*, il eſt encore feminin, comme, *il a fait faire encore une feneſtre pour rendre ſon eſtude plus claire.* Au pluriel de meſme, comme *il avoit grand regret à ſes eſtudes, qu'il n'avoit pas achevées; les eſtudes des Notaires ne ſçauroient eſtre trop claires.* Pour *ſoin*, je ne donne point d'exemple au pluriel, parce qu'il ne ſe dit jamais en ce ſens-là qu'au ſingulier.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur cette remarque.

REMARQUE.

De l'adjectif devant ou aprés le ſubſtantif.

IL y a des adjectifs que l'on met tousjours devant les ſubſtantifs, & d'autres que l'on met tousjours aprés, comme les adjectifs numeraux ſe mettent tousjours devant; par exemple, *la premiere place, la ſeconde fois, la troiſieſme fois, &c.* Car encore que l'on die *Henry quatrieſme, Louis trezieſme* & ainſi des autres, ce n'eſt pas proprement une

exception à la regle, parce que l'on ſous-entend *Roy*, comme qui diroit *Henry, quatrieſme Roy de ce nom*. Il y a de certains mots, qui marchent tousjours devant le ſubſtantif, comme *bon, beau, mauvais, grand, petit.* On ne dit jamais *un homme bon, une femme belle, un cheval beau*; mais *un bon homme, une belle femme, un beau cheval.* Il y en a encore ſans doute quelques autres de la meſme nature, qui ne tombent pas maintenant ſous la plume. Et pour les adjectifs, qui ne ſe mettent jamais qu'aprés le ſubſtantif, je n'en ay remarqué qu'en une ſeule choſe, dont l'uſage n'eſt pas de grande eſtenduë, qui ſont les adjectifs des couleurs, comme *un chapeau noir, une robe blanche, une eſcharpe rouge*, & ainſi des autres; car l'on ne dit jamais *un noir chapeau, une blanche robe, &c.* quoy que l'on die *les Blancs-manteaux, & du blanc-manger*, par où il paroiſt qu'anciennement on n'obſervoit pas cela. Mais ce n'eſt pas dequoy il eſt queſtion en cette remarque, puis qu'il n'y a point de François naturel, meſme de la lie du peuple, ny des Provinces, qui manquent à cela, ny qui die *la choſe premiere qu'il faut faire*, pour dire *la premiere choſe, un noir chapeau, une blanche robe*, comme parlent les Allemans & les peuples Septentrionaux; Et noſtre deſſein n'eſt pas de redire ce que les Grammaires Françoiſes apprennent aux Eſtrangers, mais de remarquer ce que les François meſme les plus polis & les plus ſçavans en noſtre langue peuvent ignorer.

Il s'agit donc ſeulement des adjectifs qui peuvent ſe mettre devant & aprés les ſubſtantifs, & de ſçavoir quand il eſt à propos de les mettre devant ou derriere. Certainement aprés avoir bien cherché, je n'ay point trouvé que l'on en puiſſe eſtablir aucune regle, ny qu'il y ait en cela un plus grand ſecret que de conſulter l'oreille. M. Coëffe-

teau eſt celuy de tous nos Autheurs, qui aime le plus à mettre l'adjectif devant, fondé comme je crois, ſur cette raiſon que la periode en eſt plus ferme, & ſe ſouſtient mieux; au lieu qu'elle devient languiſſante quand l'adjectif eſt aprés. Nos modernes Eſcrivains tout au contraire, donnent beaucoup plus ſouvent la préſeance au ſubſtantif, qu'à l'adjectif, fondez auſſi comme j'eſtime, ſur ce que cette façon de parler eſt plus naturelle & plus ordinaire, au lieu que l'autre ſemble avoir quelque ſorte d'affectation. De ces deux contraires ſentimens, le jugement & l'oreille peuvent faire comme un tiers parti, qui à mon avis ſera le meilleur: Et ce ſera de n'affecter ni l'un ni l'autre, mais de regler leur ſituation, ſelon qu'elle ſonnera le mieux, non ſeulement à noſtre oreille, mais aux oreilles les plus delicates, qui en ſeront meilleurs juges que nous-meſmes, ſi nous les conſultons. Il faut auſſi prendre garde de quelle façon les plus celebres Eſcrivains du temps ont accouſtumé d'en uſer, afin qu'en imitant ceux qui ont l'aprobation & la loüange publique, nous ne craignions pas de manquer, ny de deſplaire, ſi nous faiſons comme eux. Voila toute l'adreſſe que je puis donner aux autres, & que je prens pour moy-meſme en une matiere, où l'on ne ſçauroit trouver de regle.

Il y en a qui tiennent que lors qu'il y a un genitif aprés un ſubſtantif & un adjectif, il faut tousjours mettre le ſubſtantif auprés du genitif, comme, *elle eſtoit mortelle ennemie d'Agrippine.* Mais ils ſe trompent; car encore qu'il ſoit vray que pour l'ordinaire il ſoit mieux d'en uſer ainſi, à cauſe que la conſtruction en eſt plus nette; neantmoins on peut fort bien & avec grace, y mettre l'adjectif, comme, *une multitude infinie de monde, les peuples les plus farouches, & les plus indomptables de la terre;* Et il n'y a pas un bon Autheur qui ne le pratique.

OBSERVATION.

M. De Vaugelas a dit tout ce qui ſe pouvoit dire ſur cette remarque. C'eſt à l'oreille ſeule qu'il faut ſe rapporter quand on a un adjectif à placer devant ou aprés un ſubſtantif. Il y en a pluſieurs qui ſont auſſi bien devant qu'aprés, & les adjectifs numeraux dont parle M. de Vaugelas ne ſe mettent devant le ſubſtantif que quand l'article eſt exprimé. *Le quatrieſme Livre de l'Eneïde eſt plus beau que tous les autres.* Si on ſupprime l'article, on dira en citant quelque paſſage, *Virgile dans ſon Eneïde Livre quatrieme* On dit de meſme *Livre ſeptiéme, paragraphe cinquiéme.* On peut dire également bien, *elle eſtoit ennemie mortelle d'Agrippine, & elle eſtoit mortelle ennemie d'Agrippine.* Dans cette phraſe, *les plus indomptables de la terre*, lors qu'on repete l'article *les*, il faut neceſſairement que l'adjectif ſoit aprés le ſubſtantif.

REMARQUE.

Va croiſſant, va faiſant, &c.

CEtte façon de parler avec le verbe *aller*, & le gerondif, eſt vieille, & n'eſt plus en uſage aujourd'huy, ny en Proſe, ny en Vers, ſi ce n'eſt qu'il y ait un mouvement viſible, auquel le mot d'*aller* puiſſe proprement convenir: par exemple, ſi en marchant une perſonne chante, on peut dire, *elle va chantant* ſi elle dit ſes prieres, *elle va diſant ſes prieres;* De meſme d'une riviere, on dira fort bien, *elle va ſerpentant*. parce qu'en effet elle va, & ainſi des autres. Mais pour les choſes où il n'y a point de mouvement local, il ne ſe dit plus, en quoy les Vers ont plus perdu que la Proſe, à cauſe de pluſieurs petits avantages qu'ils en recevoient. Un grand Poëte a eſcrit,

Ainſi tes bonnes mœurs floriſſans
De jour en jour aillent croiſſans.

On ne l'oſeroit dire aujourd'huy, parce qu'on ne ſe ſert plus

du verbe *aller* de cette façon, & ſi l'on s'en ſervoit, il faudroit dire, *aillent croiſſant*, & non pas, *croiſſans*, à cauſe qu'il faut neceſſairement que ce ſoit un gerondif, qui en François eſt indeclinable, & different du participe, qui a divers genres & divers nombres. On ne dira donc point, *ces arbres vont croiſſant*, *ſa vigueur alloit diminuant*, & autres ſemblables phraſes, comme on diſoit autrefois.

OBSERVATION.

QUand M. de Vaugelas condamne les façons de parler ſemblables à *va croiſſans*, il en excepte celles où il y a un mouvement viſible comme *elle va chantant*, *la riviere va ſerpentant*, à quoy il faut ajouſter toutes celles où le verbe *aller* peut convenir. Ainſi on ne ſçauroit dire, *ces arbres vont croiſſant*, parce qu'*aller* ne peut convenir aux arbres, mais on dit fort bien, *ſa ſanté va diminuant de jour en jour*, parce qu'on a de couſtume d'employer le verbe *aller* avec *ſanté*. *Sa ſanté va bien*, *ſa ſanté va de mieux en mieux*. C'eſt pecher contre la langue que de dire, *tes honneurs aillent croiſſans*, en mettant *croiſſans* avec une *s* comme participe pluriel, parce que la langue n'admet ces manieres de parler que quand *aller* eſt ſuivi du gerondif.

REMARQUE.

En, *devant le gerondif.*

PArce que les gerondifs ont une marque, qu'ils prennent devant eux quand ils veulent, qui eſt *en*, comme *en faiſant cela*, *vous ne ſçauriez faillir*, & que le plus ſouvent ils ne la prennent point, il faut éviter de mettre *en* relatif auprés du gerondif, comme, *je vous ay mis mon fils entre les mains*, *en voulant faire quelque choſe de bon.* Icy *en*, n'eſt pas la particule qui appartient au gerondif, mais c'eſt un relatif à *fils*, comme le ſens le donne aſſez à entendre. Pour eſcrire nettement, je crois qu'il faut touſjours fuïr cette équivoque.

OBSERVATION.

OBSERVATION.

IL eſt rare qu'on eſcrive aſſez negligemment pour mettre la particule relative *en* devant un gerondif. Ce ne ſeroit pas ſeulement une équivoque, mais une faute. Il ſeroit aiſé de l'éviter dans l'exemple qu'apporte M. de Vaugelas. Il n'y a qu'à mettre le relatif *en* aprés *voulant*; car quoy que la particule *en* ſoit la marque du gerondif, il n'eſt pas tousjours neceſſaire de l'exprimer & on peut dire avec grace, *je vous ay mis mon fils entre les mains, voulant en faire quelque choſe de bon.*

REMARQUE.

Si dans une meſme periode on peut mettre deux participes, ou deux gerondifs, ſans la conjonction et.

PAr exemple, *l'ayant trouvé fort malade, j'ay pluſtoſt appellé le Confeſſeur que le Medecin, aimant plus ſon ame que ſon corps.* Je dis que dans les termes de la queſtion, on ne peut pas mettre, ny deux participes, ny deux gerondifs, mais que l'un eſt gerondif, & l'autre participe: Ce qui ſe peut fort bien faire, & dont on ne ſe ſçauroit paſſer dans le ſtile hiſtorique, où il faut narrer. En l'exemple que nous avons donné, *ayant trouvé* eſt le gerondif, car jamais *ayant* n'eſt employé avec le participe paſſif, qu'il ne ſoit gerondif, & *aimant*, eſt le participe; tellement que ſi j'avois mis l'exemple au pluriel, & que j'euſſe dit, *l'ayant trouvé fort malade, nous avons pluſtoſt appellé le Confeſſeur, que le Medecin*, il euſt fallu mettre *aimans* avec une *s*, *plus ſon ame que ſon corps*; car les participes ont ſingulier & pluriel, ce que n'ont pas les gerondifs. C'eſt ainſi qu'en a uſé M. Coëffeteau, *la choſe*, dit-il, *paſſa ſi avant que les vainqueurs ayant rencontré la litiere d'Auguſte, croyant qu'il fuſt dedans, la fauſſerent.* Il dit encore en un autre

lieu, *dont Auguſte ayant eſté adverty, ſe reſolut ainſi malade qu'il eſtoit de ſe faire porter à l'armée, craignant que durant ſon abſence Antoine ne haſardaſt la bataille.* Tous les Hiſtoriens en ſont pleins, & l'on ne ſçauroit, comme j'ay dit, faire des narrations ſans cela. En faiſant l'un gerondif, & l'autre participe, la periode n'eſt point vicieuſe, & la conſtruction n'a pas beſoin d'eſtre liée par la conjonctive *et*; mais ſans cela elle ne pourroit ſubſiſter.

OBSERVATION.

IL n'eſt pas permis de mettre deux participes ou deux gerondifs de ſuite, ſans les joindre par la conjonction *et*, mais *ils* ne ſont pas de ſuite dans le premier exemple que M. de Vaugelas propoſe, & c'eſt ce qui fait qu'on n'y peut rien condamner. Si ces paroles, *aimant plus ſon ame que ſon corps*, avoient eſté jointes avec le premier gerondif, *l'ayant trouvé*, il auroit fallu mettre la conjonction *et*, & dire *l'ayant trouvé fort malade, & aimant plus ſon ame que ſon corps, j'ay pluſtoſt appellé le Confeſſeur que le Medecin*, mais de la maniere que cette phraſe eſt conceuë dans la remarque, la conſtruction en eſt reguliere. On ne ſçauroit dire la meſme choſe de celle de M. Coëffeteau. *La choſe paſſa ſi avant que les vainqueurs ayant rencontré la litiere d'Auguſte croyant qu'il fuſt dedans, la fauſſerent.* Il falloit dire, *ayant rencontré la litiere d'Auguſte & croyant qu'il fuſt dedans*, parce qu'il n'y a rien qui ſepare *ayant rencontré* d'avec *croyant.* A l'égard de ce que dit M. de Vaugelas, que ſi ſon premier exemple avoit eſté mis au pluriel, *nous avons pluſtoſt appellé le Confeſſeur que le Medecin*, il auroit fallu mettre *aimans plus ſon ame que ſon corps* avec une *s*, au participe *aimans*; il n'a pas pris garde qu'il n'y a que les participes paſſifs comme *aimé*, *aimée* qui ayent un ſingulier & un pluriel, les participes comme aimant ſont indeclinables, s'ils pouvoient changer de nombre ils devroient changer de genre, & ſi l'on pouvoit dire au pluriel, en parlant de pluſieurs hommes, *aimans mieux ſon ame que ſon corps*, & dans l'autre exemple, *croyans qu'il fuſt dedans*, il s'enſuivroit qu il faudroit dire en parlant de femmes, *aimantes plus ſon ame que ſon corps*, & *croyantes qu'il fuſt dedans*, ce que la langue ne

ſçauroit ſouffrir. Que ſi on oppoſe qu'on dit fort bien, *des femmes joüiſſantes de leurs droits*, *des maiſons appartenantes à un tel*, on reſpond que ces mots *joüiſſant* & *appartenant*, ſont des adjectifs verbaux, qui changent de nombre & de genre & non pas des participes actifs.

REMARQUE.

Eux-meſme, elles-meſme.

C'Eſt fort mal parler, il faut dire, *eux meſmes*, *elles-meſmes* avec un *s*, parce que *meſmes*, là eſt pronom, & non pas adverbe. Quand il eſt adverbe, il eſt libre d'y mettre l'*s*, ou de ne l'y mettre pas, mais quand il ne l'eſt pas, comme en ces mots, *eux-meſmes*, *elles-meſmes*, c'eſt un ſoleciſme d'obmettre l'*s*. C'eſt pourquoy un de nos meilleurs Poëtes a failly, quand il a dit,

Les immortels eux meſme en ſont perſecutez.

Il n'y a point de licence poëtique, qui puiſſe diſpenſer de mettre des *s* aux pluriels. Ce ſeroit un privilege fort commode à noſtre Poëſie, où il y auroit lieu d'en uſer fort ſouvent.

OBSERVATION.

ON ne ſçauroit excuſer le Vers qui eſt rapporté dans cette remarque, *Les immortels eux-meſme*, eſt un veritable ſoleciſme, il faut eſcrire *eux-meſmes*, & on ne ſçauroit authoriſer le retranchement de l'*s* au pluriel du nom ou pronom *meſme* en faveur de la Poëſie.

REMARQUE.

S'il faut mettre une s en la ſeconde perſonne du ſingulier de l'imperatif.

IL y a des imperatifs de trois ſortes, les uns, où d'un conſentement general on ne met jamais d'*s*, d'autres,

où l'on en met tousjours, & certains autres où les opinions ſont partagées, les uns y mettant *l's*, les autres, non. J'ay conté juſqu'à dix-neuf ou vingt terminaiſons differentes de ces imperatifs, les voicy, *a*, *e*, *i*, *ais*, *ains*, *aus*, *eins*, *eus*, *oy*, *ous*, *ans*, *ats*, *ens*, *en*, *ers*, *ets*, *eurs*, *ors*, *ours*, *üy*.

Tout le monde eſt d'accord que l'on ne met jamais l'*s*, en ceux qui terminent en *a*, & en *e*.

Que l'on en met tousjours en ceux qui terminent en *aus*, *eus*, *ous*, *ans*, *ens*, *ats*, *ers*, *eurs*, *ets*, *ors*, & *ours*, ou l'*s*, neantmoins bien ſouvent ne ſe prononce pas, tellement qu'à les ouir prononcer, on ne peut pas diſcerner s'ils ont une *s*, ou non.

Et les uns croyent qu'il ne faut point d'*s* à ceux qui terminent en *i*, *ai*, *ain*, *ein*, *oy*, *en*, & *üy*, & les autres, qu'il en faut.

Donnons des exemples de tous, & par ordre. En *a*, il n'y a que *va*, ce me ſemble, qui s'eſcrit & ſe prononce *va*, devant toutes les voyelles excepté en deux particules, à ſçavoir *en*, adverbe relatif, & *y*; car devant *en*, adverbe, il prend un *t*, comme *va-t-en*, & c'eſt le ſeul imperatif de quelque terminaiſon qu'il ſoit, qui prenne un *t*, aprés luy. Remarquez que je dis devant la particule *en* adverbe relatif, parce que lors qu'*en* eſt prépoſition, on n'y ajouſte rien: Par exemple on dit, *va en Italie*, *va en Hieruſalem*, & non pas *vat-en Italie*. *&c.* Et devant *y*, il prend un *s*, comme *vas y*. Mais il faut noter que cette *s* n'eſt pas de ſa nature, & qu'elle n'eſt qu'adjointe ſeulement pour oſter la cacophonie, comme nous avons accouſtumé de nous ſervir du *t*, en orthographiant & prononçant *a-t-il*; pour *a-il* & comme nous nous en ſervons encore à *va-t en*.

En *e* comme *time*, *ouvre*, & ainſi de tous les autres de la meſme terminaiſon, qui de leur nature n'ont jamais d'*s*,

mais en empruntent ſeulement pour mettre devant les deux particules adverbes *en*, & *y*, comme font tous les impératifs qui finiſſent par une *voyelle.*

En *aus*, comme *vaus*, *prevaus*, *&c. vaus autant que ton pere*, car icy l'*s* eſt de ſa nature, & non pas adjointe, *prevaus toy*, non *prevau toy.*

En *eus*, comme *meus*, *eſmeus*, *veus*, où l'*s* eſt encore eſſentielle, & non pas eſtrangere, tout de meſme qu'aux autres qui ſuivent, où il y a une *s*, *eſmeus à pitie*, *veus ce que tu peus*, & non pas, *eſmeu à pitié*, ny *veu ce que tu peux.*

En *ous*, comme *reſous*, *reſous un peu la queſtion*, *reſous toy*, & non pas *reſou un peu*, ny *reſou toy.*

En *aus*, comme *reſpans*, & non pas, *reſpan*, *reſpans de l'eau*, *reſpans y de l'eau.*

En *ens*, comme *prends*, *rends*, *vends*, & non pas *pren*, *rend*, *vend.*

En *ats*, comme *bats*, *abbats*, & non pas *ba & abba.*

En *ers*, comme *ſers*, *perds*, & non *ſer*, *per.*

En *ets*, comme *mets*, *permets*, & comment le pourroit-on dire autrement?

En *eurs*, comme *meurs*, & non pas *meur.*

En *ors*, comme *dors*, *ſors*, & non pas *dor*, *ſor.*

En *ours*; comme *cours*, *ſecours*, *recours*, non *cour*, *ſecour*, *&c.*

En *i*, comme *beni*, *fini*, *di*, *li*, *ri*, les uns diſent ainſi; les autres *benis*, *finis*, *dis*, *lis*, *ris.*

En *ai*, ou *ay*, comme *fay*, *tay.* Les uns diſent ainſi, & les autres, *fais*, *tais*, cette derniere façon eſt la plus ſuivie.

En *ain*, comme *crain*, ou *crains*, qui eſt le meilleur.

En *ein*, comme *fein*, *pein* ou *feins*, *peins*, ce dernier eſt le plus ſuivy.

En *oy*, comme *voy*, *connoy*, ou *vois*, *connois*, le premier eſt le plus ſuivy.

En *en*, comme *tien*, *vien*, ou *tiens*, *viens*, le premier eſt le plus ſuivy.

En *uy*, comme *fuy*, ou *fuys*, le premier eſt le plus ſuivy.

OBSERVATION.

ON eſt demeuré d'accord qu'on ne met jamais une *s* en la ſeconde perſonne du ſingulier de l'imperatif des verbes qui terminent cette ſeconde perſonne par un *e* muet, comme *trouve*, *cherche*, ſi ce n'eſt qu'il ſuive une des deux particules relatives *en* & *y* comme en ces phraſes. *Cet ouvrage eſt fort eſtimé*, *trouves-en les défauts ſi tu le peux*, *cherches-y des défauts*, *s'il y en a*. Quand *en* prépoſition ſuit, ces imperatifs ne prennent point d'*s*. *Aime en luy ce qui te paroiſt aimable* & non pas *aimes en luy* Quant à l'unique imperatif que nous avons terminé en *a* qui eſt *va* du verbe *aller*, il ne prend l'*s* qu'avec la particule relative *y* *vas-y*; encore faut-il qu'elle ne ſoit ſuivie d'aucun mot, car on dit fort bien, *il y a chez toy des huiſſiers qui ſaiſiſſent tout*, *va y donner ordre*. Cet imperatif *va* ne prend point l'*s* quand il eſt ſuivi du relatif *en*. On ne dit point *il y a un grand tumulte*, *vas en arreſter le cours*. On diroit pluſtoſt *va en arreſter le cours*, ou, *va-t-en en arreſter le cours*. L'avis le plus general ſur les imperatifs qui ont un *i* dans la derniere ſyllabe de la ſeconde perſonne du ſingulier, a eſté qu'ils doivent prendre une *s* comme *finis*, *eſcris*, *lis* il ſemble que l'uſage en ait excepté l'imperatif *de dire*, & qu'on prononce pluſtoſt *dy-moy* ſans *s* que *dis moy* en allongeant la ſyllabe. Il eſt cependant indiſpenſable de prononcer & d'eſcrire *dis* avec une *s* quand ce mot eſt ſuivi de la particule relative *en* comme en cet exemple, *dis-en ton ſentiment* ce qui eſt commun aux imperatifs de tous les verbes qui prennent une *s* avec le relatif *en*. Il y en a beaucoup qui veulent bien qu'on diſe, *fay cela* & non pas *fais cela*. Il faut dire *crains*, *feins* & *prens* toutes ces ſyllabes ſont longues & par conſequent demandent une *s*. On dit *viens* pluſtoſt que *vien*, mais pluſieurs preferent *tien* imperatif du verbe *tenir* à *tiens*. *Voir* & *croire* font à l'imperatif *voy* & *croy* c'eſt le plus uſité, quoy qu'on puiſſe dire *vois* & *crois* ſans que ce ſoit une faute. Preſque tout le monde a preferé *connois* à *connoy*, *connois-toy*

toy-meſme: quelques uns ont preferé *fuy* à *fuis* dans le verbe *ſuivre* pour éviter la reſſemblance qu'auroit l'imperatif *fuis* avec la premiere perſonne du preſent de l'indicatif du verbe *eſtre*, *je ſuis*, mais cette raiſon n'a point eſté ſuivie par le plus grand nombre qui a cru qu'il falloit dire, *ſuis l'exemple des perſonnes de vertu.* Il faut obſerver la meſme choſe dans l'imperatif du verbe *fuïr* & dire en allongeant la ſyllabe, *fuis les méchantes compagnies.*

REMARQUE.

Pour l'heure.

CEtte façon de parler pour dire *pour lors*, eſt bonne, mais baſſe, & ne doit pas eſtre employée dans le beau ſtile, où il faut dire *pour lors.*

OBSERVATION.

ON ne ſçauroit jamais dire *pour l'heure* au lieu de *pour lors*; en quelque ſtile que ce puiſſe eſtre, puiſque *pour lors* ne ſe dit qu'avec un temps paſſé ou avec un temps futur, & que *pour l'heure* ne peut s'employer qu'avec le preſent, comme *je ne ſçaurois vous donner de l'argent pour l'heure.* Il eſt bas dans cette phraſe & l'on doit dire *preſentement*, *pour lors* ſignifiant tousjours *en ce temps-là*, ce qui marque un paſſé ou un futur.

REMARQUE.

A l'improviſte, à l'impourveu.

TOus deux ſont bons, & ſignifient la meſme choſe: mais *à l'improviſte*, quoy que pris de l'Italien, eſt tellement naturalisé François, qu'il eſt plus élegant qu'*à l'impourveu.*

OBSERVATION.

ON a condamné *à l'impourveu* tout d'une voix & on n'a receu qu'*à l'improviſte.* On dit bien, *il m'a pris au depourveu*, mais on ne dit point *à l'impourveu.*

REMARQUE.

Rais.

Rais pour *Rayons* ne ſe dit plus de ceux du Soleil, ny en Proſe, ny en Vers, mais il ſe dit de ceux de la Lune & en Vers & en Proſe. Un de nos excellens Autheurs en ce dernier genre en a ainſi uſé. Hors de là eſtant ainſi eſcrit, il ne ſignifie que *les rais d'une roue*, qui neantmoins ne s'appellent ainſi que figurément, pour la reſſemblance qu'ils ont avec les rayons.

OBSERVATION.

Rais pour ſignifier un trait de lumiere ne ſe dit que de celle de la Lune; encore faut-il que ce ſoit en vers, les Poëtes s'en peuvent ſervir encore avec grace.

REMARQUE.

Exemple d'une conſtruction eſtrange.

UN de nos plus celebres Autheurs a eſcrit, *l'avanture du lion & de celuy qui vouloit tuer le Tyran, ſont ſemblables* Comment ſe conſtruit cela *l'avanture ſont*? c'eſt qu'il y a deux nominatifs, l'un exprés, & l'autre tacite, ou ſous-entendu, qui regiſſent le pluriel, comme s'il y avoit, *l'avanture du lion & l'avanture de celuy qui vouloit*, &c. *ſont ſemblables*. La queſtion eſt, ſi cette expreſſion eſt vicieuſe, ou élegante. Les opinions ſont partagées. Pour moy je ne m'en voudrois pas ſervir.

OBSERVATION.

IL eſt vray que dans la phraſe proposée par M. de Vaugelas on ne pourroit dire au ſingulier *l'avanture du Lion & de celuy qui vouloit tuer le Tyran eſt ſemblable*, puiſqu'elle marque deux avantures,

avantures, ce qui demande un pluriel, mais on ne peut conclure de-là que ce ſoit bien parler que de dire, *l'avanture du lion & de celuy qui vouloit tuer le Tyran ſont ſemblables.* La conſtruction de cette phraſe eſt vicieuſe & ne peut eſtre ſoufferte, il faut dire, *l'avanture du lion & celle de l'homme qui vouloit tuer le Tyran ſont ſemblables.*

REMARQUE.

De moy, pour moy, quant à moy.

CE dernier ne ſe dit, ny ne s'eſcrit preſque plus, ſans doute à cauſe de cette façon de parler proverbiale; *Il ſe met ſur ſon quant à moy;* Et qu'ainſi ne ſoit, on dit fort bien, *quant à luy, quant à vous, quant à nous;* pourquoy donc ne diroit-on pas auſſi *quant à moy? De moy* eſt fort bon, & fort élegant, mais j'éviterois de le mettre ſouvent en Proſe, & me contenterois de l'avoir employé une fois ou deux dans un juſte volume. Mon uſage ordinaire ſeroit *Pour moy*, comme c'eſt celuy de tout le monde, ſoit en parlant, ou en eſcrivant. *De moy*, ſemble eſtre conſacré à la Poëſie, & *pour moy* à la Proſe. Auſſi ne l'ay-je jamais veu en Vers, mais *de moy*, ſe met en Proſe dans le beau ſtile, quoy qu'il en faille uſer tres-rarement.

OBSERVATION.

ON ne doit faire aucun ſcrupule de dire, *quant à moy* & la façon de parler proverbiale *ſe mettre ſur ſon quant à moy* ne peut eſtre une raiſon aſſez ſolide pour empeſcher que l'on ne s'en ſerve. On a preferé *pour moy* à *de moy* tant en vers qu'en proſe, quoy que *de moy* ait eu quelques partiſans.

REMARQUE.

H, *aſpirée, ou conſone, &* H, *muëtte.*

LEs lieux où l'on parle bien François, n'ont pas beſoin de cette Remarque; car on ne manque jamais d'y prononcer l'une & l'autre *h*, comme il faut. Mais elle eſt extrémement neceſſaire aux autres Provinces, qui ſont la plus grande partie de la France, & aux Eſtrangers. La faute qui ſe commet en cela, n'eſt pas d'aſpirer une *h* muëtte, comme de dire, *le honneur*, pour dire *l'honneur*: *la heure*, pour dire *l'heure*, perſonne ne parle ny n'eſcrit ainſi; C'eſt de faire l'*h* muette, quand elle eſt aſpirée, ou conſone, ſelon Ramus, & pluſieurs grands Grammairiens, qui l'appellent *aſpirée*, *aſpirante*, ou *conſone*, indifferemment; par exemple de dire, *l'hazard*, au lieu de dire, *le hazard*: *l'hardy*, au lieu de dire, *le hardy*: *l'halebarde*, ou de *la halebarde*. Voilà pour le ſingulier, où l'on ne ſçauroit manquer ny en parlant ny en eſcrivant qu'il n'y paroiſſe; mais pour le pluriel, quand on y manque, ce ne peut eſtre qu'en la prononciation, & non pas en l'eſcriture. L'exemple le va expliquer. Ceux qui parlent bien, & ceux qui parlent mal, eſcriront également bien *les hazards*, *les hardis*, *les halebardes*, mais en la prononciation, il n'en ſera pas de meſme; car ceux qui parlent bien, prononceront *les hazards*, & tous les autres de cette nature, comme ils prononcent les mots qui commencent par une conſone aprés l'article du pluriel, par exemple, *les combats*, *les difficultez*, où l'*s*, de l'article qui precede, ne ſe prononce point, car puis que l'*h* aſpirante eſt conſone, tous les mots qui commencent par cette ſorte d'*h*, doivent produire le meſme effet que produiſent toutes les autres conſones. Or

devant les autres consonantes on ne prononce ny l'*s*, ny certaines autres consones, qui se rencontrent immediatement devant; par exemple, on prononce *les combats*, comme s'il n'y avoit point d'*s*, devant le *c*, *sont plusieurs*, comme s'il n'y avoit point de *t*, devant le *p*. Il faut donc prononcer *les hazards*, comme s'il n'y avoit point *d's* devant *l'h*, & *sont hardis*, comme si devant l'*h* il n'y avoit point de *t*. Mais ceux qui parlent mal prononcent *les hazards*, comme ils prononcent *les honneurs*, & *sont hardis*, comme ils prononcent *sont asseurez*.

On a grand besoin dans le païs où l'on parle mal, de bien sçavoir la nature de cette lettre; c'est pourquoy je me trouve obligé de dire icy le peu que j'en sçay. Une des fautes principales, outre celles que j'ay remarquées, se commet en la prononciation de la lettre *n*. Par exemple, ceux qui parlent mal, prononceront *en haut*, comme ils prononcent *en affaire*; & cependant il y faut mettre une grande difference, car l'*n* qui finit un mot, & en précede un autre qui commence par une voyelle, se prononce comme s'il y avoit deux *n*. On prononce *en affaire*, tout de mesme que si l'on escrivoit *en naffaire*, comme beaucoup de femmes ont accoustumé d'orthografier. *En honneur*, comme si l'on escrivoit *en nonneur*, mais *en haut*, *en hazard*, se doit prononcer comme n'y ayant qu'une *n*, & aprés l'*n*, il faut aspirer l'*h*, à quoy ceux des Provinces qui parlent mal, sur tout de la Loire, ne songent point.

D'ailleurs, il y a plusieurs consones, qui finissant un mot ne se mangent point devant l'*h*, consone, mais cela estant commun à toutes les autres consonantes aussi bien qu'à cette sorte d'*h*, on n'a qu'a suivre la regle des autres. Que si l'on en desire encore quelque esclaircissement, le voicy par ordre. Premierement le *b*, finissant le mot, se pronon-

ce devant un autre mot qui commence par une conſone, comme *Achab ce meſchant* on prononce le *b* Noſtre langue n'a point de mot qui finiſſe par cette lettre, il faut emprunter des mots eſtrangers, où cette regle ſe pratique, & l'on prononcera *Achab hardi*, comme on prononce *Achab ce meſchant*. Le *c*, ne ſe mange point non plus, on le prononce en diſant *un ſac de bled*, & *un ſac haut & grand*. Le *d* ne ſe prononce point, on dit *un fond creux*, comme ſi l'on eſcrivoit *un fon creux* ſans *d*. De meſme on dira *un fond hideux*, comme ſi l'on eſcrivoit *un fon hideux*. La lettre *f* ſe mange, on dit *un œuf de pigeon*, & *un œuf haſté*, ſans prononcer l'*f*, en tous les deux. Le *g* ſe mange auſſi, on dit, *un ſang bruſlé*, & *un ſang hardy*, comme ſi l'on eſcrivoit, *un ſan bruſlé*, *un ſan hardy*. L'*l* ne ſe mange point, on dit, *un cruel traitement*, & *un cruel hazard*. Ny l'*m*, non plus (car comment diroit-on, *Abraham*, *Hieruſalem*, ou *Bethleem*, ſans prononcer l'*m* ?) ny devant les conſones, ny devant l'*h*, aſpirée, ſeulement il faut prendre garde de ne pas doubler l'*m*, devant l'*h*, aſpirée, comme on la double devant les autres voyelles; par exemple, on prononce *Bethlehem heureuſe*, comme ſi l'on eſcrivoit *Bethleem meureuſe*, & il ne faut pas prononcer *Bethleem honteuſe*, de meſme comme s'il y avoit *Bethleem monteuſe*. Pour l'*n*, il en a eſté parlé. Le *p* ne ſe prononce point; on prononce *un coup d'eſpée*, & *un coup hardy*, comme ſi l'on eſcrivoit *un cou d'eſpée*, & *un cou hardy*. Le *q* ſe prononce, & l'on dit, *un coq de paroiſſe*, & *un coq hardy*, en prononçant le *q* en tous les deux. *R*, ſe prononce auſſi, *pour faire*, *pour hazarder*, *pur ſang*, *pur hazard*, excepté aux infinitifs, car on prononce *aller*, *courir*, comme ſi l'on eſcrivoit, *allé*, *couri*. L'*s*, & le *t*, ne ſe pronocent point, comme il a eſté dit, L'*x*, & le *z*, à la fin des mots ſe prononçant comme l'*s*,

ils ſont traitez tous trois de meſme façon, & ne paſſent que pour un. On prononce *les Cieux voutez*, & *les Cieux hauts*, tout de meſme, comme s'il n'y avoit point d'*x*, & *loüez generalement*, & *loüez hautement*, comme s'il n'y avoit point de *z*.

Pour bien expliquer la choſe, il falloit dire tout cela au long. En voicy l'abregé en peu de mots L'*h*, eſt ou *conſone* ou *müette*: Si elle eſt muette, il la faut conſiderer aux mots comme ſi elle n'y eſtoit point; ſi elle eſt *conſone*, il faut faire deux choſes, l'une, l'aſpirer, & l'autre, y obſerver tout ce qui s'obſerve avec les autres conſones.

OBSERVATION.

ON a desja dit ſur une autre remarque qu'il faut prononcer *les hazards* ſans faire ſentir l'*s* de l'article, de la meſme ſorte qu'on prononce *les combats* & *ſont hardis* ſans faire ſentir le *t* de ſont, comme on prononce *ſon delicieux*. Le mot hideux aſpiré a fait peine à quelques-uns dans la converſation & ils aimeroient mieux dire, *l'hideuſe image que vous nous avez tracée*, que *la hideuſe image*. Ce dernier eſt cependant le plus ſeur.

REMARQUE.

*Regle pour diſcerner l'*h *conſone d'avec la muette.*

CEtte regle eſt fort connuë, mais on y ajouſtera quelques nouvelles Remarques. Il eſt vray qu'il faut ſçavoir le Latin, pour ſe prévaloir de cette regle, & ceux qui ne le ſçavent pas, ne peuvent avoir recours qu'à l'Uſage, & à la lecture des bons livres.

Tous les mots François commençans par *h*, qui viennent du Latin, où il y a auſſi une *h*, au commencement, ont l'*h*, muette, & ne s'aſpirent point, comme *honneur* vient d'*honor*, il faut dire l'*honneur*, & non pas *le honneur*.

Peu en ſont exceptez, comme *heros*. *hennir*, *henniſſement*, *harpie*, *hargne*; *haleter*, *hareng*, ſelon ceux qui tiennent qu'il vient de *halec*, mais il n'en vient pas. Car tous ces mots & peut-eſtre quelques autres, ont l'*h* au Latin, & neantmoins ils s'aſpirent en François. J'ay ajouſté cette remarque, qu'il faut qu'il y ait une *h* au commencement du mot Latin; car il y a des mots François commençans par *h*, qui viennent du Latin, leſquels neantmoins aſpirent l'*h* comme *haut*, & il n'y a point de doute qu'il vient d'*altus*, mais parce qu'au Latin il n'y a point d'*h*, elle s'aſpire en François. De meſme *hache* pour *coignée*, s'aſpire en François, & neantmoins vient du Latin *aſcia*. On dit auſſi *une hupe* oiſeau, qui vient du Latin *upupa*, où il n'y a point d'*h*, *hurler*, d'*ululare*, où il n'y a point d'*h* auſſi, & *hors* vient aſſeurément de *foras*, l'*f* ſe changeant ſouvent en *h*, comme en la langue Eſpagnole, mais parce que le mot Latin ne commence pas par *h*, on prononce *hors* avec une *h*, conſone & aſpirée, comme s'il n'en venoit pas. *Huit*, vient auſſi d'*octo*, mais l'*h*, ne s'aſpire pas en ce mot, quoy qu'elle y ſoit conſone. Voyez la remarque de *huit*. Ces mots en ſont exceptez, *huit*, *huiſtre*, *huile*, *hieble*, qui viennent tous quatre du Latin; où il n'y a point d'*h*, & neantmoins ne s'aſpirent point en François.

Mais tous les mots commençans par *h*, qui ne viennent pas du Latin, ont l'*h*, conſone & l'aſpirent, comme *hardy*, *Philippe le Hardy*, *le hazard*, *la halebarde*, *la haquenée*, *la harangue*, & pluſieurs autres ſemblables. On objecte qu'*hermine*, & *heur*, ne viennent point du Latin, & que neantmoins l'*h*, de ces mots eſt muette, & qu'on dit l'*hermine*, & non pas *la hermine*, & l'*heur*, & non pas *le heur*.

On reſpond premierement, que ce ſont les ſeuls mots

que j'ay remarqué juſqu'icy, qui faſſent exception à la reigle.

En ſecond lieu, il y a grande apparence qu'*heur*, vient d'*heure*, d'où eſt venu le mot *à la bonne heure*, qui pourroit bien eſtre auſſi la vraye ethymologie de *bon-heur*, comme *mal-heur*, vient de *mal-heure*, c'eſt à dire mauvaiſe heure, ſelon l'opinion des Aſtrologues.

Quelques-uns oppoſent encore à cette reigle le mot d'*helas*, qui ne vient point du Latin, & qui neantmoins n'aſpire point l'*h*, comme il ſe voit dans nos Vers François, où la voyelle qui précede *helas* ſe mange tousjours; par exemple, *je ſouffre helas! un ſi cruel martyre.*

Je reſpons, qu'ils ſe trompent de dire, qu'il ne vienne point du Latin, car il vient d'*heu*, & la ſyllabe *las*, que l'on a ajouſtée aprés, n'y fait rien. Peut-eſtre l'avons-nous priſe des Italiens, qui diſent, *ahi laſſo*, mais la vraye interjection conſiſte en la premiere ſyllabe *he*, qui reſpond à l'*heu* Latin.

OBSERVATION.

ON ne repete point icy ce qui a eſté eſcrit ſur la premiere des Remarques de M. de Vaugelas, où l'on a marqué comme une regle preſque generale que les mots qui viennent du Latin, comme *honneur & heure*, de *honor & hora* n'aſpirent point leur *h*, mais cela ne ſe doit entendre que de ceux qui viennent de mots Latins où il y a une *h au commencement*, car quand ils viennent de mots Latins qui ne commencent point par une *h*, ils en prennent une aſpirée comme *haut* qui vient de *altus*, *hache* qui vient de *aſcia* & *hurler* qui vient de *ululare*.

REMARQUE.

De l'h, dans les mots composez.

NOus n'avons conſideré l'*h* qu'au commencement du mot, mais quand elle ſe trouve ailleurs dans les mots compoſez, elle ſe prononce tout de meſme que ſi elle eſtoit au commencement, chacune ſelon ſa nature; par exemple, *deshonoré* ſe prononce comme *honoré* en *h* muëtte, & *enhardir*, *eshonté*, *dehors*, comme *hardi*, *honte*, *hors*, en *h*, conſone & aſpirante, & il ſe faut bien garder de prononcer, *ennardir*, *eſonté*, & *deors*, comme l'on fait de-là la Loire.

Il y a une ſeule exception, c'eſt que l'on dit, *haut exhauſſé*, ſans prononcer l'*h*, qui eſt en *exhauſſé*, comme ſi l'on eſcrivoit *exauſſé*, ſans *h*, & l'on ne met point de difference pour la prononciation entre *exhauſſé*, pour les baſtimens, & *exaucé*, pour les prieres.

Cela vient ſans doute de la difficulté & de la grande rudeſſe qu'il y auroit à aſpirer l'*h*, immediatement aprés l'*x*, qui ſe prononçant tousjours tout entier en noſtre langue quand il n'eſt pas à la fin, ne peut pas ſouffrir comme l'*s*, qui ſe mange aiſément, une aſpiration enſuite; Ou bien, qu'*exaucé* ayant eſté plutoſt connu qu'*exhauſſé*, le premier a fait la prononciation du ſecond, comme nous avons dit, que *heraut* a fait celle de *heros*.

OBSERVATION.

MDe Vaugelas a raiſon de dire que quand il ſe trouve une *h* au commencement de la ſeconde ſyllabe des mots compoſez, il faut la prononcer de la meſme ſorte que ſi elle eſtoit au commencement de la premiere. Ainſi il faut faire ſentir l'*s* en la premiere ſyllabe de *deshonneur* & de *deshabiller* & il ne faut point faire

faire ſentir l'*n* dans la premiere d'*enhardi*, parce que l'*h* du mot *hardi* eſt aſpirée, au lieu qu'elle ne l'eſt point dans *honneſte* & dans *habiller*. Il n'y a aucune difference de prononciation entre *exhauſſer*, qui ſignifie élever, quoy que l'*h* ſoit aſpirée dans *hauſſer* & *exaucer* dont on ſe ſert quand il s'agit de prieres. La lettre *x* dans l'un & dans l'autre verbe ſe prononce comme s'il y avoit un *g* & un *z egzhauſſer*, *egzaucer*.

REMARQUE.

Comment il faut prononcer, & orthographier les mots François venans des mots Grecs, dans leſquels mots Grecs il y a une ou pluſieurs aſpirations, en effet ou en puiſſance.

POur bien reſpondre à la queſtion, il faut ſçavoir que tous les mots François venans du Grec, auſquels il y a une ou pluſieurs *h*, n'en peuvent venir que par cinq voyes. La premiere, quand le mot Grec, d'où eſt pris le François, commence par une voyelle, ou par un diphtongue aſpirée, comme ἁρμονία, αἵρεσις, que les Latins diſent, *harmonia*, *hæreſis*, avec une *h*, & nous de meſme, *harmonie*, & *hereſie*. La ſeconde, quand le mot François vient d'un mot Grec, où il y a un θ *thita*, que les Latins & nous faiſons valoir *th*, comme θέσις, *theſis*, *theſe*. La troiſieſme, quand il vient d'un mot Grec, qui commence par un ῥ *rho*, que les Latins & nous faiſons valoir *rh*, comme Ῥόδος, *Rhodes*, ou que ce ῥ *rho* eſt redoublé au milieu du mot, car le ſecond ῥ *rho*, vaut *rh*, quoy que le premier ne vaille qu'une ſimple *r*, comme Πύῤῥος, *Pyrrhus* en Latin & en François. La quatrieſme, quand il vient d'un mot Grec, ou il y a un φ *phi*. que les Latins & nous faiſons valoir *ph*. comme φιλόσοφος, *Philoſophus*, *Philoſophe*. Et la cinquieſme, quand il vient d'un mot Grec, où il y

a un χ *chi*, qui vaut *chi* parmi les Latins, & parmy nous, comme χειρουργία, *Chirurgia*. *Chirurgie.*

Ce fondement posé, examinons maintenant ces cinq voyes l'une aprés l'autre, & voyons comme nostre langue se gouverne en chacune des cinq. Premierement pour les voyelles, ou les diphtongues aspirées, lors qu'il y en a au commencement des mots Grecs, d'où les nostres sont pris, nostre langue y met aussi l'*h*, comme ἁρμονία, *harmonie*, αἵρεσις, *heresie*, & ainsi des autres. Il est vray que cette *h* ne s'aspire point selon la regle que nous en avons donnée, mais elle s'escrit, & ce seroit une faute insupportable en nostre orthographe de ne la mettre pas, & d'escrire par exemple *armonie*, & *eresie*, sans *h*. Surquoy il faut noter, que nous n'avons presque point de mots venans du Grec, qui commencent par *h*, où l'*h* s'aspire, quand mesme nous n'aurions pas receu ce mot là par les mains des Latins, mais qu'il seroit venu droit à nous, ce qui est bien rare; quoy que nous ayons quantité de mots Grecs en nostre langue, que nous ne tenons point des Latins, mais immediatement des Grecs. Il y en a quelques-uns, comme *Hierosme*, *Hierusalem*, *Hierarchie*, où l'*h* ne s'aspire pas, mais la premiere syllabe se prononce, comme si elle estoit escrite avec un *g*, *mol* (qu'ils appellent) & que l'on dist, *Gerosme*, *Gerusalem*, *Gerarchie*. Pour éviter cela, il y en a qui escrivent *Jerosme*, *Jerusalem*, *Jerarchie*, avec un *j* consonne, mais j'aimerois mieux garder l'*h*, puis qu'ils s'aspirent en Grec; quoy qu'il soit vray que la premiere syllabe de ces trois mots se prononce absolument comme si elle estoit escrite avec un *j* consone.

Pour la seconde voye, qui est des mots pris des Grecs, où il y a un θ, *theta*, comme *these*, il ne faut jamais manquer de mettre l'*h* aprés le *t*, mais cela ne sert qu'à l'ortho-

graphe, & ne ſert de rien pour la prononciation.

La troiſieſme, où il y a un ῥ *rho*, comme *Rhodes*, *Pyrrhus*, tout de meſme; il ne faut jamais oublier l'*h*, pour la bonne orthographe, quoy qu'il ne ſerve de rien pour la prononciation.

La quatrieſme, où il y a un φ, *phi*, comme *Philoſophe*, il faut l'eſcrire avec *ph*, & non pas avec un *f*, ny à la premiere, ny à la derniere ſyllabe, quoy qu'il y en ait pluſieurs aujourd'huy qui banniſſent le *ph*, & qui mettent toûjours l'*f*, mais mal.

Et la cinquieſme enfin, où il y a un χ, *chi*, ſur lequel il y a beaucoup plus à dire que ſur les quatre autres enſemble; dont nous venons de parler, & qui eſt le principal ſujet de cette Remarque; Car lors que nos mots pris du Grec, où il y a un χ, au commencement, ſont ſuivis d'un *a*, comme par exemple, *charactere*, les uns ſouſtiennent qu'il le faut eſcrire ainſi, pour garder l'orthographe de ſon origine, & les autres au contraire, alleguent une raiſon ſi forte pour n'y mettre point d'*h*, qu'il ſemble qu'il n'y a pas de replique. Ils diſent qu'en François *cha*, ne fait point *ca*, mais *cha*, ainſi qu'on le prononce en ce mot *charité*, comme *che*, ne fait pas *que*, mais *che*, ainſi qu'on le prononce en ce mot *cherir*: tellement que noſtre *cha*, ſe prononce comme le *ſcia* des Italiens, ou le *ſcha* des Allemans. D'où ils concluent fort bien, que tous les François, ou les Eſtrangers qui ſçauront noſtre langue, mais qui ignoreront la Grecque & la Latine, ne manqueront jamais de prononcer *charactere* eſcrit de cette ſorte, comme s'il eſtoit eſcrit en Italien: *ſciarattere*. Et de fait, j'en ay veu pluſieurs fois l'experience, & en ce mot, & en pluſieurs autres, qui eſtant moins connus que *charactere*, ſont auſſi ſujets à en eſtre plus mal prononcez par les perſonnes qui n'en ſçavent pas l'ori-

gine, comme ſont toutes les femmes, & tous ceux qui n'ont pas eſtudié.

Je ſçay bien qu'on voit *caractere* eſcrit avec une *h*, au frontiſpice de ce grand Ouvrage, qui fera deſormais nommer ſon Autheur, *le Genie des paſſions* où la doctrine & l'éloquence regnent élegamment, & où la Philoſophie n'a point d'eſpines qui ne ſoient fleuries ; Mais je ſçay auſſi, & de luy-meſme, qu'eſcrivant principalement pour les ſçavans, il a voulu ſuivre l'orthographe des ſçavans, & qu'outre cela, il a quelque veneration pour l'ancienne orthographe, non pas pour cette barbare qui eſcrit *un*, avec un *g*, *ung*, & *eſcrire* avec un *p*, *eſcripre* ; & beaucoup d'autres encore plus eſtranges, mais pour celle que les gens de lettres les plus polis, & les meilleurs Autheurs du ſiecle paſſé ont ſuivie. Pour moy, je revere la venerable Antiquité, & les ſentimens des Doctes ; mais d'autre part, je ne puis que je ne me rende à cette raiſon invincible, qui veut que chaque lettre ſoit maiſtreſſe chez ſoy, ſur tout dans un Empire floriſſant, & une Monarchie prédominante & auguſte, comme eſt celle de France. Je veux bien que noſtre langue rende hommage à la Grecque, & à la Latine, d'une infinité de mots qui en relevent, comme par exemple, pour ne parler que de la Grecque, nous devons eſcrire *harmonie*, *hereſie*, *hiſtoire*, *horloge*, *hyperbole*, avec une *h*, & de meſme tous les mots pris du Grec, où il y a un θ *thita*, un φ *phi*, un ῥ *rho*, comme *theſes Philoſophe* & *Rhodes*, dont la prononciation, ny l'orthographe ne choquent en rien noſtre langue : Mais que pour faire voir qu'on n'ignore pas la langue Grecque, ny l'origine des mots, & que pour honorer l'Antiquité, il faille aller contre les principes, & les elemens de noſtre langue maternelle, qui veut que *cha*, ſe prononce comme *ſcia* en Italien, ou *ſcha*, en

Allemand, & non pas *ca*, & qu'il faille donner cette incommodité, & tendre ce piege à toutes les femmes, & à tous ceux qui ne ſçavent pas le Grec en leur faiſant prononcer *charactere*, *ſciaractere*, pour *caractere*, *cholere*, *ſciolere*, pour *colere*, & *Bacchus* pour *Baccus*, comme nous diſons *bacchique*, *fureur bacchique*, & non pas *baquique*; certainement il n'y a nulle apparence, & je n'y puis conſentir. Aprés tout, on doit plus conſiderer en ce ſujet les vivans que les morts, qui auſſi bien ne nous en ſçavent point de gré, & n'y profitent de rien, & l'on doit plus conſiderer ceux de ſon païs, que les Eſtrangers; Outre que les Grecs ny les ſçavans, n'ont pas dequoy ſe plaindre du partage qu'on leur fait en cette rencontre, puis qu'on leur laiſſe les voyelles & les diphtongues aſpirées avec le θ *thita*, le φ *phi*, & le ῥ, *rho*, & que noſtre langue ne ſe reſerve que le ſeul χ, *chi*, pour le prononcer à ſa mode.

Il ne reſte plus rien à dire, ſinon que les dernieres ſyllabes des mots François pris des Grecs, s'eſcrivent tantoſt avec l'*h*, comme *Antioche*, & ſe prononcent ſelon la prononciation Françoiſe, & tantoſt avec le *qu*, comme *Monarque*. Mais il faut noter que le χ, ne ſe change jamais en *que*, dans noſtre langue, qu'aux dernieres ſyllabes; car par exemple, en ce mot *Monarque*, les deux dernieres ſyllabes viennent du meſme mot Grec ἀρχὸς, que nous traduiſons en François avec *che*, au commencement de cet autre mot *Archeveſque*, tellement que nous tournons ce mot Grec en trois façons, à ſçavoir aux deux que je viens de dire, & en cette troiſieſme qui ſe trouve en la prononciation d'Archange, où je ne ſuis pas d'avis de mettre une *h*, non plus qu'à *caractere*, Ce n'eſt pas pourtant que tous nos mots pris du Grec, qui finiſſent par *que*, expriment tousjours le χ Grec, car ils expriment auſſi le κ, *cappa*, comme en ces

mots, *Logique*, *Phyſique*, *ethique*, *melancolique*, & une infinité d'autres.

OBSERVATION.

IL ne s'agit point dans cette remarque de la prononciation des mots François qui viennent des mots Grecs où il y a un φ un θ ou un ρ mais ſeulement de l'orthographe, car quand on trouveroit eſcrit *Filoſofe*, *Teſe* & *Rodes*, on prononceroit ces mots de la meſme ſorte que ſi on voyoit eſcrit *Philoſophe*, *Theſe* & *Rhodes*, cependant cette derniere façon d'orthographier eſt la meilleure. Pluſieurs eſcrivent *antipatie* que le θ grec demande qu'on eſcrive *Antipathie*, ils eſcrivent auſſi *fantoſme*, *fantaïſie*, ſans égard au φ des Grecs. Ce qui embaraſſe le plus c'eſt le χ exprimé en François par *ch*, quand il ſuit un ρ ou un λ car pour *caractere* & *colere*, on ne met plus d'*h*, aprés le *c* de la premiere ſyllabe, & ſi on eſcrivoit *charactere* & *cholere*, cela bleſſeroit les yeux. La ſyllabe *che* dans *Archeveſque* ſe prononce comme dans *cherir*, & on prononce *Cherſoneze* comme ſi on eſcrivoit *Querſoneze*. Nous avons deux mots qui viennent tous deux du meſme mot Grec, & neantmoins on y prononce differemment la ſyllabe *chi*, l'un eſt *chirurgie* où cette ſyllabe ſe prononce comme dans *chiffre* & l'autre *Chiromantie* où elle ſe prononce de meſme que le relatif *qui*, c'eſt-à-dire comme ſi l'on eſcrivoit *Quiromantie*, ou *Kiromantie*, il n'y a point de raiſons à écouter contre l'uſage. On prononce & on eſcrit pluſtoſt *Hierogliphe* & *Hierarchie* que *Jeroglyphe* & *Jerarchie*.

REMARQUE.

Si cette conſtruction eſt bonne, en voſte abſence, & de Madame voſtre mere.

LA pluſpart tiennent qu'oüy, & que tant s'en faut que la ſuppreſſion de ces paroles *en celle*, qui ſont ſous-entenduës, ſoit vicieuſe, qu'elle a bonne grace; Car, diſent-ils, quelle oreille delicate ne ſera pas plus ſatisfaite d'oüir dire, *en voſtre abſence, & de Madame voſtre mere*,

qu'*en voſtre abſence, & en celle de Madame voſtre mere ?* Quelques-uns neantmoins condamnent cette conſtruction, non ſeulement comme contraire à la netteté du ſtile, mais comme barbare ; Ils trouvent auſſi l'autre trop languiſſante ; C'eſt pourquoy ils croyent qu'il eſt bon de les éviter toutes deux, & de prendre un autre tour. Pour moy, je ſuis de cette opinion, quoy que je n'approuve gueres cet expedient en des endroits où l'on ne peut gauchir ſans perdre la grace de la naïveté, & des expreſſions naturelles, qui ſont une grande partie de la beauté du langage.

OBSERVATION.

ON n'a point trouvé que la ſuppreſſion de ces mots *en celle*, euſt bonne grace, au contraire, elle a paru vicieuſe & on a decidé tout d'une voix qu'il faut dire *en voſtre abſence & en celle de Madame voſtre mere*, ſans qu'il y ait rien de languiſſant dans cette façon de parler ni qu'il faille prendre un autre tour pour l'éviter.

REMARQUE.

N'ont-ils pas fait, & *ont-ils pas fait.*

TOus deux ſont bons pour exprimer la meſme choſe; Car comme noſtre langue aime les negatives, il y en a qui croyent que l'on ne peut pas dire, *ont-ils pas fait*, & qu'il faut tousjours mettre la negative *ne* devant, & dire, *n'ont ils pas fait*. Mais ils ſe trompent, & il eſt d'ordinaire plus élegant de ne le pas mettre. Depuis, m'en eſtant plus particulierement informé de diverſes perſonnes tres-ſçavantes en noſtre langue, je les ay trouvé partagées : Tous conviennent que l'un & l'autre eſt bon, mais le partage eſt en ce que les uns le tiennent plus élegant ſans la negative, & les autres avec la negative.

OBSERVATION.

ON n'a point eſté du ſentiment de M. de Vaugelas qui veut qu'on puiſſe dire également bien *n'ont-ils pas fait* & *ont-ils pas fait?* Toute l'aſſemblée a eſté pour la negative, & pluſieurs ne ſe ſont pas contentez de traiter de negligence la ſuppreſſion de cette negative, ils luy ont donné le nom de faute. On a opposé le Vers d'une chanſon qui a eu beaucoup de cours, *ſommes nous pas trop heureux*, l'authorité de ſon Autheur n'a point fait changer de ſentiment, & ſi quelques-uns ont regardé la negative oſtée devant *ſommes nous pas* comme une licence poëtiques, les autres ont dit qu'il n'eſtoit pas permis aujourd'huy de ſe ſervir de cette licence.

REMARQUE.

De la premiere perſonne du preſent de l'indicatif, devant le pronom perſonnel je.

EXemple, *aimé-je ſans eſtre aimé?* Je dis qu'*aime* premiere perſonne du preſent de l'indicatif en cette rencontre, ne s'eſcrit ny ne ſe prononce comme de couſtume; car l'*e*, qui eſt feminin *aime*, ſe change en *é*, maſculin, *aimé*, & ſe doit eſcrire & prononcer *aimé-je*. Cette remarque eſt tres neceſſaire pour les Provinces de delà Loire, où l'on eſcrit & où l'on prononce *aime-je*, tellement que ceux qui en ſont, ont bien de la peine, quelque ſejour qu'ils faſſent à la Cour, de s'en corriger. Mais elle ne laiſſera pas de ſervir encore aux autres, en ce que d'ordinaire on orthographie ce mot de cette ſorte, *aimay-je*, au lieu d'*aimé-je*; Car qui ne voit qu'*aimay-je* fait une équivoque avec la premiere perſonne du preterit ſimple ou defini, & qu'en eſcrivant *aimé-je*, il fait le meſme effet pour la prononciation en allongeant l'*e*, & de feminin & ouvert qu'il eſtoit, le faiſant maſculin & fermé, ſans qu'on le puiſſe prendre pour un autre?

Il

Il y a encore une remarque à faire meſme pour ceux qui ſont de Paris & de la Cour, dont pluſieurs diſent, *menté-je*, pour dire, *ments-je*; *perdé-je*, pour dire, *perds-je*: *rompé-je*, pour *romps-je*. Nous n'avons pas un ſeul Autheur ny en Proſe, ny en Vers, je dis des plus mediocres qui ait jamais eſcrit, *menté-je*, ny *perde-je*, ny rien de ſemblable,

Que de tragiques ſoins, comme oiſeaux de Phinée,
Sens je me devorer;

dit M. de Malherbe, & non pas *ſenté-je*. Ce qui donne lieu à une ſi grande erreur, c'eſt que d'ordinaire devant le *je*, il y a un *é* maſculin & long, de ſorte qu'ils ne croyent pas pouvoir jamais joindre le *je*, immediatement au verbe, qu'en y mettant un *é* maſculin entre deux. Mais il faut ſçavoir que jamais cet *é* long ne ſe met que pour changer l'*e* feminin, qui n'eſt qu'aux verbes, où la premiere perſonne du preſent de l'indicatif ſe termine en *e*, comme *aime*, *couvre*, & non pas aux autres, comme *perds*, *romps*, *&c.*

A quoy il ne ſert de rien d'oppoſer que *ments-je*, *perds-je*, *romps-je* font un fort mauvais ſon; car ceux qui diſent qu'il faut parler ainſi, n'en demeurent pas d'accord, & trouvent au contraire, que c'eſt, *menté-je*. *perdé-je*, *rompé-je*, qui ſont inſupportables à l'oreille, auſſi bien qu'à la raiſon. Mais la couſtume qu'en ont pris ceux qui parlent ainſi, eſt cauſe qu'ils trouvent cette locution douce, & qu'ils trouvent dure & rude celle qu'ils n'ont pas accouſtumée.

OBSERVATION.

ON a eſté d'avis de la remarque ſur ce qu'il faut eſcrire *aimé-je*, avec un *é* accentué ſur la derniere ſyllabe d'*aimé*, & non pas *aimay-je* avec *ay*, comme quantité de gens l'eſcrivent. *Ie ſons-je me devorer*, de M. Malherbe n'a point plû, il eſt Grammatical mais dur à l'oreille & pluſieurs ont dit que s'il falloit choiſir neceſſairement entre *ments-je*, *perds-je*, *romps-je*, *dors-je* &

menté-je, *perdé-je*, *rompé-je* & *dormé-je*, ils diroient pluſtoſt le dernier contre la regle, parce qu'il y a beaucoup de perſonnes qui parlent ainſi. Cependant le plus ſeur eſt de chercher un autre tour, comme *eſt-ce que je ments* & de ne dire ni *ments-je* ni *menté-je*, & ainſi des autres verbes. Cette rudeſſe ne ſe rencontre que dans ceux qui n'ont au preſent qu'une ſyllabe, car on dit *prétens-je*, *connois-je*, & non pas *pretendé je*, *connoiſſé-je*, comme quelques-uns le diſent fort mal : il y en a meſme pluſieurs, qui encore qu'ils n'ayent qu'une ſyllabe au preſent s'employent avec grace ſans nul changement dans le nominatif *je*, comme *vois-je*, *dis-je*, *fais-je*.

REMARQUE.

Conjoncture.

CE mot pour dire *une certaine rencontre bonne ou mauvaiſe dans les affaires*, eſt tres-excellent quoy que tres-nouveau, & pris des Italiens, qui l'appellent *congiontura*. Il exprime merveilleuſement bien ce qu'on luy fait ſignifier, de ſorte qu'on n'a pas eu grand'peine à le naturaliſer. Je me ſouviens que du temps du Cardinal du Perron, & de M. de Malherbe, on le trouvoit desja beau, mais on n'oſoit pas encore s'en ſervir librement. Au reſte, il ſe faut bien garder de dire *conjointure*, comme diſent quelques-uns, car encore que l'on die *jointure*, & non pas *jonćture*, ſi eſt-ce qu'en beaucoup de mots il n'y a point de conſequence à tirer du ſimple au composé, comme on pourra voir en quelque endroit de ces Remarques.

OBSERVATION.

CO*njonćture*, eſt un tres bon mot, qui s'eſt parfaitement eſtabli. Si quelques-uns diſoient *conjointure* du temps de M. de Vaugelas, perſonne ne le dit plus aujourd'huy.

REMARQUE.

Se conjoüir, feliciter.

J'Ay veu ce premier mot en plusieurs Autheurs approuvez, mais il ne me souvient point de l'avoir jamais ouy dire à la Cour. On dit plustost *se resjoüir*, quoy que l'autre soit plus propre, parce qu'il ne signifie que *se resjoüir avec quelqu'un du bon-heur qui luy est arrivé*, au lieu que *se resjoüir* est un mot extrémement general. M. de Malherbe, *Il a envoyé icy vers leurs Majestez un Ambassadeur extraordinaire pour se resjoüir avec elles.* Depuis peu on se sert d'un mot, qui auparavant estoit tenu à la Cour pour barbare, quoy que tres-commun en plusieurs Provinces de France, qui est *feliciter*. Mais aujourd'huy nos meilleurs Escrivains en usent, & tout le monde le dit, comme *feliciter quelqu'un de, &c. je vous viens feliciter de, &c.* ou simplement, *je vous viens feliciter*. C'est à peu prés le μακαρίζειν des Grecs, *Si ce mot n'est François cette année, il le sera l'année qui vient*, dit de bonne grace dans l'une de ses lettres, celuy à qui nostre langue doit ses nouvelles richesses, & ses plus beaux ornemens, & par qui l'éloquence Françoise est aujourd'huy rivale de la Grecque & de la Latine.

OBSERVATION.

SE conjoüir est un mot qui a vieilli Il a fait *conjoüissance* qui est encore en usage, *faire des complimens de conjouissance. Feliciter* est fort usité, M. de Balzac en avoit auguré juste.

REMARQUE.

Reigle nouvelle & infaillible pour ſçavoir quand il faut repeter les articles, *ou* les prepoſitions, *tant devant les noms, que devant les verbes.*

POur ce qui eſt des Articles devant les noms, on obſervoit autrefois la regle que je vais dire, mais aujourd'huy je m'apperçois qu'on ne l'obſerve plus. Par exemple, on diſoit, *J'ay conceu une grande opinion de la vertu & generoſité de ce Prince.* M. Coëffeteau meſme ſi exact à mettre les articles, eſcrivoit d'ordinaire ainſi, & non pas *j'ay conceu une grande opinion de la vertu & de la generoſité de ce Prince.* Mais il n'avoit garde de dire, *j'attens cela de la force & dexterité d'un tel*, mais bien *de la force & de la dexterité.* C'eſtoit par cette reigle que quand deux ſubſtantifs joints par la conjonction *et*, ſont ſynonimes, ou approchans, comme *vertu* & *generoſité*, il ne faut pas repeter l'article, mais quand ils ſont contraires, ou tout à fait differens, comme *force & dexterité*, alors il le faut repeter, & dire, *de la force & de la dexterité.*

Mais cette Reigle, que j'appelle nouvelle, à cauſe qu'en cette matiere on n'a point encore fait de diſtinction des ſynonimes, ou approchans, d'avec les contraires, ou les differens tout à fait, eſt infaillible aux articles devant les verbes, & aux prépoſitions tant devant les verbes, que devant les noms. Les exemples vont eſclaircir & verifier tout cecy; Premierement, voyons les articles devant les verbes. Ce que nous appellons icy *articles*, d'autres les appellent *prepoſitions*, mais la diſpute du nom ne fait rien à la choſe, *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & cherir la vertu.* Je

dis qu'à cauſe qu'*aimer & cherir*, ſont ſynonimes, c'eſt à dire, ne ſignifient qu'une meſme choſe, il ne faut point repeter l'article *à aimer & à cherir la vertu*, mais *à aimer & cherir la vertu*. Voilà un exemple pour les ſynonimes, donnons-en un autre pour les approchans. *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & reverer la vertu*. Ces mots *aimer* & *reverer*, ne ſont pas ſynonimes, mais ils ſont approchans, c'eſt à dire qu'ils tendent à meſme fin, qui eſt de faire eſtat de la vertu, & ainſi par noſtre Reigle, il ne faut pas repeter l'article *à* & dire *à aimer*, & *à reverer*. Donnons maintenant un exemple des contraires, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & à haïr leurs ſemblables &c.* Il reſte à donner un exemple des verbes qui ne ſont pas contraires, mais qui ſont tout à fait differens, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à loüer & à imiter les Saints*. Parce que *loüer*, & *imiter*, ſont tout à fait differens. Ce n'eſt point entendre la pureté de noſtre langue, de dire *à loüer*, & *imiter les Saints*, il faut de neceſſité repeter *à*, & dire, *à louer & à imiter*. Il en eſt de meſme de l'article *de*, ſi en tous les exemples donnez vous mettez *de*, au lieu d'*a*, & *oblige* au lieu de *porte*, afin qu'*oblige* regiſſe le *de*, avec qui le verbe *porte*, ne s'accommoderoit pas.

Pour les prépoſitions devant les verbes, en voicy des exemples, *le Roy m'a envoyé pour baſtir & conſtruire, &c. baſtir & conſtruire*, ſont ſynonimes, ce ſeroit mal parler de repeter la prépoſition, & dire *pour baſtir, & pour conſtruire*.

Des approchans. *Le Roy m'a envoyé pour baſtir & aggrandir la maiſon*, ou *pour baſtir, & élever la maiſon*. Parce que *baſtir, & aggrandir* ou *baſtir & eſlever* ſont de meſme nature, & approchans ou alliez, il ne faut point repeter la prépoſition & il faut dire *pour baſtir, & pour eſlever la maiſon*.

Au lieu qu'aux contraires il la faut repeter, & dire. *Le*

Roy m'a envoyé pour baſtir & pour demolir, & non pas *pour baſtir & demolir.*

Aux differens tout à fait, de meſme, comme, *le Roy m'a envoyé pour baſtir & pour fortifier*, ou *le Roy m'a envoyé pour baſtir & pour planter*, & non pas *pour baſtir & fortifier*, ni *pour baſtir & planter.*

Pour les prépoſitions devant les noms, c'eſt encore la meſme choſe. En voicy les exemples. *Par un orgueïl & une vanité inſupportable.* Icy *orgueïl* & *vanité* ſont ſynonimes, c'eſt pourquoy il ne faut pas repeter la prépoſition & dire, *Par un orgueïl, & par une vanité, &c.*

Des approchans, *Par une ambition, & une vanité inſupportable.* Parce qu'*ambition & vanité*, ſont de la meſme nature, il ne faut point repeter *par.*

Au lieu qu'aux contraires il faut repeter la prépoſition & dire *par l'amour & par la haine dont il eſtoit agité*, & non pas *par l'amour & la haine.*

Aux differens tout à fait, de meſme, *par l'orgueïl & par l'avarice des Gouverneurs*, & non pas *par l'orgueïl & l'avarice.*

Je ſçay bien que quelques-uns de nos meilleurs Eſcrivains ne prennent point garde à cette Reigle, & oſtent ou repetent l'article & la prépoſition, tantoſt d'une façon, tantoſt d'une autre, ſelon leur fantaiſie, ſans ſe preſcrire aucune loy, & meſme ſans y faire aucune reflexion; Mais je ſçay bien auſſi qu'ils en ſont juſtement blaſmez par tout ceux qui font profeſſion d'eſcrire purement, & que ſi chacun s'emancipoit de ſon coſté, les uns à n'eſtre pas ſi exacts en certaines choſes, les autres en d'autres, nous ferions bien-toſt retomber noſtre langue dans ſon ancienne barbarie, *Qui minima ſpernit, paulatim decidit.*

Au reſte cette Reigle n'eſt pas un ſimple caprice de l'uſa-

ge, elle eſt toute fondée en raiſon; Car la raiſon veut que des choſes qui ſont de meſme nature, ou fort ſemblables ne ſoient point trop ſeparées, & qu'on les laiſſe demeurer enſemble; comme au contraire elle veut que l'on ſepare celles qui ſont opposées, & tout à fait differentes, & que l'article, ou la prépoſition ſoit comme une barriere entre deux.

OBSERVATION.

LA regle que M. de Vaugelas a crû pouvoir eſtablir par cette remarque n'a point eſté approuvée. La repetition de l'article a paru neceſſaire dans tous les exemples qu'il rapporte ſans aucun égard pour les ſynonimes ou apparents, ni pour les contraires ou tout à fait differents, il eſt mieux de dire, *rien ne porte tant à aimer & à cherir la vertu*, que de ſupprimer le ſecond *à* en diſant, *à aimer & cherir la vertu*, parce que le verbe *cherir* n'eſt pas tellement le ſynonime d'*aimer*, qu'il n'ajouſte quelque choſe à ſa ſignification, il ſeroit extraordinaire de mettre *baſtir* & *conſtruire* enſemble, à cauſe que ces deux verbes ſignifient la meſme choſe, mais il faudroit dire, *le Roy m'a envoyé pour baſtir & pour élever la maiſon.* On a jugé qu'il falloit dire de meſme *par une vanité & par une ambition inſupportable* & *j'ay conceu une grande opinion de la vertu & de la generoſité de ce Prince* de meſme qu'on dit, *j'attens cela de la force & de la dexterité d'un tel*, parce qu'il n'y a point de ſynonimes ſi parfaits qu'un des deux que M de Vaugelas fait paſſer pour ſynonime n'ait quelque choſe de plus fort que l'autre.

REMARQUE.

Autre uſage de cette meſme Reigle, au regime des deux ſubſtantifs & du verbe.

PAr exemple, *Sa clemence & ſa douceur eſtoit incomparable.* Parce que *clemence & douceur* ſont ſynonimes, ces deux ſubſtantifs regiſſent le ſingulier; Mais *ſa clemence & ſa douceur ſont incomparables*, ne ſeroit pas ſi bien

dit, il s'en faudroit beaucoup, quoy que ce ne fuſt pas une faute.

Aux approchans, *Son ambition & ſa vanité fut inſupportable*, eſt auſſi incomparablement meilleur que, *furent inſupportables.*

Au lieu qu'aux contraires, il faut dire abſolument *l'amour & la haine l'ont perdu*, & non pas *l'a perdu*, ce ſeroit un ſoleciſme.

Et aux differens tout à fait, de meſme, *l'orgueïl & l'avarice l'ont perdu*, & non pas *l'a perdu.*

Enfin cette Reigle eſt belle & de grand uſage. Elle a lieu encore en quelques autres endroits, qui me ſont eſchappez de la memoire.

OBSERVATION.

ON a jugé non ſeulement que deux ſynonimes les plus parfaits qu'on pourroit trouver regiſſent le verbe au pluriel mais que ce ſeroit pecher contre le genie de noſtre langue que de leur faire gouverner un ſingulier. Il faut donc dire *ſa douceur & ſa clemence ſont incomparables* & non pas *ſa douceur & ſa clemence eſt incomparable.*

REMARQUE.

Arroſer.

C'Eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *arrouſer*, quoy que la pluſpart le diſent & l'eſcrivent, cette erreur eſtant née lors que l'on prononçoit *chouſe* pour *choſe*, *couſté*, pour *coſté*, & *fouſſé*, pour *foſſé*. Il eſt tellement vray qu'il ne faut pas dire *arrouſer*, qu'on ne permettroit pas meſme à nos Poëtes de rimer *arrouſe* avec *jalouſe*.

OBSERVATION

OBSERVATION.

C'Eſt une faute que de prononcer *arrouſer*, il ne faut point s'eſtonner que l'on ait parlé ainſi quand on a dit *chouſe*, il y a long-temps que l'on eſt revenu de cette prononciation qui eſtoit trés-vicieuſe.

REMARQUE.

C'eſt choſe glorieuſe.

L'On parloit, & l'on eſcrivoit encore ainſi du temps du Cardinal du Perron, de M. Coëffeteau & de M. de Malherbe, mais tout à coup cette locution a vieilli, & l'on dit maintenant, *C'eſt une choſe glorieuſe*, & point du tout, *c'eſt* ou *ce ſeroit choſe glorieuſe.*

OBSERVATION.

QUelques-uns ont voulu défendre cette façon de parler, mais la pluralité l'a condamné. Ainſi il faut dire *ce ſeroit une choſe glorieuſe.* On dit cependant *c'eſt dommage que*, *c'eſt grand dommage que* ſans aucun article, & non pas *c'eſt un grand dommage que*, cette façon de parler eſt ſemblable à l'autre quant à la conſtruction mais l'uſage a decidé en faveur de l'une & ne l'a pas fait pour *ce ſeroit choſe glorieuſe.*

REMARQUE.

Quelque choſe.

CEs deux mots ſont comme un neutre ſelon leur ſignification, quoy que *choſe* ſelon ſon genre ſoit feminin. C'eſt pourquoy il faut dire par exemple, *Ay-je fait quelque choſe que vous n'ayez fait?* Et non pas *que vous n'ayez faite?* Et c'eſt pour cette meſme raiſon que le Taſſe a dit en ſon Poëme heroïque,

Ogni coſa al ſtrage era ripieno;

où la rime fait voir qu'il y a *ripieno*, & non pas *ripiena*. Et c'eſt comme le Poëte Latin a dit ; *Triſte lupus ſtabulis.*

OBSERVATION.

CEs deux mots joints enſemble ſignifient ce que les Latins expriment par leur *aliquid*, & comme nous n'avons point de genre neutre dans noſtre langue, ils doivent eſtre conſtruits avec un adjectif maſculin.

REMARQUE.

Taxer.

CE mot employé par tant d'excellens Autheurs Anciens & modernes, pour dire *blaſmer*, *noter*, *reprendre*, n'eſt plus receu aujourd'huy dans le beau langage. Il me ſembloit fort ſignificatif pour exprimer ce que *blaſmer* & *reprendre*, ne ſemblent dire qu'à demy. L'équivoque de ce mot uſité dans le Palais & dans les finances, eſt à mon avis, ce qui nous l'a fait perdre, quoy que tres-injuſtement, puis qu'à ce conte il faudroit donc bannir tous les mots équivoques.

OBSERVATION.

LE mot *taxer* pour dire *blaſmer*, *reprendre* ne forme point d'équivoque avec *taxer* uſité dans le Palais & dans les finances. Ainſi on n'a point eſté de l'avis de M. de Vaugelas qui prétend qu'il ne ſoit plus aujourd'huy du beau langage. C'eſt fort bien parler que de dire, *taxer quelqu'un d'avarice.*

REMARQUE.

Supplier.

BIen que ce terme ſoit beaucoup plus reſpectueux & plus ſoumis que celuy de *prier*, & que nous n'oſerions

dire *prier le Roy*, ni aucune autre perſonne fort élevée au deſſus de nous, mais *ſupplier le Roy*, *ſupplier nos Superieurs*; ſi eſt-ce qu'il ne faut jamais dire *ſupplier Dieu*, ny *ſupplier les Dieux*, comme diſent quelques-uns de nos bons Eſcrivains en la traduction des livres anciens, penſant honorer davantage la Divinité, & en parler avec plus de reverence. Il faut dire *prier Dieu*, *prier les Dieux*, ce mot eſtant particulierement conſacré à Dieu en cette façon de parler.

OBSERVATION.

LA remarque a eſté receuë, on ne dit point *ſupplier Dieu* ny *aller ſupplier Dieu*, mais *prier Dieu*, *aller prier Dieu*. On dit cependant en s'adreſſant à Dieu meſme, *je vous ſupplie ô mon Dieu.*

REMARQUE.

A la reſervation.

PAr exemple, *Ils ſont preſque tous morts de maladie, à la reſervation de ceux qui ſe ſont noyez.* Je dis que cette phraſe eſt barbare, quoy qu'uſitée par certains Autheurs, qui eſtant d'ailleurs eſtimez ne le ſont pas en cecy, mais qui pourroient faire faillir par leur exemple ceux qui ſont encore novices en la langue. Il y a peu de gens, qui ne ſçachent, qu'il faut dire *à la reſerve de*, *&c* Je me doute, que cette mauvaiſe façon de parler ne ſoit particuliere à une certaine Province de France, car j'ay veu deux Eſcrivains d'un meſme païs qui en uſent.

OBSERVATION.

ON ne connoiſt aucune Province en France où *à la reſervation* ſoit uſité. C'eſt une façon de parler barbare & qui n'a aucun uſage, meſme parmi ceux qui n'aſpirent point à bien parler.

REMARQUE.

Aller à la rencontre.

CEtte phraſe pour dire *Aller au devant*, comme *aller à la rencontre de quelqu'un, luy aller à la rencontre*, quoy que tres-commune, n'eſt pas approuvée de ceux qui font profeſſion de bien eſcrire. Je dis de la plus grand'part, car je ſçay qu'il y en a qui la ſouſtiennent, & qui diſent qu'*aller à la rencontre* ſe dit ſans deference, au lieu qu'*aller au devant* peut marquer quelque deference; qu'on ne diroit pas *aller à la rencontre du Roy*, & qu'on le dit ſeulement d'*égal, à égal:* Mais enfin il faut avoüer, qu'*aller à la rencontre* n'eſt pas fort bon, de quelque façon qu'on l'employe.

OBSERVATION.

ALler au devant eſt une phraſe beaucoup meilleure, que celle d'*aller à la rencontre* qui a pourtant quelque uſage d'égal à égal, ſur tout quand on l'employe ſans pronom perſonnel, comme *ils ſont allez à la rencontre de leur ami.* On dit moins bien, *il vint à noſtre rencontre*, pour dire *il vint au devant de nous*, l'Académie a rejetté cette façon de parler *il luy vint à la rencontre, il nous vint à la rencontre.*

REMARQUE.

Par aprés, en aprés.

CEs façons de parler ont vieilli, & l'on dit *aprés* tout ſeul. Neantmoins ces particules *par*, & *en* n'y eſtoient pas inutiles, parce qu'elles ſervoient à diſtinguer l'adverbe *aprés* d'avec *aprés*, prépoſition; car il eſt l'un & l'autre; Au lieu qu'aujourd'huy ne diſant qu'*aprés* ſimplement, le Lecteur ſe trouve ſouvent en peine de diſcerner

d'abord s'il eſt prépoſition ou adverbe, & il faut avoir ſoin de mettre tousjours une virgule entre ce mot & le nom qui ſuit, s'il n'eſt pas prépoſition, comme *D'abord parurent cinq cens chevaux, aprés, deux mille hommes de pied ſuivoient.*

OBSERVATION.

PAr *aprés* & *en aprés* ſont deux manieres de parler qui n'ont plus aucun uſage. On dit ſimplement *aprés* ſans le faire preceder par la particule *par* ni par celle d'*en*. Il eſt tres aiſé de placer le mot *aprés* de telle ſorte, qu'il ne puiſſe eſtre pris pour une prépoſition.

REMARQUE.

Cependant, pendant.

IL y a cette difference entre *cependant*, & *pendant*, que *cependant* eſt tousjours adverbe, & qu'il ne faut jamais dire *cependant que*, & que *pendant* n'eſt jamais adverbe, mais tantoſt conjonction, comme *pendant que vous ferez cela*, & tantoſt prépoſition, comme *pendant les vacations.* Il y en a pourtant quelques-uns, qui n'eſtiment pas que *pendant que* ſoit conjonction, mais prépoſition, comme ſi l'on diſoit, *pendant le temps que vous ferez cela.* Le principal but de cette remarque eſt de faire entendre, qu'il ne faut jamais dire *cependant que*, mais *pendant que.* Ceux qui ſçavent la pureté de la langue, n'y manquent jamais, & ſi quelques Autheurs modernes, quoy que d'ailleurs excellens, ne l'obſervent pas, ils s'en doivent corriger, parce que c'eſt du conſentement general de tous nos Maiſtres, que l'on en uſe ainſi.

OBSERVATION

CEux qui ont escrit *cependant que* ont fait une faute & quelque celebres qu'ils puissent estre, il ne faut pas les imiter dans la licence qu'ils se sont donnée pour avoir une syllabe de plus à remplir un vers, car on ne croit pas que personne depuis plus d'un siecle ait dit en prose *cépendant que*, *cependant* est tousjours adverbe & ne peut souffrir *que* aprés luy.

REMARQUE.

A present.

JE sçay bien que tout Paris le dit, & que la plus part des meilleurs Escrivains en usent ; mais je sçay aussi que cette façon de parler n'est point à la Cour, & j'ay veu quelquefois de nos Courtisans, & hommes, & femmes, qui l'ayant rencontré dans un livre, d'ailleurs tres-elegant, en ont soudain quitté la lecture, comme faisant par là un mauvais jugement du langage de l'Autheur. On dit *à cette heure*, *maintenant*, *aujourd'huy*, *en ce temps*, *presentement.*

OBSERVATION.

ON a peine à s'imaginer que la Cour ait autrefois condamné *à present* qui est un tres bon mot & souvent meilleur que ceux qu'on luy substituë. Il falloit estre bien delicat pour ne vouloir pas lire un livre, où l'on avoit trouvé *à present.*

REMARQUE.

A qui mieux mieux.

CEtte locution est vieille & basse, & n'est plus en usage parmy les bons Autheurs, & encore moins *à qui mieux*, comme l'escrivent quelque-uns, ne disant *mieux* qu'une fois. Il faut dire, *A l'envy.*

OBSERVATION.

CEtte façon de parler *à qui mieux mieux*, ne doit paſſer ni pour baſſe ni pour vieille, elle eſt fort bonne dans le ſtile familier où l'on n'employe pas tousjours les manieres de parler les plus élevées. *A qui mieux* n'eſt pas ſupportable.

REMARQUE.

Partant.

CE mot, qui ſemble ſi neceſſaire dans le raiſonnement, & qui eſt ſi commode en tant de rencontres, commence neantmoins à vieillir, & à n'eſtre plus gueres bien receu dans le beau ſtile. Je ſuis obligé de rendre ce témoignage à la verité, aprés avoir remarqué pluſieurs fois que c'eſt le ſentiment de nos plus purs & plus delicats Eſcrivains. C'eſt pourquoy je m'en voudrois abſtenir, ſans neantmoins condamner ceux qui en uſent.

OBSERVATION.

CE mot *partant* peut eſtre encore employé avec quelque grace dans des diſcours de raiſonnement. Hors de là on luy prefere *par conſequent*.

REMARQUE.

Lors, & alors.

Lors ne ſe dit jamais qu'il ne ſoit ſuivy de *que*, s'il n'eſt précedé de l'une de ces deux particules *dez*, ou *pour*, *deſlors*, *pour lors*; car en ces deux cas, il n'a point de *que*, aprés luy. Auſſi ſont-ce des ſignifications bien differentes, parce que *lors que*, eſt une conjonction qui ſignifie *cùm*, en Latin: & *dez lors*, & *pour lors*, ſont

des adverbes qui veulent dire *tunc*. C'eſt donc mal parler de dire, comme font quelques-uns de nos meilleurs Eſcrivains, *voyant lors le peril dont il eſtoit menacé*. J'ay appris de nos maiſtres, & du Maiſtre des Maiſtres, qui eſt l'Uſage, qu'il faut dire, *voyant alors le peril, &c.* Outre qu'il en peut encore arriver un inconvenient, qui eſt une équivoque, & une obſcurité. Par exemple un de nos bons Autheurs a eſcrit, *voyant lors qu'il ne pourra pas éviter, &c.* On ne ſçait ſi ce *lors*, ſe joint avec *que*, & en ce cas là veut dire *quand*, ou le *cùm* des Latins, ou s'il ne s'y joint point, & qu'ainſi il ſignifie *tunc*, qui ſont deux choſes bien differentes. A quoy il faut ajouſter que l'équivoque eſt d'autant plus vicieuſe, que le vray & naturel uſage de *lors*, eſtant d'avoir le *que* aprés luy pour exprimer le *cùm* des Latins, on prend d'abord ces paroles, *voyant lors qu'il ne pourra pas éviter*, pour ſignifier celuy des deux ſens, que l'Autheur n'a point entendu; car l'Autheur en cet exemple a mis *lors*, pour *alors*, & il devoit mettre au moins une virgule aprés *lors*, pour monſtrer qu'il vouloit dire *tunc*, & non pas *cùm*.

Lors donc, s'il n'eſt précedé de *dez*, ou de *pour*, ne ſe dit jamais qu'il ne ſoit ſuivy de la conjonction *que*; Il y en a pourtant qui croyent que *dez-lors que je le vis*, pour dire *dez que je le vis*, eſt bien dit; Mais ceux-là meſmes croyent auſſi que ce dernier eſt incomparablement meilleur; c'eſt pourquoy je ne dirois jamais l'autre, je le laiſſerois aux Poëtes.

Alors ne reçoit jamais la conjonction *que*, aprés luy, il ne veut dire qu'*en ce temps-là*, *en ce cas là*, qui eſt le *tunc* des Latins, comme *quand vous aurez accomply voſtre promeſſe, alors je verray ce que j'auray à faire.*

Il eſt bien neceſſaire d'en faire une remarque, à cauſe de

de l'abus qui commence à ſe gliſſer, meſme parmy quelques-uns de nos meilleurs Eſcrivains en proſe, par l'exemple des Poëtes; Car il eſt certain qu'ils ont les premiers introduit cette erreur, pour faire la meſure de leurs vers, quand ils ont eu beſoin d'une ſyllabe, comme quand ils diſent *croiſtre*, neutre pour *accroiſtre*, actif.

Alors que de ton paſſage
On leur fera le meſſage.

dit M. de Malherbe, & aprés luy tous ſes autres. Mais quand ils ont une ſyllabe de trop, ils ſont bien aiſe de dire *lors que*, ſe ſervant preſque auſſi ſouvent de l'un que de l'autre ſelon les occaſions. Pour moy, j'ay pris garde qu'à la ville, à la Cour, hommes, femmes, enfans, juſqu'à la lie du peuple, diſent tousjours *lors que*, & il eſt extrémement rare d'oüir dire, *alors que*. J'avouë pourtant que je l'ay oüi dire quelquefois, mais j'ay remarqué, que ce n'eſtoit qu'à ceux qui ont accouſtumé de faire des vers. Jamais nos bons Eſcrivains en proſe n'ont fait cette faute. Si donc on le veut eſcrire, que ce ne ſoit jamais en Proſe, & qu'en Vers il paſſe tousjours pour une licence Poëtique.

Que l'on ne m'objecte pas, qu'on trouve ſouvent *alors que*, dans la bonne Proſe, par exemple, *ſi cette affaire me reüſſit, ce ſera alors, que je vous teſmoigneray mon affection*; Car qui ne voit que cette objection eſt captieuſe, & que *alors*, en cet exemple ne ſe joint point avec *que*, mais qu'il faut mettre une virgule entre les deux, & qu'il ne ſignifie point *cum*, mais *tunc*.

Au reſte *dez alors*, *les hommes d'alors*, ſont des façons de parler qui ne valent rien, non plus que *à l'heure* pour *alors*, au moins cette derniere eſt bien baſſe.

OBSERVATION.

Lors n'a plus aucun uſage dans noſtre langue s'il n'eſt précedé de la particule *des*, ou de *pour*, *dés lors*, *pour lors*, ou ſuivi de *que* ou de la particule *de* comme *lorſque je le vis*, *lors du mariage du Roy*, encore cette derniere façon de parler n'eſt-elle pas du beau ſtile. Quant à *lors* abſolu, il n'eſt pas meſme permis aux Poëtes de s'en ſervir à preſent, il faut dire *alors* qui eſt le *tunc* des Latins, & ce mot ne peut eſtre ni ſuivi ni précedé d'aucune particule, car on ne dit point *dés alors*, ni *pour alors* non plus que *alors que* pour *lors que*. l'Académie n'a point approuvé *deſlors que je le vis*, il faut dire ſimplement *désque je le vis*, ou *ſitoſt que je le vis*, ſi ce mot échape dans la converſation il faut l'imputer à la negligence ordinaire de ceux qui ne s'appliquent pas à obſerver avec ſoin la pureté de la langue.

REMARQUE.

A peu prés.

CEtte façon de parler, diſent quelques-uns, eſt une de celles, que l'Uſage a authoriſées contre la raiſon. Car ſi l'on vouloit examiner l'un aprés l'autre les mots dont elle eſt composée, ou les conſiderer joints enſemble, on ne ſçauroit concevoir pourquoy ni comment ils ſignifient ce qu'on leur fait ſignifier. Par exemple, *Je vous ay rapporté à peu prés la ſubſtance de ſa harangue.* Ils ſouſtiennent qu'il faudroit dire à *fort prés*, & non pas *à peu prés*, qui eſt tout le contraire du ſens que l'on prétend exprimer; Et pluſieurs en ſont ſi bien perſuadez, qu'ils diſent & eſcrivent tousjours *à plus prés*, comme plus conforme à la raiſon, & plus aiſé à comprendre.

Mais je ne ſuis pas de cet avis; car outre qu'il n'y a rien à repliquer à l'Uſage, qui dit *à peu prés*, & qui a bien eſtably d'autres manieres de parler contre la raiſon, je trouve

qu'à *peu prés* ne doit pas eſtre mis au nombre de celles-là, & qu'il y a de la raiſon & du ſens en cette phraſe, comme ſi l'on diſoit, *Il y a peu à dire que je ne vous aye rapporté toute la ſubſtance de ſa harangue :* Or il eſt aiſé de monſtrer qu'*à peu prés*, ſignifie, *il y a peu à dire*, par les autres phraſes où ce mot de *prés* eſt employé, comme quand on dit *à cela prés*, *il a raiſon*; *à cent eſcus prés*, *nous ſommes d'accord*, qui ne voit que le ſens de ces paroles eſt, *Il n'y a que cela à dire qu'il n'ait raiſon*, *il n'y a que cent eſcus à dire*, ou *il ne s'en faut que cent eſcus*, *que nous ne ſoyons d'accord.* Ainſi quand je dis, *je vous ay rapporté à peu prés toute la ſubſtance de ſa harangue*, j'exprime tout auſſi bien *qu'il s'en faut fort peu*, ou *qu'il ne s'en faut que fort peu*, ou *qu'il y a peu à dire que je ne vous aye rapporté toute la ſubſtance de ſa harangue*, que je me ſuis exprimé aux autres exemples que j'ay alleguez, dont l'expreſſion eſt ſi intelligible, que ceux qui accuſent *à peu prés*, de n'avoir point de ſens, n'oſeroient le dire des autres. Je dis d'*à cela prés*, & *à cent eſcus prés.*

J'ajouſte ce mot pour faire voir que ceux-là ſe trompent, qui croyent qu'il faut dire *à plus prés*, & non pas *à peu prés*, ce dernier, diſent-ils, s'eſtant introduit par la corruption de l'autre, & cela eſtant d'autant plus vray-ſemblable que durant ſoixante ou quatre-vingts ans, on a prononcé *plus*, à la Cour ſans *l*, comme ſi l'on euſt eſcrit *pu :* on diſoit, *il n'y en a pu*, pour dire *il n'y en a plus.* Depuis neuf ou dix ans cela eſt changé, & l'on dit *plus* en prononçant *l.* Pour montrer donc qu'il faut dire, & qu'on a tousjours dit *à peu prés*, ſon contraire *à beaucoup prés*, le fait voir, où *beaucoup* eſt oppoſé à *peu*, & l'on ne dit pas *à moins prés*, comme il faudroit dire ſi l'on diſoit *à plus prés.*

OBSERVATION.

CEux qui prétendent que l'on ait dit *à peu prés* contre la raiſon, qui voudroit qu'on dit, *à fort prés*, auroient de la peine à le prononcer. *A peu prés* veut dire *à peu de choſe prés*, & M. de Vaugelas l'a fait connoiſtre par pluſieurs exemples qui en convainquent. Ainſi cette maniere de parler, loin d'eſtre du nombre de celles que l'uſage authoriſe contre la raiſon, s'y trouve tout à fait conforme & l'on n'en ſçauroit douter, ſi l'on examine le ſens qu'emporte *à beaucoup prés* qui eſt ſon contraire.

REMARQUE.

D'abondant.

CE terme adverbial, ou pour mieux dire, cet adverbe, qui ſignifie *de plus*, a vieilli, & l'on ne s'en ſert plus dans le beau ſtile.

OBSERVATION.

IL eſt certain que *d'abondant* eſt vieux & que ceux qui eſcrivent purement, ne s'en ſervent plus.

REMARQUE.

Il en eſt des hommes, comme de ces animaux.

CEtte maniere de comparaiſon, eſt tres-Françoiſe & tres-belle, mais il faut prendre garde à une choſe, où pluſieurs de nos meilleurs Eſcrivains, ont accouſtumé de manquer. C'eſt qu'ils diſent *il en eſt*, comme en l'exemple que j'ay donné, & il faut oſter *en*, & dire, *il eſt des hommes comme de ces animaux*. Un excellent Autheur a eſcrit, *il en ſera de ſa felicité, comme de ſes ſonges*. Il faut dire *il ſera de ſa felicité comme*, *&c.* Ce qui peut les avoir trompez, c'eſt que l'on dit ſouvent & fort bien, *Il en eſt*

comme de ces animaux, il en eſt comme de ces ſonges, mais c'eſt parce que l'on a parlé devant *des hommes* ou *de la felicité*, afin de nous tenir dans nos exemples, & cet *en*, eſt relatif à ce qui a eſté dit devant, mais quand le ſubſtantif auquel cet *en*, ſe rapporte, va aprés le verbe *eſtre*, comme aux exemples que nous avons donnez, il ne faut point d'*en*.

OBSERVATION.

ON n'a point eſté du ſentiment de M. de Vaugelas, qui croit qu'il faut dire *il eſt des hommes comme des animaux* & non pas, *il en eſt des hommes comme des animaux*, la particule *en* ne doit point eſtre ſupprimée en cette phraſe, où elle n'eſt point relative, mais où elle entre avec grace comme en beaucoup d'autres, *des paroles ils en vinrent aux mains. C'eſt un homme qui en uſe bien avec ſes amis, il n'en eſt pas où il penſe*, ſi l'on diſoit, *il eſt des hommes comme des animaux*, il y auroit un ambiguité inſupportable, *puiſqu'il eſt des hommes* ſignifie naturellement, *il y a des hommes* pour oſter l'équivoque il faudroit mettre *il eſt de l'homme comme de pluſieurs animaux*, mais au ſingulier meſme il ſeroit beaucoup mieux de dire *il en eſt de l'homme comme, &c.*

REMARQUE.

S'il faut dire reveſtant, ou reveſtiſſant.

IL faut dire *reveſtant* & non pas *reveſtiſſant*, parce que le participe actif, ou le gerondif ſe forme de la premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif, en changeant *ons* en *ant*, comme *aimons*, *aimant*, *ſortons*, *ſortant*, *&c.* Que ſi ceux qui tiennent qu'il faut dire *reveſtiſſant*, repartent, que la premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif eſt *reveſtiſſons*, & non pas *reveſtons*, & que par conſequent ſelon noſtre propre reigle il faut dire *reveſtiſſant*, il eſt aiſé de les convaincre qu'il faut dire *reveſtons*, & non pas *reveſtiſſons*, quand l'Uſage ne ſe ſeroit pas entierement

declaré pour nous. C'eſt par l'analogie des conjugaiſons, qui eſt dans la Grammaire un principe comme infaillible. Or eſt-il que tous les verbes de la quatrieſme conjugaiſon, dont l'infinitif ſe termine en *ir*, ont cela ſans exception, au moins je n'en ay point remarqué juſqu'icy. Que ſi la premiere perſonne ſinguliere du preſent de l'indicatif garde l'*i* en ſa terminaiſon, & a autant de ſyllabes que l'infinitif, alors la premiere perſonne plurielle du meſme temps eſt en *iſſons*, comme *joüir* a *joüis*, qui ſe termine en *i*, & a deux ſyllabes comme ſon infinitif, c'eſt pourquoy l'on dit au pluriel *joüiſſons*. De meſme *adoucir*, *adoucis*, *adouciſſons*; *aſſoupir*, *aſſoupis*, *aſſoupiſſons*; *demolir*, *&c.* Et ainſi generalement de tous les autres, dont les exemples ſont en grand nombre. Mais au contraire, quand cette premiere perſonne ſinguliere du preſent de l'indicatif ne garde pas l'*i*, dans ſa terminaiſon, ni n'a pas tant de ſyllabes que ſon infinitif, alors ſans exception auſſi, la premiere perſonne pluriele du meſme temps ne ſe termine point en *iſſons*, ni par conſequent ſon participe, qui en eſt formé, en *iſſant*, comme par exemple *ſortir* a *ſors*, en la premiere perſonne ſinguliere du preſent de l'indicatif, & ne garde pas l'*i*, de l'infinitif, ni n'a pas autant de ſyllabes que ce meſme infinitif; c'eſt pourquoy en la premiere perſonne plurielle du meſme temps, on dit *ſortons*, non pas *ſortiſſons*. On dit au contraire *reſſortiſſons*, & *reſſortiſſant* en matiere de juriſdiction, & non pas *reſſortons*, ni *reſſortant*, parce que l'infinitif *reſſortir*, & le preſent de l'indicatif *je reſſortis*, quoy que peu uſité, ont autant de ſyllabes l'un que l'autre; Et bien que *je reſſortis*, *tu reſſortis*, ne ſe diſent quaſi jamais, parce, comme je penſe, qu'il n'y a preſque jamais occaſion d'en uſer, ſi eſt-ce que *reſſortit*, ſe dit tous les jours en la troiſieſme perſonne, & qui diroit au Palais, *il reſſort*, feroit rire tout le bar-

reau. Or eſt-il, que puis qu'on dit *reſſortit*, en la troiſieſme perſonne, c'eſt une preuve convaincante que l'on dit auſſi *je reſſortis*, *tu reſſortis*; car ces trois perſonnes ſont tousjours égales en ſyllabes. Mais pour revenir à *ſortir* d'où *reſſortir*, nous a obligez de faire une digreſſion, *dormir* ſe gouverne encore tout de meſme que *ſortir*. On dit *dors*, à la premiere perſonne du ſingulier de l'indicatif, & *dormons*, à la premiere plurielle, *ouir*, en deux ſyllabes, *ois*, en une, *oyons*; En ce verbe *ouir*. il garde bien l'*i*, mais non pas le nombre des ſyllabes, & il ſuffit pour noſtre reigle qu'il manque en l'un des deux. Car *couvrir*, a bien autant de ſyllabes en ce temps de l'indicatif *couvre*, que *couvrir*, à l'infinitif, mais parce qu'il manque à garder l'*i*, on dit couvrons, au pluriel. Ainſi pour revenir à nos premiers exemples de *ſortir*, *dormir*, l'on dit *repentir*, *repens*, *repentons*; *mentir*, *ments*, *mentons*, *partir*, *pars*, *partons*, & tous les autres de meſme, generalement ſans nulle exception. Il s'enſuit donc, que puis que reveſtir a *reveſts*, en la premiere perſonne ſinguliere du preſent de l'indicatif, il doit avoir *reveſtons*, en la premiere pluriele du meſme temps, & par conſequent *reveſtant*, en ſon participe, ou en ſon gerondif, & non pas *reveſtiſſant*. Il n'y a plus rien à repliquer là deſſus, ſi ce n'eſt qu'un opiniaſtre adverſaire, pluſtoſt que de ſe rendre, vouluſt encore ſe ſauver comme dans un dernier retranchement, & dire, que tout ce que nous avons deduit conclud fort bien, pourveu que l'on nous accorde qu'il faut dire *je me reveſts*, *tu te reveſts*, *il ſe reveſt*, & non pas *je me reveſtis*, *tu te reveſtis*, *il ſe reveſtit*, mais qu'au contraire il ſouſtient qu'il faut dire *je me reveſtis*, *&c.* Icy l'Uſage tout commun le condamnera, & la voix publique ne ſouffrira pas qu'il le diſpute.

OBSERVATION.

TOut le monde eſt convenu de la verité de la remarque & qu'il faut dire *reveſtant* au gerondif & non pas *reveſtiſſant* parce que le verbe *reveſtir* fait en ſa premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif, *nous reveſtons* & non pas nous *reveſtiſſons*. Quelqu'un de la compagnie a dit qu'on eſtabliroit une regle plus generale en formant le gerondif de la premiere perſonne plurielle de l'imperatif, parce qu'alors il n'y aura aucune exception ſi ce n'eſt pour le verbe *eſtre* dont le gerondif *eſtant* ne peut ſe former de l'imperatif *ſoyons*, mais il ne ſe forme pas non plus de la premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif *nous ſommes*, le verbe *eſtre* eſt un verbe irregulier en beaucoup de temps, & il ne doit point tirer à conſequence. En formant le gerondif de la premiere perſonne plurielle de l'imperatif, les verbes *avoir* & *ſçavoir* entreront dans la regle generale *ayons*, *ayant*, *ſçachons*, *ſçachant*, au lieu qu'il les faudra mettre dans l'exception, ſi on eſtablit que le gerondif ſe forme de la premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif, puiſque *nous avons* ne peut faire *ayant* & que *nous ſçavons* ne ſçauroit former *ſçachant*.

REMARQUE.

Humilité.

L'Uſage de ce mot en noſtre langue eſt purement Chreſtien, & ne ſignifie point du tout ce qu'*humilitas*, veut dire en bon Latin, les anciens Payens ayant ſi peu connu cette vertu Chreſtienne, que ceux meſme qui poſſedoient éminemment toutes les vertus morales, n'avoient autre but, lors qu'ils travailloient pour les acquerir, ni ne prétendoient autre fruit aprés les avoir acquiſes, que de ſatisfaire à leur vanité durant leur vie, & d'eterniſer leur gloire aprés leur mort. Or je fais cette Remarque, à cauſe que pluſieurs de nos Autheurs, & des bons, ſe ſervent de ce mot aux traductions des Anciens, & en d'autres

d'autres ouvrages prophanes, l'employant tantoſt pour *modeſtie*, ou *un ſentiment moderé de ſoy-meſme*, & tantoſt pour *une ſoumiſſion & une deference entiere que l'on rend à ſes Superieurs*. Et il eſt tres-certain qu'il ne vaut rien ni pour l'un, ni pour l'autre, & que jamais, ſans exception, nous ne diſons *humilité*, en François, que pour exprimer cette ſainte vertu, qui eſt le fondement de toutes les autres.

OBSERVATION.

ON n'a pas eſté du ſentiment de M. de Vaugelas, qui veut que l'on ne puiſſe employer *humilité* en noſtre langue que pour ſignifier la vertu par laquelle un Chreſtien conçoit de bas ſentimens de ſa perſonne & s'abaiſſe devant Dieu. Il peut eſtre auſſi fort bien employé dans le ſens de déference, de ſoumiſſion & d'abaiſſement, comme en ces phraſes, *il luy demanda pardon avec toute l'humilité poſſible, répondre avec humilité, prier en toute humilité.*

REMARQUE.

Rimes dans la Proſe.

IL faut avoir un grand ſoin d'éviter les rimes en proſe, où elles ne ſont pas un moindre défaut, qu'elles ſont un des principaux ornemens de noſtre Poëſie. Et ce n'eſt pas aſſez de les éviter dans la cadence des periodes, ou des membres d'une periode, elles ſont meſmes à fuir, fort proches l'un de l'autre, comme *il entend pourtant avant toutes choſes*. Et ſi dans une meſme periode de deux ou trois lignes il y a trois mots, comme *conſideration, reception, affection*, ou comme *delivrance, ſouffrance, abondance*, encore que pas un des trois ne ſe rencontre ni à la fin de la periode, ni à aucune cadence des membres qui la compoſent, ſi eſt-ce qu'ils ne laiſſent pas de faire un tres-mauvais effet, & de rendre la periode vicieuſe. Cependant

je m'eſtonne que ſi peu de gens y prennent garde, & que pluſieurs de nos meilleurs Eſcrivains, qui par la douceur de leur ſtile charment tout le monde, ne s'apperçoivent pas de la rudeſſe de ces rimes. Il y en a qui ne font point de difficulté de dire, par exemple, *davantage le courage*, *&c.* & de faire d'autres rimes ſemblables, comme s'ils n'avoient ni yeux, ni oreilles, pour voir en liſant, ou pour oüir en eſcoutant la difformité & le mauvais ſon qui procede de cette negligence.

Mais ce n'eſt pas encore aſſez d'éviter les rimes, il faut meſme ſe garder des conſonances, comme *amertume*, *& fortune*, *ſoleil*, *immortel*, & une infinité d'autres de cette nature. Il ne faut guere moins fuir les unes que les autres.

Au reſte, il y a apparence que ſi noſtre Poëſie ſe fuſt faite ſans rime, comme celle des Grecs & des Latins, nous n'aurions non plus qu'eux évité la rime dans la proſe, où tant s'en faut que ce ſoit un vice parmy eux comme parmy nous, qu'au contraire ils l'affectent ſouvent comme une eſpece de grace & de beauté, appellant ces conſonances, ὁμοιοτέλευτα & *ſimiliter deſinentia*. Il y en a un bel exemple dans Ciceron, *In magna ſum ſollicitudine de tua valetudine* Mais celuy que je viens de voir fraiſchement dans un Autheur eſtimé l'un des plus polis de toute l'Antiquité, en doit valoir mille, pour ſervir de preuve convaincante, qu'ils en faiſoient ſans doute un des ornemens de leur proſe. Le voicy ; *Brancidæ ejus incolæ erant. Mileto quondam juſſu Xerxis, cùm è Græcia rediret, tranſierant, & in ea ſede conſtiterant, quia templum, quod Didymæon appellatur, in gratiam Xerxis violaverant. Mores patrij nundum exoleverant, ſed jam bilingues erant.* Voila ſix rimes de ſuite, nous n'avons aucune ſorte de Poëſie en François, qui en reçoive & en ſouffre tant. C'eſt pourquoy je ne

doute point, que ſi la rime n'euſt pas eſté un des partages de noſtre Poëſie, lequel il n'eſt pas permis à noſtre Proſe d'uſurper, y ayant de grandes barrieres qui les ſeparent l'une de l'autre, comme deux mortelles ennemies, ainſi que Ronſard les appelle dans ſon Art Poëtique, nous aurions ſouvent cherché la rime, au lieu que nous l'évitons; car pour en parler ſainement, comment ſe peut-il faire, que la rime dans nos vers contente ſi fort l'oreille, & que dans noſtre proſe elle la choque, juſqu'à luy eſtre inſuportable? Il faut neceſſairement avoüer que de ſa nature la rime n'eſt point une choſe vicieuſe, ni dont le ſon offenſe l'oreille, & qu'au contraire elle eſt delicieuſe & charmante; mais que le Genie de noſtre langue l'ayant une fois donnée en appanage, s'il faut ainſi parler, à la Poëſie, il ne peut plus ſouffrir que la proſe, comme j'ay dit, l'uſurpe, & paſſe les bornes qu'il leur a preſcrites comme à ſes deux filles, qui neantmoins ſont ſi contraires l'une à l'autre, qu'il les a ſeparées, & ne veut pas qu'elles ayent rien à deſmeſler enſemble; & cela ſe voit clairement encore en la meſure des vers, laquelle faiſant leur principale beauté pour ce qui eſt du ſon, eſt neantmoins un grand défaut dans la proſe, comme nous l'avons remarqué. Ce ne peut pas eſtre, ſans doute, parce que cette meſure choque l'oreille, puis qu'au contraire elle luy plaiſt, & la flatte en la Poëſie. C'eſt donc ſeulement à cauſe des partages faits entre ces deux ſœurs, qui ne peuvent ſouffrir que l'une uſurpe & s'approprie ce qui appartient à l'autre.

OBSERVATION.

IL ne faut pas ſeulement éviter les rimes dans la proſe, mais auſſi les conſonances, quand elles ſe trouvent dans la cadence des periodes. C'eſt là principalement que l'oreille en eſt bleſſée, car on feroit peut-eſtre une proſe laſche & énervée, ſi on

s'attachoit avec trop de ſoin à les éviter, quand elles ſont fort proches l'une de l'autre, cette phraſe que condamne M. de Vaugelas, *il entend pourtant avant toutes choſes*, n'a rien de rude, mais peut-eſtre auroit-on peine à ſouffrir celle-cy. *Il blaſme pourtant tout ce qu'il entend*, parce qu'aprés ce mot *pourtant* il y a une eſpece de repos qui fait trop ſentir la rime de celuy d'*entend.* On ne ſçauroit dire *davantage de courage* parce que *davantage* ne peut jamais eſtre employé abſolument & ſans regime, ſi ce n'eſt aprés la particule relative *en* comme, *j'en feray encore d'avantage, il a du bien, mais ſon frere en a encore davantage. Davantage* ne peut eſtre ſuivy d'un genitif, il faut dire *plus de bien, plus de courage.*

REMARQUE.

Exact, exactitude.

PLuſieurs diſent *exacte*, au maſculin pour *exact*, & tres-mal. *Exacte*, ne ſe dit qu'au feminin. *Un homme exact, une exacte recherche*, Pour *exactitude*, c'eſt un mot que j'ay veu naiſtre comme un monſtre, contre qui tout le monde s'eſcrioit, mais enfin on s'y eſt apprivoiſé, & dez-lors j'en fis ce jugement, qui ſe peut faire en beaucoup d'autres mots, qu'à cauſe qu'on en avoit beſoin, & qu'il eſtoit commode, il ne manqueroit pas de s'eſtablir. Il y en a qui diſent *exaction*, mais il eſt inſupportable pour ſon équivoque; car encore que les équivoques ſoient frequens en noſtre langue, comme en toutes les langues du monde, ſi eſt-ce que lors qu'il eſt queſtion de faire un mot nouveau, dont il ſemble que l'on ne ſe peut paſſer, comme eſt celuy *d'exactitude*, la premiere choſe à quoy il faut prendre garde, eſt qu'il ne ſoit point équivoque, car dez-là faites eſtat qu'il ne ſera jamais bien receu. Quelques-uns ont eſcrit depuis peu *exacteté* qui eſt ſans doute beaucoup moins mauvais qu'*exaction*: mais comme il n'eſt point connu, & qu'il vient un peu tard, aprés qu'*exactitu-*

de a desja le droit d'une longue poſſeſſion tout acquis, je ne crois pas, quelque authorité que luy donne la reputation de ſon Autheur qui eſt aſſez connu, parce qu'il eſt aujourd'huy celebre, & qu'il n'y a que luy encore qui en ait usé ; je ne crois pas, dis-je, qu'il puiſſe jamais prendre la place de l'autre. S'il fuſt venu le premier, peut-eſtre qu'on l'auroit mieux receu d'abord qu'*exactitude*, quoy que tous deux ayent des terminaiſons, qui ne ſont pas nouvelles en noſtre langue, puis que nous diſons *ſolitude*, *habitude*, *incertitude*, *ingratitude*, *&c.* & *netteté*, *ſainteté*, *honneſteté*. Je marque ces trois derniers en faveur d'*exacteté* afin que l'on ne trouve pas eſtranges ces deux dernieres ſyllabes *teté*, puis qu'il y a desja d'autres mots de cette nature, qui ſe terminent ainſi. Quelques-uns ajouſtent qu'il a encore un autre avantage ſur *exactitude*, qui eſt, que celuy-cy a une ſyllabe de plus qu'*exacteté*, & qu'en cela la reigle vulgaire des Philoſophes a lieu, de n'allonger point ce qui ſe peut racourcir. Mais cela eſt frivole, & l'Uſage, qui eſt pour *exactitude*, l'emporte. Auſſi ay-je oüy dire, que l'Autheur qui avoit dit *exacteté* en ſes premiers livres, a dit *exactitude* dans les derniers, & s'eſt corrigé.

OBSERVATION.

C'Eſt une faute de dire *un homme exacte dans ce qu'il promet*, il faut prononcer & eſcrire *un homme exact*. M. de Vaugelas a bien auguré pour *exactitude* ce mot s'eſt eſtabli du conſentement de tout le monde, & perſonne n'a pû ſouffrir qu'on ait voulu introduire *exacteté* qui n'a point eſté receu. *Exaction* eſt de la langue, mais non pour ſignifier la meſme choſe qu'*exactitude*. Il ne s'employe que quand on parle des choſes qu'on exige d'une maniere injuſte & violente, *ſes exactions le mettent en mauvaiſe reputation.*

REMARQUE.

Manes.

ON ſe ſert de ce mot en vers, & en proſe, tousjours maſculin, & tousjours au pluriel; Mais il faut prendre garde à ne l'employer jamais comme les Latins pour *les Dieux infernaux*; Car *Diis manibus*, *& Diis inferis*, n'eſt qu'une meſme choſe, quoy que les Latins le diſent auſſi de l'ame d'une ſeule perſonne; Les François ne s'en ſervent jamais en Proſe, ni en Poëſie, qu'en cette derniere ſignification, c'eſt à dire pour *l'ame d une perſonne.*

OBSERVATION.

LEs Latins n'ont pas tousjours entendu les Dieux infernaux par le mot de *Manes.* Ils ont quelquefois donné ce nom comme nous à l'ame d'un mort dans le meſme ſens que nous diſons *Polixene fut ſacrifiée aux Manes d'Achilles*, ce mot eſt demeuré en uſage parmi nous dans la Poëſie & dans le ſtile ſublime.

REMARQUE.

Souloit.

CE mot eſt vieux, mais il ſeroit fort à ſouhaiter qu'il fuſt encore en uſage, parce que l'on a ſouvent beſoin d'exprimer ce qu'il ſignifie, & quoy qu'on le puiſſe dire en ces trois façons, *il avoit accouſtumé*, *il avoit de couſtume*, *il avoit couſtume*, leſquels il faut placer differemment ſelon le conſeil de l'oreille, ſi eſt-ce qu'ils reſſemblent ſi fort l'un à l'autre, que c'eſt preſque la meſme choſe; Car de dire *il avoit appris*, pour dire *il avoit accouſtumé*, c'eſt une façon de parler qu'il faut laiſſer à la lie du peuple, bien que deux ou trois de nos plus celebres Eſcrivains, mais non pas des

plus modernes, en ayent usé aussi souvent que de l'autre. Il est vray que ces grands hommes s'estoient laissé infecter de cette erreur; que pour enrichir la langue, il ne falloit rejetter aucune des locutions populaires : en quoy ils n'eussent pas eu grand tort, s'ils ne les eussent voulu recevoir que dans le stile bas, & non pas dans le mediocre, & mesme dans le sublime, comme ils ont fait en leurs propres œuvres.

OBSERVATION.

IL y a desja bien des années que *souloit* est hors d'usage. Quoy qu'il soit venu du verbe *solere* latin qui a tous ses temps, le verbe *souloir* François n'a jamais esté employé qu'à l'imparfait, Quelques-uns ont cru y trouver quelque chose de rude qui l'a fait bannir de nostre langue, mais il y a plusieurs autres imparfaits de la mesme terminaison, tels que *vouloit*, *couloit*, *rouloit*, qui ne blessent point l'oreille, & mesme on dit encore fort bien quoy qu'avec une orthographe un peu differente, *il se saouloit de plaisirs* pour dire *il se rassasioit de plaisirs*, ce qui fait voir que *souloit* n'est point rude par luy-mesme.

REMARQUE.

Nonchalamment, loisible.

LE premier est encore un vieux mot, pour lequel on dit *negligemment, peu soigneusement*; Car pour *nonchalance*, & *nonchalant*, ils sont bons. *Loisible*, n'est pas meilleur, que les deux autres, & mesme il sent encore d'avantage le vieux.

OBSERVATION.

Nonchalamment est un fort bon mot que la langue conserve & qui s'employe avec grace en beaucoup d'endroits. *Il estoit couché sur l'herbe, la teste appuyée nonchalamment sur son bras.*

Loisible n'est pas si vieux que M. de Vaugelas nous le marque,

mais il commence à vieillir & il vaut mieux dire *cela n'eſt pas permis, que cela n'eſt pas loiſible.*

REMARQUE.

Autant.

CE mot, quand il eſt comparatif, demande *que*, aprés luy, & non pas *comme* par exemple une infinité de gens diſent, *ne me devez-vous pas autant d'amitié comme eux*, au lieu de dire, *autant d'amitié qu'eux.*

OBSERVATION.

METtre *comme* aprés *autant &c.* c'eſt une faute. Il faut dire *que* & non pas *comme:* exemple. *Vous manquez à l'amitié, vous m'en devez autant qu'à mon frere* & non pas *autant comme à mon frere.*

REMARQUE.

Oüy, pour Ita.

JE ne ſçaurois deviner pourquoy ce mot, veut que l'on prononce celuy qui le précede, tout de meſme que s'il y avoit une *h* conſonante devant *ouy*, & que l'on eſcriviſt *hoüy*, excepté que l'*h* ne s'aſpireroit point, comme nous avons remarqué au mot de *huit*, qui ſe gouverne tout ainſi que les mots qui commencent par une *h* conſonante, ſi ce n'eſt qu'il ne s'aſpire pas. On prononce donc *un ouy*, & non pas *un nouy*, comme l'on prononce *un nomme, un nobſtacle* quoy que l'on eſcrive *un homme* &, *un obſtacle.* Ainſi, quoy que l'on eſcrive *cet ouy*, on prononce neantmoins *ce ouy* comme s'il n'y avoit point de *t*, & *ces ouy*, comme s'il n'y avoit point de *s* à *ces*; Que ſi l'on dit qu'il ne ſe preſente jamais ou fort peu d'occaſions de dire *un ouy*, ni *cet ouy*, ni *ces ouy*, de mettre rien devant; je reſponds que l'on ſe trompe,

trompe, & que non seulement on peut dire par exemple, *il ne faut qu'un* oüy *d'un Roy pour rendre un homme heureux*, ou *il y a long-temps que je travaille pour obtenir cet ouy*, mais qu'il n'y a rien qui puisse venir plus souvent en usage, que de dire par exemple ; *il disoit ouy de tout, ils diront ouy, je prie Dieu qu'ils disent ouy ;* Et en ces trois exemples, comme en tous les autres semblables, il ne faut point prononcer le *t*, qui est devant *ouy*, quoy qu'on ait accoustumé de le prononcer devant toutes les autres voyelles.

OBSERVATION.

CE mot est de la nature de *huit* & de *onze*, devant lesquels on prononce la derniere syllabe des mots qui les précedent comme si *huit* & *onze* commençoient par une *h* aspirée. Celuy-cy est monosyllabe, & comme il faut prononcer *ce oüy*, il le faut aussi escrire, & ne pas escrire *cet oüy*, ainsi que l'escrit M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Innumerable, innombrable.

DU temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, on disoit tousjours *innumerable*, & jamais *innombrable* ; maintenant tout au contraire on dit *innombrable*, & non pas *innumerable*. Il est vray qu'une des meilleures plumes, & des plus éloquentes bouches dont le Palais se puisse vanter, m'a appris que dans le genre sublime, ce mot comme plus majestueux peut encore trouver sa place.

OBSERVATION.

SI l'on a dit, *innumerable* du temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, ce mot est aujourd'huy hors d'usage, & le genre sublime ne sçauroit l'authoriser, il faut tousjours dire *innombrable*.

REMARQUE.

Meſmement.

CEt adverbe paſſoit desja pour vieux il y a plus de vingt cinq-ans, & jamais les bons Eſcrivains ne s'en ſervoient, ils diſoient tousjours *meſmes*. Je ne vois pas que depuis ce temps-là il ſe ſoit renouvellé, ny que ceux qui eſcrivent purement, en uſent.

OBSERVATION.

Meſmement eſt vieux & entierement banni de la langue.

REMARQUE.

De deçà, de delà.

PLuſieurs manquent en ſe ſervant de ces termes; par exemple ils diſent, *les Eſpagnols chez qui toutes les nouvelles de de deçà ſont ſuſpectes*, au lieu de dire *toutes les nouvelles de deçà*. Ils alleguent que *de deçà*, eſt un adverbe local, qui veut dire *icy*; & quand on dit *deçà* ou *delà*, avec un nom, alors il n'eſt plus adverbe, mais prépoſition, comme *deçà la riviere*, *delà la riviere*: mais quand il eſt adverbe, on ne dit jamais *deçà*, qu'on ne mette *de*, devant, & qu'on ne die *de deçà*, ſi ce n'eſt en un ſeul cas, qui eſt quand on dit *deçà & delà*, pour dire *çà & là*, mais il faut que *deçà & delà*, ſoient tous deux enſemble, l'un ne ſe diſant point, & n'eſtant point adverbe, ſeparé de l'autre: Tellement que lors qu'il tient lieu de genitif, comme en l'exemple que nous avons donné, où *les nouvelles de de deçà*, vaut autant à dire que *les nouvelles de ce païs*, il faut neceſſairement, diſent-ils,

que l'article du genitif, qui eſt *de*, le précede, & par conſequent que l'on die *les nouvelles de de deçà*, autrement ſans l'article *de*, ce ſeroit comme qui diroit *les nouvelles ce païs*, au lieu de dire *les nouvelles de ce païs*. On reſpond qu'il eſt vray qu'aprés *nouvelles*, il faut neceſſairement dire *de*, qui eſt l'article du genitif qui ſuit le ſubſtantif précedent ; Mais auſſi l'on ſouſtient qu'on l'y met, quand on dit *les nouvelles de deçà*, parce qu'on ne demeure pas d'accord que l'adverbe *deçà*, doive tousjours avoir un *de* devant ; Car il eſt certain que *deçà*, toul ſeul ſignifie *icy*, & quand on y adjouſte un *de*, c'eſt par une élegance de noſtre langue, qui n'eſt plus élegance, dans la rencontre de tant de *de* ; Et de fait on trouvera dans nos anciens Autheurs, *nous avons deçà d'excellens fruicts*, & encore aujourd'huy on ne croira point mal parler en parlant ainſi, quoy que *de deçà*, en cet endroit ſoit plus élegant. Certainement ce ſeroit une grande dureté de dire *les nouvelles de de deçà*, & l'Uſage à cauſe de cela a fort bien fait de retrancher un de ces *de*, comme pour la meſme raiſon il a fait dire *de là Loire*, au lieu de *de delà la Loire*.

OBSERVATION.

QUelque raiſon que puiſſent alleguer ceux qui défendent cette façon de parler, *toutes les nouvelles de de deçà ſont ſuſpectes* en mettant la particule *de* deux fois, elle ne doit point eſtre receuë, puiſque l'uſage a decidé le contraire. Il faut dire, *les nouvelles de deçà* comme on dit *les nouvelles de ce pays*. On ne croit point que ce ſoit bien parler que de dire *delà Loire*, cela eſt ſauvage, la pureté de la langue veut qu'on diſe *delà la Loire*.

REMARQUE.

Affaire.

CE mot eſt tousjours feminin à la Cour, & dans les bons Autheurs, je ne dis pas ſeulement modernes, mais anciens; Amyot meſme ne l'ayant jamais fait que féminin. Il eſt vray que ſur les dépeſches du Roy on a accouſtumé de mettre *pour les exprés affaires du Roy*, & non pas, *pour les expreſſes affaires*, mais ou c'eſt un abus ou une façon de parler affectée particulierement aux paquets & aux dépeſches du Roy, qu'il ne faut point tirer en conſequence, puiſque pour cela on n'a pas laiſſé de dire tousjours à la Cour, *une bonne affaire*, *une grande affaire*, & jamais *un bon & un grand affaire*. Il y en a qui diſent que lors qu'*affaire* eſt aprés l'adjectif, il eſt maſculin, & par exemple, qu'il faut dire, *un bon affaire*, & quand il eſt devant, qu'il eſt féminin, & qu'il faut dire *une affaire faſcheuſe*: mais cette diſtinction eſt entierement fauſſe & imaginaire. Il eſt certain qu'au Palais on l'a tousjours fait maſculin juſqu'icy; mais les jeunes Advocats commencent maintenant à le faire féminin.

OBSERVATION.

LE mot *affaire*, eſt preſentement tousjours féminin, & on ne dit plus au Palais *un bon affaire*, la diſtinction d'*affaire* féminin aprés l'adjectif, & d'*affaire* maſculin quand il le precede, eſt rejettée avec beaucoup de raiſon par M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Benit, beni.

TOus deux ſont bons, mais non pas dans le meſme uſage. *Benit*, ſemble eſtre conſacré aux choſes

ſaintes : on dit à la Vierge, *Tu es benite entre toutes les femmes :* on dit *de l'eau benite, une Chapelle benite, du pain benit, un cierge benit, un grain benit*, & ce *t* là, a eſté pris vray-ſemblablement du Latin *benedictus*. Mais hors des choſes ſaintes & ſacrées, on dit tousjours *beni* & *benie*, comme *une œuvre benie de Dieu, une famille benie de Dieu, Dieu vous a beni d'une heureuſe lignée, a beni vos armes, a beni voſtre travail ;* car le participe du préterit indefini ou composé, eſt le meſme en tout & par tout que le participe paſſif tout ſeul.

OBSERVATION.

ON a approuvé l'obſervation de M. de Vaugelas ſur le different uſage de *benit* & de *beni*. *Benit* ſe joint à tout ce qui eſt conſacré aux choſes ſaintes. On peut toutefois dire en parlant à la Vierge, *vous eſtes benie entre toutes les femmes* auſſi bien que *vous eſtes benite entre toutes les femmes*.

REMARQUE.

Dependre, depenſer.

IL y a long-temps, que j'ay oüy diſputer de ces deux mots, non pas pour ſçavoir lequel eſt le meilleur, mais lequel eſt le bon ; car il y en a qui condamnent l'un, & d'autres qui condamnent l'autre. Neantmoins tous deux ſont bons, & ſe diſent & s'eſcrivent tous les jours, avec cette difference pourtant, que *deſpenſer*, autrefois eſtoit plus en uſage à la Cour, que *dependre*, & qu'aujourd'huy tout au contraire on dit pluſtoſt *dependre*, que *deſpenſer*, qui eſt maintenant plus uſité dans la ville. L'un & l'autre eſt donc fort bien dit, *j'ay dependu*, ou *j'ay deſpenſé cent piſtoles en mon voyage, je depens*, ou *je depenſe mille eſcus par an*. Quelques-uns diſent qu'il y a des endroits, où

l'on ſe ſert pluſtoſt de l'un que de l'autre, & cela pourroit bien eſtre, puiſque la meſme choſe arrive à certains autres mots; mais pour moy, j'avoüe que je ne l'ay pas remarqué. Au reſte ceux qui condamnent *dépendre*, parce qu'il eſt équivoque, & que l'autre ne l'eſt pas, ont grand tort, ne regardant pas la conſequence, & où cela iroit, s'il eſtoit queſtion de bannir des langues, les mots équivoques, & de les reſtreindre tous à une ſeule ſignification. Pour ce qu'ils ajouſtent, qu'en ſe ſervant de *dependre*, & de *dependu*, les deux dernieres ſyllabes repreſentent un facheux objet, c'eſt une trop grande delicateſſe, qui ne merite point de reponſe. Si cette conſideration avoit lieu, il y auroit bien des mots à rejetter en noſtre langue & en toutes les autres.

OBSERVATION.

LE gouſt a changé entierement à l'égard de *depenſer* & de *dependre* qui ſembloient ſe diſputer la preference du temps de M. de Vaugelas. On ne dit plus aujourd'huy *dépendre* ni à la Cour ni à la ville dans le ſens de faire de la dépenſe, il faut dire *dépenſer*.

REMARQUE.

Eviter.

PLuſieurs luy font regir le datif, & diſent *éviter aux inconveniens*, mais tres-mal, & ce qui a donné lieu à cette faute, c'eſt que l'on dit ordinairement, *pour obvier aux inconveniens*; mais *éviter*, regit l'accuſatif, & *obvier* le datif.

OBSERVATION.

Eviter aux inconveniens eſt une tres mauvaiſe façon de parler, ce verbe ne peut ſe conſtruire avec le datif.

REMARQUE.

Gagner la bonne grace.

UN de nos plus celebres Autheurs a eſcrit *gaigner la bonne grace du peuple*, mais il en eſt repris avec raiſon. Il faut tousjours dire au pluriel *gaigner les bonnes graces*; Car *bonne grace*, au ſingulier veut dire tout autre choſe, comme chacun ſçait. Il eſt vray qu'anciennement on diſoit *je me recommande à voſtre bonne grace*, & on le trouvera ainſi en toutes les Lettres, qui ſont au deſſus de cinquante ans, mais il ne ſe dit plus.

OBSERVATION.

QUand on veut ſe ſervir de cette façon de parler, il faut mettre *bonnes graces* au pluriel & dire *il a gagné les bonnes graces d'un tel.* On n'orthographie plus *gaigner* avec un *i* comme fait M. de Vaugelas. On eſcrit *gagner.*

REMARQUE.

Delice.

BEaucoup de gens diſent, *c'eſt un delice*, qui eſt une façon de parler trés-baſſe; *Delice* ne ſe dit point au ſingulier dans le beau langage, ni dans le beau ſtile, mais ſeulement au pluriel, & eſt feminin, comme *deliciæ*, en Latin, noſtre langue ſuivant en cela la Latine, & pour le nombre & pour le genre, *de grandes delices.*

OBSERVATION

ON n'a point eſté du ſentiment de M. de Vaugelas, qui veut que *delice* au ſingulier ne ſe diſe point dans le beau langage. C'eſt tres-bien parler que de dire, *c'eſt un grand delice que de boire frais, quel delice d'eſtre avec des gens d'une ſocieté agreable.* Ce mot qui vient de *delicium* ou *delicia* qu'on trouve dans les anciens Autheurs Latins eſt maſculin dans ces phraſes & tousjours feminin au pluriel.

REMARQUE.

Guarir, guerir, ſarge.

AUtrefois on diſoit l'un & l'autre, & pluſtoſt *guarir* que *guerir*, mais aujourd'huy ceux qui parlent & eſcrivent bien, diſent tousjours *guerir*, & jamais *guarir*. Auſſi l'*e* eſt plus doux que l'*a*, mais il n'en faut pas abuſer comme font pluſieurs qui diſent *merque* pour *marque*, *ſerge*, pour *ſarge*; toute la ville de Paris dit *ſerge*, & toute la Cour, *ſarge* & *merry*, que tout Paris dit auſſi pour *marry*.

OBSERVATION.

ON ne dit plus aujourd'huy *guarir* ni *merque*, ni *merri* ni *ſarge*, tous ces mots ſont hors d'uſage, il faut dire & eſcrire, *guerir*, *marque*, *marri*, & *ſerge*.

REMARQUE.

Au travers, & à travers.

TOus deux ſont bons, mais *au travers* eſt beaucoup meilleur & plus uſité. Ils ont differens regimes, il faut dire par exemple, *il luy donna de l'eſpée au travers du corps*, & *à travers le corps*. On ne le dit que de ces deux

deux façons, car *au travers le corps*, & *à travers du corps*, ne valent rien. C'eſt l'opinion commune & ancienne, mais depuis peu il y en a & des Maiſtres, qui commencent à dire *à travers de*, auſſi bien qu'*au travers de*. Pour moy je ne le voudrois pas faire.

OBSERVATION.

IL y a peut-eſtre plus de force à dire *à travers les vignes* que *au travers des vignes*, pour marquer une action prompte: On ne ſçauroit dire *à travers de*, mais ſeulement *à travers le*, ou *à travers les*, comme *à travers les bleds*. On employe auſſi *à travers* ſans qu'il ſuive aucun article, comme en cet exemple *à travers champs*, on met tousjours un genitif avec *au travers*, comme, *il paſſa au travers du camp des ennemis*.

REMARQUE.

A l'encontre.

CE terme eſt purement du Palais en l'un de ſes uſages; car il en a deux, en l'un deſquels il eſt prépoſition, & en l'autre il eſt comme adverbe. Il eſt prépoſition, comme quand on dit au Palais, *il a ſon recours à l'encontre d'un tel*, c'eſt à dire *contre un tel*, & adverbe dans cette phraſe, *je ne vay pas à l'encontre*, pour dire, *je ne dis pas*, ou *je ne fais pas le contraire*. Il eſt vray qu'on y pourroit ſous-entendre, *de cela*, comme qui diroit, *je ne vay pas à l'encontre de cela*, c'eſt pourquoy j'ay dit comme adverbe. Mais quoy qu'il en ſoit, ny l'un ny l'autre ne ſe dit jamais à la Cour, & ne ſe trouve point dans tous les bons Autheurs quoy qu'il ſoit échappé à l'un de nos plus modernes & plus excellens Eſcrivains de l'employer en toutes les deux façons. Jamais M. Coëffeteau ne s'en eſt voulu ſervir.

OBSERVATION.

CEtte façon de parler *à l'encontre de* ou ſimplement *à l'encontre*, *je ne vais point à l'encontre*, *je n'ay rien à dire à l'encontre* eſt tellement hors d'uſage qu'on ne s'en ſert pas meſme au Palais.

REMARQUE.

Fut fait mourir.

CEtte façon de parler eſt toute commune le long de la riviere de Loire, & dans les Provinces voiſines, pour dire *il fut executé à mort.* La Nobleſſe du pays l'a apportée à la Cour, où pluſieurs le diſent auſſi, & M. Coëffeteau qui eſtoit de la Province du Maine, en a uſé toutes les fois que l'occaſion s'en eſt preſentée. Les Italiens ont cette meſme phraſe, & le Cardinal Bentivoglio l'un des plus exacts & des plus élegans Eſcrivains de toute l'Italie, s'en eſt ſervi en ſon Hiſtoire de la guerre de Flandre au quatrieſme livre, *Lo Strale*, dit-il, *già Borgomaſtro d'Anverſa, e che tanto haveva fomentate le ſeditioni di quella città, fu fatto morire in Vilvorde.* Il en dit encore une autre de cette meſme nature, & qui nous doit ſembler plus eſtrange, ſur la fin du ſommaire du cinquieſme livre. *Valenciana*, dit-il, *cade in potere degli Ugonotti, i quali ne ſono fatti uſcir poco dopo*, *leſquels en ſont faits ſortir peu à aprés*, pour dire *leſquels on en a fait ſortir.* Nous n'avons point encore eſtendu cette locution *fut fait mourir*, comme font les Italiens, à d'autres phraſes ſemblables : Mais nonobſtant tout ce que je viens de dire, qui ſembleroit ſuffiſant pour l'authoriſer, il eſt certain qu'elle eſt condamnée de tous ceux qui font profeſſion de bien parler & de bien eſcrire.

OBSERVATION.

QUelques-uns ont excusé cette façon de parler sur ce que *faire mourir*, peut n'estre regardé que comme un seul verbe qui veut dire *executer à mort* & qui par consequent est actif, ce qui le rend different de *faire sortir* ou de *faire tomber quelqu'un*. Ces deux dernieres phrases signifient seulement faire que quelqu'un sorte, faire que quelqu'un tombe, c'est à dire, estre cause que quelqu'un sorte, que quelqu'un tombe, mais *faire mourir* ne veut pas dire estre cause que quelqu'un meure, il signifie executer quelqu'un à mort, cependant la plusparт n'ont pas esté contents de *il fut fait mourir*, ils veulent qu'on dise *on le fit mourir* ou *il fut executé*.

REMARQUE.

Encore.

IL faut tousjours dire *encore*, & jamais *encor*, ni *encores*; neantmoins en Poësie; la plusparт disent *encor*, à la fin du Vers, & le font rimer avec *or*; mais je connois d'excellens Poëtes, qui n'en veulent jamais user, quoy qu'ils le souffrent aux autres. Ceux qui en usent à la fin, ne s'en servent point ailleurs, comme ils ne commenceroient pas un Vers ainsi, *encor que des mortels*, *&c.* Donc *encore*, est celuy qui se dit en Prose & en Vers, *encores* avec une *ſ*, ne se dit ni en Vers, ni en Prose, & *encor*, se dit par la plusparт des Poëtes à la fin du Vers, & par quelques-uns au commencement aussi. D'autres plus scrupuleux ne le disent nulle part.

OBSERVATION.

ON ne dit jamais *encores* avec une *s*, il faut tousjours dire *encore* en prose & *encor* dans la Poësie est une trés-bonne rime avec *or*, *threſor*, *eſſor* & autres. *Encore* en trois syllabes a quelque chose de languissant dans les Vers, à moins qu'on ne

faſſe l'éliſion de l'*e* en faiſant ſuivre ce mot par un autre qui aît une voyelle au commencement, ou bien, à moins qu'il ne ſoit à la fin du vers.

REMARQUE.

L'article devant les noms propres.

PLuſieurs diſent *l'Ariſtote, le Plutarque, l'Hyppocrate, le Petrone, le Tite-Live, &c.* C'eſt tres-mal parler, & contre le genie de noſtre langue, qui ne ſouffre point d'articles aux noms propres. Il faut dire ſimplement *Ariſtote, Plutarque, Petrone, Tite-Live.* Et ne ſert de rien d'oppoſer, qu'ils mettent l'article pour faire voir qu'ils entendent parler de leurs œuvres, & non pas de leurs perſonnes, où ils ne mettroient pas l'article, & ne diroient point par exemple *l'Ariſtote fut precepteur d'Alexandre, le Tite-Live eſtoit de Padoüe*, & ainſi des autres; Car dez que l'on nomme le nom propre, il n'eſt plus queſtion de ſçavoir ſi l'on entend ſon livre, ou ſa perſonne; en toutes façons il n'y faut point d'article, l'un ſe confond avec l'autre. Il y a une exception en certains Autheurs Italiens, parce qu'on les nomme à la façon d'Italie où l'on dit *il Petrarca, l'Arioſto, il Taſſo*, & ainſi nous diſons *le Petrarque, l'Arioſte, le Taſſe, le Boccace, le Bembe, &c.* & c'eſt ſans doute ce qui a donné lieu à l'erreur de mettre l'article à tous les autres Autheurs, ſans faire la difference des Italiens, & de ceux qui ne le ſont pas.

OBSERVATION.

CEtte remarque a eſté generalement receuë. On a ſeulement obſervé qu'on dit communément, *la Magdelaine & le Lazare* A l'égard de l'article *le*, qu'on met devant pluſieurs noms Italiens & ſur tout de Peintres, on ne le met que devant les noms qui ne ſont pas de Baptême comme, *le Titien, le Dominicain*, mais on ne dit pas *le Paul Veroneſe* ni *le Raphaël.*

REMARQUE.

Fors, hors, hors-mis.

FOrs, ſe diſoit autrefois en Proſe & en Vers pour dire *hors-mis*; mais aujourd'huy il eſt tout à fait bani de la Proſe, & il n'y a plus que les Poëtes qui en uſent, parmy leſquels non ſeulement il n'eſt pas mauvais, mais il paſſe pour noble, & eſt beaucoup meilleur que *hors*, dont la Proſe ſe ſert. Les exemples en ſont frequents dans M. de Malherbe, & dans tous les autres Poëtes.

OBSERVATION.

FOrs, qui ſelon M. de Vaugelas eſtoit plus noble & meilleur que *hors*, en Poëſie, eſt tout à fait banni de la langue. On ne dit plus que *hors* & *horſmis*.

REMARQUE.

Serioſité.

CE mot juſqu'icy ne s'eſt dit qu'en raillerie, & je l'ay veu bien ſouvent condamner tout d'une voix à pluſieurs perſonnes tres-ſçavantes en noſtre langue, qui s'eſtoient rencontrées enſemble. Ils ne croyoient pas qu'on le pûſt eſcrire dans le beau ſtile, & ne le ſouffroient que dans la Comedie, dans la Satyre, & dans l'Epigramme burleſque. Neantmoins ſi l'on faiſoit l'horoſcope des mots, on pourroit, ce me ſemble, prédire de celuy-cy, qu'un jour il s'eſtablira, puis que nous n'en avons point d'autre qui exprime ce que nous luy faiſons ſignifier; Car puis qu'il a desja tant fait que de naiſtre, & que d'avoir cours dans la bouche de pluſieurs, & d'eſtre connu de tout le monde, il ne luy faut plus qu'un peu de temps joint à la

commodité ou à la neceſſité qu'il y aura d'en uſer, pour l'eſtablir tout à fait, *datur venia novitati verborum*, dit Apulée, *rerum obſcuritatibus ſervienti.* Desja un de nos plus fameux Eſcrivains s'en eſt ſervi dans ſon nouveau recuëil des Lettres. J'ay veu *exactitude*, auſſi reculé que *ſerioſité*, & depuis il eſt parvenu au point où nous le voyons, par la conſtellation & le grand aſcendant qu'ont tous les mots, qui expriment ce que nous ne ſçaurions exprimer autrement, tant c'eſt un puiſſant ſecret en toutes choſes, de ſe rendre neceſſaire. Mais en attendant cela, ne nous haſtons pas de le dire, & moins encore de l'eſcrire, laiſſons faire les plus hardis, qui nous frayeront le chemin, *uſitatis tutiùs utimur*, dit Quintilien, *nova non ſine quodam periculo fingimus*; Mais comme il ajouſte de Ciceron, *quæ primò dura viſa ſunt, uſu molliuntur.* Au reſte *ſerioſité* a de l'analogie avec *curioſité:* car comme *curioſité* ſe forme de l'adjectif *curieux*; auſſi *ſerioſité*, ſe forme de l'adjectif *ſerieux.*

Il y en a qui au lieu de *ſerioſité*, font *ſerieux* ſubſtantif, & diſent par exemple, *il eſt dans un ſerieux, je l'ay trouvé dans un ſerieux:* mais quoy que cette façon de parler ſoit tres-frequente à Paris, elle ne laiſſe pas de deſplaire à beaucoup d'oreilles delicates.

OBSERVATION.

QUoy que *curieux* ait fait *curioſité* l'adjectif *ſerieux* n'a pû former *ſerioſité*, il s'eſt fait ſubſtantif luy-meſme pour faire entendre ce que du temps de M. de Vaugelas on vouloit que *ſerioſité* ſignifiaſt. Ainſi les oreilles delicates ne ſont point bleſſées d'entendre dire, *il eſt tousjours dans un fort grand ſerieux, je l'ay trouvé dans un ſerieux qui m'a glacé.*

REMARQUE.

Courir, courre.

TOus deux ſont bons, mais on ne s'en ſert pas tousjours indifferemment; en certains endroits on dit *courre*, & ce ſeroit tres-mal parler de dire *courir*, comme *courre le cerf, courre le lievre, courre la poſte.* Si quelqu'un diſoit *courir le cerf*, on ſe mocqueroit de luy. En d'autres endroits il faut dire *courir*, comme *faire courir le bruit, il ne fait que courir*, parlant d'un homme, qui ne fait que voyager, &c. Et en d'autres on peut dire *courir*. & *courre*, comme *courre fortune*, & *courir fortune.* M. Coëffeteau, ce me ſemble, dit tousjours le premier, & M. de Malherbe le dernier, mais ſans doute *courre fortune*, eſt le plus en uſage.

OBSERVATION.

TOutes les voix ont preſque eſté pour *courre le cerf, courre un lievre*, & *courir la poſte*, ſans pourtant regarder comme une faute *courir le cerf*, *courir un lievre* & *courre la poſte*, on n'a point blaſmé *courre fortune*, mais on a douté qu'il fuſt d'un plus grand uſage que *courir fortune.*

REMARQUE.

Accroire.

C'Eſt un excellent mot, tant s'en faut qu'il ſoit mauvais, comme ſe l'imaginent pluſieurs, qui ne s'en ſervent jamais, mais diſent tousjours *faire croire*; car il y a cette difference entre *faire croire*, & *faire accroire*, que *faire croire* ſe dit tousjours pour des choſes vrayes, & *faire accroire*, pour des choſes fauſſes. Par exemple, ſi je dis, *il*

m'a fait accroire qu'il ne joüoit point, je fais comprendre qu'il ne m'a pas dit la verité ; mais ſi je dis, *il m'a fait croire une telle choſe*, je donne à entendre qu'il m'a fait croire une choſe veritable. D'autres diſent que la difference qu'il y a entre *faire croire* & *faire accroire*, n'eſt pas tant que l'un ſoit pour le vray, & l'autre pour le faux, qu'en ce que *faire accroire* emporte tousjours, que celuy de qui on le dit, a eu deſſein en cela de tromper. Un de nos plus celebres Autheurs eſtoit dans l'erreur que nous venons de condamner. Il croyoit qu'*accroire* eſtoit un barbariſme, & qu'il falloit tousjours dire *croire* ; il dit par exemple, en un certain lieu, *qui eſt content de ſa ſuffiſance, & ſe veut faire croire qu'il eſt habile homme*. Qui doute qu'il ne faille dire en cet endroit, *ſe veut faire accroire ?* On l'eſcrit ainſi avec deux *c*, en un ſeul mot, & non pas *à croire*, ny *acroire*.

OBSERVATION.

Faire accroire eſt une fort bonne maniere de parler, & donne tousjours l'idée que celuy de qui on le dit, a eu deſſein de faire croire une choſe qui n'eſtoit pas vraye. C'eſt dans ce ſens qu'on a dit *qu'un homme s'en fait accroire*, pour faire entendre qu'il prend de luy des ſentimens trop avantageux, & qu'il s'attribue un merite qu'il n'a pas. Il faut eſcrire *accroire* avec deux *c*, & en un ſeul mot, comme le marque M. de Vaugelas, & non pas *faire à croire*.

REMARQUE.

Chez Plutarque, chez Platon.

CEtte façon de parler, qui eſt familiere à beaucoup de gens, pour dire *dans Plutarque*, ou *dans les œuvres de Plutarque & de Platon*, eſt inſupportable. Un excellent eſprit avoit bonne grace de dire, que l'on avoit grand tort de nous envoyer ainſi *chez Plutarque, chez Platon*,

Platon, & chez tous ces autres Autheurs anciens, qui n'avoient point de logis. Chez, ne vaut rien pour citer les Autheurs, il n'eſt propre qu'à denoter la demeure de quelqu'un, *chez vous, chez moy.* Quelques-uns diſent *chez les Etrangers* pour dire, *en un pays eſtranger*, mais pluſieurs le condamnent, & je croy qu'ils ont raiſon.

OBSERVATION.

CE mot *chez* ne s'employe point quand on parle d'un Autheur particulier, mais ſi on parloit de tous, en ſorte que cet aſſemblage fuſt en quelque façon ſemblable à celuy de toute une nation. On diroit fort bien, *nous trouvons cela chez tous les Autheurs Grecs & Latins* de meſme qu'on dit, *cela eſtoit en pratique chez les Grecs, chez les Romains*, On diroit auſſi fort bien d'une opinion commune à tous ceux d'une meſme Secte. *Ces ſentimens ſe trouvent chez tous les Stoïciens, chez les Peripateticiens & autres.*

REMARQUE.

Ceſſer.

CE verbe de ſa nature eſt neutre, comme, *l'hyver fait ceſſer les maladies, fait ceſſer le travail:* mais depuis quelques années on le fait ſouvent actif, & en proſe & en vers comme, *ceſſez vos plaintes, ceſſez vos pourſuites, ceſſez vos murmures.* Nos bons Autheurs en ſont pleins.

OBSERVATION.

IL eſt vray que *ceſſer* eſt un verbe neutre de ſa nature, mais on ne laiſſe pas de le faire fort ſouvent actif, ſur tout en poëſie. Tous les exemples que M. de Vaugelas en rapporte ſont fort bons, & on ne doit point faire difficulté de dire, *ceſſer un travail*, pour *diſcontinuer un travail, le remettre à un autre temps.*

REMARQUE.

De gueres.

POur dire *gueres* ſimplement, il ne faut jamais dire *de gueres*, comme par exemple, *il ne s'en eſt de gueres fallu*, ne vaut rien, on dit, *il ne s'en eſt gueres fallu*; mais quand il denote une quantité comparée avec une autre, alors le *de*, y eſt bon, comme ſi l'on meſure deux choſes, & que l'une ne ſoit qu'un peu plus grande que l'autre, on dira fort bien, *qu'elle ne la paſſe de gueres.*

OBSERVATION.

LA particule *de* ne doit jamais préceder *guere*, s'il ne s'agit de comparaiſon. Alors on dit fort bien *il ne le paſſe de guere*, comme on dit *il ne le paſſe pas de beaucoup*; mais de meſme que ce ſeroit fort mal parler que de dire, *il ne s'en eſt pas fallu de beaucoup*, ce ſeroit pecher contre la langue que de ſe ſervir de cette phraſe, *il ne s'en eſt de guere fallu*, il faut dire, *il ne s'en eſt guere fallu.*

REMARQUE.

Foudre.

CE mot eſt l'un de ces mots ſubſtantifs, que l'on fait maſculins, ou feminins, comme on veut. On dit donc également bien, *le foudre*, & *la foudre*, quoy que la Langue Françoiſe ait une particuliere inclination au genre feminin. Ce choix des deux genres eſt commode, non ſeulement aux Poëtes, qui peuvent par ce moyen allonger & accourcir les vers d'une ſyllabe, & ſe faciliter les rimes, mais encore aux Orateurs qui ont auſſi leurs meſures, & leurs nombres dans leurs periodes, & s'en peuvent prévaloir d'ailleurs à éviter les rimes & les cacophonies.

OBSERVATION.

ON fait tousjours *foudre* masculin au figuré, & en parlant d'un Heros, on ne sçauroit dire qu'il fut *une foudre de guerre*. Ce mot dans le propre est également masculin & feminin, mais plus souvent feminin.

REMARQUE.

Aigle, fourmy, doute.

LEs deux premiers sont encore de ces substantifs hermaphrodites ; car on dit, *un grand aigle*, & *une grande aigle*, *à l'aigle noir*, & *à l'aigle noire*. De mesme on dit, *un fourmy*, & *une fourmy*. Il est vray qu'on le fait plus souvent feminin, que masculin. Mais *doute*, qui estoit il y a quinze ou vingt ans de ce nombre, jusques-là, que M. Coëffeteau, & M. de Malherbe, l'ont presque tousjours fait feminin,

Nos doutes seront esclaircies,
Et mentiront les Propheties.

dit M. de Malherbe, n'est plus aujourd'huy que masculin, & il faut tousjours dire, *le doute, je ne fais nul doute* ; & non pas, *je ne fais nulle doute*, comme l'ont escrit ces Messieurs que j'ay alleguez. Un de nos anciens Poëtes dans un Rondeau l'a fait feminin.

Mais espoir vient ma doute reformer.

OBSERVATION.

Aigle, dans le propre est masculin & feminin, & on dit également *un grand aigle*, & *une grande aigle*, dans le figuré il est feminin, *les aigles Romaines*, *l'aigle Imperiale*. On n'employe *fourmy* qu'au feminin, *la fourmy n'est pas presteuse*, dit M. de la Fontaine. Quant à *doute* il est tousjours masculin, *le doute estoit mal fondé. Il n'y a aucun doute que cela ne soit.*

REMARQUE.

Conſommer, ou *Conſumer.*

CEs deux verbes ont deux ſignifications bien differentes, que pluſieurs de nos meilleurs Eſcrivains ne laiſſent pas de confondre, & tres-mal. Ils diront indifferemment, *conſommer*, & *conſumer ſes forces*; *conſommer*, & *conſumer ſon bien*, & neanmoins *conſommer* ne veut point dire cela; mais *accomplir*, comme quand on dit, *conſommer le mariage*, pour *accomplir le mariage*, *& une vertu conſommée*, pour *une vertu accomplie & parfaite.* Ceux qui ſçavent le Latin, voyent clairement cette difference par ces deux mots, *conſummare*, & *conſumere*, qui répondent juſtement aux deux François, & en l'orthographe, & en la ſignification, *conſommer* & *conſumer.* Ce qui a donné lieu à cette erreur, ſi je ne me trompe, eſt que l'un & l'autre emporte avec ſoy le ſens, & la ſignification d'*achever*, & ainſi ils ont crû que ce n'eſtoit qu'une meſme choſe. Il y a pourtant une eſtrange difference entre ces deux ſortes d'*achever*; car *conſumer*, acheve en deſtruiſant & aneantiſſant le ſujet, & *conſommer* acheve en le mettant dans ſa derniere perfection, & ſon accompliſſement entier; & ſelon cela ſaint Auguſtin a dit, qu'il y a *finis conſumens*, & *finis conſummans*. Il ſe pourroit faire auſſi que nos Poëtes auroient contribué à ce deſordre, employant *conſomme* pour *conſume*, lors que la rime les y a contraints ou invitez; de meſme qu'on les ſoupçonne d'eſtre en partie cauſe du cours qu'a eu, & a encore cette monſtrueuſe façon de parler, *recouvert* pour *recouvré*, dont il y a une remarque à part.

Neanmoins il eſt à noter que la faute ordinaire n'eſt

Neanmoins il eſt à noter que la faute ordinaire n'eſt pas de dire *conſumer* pour *conſommer*; car perſonne n'a jamais dit ny eſcrit, que je ſçache, *conſumer le mariage*; ny *une vertu conſumée*; mais c'eſt de dire *conſommer*, pour *conſumer* ne diſant jamais *conſumer* pour quoy que ce ſoit, & diſant tousjours l'autre. Certainement M. de Malherbe ne les a jamais confondus, quelque beſoin qu'il en ait pû avoir dans la rime, tant il eſtoit perſuadé de la diſtinction qu'il faut faire entre les deux. Il dit en un lieu,

Et qu'aux roſes de ſa beauté,
L'âge qui par tuot ſe conſume,
Redonne contre ſa couſtume,
La grace de la nouveauté.

Je n'ay point remarqué qu'en vers ny en proſe il ait jamais mis l'un pour l'autre, & aujourd'huy la plus ſaine partie de nos meilleurs Eſcrivains n'a garde de les confondre.

OBSERVATION.

IL n'y a perſonne qui n'ait eſté de l'avis de M. de Vaugelas. *Conſommer* & *conſumer*, ont des ſignifications fort differentes, & on ne peut les confondre, c'eſt à dire, on ne ſçauroit employer *conſommer* pour *conſumer* ſans faire une faute. On dit ſouvent en poëſie, *le feu qui me conſomme*, pour *le feu qui me conſume*, & cette licence eſt aujourd'huy condamnée, l'Uſage ſemble neantmoins avoir authoriſé cet abus dans ces deux phraſes *conſommer des fourages*, *conſommer des vivres*, d'où vient que dans le ſubſtantif verbal, on dit *la conſommation des vivres*, *la conſommation des fourages*, & non pas *la conſomption des vivres*.

REMARQUE.

Avoiſiner.

CE mot n'eſt gueres bon en proſe, mais la pluſpart des poëtes s'en ſervent, comme quand ils décrivent quelque montagne, ou quelque tour extrémement haute, ils diſent qu'*elle avoiſine les Cieux* J'ay dit *la pluſpart*, parce qu'il y en a qui ne s'en voudroient pas ſervir.

OBSERVATION.

CE mot quoy que vieux a bonne grace dans la poëſie, & dans le ſtile ſublime, & l'on ne pourroit condamner ce vers avec juſtice *ce mont dont le ſommet avoiſine la nuë.*

REMARQUE.

Peril eminent.

VOicy un exemple de ce que l'Uſage fait ſouvent contre la raiſon; car perſonne ne doute, j'entens de ceux qui ſçavent la Langue Latine, que *peril éminent*, ne ſoit pris du Latin, qui dit, *periculum imminens*, pour ſignifier la meſme choſe, & toutefois nous ne diſons pas *peril imminent*, pour éviter, comme je croy, le mauvais ſon des trois *i*, mais *éminent*, qui ne veut nullement dire cela, ny meſme il n'eſt pas poſſible de concevoir comme on peut donner cette epithete à *peril*. Au lieu qu'*imminent* voulant dire *une choſe preſte à tomber ſur une autre*, l'epithete convient fort bien au peril qui eſt ſur le point d'accabler une perſonne. Pour cette raiſon j'ay veu un grand Perſonnage qui n'a jamais voulu dire autrement que *peril éminent*: mais avec le reſpect qui eſt deu à ſa memoire, il

en eſt repris non ſeulement comme d'un mot qui n'eſt pas François, mais comme d'une erreur qui n'eſt pas pardonnable à qui que ce ſoit, de vouloir en matiere de Langues vivantes, s'opiniaſtrer pour la raiſon contre l'Uſage.

OBSERVATION.

L'Académie a entierement approuvé la Remarque.

REMARQUE.

Ce, *devant le verbe ſubſtantif.*

QUelques-uns repetent *ce*, devant le ſubſtantif, & d'autres ne le repetent pas. Par exemple, *ce qu'il y a de plus deplorable, c'eſt. &c.* M. Coëffeteau en uſe tousjours ainſi. D'autres diſent, *ce qui eſt de plus deplorable, eſt, &c.* & aujourd'huy tout au contraire de ce qui ſe pratiquoit du temps de M. Coëffeteau, ce dernier eſt plus uſité, avec cette difference neantmoins, que lors que le premier *ce* eſt fort eſloigné du verbe ſubſtantif, il eſt meilleur de le repeter, que de ne le repeter pas, comme, *ce qui eſt de plus deplorable, & de plus eſtrange en tout le cours de la vie humaine ſujette à tant de miſeres, c'eſt, &c. Eſt*, y, ſeroit bon auſſi, mais, *c'eſt*, y eſt beaucoup meilleur, parce qu'il recuëille tout ce qui a eſté dit entre-deux, & rejoignant le nominatif au verbe, fait l'expreſſion plus nette & plus forte.

Que ſi l'on n'a pas mis *ce*, auparavant, mais quelque autre mot, alors non ſeulement il n'eſt pas neceſſaire de mettre le *ce*, mais pour l'ordinaire il eſt mieux de ne le mettre pas; par exemple, *la difficulté que l'on y pourroit apporter, eſt*, & non pas *c'eſt*, qui neantmoins ne ſeroit pas une faute, mais *eſt*, eſt beaucoup meilleur. Mais ſi le no-

minatif, quand c'eſt un autre mot que *ce*, eſt fort éloigné du verbe ſubſtantif, alors il eſt bien mieux de dire *ce*, que de ne le dire pas, comme, *enfin la cauſe de tant de malheurs & de miſéres qui nous arrivent en ce monde les unes ſur les autres, c'eſt*, &c. pluſtoſt qu'*eſt*. Que s'il n'eſt ny trop prés ny trop loin, on peut mettre ou laiſſer le *ce*, comme l'on veut; on dira, *la meilleure voye que l'on ſçauroit prendre deſormais, eſt*, & *c'eſt*, tous deux ſont bons, mais aujourd'huy *eſt*, ſemble eſtre un peu plus en uſage, quoy que la plus ſaine partie des Eſcrivains trouve *c'eſt* meilleur. Il n'eſt pas de cette particule *ce*, comme de la conjonction *que*, dont nous avons fait une Remarque.

OBSERVATION.

ON n'a pas eſté du ſentiment de M. de Vaugelas ſur cette remarque, & il a paru qu'il eſt tousjours plus élegant de répeter *ce*, quand meſme le premier *ce* ne ſeroit pas beaucoup éloigné, comme en cet exemple *ce qu'il y a de facheux c'eſt que &c.* On en doit uſer de meſme quand on a mis un autre mot que *ce* auparavant comme. *La difficulté que l'on y trouve c'eſt* & non pas *eſt*, qui ne ſeroit pas ſi bien à beaucoup prés. En general on doit tousjours preferer *c'eſt* à *eſt*.

REMARQUE.

Ce, avec le pluriel du verbe ſubſtantif.

CE, a encore un uſage en noſtre langue, qui eſt fort beau, & tout à fait François. C'eſt de le mettre avec le pluriel du verbe ſubſtantif: par exemple *les plus grands Capitaines de l'antiquité, ce furent Alexandre, Ceſar, Hannibal, &c.* & non pas *les plus grands Capitaines de l'antiquité furent*, ni *ce fut*. Je crois neanmoins que *furent*, ſans *ce*, ne ſeroit pas mauvais, mais avec *ce*, il eſt incomparablement

parablement meilleur. Pour *ce fut*, je doute fort qu'il ſoit bon, ou s'il l'eſt, c'eſt ſans doute le moins bon de tous. Cette petite particule a une merveilleuſe grace en cet endroit, quoy qu'elle ſemble choquer la Grammaire en l'un de ſes premiers preceptes, qui eſt que le nominatif ſingulier regit le ſingulier du verbe, & non pas le pluriel, & neanmoins icy on luy fait regir le pluriel en diſant *ce furent Alexandre, Ceſar, &c.* Surquoy il eſt à remarquer, que toutes les façons de parler, que l'uſage a eſtablies contre les regles de la Grammaire, tant s'en faut qu'elles ſoient vicieuſes, ni qu'il les faille éviter, qu'au contraire on en doit eſtre curieux comme d'un ornement de langage, qui ſe trouve en toutes les plus belles langues, mortes & vivantes. Quelle grace penſez-vous qu'eut parmy les Grecs cette locution & cet uſage, de faire regir le ſingulier des verbes aux neutres pluriels, & de dire ζῶα τρέχει *animalia currit, les animaux court*, & une quantité d'autres ſemblables ? Et croiroit-on que dans Virgile ce fuſt une licence poëtique d'avoir dit, *Urbem, quam ſtatuo, veſtra eſt*, pluſtoſt qu'une noble & élegante maniere de s'exprimer, dont la nobleſſe & la grace conſiſte en cela ſeulement, d'eſtre affranchie de la ſervitude Grammaticale, & de la phraſe du vulgaire ? Il n'y a point de langue éloquente, qui ne ſoit enrichie de ces ſortes d'ornemens. Mais revenons à noſtre *ce*.

Ce, au commencement de la periode ſe dit encore au meſme ſens, & avec plus de grace qu'en l'exemple que j'ay proposé, comme *ce furent les Romains qui domterent, &c. ce furent de grands hommes, qui les premiers inventerent &c.*

Ce mot ſe met encore avec le verbe ſubſtantif, quoy que le nom ſubſtantif qui précede *ce*, ſoit au ſingulier.

Exemple, *l'affaire la plus faſcheuſe que j'aye, ce ſont les contes d'un tel*, & non pas, *c'eſt les contes*. En quoy il faut encore remarquer une plus grande irregularité que la premiere, parce que lors qu'on dit, *les plus grands Capitaines de l'antiquité, ce furent*, au moins y a-t-il un pluriel devant, quoy que *ce*, ſoit au ſingulier : mais icy *affaire*, & *ce*, ſont tous deux au ſingulier, & neanmoins ils regiſſent le pluriel *ſont*, ce qui eſt bien eſtrange ; car de dire qu'en cet exemple *ſont*, ſe rapporte au pluriel qui ſuit, à ſçavoir *les contes*, & non pas à aucun des deux ſinguliers qui précedent, j'en demeure d'accord ; mais que peut-on inferer de là, ſi ce n'eſt qu'au lieu d'une irregularité que j'y remarquois, il y en faut remarquer deux? j'ay desja dit la premiere, & voicy la ſeconde, que le verbe ſubſtantif qui ſelon l'ordre de la Grammaire & du ſens commun ſur qui la Grammaire eſt fondée, doit eſtre regi, comme il l'eſt ordinairement, par le nom ſubſtantif qui précede ; neanmoins en cet exemple eſt regi par le nom ſubſtantif qui ſuit. Ces façons de parler des Latins ; *domus, antra fuerunt, omnia pontus erat*, reviennent à peu prés à celles que nous venons de dire.

OBSERVATION.

ON eſt demeuré d'accord qu'on ne doit pas dire, *les plus grands Capitaines de l'antiquité ce fut Alexandre, Ceſar, & Annibal*. Il faut mettre le verbe au pluriel, & dire, *ce furent* ; mais cette phraſe, *les plus grands Capitaines de l'antiquité furent Alexandre, Ceſar & Annibal* ne laiſſe pas d'eſtre bien conſtruite, s'il y avoit un plus grand nombre de mots au commencement il ſeroit mieux d'employer *ce furent*. Dans l'autre exemple que M. de Vaugelas rapporte, *l'affaire la plus faſcheuſe que j'aye, ce ſont les comptes d'un tel*, on ne pourroit mettre *c'eſt les comptes d'un tel*. Si ce pluriel *ce ſont* ſans aucun nom ſubſtantif pluriel qui le précede, eſt une irregularité, elle eſt authoriſée par l'Uſage.

REMARQUE.

Ce que, pour *ſi.*

IL eſt bien François, & a une grace nompareille en noſtre langue. M. Coëffeteau en uſe ſouvent. Il l'employe par deux fois en la reſponſe de Neron à Seneque : *Ce que je reſpons*, dit-il, *ſur le champ, à une harangue que tu as premeditée, c'eſt premierement un fruit de ce que j'ay appris de toy*; & un peu plus bas : *Ce que tu tiens de moy, des jardins, des rentes, & des maiſons, ce ſont toutes choſes ſujettes à mille accidens.* Et M. de Malherbe, *Auſſi ne faut-il pas penſer, que ce que Mercure eſt peint en la compagnie des Graces, ce ſoit pour ſignifier, &c.* On voit en ces trois exemples, que *ce que*, ſe reſoud par *ſi*, & qu'en mettant *ſi*, au lieu de *ce que*, ce ſeroit tousjours le meſme ſens, mais avec combien moins de grace & de beauté ? Il y en a pourtant, qui croyent que *ce que* eſt vieux, & bien moins élegant que *ſi*, neanmoins un de nos plus excellens Eſcrivains modernes s'en ſert ſouvent.

OBSERVATION.

IL n'y a preſentement aucune élegance à employer *ce que* au lieu de *ſi.* C'eſt une façon de parler qui a vieilli, & qui avoit grace du temps de M. de Malherbe. L'exemple que M. de Vaugelas rapporte de cet excellent Autheur n'a rien qui ſoit ambigu. On voit clairement que *ce que* y tient la place de *ſi* ; mais les deux exemples qu'il tire de M. Coëffeteau font de l'équivoque, & on les pourroit expliquer de cette ſorte ; *les choſes que je reſpons ſur le champ à ta harangue, ſont le fruit de ce que tu m'as appris. Les biens que tu tiens de moy, des jardins, des rentes, des maiſons, ce ſont toutes choſes ſujettes &c.* au lieu que M. Coëffeteau a voulu dire, *ſi je reſpons ſur le champ à ta harangue c'eſt le fruit &c. ſi tu tiens de moy des jardins, des rentes, des maiſons,*

ce ſont &c. Ce n'eſt pas eſcrire purement que de ſe ſervir de mots qui peuvent cauſer de l'équivoque.

REMARQUE.

Ce dit-il, ce dit-on.

ON dit tous les jours l'un & l'autre en parlant, mais on ne le doit point dire en eſcrivant, que dans le ſtile bas. Il ſuffit de *dit-il, dit-on* ſans *ce*. & c'eſt ainſi qu'il s'en faut ſervir par parentheſe, quand on introduit quelqu'un qui parle.

OBSERVATION.

CE n'eſt pas aſſez d'éviter, *ce dit-il* & *ce dit-on*, en eſcrivant, il faut s'en abſtenir auſſi en parlant, & comme M. de Vaugelas dit que ces façons de parler ſont du ſtile bas, on doit s'accouſtumer autant que l'on peut à ne point parler baſſement dans les converſations les plus familieres.

REMARQUE.

Outre ce, à ce que.

CEtte premiere façon de parler ne vaut rien, il faut dire *outre cela*; & *à ce que*, pour *afin que*, eſt vieux. Exemple, *il faut faire prier Dieu de tous coſtez à ce qu'il luy plaiſe apaiſer ſon ire.*

OBSERVATION.

SI ces façons de parler eſtoient vieilles du temps de M. de Vaugelas, elles ne le ſont pas moins aujourd'huy, & perſonne ne s'en ſert ſi ce n'eſt dans la pratique.

REMARQUE.

Ce fut pourquoy.

AU lieu de *c'eſt pourquoy*, qu'on a accouſtumé de dire, nous avons quelques-uns de nos meilleurs Eſcrivains, qui diſent preſque tousjours *ce fut pourquoy*, devant le preterit defini. Par exemple, *ce fut pourquoy les Romains immolerent des victimes*, &c. eſtimant qu'il y doit avoir du rapport entre le temps qui ſuit, & celuy qui va devant; mais ils ſe trompent, parce qu'en cette façon de parler *c'eſt pourquoy*, le temps preſent *c'eſt* convient à tous les temps qui ſuivent, d'autant qu'il ſe rapporte à la cauſe & à la raiſon qui fait dire *c'eſt pourquoy*; qui ſubſiſte & qui eſt auſſi bien preſente maintenant qu'elle l'eſtoit au temps paſſé; Et qu'ainſi ne ſoit, ne diſons-nous pas *pourquoy eſt-ce que les Romains firent telle choſe*; beaucoup mieux que ſi nous diſions, *pourquoy fut-ce que les Romains*. Cette locution *ce fut pourquoy* vient de Normandie, au moins les Autheurs qui ont accouſtumé de s'en ſervir en ſont. On en uſe auſſi en Anjou & au Maine.

OBSERVATION.

C'*Eſt pourquoy*, convient fort bien à tous les temps du verbe que l'on met enſuite. Ainſi on doit dire à l'imparfait & au futur auſſi bien qu'au parfait, *c'eſt pourquoy les Anciens ordonnoient des ſacrifices, & c'eſt pourquoy les Magiſtrats feront ſagement s'ils defendent &c.*

REMARQUE.

Ce *à ce faire, en ce faiſant.*

PLuſieurs n'approuvent pas qu'on en uſe à la place de l'article, par exemple, *il m'a fait ce bien de me dire*, ils veulent que l'on die, *il m'a fait le bien de me dire* : neanmoins M. de Malherbe a eſcrit, *elle m'a fait cet honneur de me dire.* J'apprens que *ce bien*, *cet honneur*, s'eſt dit autrefois, mais aujourd'huy l'on ne le dit plus gueres, quoy qu'il ne le faille pas condamner abſolument; il eſt certain qu'*il m'a fait le bien*, *il m'a fait l'honneur de me dire*, eſt bien plus doux & plus regulier.

On ne peut pas nier, que ces deux façons de parler *à ce faire*, & *en ce faiſant*, ne ſoient fort commodes & fort ordinaires dans pluſieurs de nos meilleurs Autheurs: mais elles ne ſont plus aujourd'huy du beau ſtile, elles ſentent celuy des Notaires.

OBSERVATION.

ON ne dit plus du tout aujourd'huy, *il m'a fait ce bien*, ou *cet honneur de me dire*, il faut dire ſimplement, *il m'a fait l'honneur de me dire*. *A ce faire* & *en ce faiſant*, ſont des termes de pratique.

REMARQUE.

Peu s'en eſt fallu.

C'Eſt ainſi que l'Uſage veut que l'on parle, mais la raiſon ne le voudroit pas, elle voudroit que l'on diſt *peu s'en eſt failli*; car il eſt certain qu'en ce terme *peu s'en eſt fallu*, *fallu* ne veut dire autre choſe que *manqué*, tout de meſme que ſi l'on diſoit *peu s'en eſt manqué*, com-

me *faillir*. à l'infinitif veut dire *manquer*. Or eſt-il que *faillir* ne fait point au preterit parfait, *il a fallu* mais *il a failli*, comme *il a failli à me bleſſer*, & *fallu*, eſt le preterit de l'infinitif *falloir*, qui n'eſt pas en uſage, & qui ſignifie en Latin *oportere*, *il a fallu*, dit-on, *ceder à la force, il a fallu faire cela :* mais il eſt arrivé en ce mot toute la meſme choſe qu'à *recouvert*, pour *recouvré*, & je ne doute point que lors que l'on commença à dire *peu s'en eſt fallu*, pour *peu s'en eſt failli*, les Grammairiens de ce temps-là ne fiſſent les meſmes exclamations & le meſme bruit qu'ont fait ceux de noſtre temps quand on a dit *recouvert*, pour *recouvré :* Mais on a eu beau invoquer Priſcien, & toutes les puiſſances Grammaticales, la raiſon a ſuccombé, & l'Uſage eſt demeuré le maiſtre, *communis error facit jus*, diſent les Juriſconſultes. Quand deux verbes ſe reſſemblent il eſt aiſé de confondre les conjugaiſons, ſi l'on n'a appris à les demeſler ; & pour en donner un exemple, dans le meſme verbe de *faillir*, on dit en Normandie, *il faillira*, *il failliroit* pour dire *il faudra*, *il faudroit*, qui eſt une faute toute contraire à celle-cy, *peu s'en eſt fallu*.

OBSERVATION.

M. De Vaugelas a raiſon de dire dans cette remarque que *peu s'en eſt fallu*, eſt la meſme choſe que ſi on diſoit, *peu s'en eſt manqué ;* mais il ne s'enſuit pas que la raiſon voudroit qu'on diſt, *peu s'en eſt failli*, au lieu de *peu s'en eſt fallu :* car quoy que *manquer* & *faillir* ſoient ſynonimes dans le ſens de *errare*, faire une faute, ils ne le ſont pas dans celuy de *deeſſe*. Ainſi on dit fort bien *manquer à ſon devoir*, *manquer à ſon ami*, & on ne peut dire, *faillir à ſon devoir*, *faillir à ſon ami*, quand on dit *peu s'en eſt fallu*, pour dire, *peu s'en eſt manqué*, c'eſt dans le ſens de *deeſſe*, que n'a pas le verbe *faillir*, & lors qu'on dit, *il a failli à ſe tuer*, c'eſt dans le ſens de faire une faute, & comme ſi l'on diſoit, *il a preſque fait la faute de ſe tuer*. Il n'y a donc

pas d'apparence qu'aucuns Grammairiens ſe ſoient recriez contre *peu s'en eſt fallu*, puis qu'il ſeroit difficile de trouver *peu s'en eſt failli*, dans nos livres les plus anciens. On a tousjours eſcrit, ou tousjours dit *peu s'en eſt fallu*, & ce participe *fallu* vient de certitude du verbe *falloir*. *S'en falloir* eſt un verbe impersonnel qui a la meſme ſignification dans tous ſes temps que *s'en manquer*, qu'on pouvoit mettre en ſa place. Mais quoy qu'on y puiſſe mettre *manquer*, on n'a pû jamais y mettre faillir & dire, *peu s'en eſt failli*. On ne doit pas juger de *peu s'en eſt fallu* que M. de Vaugelas prétend eſtre employé pour *peu s'en eſt failli*, comme du participe *recouvert*, qui viſiblement a eſté dit par abus pour *recouvré*. *Recouvrir* & *recouvrer* ſont deux verbes qui ſignifient deux choſes fort differentes, & qui à l'exception du preſent & de l'imparfait de l'indicatif, forment leurs autres temps differemment, *recouvrer* fait à ſes deux préterits, *j'ay recouvré*, *je recouvray*, & au futur, *je recouvreray*; & *recouvrir* fait, *j'ay recouvert*, *je recouvris*, & jamais *j'ay recouvré*, ni *je recouvray*, & au futur *je recouvriray* & non pas *je recouvreray*. Pourquoy donc donner deux parfaits à *recouvrer*, *j'ay recouvré* & *j'ay recouvert*. L'abus eſtoit une faute, & les Grammairiens ont eu tousjours raiſon de s'y oppoſer.

REMARQUE.

Avec, *avecque*, *avecques*.

POur commencer par le dernier, *avecques* ne vaut rien, ni en Proſe, ni en Vers, & pas un de nos bons Poëtes ne s'eſt donné la licence d'en uſer. Mais parce que je vois de bons Autheurs qui ſouffrent cette orthographe dans leurs œuvres, & qu'inſenſiblement elle pourroit bien ſe gliſſer juſques dans les Vers, j'ay jugé à propos de la comprendre en cette remarque, pour empeſcher qu'on ne s'y trompe.

Avec, & *avecque*, ſont tous deux bons, & ne ſont pas ſeulement commodes aux Poëtes pour allonger ou accourcir leurs Vers d'une ſyllabe ſelon la neceſſité qu'ils en

en ont, mais encore à ceux qui eſcrivent en Proſe avec quelque ſoin de ſatisfaire l'oreille, ſoit pour former la juſte meſure d'une periode, ſoit pour les joindre aux mots avec leſquels ils rendent le ſon plus doux, & la prononciation plus aisée, ſoit enfin pour empeſcher dans la Proſe la meſure des Vers. Je ne voudrois jamais eſcrire *avec vous*, mais tousjours *avecque vous*, à cauſe de la rencontre de ces deux rudes conſones *c* & *v*, ce qui a donné lieu ſans doute à ajouſter, *que*, aprés *avec*, puis qu'auſſi bien on ne ſçauroit prononcer *avec vous*, que de la meſme façon que l'on prononce *avecque vous*; mais ceux qui liſent avoüeront que rencontrant eſcrit *avec vous*, cela leur fait peine, & qu'au contraire ils ſont bien aiſes de trouver *avecque vous*. dequoy je me rapporte à l'experience d'un chacun. Il y a donc des conſones devant leſquelles il faut dire *avec*, & d'autres, devant leſquelles il faut dire *avecque*, pour la douceur de la prononciation. Il ne ſeroit pas beſoin de les diſtinguer icy, puis qu'il ſuffit de conſulter ſa langue & ſon oreille pour cela, neantmoins il n'y aura point de mal de le faire par l'ordre alphabetique des conſones.

Devant le *b* il eſt mieux de dire & d'eſcrire *avec*, qu'*avecque*, comme *avec bon paſſeport*, *avec beaucoup de peine.*

Devant le *c*, *avec*, eſt mieux qu'*avecque* comme *avec cet homme*, *avec cette femme*. parce que les deux *c* ſe rencontrant, viennent à ſe joindre, & adouciſſent & facilitent la prononciation.

Devant le *d*, *avec*, comme *avec deux ou trois de mes amis.*

Devant l'*f*, *avecque*, eſt mieux qu'*avec*, comme *avecque frayeur*, & cette queuë de *que* y eſt ſi neceſſaire, que vous ne le ſçauriez preſque prononcer ſans cela, & quand vous ne le voudriez pas prononcer, il ſemble à ceux

qui vous eſcoutent que vous le prononciez.

Devant le *g*, *avec*, parce que le *c*, & le *g*, s'accommodent fort bien enſemble, & s'uniſſent comme freres *avec grace*, *avec gloire*, *avec grandeur*.

Devant *h*, conſonne, *avecque*, pour faciliter l'aſpiration de l'*h*, comme *avecque honte*, *avecque hardieſſe*, & vous ne ſçauriez vous empeſcher de prononcer le *que*, ni faire quand vous ne le prononceriez pas qu'on ne croye que vous le prononciez.

Devant *j*, conſone, *avecque*, comme *avecque joye*, *avecque jalouſie*.

Devant *l*, *avecque*, comme *avecque luy*, *avecque loüange*.

Devant *m*, *avecque*, comme *avecque moy*, *avecque mes amis*.

Devant *n*, *avecque*, comme *avecque nous*.

Devant *p*, *avecque*, comme *avecque peu de gens*, *avecque peu de ſoin*.

Devant *q*, *avec*, parce que le *c*, s'accorde fort bien avec le *q*, comme *avec quelqu'un de mes amis*.

Devant *r*, *avecque*, comme *avecque raiſon*.

Devant *s*, *avec*, comme *avec ſoin*, car l'*s* ſe prononce comme le *c*, avec la virgule en bas & ces deux lettres ſe joignent fort bien.

Devant *t*, *avecque*, comme *avecque trouble*, *avecque tranquillité*.

Devant *v*, conſone, *avecque*, comme nous avons desja dit, *avecque vous*, *avecque viſteſſe*.

Devant *x*, *avec*, comme *avec Xerxes*, parce que le *c*, & l'*x*, tiennent quelque choſe de la nature l'un de l'autre qui les unit aiſément.

Devant *z*, *avec*, comme *avec zele*, parce que le *c* & le *z*, ſe joignent aiſément auſſi.

Ce n'eſt pas que ce ſoit une faute, quand on n'obſervera pas cela, mais il y aura ſans doute moins de perfection, & que couſte-t-il de l'obſerver ? Ni je n'approuve ceux qui ne ſe ſervent jamais que d'*avec*, ni ceux qui ne ſe ſervent jamais que d'*avecque*, car nous avons de grands Eſcrivains, qui ſe partagent ainſi. Et ſans parler de la difference des conſones, à quel propos cette adjonction de *que*, devant les voyelles, elle y eſt abſolument inutile à cauſe de l'éliſion, *avec amour*, *avec envie*, *avec intereſt*, *avec ombre*; *avec utilité* ? Pourquoy *avecque*, devant tous ces mots ? C'eſt pourquoy je m'eſtonne que M. de Malherbe ait entierement renoncé à *avec* pour ne dire jamais qu'*avecque*, ne pouvant éviter par ce moyen de rudes cacophonies, comme quant il s'en ſert devant *qui*, *quoy*, *quelque*, & autres ſemblables, *avecque quelque trouble*, dit-il en un certain endroit, quelle oreille peut ſouffrir *avecque qui*, *avecque quoy* ? ni qu'on le mette devant ces ſyllabes *ca*, *co*, & *cu*, comme *avecque caroſſe*, *avecque copie*, ou *avecque compagnie*, *avecque curioſité* J'ay ouy dire, à une Dame de la Cour *avecque qui*, M. de Malherbe l'a dit. Au reſte, il faut tousjours prononcer le *c*, d'*avec*, devant quelque lettre qui ſe rencontre, & ſe garder bien de dire *ve moy*, *ave un de mes amis*, *&c.* comme prononcent pluſieurs.

OBSERVATION.

ON n'eſcrit plus du tout *avecques*, & on ſe ſert rarement d'*avecque* ſans *s*, ſi ce n'eſt en vers, quand on a beſoin d'une ſyllabe encore eſt-il bon de s'en paſſer le plus que l'on peut. *Avec* n'a rien de choquant devant quelque conſone qu'on le puiſſe mettre, & ce que M. de Vaugelas obſerve là-deſſus, vient d'une delicateſſe qui luy eſtoit particuliere. Il a raiſon de blaſmer ceux qui prononcent *ave moy*, *avé un de mes amis*. Il faut tousjours faire ſentir le *c* d'*avec*.

REMARQUE.

Exemple.

CE mot eſt maſculin ſans difficulté, mais j'en fais une remarque, parce qu'à Paris dans la ville on le fait ordinairement feminin, & l'erreur vient apparemment de ce que *exemple* eſt de ce dernier genre, quand il ſignifie *le patron*, ou *le modelle d'eſcriture*, que les Maiſtres Eſcrivains donnent aux enfans pour leur apprendre à eſcrire. *De belles exemples.* J'ay dit dans la ville, parce qu'à la Cour on ne l'a jamais fait que maſculin, *donner bon exemple, de bons exemples.*

OBSERVATION.

IL n'eſt pas permis de donner le genre feminin au mot *exemple*, ſi ce n'eſt quand il ſignifie un modele d'eſcriture, comme en cette phraſe. *Ce Maiſtre Eſcrivain donne de belles exemples à ſes eſcoliers.*

REMARQUE.

Faire piece.

CEtte façon de parler qui eſt ſi fort en vogue depuis quelques années à Paris, d'où elle s'eſt reſpanduë par toutes les Provinces de la France, bien loin d'eſtre ſi excellente que la croyent ceux, qui en penſent orner leur langage, & affectent d'en uſer à tous propos comme d'un terme de la Cour, qu'au contraire je leur declare de la part de tous ceux qui ſçavent bien parler & bien eſcrire, qu'il n'y en a point de plus mauvaiſe en toute noſtre langue, ni qui leur ſoit plus deſagreable. Je dis meſme que la Cour en ſa plus ſaine partie ne la peut ſouffrir, & qu'entre tous les

mots & toutes les phraſes qu'elle condamne, celle-cy ſe peut dire l'objet principal de ſon averſion. Mais voyons ſi cette averſion eſt de la nature de celles, qui ſont bien ſouvent ſans fondement, & examinons la choſe avec équité, bien qu'en matiere de langage il ſuffit que pluſieurs des meilleurs juges de la langue rejettent une façon de parler, pour nous obliger à ne nous en ſervir plus, ſans qu'il ſoit beſoin d'en rechercher les raiſons. *Piece*, en cette phraſe veut dire deux choſes, ſi je ne me trompe; l'une, c'eſt une malice inventée contre quelqu'un pour luy nuire, & l'autre, un tour que l'on fait ingenieuſement à quelqu'un, non pas pour luy nuire; mais pour ſe joüer. En tous les deux uſages, c'eſt une ſignification figurée, qu'on a tirée, comme je crois, d'*une piece de theatre*, comme ſi l'on vouloit dire, que tout de meſme qu'on invente des ſujets de Tragedie, ou de Tragicomedie, de Comedie, & meſme de *farce*, pour divertir le monde, & que ces inventions-là s'appellent *des pieces de theatre*, auſſi ce que l'on invente contre une perſonne, ſoit pour luy faire du mal, ou pour s'en joüer, & s'en divertir, s'appelle *une piece*, & inventer ces choſes-là, s'appelle *faire une piece*: Dés-là je laiſſe à juger à ceux qui ſe connoiſſent aux bonnes figures, & aux belles manieres de parler, ſi celle-cy eſt du nombre, & ſi elle n'eſt pas tirée de bien loin. *Une piece de theatre*, s'appelle *piece*, parce que *piece* veut dire *ouvrage*, comme qui diroit *un ouvrage de theatre*; Car tous les ouvrages, ſoit des mains, ſoit de l'eſprit s'appellent *pieces*, & pour dire *voilà un bel ouvrage*, on dit *voila une belle piece*, *voilà une riche piece*, de ſorte que *piece*, meſme en matiere de theatre, ne veut dire qu'*ouvrage* Il y a donc une grande violence à transferer ce mot là au ſens qu'on luy donne lors que l'on dit *faire piece*, & je m'aſſeure que Quintilien n'auroit pas trouvé en cette

metaphore toutes les conditions qu'il demande, & que nos Maiſtres ont obſervées. Mais ce qui acheve de la rendre inſupportable, c'eſt la phraſe *faire piece*, car encore ſi l'on diſoit *faire une piece*, au lieu de deux maux, il n'y en auroit qu'un, parce que l'on ſe tiendroit au moins dans les termes d'une conſtruction reguliere : mais une perſonne de grande condition, & qui parle parfaitement bien, a accouſtumé de dire que cette phraſe *faire piece* eſt le plus cruel ſupplice qui ait encore eſté inventé en ce genre là contre les oreilles delicates. Il n'appartient qu'à celuy qui a dit le premier *il a eſprit*, *il a cœur*, *il a eſprit & cœur*, d'avoir enrichi noſtre langue de cette belle locution *faire piece*, ſur tout dans la conſtruction qu'on luy donne, en diſant *il m'a fait piece*, qui eſt comme le comble & le couronnement d'un ſi bel ouvrage. Mais c'eſt trop s'arreſter à une choſe, qui n'en vaut pas la peine.

OBSERVATION.

ON a eſté ſurpris de ce que M. de Vaugelas trouve *faire piece* une mauvaiſe façon de parler. Il n'y en a point de plus uſitée dans la converſation, & il ne faut point la condamner à cauſe que *piece* n'a point d'article. Il y en a beaucoup d'autres que l'on employe avec grace ſans article, comme *faire affront*, *faire inſulte*. On ne peut dire meſme *faire une piece* abſolument comme M. de Vaugelas le demande, pour rendre la phraſe, dit-il, moins inſupportable. On eſt obligé d'y joindre un adjectif, & de dire par exemple, *il m'a fait une piece ſanglante*, ou quelque choſe d'équivalent, comme, *il m'a fait une piece que je ne luy pardonneray jamais*.

REMARQUE.

Acheter.

JE ne ferois pas cette remarque, ſi je n'avois oüi pluſieurs hommes dans la chaire, & dans le barreau prononcer mal ce mot, & dire *ajetter*, pour *acheter*; mais ce qui m'eſtonne davantage, c'eſt que je ne vois perſonne qui les reprenne d'une faute ſi évidente. Ce défaut eſt particulier à Paris, c'eſt pourquoy ce ſera leur rendre un bon office que de les en advertir.

OBSERVATION.

IL faut prononcer la ſeconde ſyllabe du verbe *acheter*, comme on le prononce dans *achever*. Ceux qui la font ſemblable à la penultiéme du verbe *rejetter* ont une prononciation vicieuſe.

REMARQUE.

Eu.

CE mot du préterit parfait d'*avoir*, *j'ay eu*, *tu as eu*, *&c* n'eſt qu'une ſyllabe, qui eſt une des diphtongues de noſtre langue; neantmoins pluſieurs font cette faute de prononcer *eu*, en faiſant de chaque lettre une ſyllabe, comme ſi l'on eſcrivoit *eü*, avec deux points, pour en faire deux ſyllabes.

OBSERVATION.

CE mot *eu*, participe du verbe *avoir*, n'eſt que d'une ſyllabe, & c'eſt une mauvaiſe prononciation que d'en faire deux.

REMARQUE.

En mon endroit, à l'endroit d'un tel.

CEs façons de parler, par exemple, *je ne ſeray jamais ingrat en voſtre endroit, en ſon endroit, &c. il faut eſtre charitable à l'endroit des pauvres*, ne ſont plus du beau langage, comme elles l'eſtoient du temps de M. Coëffeteau. On dit tousjours *envers*.

OBSERVATION.

SI *en mon endroit, à l'endroit des perſonnes*, eſtoient des manieres de parler receuës du temps de M. de Vaugelas, qui s'en eſt ſervi, elles ne le ſont plus preſentement. Il faut dire, *envers moy, envers les perſonnes*.

REMARQUE.

Avant que, devant que.

TOus deux ſont bons, M. Coëffeteau a tousjours eſcrit *devant que*, mais *avant que* eſt plus de la Cour, & plus en uſage : L'un & l'autre devant l'infinitif demande l'article *de*; par exemple il faut dire *avant que de mourir*, & *devant que de mourir*, & non pas *avant que mourir*, ny *devant que mourir*, & beaucoup moins encore *avant mourir*, comme diſent quelques-uns en langage barbare.

OBSERVATION.

IL n'y a plus qu'*avant que* qui ſoit en uſage. Ceux qui parlent bien ne diſent point *devant que*. La particule *de* eſt neceſſaire quand *avant que* eſt mis devant un infinitif ; & il faut dire *avant que de mourir*, & non pas *avant que mourir*, ou *avant mourir*.

REMARQUE

REMARQUE.

Croiſtre.

CE verbe eſt neutre, & non pas actif, & jamais M. Coëffeteau ny aucun de nos Autheurs en Proſe ne l'a fait que neutre : mais nos Poëtes pour la commodité des Vers s'émancipent, & ne feignent point de le faire actif, quand ils en ont beſoin.

Qu'à des cœurs bien touchez tarder la joüiſſance,
C'eſt infailliblement leur croiſtre le deſir.

dit M. de Malherbe. Et en cet exemple il faut noter qu'il s'eſt encore donné la meſme licence au verbe *tarder*, qui eſt auſſi neutre, & non pas actif, comme eſt ſon composé *retarder*. Il faut donc dire *accroiſtre* en Proſe, quand on a beſoin de l'actif, & non pas *croiſtre*.

OBSERVATION.

Croiſtre & *tarder* ſont deux verbes neutres, & M. de Vaugelas a eu raiſon d'appeller licence, la liberté que M. de Malherbe s'eſt donnée de les faire actifs. Ainſi on ne doit les employer qu'au neutre dans la Poëſie meſme.

REMARQUE.

Fournir.

IL y a trois conſtructions differentes, car on dit *la riviere leur fournit le ſel, leur fournit du ſel*, & *les fournit de ſel*, qui eſt le meilleur & le plus élegant des trois.

OBSERVATION.

CE verbe *fournir* a les trois conſtructions differentes que M. de Vaugelas luy donne. *La riviere leur fournit le ſel* n'eſt

pas une phraſe moins élegante que de dire *les fournit de ſel*; mais *la riviere leur fournit du ſel* a une ſignification differente des deux autres manieres de parler. C'eſt faire entendre que la riviere leur en fournit une partie, & qu'il leur en vient encore d'ailleurs: au lieu que les deux premieres ſignifient que la riviere leur apporte tout le ſel dont ils ont beſoin.

REMARQUE.

Rien autre choſe.

PLuſieurs croyent que cette façon de parler quoy que familiere à quelques excellens Autheurs, ne vaut rien. Par exemple, ſi l'on dit *les paroles ne ſont rien autre choſe que les images des penſées*, ils ſouſtiennent que c'eſt mal parler, & qu'il faut dire, *les paroles ne ſont autre choſe que les images des penſées*, ou *les paroles ne ſont rien que*, *&c.* qu'il ſuffit de l'un ou de l'autre, & que ſi on les met tous deux, l'un eſt redondant. Mais il y a beaucoup d'endroits, où pour exaggerer, il eſt neceſſaire de dire, *rien autre choſe*, par exemple nous dirions, *mais quand il parle ainſi que veut-il dire? rien autre choſe, Meſſieurs, ſinon, &c.* Il eſt donc emphatique en certains endroits, mais pour l'ordinaire il eſt bas, & l'autre façon de parler ſans, *rien*, eſt élegante.

OBSERVATION.

IL eſt certain qu'il y a quelque choſe de redondant dans la premiere phraſe de M. de Vaugelas, & qu'elle ſeroit également bonne pour le ſens quand on ſupprimeroit le mot *rien*, ou *autre choſe*. Cependant il y a des occaſions où cette façon de parler peut s'employer avec grace comme ſi on diſoit, *quelques queſtions que vous me faſſiez, je n'y répondray rien autre choſe que ce que je vous ay dit*, c'eſt mieux parler que de dire ſimplement, *je ne vous repondray rien que ce que je vous ay desja dit*, ou *je ne*

vous répondray autre choſe que ce que je vous ay desja dit. Quant à l'autre phraſe où il y a une interrogation, cette interrogation en fait comme un premier membre, aprés quoy il faut neceſſairement commencer l'autre par, *rien autre choſe, Meſſieurs.*

REMARQUE.

Quoy qu'il arrive, quoy qu'il en ſoit.

C'Eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *quoy qui arrive*, comme diſent pluſieurs; Car ce *quoy que*, eſt le *quidquid* des Latins. Et c'eſt pourquoy l'on dit *quoy que c'en ſoit*, & *quoy qu'il en ſoit*, & qu'aprés *quoy*, il faut dire *que*, & non pas *qui.* M. Coëffeteau dit tousjours, *quoy que c'en ſoit*, & M. de Malherbe dit tantoſt, *quoy que c'en ſoit*, & tantoſt, *quoy qu'il en ſoit*, ils ſont tous deux bons, mais le dernier, *quoy qu'il en ſoit*, eſt beaucoup plus en uſage aujourd'huy, & plus doux.

OBSERVATION.

ON ne peut douter que le *quoy que* de cette phraſe ne ſoit le *quidquid* des Latins. Ce *quidquid* eſt ou nominatif, & ſe reſout par *quelque choſe qui* ou accuſatif, & veut dire *quelque choſe que.* Celà eſtant il faudroit dire *quelque choſe qui arrive*, puiſque dans le *quidquid eveniat* qui repond parfaitement *à quelque choſe qui arrive*, le mot Latin *quidquid* eſt le nominatif d'*eveniat*; mais l'uſage a prevalu, & tout le monde dit *quoy qu'il arrive.* On dit auſſi *quoy qu'il en ſoit.* On a banni entierement *quoy que c'en ſoit*, que M. de Vaugelas trouve bon.

REMARQUE.

Il m'a dit de faire.

CEtte façon de parler eſt venuë de Gaſcogne, & s'eſt introduite à Paris; mais elle ne vaut rien. Il faut dire

il m'a dit que je fiſſe. Ce qui a donné lieu à cette erreur vray-ſemblablement, c'eſt que l'on a accouſtumé de dire, *il m'a commandé de faire, il m'a prié de faire, il m'a conjuré de faire, il m'a chargé de faire ;* car ce ſeroit mal dit, *il m'a commandé que je fiſſe, il m'a prié que je fiſſe*, & ainſi des autres.

OBSERVATION.

CEtte façon de parler s'eſt trouvée ſi commode pour abreger, qu'elle a eſté receuë preſque tout d'une voix. On a eu égard au ſens qui eſt exprimé par une ſeule parole : au lieu qu'en diſant, *il m'a dit que j'allaſſe, il m'a dit que je fiſſe*, cela traine beaucoup davantage que ſi on diſoit *il m'a dit d'aller, il m'a dit de faire.* Le verbe *dire* ſignifie dans ces deux phraſes, *ordonner*, ou *prier ;* & comme c'eſt bien parler que de dire, *il luy ordonna d'aller, il le pria de faire*, l'uſage ſemble avoir permis de dire, *il luy dit d'aller, il luy dit de faire.*

REMARQUE.

Aouſt.

CE mot ne fait qu'une ſyllabe, qui eſt triphthongue, qu'ils appellent, c'eſt à dire, composée de trois voyelles. Elle ſe prononce donc, comme ſi l'on eſcrivoit *ouſt*, & qu'il n'y euſt point d'*a* ; Car ceux qui prononcent *a-ouſt*, comme fait le peuple de Paris, en deux ſyllabes, font la meſme faute, que ceux qui prononcent *ayder*, en trois ſyllabes *a-y-der*, quoy qu'il ne ſoit que de deux.

OBSERVATION.

IL n'y a que le menu peuple qui faſſe le mot *Aouſt* de deux ſyllabes ; mais ce qu'il a d'extraordinaire, c'eſt que la lettre *a* qui le commence ne s'y faiſant point ſentir, cette meſme lettre fait une ſyllabe particuliere dans le verbe *aouſter*, pour ſignifier *faire meurir*, & ce verbe ſe prononce en trois ſyllabes. *il n'a point fait aſſez chaud pour aoüſter ces fruits.*

REMARQUE.

Appareiller.

BIen que ce mot ſoit un terme de marine, & de l'art de la navigation, il eſt neantmoins paſſé en uſage commun, & eſt entendu preſque de toute la Cour. Il ſignifie *ſe preparer à faire voile, & à ſe mettre en mer.* Ce verbe eſt tousjours neutre, & jamais on ne dit *s'appareiller*, comme l'on dit ſe préparer, ny *appareiller un vaiſſeau*, mais on dit ſimplement *appareiller*; comme *on appareilloit lorſqu'il vint une tempeſte, &c.*

OBSERVATION.

On n'a rien trouvé à ajouſter à cette Remarque.

REMARQUE.

Il n'y a rien de tel, il n'y a rien tel.

TOus deux ſont bons, & il ſemble qu'en parlant on dit pluſtoſt *il n'y a rien tel*, que l'autre, mais qu'en eſcrivant, on dit pluſtoſt *il n'y a rien de tel.* Pour moy, je voudrois tousjours eſcrire ainſi.

OBSERVATION.

IL paroiſt par cette remarque de M. de Vaugelas qu'il n'a regardé *il n'y a rien de tel*, que dans la ſignification *il n'eſt rien tel*; & en ce ſens la particule *de* devant *tel* ſemble ſuperfluë, Ainſi on dira, & on eſcrira fort bien, *il n'y a rien tel que d'aller ſon grand chemin.* Mais ſi le mot *tel* eſt regardé dans la ſignification de *ſemblable*, il faut neceſſairement mettre la particule *de* devant *tel*, comme en cette phraſe *Cet homme eſt ruſé, diſſimulé, fourbe, mais il n'y a rien de tel dans ſon ami*, c'eſt à dire, *qui ſoit tel, qui ſoit ſemblable*, comme quand on dit, *il n'y a rien de*

ſtable dans le monde, on entend par-là, *qui ſoit ſtable dans le monde*. Pour pouvoir dire, *il n'y a rien tel*, il faut que *tel* ſoit ſuivi de ces deux monoſyllabes *que de*, exemple, *il n'y a rien tel que de n'uſer jamais de fraude.*

REMARQUE.

Fort, court.

CEs deux adjectifs ont un uſage aſſez eſtrange, mais qui eſt bien François. C'eſt qu'une femme parlant dira tout de meſme qu'un homme, *je me fais fort de cela*, & non pas *je me fais forte*. Elle dira auſſi, *en parlant je ſuis demeurée court*, & non pas *courte*. Il eſt du nombre pluriel, comme du genre feminin; car il faut dire auſſi, *ils ſe font fort de cela*, & non pas *ils ſe font forts*, *ils ſont demeurez court*, & non pas *courts*. En ces phraſes ces deux mots ſont indeclinables, & mis comme adverbialement. Voyez *ingnito.*

OBSERVATION.

CEtte Remarque a eſté faite fort judicieuſement par M. de Vaugelas. *Fort* & *court* ſont des manieres d'adverbes dans les exemples qu'il donne.

REMARQUE.

De, article du genitif.

CEt article veut tousjours eſtre joint immediatement à ſon nom, ſans qu'il y ait rien d'eſtranger entre-deux, qui les ſepare, par exemple, *j'ay ſuivi en cela l'avis de tous les Juriſconſultes, & de preſque tous les Caſuiſtes.* Je dis que, *& de preſque tous les Caſuiſtes*, n'eſt pas bon, & qu'il faut que *de*, ſoit attaché à ſon nom *tous*, & que l'on eſcrive *& de tous les Caſuiſtes.* Mais que devien-

dra *preſque ?* où le mettra-t-on ? car il le faut dire neceſſairement. Je reſpons que ce ſont deux choſes, de condamner une façon de parler comme mauvaiſe, & d'en ſubſtituer une autre en ſa place, qui ſoit bonne. Les Maiſtres m'ont appris que cette façon d'eſcrire *(t) de preſque tous les Caſuiſtes*, eſt vicieuſe ; je m'acquitte de mon devoir, en le declarant au public, ſans que je ſois obligé de reparer la faute. Néantmoins il me ſemble qu'on la peut éviter en diſant, *j'ay ſuivi le ſentiment de tous les Juriſconſultes, & preſque de tous les Caſuiſtes*, ou bien, *& de la pluſpart des Caſuiſtes*, ou *& de la plus grand' part des Caſuiſtes.*

OBSERVATION.

ON n'a point approuvé cette phraſe. *L'avis de preſque de tous les Caſuiſtes*, ny celle-cy, *& preſque de tous les Caſuiſtes.* Il eſt beaucoup mieux de dire, *& de la pluſpart des Caſuiſtes,* Quand M. de Vaugelas a determiné que l'article *de* veut tousjours eſtre joint à ſon nom, ſans qu'il y ait rien d'eſtranger entre-deux qui les ſepare, il n'a pas fait attention à cette phraſe qui eſt fort bonne. *Dans cette eſcarmouche on fit une perte d'environ quatre cens hommes*, ce mot *environ* eſt entre *de* & *quatre cens hommes* ; & quoy que ce ſoit un mot étranger qui les ſepare, la phraſe n'a rien qui bleſſe l'oreille.

REMARQUE.

Le pronom demonſtratif avec la particule, là.

JAmais on ne doit uſer du pronom demonſtratif avec la particule *là*, quand il eſt immediatement ſuivi du pronom relatif *qui*, ou *lequel*, aux deux genres & aux deux nombres. Exemple, *ceux-là qui aiment Dieu, gardent ſes commandemens.* C'eſt tres-mal parler, il faut dire *ceux qui aiment Dieu*, & ainſi des autres. Mais quand le pronom relatif eſt ſeparé du demonſtratif par un verbe qui

eſt entre deux, alors il faut mettre la particule *là*, comme *ceux-là ſe trompent, qui croyent, &c.* Il n'eſt pas croyable combien de gens manquent à cela. Je ne ſçay s'il eſt permis aux Poëtes de s'en diſpenſer à l'imitation de celuy qui a dit,

Mais qu'il ſoit une amour ſi forte,
Que celle-là que je vous porte,

Mais je ſçay bien qu'en Proſe la reigle eſt inviolable, & qu'en Vers l'oreille eſt d'autant plus choquée de cette façon de parler, que la Poëſie doit eſtre plus douce que la Proſe. Qui oſeroit nier qu'il ne ſoit mieux dit en Proſe & en Vers, *qu'il ſoit une amour plus forte, que celle que je vous porte*, que non pas, *que celle-là que je vous porte?*

OBSERVATION.

QUand aprés *ceux* on s'eſt engagé à mettre un verbe qui précede le relatif *qui*, on eſt obligé neceſſairement d'employer la particule *là*, & de dire *ceux-là*, comme en cet exemple, *ceux-là ſe trompent qui croyent que &c.* mais comme cette maniere de parler paroiſt avoir quelque choſe du vieux ſtile, il faut l'éviter en prenant un autre tour, ce qui doit eſtre facile à ceux qui ſçavent un peu manier la langue. La Poëſie, qui veut des expreſſions douces & naturelles ne ſçauroit s'accommoder de celle-là.

REMARQUE.

Dautant que, pour *parce que.*

JE ne croyois pas faire cette remarque, comme la jugeant inutile, & m'imaginant qu'il n'y avoit que les Imprimeurs qui miſſent une apoſtrophe à *d'autant que*, quand il ſignifie *parce que*, mais voyant que cette erreur ſe rend commune, & comme univerſelle, il eſt neceſſaire d'en donner avis pour empeſcher qu'elle ne s'eſtabliſſe tout

tout à fait ; Car encore qu'il ſemble que cela importe peu d'y mettre une apoſtrophe, ou de ne l'y mettre pas, ſi eſt-ce que ſi l'on ſe relaſche tantoſt en une choſe, tantoſt en une autre, pour petite qu'elle ſoit, à la fin, comme je l'ay desja dit ailleurs, tout ſera corrompu, outre que je ne demeure pas bien d'accord, que ce ſoit ſi peu de choſe que d'empeſcher une équivoque, *d'autant que*, avec une apoſtrophe voulant dire tout autre choſe, comme chacun ſçait, que *dautant que*, ainſi orthographié. Quand je diray donc, *d'autant que je ſuis heureux d'un coſté, je ſuis malheureux de l'autre*, en l'eſcrivant ainſi, ce *d'autant que*, eſt un terme de comparaiſon entre le bonheur que j'ay d'un coſté & le malheur que j'ay de l'autre ; C'eſt pourquoy ſi je veux dire *d'autant que* pour *parce que*, & que j'y mette une apoſtrophe, ceux qui liront *d'autant que je ſuis heureux d'un coſté*, ne ſçauront en quel ſens le prendre, ſans eſtudier ce qui va devant & ce qui va aprés pour s'en éclaircir. Sur quoy il faut alleguer l'oracle de Quintilien fulminant contre les équivoques, quels qu'ils ſoient ſans exception, & prier le Lecteur de s'en vouloir reſſouvenir en tous les endroits de ces Remarques, où ce vice eſt condamné. *Vitanda*, dit-il, *in primis ambiguitas, non hæc ſolùm, de cujus genere ſuprà dictum eſt, quæ incertum intellectum facit, ut Chremetem audivi percuſſiſſe Demeam ; ſed illa quoque, quæ etiamſi turbare non poteſt ſenſum, in idem tamen verborum vicium incidit, ut, ſi quis dicat viſum à ſe hominem librum ſcribentem ; nam etiamſi librum ab homine ſcribi pateat, malè tamen compoſuerat, feceratque ambiguum quantùm in ipſo fuit.*

OBSERVATION.

MDe Vaugelas rapporte icy une phraſe dont la conſtruction eſt peu naturelle. Il faut dire, *je ſuis auſſi malheureux d'un coſté que je ſuis heureux de l'autre*, & non pas *dautant*

que je ſuis heureux d'un coſté, je ſuis malheureux de l'autre. Quant à *dautant que* pour *parce que* l'Académie l'a relegué à la pratique & à la Chancellerie. En effet cette façon de parler n'eſt point aujourd'huy du bel uſage.

REMARQUE.

Un certain uſage du pronom demonſtratif, & qui eſt neceſſaire.

PEu de gens y prennent garde s'ils ne ſont verſez en la lecture des bons Autheurs, Exemple, *il recompenſa ceux de ſes ſerviteurs qui l'avoient bien ſervi.* Je dis que quand on ne veut pas parler generalement de tous, mais de quelque-uns ſeulement qui font partie du tout, comme en cet exemple, il faut neceſſairement uſer de ce pronom; Autrement on ne s'expliqueroit pas; Car ſi pour exprimer cela, on dit ſimplement, *il recompenſa ſes ſerviteurs qui l'avoient bien ſervi*, qui ne voit que cette expreſſion eſt defectueuſe, & que l'on ne dit pas ce que l'on veut dire, puis que l'on prétend faire une reſtriction du general, c'eſt à dire reſtreindre la recompenſe à ceux des ſerviteurs ſeulement qui ont bien ſervi, & que neantmoins en diſant *il recompenſa ſes ſerviteurs, qui l'avoient bien ſervi*, on entendra qu'il recompenſa tous ſes ſerviteurs qui tous l'avoient bien ſervi; Il n'eſt pas beſoin de donner des exemples de cet uſage, ils ſont frequens dans Amyot, & dans tous nos bons Autheurs anciens & modernes. Mais outre que cette façon de parler eſt neceſſaire pour exprimer de ſemblables choſes, elle a encore fort bonne grace, & eſt bien Françoiſe.

OBSERVATION.

LA distinction que M. de Vaugelas apporte dans cette Remarque est tres-bonne, quand il fait voir qu'il ne faut pas dire, *il recompensa ses serviteurs qui l'avoient bien servi*, si on veut faire entendre qu'il n'en recompensa qu'une partie seulement, sçavoir ceux dont il avoit receu de bons services. On ne peut se servir de cette phrase que pour dire, qu'il les recompensa tous, parce que tous l'avoient bien servi. Ainsi pour parler correctement il faut dire, *il fit punir ceux des Bourgeois qui avoient trempé dans la revolte*, & non pas, *Il fit punir les Bourgeois.*

REMARQUE.

Quiconque.

QUand on a dit, *quiconque*, il ne faut pas dire *il*, aprés, quelque distance qu'il y ait entre deux, par exemple *quiconque veut vivre en homme de bien & se rendre heureux en ce monde & en l'autre, doit, &c.* & non pas *il doit.*

OBSERVATION.

On a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

REMARQUE.

Bel, & beau.

TOus ces adjectifs qui ont deux terminaisons en *el*, & en *eau*, selon qu'ils sont suivis d'une voyelle ou d'une consone, comme *bel*, & *beau*, *nouvel*, & *nouveau*; ne prennent pas leur terminaison *el*, indifferemment devant toutes sortes de mots qui commencent par une voyelle, mais seulement devant les substantifs, ausquels ils sont joints : par exemple *un bel homme*, est bien dit, mais si l'on disoit, *il est bel en tout temps*, il ne vaudroit rien, il faut dire *beau en tout temps*. Ainsi on dit *nouvel an*, &

l'on ne dit pas *nouvel à la Cour*, pour dire *un homme nouveau à la Cour*. Cette regle n'a point d'exception que je ſçache. Devant l'*b* conſone, on le met comme devant les autres conſones, *beau harnois*, & non pas *bel harnois*.

OBSERVATION.

QUand M. de Vaugelas a dit que *bel* ne ſe met que devant les ſubſtantifs qui commencent par une voyelle, *un bel homme*, *un bel habit*, il ne s'eſt pas ſouvenu qu'on dit fort bien par une maniere de proverbe, *cela eſt bel & bon*, quoy que *bel* ne ſoit pas devant un ſubſtantif, mais devant la conjonction &; ce qui eſt particulier à cette phraſe, puis qu'on ne pourroit pas dire, *voila un bel & facile moyen de &c.* quoy que *bel* fuſt devant cette meſme conjonction. On peut dire auſſi *cela eſt beau & bon.*

REMARQUE.

Au demeurant.

CE terme, du temps de M. Coëffeteau, & pluſieurs années aprés ſa mort, a eſté en grand uſage parmy les bons Autheurs, pour dire *au reſte*, mais il a vieilli depuis peu, & ceux qui eſcrivent purement, ne s'en ſervent plus. J'ay tousjours regret aux mots & aux termes retranchez en noſtre langue, que l'on appauvrit d'autant, mais ſur tout je regrette ceux qui ſervent aux liaiſons des periodes, comme celuy-cy, parce que nous en avons grand beſoin, & qu'il les faut varier.

OBSERVATION.

CE mot n'a pas ſeulement vieilli, il eſt devenu entierement hors d'uſage.

REMARQUE.

Bigearre, bizarre.

TOus deux ſont bons, mais *bizarre* eſt tout à fait de la Cour, en quelque ſens qu'on le prenne. Auſſi la prononciation de *bizarre*, avec un z, eſt beaucoup plus douce & plus agreable, que celle de *bigearre*, avec le *ge.* ; M. Coëffeteau a tousjours eſcrit *bizarre*. Les Eſpagnols diſent auſſi *bizarro*, mais ce mot ſignifie parmy eux *leſte & brave*, ou *galand*. En François ſelon la raiſon, il faudroit dire *bigearre*, parce que *bigearre* vient de *bigarrer*, & *bigarrer*, ſelon quelques-uns, vient de *bis variare*.

OBSERVATION.

ON ne dit preſentement plus que *bizarre* ; ce qui fait voir que ce mot là eſt le ſeul dont on ſe doive ſervir, c eſt que ceux qui ont dit *bigearre*, n'ont point dit *bigearrement* ny *bigearrerie*, mais *bizarrement* & *bizarrerie*.

REMARQUE.

De, & des, articles.

JE doutois ſi j'en ferois une Remarque, mon deſſein n'eſtant que d'en faire ſur les choſes, qui ſont tous les jours en queſtion & en diſpute, meſme parmy les gens de la Cour, & nos meilleurs Eſcrivains. Il ne me ſembloit pas que celle-cy deuſt eſtre miſe en ce rang, comme en effet, il n'y a gueres de perſonnes qui ayent tant ſoit peu de ſoin d'apprendre à bien parler & à bien eſcrire, qui ne ſçachent ce que je vais remarquer. Neantmoins ayant conſideré, que dans la plus-part des Provinces on y manque, & que parmy ce nombre infini d'Eſcrivains qui ſont en France, il

y en a une bonne partie, qui n'y prennent pas garde, j'ay jugé cette Remarque neceſſaire. Au nominatif, & à l'accuſatif *de*, ſe met devant l'adjectif, & *des* devant le ſubſtantif : par exemple on dit, *il y a d'excellens hommes*, & *il y a des hommes excellens*, *ce pays porte d'excellens hommes*, & *porte des hommes excellens* ; & non pas, *il y a des excellens hommes*, ny *il y a d hommes excellens*, & ainſi de l'autre. C'eſt une regle eſſentielle dans la langue. J'ay dit que c'eſtoit au nominatif & à l'accuſatif qu'elle avoit lieu, parce qu'au genitif & à l'ablatif, il n'en va pas ainſi. Car on dit *La gloire des excellens hommes*, & *on l'a dépoüillé des belles charges qu'il poſſedoit.*

OBSERVATION.

LA regle eſtablie dans cette Remarque doit eſtre obſervée à la rigueur. Il n'y a que les Gaſcons & ceux de quelques Provinces voiſines qui ne peuvent s'accouſtumer à s'y ſoumettre.

REMARQUE.

Encliner.

QUelques-uns, & meſmes à la Cour, diſent *encliner*, au lieu d'*incliner*, fondez ſur ce que l'on dit *enclin*. Mais il ne s'enſuit pas que l'on doive dire *encliner*. En matiere de langues, il n'y a point de conſequence entre le mot formé, & celuy dont il ſe forme : comme par exemple on dit *ennemi*, avec un *e*, & *inimitié*, avec un *i*, *entier*, & *integrité*, *parfait*, & *perfection*, & ainſi de pluſieurs autres. M. Coëffeteau a tousjours eſcrit *encliner*, M. de Malherbe auſſi, en quoy ils n'ont pas eſté ſuivis, preſque tout le monde diſant & eſcrivant, *incliner*.

OBSERVATION.

LE verbe *encliner* a vieilli entierement, & l'autorité de M. Coëffeteau & de M. de Malherbe qui le faiſoient dire encore à la Cour du temps de M. de Vaugelas, ne luy a conſervé aucun uſage.

REMARQUE.

Accueillir.

M. Coëffeteau & pluſieurs autres bons Autheurs encore aprés Amyot, ſe ſervent ordinairement de ce mot en mauvaiſe part, & diſent, *accueilli de la tempeſte, accueilly d'une fiévre, accueilly de la famine, accueilly de toutes ſortes de malheurs.* Il y a quelques endroits en France, particulierement le long de la riviere de Loire, où l'on uſe de cette façon de parler. Mais elle n'eſt pas ſi ordinaire à la Cour. On s'en ſert pluſtoſt en bonne part, & l'on dit par exemple, *il a eſté accueilly favorablement. Accueil*, ne ſe dit jamais auſſi qu'en bonne part, ſi l'on n'y ajouſte, *mauvais.*

OBSERVATION.

Accueillir quelqu'un favorablement, pour dire, faire un accueil favorable à quelqu'un commence à vieillir. Ce verbe n'a plus d'uſage que dans le ſtile ſouſtenu en parlant d'un orage violent, *ils furent tout d'un coup accueillis d'une ſi furieuſe tempeſte que. Accueilli de fiévre*, & *accueilli de malheurs* ſont des phraſes qui ne ſont plus uſitées. On dit *accablé de malheurs, ſurpris ou ſaiſi de fiévre.*

REMARQUE.

Aprés.

CE mot devant un infinitif pour denoter une action preſente & continuë, eſt François, mais bas, il n'en faut jamais uſer dans le beau ſtile. Exemple, M. de Malherbe parlant de certains Vers dit, *je ſuis aprés de les achever*; & en un autre endroit, *la nature eſt tousjours aprés à produire de nouveaux hommes*; & encore, *il eſtoit aprés de faire que dans peu de temps il ſeroit ſon allié.* Il en uſe fort ſouvent, tantoſt avec la particule *de*, tantoſt avec la prépoſition *à*, & tantoſt auſſi ſans le verbe enſuite, comme quand il dit, *les livres n'en apprennent rien, je m aſſeure que les Q. que vous me dites eſtre aprés, en ſçavent auſſi peu.*

OBSERVATION.

TOutes les phraſes que M. de Vaugelas rapporte dans cette remarque ont quelque choſe de dur, dont l'oreille a peine à s'accommoder. Ainſi l'Académie ne croit pas qu'on s'en doive ſervir. On peut dire, *eſtre aprés* ſans aucun verbe qui ſuive, pourveu que ce qui précede faſſe entendre dequoy il s'agit. Par exemple, ſi on demande, *avez-vous copié cette letre?* celuy qui eſt chargé de la copier parle bien en reſpondant, *je ſuis aprés*; ce qui veut dire, *je ſuis aprés à la copier*; mais on parleroit fort mal ſi on diſoit, *je ſuis aprés à faire cela.*

REMARQUE.

Se condouloir.

SE *condouloir avec quelqu'un de la mort d'une perſonne, ou de quelqu'autre malheur*, eſt fort bien dit, & nous n'avons point d'autre terme en noſtre langue pour exprimer

mer cet office de charité, ou de civilité, que la misere humaine rend si frequent dans le monde. M. de Malherbe a dit *rendre les devoirs de condoleance*, mais cette façon de parler n'est plus du bel usage, & *condoleance*, semble aujourd'huy un estrange mot.

OBSERVATION.

LA langue a beaucoup changé depuis que M. de Vaugelas a escrit cette remarque, *se condouloir*, qu'il approuve, n'est plus en usage, & *condoleance*, qu'il a condamné est receu dans cette phrase, *Faire des complimens de condoleance.*

REMARQUE.

Comme, comment, comme quoy.

COmmençons par le dernier; *comme quoy* qui est un terme nouveau, qui n'a cours que depuis peu d'années, mais qui est tellement usité, qu'on l'a à tous propos dans la bouche. Aprés cela, on ne peut blasmer ceux qui l'escrivent, mesme à l'exemple d'un des plus excellens & des plus celebres Escrivains de France, qui s'en sert d'ordinaire pour *comment*, *comme quoy*; dit-il, *n'estes-vous point persuadé*, pour dire, *comment n'estes-vous point persuadé*. Mais pour moy, j'aimerois mieux dire, *comment*, selon cette regle generale, qu'un mot ancien, qui est encore dans la vigueur de l'usage, est incomparablement meilleur à escrire, qu'un tout nouveau, qui signifie la mesme chose. Ces mots qui sont de l'usage ancien & moderne tout ensemble, sont beaucoup plus nobles & plus graves, que ceux de la nouvelle marque. Quand je parle des mots, j'entens aussi parler des phrases. Ce n'est pas que je ne me vouluſſe servir de *comme quoy*, qui a souvent bonne grace, mais ce ne seroit gueres que dans un stile familier.

Comment, & *comme*, ſont deux, & il y a bien peu d'endroits, où l'on ſe puiſſe ſervir indifferemment de l'un & de l'autre. Il eſt certain que par tout où l'on a accouſtumé de dire, *comme quoy*, on ne peut faillir de dire, *comment*, au lieu que ſi l'on diſoit, *comme*, ce pourroit bien eſtre une faute. On peut pourtant dire quelquefois, *comme*, & *comment*, par exemple, *vous ſçavez comme il faut faire*, & *comment il faut faire*. M. de Malherbe diſoit tousjours, *comme*, en quoy il n'eſt pas ſuivy, car il n'y a point de doute que lors que l'on interroge, ou que l'on ſe ſert du verbe, *demander*, il faut dire, *comment*, & non pas *comme*. Ce ſeroit fort mal dit, *demandez luy comme cela ſe peut faire*, au lieu de *demandez-luy comment*, & *comme eſtes-vous venu*, au lieu de dire, *comment eſtes-vous venu?* & ainſi des autres.

OBSERVATION.

IL eſt aiſé de juger que *comme quoy*, qui eſtoit un mot nouveau que M. de Vaugelas a veu naiſtre, n'avoit pas eſté generalement receu, puiſqu'il a ſi-toſt vieilli. On ne s'en ſert plus preſentement. Quant à *comment* & *comme*, il faut s'en tenir à ce qu'il obſerve dans cette Remarque. *Comment* s'employe tousjours quand on interroge, & trés-ſouvent pour ſignifier de quelle maniere. *Je ne ſçay comment vous pourrez conduire ce deſſein pour réuſſir.* On peut auſſi ſe ſervir de *comme* en certaines phraſes, pour dire, *de quelle maniere. Je vais vous conter comme cela s'eſt paſſé, ſi je le rencontre il verra comme je le traiteray.* Ce mot *comme* a diverſes acceptions qui ne conviennent point à *comment. Je le traiteray comme tous les autres*, pour dire *ainſi que tous les autres. Comme il deſcendoit de cheval on vint l'avertir*, pour, *dans le temps qu'il deſcendoit de cheval. Comme la modeſtie eſt une vertu eſtimée de tout le monde, ainſi lorſqu'il &c* pour *de meſme que la modeſtie &c. Cet Autheur employe des mots qui ſont hors du bel uſage, comme*, pour dire, *par fois. On l'a trouvé comme mort baigné dans ſon ſang*, pour dire, *preſque mort. Il eſt comme l'ame de ſa compagnie*; pour dire, *il eſt en quelque façon l'ame de ſa compagnie.*

REMARQUE.

Guere, gueres, de naguere, de nagueres.

ON dit *guere*, & *gueres* avec *s* & ſans *s*, *de naguere*, ou *de nagueres*, commence à vieillir, & l'on dit pluſtoſt *depuis peu*, comme *qui eſtoit arrivé depuis peu*, au lieu de dire, *qui eſtoit de nagueres arrivé*, ainſi que M. Coëffeteau & pluſieurs autres ont accouſtumé d'eſcrire, mais on peut fort bien dire, *qui eſtoit nagueres arrivé*, ſans dire, *de nagueres*. *Nagueres* ſe doit orthographier de cette façon en un ſeul mot, & non pas *n'a-gueres*, avec les marques de ſon origine & de ſa compoſition.

OBSERVATION.

ON peut eſcrire *guere* & *gueres* indifferemment ſans *s*, à la fiu ou avec une *ſ*. *Nagueres* commence à vieillir, neantmoins on ne peut le condamner, *je le trouvay nagueres en un tel endroit. Luy qui eſtoit nagueres les delices de la Cour.* On ne dit plus du tout *de nagueres.*

REMARQUE.

Compagnée pour *Compagnie.*

CE mot eſt barbare, s'il en fut jamais, & neanmoins il eſt tous les jours dans la bouche & dans les eſcrits d'une quantité de gens qui font profeſſion de bien parler & de bien eſcrire, ce ſeroit eſtre peu officieux de n'en faire pas une remarque, & de ne pas declarer que *compagnée*, en quelque ſens qu'on le prenne, ne vaut rien, & qu'il faut toûjours dire, *compagnie.* Je n'ay peu m'imaginer ce qui a donné lieu à une faute ſi groſſiere, ſi ce n'eſt le verbe, *accompagner*, qui dans le commerce

ordinaire de la ſocieté civile, a ſon plus grand uſage à l'infinitif, & au préterit, où il fait ſonner l'*e*, comme quand on dit, *il le faut accompagner*, *il l'eſt allé accompagner*, *je l'ay accompagné*, *il m'a accompagné*. En effet, ſi l'on y prend garde, on trouvera qu'on ſe ſert cent fois de ces deux mots, & encore d'un troiſieſme, qui eſt le participe paſſif *accompagné*, pour une fois ou deux, que l'on dira *accompagnoit*, ou *accompagna*, ou quelqu'autre temps qui ne termine pas en *é*. Car *accompagne*, encore que l'*e* en ſoit feminin, ne laiſſe pas de contribuer auſſi bien que le maſculin à la corruption du mot, & d'eſtre cauſe avec quelque vray-ſemblance que l'on a dit, *compagnée*, pour *compagnie*. Je ne ſçay ſi le nom feminin *compagne*, n'y a point encore aidé ; Il y a quelque plaiſir meſlé d'utilité, de conſiderer les voyes & la naiſſance d'une erreur, & quand on a relevé une perſonne, encore eſt-on bien-aiſe de voir ce qui l'a fait tomber.

OBSERVATION.

Compagnée, n'a jamais eſté un bon mot, & ceux qui ont voulu l'établir, quoy que regardez comme gens qui écrivoient bien, n'ont pû en venir à bout.

REMARQUE.

Bienfaiteur, bienfaicteur, bienfacteur.

Bienfaiteur, eſt le meilleur, c'eſt comme il faut eſcrire, & comme il faut prononcer. *Bienfaicteur*, avec le *c*, paſſe encore, pourveu qu'on ne prononce pas le *c*, mais *bienfacteur*, ſelon l'opinion des plus delicats, ne vaut rien, quoy que pluſieurs diſent, ainſi l'on dit *malfaiteur*, *& malfaicteur*, ſans prononcer le *c*, & non pas *malfacteur*.

OBSERVATION.

ON n'a point eſté du ſentiment de M. de Vaugelas, qui veut que *Bienfaiteur* ſoit le meilleur de ces trois mots, & qui permet qu'on écrive *Bienfaicteur*, pourveu qu'en le prononçant on ne faſſe point entendre le *c.* de la derniere ſyllabe; ce qui ſeroit approuver *Bienfaiteur*, que l'Académie n'a point trouvé un bon mot. La plus grande partie des voix a eſté pour *Bienfaicteur*, en prononçant le *c.* ſans pourtant avoir exclu *Bienfacteur*, qui eſt dans la bouche de beaucoup de gens.

REMARQUE.

Beſtail & Beſtial.

TOus deux ſont bons, mais *beſtail*, eſt beaucoup meilleur. Il ſemble que *beſtial* eſt plus dans l'uſage de la campagne, & que l'autre eſt plus de la ville & de la Cour.

OBSERVATION.

BEſtial n'eſt plus du tout en uſage, ſi ce n'eſt au pluriel. On dit, *les Beſtiaux*; mail il faut dire *Beſtail* au ſingulier, & ce mot n'a point de pluriel.

REMARQUE.

Eſchapper.

CE verbe a trois regimes differens pour une meſme ſignification, on dit *eſchapper d'un grand danger*, & *eſchapper un grand danger*, qui eſt plus élegant que l'autre, & l'on dit auſſi, *eſchapper aux ennemis*, *eſchapper aux embuſches*, qui eſt encore une fort belle façon de parler.

OBSERVATION.

ON n'a pas creu qu'*échaper un grand danger*, ſoit plus élegant qu'*echaper d'un grand danger*. Il ſemble au contraire que le regime de l'accuſatif ne ſoit deû à ce verbe que dans cette phraſe ; *Nous l'avons échapé belle.*

REMARQUE.

Il eſt, il n'eſt pour *il y a, il n'y a.*

C'Eſt une phraſe qui eſt fort familiere à M. de Malherbe, il eſt vray qu'*il n'eſt*, pour *il n'y a*, eſt beaucoup meilleur & plus en uſage, que *il eſt*, pour *il y a*, en l'affirmative. Par exemple, *il n'eſt point d'homme ſi ſtupide, qui ne reconnoiſſe une divinité*, eſt bien meilleur, que de dire, *il n'y a point d'homme ſi ſtupide.* Mais ſi je diſois, *il eſt des herbes ſi venimeuſes, qu'elles font mourir ſubitement*, à mon avis je ne dirois pas ſi bien que ſi je diſois, *il y a des herbes, &c.* Il faut remarquer, que l'on ne dit pas toûjours, *il n'eſt*, pour *il n'y a* ; car l'on ne dira pas, *il n'eſt qu'un an*, pour dire, *il n'y a qu'un an*, ny, *il n'eſt que deux perſonnes*, pour dire, *il n'y a que deux perſonnes.* On le dit ſeulement, ou quand il eſt ſuivi de *point*, comme en l'exemple que nous avons donné, *il n'eſt point d'homme ſi ſtupide*, ou quand il eſt ſuivi de la conjonction *que*, jointe à la prépoſition *de*, avec un infinitif, comme, *il n'eſt que de ſervir Dieu*, ou avec *rien de*, comme, *il n'eſt rien de tel que de, &c.* quoy qu'il ſemble qu'à l'eſgard de la phraſe, ce ne ſoit qu'une meſme choſe de dire, *il n'eſt que de ſervir*, & *il n'eſt rien de tel que de ſervir.* Voila ſes trois principaux uſages. Je ne ſçay s il y en a encore quelque autre. Il y a grande ap-

parence, que ç'ont eſté nos Poëtes, qui pour éviter la rencontre des voyelles, ont introduit, ou du moins confirmé l'uſage de ces façons de parler, ſi neceſſaires en une infinité de rencontres.

OBSERVATION.

IL eſt difficile de juger ſi ces mots; *Il eſt*, pour *il y a* ſont moins élegans à l'affirmative qu'avec une negative. Si c'eſt tres bien parler que de dire, *il n'eſt point d'homme ſi ſtupide qui*, *&c.* on dira auſſi fort elegamment, *il eſt des hommes tellement ſtupides qu'on ne ſçauroit leur faire entrer dans l'eſprit*, *&c.* cela dépend purement du gouſt que l'on peut avoir pour l'une ou pour l'autre façon de parler. Comme on ne dit pas tousjours, *il eſt*, pour *il y a*, comme le fait remarquer M. de Vaugelas, auſſi ne peut-on pas tousjours dire, *il n'y a*, au lieu de *il n'eſt*. On dit fort bien, *il n'eſt que deux heures*, pour dire, *il eſt ſeulement deux heures*, & on ne ſçauroit dire dans le meſme ſens, *il n'y a que deux heures*: car on le peut dire dans un autre ſens. Par exemple ſi quelqu'un demande, *combien y a-t'il que vous n'avez veu voſtre ami?* on répondra juſte, en diſant abſolument, *il n'y a que deux heures*, ou en joignant la particule *que*. *Il n'y a que deux heures que je l'ay veu.*

REMARQUE.

Parricide, fratricide.

ON ne ſe ſert pas ſeulement de ce mot pour ſignifier celuy qui a tué ſon pere, comme la compoſition du mot le porte, mais pour tous ceux qui commettent des crimes enormes & deſnaturez de cette eſpece: tellement qu'on le dira auſſi bien de celuy qui aura tué ſa mere, ſon Prince, ou trahi ſa patrie, que d'un autre qui auroit tué ſon pere; car tout cela tient lieu de pere. Il y en a meſmes qui s'en ſervent pour un frere, ou pour une ſœur; car ceux qui diſent *fratricide* parlent mal, &

composent un mot qui n'eſt pas François. Ainſi l'on dit *patrimoine*, du bien meſme, qui vient du coſté de la mere. Il n'eſt pas queſtion de s'attacher à l'origine de *parricide*, pour ne s'en ſervir qu'au pere, l'uſage l'a eſtendu à tout ce que je viens de dire.

OBSERVATION.

CE mot *Fratricide*, n'a point eu aſſez de voix pour eſtre receu, quoy que quelques-uns n'ayent pas voulu condamner cette phraſe. *L'Empire de Rome a commencé par un fratricide.* On dit *Parricide*, non ſeulement pour ſignifier celuy qui a tué ſon pere, où qui a trahi ſa patrie; mais auſſi pour faire entendre le crime meſme. *Il a commis un parricide execrable.*

REMARQUE.

Cupidité.

M. Coëffeteau a tousjours dit *cupidité*, & jamais *convoitiſe*; M. de Malherbe en uſoit auſſi: mais aujourd'huy je ne vois plus aucun de nos bons Eſcrivains qui en uſe, ils diſent tous *convoitiſe*, *une trop grande convoitiſe de regner.*

OBSERVATION.

CUpidité eſt un fort bon mot, dont il ne faut point faire ſcrupule de ſe ſervir pour ſignifier la concupiſcence. D'ailleurs comme il marque un deſir immoderé, on croit qu'on ne le doit pas condamner en cette phraſe. *La cupidité, l'inſatiable cupidité des richeſſes.*

REMARQUE.

Conquere.

IL *ne tient qu'à luy*, dit quelqu'un de nos meilleurs Eſcrivains, *qu'il ne conquere toute la terre.* Je ne crois pas

pas que ce mot ſoit bon en ce temps-là. Le verbe *conquerir*, eſt anomal, & quand il ſe conjugueroit au temps dont eſt *conquere*, il me ſemble qu'il faudroit dire *conquiere*, parce que ce verbe prend l'*i*, en quelques endroits de ſa conjugaiſon, comme nous diſons *conquerons*, *conquerons*, *conquerez*, *conquierent*, & non pas *conquerent*.

OBSERVATION.

LE verbe *conquerir*, que l'on employe tousjours avec grace à l'infinitif, n'a guere d'uſage, quand on le veut conjuguer, qu'au temps qu'on appelle Aoriſte, comme en cet exemple, *il conquit en peu de temps toute cette grande province.* Si l'on eſtoit obligé d'employer ce verbe au preſent du ſubjonctif, il faudroit dire *conquiere*, & non pas *conquere*.

REMARQUE.

Portraict, pourtraict.

IL faut dire *portrait*, & non pas *pourtrait* avec un *u*, comme la pluſpart ont accouſtumé de le prononcer, & de l'eſcrire. Il eſt vray qu'on a fort long-temps prononcé en France l'*o* ſimple comme s'il y euſt eu un *u* aprés, & que c'euſt eſté la diphthongue *ou*, comme *chouſe*, pour *choſe*, *fouſſé*, pour *foſſe*, *arrouſer*, pour *arroſer*, & ainſi pluſieurs autres. Mais depuis dix ou douze ans, ceux qui parlent bien, diſent *arroſer*, *foſſé*, *choſe*, ſans *u*, & ces deux particulierement, *fouſſe*, & *chouſe*, ſont devenus inſupportables aux oreilles delicates. Les Poëtes ſont bien aiſes que l'on ne prononce plus *chouſe*, parce qu'encore que la rime conſiſte principalement en la prononciation, ſi eſt-ce qu'ils n'ont jamais fait rimer *chouſe*, par exemple avec *jalouſe*, mais tousjours avec les mots terminez en *oſe*, comme *roſe*, tellement que toutes

les fois que *choſe* finiſſoit le Vers & faiſoit la rime, s'il eſtoit employé le premier, & que *roſe* ou quelque autre mot de cette terminaiſon s'enſuiviſt, le Lecteur ne manquoit jamais de prononcer *chouſe*, qui ne rimoit pas aprés avec *roſe*, & cela eſtoit également importun au Lecteur & au Poëte.

OBSERVATION

IL y a long-temps qu'on a perdu l'habitude de prononcer la lettre *o*, comme ſi elle eſtoit accompagnée d'un *u*. Ainſi comme perſonne ne prononce plus *chouſe* & *fouſſé*, pour *choſe* & *foſſé*, on ne dit plus auſſi *pourtrait* au lieu de *portrait*. Quelques-uns prononcent encore *arrouſer*, mais mal; il faut dire *arroſer*. *Ce pays eſt arroſé de pluſieurs rivieres.*

REMARQUE.

Filleul, fillol.

TOute la Cour dit *filleul*, & *filleule*, & toute la ville *fillol*, & *fillole*. Il n'y a pas à deliberer ſi l'on parlera pluſtoſt comme l'on parle à la Cour, que comme l'on parle à la ville. Mais outre que l'uſage de la Cour doit prévaloir ſur celuy de l'autre ſans y chercher de raiſon, il eſt certain que la diphthongue *eu*, eſt incomparablement plus douce que la voyelle *o*; c'eſt pourquoy les Courtiſans qui vont touſjours à la douceur & à la beauté de la prononciation, en quoy conſiſte un des principaux avantages d'une langue, diſent bien pluſtoſt *filleul*, que *fillol*. Et je m'aſſeure que ſi l'on propoſoit à qui que ce fuſt qui ne le ſceuſt pas, & qui euſt l'oreille bonne, de deviner lequel des deux eſt de la Cour, ou de la ville, il n'heſiteroit point à dire, qu'indubitablement *fillol* doit eſtre de la ville, & *filleul*, de la Cour.

OBSERVATION.

IL n'y a plus que le petit peuple qui dise, *c'est mon fillol, c'est ma fillole.* Il faut dire *filleul & filleule*, & c'est de cette façon que toute la Cour & toute la ville parlent aujourd'huy.

REMARQUE.

Estre avec *pour.*

PAr exemple, *ils estoient pour avoir encore pis*, dit un de nos plus fameux Escrivains, c'est à dire, *ils couroient fortune d'avoir encore pris.* Il est certain que cette façon de parler est tres-Françoise, mais basse. On s'en sert encore en un autre sens, qui n'est pas si usité, ny si bon, comme *je suis pour soustenir cette proposition*, ainsi que l'a escrit un de nos Autheurs modernes, c'est à dire, *j'ose soustenir*, ou *j'oseray soustenir cette proposition.*

OBSERVATION.

Estre pour faire une chose, estre pour soustenir une proposition, sont des façons de parler qui ne sont plus en usage. La Langue veut aujourd'huy des termes plus simples & plus aisez.

REMARQUE.

Verbe substantif mal placé.

LE verbe substantif *estre* ne se doit jamais mettre en aucun de ses temps devant le nom qui le regit. Par exemple, *& fut son avis d'autant mieux receu*; il faut dire, *& son avis fut d'autant mieux receu.* Il ne faut pas dire non plus, *estant les broüillarts si espais*, mais *les broüillarts estant si espais.* J'ay fait cette remarque à cause que l'un de nos plus celebres Escrivains parle ordinaire-

ment ainſi, & il ne le faut pas imiter en cela, c'eſt eſcrire à la vieille mode.

OBSERVATION.

MDe Vaugelas condamne avec beaucoup de raiſon celuy qui a employé les phraſes qui ſont rapportées dans cette Remarque. Le verbe *eſtre* ne ſçauroit eſtre placé devant ſon nominatif, s'il n'eſt précedé de l'adjectif *tel*, ou du mot *ainſi*, qui en eſt l'equivalent, ou de quelque autre ſemblable. *Tel eſtoit le ſentiment de ce grand homme qui croyoit, &c. Ainſi fut terminé le different qui les animoit depuis ſi long-temps, à la perte l'un de l'autre.* On dit fort bien en termes de Pratique, *pardevant, &c. furent preſens tels & tels.*

REMARQUE.

Date.

BEaucoup de gens diſent, *le date d'une lettre*, *voyons le date*, il faut dire *la date*; car il eſt tousjours feminin, & les epithetes ordinaires de ce mot le font voir clairement; car on dit *de fraiſche date*, *de nouvelle date*, *de vieille date*, & jamais *de frais date*, *de nouveau date*, *de vieux date*, qui ſeroient inſupportables. Il faut eſcrire *date*, avec un ſeul *t*, venant du Latin, *datum*, ou *data*, *ſupple*, *epiſtola*, & pour le diſtinguer encore du fruit du palmier qu'on appelle *datte*, & qui eſt auſſi feminin.

OBSERVATION.

MAlgré la Remarque de M. de Vaugelas qui apporte des exemples convainquans du genre de *date*, pluſieurs perſonnes s'y trompent encore, & diſent *le date*; mais ils parlent mal. *Date* eſt tousjours feminin, & doit s'eſcrire avec un ſeul *t*.

REMARQUE.

Seureté, ſeurté.

QUoy qu'en parlant il ſemble que l'on ne fait jamais ce mot que de deux ſyllabes, ſi eſt-ce qu'il eſt tousjours de trois, & qu'il n'eſt pas meſme permis en Vers de ne le faire que de deux. Tousjours *ſeureté*, & jamais *ſeurté*. Mais outre que la prononciation qui ne le fait paroiſtre que de deux ſyllabes, eſt capable de tromper; on peut encore eſtre trompé par l'analogie de pluſieurs autres noms, qui ne ſont que de deux, comme *clarté*, *cherté*, *fierté*, *&c.* Neantmoins *ſeureté*, n'eſt pas tout à fait ſans exemple; car nous diſons *pureté*, & non pas *purté*.

OBSERVATION.

Seureté & *pureté* ſont des mots de trois ſyllabes, & on les fait ſentir toutes dans le ſtile ſouſtenu, & dans la Poëſie.

REMARQUE.

Dont.

CEtte particule eſt tres-commode & de tres-grand uſage en noſtre langue. C'eſt un mot indeclinable, qui convient à tout genre, & à tout nombre, & qui s'accomode avec toutes ſortes de choſes ſans exception, ce que ne fait pas *quoy*, comme vous verrez en ſon lieu. Il ſe met au lieu du genitif & de l'ablatif pour *duquel*, & *de laquelle*, ou *deſquels*, & *deſquelles*; comme *l'homme*, ou *la femme dont j'ay eſpouſé la fille*, *les hommes & les femmes dont je vous ay parlé*. On s'en ſert encore pour *dequoy*, comme *ce dont je vous ay parlé*. Mais il faut

prendre garde de n'en pas abuſer, à cauſe qu'on en a ſouvent beſoin : J'appelle abuſer, en uſer trop frequemment; Car il n'eſt pas croyable comme ce mot tou monoſyllabe qu'il eſt, ne laiſſe pas de bleſſer la veuë, ou l'oüye, quand il eſt repeté trop ſouvent en une meſme page.

Quelques-uns diſent encore *dont*, pour d'*où*, comme *le lieu dont je viens*, mais c'eſt tres-mal parler, il faut dire *d'où je viens*, quoy que ce fuſt ſa vraye & ſa premiere ſignification ; car *dont*, vient de *unde*. On dit neantmoins *la race*, ou *la maiſon dont il eſt ſorti*, mieux que *d'où il eſt ſorti* qui toutefois eſt bon. En cet exemple *dont il eſt ſorti*, veut dire, *de laquelle il eſt ſorti*.

Il y en a qui font ſcrupule de ſe ſervir de ce mot dans la ſituation où vous l'allez voir en cet exemple. *C'eſt un homme dont l'ambition exceſſive a ruiné la fortune*, quoy qu'icy il ſe rapporte à *homme*, comme ſignifiant *duquel*, neantmoins il a encore un autre rapport à ce qui ſuit auſſi bien qu'à ce qui précede, & ils diſent que ce n'eſt pas parler nettement, parce que *dont*, eſtant proche d'*ambition*, il ſemble qu'il s'y rapporte, & toutefois cela n'eſt pas, car il ſe rapporte à *fortune*, & qu'ainſi ne ſoit, rapportez-le à *ambition*, vous trouverez que le ſens ſera imparfait, & que *fortune*, demeurera un mot indefini, ſans que l'on ait fait entendre de la fortune de qui l'on parle. Cependant la plus part de nos meilleurs Eſcrivains & en Proſe & en Vers n'en font nulle difficulté, tous leurs eſcrits en ſont pleins, je n'en donneray qu'un exemple de M. de Malherbe,

Que peut la fortune publique
Te voüer d'aſſez magnifique,
Si miſe au rang des immortels,
Dont la vertu ſuit les exemples,

Tu n'as avec eux dans nos Temples
Des Images & des Autels ?

Ce *dont*, ne ſe rapporte pas à *vertu*, qui eſt proche, mais à *exemples*. C'eſt pourquoy je l'ay appellé ſcrupule, & neantmoins j'ay trouvé à propos de le propoſer icy, afin qu'on y prenne garde, & que chacun en uſe ſelon ſon jugement. Pour moy je voudrois autant qu'il ſe pourroit éviter cette équivoque, ſans que pourtant je la vouluſſe condamner.

OBSERVATION.

COmme on a couſtume de dire, *d'où venez vous*, qui eſt *l'unde* du Latin, il faut dire auſſi, *le lieu d'où il vient*, ſelon la Remarque de M. de Vaugelas, & non pas *le lieu dont il vient*. Cette phraſe, *la maiſon, la race dont il eſt ſorti*, c'eſt-à-dire, *de laquelle il eſt ſorti*, doit eſtre preferée à celle-cy, *la race d'où il eſt ſorti*, parce que *d'où* ne ſignifie point *duquel* où *de laquelle*; ce qui ſe connoiſt en interrogeant. On ne dit point, *d'où eſt-il ſorti ?* quand on ſe veut informer de la naiſſance de quelqu'un. On dit, *de quelle maiſon eſt-il ſorti ?*

Il y a pluſieurs perſonnes qui ſe permettent des phraſes pareilles à celle que rapporte M. de Vaugelas. *C'eſt un homme dont l'ambition exceſſive a ruiné la fortune.* Ils diſent par exemple, *cette femme dont la beauté égaloit l'eſprit.* On entend bien ce qu'ils veulent exprimer par-là; mais il ne laiſſe pas d'y avoir quelque équivoque, ou pluſtoſt, cette phraſe n'a pas toute la netteté que l'on y peut ſouhaiter, puiſque la particule *dont* ne ſçauroit ſe rapporter à *beauté*, & à *eſprit* tout à la fois. Ainſi il vaut mieux tourner la phraſe, & dire, *cette femme, qui n'avoit pas moins d'eſprit que de beauté, où qui avoit autant d'eſprit que de beauté.*

REMARQUE.

Ambitionner.

IL y a long-temps que l'on uſe de ce mot, mais ce n'eſt pas dans le bel uſage; Ceux qui font profeſſion de

parler & d'eſcrire purement, l'ont tousjours condamné, & quoy que l'on ait fait pour l'introduire, ç'a eſté avec ſi peu de ſuccez, qu'il y a peu d'apparence qu'il s'eſtabliſſe à l'avenir. On dit *affectionner*, *cautionner*, *proportionner*, & quelques autres ſemblables, mais ce n'eſt pas à dire que l'on puiſſe par analogie former des verbes de tous les noms terminez en *ion*, comme d'*affection*, on a fait *affectionner*, & de *caution*, *cautionner*, *&c.* Il y en a qui ſe diſent au participe paſſif, dont le verbe n'eſt point uſité que parmy ceux qui n'ont aucun ſoin de la pureté du langage. Par exemple on dit, *paſſionné*, qui eſt un tres-bon mot, mais *paſſionner*, actif eſt tres-mauvais; comme quand on dit *paſſionner quelque choſe*, pour dire, *aimer ou deſirer quelque choſe avec paſſion.* En neutre paſſif *ſe paſſionner*, eſt excellent. On dit auſſi *intentionné*, & jamais *intentionner*, comme *mentionné*, *conditionné*, & jamais *mentionner*, *conditionner*, ſi ce n'eſt au Palais. Mais pour *ambitionner*, il eſt ſi mauvais, que meſme il ne vaut rien au participe, & que ceux qui rejettent le verbe, rejettent auſſi *ambitionné.*

OBSERVATION.

M. De Vaugelas n'a pas bien jugé de ce mot, quand il a dit qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il deuſt s'eſtablir. On peut l'employer avec grace; mais non pas indifferemment pour ſignifier rechercher avec ardeur. On ne dit point *ambitionner une charge*, *ambitionner les honneurs*; c'eſt-à-dire, qu'on ne l'employe point dans toutes les choſes dont l ambition peut eſtre flatée; mais on parlera fort bien quand on dira, *la gloire de vous ſervir eſt la choſe du monde que j'ambitionne le plus.* On a approuvé tout ce que M. de Vaugelas a dit ſur le verbe *paſſionner.*

REMARQUE.

REMARQUE.

Fond, & *fonds*.

CE ſont deux choſes differentes, que l'on a accouſtumé de confondre, & que les Latins appellent diverſement, car *fond* ſans *s*, ſe dit en Latin *hoc fundum*, & *fonds* avec une *s*, *hic fondus*. *Fond* ſans *s*, eſt la partie la plus baſſe de ce qui contient, ou qui peut contenir quelque choſe, comme *le fond du tonneau*, *le fond du verre*, *le fond de la mer*, *le fond d'un puis*. Les Latins ſelon l'opinion de Valla ne diſent *fundum*, proprement que de la plus baſſe partie de ce qui contient ou qui peut contenir quelque choſe de liquide; mais en François *fond*, a une plus grande eſtenduë, & ſe dit auſſi bien des autres choſes qui ne ſont pas liquides; car nous diſons *le fond d'une tour*, *le fond d'un ſac*, *le fond d'une poche*, *le fond d'un chapeau*, *&c.* *Fonds* avec *s*, eſt proprement *la terre qui produit les fruits propres à la nourriture de l'homme ou des animaux*; mais cette ſignification s'eſtend figurément à *tout ce qui rapporte du profit*, & à beaucoup d'autres choſes encore, qu'il n'eſt pas à propos de dire icy: Il ſuffit d'avoir fait remarquer la difference des deux, afin que deſormais on ſçache quand il faut mettre l'*s*, ou quand il ne la faut pas mettre: par exemple, il faut dire, *de fond en comble*, & non pas *de fonds en comble*, parce que *fond*, en cet endroit eſt la plus baſſe partie de l'édifice oppoſée à *comble*, qui eſt la plus haute. On dit auſſi *au fond*, & *venir au fond*, & non pas *au fonds*, parce qu'on entend parler de la derniere partie que l'on atteint aprés avoir penetré tout le reſte. Mais on dira, *il y a vingt mille livres de rente en fonds de terre*, avec une *s*,

& non pas *en fond de terre*, ſans *s*. Et de meſme dans le figuré *il n'y a point de fonds*, *il faut faire un fonds*, *&c.* il faut dire *fonds*, & non pas *fond*, parce que ce *fonds* la vient de *fundus*, & non pas de *fundum*, le François ayant conſervé l'*s*, au propre & au figuré du mot qui vient de *fundus*, & ne l'ayant pas receuë en celuy qui vient de *fundum*, comme il n'y en a point au Latin.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur la diſtinction de *fond* ſans *f.* venant du mot Latin *fundum*, & de *fonds* avec une *f.* venant de *fundus*. *Fond* ſans *f.* ſignifie non ſeulement l'endroit le plus bas d'une choſe creuſe, comme *le fond d'un tonneau*, *le fond d'un puits*; mais auſſi ce qu'il y a de plus éloigné & de plus retiré du commerce dans quelque pays, comme, *le fond d'un bois*, *le fond d'un deſert*, *eſtre dans le fond d'une Province*. Il s'employe figurément dans ce ſens là dans pluſieurs phraſes. *Dieu connoiſt le fond des cœurs. Le fond d'un procez*, *le fond d'une queſtion*, *poſſeder une ſcience à fond. Fonds* avec une *f.* venant du Latin *fundus* ſignifie le ſol d'une terre, d'un champ, d'un heritage, & ſe dit auſſi d'une ſomme conſiderable d'argent, *Il faut faire un fonds pour telle choſe. Il n'y a point de fonds. Le fonds n'eſt point encore fait.* En examinant cette phraſe, *vendre le fonds & le tres-fonds*, quelques-uns ont creu que *le fonds & le tres-fonds* dans le figuré devoient s'eſcrire ſans *f.* *Cet homme ſçait le fond & le tres-fond de l'affaire.* On n'y a point mis de difference, & on a conclu que le figuré ſuivoit le propre. Quelqu'un de la Compagnie a demandé enſuite s'il falloit dire *faire fonds*, ou *faire fond ſur quelqu'un*. On a répondu qu'il falloit dire *faire fonds* avec une *f.* *Fonds* devant eſtre regardé dans cette façon de parler, comme le ſol d'un heritage.

REMARQUE.

Tant & de ſi belles actions.

PAr exemple, *il a fait tant & de ſi belles actions*. Cette façon de parler a eſté fort uſitée autrefois par les meilleurs Eſcrivains, mais aujourd'huy elle a je ne ſçay quoy de vieux & de rude & ceux qui eſcrivent bien purement ne s'en ſervent plus. Ils ſe contentent de dire *il a fait tant de belles actions*, qui eſt incomparablement plus doux, & qui comprend & la quantité & la qualité des actions, auſſi bien que ſi l'on diſoit, *il a fait tant & de ſi belles actions*; car encore que l'on ne mette pas *ſi*, avec *belles*, on ne laiſſe pas d'exprimer ſuffiſamment ce que l'on veut dire. Quelques-uns neantmoins croyent que dans le genre ſublime cela fait tout un autre effet, de dire *tant & de ſi belles actions*, que ſi l'on diſoit ſimplement *tant de belles actions*; mais pluſieurs ne ſont pas de cet avis, ſur tout en eſcrivant; car en parlant, c'eſt une autre choſe, & je ſens bien que la prononciation luy peut donner quelque emphaſe.

OBSERVATION.

ON n'a point eſté de l'avis de M. de Vaugelas, qui veut que cette façon de parler, *tant & de ſi belles actions*, ait quelque choſe de vieux & de rude. On a trouvé au contraire qu'elle a bonne grace dans le ſtile ſouſtenu, ſur tout au commencement d'une periode, aprés qu'on a parlé de chacune de ces belles actions. *Tant & de ſi belles actions meritoient bien la glorieuſe récompenſe, que*, &c. On peut ſe ſervir de cette meſme maniere de parler, non ſeulement en eſcrivant, mais dans la converſation, ſelon la matiere que l'on traite.

REMARQUE.

Quoy que l'on die, quoy qu'ils dient.

AU ſingulier, *quoy que l'on die*. eſt fort en uſage, & en parlant, & en eſcrivant, bien que *quoy que l'on diſe*, ne ſoit pas mal dit : Mais *quoy qu'ils dient*, au pluriel ne ſemble pas ſi bon à pluſieurs que *quoy qu'ils diſent*. je voudrois uſer indifferemment de l'un & de l'autre. Il y en a qui diſent *quoy que vous diiez* pour dire, *quoy que vous diſiez*, mais il eſt inſupportable.

OBSERVATION.

IL faut dire preſentement *quoy qu'on diſe*, & non pas, *quoy qu'on die*, qui s'eſt dit autrefois, ſur tout en Poëſie. Peu de perſonnes ont dit *quoy qu'ils dient*, *quoy que vous diiez*, qui eſtoient deux mots inſupportables.

REMARQUE.

Bailler, donner.

CE verbe *bailler*, a vieilli, & l'on ne s'en ſert plus en eſcrivant que fort rarement. On dit tousjours *donner*, au lieu *de bailler*, ſi ce n'eſt en certains endroits, comme quand on dit *bailler à ferme*, ou bien lors que l'on a eſté contraint de ſe ſervir ſouvent de *donner*, & que l'on eſt encore obligé de le repeter ; M. de Malherbe l'a preferé une fois à *donner*.

Telle que noſtre ſiecle aujourd'huy vous regarde
Merveille incomparable en toute qualité,
Telle je me promets de vous bailler en garde
Aux faſtes éternels de la poſterité.

J'ay oüi dire à l'un des plus beaux Eſprits de ce temps une aſſez plaiſante choſe, que ce qui luy a fait haïr premierement ce mot de *bailler*, c'eſt un de ſes amis, qui ayant heurté à une porte d'un logis, où il y avoit aſſemblée, demanda à celuy qui luy vint ouvrir, *baille-t'on le bal ceans?* Je dis cecy pour faire voir le mauvais effet de ce mot employé au lieu de *donner*. Outre que je ſuis bien aiſe de fortifier cette remarque, du ſentiment d'une perſonne qu'on peut nommer un des Oracles de noſtre langue auſſi bien que de la Grecque & de la Latine; & chez qui les Muſes & les Graces, qui ne s'accordent pas tousjours, ſont parfaitement unies.

OBSERVATION.

ON ne ſe ſert plus du tout en eſcrivant du verbe *bailler*, pour dire, *donner*, & quand meſme on auroit employé beaucoup de fois ce mot *donner*, ſi on faiſoit ſcrupule de le repeter encore, il faudroit chercher une autre expreſſion pluſtoſt que de dire *bailler*, qui a vieilli, excepté dans cette Phraſe, *bailler à ferme*. On peut dire auſſi *donner à ferme*. *Vous me la baillez belle*, que l'on dit encore, eſt une maniere de parler proverbiale.

REMARQUE.

Ce peu de mots ne ſont que pour, &c.

VOicy un exemple d'une conſtruction eſtrange, où le genitif regit le verbe. On dira que *ce peu*, eſt un terme collectif, qui par conſequent a le ſens du pluriel, & qu'ainſi il ne faut pas s'eſtonner s'il regit le pluriel; mais nous avons remarqué ailleurs, qu'encore que le nominatif ſingulier ſoit un mot collectif, neantmoins il ne regira pas le pluriel ſi le genitif n'eſt pluriel, comme *la plus-part ſont*, *la plus-part des hommes ſont*, *&* *la plus-*

part du monde fait, une infinité de gens ſont entrez, & une infinité de monde eſt entré. D'ordinaire aprés *ce peu*, ſi le genitif eſt pluriel, il faut que le verbe ſoit pluriel auſſi, mais ſi le genitif eſt ſingulier, il faut que le verbe ſoit ſingulier auſſi, comme *ce peu de ſel ſuffira*. Quelquefois avec le genitif pluriel, on met le verbe au ſingulier, comme *ce peu d'exemple ſuffira*, mais cela ſe fait rarement, & il eſt bon de l'éviter.

OBSERVATION.

DAns la phraſe que M. de Vaugelas rapporte, *ce peu* n'eſt point regardé comme un collectif qui demande un pluriel, puis qu'il faut dire *ce peu de ſel ſuffira*, & qu'on ne ſçauroit parler autrement. Quand le genitif qui ſuit *ce peu* eſt pluriel, il faut mettre le verbe au pluriel: ce qui n'arrive pas neantmoins dans toutes les phraſes où le genitif eſt pluriel. C'eſt fort bien parler que de dire, *un grand nombre d'ennemis parurent*; mais on peut dire dans ce meſme exemple, *un grand nombre d'ennemis parut*, & l'on ne peut dire, *le peu d'ennemis qu'il rencontra ne put luy tenir teſte.* Il faut dire, *ne purent luy tenir teſte.* Quand à cette phraſe, *ce peu d'exemple ſuffira*, ſi elle peut eſtre ſoufferte, c'eſt parce que l'oreille ne diſtingue point ſi le mot *exemples* eſt au pluriel ou au ſingulier; mais elle ſera bleſſée ſi on dit, *le peu de raiſons qu'il vous apporte eſt une marque*, au lieu de dire, *ſont une marque.*

REMARQUE.

Mon, ton, ſon.

PLuſieurs ne peuvent comprendre comment ces pronoms poſſeſſifs, qui ſont maſculins, ne laiſſent pas de ſe joindre avec les noms feminins, qui commencent par une voyelle; car on dit *mon ame*, *mon envie*, *mon inclination*, *&c.* & ainſi des autres deux *ton*, & *ſon.* Quelques-uns croyent qu'ils ſont du genre commun, ſervant

tousjours au masculin, & quelquefois au feminin, c'est à dire à tous les mots feminins qui commencent par une voyelle, afin d'éviter la cacophonie que feroient deux voyelles, comme, *ma ame*, *ma envie*, *ma inclination*, *&c.* venant à se rencontrer. On dit pourtant, *m'amie*, & *m'amour*, en termes de caresses, mais ce n'est qu'en ces deux mots, que je sçache, & en certaines occasions qu'on parle ainsi; car on ne dira point *une telle estoit fort m'amie*, mais *estoit fort mon amie*, ny *m'amour est constante*, pour dire, *mon amour est constante*. D'autres soustiennent que ces pronoms sont tousjours masculins, mais qu'à cause de la cacophonie on ne laisse pas de les joindre avec les feminins, qui commencent par une voyelle, tout de mesme, disent-ils, que les Espagnols se servent de l'article masculin *el*, pour mettre devant les feminins commençans par une voyelle, disant *el alma*. & non pas *la alma*. De quelque façon qu'il se fasse, il suffit de sçavoir qu'il se fait ainsi, & il n'importe gueres, ou point du tout, que ce soit plûstost d'une maniere que de l'autre: Il faut ajouster ce mot pour l'*h* consone, quoy que nous en ayons parlé à plein fond dans la remarque de l'*h*, que comme lors qu'elle s'aspire, elle tient lieu d'une veritable consone en tout & par tout sans exception, aussi devant les noms feminins qui commencent par cette sorte d'*h*, il faut dire *ma*, & non pas *mon*, *ma haquenée*, *ma harangue*, & non pas *mon haquenée*, & *mon harangue*, tout de mesme que l'on dit *ma femme*, & non pas *mon femme*, comme parlent les Estrangers, qui apprennent nostre langue. Que si l'*h* est muette, alors on dit *mon*, comme on a accoustumé de dire tousjours devant les voyelles, cette *h* n'estant comptée pour rien, *mon heure*, & non pas *ma heure*, *son histoire*, & non pas *sa histoire*.

OBSERVATION.

IL eſt certain que l'uſage a eſtabli que les pronoms poſſeſſifs maſculins, *mon*, *ton*, *ſon*, doivent eſtre mis devant les ſubſtantifs feminins qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aſpirée. Comme *mon ami*, *ton épée*. Cela ne s'eſt eſtabli que pour éviter la cacophonie, & ce qui en eſt une preuve convainquante, c'eſt que dans toutes les phraſes où ces pronoms poſſeſſifs ſont précedez par un adjectif, dont la premiere lettre eſt une conſone, ce qui empeſche la cacophonie, ils ſont mis au feminin. *Ma fidelle amie*, *ta longue épée*, M. de Vaugelas a dit tout ce qui ſe pouvoit dire ſur ces deux mots *m'amour* & *m'amie*.

REMARQUE.

Mes obeïſſances.

UNe infinité de gens diſent & eſcrivent, *je vous iray aſſeurer de mes obeïſſances*. Cette façon de parler n'eſt pas Françoiſe, elle vient de Gaſcogne, il faut dire *obeïſſance*, au ſingulier, & jamais au pluriel, *je vous iray aſſeurer de mon obeïſſance*; car ce mot au ſingulier ſignifie *& l'habitude, & tous les actes reiterez de l'obeïſſance*.

OBSERVATION.

PAr ce qu'on dit *aſſeurer quelqu'un de ſes reſpects*, on a creu pouvoir dire également *aſſeurer quelqu'un de ſes obeïſſances*; mais cette phraſe n'eſt pas uſitée parmi ceux qui ſe piquent de bien parler. M. de Vaugelas blaſme avec juſtice *obeïſſances* au pluriel. La raiſon qu'il en apporte eſt fort bonne.

REMARQUE.

REMARQUE.

Le voyla qui vient.

C'Eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *le voyla qu'il vient*, car ce *qui* eſt relatif à *le*, qui eſt devant. Mais parce que dans le maſculin, l'oreille ne diſcerne pas aiſément ſi l'on dit *le voyla qui vient*, ou *le voyla qu'il vient*, il faut donner un exemple au feminin, qui ne permettra pas d'en douter. On dit donc auſſi *la voyla qui vient*, & non pas *la voyla qu'elle vient*. Ce dernier n'eſt point François. On dit tout de meſme *le voyez-vous qui vient*, *la voyez-vous qui vient*, & non pas *qu'il vient*, n'y *qu'elle vient*; mais il eſt à remarquer que pour *qui*, on ne dit jamais *lequel*, ny *laquelle*, en cet endroit, ny au ſingulier, ny au pluriel.

OBSERVATION.

CEtte Remarque a eſté approuvée tout d'une voix. On ne ſçauroit dire *le voilà qu'il vient* ny *le voilà lequel vient*. On dit de meſme au pluriel en parlant de pluſieurs perſonnes, *les voilà qui viennent*, & non pas *les voilà qu'elles viennent*.

REMARQUE.

Comme je ſuis.

ON a repris, comme pluſieurs ſçavent, cette façon de parler, *quand je ne ſerois pas voſtre ſerviteur comme je ſuis*, diſant que ces dernieres paroles *comme je ſuis*, ſont inutiles, & qu'il ſuffit de dire *quand je ne ſerois pas voſtre ſerviteur*. Mais outre que l'Uſage authoriſe cette façon de parler, & que cette repetition a bonne grace: comme les repetitions l'ont ſouvent en noſtre langue, il n'eſt pas vray que ces paroles-là ſoient inutiles; car pour

eſtre inutiles, il faudroit qu'on ne puſt jamais dire *quand je ne ſerois pas voſtre ſerviteur*, que neceſſairement, & tacitement on n'entendiſt les paroles ſuivantes *comme je ſuis*. Or eſt-il que cela eſt faux, parce qu'aprés ces paroles, *quand je ne ſerois pas voſtre ſerviteur*, tant s'en faut qu'il faille neceſſairement ſous-entendre les autres, qu'au contraire on peut dire, *comme je ne le ſuis pas*. Par exemple, un homme dit à un autre, *je ſuis aſſeuré que vous n'eſtes point mon ſerviteur*, ou *mon amy*, & l'autre reſpond, & *quand je ne ſerois pas voſtre ſerviteur*, ou *voſtre amy*, *comme en effet je ne le ſuis pas*, *me ſeroit il imputé à crime*.

OBSERVATION.

ON n'a pas trouvé que ces paroles *comme je ſuis*, ſoient inutiles dans la phraſe de M. de Vaugelas, quoy qu'elles puiſſent eſtre ſupprimées ſans qu'il manque rien au ſens ; mais il a paru qu'il ſeroit mieux de dire, *quand je ne ſerois pas voſtre ami comme je le ſuis* que de dire ſimplement *comme je ſuis*. Ce mot *comme* veut dire *autant que*, & ſi on mettoit *autant que*, au lieu de *comme*, il faudroit dire *quand je ne ſerois pas voſtre ami autant que je le ſuis*. Quelques-uns ont creu que l'autre phraſe où il y a une double negation n'eſt point naturelle, & ils y ont trouvé de la contradiction. Ils prétendent qu'on ne ſçauroit dire, *Quand je ne ſerois pas voſtre ami*, qu'on ne marque par ces mots qu'on l'eſt effectivement, & qu'ainſi on ne ſçauroit ajouſter, *comme en effet je ne le ſuis pas*, puiſque ce ſeroit dire le contraire de ce que ſignifie le commencement de cette phraſe. Les autres en bien plus grand nombre ont eſté d'un avis contraire, & à la pluralité des voix cette façon de parler a paru tres-bien conſtruite.

REMARQUE.

Vers où.

EXemple, *il ſe rendit à un tel lieu, vers où l'armée s'avançoit*. Cette façon de parler, qui s'eſt intro-

duite depuis peu, & qui commence à avoir cours, parce qu'elle eſt commode, n'eſt pas bonne; tant à cauſe de la tranſpoſition de ces deux mots, que pour la nature de la prépoſition *vers*, qui ne regit jamais un adverbe, comme eſt *où*, mais tousjours un nom, ſoit avec article, ſoit ſans article, comme *vers Paris*, *vers l'Orient*, *vers la ville*. Nous avons pris ce *vers où* des Italiens, qui diſent *verſo doue*.

OBSERVATION.

ON a eſté du ſentiment de M. de Vaugelas qui condamne cette façon de parler *vers où*.

REMARQUE.

Plaire.

CE verbe ſe met quelquefois avec *de*, & quelquefois ſans *de*; & en certains lieux il eſt comme indifferent de le mettre ou de le laiſſer. Je dis comme indifferent, parce qu'aux endroits où l'on a le choix de l'un ou de l'autre, il ſemble qu'il eſt tousjours mieux de le laiſſer. Par exemple on dit fort bien *la faveur qu'il vous a pleu me faire*, & *qu'il vous a pleu de me faire*; mais l'opinion la plus commune eſt que, *il vous a pleu me faire*, eſt beaucoup mieux dit. Ce ſeroit une faute de ne mettre pas le *de*, aux phraſes ſuivantes, *il me plaiſt de faire cela*, *il me plaiſt d'y aller*, *il ne luy plaiſt pas d'y aller*; car on ne dira jamais *il me plaiſt faire cela*, ny *il me plaiſt y aller*, ny *il ne luy plaiſt pas y aller*. Et cependant il faut dire par exemple, *afin qu'il luy plaiſe me faire l'honneur de m'aimer*, & non pas *afin qu'il luy plaiſe de me faire l'honneur de m'aimer*, non ſeulement à cauſe de la repetition de deux *de*, mais par la nature meſme du verbe, qui en cet endroit & en

une infinité d'autres ſemblables aime à ſe paſſer de cette particule ; car nous diſons tout de meſme, *afin qu'il luy plaiſe me faire cette grace*. quoy qu'il n'y ait pas lieu de repeter deux fois *de*, il eſt vray que pour l'ordinaire on eſt obligé de ſe ſervir de la particule *de*, ſoit avec le nom, ou avec le verbe, comme *s'il luy plaiſoit m'honorer de ſes commandemens*, *s'il luy plaiſoit me faire l'honneur de me commander*, tellement que ſi l'on mettoit encore un *de*, aprés le verbe *plaire*, cela ſeroit bien rude, & c'eſt peut-eſtre la cauſe, pour laquelle le plus ſouvent on n'y met point le *de*, parce que ſon plus grand uſage eſt en ces ſortes de phraſes. Et de fait lors qu'il n'y a pas lieu de mettre un autre *de*, je remarque qu'on le met aprés *plaire*, comme *s'il vous plaiſt de m'oüir*, eſt fort bien dit, & je doute un peu que *s'il vous plaiſt m'oüir*, ſoit fort bon.

Quant à ce qui eſt des phraſes, *il me plaiſt de le faire*, *il me plaiſt d'y aller*, & autres de cette nature, où le *de*, ne peut eſtre obmis, peut-eſtre que c'eſt pour la meſme raiſon, qui eſt qu'il n'y a point d'autre *de*, qui ſuive. Mais je crois qu'on le peut encore attribuer à une autre cauſe, à ſçavoir à la difference qu'il faut faire entre *plaire*, quand il ſignifie une volonté abſoluë, comme quand on dit, *il me plaiſt de le faire*, *il me plaiſoit d'y aller*, & *faire*, quand on s'en ſert en termes de civilité, de reſpect & de courtoiſie, comme quand on dit, *s'il luy plaiſoit me faire l'honneur*, *il luy a pleu me faire une grace*; Car quand il exprime une volonté abſoluë, il faut tousjours mettre *de*, & quand on l'employe par honneur, ſouvent on ne le met pas. Il eſt vray auſſi que cette difference peut-eſtre ne procede que de ce qu'on ne repete point le *de*, aprés l'un, & qu'on le repete preſque tousjours aprés l'autre.

OBSERVATION.

M De Vaugelas a fort judicieuſement obſervé, que quand on ſe ſert du verbe *plaire*, pour marquer une volonté abſoluë, il eſt indiſpenſable de le faire ſuivre de la particule *de*, ce qu'il faut tousjours faire, quoy qu'on la repete enſuite. Ainſi on doit dire, *il me plaiſt de vous avertir de vos negligences*, quoy que la particule *de* ſoit repetée dans cette phraſe, & non pas, *il me plaiſt vous avertir de vos negligences* On ne demeure point d'accord que *la faveur qu'il vous a pleu me faire*, doive eſtre preferé à *la faveur qu'il vous a pleu de me faire.* Au contraire cette derniere phraſe paroiſt meilleure que l'autre. En general quand *plaire* eſt employé comme un ſimple terme de civilité, il y a beaucoup d'occaſions où l'on peut ſupprimer *de*, comme en cette phraſe, *je voudrois bien qu'il vous pluſt me faire l'honneur de me charger de ce ſoin.* La particule *de* aprés *pluſt*, y mettroit je ne ſçay quoy de rude qu'on doit éviter, *je voudrois qu'il vous pluſt de me faire l'honneur de me charger de ce ſoin.* Il y a un certain uſage qu'on ne peut bien déterminer qui fait employer cette particule, ou la ſupprimer quand il le faut.

REMARQUE.

Corrival, complaintes.

C*Orrival*, qui ſignifie proprement, comme chacun ſçait, un concurrent en amour, & figurément un competiteur en toute ſorte de pourſuite, eſt devenu vieux, & n'eſt plus gueres en uſage. On ne dit plus que *rival* qui auſſi eſt bien plus doux & plus court. Ainſi nos Poëtes juſques au temps de M. Bertaut incluſivement, ont dit *complaintes*, pour *plaintes*, & ont intitulé leurs *plaintes*, *Complaintes.*

OBSERVATION.

Corrival a vieilli entierement, il n'a plus d'uſage. *Complaintes* pour *plaintes* n'eſt pas meilleur. Il n'eſt plus ſouffert qu'en cette phraſe qui ſe trouve encore dans les Monitoires, *faire complainte à l'Egliſe.*

REMARQUE.

Il s'eſt bruſlé, & tous ceux qui eſtoient auprés de luy.

CEtte façon de parler, quoy que familiere à un de nos meilleurs Eſcrivains, n'eſt pas bonne, parce que la conſtruction en eſt tres-mauvaiſe; Car il faudroit dire, *il s'eſt bruſlé & a bruſlé tous ceux qui eſtoient auprés de luy*, & il n'eſt pas queſtion d'affecter la briéveté, ny de craindre la repetition d'un mot en de ſemblables occaſions. Rien n'en peut diſpenſer en celle-cy, & il eſt impoſſible que la conſtruction du verbe paſſif puiſſe compatir avec celle du verbe actif, ny le verbe auxiliaire *eſtre*, tenir la place de l'autre verbe auxiliaire *avoir*, tant leurs fonctions & leurs regimes ſont differens, ou pour mieux dire, oppoſez. Et neantmoins ceux qui eſcrivent ſelon l'exemple qui ſert de titre à cette remarque, pechent contre tout cela.

OBSERVATION.

LA Remarque de M. de Vaugelas eſt fort juſte, il faut dire neceſſairement, *il s'eſt bruſlé & a bruſlé en meſme temps tous ceux qui eſtoient auprés de luy*, le verbe auxiliaire *eſtre* ne pouvant tenir la place de l'auxiliaire *avoir* dans les derniers mots de cette phraſe. Il faut éviter pluſieurs autres manieres de parler qui ne ſont pas moins irregulieres, par exemple, *il s'eſt attiré une eſtime generale, & rendu celebre par quantité de ſçavans Ouvrages*: c'eſt fort bien parler que de dire, *il s'eſt attiré une eſtime generale*, c'eſt auſſi fort bien parler que de dire, *il s'eſt ren-*

du celebre; mais on ne peut dire dans la meſme phraſe, *il s'eſt acquis une eſtime generale & rendu celebre*, il faut repeter *s'eſt* & dire, *& s'eſt rendu celebre*; parce que ce pronom relatif *ſe*, qui eſt au datif dans *il s'eſt attiré*, ne peut ſervir au verbe *rendre*, qui demande un accuſatif.

REMARQUE.

Demi-heure, demi-douzaine.

C'Eſt ainſi qu'il faut dire & eſcrire, & non pas *demie heure*, ny *demie douzaine*, mais il faut bien dire *une heure & demie, une douzaine & demie, une lieuë & demie, &c.*

OBSERVATION.

CE mot *demi* n'en fait qu'un avec le ſubſtantif auquel il eſt joint. Il y faut mettre une diviſion, & dire avant un nom feminin, *une demi-heure*, & non pas *une demie-heure*, & devant un pluriel maſculin, *ce ſont des demi-heros*, & non pas *demis-heros*. Quand le nom ſubſtantif eſt mis avant *demi*, ce que dit M. de Vaugelas eſt inconteſtable. Il faut dire *une heure & demie, une lieuë & demie.*

REMARQUE.

Quelque riches qu'ils ſoient.

IL faut eſcrire ainſi, & non pas *quelques* avec une *s*, parce que *quelque*, eſt là adverbe & non pas pronom, & ſignifie *encore que*, ou proprement le *quantumlibet* des Latins; neantmoins il faut remarquer qu'il n'eſt adverbe qu'avec les adjectifs, comme en l'exemple propoſé, & non pas avec les ſubſtantifs; car on ne dira pas *quelque perfections qu'il ait*, mais *quelques perfections*, parce que là *quelques* n'eſt pas adverbe, mais pronom & ainſi il prend l's au pluriel. Nous avons fait une autre Remarque de

quelque adverbe auſſi en une autre ſignification, qui eſt *environ*

OBSERVATION.

CEtte queſtion a eſté traitée amplement dans la Remarque qui porte pour titre *quelque, adverbe.*

REMARQUE.

Valant, & *vaillant.*

NOus avons desja fait une Remarque, pour aſſeurer qu'il faut dire par exemple, *il a cent mille eſcus vaillant*, & non pas *valant*, comme diſent pluſieurs, encore que l'on die *equivalent*, & non pas *équivaillant.* Mais j'ajouſte icy, que l'on ne laiſſe pas de dire *valant*, en certain endroit, qui eſt quand on ne le met pas aprés l'argent, mais devant; comme *je luy ay donné vingt tableaux, valans cent piſtoles la piece*, & non pas *vaillans cent piſtoles la piece*, en quoy il faut admirer la bizarrerie de l'Uſage.

OBSERVATION.

ON demeure d'accord qu'il faut dire, *il a cent mille écus vaillant*, & non pas *valant.* Il faut dire auſſi, *je luy ay donné vingt tableaux valant cent piſtoles la piece*, & non pas *vaillant cent piſtoles*; mais il ne faut pas dire *valants* avec une *s*, de meſme qu'on dit, *je les ay trouvez liſant un tel livre*, & non pas *liſants.* On ne diroit pas *je luy ay donné trente piſtoles valantes cent écus*, mais *valant cent écus.* Il eſt vray que ces participes actifs ont quelquefois les deux genres, & les deux nombres; mais c'eſt quand ils ne regiſſent rien, on dira fort bien, *j'ay trouvé ces femmes bien beuvantes & bien mangeantes*; mais on ne peut dire, *mangeantes des confitures*, il faut dire alors *mangeant des confitures*, à cauſe que *confiture* eſt le régime du verbe.

REMARQUE.

REMARQUE.

A moins de faire cela.

PLusieurs manquent en cette phraſe, les uns diſant *à moins de faire cela*, & les autres, *à moins que faire cela*, car ny l'un ny l'autre n'eſt bon, quoy que le premier ſoit moins mauvais, il faut dire *à moins que de faire cela.*

OBSERVATION.

ON a jugé que ces deux monoſillabes *que de*, ſont neceſſaires en cette phraſe, & qu'il faut dire tousjours, *à moins que de faire telle choſe, à moins que de conſentir à telle choſe.*

REMARQUE.

Loin, bien loin.

PAr exemple, *bien loin de m'avoir recompenſé, il m'a fait mille maux*, eſt tres-bien dit, mais il y en a pluſieurs, qui au lieu de parler ainſi, diſent *loin de m'avoir recompenſé, &c.* ſans mettre *bien*, devant *loin.* C'eſt une faute en proſe où il faut tousjours dire *bien loin*, & jamais *loin*, tout ſeul : mais en Vers non ſeulement *loin*, tout ſeul ſe peut dire, mais il a bien meilleure grace que *bien loin*, qui ſeroit trop languiſſant & ſentiroit trop la Proſe.

OBSERVATION.

CEs deux façons de parler, *loin de m'avoir rendu un bon office, bien loin de m'avoir ſervi*, ſont tres-correctes, & l'on peut employer indifferemment *loin de*, ou *bien loin de*, ſelon que la phraſe demande une ſillabe de plus ou de moins pour mieux contenter l'oreille. *Loin de*, eſt plus doux en vers, que *bien loin de.*

REMARQUE.

Jours Caniculaires.

ON demande s'il faut dire *les jours Caniculiers*, ou *les jours Caniculaires*; On dit l'un & l'autre; mais *Caniculaires*, eſt beaucoup meilleur, & tellement de la Cour, qu'on n'y peut ſouffrir *Caniculiers*. Ceux qui croyent qu'il faut dire *Caniculiers*, ſe fondent ſur l'analogie de pluſieurs mots François qui ont la meſme terminaiſon, comme *ſingulier*, *regulier*, *ſéculier*, *particulier*, *eſcolier*, *&c.* qui viennent d'un mot Latin terminé en *aris*, *ſingularis*, *ſecularis*, *&c* comme *Caniculier*, vient de *Canicularis*; mais ils ne prennent pas garde, que ceux qui diſent *Caniculaires*, alleguent auſſi l'analogie de pluſieurs autres mots venans du Latin terminez en *aris*, qui prennent neantmoins leur terminaiſon en *aire*, comme *ſalutaris ſalutaire*, *militaris militaire*, *circularis circulaire*, *auricularis auriculaire*, *&c* Mais quand le mot de *Caniculier*, auroit toute l'analogie pour luy, *Caniculaire* ayant l'Uſage pour luy doit prévaloir, parce que l'analogie n'a lieu que là où l'Uſage l'authoriſe, ou bien où il ne paroiſt pas.

OBSERVATION.

CAniculiers n'eſt point un mot receu dans la langue. L'uſage n'admet que *jours caniculaires.*

REMARQUE.

Gangraine.

IL faut eſcrire *gangraine*, avec un *g* au commencement, & non pas *cangraine*, avec un *c*, mais on prononce *cangraine*, avec un *c*, & il eſt plus doux à cauſe qu'on évite la

repetition des deux *g*. Nous avons beaucoup de mots en noſtre langue, où le vulgaire confond ces deux lettres *c*, & *g*, par exemple il dit *jegret*, pour *ſecret*, & *vacabond*, pour *vagabond*.

OBSERVATION.

IL faut prononcer *gangrene*, comme s'il eſtoit eſcrit avec un *c*. au commencement. On prononce & on eſcrit, *vagabond*, & non pas *vacabond*.

REMARQUE.

Exemple.

PLuſieurs à la Cour prononcent *exemple*, comme ſi l'on eſcrivoit *exemple*, avec un *c*, aprés l'*x*, mais ils font une faute; Car nous avons des mots, où aprés l'*x*, la voyelle ſuit immediatement, comme en ceux-cy *examiner*, *exempt*, *exemple*, *exil*, *&c.* & d'autres où aprés l'*x* on met un *c*, comme à *excepter*, *exciter*, *&c.* Quand il y a un *c*, il le faut prononcer, mais quand il n'y en a point comme à *exemple*, on ne le prononce jamais, & outre que la raiſon le veut ainſi, c'eſt l'uſage le plus general, y ayant incomparablement plus de gens qui diſent *exemple*, ſans *c*, que de ceux qui diſent *exemple*, avec un *c*.

OBSERVATION.

IL faut prononcer ce mot comme il eſt eſcrit, c'eſt-à-dire, ſans faire ſentir un *c*. aprés le ſecond *c*. On ne doit prononcer un *c*, que quand on le trouve eſcrit comme dans ces mots *excepté*, *excellent*. Il eſt vray qu'il y a des noms propres, qu'il faut prononcer fortement, quoy qu'il n'y ait point de *c*, ny d'*s*, marquez aprés. Par exemple, il ne faut pas prononcer *Alexandre*, comme *examiner*; mais comme ſi l'on prononçoit *Alexſandre* avec un *x*, ſuivi d'une *s*. De meſme il faut prononcer *Xerxes & Artaxerxes*, comme on prononce *excellent*.

REMARQUE.

Horrible, effroyable.

CEs epithetes & quelques autres ſemblables s'appliquent ſouvent en noſtre langue aux choſes bonnes & excellentes, quoy qu'elles ne ſemblent convenir qu'à celles qui ſont tres-mauvaiſes & tres-pernicieuſes. Par exemple on dit tous les jours, *Il a une memoire effroyable, il fait une deſpenſe horrible, il a une horrible grandeur*, quand on parlera d'une choſe où la grandeur eſt loüange, comme d'un Palais, d'un parc, d'un jardin, d'une Egliſe, &c. Et tant s'en faut que cette façon de parler ſoit mauvaiſe, ny qu'il la faille condamner, qu'au contraire elle eſt élegante, & a Ciceron meſme pour garent, qui dit en une de ſes lettres *ad Atticum*, en parlant de Ceſar, *Horribili vigilantia, celeritate, diligentia.* Il veut loüer Ceſar, & il dit que *ſa vigilance, ſa viſteſſe*, ou *ſa promptitude, ſa diligence eſt horrible.*

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de la Remarque ſur les mots *horrible* & *effroyable*, à quoy l'on peut adjouter *furieux* & *épouvantable*, pour ſignifier quelque choſe d'exceſſif. *Il a une épouvantable demangeaiſon de parler, une furieuſe envie de parler.* Il faut ſeulement prendre garde que ces adjectifs ne conviennent point à des ſubſtantifs d'une ſignification toute oppoſée.

REMARQUE.

Souvenir.

LEs uns diſent, par exemple, *il faut faire cela pour eux, afin de les faire ſouvenir de, &c.* Et les autres

diſent, *il faut faire cela pour eux, afin de leur faire ſouvenir de, &c.* Mais il y a cette difference entre ces deux façons de parler, que *leur faire ſouvenir*, eſt l'ancienne, qui n'eſt plus dans le bel uſage, & *les faire ſouvenir*, eſt la nouvelle aujourd'huy uſitée par tous ceux qui font profeſſion de bien parler & de bien eſcrire.

OBSERVATION.

IL faut dire, *afin de les faire ſouvenir*, & non pas *afin de leur faire ſouvenir.* On dit au ſingulier *je l'ay fait ſouvenir de ſa promeſſe*, & non pas, *je luy ay fait ſouvenir de ſa promeſſe*; ce qui fait connoiſtre que le relatif *le* & *les* doit eſtre tousjours mis à l'accuſatif.

REMARQUE.

Mien, tien, ſien.

CEs trois pronoms ne ſe mettent plus dans le beau ſtile de la façon qu'on avoit accouſtumé d'en uſer; par exemple, on diſoit autrefois, comme le diſent & l'eſcrivent encore aujourd'huy ceux qui n'ont pas ſoin de la pureté du langage, *un mien frere, une tienne ſœur, un ſien amy.* Mais on ne s'en ſert plus ainſi, & ſi l'on demande comme il faut donc dire, on reſpond que s'il y a pluſieurs freres, il faut dire, *un de mes freres*, & s'il n'y en a qu'un, *mon frere*; de meſme *une de tes ſœurs*, ou *ta ſœur*, *un de tes amis*, ou *ton amy.*

OBSERVATION.

UN *mien frere*, *un ſien ami*, ſont des façons de parler qui ne ſont plus en uſage. On ne peut ſe ſervir de ces pronoms que quand ils ſont relatifs, comme en ces phraſes, *ta conjecture eſt mieux fondée que la mienne. Son habit paroiſt mieux fait que le tien.*

REMARQUE.

Notamment.

CEt adverbe n'eſt pas du bel uſage, il faut pluſtoſt dire *nommément*, les meilleurs ſont, *particulierement*, *principalement*, *ſur tout*, *&c.*

OBSERVATION.

IL y a certains endroits ou *notamment* peut eſtre employé pour marquer une choſe plus particulierement. *Il a cité pluſieurs loix, & notamment celle-cy.* Ce mot *notamment* deſigne mieux la Loy dont il s'agit, que ſi l'on diſoit, *& principalement celle-cy.*

REMARQUE.

Pſeaumes Penitentiaux.

SElon la reigle il faudroit dire *Penitentiels*, car tous les noms dont les pluriels ſe terminent en *aux*, ſe terminent en *al*, ou en *ail*, au ſingulier, comme *mal, maux, animal, animaux, brutal, brutaux, eſmail, eſmaux, ail, aux.* Or il eſt certain qu'on ne dit point *Penitential*, au ſingulier, mais *Penitentiel*, & par conſequent il faudroit dire *Penitentiels*, au pluriel, & non pas *penitentiaux.* Cependant l'Uſage veut que l'on die *Penitentiaux*, *les Pſeaumes Penitentiaux*, & non pas les *Pſeaumes Penitentiels.* C-eſt une exception à la reigle; je penſe qu'elle eſt unique. Il y a quelque plaiſir à deviner, ou à rechercher d'où cela peut eſtre venu. C'eſt à mon avis de ce que l'on ne ſe ſert point de ce mot, qu'en le joignant avec *Pſeaumes*, & tousjours au pluriel *Pſeaumes Penitentiaux*; car quand on veut parler d'un ſeul Pſeaume de ce genre là on dit *un des Pſeaumes Penitentiaux*, & non pas *un Pſeaume Peni-*

tentiel, & asſeurément ſi l'on diſoit quelquefois *un Pſeaume Penitentiel*, au ſingulier, on diroit auſſi au pluriel *les Pſeaumes Penitentiels* : mais parce qu'on ne le dit jamais qu'au pluriel, & qu'on l'a pris du Latin *Pſalmi Pœnitentiales*, on a traduit *Pœnitentiales*, *Penitentiaux*, à cauſe que le Latin porte à cette terminaiſon *aux*, par le moyen de l *a* qui y conduit ; à l'exemple d'une infinité d'autres, qui finiſſant en Latin par *ales*, ſe terminent en *aux*, en François, comme *æquales*, *egaux*, *animales*, *animaux*, *rivales*, *rivaux*. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait pluſieurs mots auſſi, qui venant du Latin terminez en *ales*, ſe traduiſent en *els*, en François, comme *mortales mortels*, *tales tels*, *&c.* mais il ſuffit qu'il y en ait d'autres, qui ayant *ales* en Latin, ont *aux* en François. Mais il n'y en a point qui ait *aux*, au pluriel qui n'ait *al*, ou *ail*, au ſingulier. Il eſt à remarquer, qu'on prononce *ſeaume*, & non pas *Pſeaumes*.

OBSERVATION.

ON ne dit point *un Pſeaume Penitentiel*, mais un des ſept *Pſeaumes Penitentiaux*. C'eſt ainſi qu'il faut parler. Quoy qu'il ſoit vray que les noms terminez en *el* au ſingulier faſſent *els* au pluriel, *mortel*, *mortels*, *criminel*, *criminels*, neantmoins *penitentiaux*, qui doit avoir *penitentiel* au ſingulier, & non pas *penitential*, ſi ce ſingulier peut eſtre employé, n'eſt pas l'unique exception à la regle, comme le marque M. de Vaugelas. On dit *les univerſaux* en Philoſophie, quoy que le ſingulier ſoit *univerſel*. Quant à l'adjectif *univerſel*, il eſt certain que ſon pluriel eſt *univerſels*.

Quelques-uns tiennent qu'on prononce *les ſept Seaumes*, ſans faire ſentir le *p*, devant l'*s*, les autres en plus grand nombre croyent qu'on doit prononcer *ſept Pſeaumes*, comme on prononce *Pſalmiſte*, *Pſalmodier* & *Pſalterion*.

REMARQUE.

Oratoire, Epiſode.

Oratoire, eſt tousjours maſculin. Et cela eſt ſi certain qu'il ne ſeroit pas beſoin d'en faire une remarque, ſi certains Autheurs approuvez n'y avoient manqué, en quoy tous les autres les condamnent. Mais *Epiſode*, eſt maſculin & feminin, quoy que plus ſouvent maſculin.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur le genre *d'Oratoire*; mais *Epiſode* eſt tousjours maſculin.

REMARQUE.

Cy, joint aux ſubſtantifs.

TOut Paris dit, par exemple, *cet homme cy ce temps-cy, cette annee-cy*; mais la plus grand'part de la Cour dit, *cet homme icy, ce temps icy, cette annee icy*, & trouve l'autre inſupportable, comme reciproquement les Pariſiens ne peuvent ſouffrir *icy*, au lieu de *cy*. Ce qu'il y a à faire en cela, eſt ce me ſemble, de laiſſer le choix de l'un ou de l'autre à celuy qui parle; bien que pour moy, je voudrois tousjours dire *cet homme icy*, & non pas *cet homme cy*, & ainſi des autres; Mais pour eſcrire, ſi ce n'eſt dans le ſtile le plus bas, comme dans la Comedie, l'Epigramme burleſque, ou la Satyre, je ne voudrois jamais me ſervir ny de l'un, ny de l'autre; Et ce n'eſt pas une reigle que je faſſe moy-meſme, je ne prétens pas avoir cette authorité, mais c'eſt une remarque tirée des eſcrits de tous nos meilleurs Autheurs, qui ont tousjours évité une locution ſi baſſe & ſi populaire. En effet, *cet homme*, *ce temps*,

temps, cette année, ne diſent-ils pas toute la meſme choſe, ſans y ajouſter ny *cy*, ni *icy*? Une des plus éloquentes pieces de noſtre temps a eſté comme ſoüillée de cette tache, s'y rencontrant par trois fois *en ce royaume-cy*, au lieu de dire ſimplement, *en ce royaume*. Cette particule n'eſt bonne qu'aux pronoms *celuy*, & *cettuy* en tous leurs genres & en tous leurs nombres, comme *celuy cy*, *celle-cy*, *ceux-cy*, *celles-cy*, *cettuy-cy*, *cette cy*, qui ont les meſmes pluriels que *celuy cy*, & *celle cy*. *Cettuy-cy*, commence à n'eſtre plus gueres en uſage.

OBSERVATION.

IL faut dire *ce temps-cy*, *cette année-cy*, & non pas *ce temps icy*, *cette année icy*. Il eſt beaucoup mieux de ſupprimer *cy*, & de dire ſimplement, *cet homme*, *ce Royaume*, *que cet homme-cy*, *ce Royaume-cy*; mais il y a des occaſions où il eſt bon d'employer cette expreſſion, pour mieux marquer ce que l'on veut dire, comme *ce temps-cy ne durera pas tousjours*. On ne dit plus *cettuy-cy*, mais *celuy-cy*, qui eſt oppoſé à *celuy-là*. *Celuy-cy eſtoit pour l'affirmative*, *celuy-là pour la negative*.

REMARQUE.

Ordres pour *un Sacrement*.

ON demande s'il le faut faire maſculin ou feminin. On reſpond qu'il eſt l'un & l'autre, non pas indifferemment, mais ſelon la ſituation où il eſt. Par exemple, M. Coëffeteau & tous les bons Autheurs eſcrivent *les ſainctes Ordres*, & cependant tout le monde dit, & eſcrit *les Ordres ſacrez*, & non pas *ſacrées*. Cette bizarrerie n'eſt pas nouvelle en noſtre langue, car nous diſons tout de meſme, *ce ſont de fines gens*, & *ces gens-là ſont bien fins*, & non pas *bien fines*.

OBSERVATION.

LE mot *ordre* dans la ſignification de Sacrement eſt tousjours maſculin, quelques-uns ont cru que l'uſage autoriſoit cette façon de parler, *les Saintes Ordres*, mais tous les autres ont eſté d'un avis contraire. Il n'en eſt pas de ce mot comme de celuy de *gens*, qui veut que les adjectifs mis devant ſoient feminins, *ce ſont de fines gens*, & qu'ils ſoient maſculins, s'ils ſont mis aprés, *ce ſont des gens bien fins*.

REMARQUE.

Eveſché, Duché, Comté.

Eveſché, eſtoit autrefois un mot feminin, & Ronſard a dit,

& le dos empeſché
Sur le peſant fardeau d'une bonne Eveſché:

Mais aujourd'huy on le fait tousjours maſculin. Il en eſt de meſme d'*Archeveſché*, *un bon Eveſché*, *un grand Archeveſché*, Pour *Duché*, on le fait tantoſt maſculin, tantoſt feminin, mais il me ſemble beaucoup plus uſité au maſculin, & *Comté* de meſme, quoy que l'on die *la Franche-Comté*. Ceux du pays où elle eſt, ne ſçachant gueres bien noſtre langue, peuvent l'avoir nommée ainſi. Ce n'eſt pas que quelques-uns à la Cour & à Paris ne faſſent *Comté*, feminin, mais il eſt plus uſité au maſculin, comme j'ay dit.

OBSERVATION.

CEs mots *Eveſché*, *Duché*, & *Comté* ſont aujourd'huy maſculins. Le dernier a gardé le femnin dans cette phraſe *la Franche-Comté*.

REMARQUE.

Prés, auprés.

LA prépoſition *prés*, a deux regimes, le genitif & l'accuſatif, car on dit *prés du fleuve*, & *prés le Palais royal*, mais celuy du genitif eſt beaucoup meilleur, & plus en uſage. Neantmoins il y en a qui croyent, que *prés du Palais royal*, non ſeulement ne ſeroit pas ſi bien dit, mais ſeroit mal dit. Je ne ſuis point de cette opinion, auſſi n'eſt-ce pas la plus commune. Il eſt bien vray, qu'enſeignant un logis à Paris, il eſt aſſez ordinaire d'oüir dire *prés la porte S. Germain*, *prés la porte S. Jacques*, & c'eſt peut-eſtre pour abreger ce qui ſeroit plus long en diſant *prés de la porte Saint Jacques*. Au moins il eſt tres-certain qu'avec les perſonnes, on le met tousjours au genitif, & que l'on ne dit jamais que *prés de moy*, *prés de luy*, *prés de cette Dame*: mais *auprés*, y ſeroit encore meilleur, & quoy qu'il s'employe fort bien aux choſes, comme *il loge auprés de l'Egliſe*. ſi eſt-ce qu'à mon avis il convient beaucoup mieux aux perſonnes, & l'on dira, *il a des gens auprés de luy, qui ne valent rien*, & l'on ne diroit pas, *il a des gens prés de luy*.

OBSERVATION.

LE regime le plus naturel de *prés* eſt le genitif. Ainſi on dit *ſa maiſon eſt prés d'une Egliſe*, & non pas *prés une Egliſe*. On dit fort bien, *il loge prés la porte ſaint Jacques*, & il y a dans cette façon de parler une double omiſſion de la particule *de*, pour ne pas dire *il loge prés de la porte de ſaint Jacques*, ces ellipſes ſont fort ordinaires à la langue. On dit de meſme *prés l'Hoſtel de Ville*, parce que la repetition de la particule *de* bleſſeroit l'oreille. *Prés de l Hoſtel de Ville*. On pourroit dire, *prés du Pa-*

lais Royal, mais *prés le Palais Royal*, eſt plus uſité. *Auprés* demande tousjours un genitif. *Il loge aupres de l'Egliſe* & non pas *auprés l'Egliſe. Il eſtoit aſſis auprés de moy*, & non pas *auprés moy.*

REMARQUE.

Expedition.

JE ſçay bien que depuis quelques années nos meilleurs Autheurs non ſeulement ne font point de difficulté d'uſer de ce mot pour dire *un voyage de guerre en pays eſloigné*, comme *l'expedition d'Alexandre*, ou *de Ceſar*, mais le preferent meſme à toute autre expreſſion qui puiſſe ſignifier cela. Tant d'excellens hommes l'employent dans leurs plus belles pieces d'éloquence, que je ne ſuis pas ſi temeraire que de le condamner; Mais avec le reſpect qui leur eſt deu, je diray qu'aux ouvrages qui doivent voir la Cour, & paſſer par les mains des Dames, je ne le voudrois pas mettre, parce que ny elles, ny les Courtiſans qui n'auront point eſtudié, n'auront garde de l'entendre, ny de prendre jamais *expedition*, qu'au ſens ordinaire, & auquel tout le monde a accouſtumé de s'en ſervir. Je n'ay pas remarqué que M. Coëffeteau l'ait mis en aucun de ſes eſcrits, mais j'ay bien pris garde, que les Dames d'excellent eſprit liſant un livre, où ce mot eſtoit employé au ſens dont nous parlons, s'eſtoient arreſtées tout court au milieu d'un des plus beaux endroits du livre, perdant, ou du moins interrompant par l'obſcurité d'un ſeul mot, le plaiſir qu'elles prenoient en cette lecture. Si je m'en ſervois, j'y voudrois tousjours ajouſter *militaire*, & dire *une expedition militaire*, *des expeditions militaires*; car cette epithete l'explique en quelque façon, quoy que la plus-part des Dames entendent auſſi peu *militaire*, qu'*expedition.*

OBSERVATION.

Expedition, eſt preſentement un mot fort connu, & il n'eſt point beſoin d'y joindre l'adjectif *Militaire* pour le faire entendre, *Ceſar partit pour cette grande expedition. Saint Loüis au retour de ſa premiere expedition d'Outremer.*

REMARQUE.

Previt, preveut.

ON demande s'il faut dire, *il previt*, ou *il preveut*. Il faut dire *previt*, quoy qu'il y en ait quelques-uns qui diſent *preveut*. La raiſon de douter eſt, que *pourvoir*, eſt un compoſé de *voir*, & neantmoins on dit, *il pourveut*, & non pas *il pourvit*. Outre qu'il y a des verbes ſimples qui ſe conjuguent d'une façon, & leurs compoſez ſe conjuguent d'une autre, par exemple on conjugue *nous diſons*, *vous dites*, *&c.* & au compoſé l'on dit *nous meſdiſons*, *vous meſdiſez*, & non pas *vous meſdites*, & de meſme *nous prediſons*, *vous prediſez*, & non pas *vous predites*. Ainſi nous diſons au ſimple, *quoy qu'il die*, & nous ne dirons pas au compoſé, *quoy qu'il meſdie*, ny *quoy qu'il predie*, mais *quoy qu'il meſdiſe*, & *quoy qu'il prédiſe*. Ainſi au participe ſimple on dit *decidé*, & au compoſé on dit *indecis*, & non pas *indecidé*. Il y en a encore d'autres, qui ne ſe preſentent pas toûjours à la plume. Ainſi encore pour la prononciation on dit *reſpondre*, ſans prononcer l'*s*, & au compoſé on dit, *correſpondre*, en prononçant l'*s*.

OBSERVATION.

QUoy que *prévoir & pourvoir* ſoient deux verbes compoſez du verbe *voir*, il n'y a que le premier qui faſſe, *je previs*, de meſme que *voir* fait *je vis*, *pourvoir* fait *je pourveus*, *tu pour-*

veus, *il pourveut*. Toute cette Remarque a paru fort juſte, à l'exception de *quoy qu'il die*, qu'on a desja condamné dans une Remarque précedente, il faut dire, *quoy qu'il diſe*.

REMARQUE.

Aller au devant.

VOicy comme il ſe faut ſervir de cette phraſe, par exemple il faut dire, *il eſt allé au devant de luy*, *il faut aller au devant de luy*, & non pas *il luy eſt allé au devant*, *i' luy faut aller au devant* comme parlent les Gaſcons, & meſme quelques Pariſiens, qui ont corrompu leur langage naturel par la contagion des Provinciaux.

OBSERVATION.

MDe Vaugelas a marqué la veritable conſtruction de cette phraſe. On ne dit point *il luy eſt allé au devant*, ny *il luy faut aller au devant*, mais *il eſt allé au devant de luy*, *il faut aller au devant de luy*.

REMARQUE.

Si, *particule conditionnelle.*

L'*I* de cette particule quand elle eſt conditionnelle, & non autrement, ne ſe mange point devant aucune des cinq voyelles, ſi ce n'eſt devant *i*, encore n'eſt-ce qu'en ces deux mots, *il*, & *ils*, par exemple on dit, *ſi aprés cela*, & non pas *s aprés cela*; *ſi entre-nous*, & non pas *s'entre-nous*; *ſi implorant*, & non pas *s'implorant*; *ſi on le dit*, & non pas *s'on le dit*; & enfin *ſi un homme*; & non pas *s'un homme*; mais devant *il*, & *ils*, cet *i*, ſe mange, & l'on dit *s'il faut*, *s'il vient*, *s'ils viennent*. & non pas *ſi il faut*, *ſi il vient*, *ſi ils viennent*, comme eſcrivent quelques-

uns, meſme de ceux qui ont la reputation de bien eſcrire; Et c'eſt ce qui a donné lieu à cette remarque, dont je ne me ſerois pas aviſé, comme la croyant ſuperfluë, ſi je n'euſſe trouvé cette faute continuelle en leurs eſcrits, qui eſtant dignes d'eſtre imitez en tout le reſte, pourroient ſurprendre en cela leurs imitateurs.

OBSERVATION.

TOut ce que M. de Vaugelas a dit dans cette Remarque eſt inconteſtable.

REMARQUE.

Pact, pacte, paction.

PAct ne vaut rien du tout, *pacte*, eſt bon. On dit *un pacte tacite*, & que *les Sorciers font un pacte avec le Diable*, mais *paction*, eſt le meilleur, & le plus uſité, *faire une paction*. Il y a de certaines Provinces en France, où l'on dit *pache*, pour *paction*, mais ce mot eſt barbare.

OBSERVATION.

CEux qui eſcrivent *pacte* ſans *e*, l'eſcrivent mal. Il faut faire entendre cet *e*, & prononcer *pacte*, *un pacte tacite*. *Paction* eſt fort uſité entre les perſonnes, *faire une paction avec quelqu'un*; mais on dit *faire un pacte avec le diable*, & non pas *faire une paction*.

REMARQUE.

Ebene, yvoire.

CEs deux mots ſont feminins, il faut dire par exemple, *voyla de l'ebene bien noire, & de l'yvoire bien blanche*. Toute la Cour parle ainſi. Ceux qui travaillent en ebene, font ce mot des deux genres, mais il s'en faut

tenir à la Cour. Pour ceux qui travaillent en yvoire, ils le font tousjours feminin.

OBSERVATION.

Ebene eſt feminin, & *yvoire* maſculin.

REMARQUE.

Courroucé.

CE mot dans le propre eſt vieux, & n'eſt plus gueres en uſage, car on dira rarement, *il eſt courroucé contre moy*, pour dire, *il eſt en colere contre moy*; mais dans le figuré il eſt fort bon, comme quand on dit que *la mer eſt courroucée*, pour dire, qu'elle eſt fort agitée, & qu'il y a une grande tourmente. Il y a ainſi pluſieurs autres mots, qu'on rejette dans le propre, & qu'on reçoit dans le figuré, mais ils ne ſe preſentent pas maintenant à ma memoire.

OBSERVATION.

Courroucé n'eſt plus en uſage dans le propre. On ne dit point *il eſt fort courroucé contre vous*, mais on dit fort bien au figuré, *le Ciel courroucé contre nos crimes. Les flots courroucez.*

REMARQUE.

Vers, envers.

CEs deux prépoſitions ne veulent pas eſtre confonduës; *vers*, ſignifie le *versùs* des Latins, comme *vers l'Orient*, *vers l'Occident*; & *envers*, ſignifie l'*erga*, comme *la pieté envers Dieu*, *envers ſon pere*, *envers ſa mere*, *&c. Vers* eſt, pour *le lieu*, & *envers*, pour *la perſonne*. Ce ſeroit mal parler, de dire *la pieté des enfans vers le pere*, comme eſcrit tousjours un grand homme. Que

ſi l'on dit, *il s'eſt tourné vers moy*, & que de là on veille inferer, que *vers*, ſe dit auſſi bien pour *la perſonne*, que pour *le lieu*; on reſpond qu'en cet exemple *vers*, ne laiſſe pas de regarder *le lieu*, pluſtoſt que *la perſonne*, comme le mot de *tourner*, le fait aſſez voir.

OBSERVATION.

LA diſtinction que fait M. de Vaugelas de ces deux prépoſitions eſt fort juſte. *Vers* eſt pour le lieu, & *envers* pour les perſonnes. On dit pourtant *l'Ambaſſadeur vers le Roy d'Eſpagne*; mais le mot *envoyé* eſt ſous-entendu en cette phraſe. On croit que *vers* en cet endroit regarde le lieu.

REMARQUE.

Ulcere.

CE mot eſt maſculin, *un ulcere amoureux*, dit un grand perſonnage, en traduiſant *vulnus alit venis*. On dit *un ulcere malin*, & non pas *maligne*, neantmoins à la Cour pluſieurs le font feminin.

OBSERVATION.

TOut le monde fait aujourd'huy *Ulcere* maſculin, tant à la Cour qu'à la ville.

REMARQUE.

Une partie du pain mangé.

ON demande s'il faut dire, par exemple, *je n'ay fait que ſortir de la chambre, j'ay trouvé une partie du pain mangé* ou *j'ay trouvé une partie du pain mangée* Cette queſtion ayant eſté agitée en fort bonne compagnie, & de perſonnes tres-ſçavantes en la langue, tous ſont demeu-

rez d'accord que ſelon la Grammaire ordinaire, il faut dire *une partie du pain mangée*, & non pas *mangé*; mais la plus-part ont ſouſtenu que l'uſage diſoit *une partie du pain mangé*, & non pas *mangée*, & que l'uſage le voulant ainſi, il n'eſtoit plus queſtion de Grammaire ny de reigle. Meſme on a jouſté ce que je penſe avoir remarqué en divers endroits, qu'il n'y a point de locution qui ait ſi bonne grace en toutes ſortes de langues, que celle que l'uſage a eſtablie contre la reigle, & qui a comme ſecoüé le joug de la Grammaire: En effet les Poëtes Grecs & Latins en ont fait de belles figures, dont ils ornent leurs eſcrits, comme eſt la ſynecdoche (qu'ils appellent) & pluſieurs autres ſemblables, ſur quoy ce mot de Quintilien eſt excellent, *aliud eſt Latinè, aliud Grammaticè loqui.* Mais pour revenir à noſtre exemple, on dit tout de meſme, *il a une partie du bras caſſé, il a une partie de l'os rompu, il a une partie du bras emporté*, & non pas *caſſée, rompuë*, ny *emportée.* On pourroit en rendre quelque raiſon, mais il ſeroit ſuperflu, puis qu'il eſt conſtant que l'uſage fait parler ainſi & qu'il fait pluſieurs choſes ſans raiſon, & meſme contre la raiſon, auſquelles neantmoins il faut obeïr en matiere de langage.

OBSERVATION.

IL ne faut point chercher de raiſon dans une façon de parler receuë par l'uſage, qui eſt plus fort que toutes les regles. Il eſt vray que le pain entier n'eſt pas mangé, & qu'il n'y en a qu'une partie qui ſoit mangée; mais il eſt certain qu'il faut dire. *J'ay trouvé une partie du pain mangé*, & non pas *mangée*, de meſme qu'on dit au pluriel, *il revint aprés un voyage de plus de vingt ans, & trouva une partie de ſes enfans morts*, & non pas *une partie de ſes enfans morte.*

REMARQUE.

De la façon que j'ay dit.

C'Eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *de la façon que j'ay dite*, quoy que ſelon la reigle il le faudroit faire feminin. Il y en a toutefois qui croyent, que l'un & l'autre eſt bon, mais j'apprens qu'ils ſe trompent. En cet exemple, ces paroles *de la façon que*, ſont comme adverbiales & ont le meſme ſens que ſi l'on diſoit *comme j'ay dit*. Il s'en rencontre quelquefois d'autres de cette nature, dont je ne me ſouviens pas maintenant, où il en faut uſer de meſme.

OBSERVATION.

M. De Vaugelas a raiſon de faire obſerver que ces paroles *de la façon que*, ſont comme adverbiales, & que c'eſt la meſme choſe que ſi on diſoit *comme*. Si elles avoient un autre ſens, il faudroit qu'elles ſignifiaſſent *de la façon laquelle j'ay dite*, ce qui ne peut eſtre, la particule *que* n'eſtant point relative en cette phraſe. Ainſi il eſt hors de doute qu'il faut dire *de la façon que j'ay dit*, & non pas *que j'ay dite*.

REMARQUE.

Il ſe vient juſtifier, il vient ſe juſtifier.

CEtte remarque eſt de grande eſtenduë, car à tous propos il s'offre occaſion de dire l'un ou l'autre en d'autres exemples, que celuy que je viens de propoſer, comme *je ne le veux pas faire*, ou *je ne veux pas le faire*, *ils me vont blaſmer*, ou *ils vont me blaſmer*, & ainſi d'une infinité d'autres, où l'on employe les pronoms perſonnels. Il s'agit donc de ſçavoir ſi tous deux ſont bons, & cela eſtant, lequel eſt le meilleur. On reſpond que tous deux

ſont bons, mais que ſi celuy-là doit eſtre appellé le meilleur, qui eſt le plus en uſage, *je ne le veux pas faire*, ſera meilleur que *je ne veux pas le faire*, parce qu'il eſt incomparablement plus uſité. M. Coëffeteau obſervoit ordinairement le contraire, & mettoit le pronom auprés de l'infinitif, parce que faiſant profeſſion d'une grande netteté de ſtile, il trouvoit que la conſtruction en eſtoit plus nette & plus reguliere; Mais il y a plus de grace, ce me ſemble, en cette tranſpoſition, puis que l'uſage l'autoriſe, ſuivant ce qui a eſté dit en la Remarque, qui a pour titre, *Une partie du pain mangé*. Une des principales beautez du Grec & du Latin conſiſte en ces tranſpoſitions, & comme elles ſont fort rares en noſtre langue, ſur tout en Proſe, elles en ſont plus agreables.

OBSERVATION.

ON a trouvé qu'il n'y a que l'oreille à conſulter ſur toutes les phraſes qui ſont rapportées dans cette Remarque. La ſeule occaſion où le pronom relatif doit eſtre mis aprés le verbe *venir*, & non pas devant, c'eſt quand la conjonction *et*, joint un ſecond infinitif avec *juſtifier*, & que ce ſecond infinitif ne demande point le pronom perſonnel *ſe*. Il faut dire, *il vint ſe juſtifier & dire les raiſons qui l'avoient obligé* à, &c. & non pas, *il ſe vint juſtifier & dire*, parce que ces mots *il ſe vint*, s'accordent fort bien avec *juſtifier*; mais ils ne peuvent s'accorder avec *dire*.

REMARQUE.

Vieil, vieux.

TOus deux ſont bons, mais non pas indifferemment; car *vieil* ne ſe doit jamais mettre à la fin des mots, ny devant les ſubſtantifs, qui commencent par une conſonne, comme on ne dira pas *c'eſt un homme vieil*,

c'eſt un habit vieil, quoy qu'à Paris pluſieurs dient *du vin vieil*, mais mal. On ne dira pas non plus, *c'eſt un vieil garçon*, *c'eſt un vieil manteau*, mais *un homme vieux*, *un habit vieux*, *du vin vieux*, *un vieux garçon*, *un vieux manteau*. Le ſeul uſage donc de *vieil*, eſt devant les ſubſtantifs, qui commencent par une voyelle, comme *un vieil homme*, *un vieil amy*, *un vieil habit*, *&c.* Ce n'eſt pas que l'on ne die auſſi *un vieux homme*, *un vieux amy*, *un vieux habit*, mais *vieil*, y eſt beaucoup meilleur.

OBSERVATION.

ON a trouvé que la regle eſtablie dans cette Remarque ſur les mots *vieil* & *vieux* doit eſtre tousjours ſuivie, ſans excepter aucun ſubſtantif commençant par une voyelle. Il faut dire *un vieil homme*, *un vieil ami*, *un vieil habit*, & jamais *un vieux homme*, *un vieux ami*, *un vieux habit*.

REMARQUE.

Cymbales, tymbales, hemiſtiches.

CEs deux premiers mots ſont tousjours feminins, *des cymbales ſonnantes*. *Hemiſtiche*, qui ſignifie un demi-Vers, eſt tousjours maſculin, *un hemiſtiche*.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur le genre des trois mots qui ſont le ſujet de cette Remarque.

REMARQUE.

Deux ou plusieurs pluriels suivis d'un singulier avec la conjonction ET *devant le verbe, comment ils regissent le verbe?*

L'Exemple le va faire entendre, *Non seulement tous ses honneurs & toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'esvanoüirent.* Quelques-uns ont soustenu que c'estoit bien dit, à cause des pluriels & de plusieurs choses qui précedent le verbe: car quand il n'y auroit que des singuliers, estant de diverse nature & joints par la conjonction *et*, ils regiroient tousjours le pluriel, donc à plus forte raison y ayant des pluriels. Neantmoins la plus-part ne sont pas de cet avis, & tiennent qu'asseurément il faut dire, *non seulement tous ses honneurs, & toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'esvanoüit*, non pas à cause de *vertu*, qui est au singulier, & le plus proche du verbe *s'esvanoüit:* car il n'y a point de doute qu'il faudroit dire *ses honneurs, ses richesses, & sa vertu s'esvanoüirent*, & non pas *s'esvanoüit*, quoy que *vertu*, en cet exemple soit au singulier, & proche du verbe, comme en l'autre; Mais cela procede, si je ne me trompe, de deux raisons; l'une que l'adjectif *tout*, comme c'est un mot collectif, & qui reduit les choses à l'unité, quand il est immediatement devant le verbe au singulier, il demande necessairement le singulier du verbe qui le suit, nonobstant tous les pluriels qui le précedent, & pour le faire voir plus clairement, servons-nous du mesme exemple, & disons *tous ses honneurs, toutes ses richesses*, & *toute sa vertu s'esvanoüirent.* Il est certain que presque tous ceux qui sont sçavans en

noſtre langue, condamnent cette façon de parler, & ſouſtiennent qu'il faut dire *s'eſvanoüit*, quoy qu'ils ne doutent point qu'en l'autre exemple, il ne faille dire *ſes honneurs, ſes richeſſes, & ſa vertu s'eſvanoüirent.* Il n'y a donc que l'adjectif *tout*, qui cauſe cette difference. La ſeconde raiſon meilleure encore que la premiere, eſt, que la particule *mais*, qui eſt au premier exemple, ſepare en quelque façon ce membre de celuy qui le précede, & rompant la premiere conſtruction des pluriels, en demande une particuliere pour elle, qui eſt le ſingulier, ce *mais*, ſervant comme d'une barriere entre deux, & d'un obſtacle pour empeſcher la communication & l'influence des pluriels ſur le verbe. Quoy qu'il en ſoit, & à quelque cauſe qu'on l'attribuë, l'uſage le fait ainſi dire preſque à tout le monde, & les femmes que j'ay conſultées là deſſus, à l'imitation de Ciceron, ſont toutes de cet avis, & ne peuvent ſouffrir *non ſeulement toutes ſes richeſſes & tous ſes honneurs, mais toute ſa vertu s'eſvanoüirent.* Que ſi l'on demande ce que deviendront ces pluriels, *tous ſes honneurs, & toutes ſes richeſſes*, ſans aucun verbe qu'ils regiſſent; Il faut reſpondre, que l'on y ſous-entend le meſme verbe pluriel *s'eſvanoüirent*, lequel neantmoins on n'exprime pas, pour n'eſtre pas obligé de le repeter deux fois, quand on le met aprés *toute ſa vertu*; car ſi l'on ne le mettoit point à la fin, on diroit fort bien, *non ſeulement tous ſes honneurs, & toutes ſes richeſſes s'eſvanoüirent, mais toute ſa vertu*, & alors aprés *vertu*, il faudroit ſous-entendre *s'eſvanouit.* Mais il eſt beaucoup plus élegant de le ſous-entendre en cet exemple aprés les pluriels, qu'aprés le ſingulier.

OBSERVATION.

IL faut dire, *non ſeulement tous ſes honneurs & toutes ſes richeſſes, mais toute ſa vertu s'évanoüit*, à cauſe de *mais*, qui ſuit le mot de *richeſſes*, aprés lequel on ſous-entend *s'evanoüirent.* On a approuvé la raiſon que M. de Vaugelas en apporte; mais on n'a pas eſté de ſon ſentiment ſur cette autre phraſe, *tous ſes honneurs, toutes ſes richeſſes, & toute ſa vertu s'evanoüit*, l'adjectif *tout* n'empeſche point qu'il ne faille dire *s'evanoüirent.*

REMARQUE.

Trois ſubſtantifs, dont le premier eſt maſculin, & les autres deux, feminins, quel genre ils demandent.

PArce que le genre maſculin eſt le plus noble, il prevaut tout ſeul contre deux feminins, meſme quand ils ſont plus proches du regime. Par exemple M. de Malherbe a dit,

L'air, la mer, & la terre
N'entretiennent-ils pas
Une ſecrette loy de ſe faire la guerre;
A qui de plus de mets fournira ſes repas?

Il ne dit point, *n'entretiennent-elles pas*, Et afin qu'on ne croye pas, que ce ſoit une licence Poëtique, voicy des exemples en Proſe, *le travail, la conduite, & la fortune peuvent-ils pas élever* un *homme? Le travail, la conduite, & la fortune joints enſemble*, & non pas *jointes.*

OBSERVATION.

ON a approuvé tous les exemples qui ſont rapportez dans cette remarque; mais on a cru, que quand il y a deux noms ſubſtantifs au pluriel, dont le premier eſt maſculin, & le ſecond feminin,

feminin, il faut faire rapporter l'adjectif qui suit à ce second substantif qui est feminin, & dire, *il trouva les étangs & les rivieres glacées*, & non pas *les estangs & les rivieres glacez*.

REMARQUE.

Verbes qui doivent estre mis au subjonctif, & non à l'indicatif.

PAr exemple, *je ne crois pas que personne puisse dire que je l'aye trompé*, il faut ainsi parler, & non pas *que je l'ay trompé*, en l'indicatif. La reigle est, que quand il y a trois verbes dans une periode continuë, si le premier est accompagné d'une negative, les deux autres qui suivent, doivent estre mis au subjonctif, comme sont en cet exemple, *puisse*, & *je l'aye trompé*. Pour le premier, je ne vois personne qui y manque, mais pour le second, plusieurs mettent l'indicatif pour le subjonctif, & disent, *je ne crois pas que personne puisse dire que je l'ay trompé*, au lieu de dire, *que je l'aye trompé*. C'est une faute que fait d'ordinaire un de nos meilleurs Escrivains, & ce qui m'a obligé de faire cette remarque, tant pour empescher qu'on ne l'imite en cela, que parce qu'il y a apparence, que puis qu'un si excellent Autheur y manque, d'autres y manqueront aussi.

OBSERVATION.

C'Est tres-bien parler que de dire, *je ne croy pas que personne puisse dire que je l'aye trompé*, & peut-estre ne parleroit-on pas mal si on disoit *que je l'ay trompé*; mais il ne faut pas establir pour regle que quand il y a trois verbes dans une periode continuë, il faille mettre les deux derniers au subjonctif, si le premier est accompagné d'une negative. L'exemple qui suit renverse entierement cette regle. *Vostre ami ne sçait pas qu'on dit par tout qu'il est l'auteur de cette satire.* Le premier verbe de cette

periode eſt accompagné d'une negative, & il ſeroit tres mal de mettre les deux verbes qui le ſuivent au ſubjonctif, & de dire, *voſtre ami ne ſçait pas qu'on diſe par tout qu'il ſoit l'auteur de cette ſatire.* Il y a des verbes qui veulent que celuy dont ils ſont ſuivis ſoit au ſubjonctif, & d'autres qui s'accommodent fort bien de l'indicatif, l'uſage ſeul doit décider là-deſſus, & on n'en ſçauroit faire de regle.

REMARQUE.

Envoyer.

ON demande s'il faut dire, par exemple, *il envoya ſon fils au devant de luy pour l'aſſeurer, &c.* ou bien, *il envoya ſon fils au devant de luy l'aſſeurer*, ſans *pour*. On reſpond que l'un & l'autre eſt bon, mais la queſtion ayant eſté propoſée à des gens capables de la reſoudre, les uns ont creu qu'il eſtoit plus naturel de mettre *pour*, & les autres, plus élegant de le ſupprimer.

OBSERVATION.

ON a trouvé qu'il eſtoit mieux de mettre *pour* dans la phraſe de M. de Vaugelas, à cauſe de ces mots, *au devant de luy*, qui ſont entre *envoya*, & l'infinitif qui ſuit. *Il envoya ſon fils au devant de luy pour l'aſſeurer.* En oſtant ces meſmes mots on peut fort bien dire, *il envoya ſon fils l'aſſeurer que.* Il faut remarquer qu'on ne ſçauroit eſtablir là-deſſus aucune regle, puiſqu'il y a des infinitifs avec leſquels le verbe *envoyer*, ne s'accommode pas ſans la prépoſition *pour*. Par exemple, il faut dire neceſſairement *il envoya ſon fils au devant de luy pour l'obliger à prendre un autre chemin.*

REMARQUE.

Aprés ſix mois de temps eſcoulez.

CEtte remarque eſt preſque ſemblable à celle qui a pour titre, *Une partie du pain mangé.* La queſtion

eſt s'il faut dire, *Aprés ſix mois de temps eſcoulez*, ou *aprés ſix mois de temps eſcoulé*. On tient que l'un & l'autre eſt bon, mais que le premier eſt plus grammatical, & le ſecond plus élegant.

OBSERVATION.

IL faut dire, *aprés ſix mois de temps écoulez*, & non pas *écoulé*, parce que l'adjectif qui ſuit ne ſe rapporte jamais au genitif dans toutes les phraſes de cette nature. Ainſi il faut dire, *aprés trois heures du jour paſſées à la promenade, aprés deux jours de la ſemaine paſſez en plaiſirs*, & non pas *aprés trois heures du jour paſſé à la promenade, aprés deux jours de la ſemaine paſſée en plaiſirs.*

REMARQUE.

Accouſtumance.

CE mot commence à vieillir; Au lieu d'*accouſtumance*, on dit maintenant *couſtume*, quoy que ce ſoit un mot équivoque, & qu'*accouſtumance* exprime bien mieux & uniquement ce qu'il ſignifie. Mais il n'y a point de raiſon contre l'uſage.

OBSERVATION.

IL eſt mieux de dire, *il a une mauvaiſe habitude, qu'une mauvaiſe accouſtumance*. Cependant le mot *d'accouſtumance* ne vieillit point tant, qu'il n'y ait encore pluſieurs perſonnes qui s'en ſervent aujourd'huy.

REMARQUE.

D'aventure.

Aventure eſt un fort bon mot en divers ſens, mais l'adverbe qui en eſt compoſé, *d'aventure*, pour ſignifier *par hazard, de fortune*, n'eſt plus gueres en uſage

parmy les excellens Eſcrivains. *Par aventure*, pour *peut-eſtre*, commence auſſi à devenir vieux, quoy qu'il y ait encore de fort bons Autheurs qui s'en ſervent dans des ouvrages d'éloquence. Je ne le voudrois pas faire, eſtant bien aſſeuré qu'il vieillit. On dit bien *un mal d'aventure*, mais là il n'eſt pas adverbe, il eſt nom.

OBSERVATION.

D'*Aventure*, adverbe, pour ſignifier par *hazard*, n'eſt plus du tout en uſage, non plus que par *aventure*, pour dire, *peut-eſtre*.

REMARQUE.

Le peu d'affection qu'il m'a teſmoigné.

ON diſputoit s'il falloit dire *le peu d'affection qu'il m'a teſmoigné*, ou *le peu d'affection qu'il m'a teſmoignée*. Quelques-uns eſtoient d'avis du ſecond, & de dire *teſmoignée*, au feminin, le rapportant à *affection*; mais la plus-part le condamnerent tout à fait, ſouſtenant qu'il falloit dire *teſmoigné*, au maſculin qui ſe rapporte à *le peu*, & certainement il n'y en a gueres, à qui je l'aye demandé depuis, qui n'ayent eſté de cette opinion. Il en eſt de meſme de tous les adverbes de quantité *plus*, *moins*, *beaucoup*, *autant*, *&c.* comme, *J'ay plus perdu de piſtoles en un jour, que vous n'en avez gaigné en toute voſtre vie*, & non pas *gaignées*, parce que *gaigné*, ſe rapporte à *plus*, & non pas à *piſtoles*. Il en eſt de meſme des autres, que j'ay marquez. Ceux-meſmes, qui croyent que *teſmoignée* ſoit bien dit, demeurent d'accord, que l'autre eſt bon auſſi; C'eſt pourquoy on ne peut manquer de dire *teſmoigné*, & ce ne ſeroit pas ſagement fait de riſquer une choſe, quand on s'en peut aſſeurer. Il y a encore dans la prochaine re-

marque une raiſon convaincante, par laquelle il faut dire *teſmoigné*, & non pas *teſmoignée*.

OBSERVATION.

IL faut dire, *le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, & non pas *qu'il m'a témoignée*; parce que le relatif *que*, & le participe qui ſuivent ne peuvent ſe rapporter à un genitif, dont l'article eſt indefini, *tel qu'affection* dans cette phraſe. Il en eſt de meſme dans toutes celles où le genitif eſt au ſingulier. Quand le genitif eſt au pluriel, le relatif *que*, & le participe s'y rapportent, & il faut dire, *le peu de piſtoles que j'ay gagnées*. Ces mots le *peu* ſignifient *le petit nombre de piſtoles que j'ay gagnées*; mais *le peu* dans cette phraſe, *le peu d'affection qu'il m'a teſmoigné* ne ſçauroit ſignifier *le petit nombre d'affection qu'il m'a teſmoigné*. Il le voudroit dire, ſi le genitif eſtoit au pluriel, *le peu d'occaſions que j'ay euës de vous marquer ma reconnoiſſance*, veut dire, *le petit nombre d'occaſions que j'ay euës*. M. de Vaugelas rapporte une ſeconde phraſe, qui n'eſt point du tout de la nature de la premiere, dans laquelle *que* eſt relatif, au lieu qu'il ne l'eſt pas dans celle-cy. *J'ay plus perdu de piſtoles en un jour que vous n'en avez gagné en toute voſtre vie*. C'eſt ainſi qu'il faut parler, on ne ſçauroit dire *que vous n'en avez gagnées*.

REMARQUE.

L'article indefini ne reçoit jamais aprés ſoy le pronom relatif, ou, *le pronom relatif ne ſe rapporte jamais au nom qui n'a que l'article indefini.*

EXemple, *il a eſté bleſſé d'un coup de fleche, qui eſtoit empoiſonnée*. Ce ſeroit mal parler, parce que *fleche*, n'eſt regi que d'un article indefini qui eſt *de*, & à cauſe de cela, le pronom relatif *qui*, ne ſçauroit ſe rapporter à *fleche*. Mais s'il y avoit, *il a eſté bleſſé de la fleche, qui eſtoit empoiſonnée*, alors ce ſeroit fort bien dit, parce qu'en cet exemple, *fleche* a un article defini, qui eſt *de la*, auquel le pronom *qui*, en tous les cas & en tous les nombres ſe

rapporte parfaitement bien. A quoy il faut ajouſter que le pronom *un* ou *ce*, *cette*, *ces*, & autres ſemblables avec l'article indefini, valent autant que l'article defini; comme *il a eſté bleſſé d'une fleche qui eſtoit empoiſonnée*, ſe dit tout de meſme que *il a eſté bleſſé de la fleche qui*, *&c.* le pronom *une*, équipolant l'article *la*. Donc ſuivant cette reigle, qui ne ſouffre jamais d'exception; on ne peut pas dire *le peu d'affection qu'il m'a teſmoignée*, parce que *teſmoignée*, & *que*, qui eſt devant *il*, ſe rapporteroient neceſſairement à *affection*, & *teſmoignée* ne s'y peut rapporter que par la liaiſon & l'entremiſe du pronom *que*, lequel ne ſe peut rapporter à *affection* à cauſe que ce nom en cet exemple n'a que l'article indefini, à ſçavoir *de*. Il faut donc de neceſſité qu'il ſe rapporte à ces mots *le peu*, où il y a un nom accompagné d'un article defini. La remarque ſuivante fortifiera encore celle-cy.

OBSERVATION.

On a approuvé tout ce qui eſt dit dans cette Remarque.

REMARQUE.

Le pronom relatif ne ſe peut rapporter à un nom qui n'a point d'article.

COmme nous venons de dire, que le pronom relatif ne ſe rapporte jamais au nom, qui n'a qu'un article indefini; de meſme nous ajouſtons, qu'à plus forte raiſon il ne ſe rapporte point au nom qui n'a point d'article. On peut exprimer cela d'une façon, qui ſera peut-eſtre plus claire, & dire ainſi: Tout nom qui n'a point d'article, ne peut avoir aprés ſoy un pronom relatif, qui ſe rapporte à ce nom là. L'exemple le fera encore mieux enten-

dre, comme ſi l'on dit, *il a fait cela par avarice, qui eſt capable de tout*, c'eſt mal parler, parce qu'*avarice*, n'a point d'article, & ainſi ne ſe peut aider du pronom relatif, ou pour mieux dire, le pronom relatif ne luy peut eſtre appliqué, ou rapporté en aucun des ſix cas, ny en aucun nombre. Il en eſt de meſme du mot *dont*, qui tient la place du pronom relatif; car on ne dira point *il a fait cela par avarice, dont la ſoif ne ſe peut eſteindre.*

On pourroit objecter, que cette reigle eſt veritable en tous les cas de la declinaiſon des noms, excepté au vocatif; car par exemple on dira fort bien par apoſtrophe, *Avarice qui cauſe tant de maux, hommes qui vivez en beſtes, &c.* Et il eſt vray que c'eſt en ce ſeul cas, où l'on trouvera un nom ſans article, avec un pronom qui ſe rapporte au nom; mais il y a double reſponſe : la premiere, que cette exception n'empeſcheroit pas que la Reigle ne fuſt veritable en tout le reſte. La ſeconde, que meſme la Reigle ſubſiſte encore au vocatif, & n'y ſouffre point d'exception, parce que l'article du vocatif *o*, y eſt ſous-entendu, mais l'article n'eſt point ſous-entendu aux autres cas.

Que ſi l'on avoit la curioſité de demander pourquoy le nom, qui n'a point d'article, ou qui n'en a qu'un indefini, ne peut avoir aprés ſoy un pronom relatif, on pourroit ſe deffaire de cette queſtion par la reſponſe commune, que l'uſage le veut ainſi. Ce ne ſeroit pas mal reſpondu : mais quoy que l'uſage faſſe tout en matiere de langue, & qu'il faſſe beaucoup de choſes ſans raiſon, & meſme contre la raiſon, comme nous ſommes obligez de dire ſouvent; ſi eſt-ce qu'il en fait beaucoup plus encore avecque raiſon, & il me ſemble que celle-cy eſt du nombre, bien que la raiſon en ſoit aſſez cachée. Je crois

pour moy, que c'eſt à cauſe que le pronom relatif s'appellant ainſi pour la relation ou le rapport qu'il a à quelque choſe qui a eſté nommée, il faut que les deux, & le nom & le pronom ſoient de meſme nature, & ayent une correſpondance reciproque, qui faſſe que l'un ſe puiſſe rapporter à l'autre. Or eſt-il que cela ne peut arriver entre deux termes, dont l'un eſt tousjours defini, qui eſt le pronom relatif, & l'autre indefini, qui eſt le nom ſans article, ou ſans un article defini. Le pronom eſt comme une choſe fixe & adherente, & le nom ſans article, ou avec un article indefini, eſt comme une choſe vague & en l'air, où rien ne ſe peut attacher. Je ne ſçay ſi je me ſeray fait entendre, ou quand on m'entendra, ſi l'on ſera ſatisfait de ce petit raiſonnement, & s'il ne ſera point trouvé trop ſubtil, & trop metaphyſique; mais l'exemple du grand Scaliger, qui a fait de ſi beaux raiſonnemens ſur la Grammaire Latine, m'a donné en la noſtre cette hardieſſe, que le Lecteur prendra s'il luy plaiſt en bonne part.

OBSERVATION.

TOut le monde a eſté du ſentiment de M. de Vaugelas ſur cette Remarque.

REMARQUE.

Au ſurplus.

IL n'eſt pas meilleur qu'*au demeurant*, dont il eſt parlé ailleurs, & encore ce dernier a cet avantage ſur l'autre, qu'au moins, du temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, il eſtoit fort bon, & ce n'eſt que depuis quinze ou ſeize ans, que l'on commence à le mettre au rang des termes barbares; Au lieu qu'*au ſurplus* n'eſtoit point alors dans

dans le bel uſage, & n'y eſt pas encore aujourd'huy, bien qu'un de nos plus excellens Eſcrivains ne faſſe pas difficulté de s'en ſervir en ſes derniers ouvrages, mais il n'eſt pas à imiter en cela, comme il l'eſt en tout le reſte. Cependant nous avons grand beſoin de ces ſortes de liaiſons pour commencer nos periodes, & *au reſte*, & *du reſte*, n'y peuvent pas tousjours fournir, il faut varier.

OBSERVATION.

Au ſurplus peut eſtre encore employé quelquefois.

REMARQUE.

Amour.

IL eſt maſculin & feminin, mais non pas tousjours indifferemment; Car quand il ſignifie *Cupidon*, il ne peut eſtre que maſculin, & quand on parle de l'Amour de Dieu, il eſt tousjours maſculin, & non ſeulement on dit, *l'amour divin*, & jamais *l'amour divine*, ny *la divine amour*, ſoit que nous entendions de l'amour que Dieu nous porte, ou de l'amour que nous avons pour Dieu, mais on dit auſſi, *l'amour de Dieu doit eſtre gravé dans nos cœurs*, & non pas *gravée*, & *l'amour que Dieu a teſmoigné aux hommes*, & non pas *teſmoignée*. C'eſt l'opinion commune, neantmoins un excellent homme croit que l'on peut dire *gravée*, & *teſmoignée*, au feminin. Hors de ces deux exceptions, il eſt indifferent de le faire maſculin, ou feminin; car on dit fort bien, *l'amour qu'un Amant a pour ſa Maiſtreſſe, ou un avaricieux pour les biens du monde, eſt ſi ardente, & ſi violente*, ou *ſi ardent & ſi violent*: & *l'amour des peres & des meres envers leurs enfans eſt ſi pleine de tendreſſe*, ou bien *ſi plein de tendreſſe*, & ainſi de tous

les autres. Il eſt vray pourtant qu'ayant le choix libre, j'uſerois pluſtoſt du feminin que du maſculin, ſelon l'inclination de noſtre langue, qui ſe porte d'ordinaire au feminin pluſtoſt qu'à l'autre genre, & ſelon l'exemple de nos plus élegans Eſcrivains, qui ne s'en ſervent gueres autrement. Certes du temps du Cardinal du Perron, & de M. Coëffeteau, c'euſt eſté une faute de le faire maſculin, hors les deux exceptions que j'ay marquées.

La petite amour parle, & la grande eſt muette, dit M. Bertaut : mais depuis quelques années, pluſieurs de nos meilleurs Eſcrivains n'ont point fait de difficulté de le faire maſculin, & meſme à la Cour, on a introduit cet uſage ; quoy que la plus-part, & particulierement les femmes le faſſent feminin.

OBSERVATION.

LE mot d'*amour* eſt maſculin, quand on parle de l'amour de Dieu. Ainſi on ne doit pas dire *l'amour de Dieu doit eſtre grande dans nos cœurs ; l'amour que Dieu a témoignée aux hommes*, mais *doit eſtre grand, qu'il a témoigné*. Il eſt mieux auſſi de le faire maſculin, en parlant de l'amour des peres envers leurs enfans. On ne pourroit ſouffrir aujourd'huy un vers ſemblable à celuy qui eſt rapporté de Bertaut dans cette Remarque.

La petite amour parle, & la grande eſt muette.

Quand *amour* eſt pris pour la paſſion de l'amour, pluſieurs le font maſculin ou feminin indifferemment au ſingulier. *Un amour ſi conſtant. Une amour ſi conſtante* ; mais au pluriel il eſt tousjours feminin. *De ſi conſtantes amours*, & non pas *de ſi conſtans amours. Il n'eſt point d'éternelles amours*, & non pas *il n'eſt point d'éternels amours.*

REMARQUE.

De certains mots terminez en e *feminin, & en* es.

ON dit tousjours *Charles*, *Jacques*, *Jules*, & jamais *Charle*, *Jacque*, *Jule*; C'eſt pourquoy Jules Scaliger en l'une de ſes Exercitations contre Cardan dit de bonne grace, *An tibi videtur pulchrum nomen Julius? At Galli cùm illud prononciant, quaſi ego non unus, ſed plures homines ſim, in pluralis flexus ſonum corrupere.* Mais on le pourroit bien dire avec plus de raiſon de cet autre *Jules*, qui agiſſant par tout l'Univers pour la gloire de la France, paroiſt tout ſeul pluſieurs hommes. Quelques-uns attribuent cela à l'*s*, du mot Latin; mais je ne puis eſtre de cet avis, à cauſe de la quantité des noms propres tirez du Latin, où il y a une *s*, qui neantmoins en François n'en ont point; Mais on dit *Philippe*, & *Philippes*, *Flandres*, & *Flandre*, avec cette difference neantmoins, qui eſt aſſez bizarre, que l'on dit *en Flandres*, & non pas *en Flandre*, & qu'il faut dire *la Flandre*, & non pas *la Flandres*, comme l'a eſcrit nouvellement une des meilleures plumes de France. On dit *juſqu'à*, *juſqu'aux*, & *juſques à*, & non pas *juſque*, ſans eliſion, & ſans *s*, mais on dit tousjours *avecque*, quand on le fait de trois ſyllabes, & jamais *avecques*, non pas meſme en vers; Au lieu que l'on dit tousjours *doncques*, & jamais *doncque*, ſans *s*, quand on le fait de deux ſyllabes, nonobſtant le *dunque* des Italiens, d'où quelques-uns croyent que vient noſtre *doncques*; mais quand cela ſeroit, la conſequence eſt mauvaiſe.

OBSERVATION.

ON peut escrire Charle, Jacque, & Jule sans *s*, aussi bien qu'avec une *s*. On escrit plustost *Philippe* que *Philippes*, & il n'y a point de difference à faire entre *la Flandre*, & *en Flandre*. Il ne faut point d'*s*, à l'un ny à l'autre. Quant à *jusque*, lors qu'il est suivi d'un datif singulier ou pluriel, & qu'on ne veut point faire d'elision, il faut dire, *jusques à* & *jusques aux*; mais quand il suit une consone, on peut fort bien escrire *jusque* sans *s*, *jusque dans le Ciel*. On n'escrit jamais *avecques*, & rarement *avecque*, si ce n'est en vers, lorsqu'on a besoin d'une syllabe de plus. *Doncques* n'est plus guere en usage.

REMARQUE.

Mille, *milles*.

CEs nombres *vingt*, *cent*, *millier*, *million*, ont un pluriel, & l'on dit *six vingts*, *cinq cents*, *cinq milliers*, *cinq millions*; mais *mille*, n'a point de pluriel, ou pour mieux dire ne prend point d'*s*, au pluriel, & l'on dit par exemple, *deux mille*, & non pas *deux milles*, *cinquante mille escus*, & non pas *cinquante milles escus*.

Mais quand *mille* signifie *une estenduë de chemin*, *laquelle fait une partie d'une lieuë Françoise*, alors il faut mettre une *s* au pluriel, & dire *deux milles*, *trois milles*, & non pas *deux mille*, *trois mille*, quoy qu'il soit vray que ce mot vienne du nombre *mille*, qui est la mesure de mille pas, dont cette estenduë de chemin qui fait une partie d'une lieuë, a pris sa denomination.

OBSERVATION.

L'Académie a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

REMARQUE.

Avoir à la rencontre.

IL eſt traitté ailleurs de cette phraſe *aller à la rencontre.* Celle-cy, *avoir à la rencontre*, pour dire *rencontrer*, eſt encore pire. Par exemple, *en revenant j'eus à la rencontre un vieil Hermite*, au lieu de dire, *en revenant je rencontray un vieil Hermite.* Cette façon de parler eſt ſans doute de quelque Province de France, car elle eſt inoüie à la Cour, & meſme il ne me ſouvient point de l'avoir oüi dire dans la ville. Je n'en aurois point fait de remarque, comme ne croyant pas cette phraſe fort uſitée, ſi je ne l'avois trouvée ſouvent dans les ouvrages d'un de nos meilleurs Eſcrivains. On diroit pluſtoſt *faire rencontre*, comme *en revenant je fis rencontre d'un vieil Hermite*, mais *je rencontray un vieil Hermite*, eſt beaucoup meilleur.

OBSERVATION.

Avoir à la rencontre, n'eſt point en uſage.

REMARQUE.

Reciproque, mutuel.

Reciproque, ſe dit proprement de deux, & *mutuel* de pluſieurs : comme *le mary & la femme ſe doivent aimer d'une amour reciproque, & les Chreſtiens ſe doivent aimer d'une affection mutuelle.* Il y a encore cette difference que *reciproque*, ne ſe dit jamais de pluſieurs; car pour bien parler on ne dira pas, *les Chreſtiens ſe doivent aimer d'une affection reciproque*, mais *d'une affection mutuelle*; Au lieu que *mutuel*, quoy qu'il ne ſe die proprement que de plu-

ſieurs, ne laiſſe pas de ſe dire auſſi de deux ſeulement, comme *le mary & la femme ſe doivent aimer d'une amour mutuelle*. C'eſt fort bien dit, mais *d'une amour reciproque*, eſt beaucoup meilleur. On dit auſſi *don mutuel*, d'une donation faite entre deux perſonnes.

OBSERVATION.

ON dit indifferemment, *reciproque* & *mutuel*, de ce qui ſe fait entre deux ou entre pluſieurs perſonnes, & la diſtinction que fait M. de Vaugelas entre ces deux mots a paru trop ſubtile.

REMARQUE.

AFIN, *avec deux conſtructions differentes en une meſme periode.*

QUelques-uns de ceux qui ſont les plus ſçavans en noſtre langue, & en la pureté ou netteté du ſtile, tiennent que cette conjonction *afin*, ne doit jamais regir deux conſtructions differentes en une meſme periode : par exemple ils ne veulent pas qu'on eſcrive, *afin de faire voir mon innocence à mes Juges, & que l'impoſture ne triomphe pas de la verité*, parce qu'au premier membre, *afin* regit *de*, avec un infinitif, & au ſecond membre il regit un *que*, avec le ſubjonctif. Ils ne nient pas que l'un & l'autre regime ne ſoit bon, & que la conjonction *afin* ne ſe ſerve de tous les deux en diſant *afin de faire*, & *afin que l'on faſſe*; mais ils ne veulent pas qu'en une meſme periode on les employe tous deux, mais qu'au ſecond membre on ſuive le meſme regime, qu'on a pris au premier, & que l'on die, par exemple *afin de faire voir mon innocence à mes Juges, & d'empeſcher l'impoſture de triompher de la verité* ou bien, *afin que l'on voye mon innocence, & que la verité*

triomphe de l'impoſture. Certainement c'eſt un ſcrupule, pour ne pas dire une erreur; car outre que tout le monde parle ainſi, & qu'il eſt preſque tousjours vray de dire, qu'il faut eſcrire comme on parle, tous nos Autheurs les plus celebres en noſtre langue, ſoit anciens ou modernes, ou ceux d'entre-deux, l'ont tousjours practiqué comme je dis, lors qu'ils ont eu beſoin de varier la conſtruction, & tant s'en faut que cette varieté ſoit vicieuſe, qu'elle fait grace ſans pouvoir bleſſer l'oreille, qui eſt toute accouſtumée à cet uſage. La remarque ſuivante ſervira à confirmer davantage cette verité.

OBSERVATION.

CEux qui veulent eſcrire avec une exacte pureté doivent éviter d'employer *afin*, avec deux conſtructions differentes; mais ſi on fait le contraire, cette negligence ne doit pas eſtre traitée de faute.

REMARQUE.

Si, *avec deux conſtructions differentes en une meſme periode.*

LA conjonction *ſi*, peut recevoir une meſme conſtruction aux deux membres d'une meſme periode, comme on dira fort bien, *ſi vous y retournez, & ſi l'on s'en plaint à moy, vous verrez ce qui en ſera.* Mais la façon de parler la plus ordinaire & la plus naturelle, eſt de dire, *ſi vous y retournez, & que l'on s'en plaigne à moy, &c.* Et il eſt certain que pour une fois que l'on repetera le *ſi*, on dira mille fois *& que*, au ſecond membre de la periode, par où l'on voit clairement, que cette varieté n'eſt point vicieuſe, mais naturelle & de noſtre langue. Les Autheurs Grecs & Latins ſont pleins de ſemblables choſes, qui ſont du genie de leurs langues, & paſſent pour tres-élegantes.

OBSERVATION.

ON a approuvé tout ce que dit M. de Vaugelas dans cette Remarque.

REMARQUE.

Sur les armes, & ſous les armes.

PAr exemple on dit *l'armée demeura toute la nuit ſur les armes*, & *demeura toute la nuit ſous les armes.* Tous deux ſont bons, & également uſitez pour dire que *l'armée fut toute la nuit en armes*; car c'eſt ainſi que l'on parloit autrefois; On ne laiſſe pas de le dire encore, & il n'y a pas long-temps, qu'on a introduit ces nouveaux termes avec une infinité d'autres, que la pratique & l'exercice des armes a mis en uſage depuis ces dernieres guerres. Il y a de nos meilleurs Eſcrivains qui affectent de ne le dire jamais que d'une façon, les uns eſcrivant tousjours *ſur les armes*, & les autres *ſous les armes*: mais puis que tous deux ſont receus, il faut uſer tantoſt de l'un & tantoſt de l'autre, afin qu'il ne ſemble pas que l'on condamne celuy dont on ne ſe ſert jamais, en quoy l'on auroit tort, & pour conſerver d'ailleurs tout ce qui contribuë à la richeſſe de noſtre Langue; comme eſt de pouvoir dire une meſme choſe de deux façons, pluſtoſt que d'une ſeule.

OBSERVATION.

IL faut dire, *il demeura toute la nuit ſous les armes*, & non pas *ſur les armes*.

REMARQUE.

REMARQUE.

Certaines conſtructions, & façons de parler irregulieres.

UN de nos meilleurs Autheurs, & de la premiere claſſe a eſcrit, que quelqu'un avoit fait rompre un pont *pour s'empeſcher d'eſtre ſuivi.* Si l'on veut examiner cette expreſſion, ſans doute on la trouvera bien eſtrange; car ou il faut que celuy qui a fait rompre le pont *empeſche ſes ennemis de le ſuivre*, ou *qu'il s'empeſche par ce moyen de tomber entre leurs mains;* Mais de dire *pour s'empeſcher d'eſtre ſuivi*, il y a je ne ſçay quoy dans cette façon de parler, à la prendre au pied de la lettre, que je ne puis concevoir, & qui ſemble à pluſieurs auſſi bien qu'à moy, n'eſtre gueres conforme à la raiſon; car ce ſont les autres qui empeſchent de le ſuivre, & il ne s'empeſche pas ſoy-meſme. Cependant l'expreſſion non ſeulement en eſt bonne, mais élegante ſelon le ſentiment de la plus-part de nos meilleurs Eſcrivains, que j'ay conſultez là-deſſus.

En voicy encore une autre du meſme Autheur, mais d'un autre genre, qui choque pluſtoſt la Grammaire que le ſens, au lieu que la précedente choque pluſtoſt le ſens & la raiſon que la Grammaire. Il dit que quelqu'un s'eſtoit ſauvé d'une deroute *laiſſant ſa mere avec ſa femme & ſes enfans priſonniers.* Selon la conſtruction ordinaire, cette clauſe ne peut ſubſiſter; car tout ce qui eſt regi de la prépoſition *avec*, doit eſtre conté pour rien, comme s'il n'y eſtoit pas, & ainſi *priſonniers*, au pluriel & au maſculin, ne peut convenir à *mere*, qui eſt ſingulier & feminin. Il euſt fallu dire, *laiſſant ſa mere, ſa femme, & ſes enfans priſonniers*, pour le dire regulierement: Car ſi l'on diſoit *laiſſant ſa mere priſonniere avec ſa femme & ſes enfans*,

outre que cette expreſſion ſeroit languiſſante & de mauvaiſe grace, elle ſeroit de plus équivoque, parce qu'il pouvoit laiſſer ſa mere priſonniere, ſans que ſa femme ny ſes enfans fuſſent priſonniers. Ayant donc dit *laiſſant ſa mere avec ſa femme & ſes enfans priſonniers*, il a failli ſans doute contre la conſtruction reguliere & grammaticale; mais c'eſt une de ces fautes qui dans toutes les langues paſſent pluſtoſt pour une vertu, que pour un vice, comme je l'ay remarqué ailleurs, & que l'on conte entre les ornemens & les graces du langage. Tant s'en faut donc que ceux qui en ſont juges capables, la condamnent, qu'au contraire ils la loüent, & la preferent de beaucoup à la reguliere, qui ſeroit de dire *laiſſant ſa mere, ſa femme, & ſes enfans priſonniers*. Quand il s'en preſentera d'autres de cette nature, je les remarqueray comme des choſes rares & curieuſes.

OBSERVATION.

ON a trouvé plus de hardieſſe que d'exactitude dans la premiere phraſe qui eſt rapportée en cette remarque, & l'autre a paru fort bonne.

REMARQUE.

La conjonction ET *repetée deux fois aux deux membres d'une meſme periode.*

PAr exemple, *je leur ay fait voir le pouvoir que vous m'aviez donné, & me ſuis acquitté de tous les chefs de ma commiſſion, & leur ay fait connoiſtre la paſſion que vous avez de les ſervir.* Je dis que cette façon d'eſcrire peche contre le bon ſtile, & que l'on ne doit pas repeter deux fois la conjonction *et*, au commencement des deux membres d'une periode, comme l'on fait en cet exemple, ſi ce

n'eſt qu'on ajouſte au ſecond *et*, quelque terme d'encheriſſement. Il faudroit donc mettre ainſi : *Je leur ay fait voir le pouvoir que vous m'aviez donné, & me ſuis acquitté de tous les chefs de ma commiſſion, & meſme leur ay fait connoiſtre la paſſion que vous avez de les ſervir.* Tantoſt on peut mettre *meſme*, comme icy, tantoſt *non ſeulement*, ou *tant s'en faut*, ou d'autres termes ſemblables, qui par cet encheriſſement apportent de la varieté à la periode, & couvrent le défaut de cette double repetition. Mais il faut noter que cette reigle n'a lieu qu'au commencement des deux membres d'une meſme periode, & qui ſont dans un meſme regime, comme en l'exemple que nous avons donné, les deux *et*, ſont au commencement du ſecond & du troiſieſme membre d'une meſme periode, & dans un meſme regime, qui eſt *je*. par où la periode commence; Car ſi vous mettez un ou pluſieurs *et*, hors de ces deux cas, ils ne ſeront point vicieux, par exemple on eſcrira fort bien, *je leur ay fait voir le pouvoir & l authorité abſoluë que vous m'avez donnée, & me ſuis acquitté de tous les chefs & de toutes les circonſtances de ma commiſſion, & meſme leur ay fait connoiſtre la paſſion & les raiſons que vous aviez de les ſervir.* Toutes ces repetitions de la conjonction *et*, de la façon que celles-cy ſont faites, ne ſont point mauvaiſes, parce qu'elles ſont hors des deux cas que j'ay marquez. Il eſt vray, qu'il n'y a rien qui gaſte tant la beauté du ſtile, & des periodes, que de mettre pluſieurs *et*, en tous leurs membres : comme il ſe voit en l'exemple que nous venons de donner. Au reſte, on peut fort bien commencer une periode par la conjonction *et*, je dis meſme lors qu'il y a un point, qui ferme la periode précedente. Je n'en rapporteray point d'exemples, parce que tous nos bons Auteurs en ſont pleins. Nous avons ſi peu de liaiſons pour

les periodes, qu'il ne faut pas encore nous oſter celle-cy.

OBSERVATION.

TOut le monde a eſté du ſentiment de M. de Vaugelas ſur cette Remarque. On a ſeulement trouvé que dans l'endroit où il ajouſte *meſme*, il ſeroit mieux de dire, *& meſme je leur ay fait connoiſtre la paſſion*, que de dire ſimplement, *& meſme leur ay fait connoiſtre la paſſion.*

REMARQUE.

Soupçonneux, ſuſpect.

PLuſieurs diſent *ſoupçonneux*, pour *ſuſpect*, qui eſt une choſe inſupportable; par exemple ils diront, *ce Juge là eſt ſoupçonneux*, au lieu de dire, *ſuſpect. Soupçonneux*, eſt tousjours un mot actif, & *ſuſpect*, eſt tousjours un mot paſſif, *ſoupçonneux*, eſt tousjours celuy qui ſoupçonne, ou qui eſt enclin à ſoupçonner, & *ſuſpect*, eſt tousjours celuy qui eſt ſoupçonné, ou qui le doit eſtre. Ce qui eſt cauſe à mon advis de cette faute, c'eſt que l'on dit *ſoupçonné*, pour *ſuſpect*, & *de ſoupçonné*, on a paſſé aiſément à *ſoupçonneux.*

OBSERVATION.

ON ne voit plus aujourd'huy perſonne qui confonde *ſoupçonneux* & *ſuſpect*, qui ont des ſignifications fort differentes.

REMARQUE.

Fil de richar.

CE que l'on appelle ordinairement ainſi, eſt tres-mal nommé, & par une corruption qui n'eſt venuë que de ce qu'on a ignoré l'origine de ce mot. Il faut dire *fil*

d'archal, & cet *archal*, prend sa vraye éthymologie du mot Latin *aurichalcum*. Ceux qui ont le genie de l'éthymologie des mots, n'ont garde de douter de celle-cy, elle est trop évidente. C'est pourquoy il y faut une *l* à la fin. Quelques-uns escrivent *fidarchal*, en un mot, sans garder les marques de son éthymologie. D'autres le font deriver d'un village nommé *Archat*, d'où cette invention est venuë; mais il se faut tenir à *aurichalcum*.

OBSERVATION.

ON a approuvé l'étymologie que M. de Vaugelas a rapportée sur ce mot. Ainsi il faut dire & escrire *Fil d'archal* en deux mots, & non pas *Fidarchat* en un seul mot.

REMARQUE.

Seulement pour *mesmes*, ou *au contraire*.

C'Est une faute assez familiere à beaucoup de gens, & de ceux mesme qui font profession de bien parler & de bien escrire, de se servir de l'adverbe *seulement*, au lieu de *mesmes*. Par exemple, on demandera, *fait-il bien chaud*, & on respondra, *il fait bien froid seulement*, pour dire, que tant s'en faut qu'il fasse bien chaud, que mesme il fait froid. Voicy encore un autre exemple. *Il ne m'en blasme pas, il m'en louë seulement*, pour dire, *tant s'en faut qu'il m'en blasme, que mesme il m'en louë.*

OBSERVATION.

Seulement pour *mesme*, est entierement hors d'usage, & si quelqu'un se servoit presentement de cette maniere de parler, il ne se feroit pas entendre.

REMARQUE.

Faire ſigne, & donner le ſignal.

LEs ſignaux dont on a accouſtumé de ſe ſervir à la guerre, ce ſont le feu, la fumée, le canon, les cloches, les eſtendarts, le linge blanc, & autres choſes ſemblables. Que ſi quand on ſe ſert de quelqu'un de ces ſignaux, on appelloit cela *faire ſigne*, ce ne ſeroit pas bien parler, il faut dire *donner le ſignal*, ou *donner un ſignal. Faire ſigne*, eſt tout autre choſe, tant parce qu'il ne ſe fait que des mains, ou de la teſte, ou du corps, qu'à cauſe qu'il ſe fait pour quelque ſujet, ou accident inopiné, & dont il n'a point eſté convenu entre celuy à qui on fait le ſigne, & celuy qui le fait, au lieu que les ſignaux ſe font ordinairement de concert.

OBSERVATION.

TOut le monde a eſté du ſentiment de M. de Vaugelas ſur cette Remarque. Le ſigne ſe fait neantmoins quelquefois pour des choſes concertées.

REMARQUE.

Proüeſſe.

CE mot eſt vieux, & n'entre plus dans le beau ſtile, qu'en raillerie, comme par exemple ſi je dis, *la vanité eſt inſupportable, il ne ceſſe de parler de ſes proüeſſes*, ou *je n'aime point les gens qui ſe vantent tousjours de leurs proüeſſes*. Car alors, comme on meſprife la vanité & l'humeur de ces gens-là, ce mot eſtant dit par meſpris & par raillerie ſe trouve employé de bonne grace en ce ſujet, tant s'en faut que celuy qui en uſera ainſi puiſſe eſtre re-

pris. Mais ſi j'eſcrivois ſerieuſement, que *pluſieurs grands hommes ont celebré les proüeſſes d'Alexandre*, je me ſervirois mal à propos de ce mot, qui n'eſtant plus en uſage, ne peut eſtre employé que de la façon que je viens de dire.

OBSERVATION.

Proüeſſe ne peut s'employer qu'en mauvaiſe part ou par plaiſanterie. On peut dire dans le diſcours familier, *vous avez fait là une belle proüeſſe!* pour marquer que l'on condamne celuy qui ſe vante de quelque action qui ne luy ſçauroit apporter de gloire.

REMARQUE.

Eſclavage, eſclavitude.

M. De Malherbe diſoit & eſcrivoit tousjours *eſclavitude*, & ne pouvoit ſouffrir *eſclavage*. Neantmoins *eſclavage* eſt beaucoup plus uſité que l'autre, & ſi j'avois beſoin de ce mot, je le dirois pluſtoſt qu'*eſclavitude*. Un homme tres-éloquent m'a dit, qu'il ne feroit point de difficulté de ſe ſervir d'*eſclavage*, dans les hautes figures; Mais il faut éviter l'un & l'autre, tant qu'il eſt poſſible, & je ne ſuis pas ſeul de cet avis.

OBSERVATION.

Eſclavage eſt un tres-bon mot. *Eſclavitude* n'eſt point de la langue.

REMARQUE.

Contre-pointe, courte-pointe.

ON demande lequel des deux il faut dire, *la contre-pointe*, ou *la courte-pointe d'un lit*, qui eſt proprement une couverture piquée. Il eſt certain qu'au com-

mencement on a dit *la contre pointe*, à cauſe des points d'aiguille dont ces ſortes de couvertures ſont piquées deſſus & deſſous, ou dedans & dehors, comme qui diroit *point contre-point*, ou *pointe contre-pointe*. Mais depuis par corruption & par abus on a dit *courte-pointe*, contre toute ſorte de raiſon, & l'uſage l'a ainſi eſtabli, & en eſt demeuré le maiſtre.

OBSERVATION.

L'Uſage a eſtabli *courtepointe*, ſelon la Remarque de M. de Vaugelas. On ne dit point *contrepointe*.

REMARQUE.

Aviſer.

Aviſer, pour *appercevoir*, ou *deſcouvrir*, ne peut pas eſtre abſolument rejetté, comme un mot, qui en ce ſens-là ne ſoit pas François; mais il eſt bas & de la lie du peuple. On n'oſeroit s'en ſervir dans le beau ſtile, quoy qu'un de nos meilleurs Eſcrivains en uſe ſouvent. Pour le faire mieux entendre il en faut donner un exemple, *j'aviſay un homme ſur une tour ou ſur un arbre*, pour dire *j'apperceus*, ou *je deſcouvris un homme*, &c.

OBSERVATION.

Aviſer a paru bas dans la ſignification *d'appercevoir*.

REMARQUE.

Pas, & point.

CEs particules oubliées aux endroits où il les faut mettre, ou miſes là où elles ne doivent pas eſtre, rendent une phraſe fort vicieuſe; par exemple, ſi l'on dit *pour*

ne

ne vous ennuyer, *je ne ſeray pas long*, comme parlent & eſcrivent preſque tous ceux de delà Loire; c'eſt tres-mal parler, il faut dire, *pour ne vous point ennuyer.* Et ſi l'on dit *il ſera plus qu'il ne promet pas*, ce n'eſt pas encore bien parler; car il faut oſter *pas*, & dire, *il ſera plus qu'il ne promet.* Or de ſçavoir abſolument quand il faut le mettre, ou ne le mettre pas, il eſt aſſez difficile d'en faire une reigle generale. Voicy ce que j'en ay remarqué.

On ne met jamais ny *pas*, ny *point* devant les deux *ny*; par exemple on dit, *il ne faut eſtre ny avare ny prodigue*, & non pas, *il ne faut pas eſtre*, ou *il ne faut point eſtre ny avare, ny prodigue.*

On ne les met jamais auſſi devant le *que*, qui s'exprime par *niſi* en Latin, & par *ſinon que* en François. Exemples, *je ne feray que ce qu'il luy plaira*, on voit bien que ce *que*, ſe reſout par *niſi*, & par *ſinon que*, comme ſi je diſois, *je ne feray ſinon ce qu'il luy plaira*; *je n'ay eſté qu'une fois à Rome*, *je ne joüe qu'avec des gens de bien*, *je ne mange qu'une fois le jour.* On voit qu'en tous ces exemples le *que*, vaut autant à dire que *ſinon que*, & je n'ay point encore remarqué qu'il y ait d'exception à cette reigle : Mais cela ſe doit entendre, comme j'ay dit, devant le *que*, qui ſignifie *ſinon que*, parce que cela n'eſt pas vray devant les autres *que*. qui ſignifient autre choſe; comme par exemple on dira fort bien *je ne penſe pas que vous le faſſiez*, *je ne veux pas dire que vous ayez tort*, *je ne blaſme pas ce que j'ignore.*

On ne les met point encore devant *jamais*, comme *il ne ſera jamais ſi meſchant qu'il a eſté.*

Ny devant *plus* comme *je ne feray plus comme j'ay fait.* Ny aprés *plus* ſi une negative ſuit, comme *il eſt plus riche que n'a eſté celuy qui*, *&c.* Je parle de *plus*, & non pas de

non plus, qui n'eſt pas de meſme; car on dit fort bien *je ne veux pas non plus que vous alliez là.*

On ne les met point auſſi devant *aucun*, ou *nul*, comme *il ne fait aucun mal*, *il ne fait nul mal*, ny devant *rien*, comme *il ne peut rien faire*, *il ne veut rien faire.*

Les raiſons que l'on pourroit rendre de cela, car les reigles ont quelquefois des raiſons, & quelquefois n'en ont point, ſeroient, ce me ſemble, que les deux *ny*, *jamais*, *rien*, *nul*, *aucun*, nient aſſez d'eux-meſmes ſans y ajouſter ny *pas*, ny *point*, & que le *que*, qui ſignifie, *ſinon que*, eſtant un mot de reſtriction, on ne nie pas abſolument, & ainſi on ne ſe ſert ny de l'un ny de l'autre de ces negatifs, ny devant *plus* auſſi, parce que ce mot a encore plus de vertu que *pas*, ny que *point*, en ce qu'il n'exprime pas ſeulement qu'il ne fera pas une choſe, mais qu'il ne fera pas ce qu'il a fait par le paſſé.

On ne les met pas encore devant *ſans*, comme *ſans nuage*, & non pas *ſans point de nuage*, comme l'a eſcrit un de nos plus celebres Eſcrivains par deux fois de ſuite, dans la meilleure piece qu'il ait jamais fait en Proſe, en quoy il a eſté juſtement repris de tout le monde. En cela il a ſuivi l'ancienne façon de parler, qui eſt abolie il y a long-temps; car on diſoit autrefois *ſans point de faute*, & l'on dit maintenant *ſans faute.*

On ne les met point encore, ny avant que l'on parle de quelque temps, ny aprés qu'on en a parlé, comme *je ne le verray de dix jours. Il y a dix jours que je ne l'ay veu.* Et toutes les fois qu'il eſt fait mention du temps, j'ay trouvé cette reigle ſans exception, ce qui procede, comme je crois, de la meſme raiſon que j'ay alleguée à *ſinon que*, qui eſt que toutes les fois qu'il eſt queſtion de temps, il y a tous-jours reſtriction de ce meſme temps-là, qui empeſche que

l'on ne nie abſolument ; ce qu'ont accouſtumé de faire le *pas*, & le *point*.

On les ſupprime d'ordinaire avec le verbe *pouvoir*, comme *il ne le peut faire*, *il ne pouvoit mieux faire*, *il ne peut marcher*. Ce n'eſt pas que l'on ne peuſt dire. *Il ne le peut pas faire*, *il ne pouvoit pas mieux faire*. *Il ne peut pas marcher*. Mais il eſt incomparablement meilleur & plus élegant ſans *pas*.

On les ſupprime encore avec le verbe *ſçavoir*, quand il ſignifie *pouvoir*, comme *il ne ſçauroit faire tant de chemin en un jour*, *il n'euſt ſçeu arriver pluſtoſt*. On y pourroit mettre *pas*, mais l'autre eſt beaucoup meilleur.

Et avec le verbe *oſer*, comme *il n'oſeroit avoir fait cela*, *il n'oſeroit dire mot*. Rarement il ſe dit avec *pas*, ſur tout au participe, ou au gerondif, comme *n'oſant luy contredire en quoy que ce fuſt*, meſme quand il y a un autre gerondif devant avec *pas*, comme *ne voulant pas le flater, & n'oſant luy contredire* ; car ſi l'on diſoit *& n'oſant pas luy contredire*, ce ne ſeroit pas ſi bien dit, il s'en faudroit beaucoup.

Au reſte il eſt tres-difficile de donner des reigles pour ſçavoir quand il faut pluſtoſt dire *pas*, que *point*, il le faut apprendre de l'Uſage, & ſe ſouvenir que *point*, nie bien plus fortement que *pas*.

Il y a encore cette difference entre *pas* & *point*, que *point* ne ſe met jamais devant les noms, qu'il ne ſoit ſuivy de l'article indéfiny *de*, comme, *il n'a point d'argent*, *il n'a point d'honneur*. C'eſt une faute ordinaire à ceux de delà Loire, de dire, *il n'a point de l'argent*, avec l'article définy, au lieu de dire *il n'a point d'argent* ; comme ils diſent auſſi *j'ay d'argent*, pour dire *j'ay de l'argent*. Mais parmy ceux qui parlent le mieux, meſme à la Cour & à Paris, il y en a qui font une autre faute toute contraire, & qui di-

ſent, *il n'y a point moyen*, pour dire *il n'y a point de moyen*, ou *il n'y a pas moyen.*

Il eſt à noter qu'avec les infinitifs, *pas* & *point*, ont beaucoup meilleure grace eſtant mis devant qu'aprés ; par exemple, *pour ne pas tomber dans les inconveniens*, ou *pour ne point tomber dans les inconveniens*, eſt bien plus élegant que de dire *pour ne tomber pas*, ou *pour ne tomber point dans les inconveniens.*

OBSERVATION.

DAns les phraſes que M. de Vaugelas propoſe, pour faire voir que *pas & point* ne ſe mettent jamais devant le *que*, qui s'exprime par *niſi* en Latin, il devoit dire, & par *ſinon* en François, & non pas par *ſinon que*, puiſque *je ne feray que ce qu'il luy plaira*, ne ſignifie pas, *ſinon que ce qu'il luy plaira*, mais ſimplement, *ſinon ce qu'il luy plaira*, comme il l'explique luy-meſme. On a eſté de ſon ſentiment ſur tout le reſte de cette Remarque.

REMARQUE.

Berlan, Brelandier.

ON a preſque tousjours eſcrit ce premier mot de cette façon, mais on l'a tousjours prononcé, comme ſi l'on euſt eſcrit *brelan* ; Mais aujourd'huy pluſieurs ne prononcent pas ſeulement *brelan*, ils l'eſcrivent auſſi.

On a tousjours dit & eſcrit *brelandier*, & non pas *berlandier*, qui eſt encore une raiſon de ceux qui ſouſtiennent, qu'il faut tousjours dire & eſcrire *brelan*, & non pas *berlan.*

OBSERVATION.

ON prononce & on écrit *Brelan* & *Brelandier*, & non pas *Berlan*, ny *Berlandier.*

REMARQUE.

Regueliſſe, theriaque, triacleur.

REgueliſſe, eſt tousjours feminin. On dit *de la regueliſſe*, & non pas *du regueliſſe*. Mais *theriaque*; eſt des deux genres, & l'on dit *du theriaque*, & *de la theriaque*. Il faut dire *triacleur*, qui vend de la theriaque, ou qui paſſe pour un Charlatan, & non pas *theriacleur*.

OBSERVATION.

ON écrit *reqliſſe* en trois ſyllabes, & non *regueliſſe*, qui en a quatre, & ce mot eſt feminin. Tous les Medecins & tous les Apoticaires font *Theriaque* feminin. Quelques-autres diſent *du Theriaque*.

REMARQUE.

Ployer, plier.

AUjourd'huy l'on confond bien ſouvent les deux, qui neantmoins ont deux ſignifications fort differentes; car tout le monde ſçait que *plier*, veut dire *faire des plis*, ou *mettre par plis*, comme *plier du papier, plier du linge*; & *ployer*, ſignifie, *ceder, obeïr, & en quelque façon ſuccomber*, comme *ployer ſous le faix, une planche qui ploye à force d'eſtre chargée*. Et certainement qui appelleroit cela *plier*, & diroit *plier ſous le faix*, parleroit & eſcriroit fort mal, quoy que pluſieurs faſſent cette faute, trompez à mon avis, par la prononciation de la Cour, qui prononce la diphtongue *oi*, ou *oy*, comme la diphtongue *ai*, pour une plus grande douceur, & dit *player* pour *ployer*, & de *player*, on a aiſément paſſé à *plier*. Neantmoins cet abus n'eſt pas tellement eſtably qu'on puiſſe dire que c'eſt l'U-

ſage, auquel il faudroit ceder ſi la choſe en eſtoit venuë à ce point. Il n'y a qu'une ſeule façon de parler où il ſemble que l'uſage l'a emporté, qui eſt quand on dit en termes de guerre; par exemple, que *l'infanterie*, ou *la cavalerie a plié*; car c'eſt ainſi que preſque tout le monde parle & eſcrit aujourd'huy. La raiſon toutefois veut que l'on die *la cavalerie a ployé*, & non pas *plie*, parce que c'eſt une façon de parler figurée, qui ſe rapporte à celle de *ployer ſous le faix*, quand on a de la peine à ſouſtenir une trop grande charge. Mais hors de cette ſeule phraſe il faut tousjours dire *ployer*, dans la ſignification qu'il a Ainſi il faut dire, *il vaut mieux ployer que rompre*, & non pas *il vaut mieux plier*, *faire ployer une eſpée*, & non pas *faire plier une eſpée*, *ployer les genoux*, & non pas *plier les genoux*.

OBSERVATION.

Ployer n'eſt plus guere en uſage, meſme dans la ſignification de courber. Il faut dire *plier*.

REMARQUE.

Veuve.

IL faut eſcrire *veuve*, ou *veufve*, & non pas *vefve*, comme on dit en pluſieurs Provinces de France; car on dit au maſculin *veuf*; *un homme veuf*, & non pas *vef*, & ainſi au feminin il faut dire *veufve*, ou *veuve*, qui rime avec *neuve* & *fleuve*, & non pas avec *trefve*. M. de Malherbe.

O combien lors aura de veuves
La gent qui porte le Turban,
Que du ſang rougira les fleuves,
Qui lavent les pieds du Liban.

OBSERVATION.

Veufve & *Vefve* ne s'escrivent plus ; mais simplement *veuve.*

REMARQUE.

Vent de midy, vent du midy.

TOus deux sont bons, tout de mesme que l'on dit *vent de Septentrion*, & *vent du Septentrion*, *du costé de Septentrion*, *& du costé du Septentrion*, *du costé d'Orient*, *& du costé de l'Orient.*

OBSERVATION.

ON a blâmé *du costé de Septentrion*, il faut dire *du costé du Septentrion*, *du costé de l'Orient.*

REMARQUE.

Vitupere, vituperer.

CE mot n'est gueres bon, quoy que M. Coëffeteau s'en soit servy une fois ou deux dans son histoire Romaine, & que M. de Malherbe ait dit,

Et si de vos discords l'infame vitupere.

Je n'en voudrois user qu'en raillerie, & dans le stile bas. *Vituperer*, ne vaut rien du tout.

OBSERVATION.

Vituperer n'est plus un mot de la langue. *Vitupere* ne sçauroit estre employé que dans le stile bas & en raillerie.

REMARQUE.

Seraphin, remerciment, agrément, viol.

QUoy qu'ils n'ayent rien de commun entr'eux, je les mets enſemble, parce qu'il n'y a qu'un mot à dire ſur chacun, & que par diverſes rencontres, ils ſe preſentent à ma plume tous enſemble. *Seraphin*, ſe doit eſcrire en François avec une *n*, bien qu'il y ait une *m* au Latin. *Remerciment*, ſe doit auſſi eſcrire & prononcer, *remerciment*, & non pas *remerciement* avec un *e*, aprés l'*i*. *Agrément*, de meſme, & non pas *agréement*. Ainſi dans les vers on dit *payray*, *loüray*, & non pas *payeray*, ny *loüeray*, ce ſont des mots diſſylabes dans la poëſie. Et *Viol*, qui ſe dit dans la Cour & dans les armées pour *violement*, eſt tres-mauvais.

OBSERVATION.

ON a approuvé tout ce que dit M. de Vaugelas dans cette Remarque. *Viol* eſt encore en uſage. *Le rapt & le viol ſont des crimes qu'on punit de mort.*

REMARQUE.

Tel, pour *quel.*

IL y en a pluſieurs, qui diſent, par exemple, *Dieu eſt preſent en tous lieux, tels qu'ils ſoient*, c'eſt mal parler, il faut dire *quels qu'ils ſoient*. Quelques-uns croyent qu'encore que *quels*, ſoit le meilleur, *tels*, neantmoins ne laiſſe pas d'eſtre bon, mais ils ſe trompent.

OBSERVATION.

On a eſté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

REMARQUE.

Certains regimes de verbes uſitez par quelques Autheurs celebres, qu'il ne faut pas imiter en cela.

IL y a des Autheurs celebres qui font regir à de certains verbes, comme *ſe reconcilier, prier, s'acquitter, s'offenſer*, des cas qui ne leur conviennent point, & il eſt bon d'en donner avis, afin que ceux qui les imiteront en une infinité d'autres choſes excellentes, ne s'abuſent pas en celles-cy. Il y a apparence, que ces verbes autrefois ont eu ce regime, mais ils ne l'ont plus aujourd'huy *ſe reconcilier à quelqu'un, qu'il ne ſoit point en peine*, dit l'un d'eux, *de ſe reconcilier à perſonne*, il faut dire *avec perſonne, prier aux Dieux*, autrefois on le diſoit, il faut dire maintenant *prier les Dieux, s'acquitter aux grands*, pour dire *s'acquitter envers les grands. S'offenſer de quelqu'un*, au lieu de dire *s'offenſer contre quelqu'un*. Il eſt vray que l'on dit fort bien, *s'allier avec quelqu'un*, & *s'allier à quelqu'un*, & meſme ce dernier paſſe pour plus élegant.

OBSERVATION.

LE ſentiment de M. de Vaugelas a eſté ſuivi ſur les regimes de *prier* & de *s'acquitter*. *S'offenſer de*, ne ſe dit point des perſonnes. Il ſe dit ſeulement des choſes. *S'offenſer d'une raillerie*. M. de Vaugelas marque qu'il faut dire *s'offenſer contre quelqu'un*, au lieu de *s'offenſer de quelqu'un*. Cette façon de parler n'eſt point naturelle. Il faut dire *s'offenſer de ce que quelqu'un a dit ou fait*, & non pas *s'offenſer contre quelqu'un*.

REMARQUE.

Des negligences dans le ſtile.

JE ne parle point icy des fautes, qui ſe commettent contre la pureté & la netteté du ſtile. Ce ſont des choſes toutes diſtinctes de ce qu'on appelle *negligence*. Il y en a de pluſieurs ſortes. Voicy celles que j'ay remarquées. La principale eſt quand on repete deux fois dans une meſme page une meſme phraſe ſans qu'il ſoit neceſſaire; car quand il eſt neceſſaire, comme il arrive quelquefois, tant s'en faut que ce ſoit une faute, que c'en ſeroit une de ne le faire pas, outre que la nature des choſes neceſſaires eſt telle, comme a remarqué excellemment Ciceron, qu'elles ſont tousjours accompagnées d'ornement. Mais quand il n'eſt pas beſoin, c'eſt une tres-grande negligence de repeter une phraſe deux fois dans une meſme page, & de dire deux fois par exemple *ſans en pouvoir venir à bout*, que ſi la phraſe eſt plus noble, la faute eſt encore plus grande, parce qu'eſtant plus eſclatante, elle ſe fait mieux remarquer.

La ſeconde ſorte de *negligence*, c'eſt de repeter deux fois un meſme mot ſpecieux dans une meſme page, ſans qu'il en ſoit beſoin; car il faut tousjours excepter cela. Si le mot eſt ſimple & commun, il n'en faut pas faire ſcrupule, pour peu qu'il ſoit eſloigné du premier; pourveu neantmoins qu'il ne commence pas deux periodes; car alors c'eſt une vraye negligence, comme par exemple ſi l'on met deux fois *cependant*, dans une meſme page, au commencement de deux periodes. En ces places-là les mots ſe font remarquer, quand ils ne ſeroient que d'une ſyllabe, comme *mais*, que la pluſpart des Eſcrivains repetent

trop ſouvent, quoy qu'ils ſoient excuſables à cauſe du petit nombre de liaiſons que nous avons, & qu'on retranche encore tous les jours. Il ne faut pas pourtant faire difficulté, aprés qu'on a commencé une periode par *mais*, de ſe ſervir de ce meſme mot deux ou trois lignes aprés en un autre ſens, ſi le diſcours le requiert, pourveû qu'il ſoit dans un des membres de la periode, & non pas au commencement. *Or*, eſt encore un monoſyllabe à commencer une periode, dont il ne faut uſer que de loin à loin. Je ne voudrois pas avoir mis à trois lignes proches l'une de l'autre *dont*, deux fois au lieu du pronom relatif; & j'oſe aſſeurer que ce n'eſt point un ſcrupule, & qu'il n'y a point d'oreille delicate, qui ne ſoit bleſſée de cette repetition ſi proche, quoy que le mot ſoit doux & monoſyllabe. J'en dis autant de l'adverbe du lieu *où*; car pour l'*ou* disjonctif, c'eſt une autre choſe; ſa nature eſt d'eſtre repeté pluſieurs fois. Et ainſi de pluſieurs autres.

La troiſieſme ſorte de *negligence*, c'eſt quand on fait trop ſouvent des vers communs, ou Alexandrins. Je dis trop ſouvent, parce qu'il eſt impoſſible qu'il ne s'en rencontre tousjours quelqu'un par cy, par là, que vous ne ſçauriez la plus part du temps éviter ſans faire tort à la naïfveté de l'expreſſion, qui eſt une choſe bien plus conſiderable & un plus grand bien, qu'il n'y a de mal à laiſſer un vers. Jamais nos meilleurs Eſcrivains, anciens & modernes, ne ſe ſont donné cette geſne, quand exprimant naïfvement leur intention, ils ont rencontré un vers, ſur tout s'il n'eſt pas compoſé de paroles ſpecieuſes & qui ſentent la Poëſie. Qui me pourroit blaſmer ſi j'avois eſcrit en proſe, *je ne ſuis jamais las de vous entretenir?* Et certainement tous ceux qui ont repris Tacite d'avoir commencé ſes Annales par un vers hexametre, *Urbem Romam à prin-*

cipio Reges habuere, & Tite-Live d'avoir commencé ſon Hiſtoire Romaine par un demy-vers, *Facturus-ne operæ-pretium ſim*, ne laiſſent pas de paſſer pour des Cenſeurs bien ſeveres, quoy qu'à la verité il n'y ait pas d'apparence de commencer un ouvrage en proſe par un vers. Boccace a auſſi commencé ſon Decameron par un vers.

Humana cauſa è haver compaſſione,

& comme il faiſoit de mauvais vers, & que celuy-là eſt aſſez bon on diſoit de luy qu'il ne faiſoit jamais bien des vers que lors qu'il n'avoit pas deſſein d'en faire. Mais quand le vers n'a du vers que la meſure, & encore bien rude, comme eſt celuy de Tacite, & qu'il ſent beaucoup plus la proſe que le vers, on le peut pardonner. Et Tite-Live pour un hemiſtiche aſſez deſguiſé par ſa dureté ne meritoit pas ce reproche. La negligence eſt donc, quand on en laiſſe couler pluſieurs & s'ils ſont de ſuite, ils ſont inſupportables. Il y en a meſme qui les affectent & en parlant en public, & en eſcrivant, mais cela eſt un vice formé, & des plus grands, & non pas une ſimple negligence, qui n'arrive qu'à ceux, qui font des vers ſans y penſer. Nous avons parlé ailleurs amplement *des vers dans la proſe*.

La quatrieſme eſpece de negligence, ſont les rimes riches ou pauvres, dont il a eſté auſſi traité ailleurs bien au long, non ſeulement quand elles ſe rencontrent dans la cadence des periodes, mais meſme proche l'une de l'autre, comme par exemple ſi je dis, *cela donne davantage de courage*. Et non ſeulement *les rimes*, mais auſſi *les conſonances*, ſont à éviter, & c'eſt une negligence de n'y prendre pas garde, ou de ne s'en ſoucier pas, comme *fer*, & *ſouhait*, *ffuire*, & *croire*, *tache*, & *viſage* & mille autres ſemblables, s'ils ſe rencontrent dans une meſme cadence.

C'eſt encore une autre eſpece de negligence, par exem-

ple de dire, *il discourut long-temps sur l'immortalité de l'ame, sur le mespris de la vie, sur la gloire des bonnes actions & sur le point de mourir, il tesmoigna, &c.* c'est-à-dire, qu'une prépoſition comme eſt *ſur* icy, ſervant à un ſens ne doit pas eſtre employée de ſuite à un autre, parce qu'elle engendre de l'obſcurité, & qu'elle trompe le Lecteur ou l'Auditeur. Il en eſt de meſme des autres parties de l'oraiſon.

Il y a encore pluſieurs autres ſortes de negligences, mais parce qu'elles ſont trop délicates, je les laiſſe, & me contente d'avoir marqué les principales, & qui choquent tout le monde.

Au reſte j'ay jugé à propos de faire cette remarque parce que j'ay pris garde, que pluſieurs de nos meilleurs Eſcrivains, qui excellent en la pureté, netteté, & élegance du ſtile, tombent bien ſouvent dans ces negligences, qu'on remarque comme autant de taches ſur un beau viſage; Car en beaucoup d'autres choſes la negligence eſt ſouvent un grand artifice, mais elle ne le peut jamais eſtre en matiere de ſtile. La naïfveté, eſt bien une des premieres perfections, & des plus grands charmes de l'éloquence, mais elle n'a rien de commun avec la negligence, dont nous parlons en cette remarque; & ceux qui en penſeroient faire paſſer l'une pour l'autre, auroient grand tort; l'un eſt vice, & l'autre eſt vertu.

OBSERVATION.

TOutes les ſortes de negligences dont il eſt parlé dans cette Remarque ſont à éviter, quand on veut eſcrire avec quelque ſoin.

REMARQUE.

Septante, octante, nonante.

Septante, n'eſt François, qu'en un certain lieu où il eſt conſacré, qui eſt quand on dit *la traduction des Septante*, ou *les ſeptante Interpretes*, ou ſimplement *les Septante*, qui n'eſt qu'une meſme choſe. Hors de là il faut tousjours dire *ſoixante dix*, tout de meſme que l'on dit *quatre-vingt*, & non pas octante, & *quatre-vingt dix*, & non pas *nonante*.

OBSERVATION.

LA Remarque de M. de Vaugelas eſt juſte ſur ces trois mots, qui ne ſont plus en uſage qu'en parlant d'Arithmetique & d'Aſtronomie.

REMARQUE.

Suppreſſion des pronoms perſonnels devant les verbes.

CEtte ſuppreſſion a tres-bonne grace, quand elle ſe fait à propos, comme *nous avons paſſé les rivieres les plus rapides, & pris des places que l'on croyoit imprenables, & n'aurions pas fait tant de belles actions, ſi nous eſtions demeurez oiſifs, &c.* Il eſt bien plus élegant de dire, *& n'aurions pas fait tant de belles actions*, que ſi l'on diſoit, *& nous n'aurions pas fait.* Il en eſt de meſme de tous les autres pronoms perſonnels de la ſeconde & de la troiſieſme perſonne ſinguliere & plurielle, dont les exemples ſont ſi frequens dans nos bons Auteurs, qu'il ſeroit ſuperflu d'en rapporter icy davantage. Mais pluſieurs abuſent de cette ſuppreſſion, ſur tout ceux qui ont eſcrit il y a vingt ou vingt-cinq ans; car en ce temps-là, ſi nous en

exceptons M. Coëffeteau & peu d'autres, c'eſtoit un vice aſſez familier à nos Eſcrivains. L'un des plus celebres par exemple a eſcrit, *car une choſe mal donnée ne ſçauroit eſtre bien deüe, & ne venons plus à temps de nous plaindre, quand nous voyons qu'on ne nous la rend point.* Il falloit dire, *& nous ne venons plus à temps*, parce que la conſtruction change. De meſme en un autre endroit, *nous ne ſommes pas contens de nous informer du fonds de celuy qui emprunte, mais foüillons juſques dans ſa cuiſine.* Il faut dire *mais nous foüillons*, parce que cette particule *mais*, fait une ſeparation qui rompt le lien de la conſtruction précedente, & en demande une nouvelle.

De ces deux exemples, on pourroit tirer deux reigles pour connoiſtre quand la ſuppreſſion eſt mauvaiſe. L'une, lors que la conſtruction change tout à fait comme au premier exemple, & l'autre, lors qu'elle eſt interrompuë par une particule ſeparative ou disjonctive, comme *mais*, *ou*, & autres ſemblables. Donnons un troiſieſme exemple de la disjonctive, *ou nous le confeſſerons, ou le nierons*, ne vaut rien, il faut repeter *nous*, & dire *ou nous le confeſſerons, ou nous le nierons.* On pourroit faire encore d'autres reigles ſemblables tirées des endroits, où ces Auteurs ont manqué ſelon l'avis meſme de leurs plus paſſionnez partiſans. Il eſt certain que ce Grand homme dont j'ay rapporté les deux exemples, tenoit encore de l'ancien ſtile cette façon d'écrire; car les Anciens ſupprimoient ſouvent ce pronom, & les modernes qui ont voulu ſe former ſur un modele ſi eſtimé, l'ont ſuivy meſme aux choſes, qui n'eſtoient plus en uſage.

OBSERVATION.

NOn seulement on n'a point trouvé que dans la phrase de M. de Vaugelas, il soit plus élegant de dire, *& n'aurions pas fait tant de belles actions*, que si l'on disoit, *& nous n'aurions pas fait*. Mais on a regardé la suppression du pronom *nous* comme une faute. Il n'est presque jamais permis de supprimer les pronoms personnels devant les verbes, quoy qu'ils ayent esté exprimez dans le premier membre de la periode.

REMARQUE.

Pleurs.

CE mot a esté employé au genre feminin par M. de Malherbe dans ses vers. Il est vray que ce n'est pas dans ses bonnes pieces. Le vers m'est eschapé, toutefois j'en suis certain. Il y a eu aussi quelque autre Poëte de ce temps-là qui l'a fait feminin; Neantmoins tous les Anciens l'ont fait masculin, & l'on trouvera dans Marot, *un pleur*, mais aujourd'huy je ne vois personne, qui ne le croye & ne le face masculin, *des pleurs versez*, *des pleurs respandus*.

OBSERVATION.

Pleurs est masculin & ne se dit qu'au pluriel.

REMARQUE.

Mercredy, arbre, marbre, plus.

TOus ceux qui ont tant soit peu estudié, & qui sçavent l'étymologie de ce mot qui vient de Mercure, ont de la peine à l'escrire & à le prononcer autrement que *mercredy* avec une *r* aprés l'*e*. Il y en a d'autres qui tiennent, qu'à cause de cette étymologie il faut bien escrire *mercredy*,

mercredy, mais il faut prononcer *mecredy*, ſans *r*, tout de meſme que l'on eſcrit *arbre*, & *marbre*, & neantmoins on prononce *abre*, & *mabre*, pour une plus grande douceur. A quoy je reſpons qu'il eſt vray qu'autrefois on prononçoit à la Cour *abre* & *mabre* pour *arbre* & *marbre*, mais mal; aujourd'huy cela eſt changé, on prononce l'*r*, comme à *plus*, on ne prononçoit pas l'*l*, & aujourd'huy on la prononce. La plus ſaine opinion, & le meilleur uſage eſt donc non ſeulement de prononcer, mais auſſi d'eſcrire *mecredy* ſans *r*, & non pas *mercredy*.

OBSERVATION.

PLuſieurs eſcrivent & prononcent *Mecredy*. Il faut prononcer & eſcrire *arbre*, *marbre*, & *plus*, ſans ſupprimer l'*r* dans les deux premiers, ny l'*l*, dans le dernier.

REMARQUE.

Le confluent de deux fleuves.

LA jonction, ou le meſlange de deux fleuves, lors qu'un fleuve entre dans un autre ſe dit fort bien *le confluent de deux rivieres*, & c'eſt ce qui eſt cauſe qu'il y a tant de lieux en France, qu'on appelle *Conflant*, c'eſt à dire *confluent*, mais de *confluent*, on a fait *conflant*, qui eſt plus aiſé, & plus doux à prononcer. J'oſe aſſeurer qu'il n'y a point de lieu qui s'appelle ainſi, où il n'y ait une riviere qui entre dans l'autre. Mais il faut dire *le confluent de deux rivieres* au ſingulier & non pas *les confluens*, au pluriel, comme diſent quelques-uns. Ce n'eſt pas qu'on ne le die au pluriel ſi l'on parle de tous les confluens d'un Royaume.

OBSERVATION.

Onflant que M. de Vaugelas trouve plus doux & plus aiſé à prononcer que *confluent*, ne ſe dit que du lieu où une riviere ſe décharge dans une autre. Il faut dire *le confluent*, quand on veut marquer la jonction de deux rivieres.

REMARQUE.

Commencer.

CE verbe dans la pureté de noſtre langue demande tousjours la prépoſition *à*, aprés ſoy, & pour bien parler François il faut dire par exemple, *il commence à ſe mieux porter*, & non pas *il commence de ſe mieux porter*, & cela eſt tellement vray que meſme au préterit defini, à la troiſieſme perſonne ſinguliere *commença*, il faut dire *à* aprés, & non pas *de*, comme diſent les Gaſcons, & pluſieurs autres Provinciaux, & meſme quelques Pariſiens, ſoit par contagion, ou pour adoucir la langue, oſtant la cacophonie des deux *à*, ne ſe ſouvenant pas de cette maxime ſans exception, qu il n'y a jamais de mauvais ſon qui bleſſe l'oreille, lors qu'un long uſage l'a eſtably, & que l'oreille y eſt accouſtumée, ce que nous ſommes obligez de repeter ſouvent ſelon les occaſions. Il ne faut donc jamais dire *il commença de*, mais tousjours *il commença à*, meſme quand le verbe qui ſuit commenceroit encore par un *à*, tellement qu'il faut dire par exemple, *il commença à avoüer*; & non pas *il commença d'avoüer*. Ce n'eſt pas qu'il ne le faille éviter tant qu'il eſt poſſible, mais ſi par neceſſité, comme il ſe rencontre quelquefois, la naïveté de l'expreſſion oblige aux trois *a* de ſuite, il n'en faut point faire de ſcrupule, parce que cette façon de parler eſtant na-

turelle ne peut avoir que bonne grace, tant s'en faut qu'elle ſoit rude. Il eſt vray qu'il y a des verbes, qui regiſſent *à* & *de*, d'autres qui ne regiſſent que *de*, & d'autres, qu'*à*, comme celuy-cy. Je remarqueray ceux de toutes les trois ſortes, à meſure qu'ils ſe preſenteront.

Par occaſion, puis que nous parlons du verbe *commencer*, je diray que pluſieurs Pariſiens doivent prendre garde à une mauvaiſe prononciation de ce verbe, que j'ay remarquée meſme en des perſonnes celebres à la chaire & au barreau. C'eſt qu'ils prononcent *commencer*, tout de meſme que ſi l'on eſcrivoit *quemencer*; comme nous avons remarqué ailleurs qu'ils diſent auſſi *ajetter*, pour *achetter*, & qu'ils prononcent l'*s* ſimple & douce, comme double & forte, & l'*r*, double comme ſimple; car ils diſent *burreau* pour *bureau*, & *areſt* pour *arreſt*. Athenes le ſiege & l'oracle de l'Eloquence Greque ne laiſſoit pas d'avoir quelque vice particulier dans ſa langue, & Paris qui ne luy en doit rien dans la ſienne, n'eſt pas exempt auſſi de quelques defauts par la deſtinée & la nature des choſes humaines, qui ne ſouffrent rien de parfait.

OBSERVATION.

ON n'a point eſté du ſentiment de M. de Vaugelas, qui veut que l'uſage ait eſtabli qu'on diſe tousjours *commencer à*, & jamais *commencer de*, l'une & l'autre façon de parler eſt bonne, & on s'en peut ſervir indifferemment, ſi ce n'eſt à la troiſiéme perſonne ſinguliere du préterit qui ſe termine par un *a*: car il eſt beaucoup plus doux de dire, *il commença de parler*, que *il commença à parler*. Il faut ſur tout éviter les trois *a*, de ſuite, & dire, il commença d'advoüer, & non pas *il commença à advoüer*. M. de Vaugelas blaſme avec raiſon ceux qui prononcent *quemencer* pour *commencer*.

REMARQUE.

Demain matin, demain au matin.

TOus deux ſont bons, mais il faut dire *juſques à demain matin*, & non pas *juſques à demain au matin*, quoy que l'on die fort bien *juſques à demain au ſoir.*

OBSERVATION.

COmme on peut dire également bien *demain matin*, & *demain au matin*, on croit qu'il eſt permis de dire *juſqu'à demain au matin*, auſſi bien que *juſqu'à demain matin*. La prépoſition *juſque* n'y met point de difference.

REMARQUE.

Des participes actifs.

DAns la remarque des gerondifs il a fallu neceſſairement parler des participes, à cauſe qu'une infinité de gens les confondent l'un avec l'autre. Mais aprés avoir fait voir que l'uſage des gerondifs eſt beaucoup plus frequent en François, que celuy des participes, nous avons promis une remarque particuliere ſur ces derniers pour en traiter à plein fond; car j'oſe dire que c'eſt une des parties de noſtre Grammaire qui a eſté auſſi peu connuë juſqu'icy, & qui merite autant d'eſtre eſclaircie.

Il faut commencer par les deux verbes auxiliaires *avoir* & *eſtre*. Jamais ils ne ſont participes, quand ils font leur fonction de verbe auxiliaire, & qu'ils ſont joints à un autre verbe, comme *ayant eſté*, *ayant mangé*, *eſtant contraint*, *eſtant aimé*. Ils ſont tousjours gerondifs, & par conſequent ils ne reçoivent jamais *d's*, & ne peuvent avoir

de pluriel, parce que les gerondifs ſont indeclinables. D'où il s'enſuit que ceux qui eſcrivent par exemple, *les hommes ayans veû*, *les hommes eſtans contraints*, comme font la plus-part, n'eſcrivent pas bien. Il faut dire *les hommes ayant veû*, *les hommes eſtant contraints* ſans *s*, aprés *ayant* & *eſtant*, à cauſe qu'ils ſont gerondifs, comme il ſe voit clairement par la conformité des autres langues vulgaires avec la noſtre; car l'Italienne & l'Eſpagnole diſent *havendo viſto*, *eſſendo coſtretti*, *haviendo viſto*, *ſiendo forçados*, ainſi que nous avons desja dit en la remarque des gerondifs. Et cette façon de parler par le gerondif avec le participe eſt inconnuë à la langue Grecque & à la Latine, & n'appartient qu'aux langues vulgaires.

Ces meſmes mots *ayant*, & *eſtant*, doivent encore eſtre conſiderez ſans participe aprés eux. Donnons-en des exemples, & parlons premierement d'*ayant*, ſous lequel, eſtant ainſi employé, tous les autres participes actifs ſeront compris, parce qu'ils ſe gouvernent tout de meſme. *Ayant*, eſt donc gerondif de cette façon, *les hommes ayant cette inclination*, & participe de cette autre ſorte; *Je les ay trouvez ayans le verre à la main*: Mais voicy une remarque nouvelle & fort curieuſe, dont je dois la meilleure partie aux Oracles de noſtre langue, que j'ay conſultez là deſſus. C'eſt que le participe *ayant*, n'a jamais de feminin, & que les autres participes actifs n'en uſent gueres. L'exemple en eſt une preuve convaincante, *je les ay trouvées ayantes le verre à la main*. Cette façon de parler ſeroit barbare & ridicule. Auſſi de dire *ayans le verre à la main*, cela ne ſe peut non plus, parce qu'*ayans*, eſt maſculin & ne peut eſtre feminin, n'y ayant point d'adjectif en noſtre langue, comme preſque tous les participes le ſont, qui ſe terminent en *ant*, dont le feminin au pluriel ne ſe termine en

antes. Il faut donc neceſſairement avoir recours au gerondif, quand il s'agit du feminin ſoit au ſingulier, ſoit au pluriel, & dire en l'exemple que nous avons propoſé, *je les ay trouvées ayant le verre à la main*, nonobſtant l'équivoque d'*ayant*, qui ſe pourroit rapporter à *je*, auſſi bien qu'*aux femmes*, ſi le ſens ne ſuppleoit à ce défaut comme il fait ſouvent en toutes les langues, & dans les meilleurs Autheurs. Donnons un exemple des participes actifs aux autres verbes, *je les ay trouvées beuvantes & mangeantes*, qui a jamais oüy parler comme cela? il faut dire *je les ay trouvées beuvant & mangeant*, au gerondif, nonobſtant l'équivoque, qui eſt oſté par le ſens, & ne peut meſme eſtre rapporté à *je*, qu'en luy faiſant violence, parce que *beuvant & mangeant*, eſtant proches de *trouvées*, ſe doivent rapporter naturellement à *trouvées* pluſtoſt qu'à *je*, qui en eſt fort eſloigné.

Mais on objecte que l'on dit *changeante*, *concluante*, *effrayante*, *remuante*, & une infinité d'autres de cette ſorte; dont le participe actif comme *changeant*, *concluant*, *effrayant*, *remuant*, *&c.* a ſon feminin.

On reſpond que tout participe actif & paſſif doit eſtre conſideré en deux façons, ou comme participe & adjectif tout enſemble, ou comme adjectif ſeulement. Or il n'eſt jamais participe au feminin, au moins dans le bel uſage, mais ſeulement adjectif, quoyque l'on confeſſe qu'il vient du participe; Car s'il eſtoit participe au feminin, il regiroit ſans doute le meſme cas que regit le verbe dont il eſt participe, comme il fait au maſculin; par exemple, on dit fort bien, *je les ay trouvez mangeans des confitures, beuvants de la limonade*, mais on ne dira jamais en parlant de femmes, *je les ay trouvées mangeantes des confitures*, ny *beuvantes de la limonade*, ny *ayantes le verre à la*

main, comme nous avons dit.

Que ſi l'on replique, qu'il y a pluſieurs de ces feminins qui regiſſent le meſme cas, que leurs verbes, comme *ces eſtoffes ne ſont pas fort belles, ny approchantes de celles que je vis hier, & ſon humeur eſt tellement repugnante à la mienne que, &c.* Car le verbe *approcher*, regit *de*, comme *il n'approche pas de la vertu d'un tel*, & le verbe *repugner*, regit *à*, comme *cela repugne à mon humeur*, & ainſi d'un grand nombre d'autres. On reſpond, qu'il ne s'enſuit pas pour cela que *approchantes*, *repugnantes*, & leurs ſemblables ſoient participes, parce qu'il y a pluſieurs noms adjectifs, & particulierement les verbaux, c'eſt-à-dire, ceux qui ſont formez des verbes, qui gardent le meſme regime des verbes dont ils ſont formez, ou dont ils approchent, quoy qu'ils ne ſoient point participes, & qu'ils n'en ayent aucune marque, comme par exemple *libre*, *vuide*, *conforme*, *ſemblable*, *&c.* Car on dira *libre de tous ſoins*, *libre de faire, ou de ne pas faire*, *vuide d'argent*, *vuide de tous ſoins*, *conforme*, ou *ſemblable à ſon modelle*, qui ſont des regimes des verbes d'où ils viennent, ou dont ils approchent.

Il y en a pourtant qui ſouſtiennent que ce participe actif feminin ne doit pas eſtre entierement banny de noſtre langue, quoy que neantmoins ils demeurent d'accord que l'uſage en eſt tres-rare, & que le gerondif mis en ſa place ſera meilleur ſans comparaiſon. Quand on leur accorderoit ce participe feminin de la façon qu'ils le propoſent, il me ſemble qu'il n'y auroit guere à dire entre ces deux propoſitions qu'il n'eſt point du tout de la langue, ou qu'il en eſt, de ſorte que l'uſage en eſt tres-rare, & qu'encore en ce cas là, le gerondif eſt beaucoup meilleur. Voicy l'exemple qu'ils apportent. On dira fort bien, diſent-ils, *cette*

femme eſt ſi preſſante & ſi examinante toutes choſes. Or examinante, en cet exemple ne peut eſtre que participe, puis qu'il regit aprés ſoy le meſme cas que le verbe, qui eſt, comme nous avons dit, la marque infaillible du participe. On reſpond premierement que l'Uſage n'eſt point de parler ainſi, & que l'on dira pluſtoſt, *cette femme eſt ſi preſſante, & examine tellement toutes choſes.* Secondement, on ne demeure point d'accord, que cela ſoit bien dit, & tous ceux à qui je l'ay demandé & qui en ſont bons juges, condamnent abſolument cette façon de parler.

Voicy un exemple contraire, qui le fera voir encore plus clairement, par la comparaiſon du participe maſculin avec le participe feminin, *ce ſont tous argumens concluans une meſme choſe.* Cela eſt fort bien dit, & *concluans* icy eſt participe, mais *ce ſont toutes raiſons concluantes une meſme choſe*, ce ſera fort mal dit, & l'uſage eſt de ſe ſervir du gerondif, & de dire, *ce ſont toutes raiſons concluant une meſme choſe*, ou ce qui ſeroit beaucoup mieux, *ce ſont toutes raiſons qui concluënt une meſme choſe ;* Car c'eſt avec ce pronom relatif, que noſtre langue ſupplée au défaut du participe actif feminin, comme il ſe voit dans l'exemple que nous venons d'alleguer, & en celuy-cy encore *je les ay trouvées qui beuvoient & mangeoient*, & ainſi en tous les autres.

Ce n'eſt pas que de dire *ce ſont toutes raiſons concluantes*, ne ſoit tres-bien dit, parce que là il eſt adjectif, & l'uſage parle ainſi, mais ſi l'on penſe en faire un participe qui regiſſe le nom comme ſon verbe, & dire *ce ſont toutes raiſons concluantes une meſme choſe*, il ne vaut rien.

Il reſte à parler d'*eſtant*, quand il n'eſt pas auxiliaire. La pluſpart tiennent qu'il n'eſt jamais participe, & touſjours gerondif, & qu'ainſi il faut dire ; par exemple, *les*

François

François eſtant devant Perpignan, & non pas *eſtans*, quelques-uns au contraire eſtiment, qu'*eſtans* ſe peut dire comme participe, quoy qu'ils ne nient pas qu'*eſtant*, comme gerondif n'y ſoit bon auſſi. De meſme ils ſouſtiennent que l'un & l'autre eſt bien dit, *les ſoldats eſtans ſur le point*, & *eſtant ſur le point*. Que ſi cela eſt vray, au moins il n'a lieu qu'au ſeul cas de ces exemples : car *eſtant*, ne peut eſtre employé qu'en trois façons, ou comme verbe auxiliaire, lors qu'il eſt joint au participe paſſif, par exemple *eſtant aſſeuré*, ou comme verbe ſubſtantif regiſſant un nom aprés ſoy; par exemple, *eſtant malade*, ou ſans participe & ſans nom comme *eſtant ſur le point*. Quand il eſt auxiliaire, nous avons desja fait voir qu'il ne peut eſtre que gerondif. Quand il regit un nom, il eſt auſſi gerondif, & il n'eſt pas beſoin de dire *eſtans*, pour marquer le pluriel, parce que le nom le marque aſſez, comme lors que l'on dit *eſtant malades*, l'*s* de *malades*, monſtre bien qu'il eſt pluriel ſans mettre *eſtans*. Il n'y a donc qu'un ſeul cas où l'on puiſſe mettre *eſtans*, qui eſt lors qu'il n'y a point de nom ny de participe aprés ſoy, comme quand on dit *eſtans ſur le point*. Pour moy je le trouve bon, parce qu'il ſert tousjours à eſloigner l'équivoque qui ſe peut rencontrer entre le pluriel & le ſingulier, mais quand il ne ſera point d'équivoque, j'aimerois mieux dire *eſtant*, au gerondif.

Au moins il eſt bien certain qu'*eſtant*, participe, n'a point de feminin, & que jamais on n'a dit *eſtant*, non plus qu'*ayant* au feminin, ce qui n'eſt pas un petit indice que les participes actifs naturellement n'ont point de feminin, & que tous les feminins que nous voyons tirez de ces participes ſont purement adjectifs, & ne tiennent rien de la nature des participes actifs, que leur formation.

OBSERVATION.

Estant & *ayant* ne ſont jamais participes, & par conſequent ils n'ont point de pluriel, à l'exception d'*ayant*, dans une maniere de parler de pratique que l'uſage a conſacrée *Ses hoirs & ayans cauſe.* Hors de là ces deux mots ſont gerondifs, & ne reçoivent point d's. Il faut dire, *je les ay trouvez ayant*, & non pas *ayans le verre à la main. Je les ay trouvez mangeant des confitures, beuvant de la limonade*, & non pas *mangeans des confitures, beuvans de la limonade.* Il faut parler de la meſme ſorte ſi le relatif *les* ſe rapporte à des femmes. *Je les trouvay mangeant des confitures*, & non pas *mangeantes des confitures*, quoy qu'on puiſſe dire en parlant des femmes. *Je les ay trouvées bien mangeantes & bien beuvantes.* La raiſon eſt qu'aucun verbe actif n'a de participe qui regiſſe l'accuſatif. Ainſi on peut fort bien dire, *ce ſont toutes raiſons concluantes*, à cauſe que dans cette phraſe, *concluantes* eſt un adjectif verbal ſans aucun regime; mais on ne peut dire *ce ſont trois argumens concluans la meſme choſe*, ny *ce ſont toutes raiſons concluantes la meſme choſe*; parce que dans cette phraſe *concluans*, *concluantes* ſeroit participe, & qu'un participe ne peut gouverner l'accuſatif. Ainſi c'eſt tres-mal parler que de dire, *c'eſt une femme ſi examinante toutes choſes.* Il n'en eſt pas de meſme de certains verbes qui ne ſont point actifs, & dont le participe gouverne le meſme cas que le verbe gouverne, comme *approcher* & *appartenir.* On dit *voilà une couleur approchante de celle-cy, une maiſon appartenante à un tel*, de meſme qu'on dit, *approcher de quelque lieu, appartenir à quelqu'un*; mais *approchant*, *appartenant*, & d'autres ſemblables ne ſont point des participes, ce ſont des adjectifs verbaux qui ont un regime comme pluſieurs adjectifs en ont en noſtre langue, *digne de reſpect, ſemblable à un torrent.*

REMARQUE.

Courir ſus.

CEtte façon de parler, ſoit dans le propre, ou dans le figuré, eſtoit fort élegante du temps de M. Coëf-

feteau qui en uſe ſouvent, mais aujourd'huy elle commence à vieillir. Nous avons pourtant quelques-uns de nos Auteurs modernes, & des meilleurs, qui s'en ſervent encore. Ce qu'il y a à remarquer pour ceux qui s'en voudront ſervir, eſt de ne mettre pas le datif, que *courir ſus*, regit, devant le verbe, mais aprés. Un exemple le va faire entendre, *Il ne faut pas courir ſus aux affligez*, eſt bien dit, mais ſi aprés avoir parlé des affligez, je dis *il ne leur faut pas courir ſus*, je parle mal, parce que je mets *leur*, qui eſt le datif devant *courir ſus*, dont il eſt regi. C'eſt tout de meſme qu'*aller au devant*, car *aller au devant de luy*, eſt fort bon, *& luy aller au devant*, ne vaut rien.

OBSERVATION.

Courir ſus eſt une vieille façon de parler dans cette phraſe *courir ſus aux affligez*; mais on s'enſert encore dans les Patentes ou l'on dit, en parlant de vagabonds ou de rebelles, *enjoint de leur courir ſus*, quoy que le datif ſoit devant le verbe; ce qui fait voir que cette phraſe n'eſt pas de la meſme eſpece que *luy aller au devant*, qui ne ſe dit point.

REMARQUE.

Voiſiné.

Voiſiné pour *voiſinage*, comme *j'envoye des fruits à tout mon voiſiné*, pour dire *à tout mon voiſinage*, eſt un mot Provincial inſupportable à quiconque ſçait la pureté de noſtre langue.

OBSERVATION.

Voiſiné pour *voiſinage* ne vaut rien du tout.

REMARQUE.

De façon que, de maniere que, de mod eque, ſi que.

CEs deux premieres façons de parler *de façon que*, *de maniere que*, ſont Françoiſes à la verité, mais ſi peu élegantes, qu'il n'y a pas un bon Auteur qui s'en ſerve: & pour ces deux autres, *de mode que*, & *ſi que*, elles ſont tout à fait barbares, particulierement *ſi que*, bien que tres-familier à pluſieurs perſonnes, qui ſont en reputation d'une haute éloquence. Il faut dire, *ſi bien que*, *de ſorte que*, ou *tellement que*. Il n'y a que ces trois qui ſoient employées par les bons Eſcrivains.

OBSERVATION.

ON ne dit aujourd'huy ny *ſi que*, ny *de mode que*, mais on ne doit faire aucune difficulté d'employer *de maniere que*, & *de façon que*, qui ſont dans les Ouvrages des meilleurs Auteurs. *Tellement que* eſt François, mais on le croit moins uſité que *ſi bien que* & *de ſorte que*.

REMARQUE.

Des préterits de ces verbes, entrer, ſortir, monter, deſcendre.

C'Eſt une faute fort commune de conjuguer les préterits de ces quatre verbes par le verbe auxiliaire *avoir*, au lieu de les conjuguer par le verbe ſubſtantif *eſtre*. L'exemple le va faire entendre. Pluſieurs diſent, *il a eſté juſqu'à la porte, mais il n'a pas entré, mais il n'a pas ſorty*, au lieu de dire, *mais il n'eſt pas entré, mais il n'eſt pas ſorty*. De meſme ils diſent, *il a monté, il a deſcendu*,

pour *il eſt monté*, *il eſt deſcendu*. Il faut obſerver la meſme choſe en tous leurs autres préterits.

OBSERVATION.

QUoy que tous les verbes dont il eſt parlé dans cette Remarque ſe ſervent de l'auxiliaire *eſtre* au préterit, on croit qu'il y a certaines occaſions où l'on ſe pourroit ſervir de l'auxiliaire *avoir*, & qu'on ne devroit pas condamner celuy qui diroit, *il y a huit jours que je n'ay ſorti*. Peut-eſtre trouveroit-on des exemples auſſi favorables pour les autres verbes.

REMARQUE.

Deux mauvaiſes prononciations, qui ſont tres-communes, meſme à la Cour.

L'Une de ces mauvaiſes prononciations eſt de dire *cheuz vous*, *cheuz moy*, *cheuz luy*, au lieu de dire *chez vous*, *chez moy*, *chez luy*, & je ne puis comprendre d'où eſt venu cet *u*, dans ce mot. L'autre de prononcer une *s*, ou un z, aprés *on*, devant la voyelle du verbe, qui le ſuit, comme *on-za*, pour dire *on a*, on-*zouvre*, pour dire *on ouvre*, *on-z ordonne*, pour dire *on ordonne*. Je ne rapporte pas des exemples des autres voyelles, parce que j'ay remarqué, qu'en l'*e*, en l'*i*, & en l'*u*, on ne fait pas cette faute, & il me ſemble que je n'ay point oüy dire *on z eſtime*, pour *on eſtime*, ny *on-z humecte*, pour *on humecte*. Neantmoins je me pourrois bien tromper, mais il ſuffit de ſouſtenir que c'eſt un vice de prononciation en toutes les cinq voyelles. Ce vice eſt d'autant moins excuſable, que la lettre *n*, qui finit *on* n'a pas beſoin du ſecours d'une autre conſone pour oſter la cacophonie de la voyelle ſuivante, puis qu'elle meſme y ſuffit en ſe redoublant, comme nous avons dit en la Remarque de la lettre

h, car on prononce *on a*, *on ouvre*, *on ordonne*, comme si l'on escrivoit *on-n-a*, *on-n-ouvre*, *on-n-ordonne*, qui est la plus douce prononciation que l'on sçauroit trouver en ces mots là sans en chercher une autre. Il y a encore quelques autres mauvaises prononciations, que j'ay remarquées ailleurs ; en voicy encore une.

OBSERVATION.

JAmais les façons de prononcer que M. de Vaugelas condamne icy n'ont esté souffertes.

REMARQUE.

De la lettre r, *finale des infinitifs.*

JE ne m'estonne pas qu'en certaines Provinces de France, particulierement en Normandie, on prononce par exemple l'infinitif *aller*, avec l'*e* ouvert, qu'on appelle, comme pour rimer richement avec l'*air* ; tout de mesme que si l'on escrivoit *allair* ; car c'est le vice du païs, qui pour ce qui est de la prononciation manque en une infinité de choses. Mais ce qui m'estonne, c'est que des personnes nées & nourries à Paris & à la Cour, le prononcent parfaitement bien dans le discours ordinaire, & que neantmoins en lisant ou en parlant en public, elles le prononcent fort mal, & tout au contraire de ce qu'elles font ordinairement ; car elles ont accoustumé de prononcer ces infinitifs, *aller*, *prier*, *pleurer*, & leurs semblables comme s'ils n'avoient point d'*r* à la fin, & que l'*e* qui précede l'*r*, fust un *e*, masculin, tout de mesme que l'on prononce le participe, *allé*, *prié*, *pleuré*, *&c.* sans aucune difference, qui est la vraye prononciation de ces sortes d'infinitifs. Et cependant, quand la plus part des Dames, par-

exemple, liſent un Livre imprimé, où elles trouvent ces *r*, à l'infinitif, non ſeulement elles prononcent l'*r* bien forte, mais encore l'*e* fort ouvert, qui ſont les deux fautes que l'on peut faire en ce ſujet, & qui leur ſont inſupportables en la bouche d'autruy, lors qu'elles les entendent faire à ceux qui parlent ainſi mal. De meſme la pluſpart de ceux qui parlent en public, ſoit dans la chaire, ou dans le barreau, quoy qu'ils ayent accouſtumé de le bien prononcer en leur langage ordinaire, font encore ſonner cette *r*, & cet *e*, comme ſi les paroles prononcées en public, demandoient une autre prononciation, que celle qu'elles ont en particulier, & dans le commerce du monde. Quand j'ay pris la liberté d'en advertir quelques-uns de mes amis, ils m'ont reſpondu, qu'ils croyoient que cette prononciation ainſi forte avoit plus d'emphaſe, & qu'elle rempliſſoit mieux la bouche de l'Orateur, & les oreilles des Auditeurs. Mais depuis ils ſe ſont deſabuſez, & corrigez, quoy qu'avec un peu de peine, à cauſe de la mauvaiſe habitude qu'ils avoient contractée.

OBSERVATION.

ON ne fait jamais ſentir l'*r*, des infinitifs terminez en *er*, ſi ce n'eſt en prononçant des vers où cet infinitif eſt ſuivi d'une voyelle; parce que la ſuppreſſion de cette lettre feroit une cacophonie. Ainſi il faut prononcer, *aimer avec ardeur*, & non pas *aimé avec ardeur*.

REMARQUE.

Quand il faut prononcer le D aux mots qui commencent par Ad, avec une autre conſone aprés le D.

IL y en a où il faut prononcer le *d*, & d'autres où il ne le faut pas prononcer, tellement que pour bien faire, il ne faudroit point mettre le *d*, aux mots, où il ne ſe prononce point; Auſſi eſt-ce le ſentiment de tous ceux qui s'y connoiſſent; car à quel propos laiſſer un *d*, qui n'eſt là que comme une pierre d'achoppement pour faire broncher le Lecteur? Par exemple en ces mots *avenir*, *avis*, *&c.* pourquoy eſcrire *advenir*, *advis* ſi ce *d*, ne ſe prononce jamais?

Prenons tous ces mots l'un aprés l'autre ſelon l'ordre du Dictionnaire, afin de n'en oublier pas un.

Adjacent, *terres adjacentes*, le *d*, ſe prononce.

Adjoindre, *adjoint*, *adjonction*, on prononce le *d*.

Adjourner, *adjournement*, le *d*, ne ſe prononce point.

Adjouſter, il ne ſe prononce point. On le prononce dans la ville, & mal, mais non pas à la Cour.

Adjuger, il ne ſe prononce point.

Adjudication, il ſe prononce au verbal, quoy qu'il ne ſe prononce pas au verbe.

Adjurer, *adjuration*, il ſe prononce.

Adjuſter, *adjuſtement*, il ne ſe prononce point.

Admettre, *admis*, il ſe prononce.

Adminiſtrer, *adminiſtration*, il ſe prononce.

Admirer, *admiration*, *admirable*, & toute ſa ſuite, il ſe

ſe prononce. Il n'y a que les Gaſcons qui diſent *amirer*, *amirable*, *&c.*

Admoneſter, *admonition*, il ſe prononce.

Par où il ſe voit que le *d*, ſe prononce tousjours devant l'*m*, ſans exception; car *admodier*, *admodiation*, que l'on met avec un *d* dans les Dictionnaires, n'en doivent point avoir, & il faut eſcrire *amodier*, & *amodiation*. Que ſi l'on y mettoit un *d*, il faudroit dire, que tous les mots, qui commencent par *adm*, & qui viennent du Latin, comme ſont tous ceux que nous avons marquez, veulent qu'on prononce le *d*, mais non pas ceux qui ne viennent pas du Latin, comme *amodier*, *amodiation*, & *Admiral* où il ne faut pas prononcer le *d*.

Il eſt vray qu'il faut non ſeulement prononcer, mais eſcrire *Amiral* ſans *d*, *Amirauté*, de meſme, tant parce qu'à la Cour, on ne prononce jamais *Admiral*, ny *Admirauté* avec le *d*. qu'à cauſe de ſon étymologie, que Nicod rapporte doctement dans ſon Dictionnaire, & qu'il n'eſt pas beſoin de tranſcrire icy. Il ſuffit qu'il conclud luy-meſme, qu'il faut dire *Amiral*; *advancer*, ny *advantage*, ne doivent point eſtre mis icy, parce qu'il les faut tousjours eſcrire ſans *d*, *avancer*, *avantage*.

Advenir, en tout ſens, le *d*, ne ſe prononce point, ny en *advenement*, ny en *advenuë*, ny en *adventure*, ny en *adventurier*.

Adverbe, *adverbial*, il ſe prononce.

Adverſaire, il ſe prononce.

Adverſité, il ſe prononce.

Advertir, *advertiſſement*, il ne ſe prononce point.

Advis, *adviſer adviſé*, il ne ſe prononce point.

Advoüer, *adveu*, il ne ſe prononce point.

Advocat, *advocaſſer*, il ne ſe prononce point.

OBSERVATION.

ON ne prononce point le *d*, dans *adjudication*, non plus que dans *adjuger*, *admodier* & *admodiation*, quoy qu'il se doive escrire dans tous ces mots.

REMARQUE.

Chaire, *chaise*, ou *chaize*.

L'Un & l'autre est bon, mais il ne s'en faut pas servir indifferemment; car on dit *la chaire de saint Pierre*, *la chaire du Predicateur*, *chaire de droit*, & non pas *chaise*. Au lieu que l'on dit *une chaise*, non pas *une chaire*, pour s'asseoir au sermon, ou ailleurs, ou pour se faire porter par la ville. *Des chaises de paille*, *aller en chaise*, *venir en chaise*, *porteurs de chaises*, *loüer des chaises*.

OBSERVATION.

On n'a rien trouvé à dire sur cette Remarque.

REMARQUE.

Vouloir, pour *volonté*.

C'Est une chose ordinaire en nostre langue, aussi bien qu'en la Grecque, de substantifier les infinitifs, comme *le boire*, *le manger*, *&c.* mais de dire, *le vouloir*, pour *la volonté*, est un terme qui a vieilly, & qui n'estant plus receu dans la prose, est neantmoins encore employé dans la poësie par ceux mesmes qui excellent aujourd'huy en cet art.

OBSERVATION.

LE *vouloir* pour *la volonté* eſt entierement banni de la proſe, & il y a aujourd'huy peu de perſonnes qui s'en ſervent en Poëſie.

REMARQUE.

Eſperdûment, ingenûment, & des autres adverbes terminez en ment.

IL faut dire & eſcrire ainſi, & non pas *eſperduëment*, *ingenuëment*, comme l'eſcrivoient les Anciens, & encore aujourd'huy quelques-uns de nos Auteurs. Il eſt vray que ces adverbes terminez en *ment*, ſe forment de l'adjectif feminin, ſoit participe, ou non, comme *aſſeurément*, vient d'*aſſeurée*, *effrontément*, d'*effrontée*, *poliment* & *infiniment* de *polie*, & *infinie*, & *abſolument*, *reſolument*, d'*abſolüe* & de *reſolüe*. C'eſt pourquoy les Anciens eſcrivoient *aſſeureement*, *effronteement*, *poliement*, *infiniement*, *abſoluement*, & *reſoluement*, ſelon leur origine. Mais comme les langues ſe poliſſent, & ſe perfectionnent juſqu'à un certain point, on a ſupprimé pour une plus grande douceur l'*e*, comme on le ſupprime en ces mots, *agrément*, *remerciment*, *remercirons*, pour *agreement*, *remerciement*, *remercierons*, *&c.* & cette ſuppreſſion eſt marquée par ceux qui eſcrivent, en mettant un accent ſur l'*é*, ſur l'*î*, & ſur l'*û*, à ſçavoir l'accent aigu ſur l'*é*, comme *aſſurément*, & l'accent circonflexe ſur l'*î*, & ſur l'*û*, comme *polîment*, *abſolûment*; & elle eſt marquée par ceux qui parlent, en prononçant cet *é*, cet *î*, & cet *ü*, long, comme contenant le temps de deux ſyllabes reduites à une ſeule. Mais cette reigle n'a lieu, qu'aux adverbes, qui ſe forment des feminins adjectifs,

où l'*e* final eſt précedé d'une voyelle, comme ſont tous ceux, dont nous venons de donner des exemples.

Que ſi l'adjectif feminin n'a point de voyelle devant l'*e*, comme *courtoiſe*, *civile*, on n'elide rien, on ne fait qu'ajouſter, *ment*, *courtoiſement*, *civilement*, excepté en ce ſeul adverbe *gentiment*, lequel neantmoins ſe diſoit autrefois *gentillement*, dans la meſme reigle des autres, mais depuis on l'a rendu plus doux par l'abreviation. Et ſi l'adjectif eſt du genre commun, comme *bruſque*, *fixe*, qui ſont maſculins & feminins, c'eſt tout de meſme; on ne fait auſſi qu'ajouſter *ment*, & dire *bruſquement*, *fixement*, & alors cet *e*, eſt bref, parce que la raiſon qui le fait long aux autres, vient à ceſſer en celuy-cy, & il faut prononcer *civilement*, *courtoiſement*, *bruſquement*, *fixement*, d'un *e*, bref & ouvert, & non pas *civilément*, *fixément*, d'un *é* long & fermé, ou maſculin.

Il y a pourtant quelque exception en certains mots, que l'Uſage, ou l'abus a fait longs contre la raiſon & leur origine, comme *communément*, *expreſſément*, *commodément*, *extremément*, *conformément*, & peut-eſtre encore quelques autres, mais peu, qui ſe formant de *commune*, *expreſſe*, *commode*, *extreme*, *conforme*, doivent de leur nature avoir l'*e* bref, & non pas long.

Il reſte à parler des adverbes formez des adjectifs feminins, qui ſe terminent en *ante*, ou *ente*; *puiſſamment*, ſe fait de *puiſſante*, *inſolemment* d'*inſolente*, & à cauſe de cela les Anciens diſoient *puiſſantement*, *inſolentement*, *excellentement*, *ardentement*; Mais à meſure que la langue s'eſt perfectionnée, on a changé ces trois lettres *nte*, en *m*, & l'on a dit *puiſſamment*, *inſolemment*, *excellemment*, qui dans cette abbreviation a beaucoup plus de grace & de douceur, & les autres ne ſe diſent plus, mais paſſent pour

barbares. Par tout ce diſcours, il ſe voit que tous les adverbes terminez en *ment*, ſe forment des adjectifs feminins, comme j'ay dit, & non pas des maſculins, comme quelques-uns de nos Grammairiens ont creû & publié dans leurs Grammaires.

OBSERVATION.

ON ne met point d'accent circonflexe ſur l'*i* & ſur l'*u* de *poliment* & *d'abſolument*, & on eſcrit & on prononce *extrémement*, & non pas *extremément*.

REMARQUE.

Ouvrage.

SOit que l'on ſe ſerve de ce mot pour ſignifier quelque production de l'eſprit, ou de la main, ou de la Nature, ou de la Fortune, il eſt tousjours maſculin, comme *il a compoſé un long ouvrage, un ouvrage exquis, c'eſt le plus bel ouvrage de la Nature, c'eſt un pur ouvrage de la Fortune.* Mais les femmes parlant de leur ouvrage, le font tousjours feminin, & diſent *voila une belle ouvrage, mon ouvrage n'eſt pas faite.* Il ſemble qu'il leur doit eſtre permis de nommer comme elles veulent ce qui n'eſt que de leur uſage; je ne crois pas pourtant qu'il nous fuſt permis de l'eſcrire ainſi.

OBSERVATION.

LEs femmes qui diſent *une belle ouvrage* font une faute. Il n'eſt point permis de faire ce mot feminin.

REMARQUE.

Mettre.

ON dit par exemple, *allez vous-en chez un tel, & ne mettez gueres*, pour dire *& ne ſoyez pas long-*

temps, ou *ne demeurez guéres*. A la verité cette façon de parler eſt Françoiſe, mais ſi baſſe que je n'en voudrois pas uſer, meſme dans le ſtile mediocre, ny dans le diſcours ordinaire; & de fait, j'ay veû des femmes de la Cour, qui l'oyant dire à des femmes de la ville, ne le pouvoient ſouffrir, comme une phraſe qui n'eſt point uſitée parmy ceux qui parlent bien; car c'eſt une maxime, comme j'ay dit ailleurs, que tous les mots, & toutes les façons de parler, qui ſont baſſes, ne ſe doivent jamais dire en parlant, quoy qu'il y ait beaucoup plus de liberté à parler qu'à eſcrire. Il y a une certaine dignité meſme dans le langage ordinaire & familier, que les honneſtes gens ſont obligez de garder, comme ils gardent une certaine bienſeance en tout ce qu'ils expoſent aux yeux du monde.

OBSERVATION.

NE *mettez guere*, *il n'a guere mis*, pour dire, *ne ſoyez pas long-temps*, *il eſt revenu bien promptement*, ſont des manieres de parler, dont il n'y a plus que le bas peuple qui ſe ſerve.

REMARQUE.

Fureur, *furie*.

QUoy que ces deux mots ſignifient une meſme choſe, ſi eſt-ce qu'il ne les faut pas tousjours confondre, parce qu'il y a des endroits, où l'on uſe de l'un, que l'on n'uſeroit pas de l'autre. Par exemple, on dit *fureur poetique*, *fureur divine*, *fureur martiale*, *fureur heroïque*, & non pas, *furie poetique*, *furie divine*, *&c.* Au contraire on dit, *durant la furie du combat*, *la furie du mal*, *courre de furie*, *donner de furie*, & l'on ne diroit pas, *la fureur du combat*, *la fureur du mal*, *courre de fureur*, *donner de*

fureur. Il ſemble que le mot de *fureur*, dénote davantage *l'agitation violente du dedans*, & le mot de *furie*, *les actions violentes du dehors*. Il y a auſſi cette difference, que *fureur* ſe prend quelquefois en bonne part, comme *fureur poetique*, *fureur divine*, & les autres deux épithetes que nous avons nommez enſuite; & *furie*, ſe prend ordinairement en mauvaiſe part. On dit neantmoins l'un & l'autre en parlant des animaux, & meſme des choſes inanimées, comme *le lion ſe lance en fureur*, ou *en furie*, *la fureur & la furie des beſtes farouches*, *la fureur & la furie de la tempeſte*, *des vents*, *de la mer & de l'orage*.

La lecture attentive des bons Auteurs ſupléera au deffaut de cette Remarque, & apprendra quelles ſont les phraſes, où l'on ſe doit ſervir de l'un & non pas de l'autre, & où l'on ſe peut ſervir de tous les deux. Il ſuffit d'advertir qu'on y prenne garde.

OBSERVATION.

ON ne ſçauroit dire *furie poëtique*, *furie martiale*, *furie divine*, au lieu de *fureur poëtique*, *fureur martiale*, & *fureur divine*; mais on peut dire *dans la fureur du combat*, auſſi bien que *dans la furie du combat*. Il faut prendre garde en liſant les bons Auteurs quelles ſont les phraſes où l'un de ces mots eſt meilleur que l'autre.

REMARQUE.

Gentil, gentille.

CEt adjectif *gentil* a *gentille*, au feminin, qui ne ſe prononce pas comme *ville*, mais comme *fille*, avec deux *ll*, liquides & ſemblables à celle des Eſpagnols. Ce qui eſt tout particulier à ce mot, n'y en ayant aucun autre de la terminaiſon de *gentil*, qui prenne deux *ll*, au fe-

minin, & les faſſe prononcer comme *fille* ; car on dit *ſubtil*, & *ſubtile*, & non pas *ſubtille*, *civil*, *civile* & non pas *civille*, *vil* & *vile*, & non pas *ville*. Il eſt vray qu'il y a peu d'adjectifs terminez en *il*, & que la pluſpart de ceux qui ont *illis* en Latin, prennent *ile*, en François. Et la difference qui s'y trouve vient de la longueur, ou de la briefveté de la penultieſme ſyllabe ; car tous ceux qui en la langue Latine d'où ils viennent, ont la penultieſme ſyllabe breve, comme *fertilis*, *utilis*, en noſtre langue prennent un *e*, aprés l'*l*, & l'on dit *fertile*, *utile*, mais lors qu'au Latin, la penultieſme ſyllabe eſt longue, comme en ces mots *ſubtilis*, *gentilis*, *civilis* il les faut dire en François ſans *e*, *ſubtil*, *gentil*, *civil*. Il en faut excepter *ſeivile*.

OBSERVATION.

Gentil fait *Gentille* au feminin avec deux *ll*, moüillées ; parce qu'il a une *l*, moüillée au maſculin qui ſe prononce devant les mots qui commencent par une voyelle, comme en ce mot *Gentilhomme*, *c'eſt un gentil eſprit*. Cette *l*, ne ſe prononce point devant une conſonne. On dit *c'eſt un gentil garçon*, comme ſi l'on eſcrivoit *genti garçon*. Cette lettre ne ſe prononce point non plus au pluriel, l'*s* ſeule s'y fait ſentir. *Ces gentils-hommes*, *ce ſont de gentils eſprits*, comme ſi l on eſcrivoit *ces gentis-hommes*, *ce ſont de gentis eſprits*.

REMARQUE.

Jumeau, *Gemeau*.

NOnobſtant l'origine de ce mot qui vient de *gemellus*, il faut prononcer & eſcrire *jumeau* & non pas *gemeau*, pour dire l'un des enfans qui ſont nez d'une portée? Que ſi c'eſt une fille, on l'appellera *jumelle*. On dit, *il ſont freres jumeaux*, *il eſt jumeau*, *ce ſont deux jumeaux*,

jumeaux, deux freres jumeaux; c'eſt une jumelle, une ceriſe jumelle. Mais quand on parle d'un des ſignes du Zodiaque, il faut prononcer & eſcrire *gemeaux*, & non pas *jumeau.*

OBSERVATION.

On a eſté du ſentiment de M. de Vaugelas ſur cette Remarque.

REMARQUE.

Transfuge.

CE mot eſt nouveau, mais receu avec applaudiſſement, à cauſe de la neceſſité que l'on en avoit, parce que nous n'en avions point en noſtre langue, qui exprimaſt ce qu'il veut dire, & qu'il falloit uſer d'une longue circonlocution; car *deſerteur*, ny *fugitif*, n'eſt point cela, on peut eſtre l'un & l'autre ſans eſtre transfuge. *Transfuge*, comme en Latin *transfuga*, eſt quiconque quitte ſon party pour ſuivre celuy des ennemis.

OBSERVATION.

Transfuge n'eſt plus aujourd'huy un mot nouveau dans la langue, l'uſage l'a entierement eſtably.

REMARQUE.

Fortuné.

TAntoſt *fortuné*, ſignifie *heureux*, & tantoſt *malheureux*, quand il ſignifie *heureux*, il eſt plus noble que le mot d'*heureux*, & n'eſt pas tant du langage familier. On dit *un Prince fortuné, un Amant fortuné, les Iſles fortunées.* Mais dans la ſignification de *malheureux*, il eſt bas, comme *ce pauvre fortuné.*

OBSERVATION.

Fortuné n'eſt plus du tout en uſage dans la ſignification de malheureux. Il faut dire *infortuné*.

REMARQUE.

Si, pour, *avec tout cela*, & *outre cela*.

ON ſe ſervoit autrefois de cette particule *ſi*, avec beaucoup de grace, ce me ſemble; par exemple on diſoit, *j'y ay fait tout ce que j'ay pû, j'ay remüé Ciel & Terre, & ſi, je n'ay pû en venir à bout*, pour dire, *& avec tout cela je n'ay pû en venir à bout*: Mais aujourd'huy on ne s'en ſert plus, ny en proſe ny en vers.

On en uſoit encore en un autre ſens un peu different du premier, pour dire non pas *avec tout cela*, mais *outre cela*, comme il ſe voit encore dans les eſcriteaux des chambres garnies de Paris, où l'on adjouſte d'ordinaire à la fin, *& ſi, l'on prend des penſionnaires*, c'eſt à dire, *& outre cela l'on prend des penſionnaires*. Mais aujourd'huy ce terme eſt encore plus bas & plus vieux que l'autre.

OBSERVATION.

ON a eſté du ſentiment de M. de Vaugelas ſur les deux façons de parler qui ſont dans cette Remarque. *Et ſi* peut neantmoins encore trouver ſa place dans le diſcours familier.

REMARQUE.

Geſtes.

CE mot au pluriel, pour dire *les faits memorables de guerre*, commence à s'apprivoiſer en noſtre langue, & l'un de nos celebres Eſcrivains l'a employé depuis peu

en une tres-belle Epiſtre liminaire, qu'il adreſſe à un grand Prince. Que ſi l'on s'en ſert en ces endroits là qui ſont ſi eſclatans, & où l'on ne s'emancipe pas comme dans le cours d'un grand ouvrage, d'uſer de mots encore douteux, il y a apparence que dans peu de temps il s'eſtablira tout à fait. Ce n'eſt pas tant un mot nouveau qu'un vieux mot que l'on renouvelle & que l'on remet en uſage ; car vous le trouvez dans Amiot, & dans les Autheurs de ſon temps, mais j'apprens qu'il y a plus de cinquante ans que l'on ne l'a dit que par raillerie, *ſes faits & geſtes*. On mettoit tousjours *faits* devant, comme pour l'expliquer ou luy ſervir de paſſe-port. Il ne faudroit pas en uſer ainſi maintenant, ſi ce n'eſt que l'on repetaſt le pronom, en diſant *ſes faits & ſes geſtes*, & non pas *ſes faits & geſtes*, qui paſſeroit encore pour raillerie.

Au reſte ceux qui s'en voudront ſervir deſormais pour *les faits remarquables de guerre*, ſe ſouviendront qu'il eſt plus du haut ſtile que de l'ordinaire *les geſtes d'Alexandre le Grand*. Je ſuis obligé d'ajouſter ce que j'ay veû ; que la pluſpart ont de la peine à approuver ce mot là, & ainſi je ne voudrois pas me haſter de le dire, juſqu'à ce que le temps & l'uſage nous l'ayent rendu plus familier.

OBSERVATION.

GEſtes, au pluriel, pour dire, grandes actions, eſt un mot qui a vieilli. On ne s'en ſert plus que dans le burleſque, & dans cette phraſe, *les faits & geſtes*.

REMARQUE.

Si Fuir *à l'infinitif, & aux préterits defini & indefiny de l'indicatif eſt d'une ſyllabe ou de deux.*

J'Ay veû pluſieurs fois agiter cette queſtion parmy d'excellens eſprits. Il n'y a que les Poëtes qui y prennent intereſt, & qui voudroient tous que *fuir*, à l'infinitif, & *je fuis*, au préterit defini, & *j'ay füy*, au préterit indefini, ne fuſſent que d'une ſyllabe, parce qu'ils ont ſouvent beſoin de ce mot là, & que de le faire de deux ſyllabes, il eſt languiſſant, & fait un mauvais effet, appellé par les Latins *hiatus*, qui eſt un ſi grand défaut parmy la douceur & la beauté de la verſification, qu'ils aimeroient mieux ſe paſſer de le dire, que de le faire de deux ſyllabes; c'eſt pourquoy ils opiniaſtrent tant, qu'il n'eſt que d'une; Car pour ceux qui parlent, ou qui eſcrivent en proſe, il leur importe peu, qu'il ſoit d'une ou de deux, parce que dans la prononciation on a peine à diſtinguer de quelle façon on le fait, & dans la proſe, il n'y a que l'orthographe tres-exacte, qui puiſſe declarer cela en mettant deux points entre l'*u*, & l'*i*, ou l'*y*, *fuïr*, *je füis*, *j'ay füy*, leſquels eſtant oubliez ne ſeroient pas remarquez pour une faute.

Le ſentiment de tous les bons Grammairiens eſt que *füir*, *je füis*, *j'ay füy*, ſont de deux ſyllabes, & ils ſe fondent ſur des raiſons convaincantes. Parlons premierement des préterits, à cauſe qu'ils ont des raiſons particulieres, qui ne conviennent pas à l'infinitif, comme l'infinitif en a auſſi qui ne conviennent pas aux préterits.

La premiere eſt, qu'en toutes les langues, comme en la noſtre, les temps des modes qu'ils appellent, ou des con-

jugaiſons; car il faut neceſſairement uſer icy des termes de la Grammaire, ſe diverſifient tousjours autant qu'il ſe peut; par exemple on dit en Latin en la premiere perſonne du preſent de l'indicatif, *amo*, en celle de l'imparfait, *amabam*, au parfait, *amavi*, au plus que parfait, *amaveram*, & au futur, *amabo*. De meſme au Grec τύπτω, ἔτυπτον, τέτυφα, ἐτετύφειν, τύφω, & ainſi en toutes les langues vulgaires dont il ſeroit ennuyeux & ſuperflu de rapporter les exemples. Pourquoy donc faudra-t'il que cette reigle ſi generale, ſi naturelle, & ſi raiſonnable de la diverſité des temps, qui fait la clarté, la richeſſe & la beauté des langues, n'ait pas lieu en ce verbe *fuir*, au préterit defini, *je fuis*, puis qu'elle le peut avoir en faiſant *je fuis* au preſent d'une ſyllabe, & *je füis*, au préterit, de deux? En ces matieres l'analogie eſt un argument invincible, dont les plus Grands hommes de l'Antiquité ſe ſont ſervis toutes les fois que l'Uſage n'avoit pas decidé quelque choſe dans leur langue, *Analogiam*, dit un grand Homme, *loquendi magiſtram ac ducem ſequemur; hæc dubiis vocibus moderatur, aut veteribus, aut ſi quæ noſtro aliis-ve ſæculis naſcuntur.* Et Varron qu'on appelle le plus ſçavant des Romains, eſt dans ce meſme ſentiment, qu'il eſtablit par des raiſons admirables. Mais outre ce rapport general que les verbes ont entre eux, il y a encore une analogie toute particuliere entre ce verbe *fuir*, & deux autres verbes, de la meſme conjugaiſon, & compoſez de meſme nombre de lettres, ce qui confirme entierement noſtre opinion, & ne laiſſe plus aucun lieu de repliquer. Ces deux verbes ſont *ouir*, & *hair*, qui ſont de deux ſyllabes à l'infinitif, au préterit defini, & au préterit indefini, & ne ſont que d'une ſyllabe au preſent de l'indicatif; Car on dit *oüir*, *j'oüis*, *j'ay oüy*, & *j'oys*, *haïr*, *je haïs*, *j'ay*

haï, & je haïs. Pourroit-on trouver au monde deux exemples plus parfaits, plus conformes, & plus convaincans, ny concluans que ceux-là ?

Mais comme j'escrivois cecy, un des plus beaux esprits de ce temps, à qui je le communiquay, ne voulut pas neantmoins se rendre à la force de ces raisons, qu'on pourroit appeller demonstrations. Pour toute défense il ne leur opposa que l'Usage, qui à ce qu'il soustient, ne fait *faïr*, ny tous ses autres temps dont il s'agit, que d'une syllabe. A cela je respondis, que si l'Usage ne le faisoit que d'une syllabe, il n'y avoit rien à dire, que ces Remarques estoient pleines de l'entiere deference qu'il falloit rendre à l'Usage au prejudice de toutes les raisons du monde; Mais c'est la question, de sçavoir si l'Usage les fait d'une ou de deux syllabes; car s'il l'avoit decidé il n'y auroit plus de doute, & de le mettre aujourd'huy en question, est une preuve infaillible qu'il ne l'a pas decidé; Car il faut considerer qu'encore que l'Usage soit le maistre des langues, il y a neantmoins beaucoup de choses où il ne s'est pas bien declaré, comme nous l'avons fait voir en la Preface par plusieurs exemples, qui ne peuvent estre contredits. Alors il faut necessairement recourir à la Raison, qui vient au secours de l'usage. Par exemple, en ce mot *faïr*, non plus qu'en tous les autres mots de cette nature, on ne peut descouvrir l'usage qu'en trois façons, en la prononciation, en l'ortographe, & en la mesure des vers. Pour la prononciation, on ne sçauroit discerner si on le fait d'une syllabe, ou de deux. Pour l'ortographe, on le pourroit connoistre par les deux points qu'il faudroit mettre sur l'*u* ou sur l'*i* en escrivant *faïr*, ainsi, car ces deux points marquent tousjours deux syllabes, mais les Imprimeurs ny les Auteurs ne sont pas si exacts. Et pour

la meſure du vers, les Poëtes n'en doivent pas eſtre juges, parce qu'ils ſont parties, & n'ont garde de le faire que d'une ſyllabe. La raiſon en eſt évidente, *fuïr* eſt un mot dont ils peuvent ſouvent avoir beſoin, ſoit à l'infinitif, ſoit au préterit; c'eſt pourquoy ayant à s'en ſervir, ils ne manqueront pas de le faire d'une ſyllabe, & ne le feront jamais de deux, à cauſe de cet entre-baillement que font les voyelles *u*, & *i*, ſeparées, & que la douceur de noſtre Poëſie ne peut ſouffrir, qui par cette meſme raiſon bannit la rencontre des voyelles en deux mots differens. Ils ne devroient pas pourtant trouver *fuïr* de deux ſyllabes plus rude, que *ruine*, & *bruine*, où l'*u*, & l'*i* ſont deux ſyllabes diſtinctes.

Nous avons donc fait voir que je *fuis* au préterit defini eſt de deux ſyllabes; s'il l'eſt au préterit defini, il l'eſt auſſi au préterit indefini, *j'ay fuy*, parce qu'en toutes les quatre conjugaiſons des verbes, ſoit reguliers, ſoit anomaux, je vois que jamais ces deux préterits n'ont plus de ſyllabes l'un que l'autre: ſi ce n'eſt en un ſeul, qui eſt *mourus*, & *mort*, mais encore dit-on, *je ſuis mort*, à l'indefini comme on dit *je mourus*, au defini, & ainſi ils ſe peuvent dire égaux en ſyllabes.

Maintenant pour l'infinitif, il s'enſuit par l'analogie des verbes, que le préterit defini eſtant de deux ſyllabes, comme nous avons fait voir, l'infinitif ne peut pas eſtre d'une ſyllabe, parce qu'en toutes nos conjugaiſons, regulieres, ou anomales, il n'y a pas un ſeul verbe ſans exceptions, dont l'infinitif ne ſoit ou égal en ſyllabes avec le préterit defini, ou plus long, comme en la premiere conjugaiſon terminée en *er*, *aimer*, *aimay*, en la ſeconde terminée en *ir*, *ſortir*, *ſortis*, en la troiſieſme terminée en *oir*, *prevoir*, *previs*, & quelquefois plus long, comme *ſçavoir*,

ſçeus, & en fin en la quatrieſme terminée en *re*, *perdre*, *perdis*, *faire*, *fis*, *croire*, *creus*. Il en eſt ainſi de tous les anomaux.

OBSERVATION.

LE verbe *fuir* n'eſt que d'une ſyllabe dans ſes deux préterits, *je fuis*, & *j'ay fui*, comme il n'en a qu'une à l'infinitif, & il ne faut point mettre deux point ſur l'*u* ou ſur l'*i*, en eſcrivant. M. de Vaugelas n'a pas examiné tous les verbes quand il a dit qu'il n'y en a aucun dans toutes les quatre conjugaiſons dont les deux préterits ayent plus de ſyllabes l'un que l'autre. *Nuire* fait, *j'ay nui* dans l'un, & *je nuiſis* dans l'autre. *Traduire*, *j'ay traduit*, & *je traduiſis*. *Eſcrire*, *j'ay eſcrit* & *j'eſcrivis*, & ainſi de *predire* & de *conduire*. Dans tous ces verbes l'un des préterits à plus de ſyllabes que l'autre.

REMARQUE.

En Cour.

CEtte façon de parler, qui eſt ſi commune, eſt inſupportable. Tant de gens diſent & eſcrivent, & dans les Provinces, & dans la Cour meſme, *il eſt en Cour*, *il eſt allé en Cour*, *il eſt bien en Cour*, au lieu de dire, *il eſt à la Cour*, *il eſt allé à la Cour*, *il eſt bien à la Cour*. C'eſt bien aſſez que l'on ſouffre *en Cour*, ſur les paquets. De meſme il faut dire, *Advocat au Parlement*, *Procureur au Parlement*, & non pas *Advocat en Parlement*; ny *Procureur en Parlement*, comme l'on dit, & comme l'on eſcrit tous les jours.

OBSERVATION.

ON ne dit plus *en Cour*, quelques-uns le mettent encore ſur les paquets. *A la Cour* eſt mieux; & l'on commence à dire plus ordinairement, *il eſt allé à la Cour*, *il eſt bien à la Cour*, que. *Il eſt allé en Cour*, *il eſt bien en Cour*. On ne dit plus *Avocat en Parlement*, mais *Avocat* ou *Procureur au Parlement*, ſelon la Remarque.

REMARQUE.

REMARQUE.

Narration hiſtorique.

IL y en a qui tiennent que dans le ſtile hiſtorique, il ne faut pas narrer le paſſé par le preſent ; comme par exemple, en deſcrivant une tempeſte arrivée il y a long-temps, ils ne veulent pas que l'on die, *mais tout à coup une greſle eſpaiſſe, ſuivie d'une effroyable tempeſte, derſoba la veuë & la conduite aux Nautonniers. Le ſoldat apprentif dans les fortunes de la mer, trouble l'art des matelots par un ſervice inutile. Les vaiſſeaux abandonnez du Pilote flottent à la mercy de l'orage : tout cede enfin à la violence d'un vent*, & ce qui s'enſuit dans cette excellente & nouvelle traduction de Tacite au ſecond livre des Annales, que j'ay bien voulu rapporter icy pour un des plus beaux exemples, qu'aucun Hiſtorien euſt peû me fournir ſur ce ſujet. Ceux qui ſont dans ce ſentiment voudroient que l'on dit, *le ſoldat apprentif dans les fortunes de la mer, troubloit*, & non pas *trouble l'art des matelots* ; *les vaiſſeaux abandonnez du Pilote flottoient*, & non pas *flottent à la mercy de l'orage. Tout cedoit*, & non pas *tout cede* ; ſur tout aprés avoir employé, diſent-ils, le préterit defini *deſroba*, immediatement devant la periode, qui employe le temps preſent *trouble*. Mais je ne puis aſſez m'eſtonner, que des gens, qui d'ailleurs eſcrivent parfaitement bien, ſoient tombez dans cette erreur ; car outre que l'exemple des Hiſtoriens Grecs & Latins les condamne, tous les noſtres n'en uſent point autrement, ny M. de Malherbe, ny M. Coëffeteau, ny aucun autre. Meſme en parlant on a accouſtumé de narrer ainſi, & j'ay veû force Relations de gens de la Cour, & de gens de guerre, qui ſe ſervent

d'ordinaire du preſent, comme ayant meilleure grace que le préterit.

Il eſt vray que pour diverſifier & rendre le ſtile puls agreable, il ſe faut ſervir tantoſt de l'un & tantoſt de l'autre, & ſçavoir paſſer adroitement & à propos du préterit au preſent, & du preſent au préterit; autrement on feroit une faute que pluſieurs font, de commencer par un temps & de finir par l'autre, qui eſt d'ordinaire un tres-grand défaut.

OBSERVATION.

L'Exemple que rapporte icy M. de Vaugelas fait connoiſtre que dans les narrations hiſtoriques, on peut paſſer avec grace du préterit au preſent.

REMARQUE.

D'autant plus.

CE terme eſtant relatif d'une choſe à une autre, il faut l'employer d'une meſme façon en toutes les deux choſes; par exemple, *d'autant plus qu'une perſonne eſt eſlevée en dignité, d'autant plus doit-elle eſtre humble*; & non pas *d'autant plus qu'une perſonne eſt eſlevée en dignité, d'autant doit-elle eſtre humble*, comme l'a eſcrit un excellent Auteur, & pluſieurs autres auſſi. Que ſi l'on met *d'autant plus*, au premier, il faut mettre *d'autant plus* au ſecond; ſi l'on ne met que *d'autant*, au premier ſans *plus*, il le faut mettre au ſecond de meſme. Et il eſt à noter qu'il ne ſuffit pas de repeter *plus*, mais qu'il faut auſſi le mettre en la meſme place que l'autre, & ne dire pas *d'autant plus qu'une perſonne eſt eſlevée, d'autant doit-elle eſtre plus humble*; ny *elle doit d'autant plus eſtre humble*, mais *d'autant plus doit elle eſtre humble.*

OBSERVATION.

D'*Autant plus que* dans le premier membre d'une periode, avec la repetition de *d'autant plus* dans le ſecond, eſt une façon de parler qui n'eſt plus guere en uſage. On dit ſimplement, *plus on eſt eſlevé en dignité, plus on ſe doit montrer humble.*

REMARQUE.

Le verbe auxiliaire avoir, *conjugué avec le verbe ſubſtantif, & avec les autres verbes.*

QUand le verbe auxiliaire *avoir*, ſe conjugue avec le verbe ſubſtantif *eſtre*, il n'aime pas à rien recevoir entre-deux qui les ſepare; non pas que ce ſoit abſolument une faute, mais c'eſt une imperfection à éviter. Par exemple ſi l'on dit *il a pluſieurs fois eſté contraint*, il ne ſera pas ſi bon que de dire *il a eſté pluſieurs fois contraint*, ou *il a eſté contraint pluſieurs fois*, en mettant *a*, & *eſté* immediatement l'un auprés de l'autre. De meſme *s'il euſt eſté encore malade*, eſt mieux dit nonobſtant la cacophonie d'*encore* aprés *eſté*, que de dire, *s'il euſt encore eſté malade* : Mais quand ce meſme verbe *avoir*, ſe conjugue avec un autre verbe, que le ſubſtantif, il n'en eſt pas ainſi; car par exemple, *je l'en ay pluſieurs fois aſſeuré*, eſt bien mieux dit, que *je l'en ay aſſeuré pluſieurs fois.*

OBSERVATION.

IL n'y a que l'oreille à conſulter ſur les tranſpoſitions que M. de Vaugelas regarde comme des imperfections, & l'on parle auſſi bien en diſant *je l'en ay aſſeuré pluſieurs fois*, que ſi on diſoit, *je l'en ay pluſieurs fois aſſeuré.*

REMARQUE.

Voile.

PEu de gens ignorent, comme je crois, que ce mot a deux ſignifications, & deux genres. Il eſt maſculin quand il ſignifie *ce dont on ſe couvre le viſage & la teſte*, comme *le voile blanc, le voile noir des Religieuſes*, & *un voile devant les yeux*, que l'on dit, & proprement & figurément, & alors on voit par ces exemples qu'il eſt maſculin. Mais il eſt feminin quand il ſignifie *la toile*, ou *autre eſtofe, dont les matelots ſe ſervent pour prendre le vent qui pouſſe leurs vaiſſeaux*. Neantmoins je vois une infinité de gens, qui font ce dernier maſculin, & diſent, *il faut caler le voile, les voiles enflez*. Soit qu'on s'en ſerve dans le propre, ou dans le figuré en ce dernier ſens, il eſt tousjours feminin.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur les deux genres de *voile*, ſelon la differente ſignification de ce mot.

REMARQUE.

Si l'adjectif de l'un des deux genres ſe peut appliquer à l'autre dans la comparaiſon.

L'Exemple le va faire entendre. Si un homme dit à une fille, *je ſuis plus beau que vous*, ou qu'une fille die à un homme, *je ſuis plus vaillante que vous*, on demande ſi cette façon de parler eſt bonne. On reſpond, qu'elle ne ſe peut pas dire abſolument mauvaiſe, mais qu'elle n'eſt pas fort bonne auſſi & qu'il la faut éviter en ſe ſervant d'une autre phraſe, comme, *j'ay plus de beauté*

que vous, j'ay plus de courage que vous. Autrement il faudroit dire, pour parler regulierement, *je ſuis plus beau que vous n'eſtes belle*, & *je ſuis plus vaillante, que vous n'eſtes vaillant*; car en cette phraſe l'adjectif regardant les deux perſonnes de divers ſexe, & leur eſtant commun à tous deux, il doit auſſi eſtre du genre commun, & non pas d'un genre qui ne convienne qu'à l'un des deux. C'eſt pourquoy un homme dira fort bien à une femme, ou une femme à un homme, *je ſuis plus riche que vous, je ſuis plus pauvre, & plus noble que vous*, parce que tous ces adjectifs, *riche, pauvre, noble*, ſont du genre commun, & conviennent également à l'homme & à la femme.

OBSERVATION.

COmme c'eſt fort bien parler que de dire d'un homme & d'une femme, *il eſt plus aimable qu'elle*; parce que l'Adjectif *aimable* eſt de l'un & de l'autre genre; c'eſt fort bien parler auſſi que de dire, *il eſt plus beau qu'elle*, en ſous entendant *qu'elle n'eſt belle*. La phraſe ſeroit languiſſante ſi on diſoit. *Il eſt plus beau qu'elle n'eſt belle.*

REMARQUE.

A meſme.

CEtte façon de parler *à meſme*, pour dire *en meſme temps*, ou *à meſme temps*, comme *à meſme que la priere fut faite, l'orage fut appaiſé*, eſt tres-mauvaiſe, & je ne conſeillerois à qui que ce ſoit d'en uſer, ny en parlant, ny en eſcrivant.

OBSERVATION.

A *Meſme que*, pour dire, *en meſme temps que*, n'eſt point une phraſe de la langue.

REMARQUE.

Gens.

CE mot a plusieurs significations, tantoſt il ſignifie *perſonnes*, tantoſt *les domeſtiques*, tantoſt *les ſoldats*, tantoſt *les Officiers du Prince en la Juſtice*, & tantoſt *des perſonnes qui ſont de meſme ſuite, & d'un meſme parti.* Il eſt tousjours maſculin en toutes ces ſignifications, excepté quand il veut dire *perſonnes*; car alors il eſt feminin ſi l'adjectif le précede, & maſculin ſi l'adjectif le ſuit. Par exemple, on dit *j'ay veû des gens bien faits, bien reſolus*, vous voyez comme l'adjectif *bien faits*, aprés *gens*, eſt maſculin. Au contraire, on dit *voila de belles gens, ce ſont de ſottes gens, de fines gens, de bonnes gens, de dangereuſes gens*, & ainſi l'adjectif devant *gens*, eſt feminin; Il n'y a qu'une ſeule exception en cet adjectif *tout*, qui eſtant mis devant *gens*, y eſt tousjours maſculin, comme *tous les gens de bien, tous les honneſtes gens*, juſques-là que l'on ne dit point *toutes les bonnes gens*, ce mot *toutes*, ne ſe pouvant accommoder devant *gens*, avec les autres adjectifs feminins qu'il demande. Nous avons quelques autres mots en noſtre langue, qui ſe gouvernent de meſme avec les adjectifs. Voyez *ordres*, je ne me ſouviens pas des autres.

OBSERVATION.

TOut le monde a eſté du ſentiment de M. de Vaugelas ſur cette Remarque.

REMARQUE.

Futur.

CE mot pris du Latin, pour dire *à venir*, eſt plus de la Poëſie, que de la bonne proſe: car en ſtile de Notaire, on dit bien, *futur eſpoux*, & *future eſpouſe*, *futurs conjoints*, & les Grammairiens diſent bien, *le temps futur*, pour *le temps à venir*, mais je ne ſçache point d'endroit dans le beau langage où il puiſſe eſtre employé. Les Poëtes s'en ſervent magnifiquement, comme M. de Malherbe,

Que direz-vous races futures?

OBSERVATION.

Futur ne doit point eſtre banny du beau ſtile, c'eſt fort bien parler que de dire, *les biens de la vie future. Ce fut un preſage de ſa future grandeur.*

REMARQUE.

Fatal.

CE mot le plus ſouvent ſe prend en mauvaiſe part, comme *le jour fatal*, *l'heure fatale*, *le tiſon fatal*, *le cheveu fatal*, *fatal à la Republique*, *Scipion fatal à l'Afrique*, *Hannibal fatal à l'Italie*. Mais il ne laiſſe pas de ſe prendre quelquefois en bonne part, comme M. de Malherbe a dit *dans le fatal accouplement*; un autre, & *c'eſtoit une choſe fatale à la race de Brutus de delivrer la Republique.*

OBSERVATION.

Fatal, qui ſignifie malheureux, funeſte, quand il eſt pris en mauvaiſe part, n'a jamais eſté employé pour heureux dans le ſens contraire. Ainſi *fatale rencontre*, veut dire ſeule-

ment *rencontre funeſte*, & qui diroit aujourd'huy *fatal accouplement*, comme a dit Malherbe, feroit entendre *funeſte accouplement*, pluſtoſt qu'un accouplement ordonné par les deſtins, quoy que ce ſoit le vray ſens où l'on ſe peut ſervir de *fatal* en bonne part. Quand on l'employe dans cette ſignification, il faut que la phraſe ſoit tournée fort clairement, comme celle-cy. *Le nom des Scipions eſtoit fatal à l'Afrique*, pour dire, *il eſtoit comme inevitable aux Africains d'eſtre vaincus par les Scipions.*

REMARQUE.

Incognito.

DEpuis quelques années nous avons pris ce mot des Italiens pour exprimer une choſe qu'ils ont les premiers introduite fort ſagement, afin d'éviter les ceremonies auſquelles les Grands ſont ſujets quand ils ſe font connoiſtre; car par ce moyen on exempte d'une importune obligation, & ceux qui doivent recevoir ces honneurs, & ceux qui les doivent rendre. Aujourd'huy toutes les Nations ſe ſervent d'une invention ſi commode, & empruntent des Italiens, & la choſe & le mot tout enſemble. Nous diſons, *il eſt venu incognito*, *ils viennent incognito*, non pas qu'en effet on ne ſoit connu, mais parce qu'on ne le veut pas eſtre. Mais ce qui eſt digne de remarque, c'eſt que ſi nous parlons d'une femme, d'une Princeſſe, nous ne laiſſerons pas de dire, *elle vient incognito*, & non pas *incognita*; & ſi nous parlons de pluſieurs perſonnes, comme de deux ou trois Princes, nous dirons auſſi, *ils viennent incognito*, & non pas *incogniti*; parce qu'*incognito*, ſe dit en tous ces exemples adverbialement, comme qui diroit *incognitamente*, & ainſi il eſt indeclinable. Seulement il ſeroit à deſirer que la pluſpart des François qui prononcent ce mot, ne miſſent point l'accent ſur la dernire ſyllabe, diſant

disant *incognitò*, au lieu de dire *incógnito*, en mettant l'accent sur l'antepenultieſme.

OBSERVATION.

On n'a rien trouvé à dire ſur cette Remarque.

REMARQUE.

QUE *conjonctive, repetée deux fois dans un meſme membre de periode.*

PAr exemple, *Je ne ſçaurois croire, qu'aprés avoir fait toutes ſortes d'efforts, & employé tout ce qu'il avoit d'amis, d'argent, & de credit pour venir à bout d'une ſi grande entrepriſe, qu'elle luy puiſſe réüſſir, lors qu'il l'a comme abandonnée.* Je dis qu'il ne faut pas repeter le *que*, encore qu'il y ait trois lignes entre-deux, & qu'ayant dit, *qu'aprés avoir fait toutes ſortes d'efforts, &c.* il ne faut pas dire *qu'elle y puiſſe réüſſir*, mais ſeulement *elle luy puiſſe réüſſir*, parce que le premier *que*, ſuffit pour tous les deux, quand meſme la diſtance du regime ſeroit plus grande. Il eſt vray qu'en ce cas là, lors qu'elle eſt trop longue, on a accouſtumé pour ſoulager l'eſprit du Lecteur, ou de l'Auditeur, de reprendre les premiers mots de la periode, & de dire comme en cet exemple, *je ne ſçaurois croire qu'aprés avoir fait toutes ſortes d'efforts, & employé tout ce qu'il avoit d'amis, d'argent & de credit pour venir à bout d'une ſi grande entrepriſe, & qu'aprés que toutes les Puiſſances s'en ſont meſlées, les unes ſous main, & les autres ouvertement, je ne ſçaurois, dis-je, croire, qu'elle luy puiſſe réüſſir, &c.* Alors il faut neceſſairement repeter le *que*, & non pas autrement. Il n'en eſt pas comme de *ce*, qui aime à eſtre repeté, encore que les deux ſoient proches, & qu'il le veut eſtre abſolu-

ment lors qu'ils ſont eſloignez. Je n'en donne point d'exemple, parce qu'il y en a une Remarque particuliere.

OBSERVATION.

M De Vaugelas condamne avec beaucoup de raiſon la repetition de *que* dans la phraſe qui eſt employée dans cette Remarque. Quand la periode eſt trop longue, on doit ſe ſervir de l'expedient qu'il propoſe.

REMARQUE.

Banquet.

CE mot eſt vieux, & n'eſt plus guere en uſage que parmy le peuple. Il ſe conſerve neantmoins dans les choſes ſacrées, où il eſt meilleur que *feſtin*; Car on dit, *le banquet des Eſleus, le banquet de l'Agneau.* On dit auſſi *le banquet des ſept Sages.* Mais le verbe *banqueter*, eſt beaucoup moins encore en uſage que *banquet.*

OBSERVATION.

B*Anquet* ne ſe dit plus aujourd'huy que dans les choſes ſacrées & dans les ceremonies. *Le Banquet de l'Agneau, le Banquet des Eleus. Banquet ſolemnel. Banquet Royal.* On dit encore *le Banquet des ſept Sages, le banquet des Lapithes. Banqueter* ne s'eſt conſervé que parmy le plus bas peuple. *Il ne fait que banqueter.*

REMARQUE.

Desbarquer, deſembarquer.

TOus deux ſont bons, mais *desbarquer* eſt plus doux & plus en uſage; Car ces verbes compoſez d'un verbe ſimple qui commence par *em*, ou *en*, laiſſent d'ordinaire cette premiere ſyllabe dans leur compoſition, comme d'*engager*, ſimple ſe forme le compoſé *dégager*; d'*en-*

velopper, ſe fait *deſvelopper*, & d'*embarraſſer*, *desbaraſſer*, quoy qu'il y ait apparence qu'au commencement on a dit *deſengager*, *deſenvelopper*, & *deſembaraſſer*, mais depuis on a oſté l'*em*, ou l'*en*, pour rendre ces mots plus courts & plus doux. Et de fait il y en a fort peu qui ayent gardé l'une ou l'autre de ces ſyllabes ; Car d'*embourſer*, on a dit *desbourſer*; d'*embroüiller*, *desbroüiller*; d'*emmailloter*, *desmailloter*; d'*emmancher*, *deſmancher*; d'*empaqueter*, *deſpaqueter*; d'*empeſtrer*, *deſpeſtrer*; Il n'y a qu'*emparer*, qui fait *deſemparer*, & *embarquer* qui fait *deſembarquer*; mais *desbarquer* comme nous avons dit, eſt beaucoup meilleur. Et pour *en*, d'*encheveſtrer*, ſe fait *deſcheveſtrer*; d'*encourager*, *deſcourager*; d'*engraiſſer*, *deſgraiſſer*, d'*enlacer*, *deslacer*; d'*enroüiller*, *deſroüiller*; d'*enraciner*, *déraciner*, & a mon avis, il n'y a d'excepté que *deſenyvrer*, d'*enyvrer*, *deſennuyer*, d'*ennuyer* & *deſenſorceler*, d'*enſorceler*; Car pour les verbes de deux ſyllabes, ils ne tombent pas ſous cette Regle, parce que du ſimple *emplir*, on ne ſçauroit faire que *deſemplir*, ny d'*enfler* que *deſenfler*.

Par où il ſe voit que *deſbarquer*, & *deſembarquer*, ont cela de particulier que l'un & l'autre ſe dit, quoy que l'un ſoit meilleur que l'autre; au lieu que de tous ceux que nous avons nommez, qui ſont à peu prés tout ce que nous en avons dans noſtre langue, je n'en vois pas un qui ſe puiſſe dire de deux façons. Au reſte on ſe ſert de ce verbe, & en actif & en neutre, car on dit *desbarquer ſon armée* pour dire *la faire deſcendre*, ou *la mettre hors du navire*, & *l'armée a desbarqué en un tel lieu*.

OBSERVATION.

ON n'a point eſté de l'avis de M. de Vaugelas, qui croit que *deſbarquer* & *desembarquer* ſe diſent également bien,

quoy qu'il avouë que *desbarquer* eſt un mot plus doux & plus uſité que l'autre. *Deſembarquer* ſe dit rarement, ſi ce n'eſt en parlant de marchandiſes, qu'on eſt obligé d'oſter d'un Vaiſſeau avant qu'il parte. *Sur un contre-ordre qui vint il fallut deſembarquer les marchandiſes que l'on avoit desja embarquées*; mais on ne ſçauroit faire ce verbe neutre comme *desbarquer*, & dire, *on deſembarqua en un tel lieu*, pour *on desbarqua.*

REMARQUE.

Pluriel.

JE dois cette petite remarque non ſeulement au public, mais à moy-meſme, pour ma propre juſtification; car dans le cours de cet ouvrage, où il faut ſouvent uſer de ce mot, je mets tousjours *pluriel*, avec une *l*, quoy que tous les Grammairiens François ayent tousjours eſcrit *pluriel* avec une *r*; au moins juſqu'icy, je n'en ay pas veû un ſeul, qui ne l'ait eſcrit ainſi: La raiſon ſur laquelle je me fonde eſt, que venant du Latin *pluralis*, où il y a une *l*, en la derniere ſyllabe, il faut neceſſairement qu'il la retienne en la meſme ſyllabe au François, parce que je poſe en fait, que nous n'avons pas un ſeul mot pris du Latin, ſoit adjectif, ou ſubſtantif, qui ne retienne l'*l* quand elle ſe trouve en la derniere ou penultieſme ſyllabe Latine, où il y ait une *l*. Pour verifier cela je penſe avoir jetté les yeux ſur tous les mots Latins, où il y a une *l*, à la derniere ou penultieſme ſyllabe, & dont nous avons fait des mots François; car il y a un certain moyen de trouver en moins de rien tous ces mots Latins, mais je n'en ay pas rencontré un ſeul qui en noſtre langue ne garde l'*l*, qui eſt dans la Latine. Il ſeroit ennuyeux de les mettre tous icy, j'en ay conté juſques à cent, ou environ. Il ſuffit, que quiconque ne le croira pas en pourra

luy-meſme faire l'experience ; & ſi par fortune il s'en trouvoit un ou deux d'exceptez, ce que je ne crois point, tousjours la reigle ſubſiſteroit puiſſamment, ne ſouffrant au plus qu'une ou deux exceptions, & ainſi quand on dira *pluriel* avec une *l*, ce ſera ſelon la reigle generale. Outre que c'eſt auſſi le ſentiment general de ceux qui ſçavent parfaitement noſtre langue, leſquels j'ay conſultez, & que je puis oppoſer à nos Grammairiens, qui manquent bien en d'autres choſes. Ce qui les a trompez, c'eſt ſans doute que l'on dit *ſingulier* avec une *r* à la fin, & ils ont creû qu'il falloit eſcrire & prononcer *plurier*, tout de meſme, ne ſongeant pas que *ſingulier*, vient de *ſingularis*, où il y a une *r* à la fin, & que *pluriel*, vient de *pluralis*, où il y a une *l*, & non pas une *r*, en la derniere ſyllabe.

Un excellent eſprit m'a objecté que l'uſage eſt pour *plurier*, & qu'il ne voit pas comme je puis ſouſtenir cette remarque, faiſant profeſſion d'eſtre tousjours pour l'uſage contre le raiſonnement; mais je luy ay reſpondu que lors que je parle de l'uſage, & que je dis qu'il eſt le maiſtre des langues vivantes, cela s'entend de l'uſage dont on n'eſt point en doute, & dont tout le monde demeure d'accord, ce qui ne nous apparoiſt proprement que d'une façon, qui eſt quand on parle; Car l'eſcriture n'eſt qu'une image de la parole, & la copie de l'original, de ſorte que l'uſage ſe prend non pas de ce que l'on eſcrit, mais de ce que l'on dit & que l'on prononce en parlant. Or eſt-il qu'en prononçant *pluriel*, on ne ſçauroit diſcerner s'il y a une *l*, à la fin ou une *r*, tellement qu'on ne peut alléguer l'uſage en cette occaſion non plus qu'en pluſieurs autres, où l'on eſt contraint d'avoir recours à l'analogie, comme dit Varron, & comme nous l'avons amplement expliqué en la remarque de *Fuir*, dans la page 444. & ſuivantes.

OBSERVATION.

L'Uſage s'eſt entierement déclaré pour *pluriel*, & c'eſt ainſi qu'il faut parler & eſcrire.

REMARQUE.

Arc-en-ciel.

IL faut eſcrire ainſi, *arc-en-ciel*, avec les trois mots, dont il eſt compoſé, ſeparez par deux tirets, & non pas eſcrire *arcanciel*. Et au pluriel s'il y avoit lieu de l'employer, ce qui ne peut arriver que rarement, il faut dire par exemple, *deux arc en ciels*, *pluſieurs arc-en-ciels*, & non pas *arc-en-cieux*, ny *arcs-en-ciels*, ou *arcs-en-cieux*; cela eſtant aſſez ordinaire en noſtre langue aux mots compoſez, ſoit noms, ou verbes, de ne ſuivre pas la nature des ſimples qui les compoſent, comme il ſe voit en pluſieurs de ces remarques.

OBSERVATION.

LA Remarque de M. de Vaugelas eſt à obſerver, tant pour le pluriel d'*Arc-en-Ciel*, que pour la maniere d'eſcrire.

REMARQUE.

Faute, à faute, par faute.

ON dit par exemple, *faute d'argent on manque à faire beaucoup de choſes*, & *à faute d'argent on manque*, *&c.* & encore *par faute d'argent, on manque*, *&c.* Tous les trois ſont bons, mais le meilleur, c'eſt de dire *faute d'argent*, aprés celuy-là, *à faute* eſt le meilleur, & *par faute* eſt le moins bon des trois: Cela s'entend, quand *faute*, eſt devant un nom, mais quand il eſt devant un

verbe à l'infinitif; il eſt mieux de dire *à* que *par*, ny que *faute*, tout ſeul, comme *à faute de payer les intereſts, il a doublé le principal*, eſt beaucoup mieux dit que, *par faute de payer*, ny que *faute de payer*, quoy que ce dernier me ſemble aſſez bon.

OBSERVATION.

PAr *faute d'argent*, *par faute de payer*, ſont des façons de parler qui ont vieilli. *Faute d'argent*, & *faute de payer*, ſe diſent bien plus ſouvent que *à faute d'argent*, & *à faute de payer*, qu'on ne doit pas pourtant condamner.

REMARQUE.

Floriſſant, fleuriſſant.

CEtte Remarque eſt curieuſe, car dans le propre on le dit d'une façon, & dans le figuré d'une autre. Dans le propre on dit plus ſouvent *fleuriſſant*, comme *un arbre fleuriſſant*, & dans le figuré on dit pluſtoſt *floriſſant*, que *fleuriſſant*, comme *une armée floriſſante*, *un Empire floriſſant*. Le verbe *fleurir*, a auſſi de certains temps, où l'on employe pluſtoſt l'*o*, que l'*eu*, dans le figuré, comme dans l'imparfait on dira, *un tel floriſſoit ſous un tel regne*, *l'éloquence* ou *l'art militaire floriſſoit en un tel temps*. J'ay dit dans le figuré, parce que dans le propre on diroit par exemple, *cet arbre fleuriſſoit tous les ans deux fois*, & non pas *floriſſoit*.

OBSERVATION.

On a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur cette Remarque.

REMARQUE.

Soliciter.

J'Ay desja fait une remarque sur ce mot, où j'allegue un passage de Quintilien, qui m'oblige à faire encore celle-cy. C'est que j'ay dit que ce Grand homme avoit employé le verbe *sollicitare*, au mesme sens que le vulgaire l'employe en nostre langue, pour dire avoir soin de quelqu'un comme on dit tous les jours à Paris parmy le peuple, qu'*il faut donner une garde à un malade pour le solliciter*, c'est à dire, pour en avoir soin, & pour le servir. Voicy le passage, *illud vero insidiantis, quò me validiùs cruciaret, fortunæ fuit, ut ille mihi blandissimus, me suis nutricibus, me aviæ educanti, me omnibus qui sollicitare solent illas ætates, anteferret.* Je ne sçay si je me flatte, mais il me semble que le sens le plus naturel de ces paroles va tout droit à celuy que je luy donne, & que c'est leur faire violence, & les tirer, comme on dit, par les cheveux, de les interpreter autrement. En effet *sollicitudo*, qui signifie *soin*, venant sans doute de *sollicitare*, est un grand indice que *sollicitare*, en bon Latin, veut dire aussi, *avoir soin*, & que c'est une de ses significations; car il en a plusieurs: Neantmoins une personne qui sçait aussi bien la langue Latine, & sa pureté, qu'homme du monde, n'est pas de cet avis, & lisant devant moy ma remarque desja imprimée, m'a conseillé de refaire le carton, comme ayant avancé une chose qui ne se pouvoit soustenir. Son opinion fut encore suivie le mesme jour par deux autres personnes qui ne me permettoient plus d'en douter. Ayant donc donné les mains, comme j'estois sur le point de suivre leur conseil, j'ay trouvé un homme consommé

conſommé dans les bons Auteurs, & qui entre admirablement dans leur ſens aux paſſages les plus difficiles, qui maintient que *ſolicitare* en cet endroit de Quintilien ſe doit entendre ſelon ma remarque, & non pas comme l'interpretent ces autres Meſſieurs, pour ſignifier *ſe joüer avec les enfans*, qui eſt un ſens bien forcé au prix du mien, & qui ſemble ne s'accorder gueres bien avec *illas ætates*. Cela m'ayant obligé à conſulter encore d'autres Oracles, j'en ay rencontré pluſieurs du meſme ſentiment, de ſorte que demeurant en ſuſpens, & ne m'appartenant pas de décider entre tant de Grands-hommes, j'ay creû que le meilleur party que je pouvois prendre, eſtoit de ne refaire pas le quarton, mais de refaire une remarque, pour en laiſſer le jugement au Lecteur.

OBSERVATION.

QUoy que l'Académie n'ait accouſtumé de prononcer que ſur ce qui regarde la langue Françoiſe, elle n'a pas laiſſé d'examiner le paſſage de Quintilien. Deux ſçavans Académiciens ont leu chacun un diſcours plein d'érudition & d'éloquence; l'un pour ſouſtenir que les Latins n'ont jamais employé le verbe *ſolicitare*, dans le ſens que M. de Vaugelas luy donne, & l'autre pour confirmer ſon opinion. On a decidé enſuite à la pluralité des voix que *ſolicitare*, dans ce paſſage de Quintilien devoit ſe prendre pour avoir ſoin.

REMARQUE.

Arcenal, & *Arcenac*.

Arcenal, eſt le plus uſité. Pluſieurs diſent auſſi *arcenac*, avec un *c*, à la fin; & il ſemble qu'en parlant on prononce pluſtoſt *arcenac* qu'*arcenal*, mais que l'on eſcrit plus volontiers *arcenal*, qu'*arcenac*, *un arcenal bien muny*, *dreſſer un arcenal*. On dit au pluriel *arcenaux*, &

je n'ay jamais oüy dire *arcenacs*, qui eſt encore une marque pour faire voir, qu'*arcenal*, avec une *l*, au ſingulier, eſt le vray mot. L'Italien dit *arcenale*, & quelques-uns croyent que nous l'avons pris de là; Car ſi *arcenac* eſtoit auſſi bon, je ne vois pas pourquoy on ne diroit pas *arcenacs*, au pluriel auſſi bien qu'*arcenaux*, comme on dit *arcs*, d'*arc*.

OBSERVATION.

LA raiſon du pluriel *Arſenaux*, qu'apporte M. de Vaugelas, fait voir qu'*Arſenal* avec une *l*, à la fin doit eſtre preferé à *Arſenac*, que quelques-uns diſent à Paris. *Il eſt allé à l'Arſenac*.

REMARQUE.

Auparavant, auparavant que.

LE vray uſage d'*auparavant* c'eſt de le faire adverbe, & non pas prépoſition; par exemple, c'eſt de l'employer ainſi. *Il me preſſe de telle choſe, mais il y faut ſonger auparavant; Il ne luy eſt rien arrivé que je ne luy aye dit auparavant.* Ceux qui parlent & qui eſcrivent le mieux ne s'en ſervent jamais que de cette façon. Mais ceux qui n'ont nul ſoin de la pureté du langage diſent & eſcrivent tous les jours; par exemple, *auparavant moy, il eſt venu auparavant luy*, & en font une prépoſition, au lieu de dire, *il eſt venu devant moy, j'y ſuis devant luy*; C'eſt d'ordinaire avec les pronoms perſonnels qu'ils le font ſervir de prépoſition, comme aux exemples que nous venons de donner; Car devant les noms, je n'ay pas remarqué qu'ils le faſſent, ny que l'on die jamais, *auparavant le retour du Roy*, *auparavant Paſques*, ou *auparavant les feſtes de Paſques*. *Auparavant que* pour *devant que*, ou *avant que*, n'eſt pas auſſi du bel uſage. Les bons Eſcri-

vains ne diront jamais par exemple *auparavant que vous ſoyez venu*, pour dire *avant*, ou *devant que vous ſoyez venu*. Il en eſt comme de *cependant*, dont nous avons fait une Remarque ; car pour bien parler on ne doit jamais dire *cependant que*, non plus que *auparavant que*.

OBSERVATION.

Auparavant moy, & *auparavant que vous ſoyez venu*, ſont des façons de parler, non ſeulement hors du bel uſage ; mais qu'on doit regarder comme des fautes. C'en eſt auſſi une que de dire, *cependant que*, pour *pendant que*.

REMARQUE.

Galant, galamment.

Galant, a pluſieurs ſignifications, & comme ſubſtantif, & comme adjectif. Je les laiſſe toutes pour ne parler que d'une ſeule, qui eſt le ſujet de cette remarque. C'eſt dans le ſens qu'on dit à la Cour, qu'*un homme eſt galant, qu'il dit & qu'il fait toutes choſes galamment, qu'il s'habille galamment*, & mille autres choſes ſemblables. On demande ce que c'eſt qu'*un homme galant*, ou *une femme galante de cette ſorte, qui fait & qui dit les choſes d'un air galant, & d'une façon galante*. J'ay veû autrefois agiter cette queſtion parmy des gens de la Cour & des plus galans de l'un & de l'autre ſexe, qui avoient bien de la peine à le definir. Les uns ſouſtenoient que c'eſt *ce je ne ſçay quoy*, qui differe peu *de la bonne grace* ; les autres que ce n'eſtoit pas aſſez du *je ne ſçay quoy*, ny *de la bonne grace*, qui ſont des choſes purement naturelles, mais qu'il falloit que l'un & l'autre fuſt accompagné d'un certain air, qu'on prend à la Cour, & qui ne s'acquiert qu'à force de hanter les Grands & les Dames. D autres diſoient que ces

choſes exterieures ne ſuffiſoient pas, & que ce mot de *galant*, avoit bien une plus grande eſtenduë, dans laquelle il embraſſoit pluſieurs qualitez enſemble; qu'en un mot c'eſtoit *un composé où il entroit du je ne ſçay quoy*, ou *de la bonne grace, de l'air de la Cour, de l'eſprit, du jugement, de la civilité, de la courtoiſie, & de la gayeté, le tout ſans contrainte, ſans affectation, & ſans vice.* Avec cela il y a dequoy faire un honneſte homme à la mode de la Cour. Ce ſentiment fut ſuivy comme le plus approchant de la verité, mais on ne laiſſoit pas de dire que cette definition eſtoit encore imparfaite, & qu'il y avoit quelque choſe de plus dans la ſignification de ce mot, qu'on ne pouvoit exprimer; car pour ce qui eſt par exemple de *s'habiller galamment, de danſer galamment*, & de faire toutes ces autres choſes qui conſiſtent plus aux dons du corps qu'en ceux de l'eſprit, il eſt aiſé d'en donner une definition; Mais quand on paſſe du corps à l'eſprit, & que dans la converſation des Grands & des Dames, & dans la maniere de traiter & de vivre à la Cour, on s'y eſt acquis le nom de *galant*, il n'eſt pas ſi aiſé à definir; car cela préſuppoſe beaucoup d'excellentes qualitez qu'on auroit bien de la peine à nommer toutes, & dont une ſeule venant à manquer ſuffiroit à faire qu'il ne ſeroit plus *galant*. On peut encore dire la meſme choſe des *lettres galantes*. En cette ſorte de Lettres, la France peut ſe vanter d'avoir une perſonne à qui tout le monde le cede. Athenes meſme ny Rome, ſi vous en oſtez Ciceron, n'ont pas dequoy le luy diſputer, & je le puis dire hardiment, puis qu'à peine paroiſt-il qu'un genre d'eſcrire ſi délicat, leur ait eſté ſeulement connu. Auſſi tous les gouſts les plus exquis font leurs délices de ſes lettres, auſſi bien que de ſes vers, & de ſa converſation, où l'on ne trouve pas moins de charmes. Je

tiendrois le Public bien fondé à intenter action contre luy pour luy faire imprimer ſes œuvres. Au reſte quoy qu'en une autre ſignification on die *galand*, & *galande*, avec un *d*, auſſi bien qu'avec un *t*, ſi eſt-ce qu'en celle que nous traitons, il faut dire *galant* & *galante* avec un *t*, & non pas avec un *d*.

OBSERVATION.

L'Académie a donné trois acceptions à ce mot de *galant homme*. Il ſe dit d'un homme civil, honneſte, poly, de bonne compagnie & de converſation agréable. *C'eſt un galant homme*. On le dit auſſi pour faire entendre un homme habile dans ſa profeſſion & qui entend bien les choſes dont il ſe meſle, qui a du jugement & de la conduite. *Vous luy pouvez confier voſtre affaire, c'eſt un galant homme*. On l'employe encore par flaterie ou par familiarité pour loüer une perſonne de quelque choſe. *Vous eſtes un galant homme d'eſtre venu diſner avec moy*.

REMARQUE.

Reüſſir.

ON ſe ſert plus élegamment de ce verbe au ſens actif, ou avec le verbe auxiliaire *avoir*, qu'au ſens paſſif, ou avec le verbe auxiliaire *eſtre*. Par exemple, il eſt beaucoup mieux dit, *ce deſſein luy a réüſſi*, que non pas *luy eſt réüſſi*, *cette entrepriſe luy a réüſſi*, que non pas *luy eſt réüſſie*, quoy qu'un de nos plus celebres Eſcrivains l'ait eſcrit de cette derniere façon. Nous avons fait une remarque de la faute contraire que l'on fait en certains verbes, où l'on employe le verbe auxiliaire *avoir*, au lieu du verbe auxiliaire *eſtre*, comme *il a entré*, *il a ſorty*, *il a paſſé*, pour *il eſt entré*, *il eſt ſorty*, *il eſt paſſé*.

OBSERVATION.

LE verbe *réüſſir* ne peut ſe conſtruire qu'avec l'auxiliaire *avoir*, & c'eſt une faute que de dire, *ce deſſein luy eſt réüſſi*, au lieu de, *ce deſſein luy a réüſſi*. On dit de meſme avec les perſonnes, *j'ay réüſſi*, *il a réüſſi dans cette affaire*.

REMARQUE.

Servir, prier.

Servir, regit maintenant l'accuſatif & non pas le datif comme il faiſoit autrefois, & comme s'en ſert ordinairement Amiot & les anciens Eſcrivains ; Par exemple ils diſoient, *il faut ſervir à ſon Roy, & à ſa patrie*. pour dire *il faut ſervir ſon Roy & ſa patrie*, comme on parle aujourd'huy. M. de Malherbe a encore retenu ce datif, comme quelques autres phraſes du vieux temps ; *le Medecin*, dit-il, *ſert aux malades*. au lieu de dire *ſert les malades* ; car icy *ſervir*, ne ſignifie pas *eſt propre & convenable*, auquel cas il regiroit le datif, comme *cela ſert à pluſieurs choſes*, mais ſignifie *rendre ſervice & aſſiſter*. Il en eſt de meſme de *prier*. Les Anciens diſoient auſſi *prier à Dieu*, & meſme quelques-uns diſent encore *je prie à Dieu*, au lieu de dire *je prie Dieu ; Favoriſer*, a auſſi le meſme uſage.

OSBERVATION.

ON a approuvé cette Remarque tant pour le verbe *ſervir*, que pour *prier*, & *favoriſer*.

REMARQUE.

Quantesfois.

CE mot pour dire *combien de fois*, eſt beau & agreable à l'oreille ſelon l'avis de beaucoup de gens ; tellement que je m'eſtonne qu'il ait eu une ſi mauvaiſe deſtinée, au moins en vers, où il a tres-bonne grace, & où il eſt tres-commode, meſme aprés l'exemple de M. de Malherbe, qui l'a ſi bien mis en œuvre.

Quantefois, lors que ſur les ondes
Ce nouveau miracle flottoit, &c.

Car pas un de nos Poëtes n'en voudroit uſer aujourd'huy, & pour la proſe je ne penſe pas qu'il ait jamais eſté en uſage, ny meſme que M. de Malherbe s'en ſoit ſervy.

OBSERVATION.

Quantesfois n'eſt plus receu ny en proſe ny en vers.

REMARQUE.

Que non pas.

QUelques-uns de nos modernes Eſcrivains le condamnent, & ne veulent pas par exemple que l'on die, comme l'a eſcrit un excellent Auteur, *ils tiennent plus de l'architecte & du maſſon que non pas de l'Orateur*, mais *ils tiennent plus de l'architecte & du maſſon que de l'Orateur*. Il eſt vray que bien ſouvent ils ont raiſon, mais bien ſouvent auſſi *non pas*, y a fort bonne grace, & rend l'expreſſion plus forte. Il faut en cela conſulter l'oreille, car il ſeroit mal-aiſé d'en faire une reigle certaine ; ſans doute il eſt plus élegant pour l'ordinaire de le ſupprimer.

OBSERVATION.

IL faut dire ſimplement *que* dans les phraſes pareilles, à l'exemple que M. de Vaugelas propoſe. Ces deux mots *non pas* y ſont ſuperflus.

REMARQUE.

Arrangement de mots.

L'Arrangement des mots eſt un des plus grands ſecrets du ſtile; Qui n'a cela ne peut pas dire qu'il ſçache eſcrire. Il a beau employer de belles phraſes & de beaux mots, eſtant mal placez ils ne ſçauroient avoir ny beauté ny grace, outre qu'ils embaraſſent l'expreſſion & luy oſtent la clarté, qui eſt le principal.

Tantùm ſeries, junctura quæ pollet.

Un Auteur celebre eſcrit, *voicy pour une ſeconde injure, la perte qu'avecque vous, ou pluſtoſt avecque toute la France, j'ay faite de Monſieur, &c.* Quelle oreille n'eſt point choquée de cette tranſpoſition? N'euſt-il pas mieux dit *la perte que j'ay faite avecque vous, ou pluſtoſt avec toute la France, de Monſieur? &c.* A mon avis ce qui l'a trompé, c'eſt qu'il a creû que ce genitif *de Monſieur*, ſeroit bien mieux placé auprés de *j'ay faite*, dont il eſt regi, qu'auprés de ces mots *avec toute la France*, avec leſquels il n'a aucune liaiſon; Mais il n'a pas pris garde, que pour joindre ſur la fin de la periode les mots qui ſe conſtruiſent enſemble, il a ſeparé d'une trop longue diſtance la conſtruction des mots qui eſtoient au commencement, à ſçavoir *la perte que*, qui vouloient eſtre joints immediatement à leur verbe, *j'ay faite.* Car il leur eſtoit bien plus neceſſaire qu'à ces derniers *de Monſieur*, tant parce que le verbe qui eſt conſtruit avec le pronom relatif en l'accuſatif, comme

celuy-cy,

celuy-cy, veut estre le plus proche du pronom qu il se peut; que parce qu'il y avoit plusieurs mots sans verbe, en quoy consiste un des principaux vices de l'arrangement; En effet si l'on sçait bien placer & entrelacer le verbe au milieu des autres parties de l'oraison, on sçaura un des plus grands secrets, & la principale reigle de l'arrangement des paroles. L'autre reigle est, de suivre le mesme ordre en escrivant que l'on tient en parlant; car on ne dira pas la *perte qu'avecque vous, ou plustost, avec toute la France j'ay faite de Monsieur, &c.* mais *la perte que j'ay faite avec vous, ou plustost avec toute la France, de Monsieur, &c.* Ny l'on ne dira pas non plus, comme a escrit encore le mesme Auteur, *je pense vous avoir conté qu'à l'entrée que douze ou quinze jours auparavant il avoit faite, &c.* mais *qu'à l'entrée qu'il avoit faite douze ou quinze jours auparavant.* C'est la situation naturelle de ces paroles, au lieu que l'autre est forcée.

Plusieurs attribuent aux vers la cause de ces transpositions, qui sont des ornemens dans la Poësie, quand elles sont faites, comme celles de M. de Malherbe, dont le tour des vers est incomparable; Mais pour l'ordinaire elles sont des vices en prose, je dis *pour l'ordinaire*, parce qu'il y en a quelque-unes de fort bonne grace. Il se pourroit faire que la tissure du vers auroit corrompu celle de la prose, mais combien avons-nous de Grands hommes, dont la prose & les vers sont également excellens? Parmy un si grand nombre on voit briller cette vive lumiere de l'Eglise, qui par ses Oeuvres Chrestiennes s'est acquis une double palme en l'un & en l'autre genre. Est-il rien de plus doux, de plus pompeux que son stile, rien de plus éloquent que sa bouche & que sa plume? Et ne sont-ce point encore de nouveaux sujets d'admiration, que la quantité,

que la diverſité de ſes ouvrages, & que la promptitude & la facilité avec laquelle il les fait? Certainement ce n'eſt point pour luy que l'on dit *que les talens ſont partagez, & que le prix de l'Eloquence n'eſt pas de ceux qui ſe gaignent à la courſe:* Mais cette double gloire n'eſt-elle pas deuë auſſi à l'Auteur de ce grand Ouvrage, qui a aujourd'huy tant d'eſclat? N'eſt-ce point un chef-d'œuvre d'eloquence, de pieté, de jugement, & qui va immortaliſer ſur la terre un grand Cardinal desja immortel dans le ciel? Se voit-il encore de plus belle proſe ny de plus beaux vers que les lettres & les ſonnets d'un autre excellent Eſprit, deſquels il ſuffit de dire pour toute loüange, qu'ils ſont dignes du fameux Endymion? Combien en avons-nous d'autres encore qu'il ſeroit trop long de deſigner, & que je me contente d'honorer d'un ſilence reſpectueux, puis que leur reputation parle aſſez.

OBSERVATION.

MAnquer *à l'arrangement* des mots dans leur ordre naturel eſt une grande faute dans le ſtile. Il ne faut pas ſeulement qu'ils ſatisfaſſent l'oreille; mais auſſi qu'ils ne puiſſent cauſer aucune équivoque. C'eſt à quoy il faut s'attacher principalement.

REMARQUE.

Au preallable, Preallablement.

NOus n'avons gueres de plus mauvais mots en noſtre langue. C'eſtoit l'averſion d'un grand Prince, qui n'entendoit jamais dire l'un ou l'autre ſans froncer le ſourcil. Il trouvoit qu'ils avoient quelque choſe de monſtrueux en ce qu'ils eſtoient moitié Latins & moitié François, quoy qu'en toutes les langues il y ait beaucoup de mots *ibrides*, qu'ils appellent, *metifs*; Et il eſtoit en-

core plus choqué de ce *qu'allabe*, entroit dans cette composition pour *qui doit aller*. Nous avons *auparavant*, *premierement*, *avant toutes choſes*, & pluſieurs autres termes ſemblables. Il faut laiſſer ces autres deux pour les Notaires, & pour la chicane.

OBSERVATION.

Au préalable & *préalablement* ſont des façons de parler qui n'entrent guere dans la converſation, ſi ce n'eſt en parlant d'affaires & de ſciences. C'eſt dans ces ſortes de diſcutions qu'eſt leur principal uſage.

REMARQUE.

Beaucoup.

CE mot eſtant employé pour *pluſieurs*, ne doit pas eſtre mis tout ſeul. Il y faut ajouſter *perſonnes*, ou *gens*, ou quelque ſubſtantif, comme, *il donnoit peu à beaucoup*, n'eſt pas bien dit, il faut dire *à beaucoup de perſonnes*, ou *à beaucoup de gens*. Il eſt vray que l'on dit, *nous ſommes beaucoup*, *ils ſont beaucoup*, pour dire *nous ſommes beaucoup de gens*, mais il faut remarquer que cela n'a lieu que quand le pronom perſonnel le précede, lequel fait voir que ce *beaucoup*, qui ſuit, ſe rapporte au meſme pronom. De meſme quand on dit, *il y en a beaucoup*, cet *en*, emporte avec ſoy la ſignification de *gens*, ou *de perſonnes*, comme il ſe voit par cette phraſe *il y en a*, qui veut dire entre autres choſes, *il y a des gens*.

Quand *beaucoup* eſt adverbe, il y a une belle remarque à faire; c'eſt que lors qu'on le met aprés l'adjectif, il y faut neceſſairement ajouſter *de*, devant, & dire *de beaucoup*; car ſi je dis, *l'eſprit de qui la promptitude eſt plus diligente beaucoup que celle des aſtres*, ce n'eſt pas bien dit, quoy

qu'il ſoit eſchappé ſouvent à un celebre Auteur de l'eſcrire ainſi ; il faut dire, *l'eſprit de qui la promptitude eſt plus diligente de beaucoup que celle des aſtres.* Mais quand *beaucoup* eſt devant l'adjectif, il n'eſt pas neceſſaire d'y mettre le *de*, meſme il eſt mieux de ne l'y mettre pas, comme *l'eſprit de qui la promptitude eſt beaucoup plus diligente*, eſt mieux dit que *l'eſprit de qui la promptitude eſt de beaucoup plus diligente.*

OBSERVATION.

Beaucoup, peut paſſer dans la converſation ſans qu'on ajouſte *perſonnes* ou *gens*, pourveu qu'il ſerve de nominatif au verbe, comme en cette phraſe, *beaucoup croyent que cette affaire ne tournera pas à ſon avantage* ; mais *beaucoup* ne peut eſtre employé ſeul dans les cas obliques. On ne dit donc point *c'eſt l'avis de beaucoup*, *j'ay entendu dire à beaucoup*, *je connois beaucoup qui ſe perſuadent.* Il faut dire neceſſairement, *c'eſt l'avis de beaucoup de gens* ou *de perſonnes*, & ainſi des autres. On peut bien dire, *j'en connois beaucoup qui ſe perſuadent* ; parce que la particule *en*, qui eſt devant *beaucoup*, fait ſousentendre *perſonnes.* Lors que *beaucoup* eſt adverbe, la particule *de* le doit tousjours préceder aprés un comparatif. *Il eſt plus riche de beaucoup que tous ceux dont vous parlez.* On croit qu'on peut auſſi mettre cette particule *de* devant *beaucoup*, quand *beaucoup* eſt mis devant le comparatif, & qu'on peut dire également bien, *il eſt de beaucoup plus ſçavant que moy*, *& il eſt beaucoup plus ſçavant que moy.*

REMARQUE.

Barbariſme.

ON peut commettre un Barbariſme, c'eſt à dire parler barbarement, & hors des bons termes d'une langue, ou en une ſeule parole, ou en une phraſe entiere. Les Barbariſmes d'un ſeul mot, comme par exemple

pache, pour *paction*, *lent*, pour *humide*, & une infinité d'autres ſemblables ſont aiſez à éviter, & il y a peu de gens nourris à la Cour, ou verſez en la lecture des bons Autheurs, qui uſent d'un mot barbare. Mais pour les Barbariſmes de la phraſe, qui eſt compoſée de pluſieurs mots, il eſt tres-aiſé d'y tomber : Par exemple, un de nos meilleurs Eſcrivains a dit *eſlever les yeux vers le ciel*; Cette phraſe n'eſt point Françoiſe, il faut dire *lever les yeux au ciel*. Quelques-uns diſent auſſi, *ſortir de la vie*; cette phraſe n'eſt pas Françoiſe non plus, quoy que les Latins dient *vita excedere*; Car il n'y a point de conſequence à tirer de la phraſe d'une langue, à la phraſe d'une autre, ſi l'Uſage ne l'authoriſe

Ce qui fait que tant de gens ſont ſujets à commettre cette ſorte de barbariſme, c'eſt que tous les mots dont la phraſe eſt compoſée ſont François, & ainſi on ne s'apperçoit point de la faute; Au lieu qu'au barbariſme du mot, l'oreille qui n'y eſt pas accouſtumée, le rebutte, & n'a garde de ſe laiſſer ſurprendre; mais au barbariſme de la phraſe, l'oreille eſtant ſurpriſe & comme trahie par les mots qu'elle connoiſt, luy ouvre la porte, d'où aprés il luy eſt bien aiſé de s'inſinuer dans l'eſprit.

OBSERVATION.

Pache pour *paction*, *lent* pour *humide* ne ſe diſent point, mais *ſortir de la vie* n'eſt point une meſchante façon de parler, pour dire, *mourir* en certaines occaſions. *Eſlever les yeux vers le ciel*, eſt une phraſe que M. de Vaugelas a raiſon de condamner.

REMARQUE.

Deſcouvert, ou *deſcouverture.*

PAr exemple *la deſcouverte*, ou *la deſcouverture du nouveau Monde*, ou *des Terres neuves*, ſont tous deux bons. Amiot dit *deſcouverture*, & je l'ay auſſi oüy dire à des femmes de la Cour & de Paris. Ceux qui ne veulent pas que l'on die *deſcouverte*, ont accouſtumé d'alleguer une mauvaiſe raiſon, qui eſt que *deſcouverte*, eſt un adjectif; car combien avons-nous d'adjectifs en noſtre langue qui ne laiſſent pas d'eſtre ſubſtantifs, & au maſculin & au feminin, comme *le couvert*, *le contenu*, *le brillant*, *la retenuë*, *la venuë*, *l'arrivée*, *l'enceinte*, & une infinité d'autres tirez des participes actifs & paſſifs, ſans parler de ceux qui ne ſont point pris des participes, comme *chagrin*, *colere*, *dépit*, *ſacrilege*, *parricide*? *&c.*

OBSERVATION.

LA *découverture du nouveau monde* eſt une façon de parler tout-à-fait barbare. Il faut dire *la découverte*.

REMARQUE.

Et donc, *donc.*

PLuſieurs croyent que de commencer une periode par *& donc*, ne ſoit pas parler François, mais Gaſcon, comme en effet les Gaſcons ont ſouvent ce terme à la bouche. Mais M. Coëffeteau & M. de Malherbe en ont uſé, & je l'entens dire tous les jours à la Cour à ceux qui parlent mieux. Il ſe pourroit bien faire que les Gaſcons l'y auroient apporté avec beaucoup d'autres façons

de parler qu'ils ont introduites du temps qu'ils eſtoient en regne; Et ce qui m'en feroit douter, c'eſt qu'il ne me ſouvient point de l'avoir leû dans Amiot, où j'ay trouvé beaucoup de phraſes que nous croyons nouvelles. Quoy qu'il en ſoit, l'Uſage l'a eſtably.

On peut auſſi commencer une periode par *donc*, & il n'eſt que bon de s'en ſervir ainſi quelquefois pour diverſifier ſon uſage; car la plus commune façon d'en uſer, & qui a le plus de grace, eſt à la ſeconde, ou à la troiſieſme ou quatrieſme parole de la periode.

OBSERVATION.

ON ne doit jamais commencer une periode par *& donc*. On la commence meſme rarement par *donc*, à moins qu'on ne veüille tirer une conſequence de ce qui a eſté dit auparavant ou en Poëſie. M. de Malherbe,

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apreſte.

REMARQUE.

Eſpace, intervalle.

CE mot eſt tousjours maſculin, quoy qu'on l'ait fait feminin autrefois. Il faut dire *un long eſpace*, ſoit que l'on parle *d'un eſpace de temps*, ou *d'un eſpace de lieu*, car il ſe dit de tous les deux. Et au pluriel il en eſt de meſme qu'au ſingulier, *de grands eſpaces*, & non pas *de grandes eſpaces*; *Intervalle*, eſt de meſme en tout & par tout.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur le genre de ces deux mots.

REMARQUE.

Celle-cy pour *lettre.*

CElle-cy, pour *lettre*, eſt bas. Neantmoins pluſieurs ont accouſtumé d'en uſer commençant une lettre ainſi : *Je vous eſcris celle-cy* : Il faut dire, *je vous eſcris cette lettre*, ou ſimplement, *je vous eſcris* ; Car par *celle-cy*, de ſous-entendre *lettre* qu'on n'a point encore dit, il n'y a point d'apparence en noſtre langue, qui n'aime pas ces ſuppreſſions. Les Latins ne ſont pas ſi ſcrupuleux en pluſieurs façons de parler, meſme en celle-cy, teſmoin Ovide.

Hanc tua Penelope lento tibi mittit Ulisse.

Et dans les Epiſtres de Ciceron on trouve ſouvent, *hanc tibi reddet*, ou *has tibi exaravi*, ou choſe ſemblable, ſous-entendant, tantoſt *Epiſtolam*, tantoſt *litteras*.

OBSERVATION.

CElle-cy pour *lettre*, ne ſçauroit eſtre employé que dans le ſtile tres-familier.

REMARQUE.

Contemptible, contempteur.

CEs deux mots me ſemblent bien rudes, & particulierement le dernier ; car pour le premier encore y a-t'il beaucoup de gens qui s'en ſervent, bien que *meſprisable*, qui eſt ſi bon, ne couſte pas plus à dire. Neantmoins M. de Malherbe s'en eſt ſervy en proſe & en vers, *Nous devenons*, dit-il, *auſſi contemptibles, comme nous faiſons les contempteurs*. Il eſt vray qu'en vers il ne s'eſt jamais

jamais servy de ce dernier, mais seulement de l'autre.

Et qu'estant comme elle est, d'un sexe variable,
Ma foy, qu'en me voyant elle auroit agreable,
Ne luy soit contemptible en ne me voyant pas.

Apparemment il n'a pas mis *mespriſable* au lieu de *contemptible*, quoy qu'il fust aussi propre au vers que l'autre, parce qu'il eust rimé dans la cesure du milieu avec *agreable.*

OBSERVATION.

Contemptible vieillit, & *contempteur* n'est point de la langue.

REMARQUE.

Faiſable.

ON demande, *ſi une choſe eſt faiſable, ou non.* Quand on parle ainsi, on ne veut pas dire *s'il eſt permis de la faire*, mais *s'il eſt poſſible de la faire. Faiſable*, regarde l'action seulement & non pas le devoir, & je ne vois personne qui en parlant, ny en escrivant l'employe à un autre usage, si ce n'est un celebre Escrivain, qui a donné lieu à cette remarque, de peur qu'estant imité & digne de l'estre en plusieurs autres choses, on ne l'imite encore en celle-cy.

OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

REMARQUE.

Dévouloir.

POur dire *ceſſer de vouloir.* M. de Malherbe s'est servi de ce mot, *ſeroit-il poſſible*, dit-il, *que celuy vouluſt, qui peut dévouloir en un moment?* Je ne sçay s'il est l'in-

venteur de ce mot, mais je ne l'ay jamais oüy dire, ny veû ailleurs. Il eſt fort commode, & fort ſignificatif, & il ſeroit à deſirer qu'il fuſt en uſage. Selon l'analogie des mots il ſeroit aiſé de l'eſtablir, parce que nous en avons quantité de cette nature en noſtre langue; comme *détromper*, que j'ay veû venir à la Cour, & que l'on trouvoit auſſi eſtrange au commencement, qu'on fait maintenant *dévouloir*, mais qui eſt aujourd'huy entierement en uſage. Nous diſons donc *tromper*, *détromper*, *meſler*, *démeſler*, *faire*, *deffaire*, *croiſtre*, *décroiſtre*, *habiller*, *deshabiller*, car on met une *s* en la compoſition quand le verbe commence par une voyelle, comme *armer*, *deſarmer*. Le nombre de ces compoſez eſt tres-grand, dans leſquels la prépoſition *de*, emporte la deſtruction ou le contraire de ce que ſignifie le verbe ſimple.

Meſme cette ſorte de compoſition de verbes ſemble avoir ce privilege, qu'on en peut former & inventer de nouveaux au beſoin, pourveû qu'on le faſſe avec jugement & diſcretion, & que ce ne ſoit que tres-rarement. Ce fameux Poëte Italien en a ainſi uſé, au mot de *disbumanare*, quand il a dit dans le Paſtor fido,

Che nel dishumanarti
Non diventi una fera anzi ch'un Dio.

Prens garde, dit-il, *qu'en te deshumaniſant, tu ne deviennes pluſtoſt une beſte farouche, qu'un Dieu.*

Il s'eſt ſervy de ce mot le plus heureuſement du monde, ſoit qu'il l'ait inventé luy-meſme, comme je crois, ou qu'il l'ait pris du Dante, qui n'a eu nulle pudeur à en faire autant de fois qu'il en a eu beſoin, diſant par exemple, *immeiare*, *intuiare*, *inſuiare*, pour dire *convertir en moy*, *convertir en toy*, *convertir en ſoy*, & une grande quantité d'autres horribles comme ceux-là; car je n'ay pas remar-

qué qu'il ait eſté auſſi heureux que hardy en cette ſorte d'invention. On a fait un mot en noſtre langue depuis peu, qui eſt *débrutaliſer*, pour dire *oſter la brutalité*, ou *faire qu'un homme brutal ne le ſoit plus*, qui eſt heureuſement inventé; & je ne ſçaurois croire qu'eſtant connu, il ne ſoit receu avec applaudiſſement. Au moins tous ceux à qui je l'ay dit, luy donnent leur voix, & pas un juſques icy ne l'a condamné pour ſa nouveauté, comme ont fait d'ordinaire tous les autres. Auſſi a-t'il eſté fait par une perſonne, qui a droit de faire des mots, & d'impoſer des noms, s'il eſt vray ce que les Philoſophes enſeignent, qu'il n'appartient qu'aux ſages d'éminente ſageſſe d'avoir ce privilege.

OBSERVATION.

Devouloir ne s'eſt point eſtably dans noſtre langue, c'eſt un mot factice qu'il faut éviter. *Debrutaliſer* n'eſt point non plus en uſage.

REMARQUE.

Dueil pour *duel.*

CEtte remarque me ſembloit indigne de tenir rang parmy les autres, qui n'attaquent pas des erreurs ſi groſſieres, qu'eſt celle de prononcer ou d'eſcrire *dueil* pour *duel*. Mais ſe rendant commune, il n'eſt pas inutile de la marquer. Ce ſont pourtant deux choſes bien differentes, que *dueil*, & *duel*, outre que *dueil*, eſt d'une ſyllabe, & *duel* de deux.

OBSERVATION.

On ne doit ny prononcer ny eſcrire *düeil* pour *düel*.

REMARQUE.

De cette façon de parler, il ſçait la langue Latine & la langue Grecque.

LE ſens de ces paroles ſe peut exprimer en quatre façons. On peut dire, *il ſçait la langue Latine & la langue Grecque. Il ſçait la langue Latine, & la Grecque. Il ſçait la langue Latine, & Grecque*, & *il ſçait les langues Latine & Grecque*. On demande ſi ces quatre expreſſions ſont toutes bonnes, & laquelle eſt la meilleure. Je reſpons que les deux dernieres ſont mauvaiſes, & que les deux premieres ſont bonnes; Car, *il ſçait la langue Latine & Grecque*, ne ſe peut dire, parce que la conſtruction de cette periode, ou de cette oraiſon, pour parler en Grammairien, ſe doit faire, ou ſelon les paroles qui ſont exprimées, ou ſelon celles qui ſont ſous-entenduës. Si ſelon celles qui ſont exprimées au ſingulier, *la langue* ne peut convenir à deux langues entierement differentes, comme ſont *la Latine & la Grecque*; Si ſelon celles qui ſont ſous-entenduës, à ſçavoir, *la langue*, encore qu'on ne die pas *langue*, il ne faut pas laiſſer d'exprimer l'article *la*, qui ne ſe peut ſupprimer ny ſous-entendre, à cauſe qu'un meſme ſubſtantif, comme eſt *langue*, en cet exemple, ne peut pas eſtre appliqué à deux choſes differentes, qu'on ne luy donne deux articles effectifs, qui ne ſe doivent jamais ſupprimer. Et pour l'autre expreſſion que nous ſouſtenons mauvaiſe, *il ſçait les langues, Latine & Grecque*, cela eſt ſi évident à ceux meſmes qui ne ſçavent pas les ſecrets de noſtre langue, qu'il me ſemble ſuperflu de le prouver. Il reſte donc à ſçavoir lequel de ces deux eſt le meilleur, *il ſçait la langue Latine & la*

langue Grecque, & *il ſçait la langue Latine & la Grecque.* Les opinions ſont partagées, les uns croyent que de repeter deux fois *langue*, eſt plus regulier & plus grammatical, & alleguent que M. Coëffeteau qui eſcrivoit ſi nettement en uſoit tousjours ainſi. Les autres aſſeurent que celuy-cy eſt beaucoup meilleur & plus élegant, *il ſçait la langue Latine & la Grecque*, parce, diſent-ils, que la repetition des mots, à moins que d'eſtre abſolument neceſſaire, eſt tousjours importune, outre qu'en l'évitant on s'exprime avec plus de briefveté, ce qui eſt bien agreable, ſur tout au François.

OBSERVATION.

ON n'a rien trouvé à dire ſur cette Remarque, ſinon que, *il ſçait la langue Latine & la langue Grecque*, & *il ſçait la langue Latine & la Grecque*, ſont deux façons de parler correctes; mais on a preferé la premiere à l'autre. On a condamné les deux autres.

REMARQUE.

Le pronom relatif LE, *devant deux verbes qui le regiſſent.*

PAr exemple, *envoyez-moy ce livre pour le revoir & augmenter.* C'eſt ainſi que pluſieurs perſonnes eſcrivent, je dis meſme des Auteurs renommez; Mais ce n'eſt point eſcrire purement, il faut dire *pour le revoir & l'augmenter*, & repeter le pronom *le*, neceſſairement; & cela eſt tellement vray, que quand meſme les deux verbes ſeroient ſynonimes, il ne faudroit pas laiſſer de le repeter comme, *pour l'aimer & le cherir*, & non pas *pour l'aimer & cherir.* Cette reigle ne ſouffre point d'exception.

OBSERVATION.

IL faut neceſſairement repeter le pronom *le* dans la phraſe que propoſe M. de Vaugelas. Il eſt auſſi neceſſaire de repeter la prépoſition *pour*, & de dire, *envoyez-moy ce livre pour le revoir & pour l'augmenter.*

REMARQUE.

D'une heure à l'autre.

UN de nos plus celebres Auteurs a eſcrit, *il n'y a rien qui ſe doive conſerver avec plus de ſoin que la memoire d'un bienfait, il ſe la faut ramentevoir d'une heure à l'autre.* Il faut dire d'*heure à autre*, & *d'une heure à l'autre* n'eſt pas François. En un autre endroit il eſcrit encore, *la triſteſſe s'eſtant emparée de mon eſprit, s'y eſt tellement fortifiée, & s'y fortifie encore d'un jour à l'autre.* Il faut dire *de jour à autre*, & non pas d'un jour à l'autre; Car ce dernier exprime un temps defini; comme par exemple, ſi je voulois dire qu'un homme qui eſtoit aujourd'huy fort riche eſt devenu fort pauvre le lendemain, je dirois que *d'un jour à l'autre*, de plus riche homme de la ville, il eſtoit devenu le plus pauvre. Ainſi *d'un jour à l'autre*, ſignifie proprement l'eſpace de deux jours, ou en tout, ou en partie; car cela n'importe. Que ſi en ce meſme exemple je mettois *de jour à autre*, alors je ne dirois plus que ce grand changement fuſt arrivé determinément dans deux jours, mais peu à peu, & dans un eſpace de temps indefini. Il en eſt de meſme, ce me ſemble, de *d'une heure à l'autre*, & *d'heure à autre*.

OBSERVATION.

LA Remarque de M. de Vaugelas a paru fort juſte, & on a eſté de ſon avis.

REMARQUE.

Diſcord pour *diſcorde.*

Diſcord pour *diſcorde*, ne vaut rien en proſe, mais il eſt bon en vers,

Et ſi de nos diſcords l'infâme vitupere,

dit M. de Malherbe. Les autres Poëtes en ont auſſi uſé & devant & aprés luy. C'eſt un de ces mots, que l'on employe en vers & non pas en proſe, dont le nombre n'eſt pas grand. Neantmoins je ſuis bien trompé ſi un de nos plus excellens Eſcrivains ne l'a employé une fois dans la Paraphraſe qui luy a acquis tant de réputation. Quoy qu'il en ſoit, on ne s'en ſert en proſe que tres-rarement, y ayant quelque lieu, où peut-eſtre il pourroit trouver ſa place.

OBSERVATION.

Diſcord pour *diſcorde* a encore quelque uſage en vers, mais on ne s'en ſert guere qu'au pluriel.

REMARQUE.

Conſtruction grammaticale.

PLuſieurs croyent que cette conſtruction n'eſt pas bonne, *comme le Roy fut arrivé, il commanda, &c.* & qu'il faut dire *le Roy, comme il fut arrivé, commanda.* Mais ils ſe trompent fort; car au contraire, l'autre eſt beaucoup meilleure & plus naturelle, parce que ſi je com-

mençois la periode par, *le Roy*, il faudroit dire *eſtant arrivé*, & non pas, *comme il fut arrivé. Le Roy eſtant arrivé, commanda*, qui ne voit que cette phraſe eſt beaucoup plus Françoiſe que cette autre, *le Roy, comme il fut arrivé, commanda. A l'abord*, dit M. Coëffeteau, *comme Tiridates apperceut Corbulon, il deſcendit le premier de cheval.* On parle & on eſcrit ainſi.

OBSERVATION.

LE Roy comme il fut arrivé commanda, n'eſt pas une bonne façon de parler. Il faut preferer celle de M. de Vaugelas, *le Roy eſtant arrivé*, ou *ſi toſt que le Roy fut arrivé il commanda.*

REMARQUE.

C'eſt que, *où il eſt mauvais.*

CE terme eſt quelquefois ſuperflu & redondant; par exemple, lors qu'il eſt employé de cette ſorte, *quand c'eſt que je ſuis malade.* Une infinité de gens le diſent ainſi, & particulierement les Pariſiens & leurs voiſins, pluſtoſt que ceux des Provinces eſloignées. Il faut dire ſimplement, *quand je ſuis malade.* Cela eſt hors de doute. Mais on n'eſt pas ſi aſſeuré, que cette autre façon de parler ſoit mauvaiſe, *quand eſt-ce qu'il viendra?* car les uns la condamnent, & ſouſtiennent qu'il faut dire, *quand viendra-t'il?* & les autres diſent qu'elle eſt fort bonne, & pour moy je ſuis de cet advis.

OBSERVATION.

QUand c'eſt que je ſuis malade eſt une façon de parler baſſe, & du petit peuple. Quelques-uns diſent, *Quand eſt-ce qu'il viendra*, pour dire, *quand viendra-t'il?* mais cela n'eſt que du ſtile tres-familier, & ne s'eſcrit guere.

REMARQUE.

REMARQUE.

Onguent pour *parfum.*

UN fameux Auteur eſt repris, & avec raiſon, d'avoir eſcrit *onguent*, en parlant de la Magdelaine, & dit *un précieux onguent*, au lieu d'*un précieux parfum.* Nous avons encore pluſieurs de nos Eſcrivains & de nos Prédicateurs, qui font cette faute. Ce qui les trompe, c'eſt que les Latins diſent *unguentum*, en cette ſignification, parce que les Anciens ſe ſervoient de certains parfums, comme il y en a encore de pluſieurs ſortes parmy nous, dont le vray uſage eſtoit de s'en oindre quelques parties du corps, tellement qu'il ſemble qu'on avoit raiſon de l'appeller *onguent.* Mais parce que ce mot ſe prend tousjours pour medicament, il ne s'en faut jamais ſervir pour *parfum*, l'uſage le veut ainſi.

OBSERVATION.

On a approuvé cette Remarque.

REMARQUE.

Poſte.

QUand c'eſt un terme de guerre, il eſt tousjours maſculin, & ceux qui le font de l'autre genre parlent mal. Il faut dire *prendre un bon poſte, garder ſon poſte*, & non pas *prendre une bonne poſte, ny garder ſa poſte.* Quand il ſignifie *une certaine courſe de cheval*, ou *le lieu où ſont les chevaux deſtinez à cet uſage*, ou *l'eſpace qu'ils ont accouſtumé de faire en courant*, chacun ſçait qu'il eſt feminin, & que l'on dit *courre la poſte.* Tous deux viennent de l'I-

talien, qui appelle l'une *poſta*, & l'autre *poſto*. En faiſant cette difference de genre, on parlera ſelon l'uſage, & l'on évitera l'équivoque.

OBSERVATION.

IL faut diſtinguer le genre de *poſte*, ſelon les deux ſignifications que M. de Vaugelas donne à ce mot dans cette Remarque.

REMARQUE.

Abus du Pronom demonſtratif, celuy.

PLuſieurs abuſent du pronom démonſtratif *celuy*, en tout genre & en tout nombre. Ce ſont particulierement les femmes & les Courtiſans quand ils eſcrivent; & tant s'en faut qu'ils le veüillent éviter, qu'au contraire ils l'affectent comme un ornement. Ils le trouvent fort commode, & s'en ſervent d'ordinaire pour paſſer d'un diſcours à un autre. Par exemple, ils finiront une periode par *joye*, en mettant un point aprés, & en commenceront une autre, qui n'aura rien de commun avec la premiere, diſant, *celle que j'ay receuë d'une telle choſe*, &c. voulant dire, *la joye que j'ay receuë*. Autre exemple, *j'ay parlé à un tel de noſtre affaire, il s'y portera avec affection. Celle que vous m'avez teſmoignée ces jours paſſez*, pour dire, *l'affection que vous m'avez teſmoignée ces jours paſſez, eſt extraordinaire*. Je dis que cette façon de parler, ou pluſtoſt d'eſcrire, eſt vicieuſe, & que jamais les bons Auteurs ne s'en ſont ſervis en aucune langue, parce que ce pronom, quand il ſe rapporte à des choſes de cette nature, n'a ſon uſage que dans une meſme periode; comme par exemple, ſi je diſois, *il m'a promis de vous ſervir avec la meſme affection, que celle que*

vous luy avez teſmoignée ces jours paſſez.

Mais comme j'ay dit, cette reigle n'a lieu que lors que ce pronom ſe rapporte à des choſes d'une certaine nature, qui ſont *les choſes moralles*, ou *intellectuelles*, comme, *joye, affection, eſperance, action*, &c. Car *aux materielles*, ou *aux perſonnes*, il n'y a point de mal de commencer la periode par ce pronom, comme ſi je finis ainſi, *pour payer le cabinet que j'ay acheté*, je puis fort bien recommencer, *Celuy qu'un tel vous donna*, &c. De meſme quand il s'agit d'une ou de pluſieurs perſonnes, *la femme de Septimius*, dit M. Coëffeteau, *pour eſpouſer ſon adultere, fit proſcrire & tuer ſon mary. Celle de Salaſſus alla elle-meſme querir les ſoldats pour l'executer.* Il y a bien ſans doute quelque belle raiſon de difference, mais je ne l'ay pas encore cherchée.

OBSERVATION.

ON a trouvé quelque choſe à dire ſur cette phraſe. *Il s'y portera avec affection, celle que vous m'avez temoignée*, à cauſe que le mot *affection* par où finit la premiere periode eſt indefini. La phraſe feroit moins de peine s'il y avoit, *il s'y eſt porté avec une affection extraordinaire, celle que vous m'avez temoignée.* On n'a point receu la diſtinction des choſes morales & des materielles.

REMARQUE.

Adverbe.

CEtte partie de l'oraiſon veut tousjours eſtre proche du verbe, comme le mot meſme le montre, ſoit devant ou aprés, il n'importe, quoy que dans la conſtruction il aille tousjours aprés le verbe, comme l'acceſſoire aprés le principal, ou l'accident aprés la ſubſtance. C'eſt pourquoy je m'eſtonne qu'un de nos plus

fameux Eſcrivains affecte de le mettre ſi ſouvent loin de ſon verbe à la teſte de la periode; par exemple, *comme l'on vit que preſque leurs propoſitions n'eſtoient que celles meſmes qu'ils avoient faites à Rome*, au lieu de dire, *comme on vit que leurs propoſitions n'eſtoient preſque que celles meſmes qu'ils avoient faites à Rome*, nonobſtant la cacophonie des deux, *que, preſque que*, qui n'eſt pas conſiderable à comparaiſon de la rudeſſe qu'il y a à mettre *preſque* au lieu où il le met. Et il pouvoit éviter ces deux *que*, en mettant, *comme on vit que leurs propoſitions eſtoient à peu prés les meſmes*, &c.

Je crois neantmoins qu'il y a quelques adverbes, comme *jamais*, *ſouvent*, & quelquefois *tousjours*, qui ont meilleure grace au commencement de la periode, qu'ailleurs ; Mais auſſi je n'en ay gueres remarqué d'autres que ceux-là, ce qui me fait ſoupçonner que ce ſont principalement les adverbes du temps qui ont ce privilege, & encore n'eſt-ce pas tousjours. Le meſme Autheur, dont j'ay allegué l'exemple de *preſque*, a eſcrit, *quand jamais un de ſes bienfaits ne luy devroit réüſſir.* Et en un autre endroit, *il devoit faire en ſorte qu'il n'y euſt moyen de jamais les faire ſortir au jour.* Cette tranſpoſition eſt eſtrange, au lieu de dire, *il devoit faire en ſorte qu'il n'y euſt jamais moyen de les faire ſortir au jour.*

OBSERVATION.

On a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur cette Remarque.

REMARQUE.

Perdre le reſpect à quelqu'un.

CEtte façon de parler eſt de la Cour, s'il en fut jamais, & toute ma vie je l'ay ainſi oüy dire aux hommes & aux femmes qui la hantent. Neantmoins depuis peu je vois tant de gens qui condamnent cette phraſe, ou qui en doutent, que je crois qu'il faut eſtre retenu à en uſer. J'avouë que la conſtruction en eſt eſtrange, & qu'il ſemble qu'il devroit dire, *perdre le reſpect envers quelqu'un*, ou beaucoup mieux encore, *pour quelqu'un*, & non pas *à quelqu'un*; Mais combien y a-t'il de ces phraſes en toutes les langues, & en la noſtre? ordinairement ce ſont les plus belles & qui ont le plus de grace. Il ſe preſente ſouvent occaſion, comme icy, de redire ce beau mot de Quintilien, *aliud eſt latinè, aliud grammaticè loqui.*

Si nous voulions eſplucher cette façon de parler, *ſe loüer de quelqu'un*, & en faire une anatomie, ſelon que les mots ſonnent, ou ſelon leur conſtruction, ne la trouveroit-on pas encore plus eſtrange que l'autre, pour ſignifier ce qu'elle ſignifie? Car par exemple, quand on dit, *un tel ſe louë fort des faveurs que vous luy avez faites*, la raiſon voudroit que l'on dit, *un tel vous louë fort des faveurs que vous luy avez faites*, & non pas *ſe louë*, qui n'eſt nullement à propos. Et neantmoins il faut dire *ſe louë*, ſi l'on veut parler François. Toutes les langues ont de ces façons de parler, comme j'ay dit. Il ſuffit d'en alleguer un exemple en la latine, *dabis mihi pœnas*, veut dire en bon Latin, *je vous donneray le foüet*, ou *je vous battray*; & à le prendre au pied de la lettre, ne ſemble-t'il pas qu'il veüille dire tout le contraire, à ſçavoir, *vous me donne-*

rez le fouët, ou *vous me battrez*. Mais pour revenir à cette phraſe, *perdre le reſpect à quelqu'un*, *il luy a perdu le reſpect*, ceux qui la condamnent, veulent que l'on die *manquer*, au lieu de *perdre*, comme *manquer de reſpect à quelqu'un*. *Il luy a manqué de reſpect*. Et c'eſt le plus ſeur, ſi ce n'eſt le meilleur. Il eſt vray qu'il ne dit pas tant que *perdre le reſpect*.

OBSERVATION.

PErdre le reſpect à quelqu'un, & ſe loüer de quelqu'un ſont de tres-bonnes façons de parler.

REMARQUE.

Quelque choſe, *quel genre il demande.*

ON demande ſi *quelque choſe*, veut tousjours un adjectif feminin ſelon le genre de *choſe*, ou bien un adjectif maſculin qui reſponde à l'*aliquid* des Latins, & à ce qu'il ſignifie. Par exemple, s'il faut dire, *il y a quelque choſe dans ce livre, qui eſt aſſez bonne*, ou *quelque choſe qui eſt aſſez bon*, *quelque choſe qui eſt aſſez plaiſante*, ou *qui eſt aſſez plaiſant*. Les ſentimens ſont divers; car j'ay oüi agiter cette queſtion en la compagnie du monde, qui la pouvoit le mieux décider. Les uns croyent que l'un & l'autre eſt bon; les autres qu'il le faut tousjours faire feminin; les autres tousjours maſculin; Et quelques-uns ſont d'avis d'éluder la difficulté, & de dire, *il y a dans ce livre quelque choſe d'aſſez bon*, *quelque choſe d'aſſez plaiſant*. Ceux qui croyent que tous deux ſont bons, ſe fondent ſur ce qu'on le peut faire feminin par la reigle generale, qui veut que l'adjectif ſoit du genre du ſubſtantif, & que *choſe*, eſtant un mot feminin, l'adjectif le ſoit auſſi; Et qu'on le peut faire maſculin, eu eſgard non pas

au mot, mais à ce qu'il ſignifie, qui eſt *l'aliquid* des Latins, & un neutre que nous n'avons pas en François, mais que nous exprimons par le maſculin, qui fait l'office du neutre. Ceux qui le font tousjours feminin ne peuvent comprendre ny conſentir, que *choſe*, qui eſt feminin puiſſe jamais eſtre joint avec un adjectif maſculin. Et ceux au contraire, qui le font tousjours maſculin diſent que ce n'eſt pas *choſe*, ſimplement qu'ils conſiderent en cette queſtion, mais ces deux mots enſemble, *quelque choſe*, qui font tout un autre effet eſtant joints, que ſi *choſe* eſtoit ſeul, ou qu'il fuſt accompagné d'un autre mot, comme *une*, car avec *une*, il n'y a point de doute, & l'on ne met point en queſtion qu'il ne faille dire *une choſe qui eſt aſſez bonne*, & *qui eſt aſſez plaiſante*, & non pas *aſſez bon*, ny *aſſez plaiſant*. Or ils ſouſtiennent que *quelque choſe*, ſe doit prendre neutralement, & tout de meſme que l'*aliquid* des Latins. Meſmes quelques-uns de cette opinion paſſent juſques-là, que de dire que *quelque choſe* ne doit eſtre pris & conſideré que comme un ſeul mot compoſé de deux qui voudroit eſtre ortographié ainſi, *quelque choſe*, avec un tiret & une marque de compoſition, & qu'alors *quelque-choſe*, n'eſt plus feminin, mais eſt un neutre ſelon les Latins, & un maſculin ſelon nous.

Et quant à ceux qui penſent eſchapper la difficulté avec la prépoſition, ou la particule *de*, devant l'adjectif, ils ont raiſon en certains exemples comme ſont les deux que nous avons propoſez ; Mais cet expedient ne ſert pas tousjours; car ſi je dis, *il y a quelque choſe dans ce livre, qui n'eſt pas bon*, ou *qui n'eſt pas plaiſante*, on ne ſçauroit employer le *de*, en cette phraſe, ny en toutes les negatives, où cet eſchapatoire ne vaut rien. De meſme ſi je dis, *il y a quelque choſe dans ce livre, qui merite d'eſtre leu*, ou *leuë*, on

ne ſçauroit éviter ce doute avec la particule *de*, ny une infinité d'autres phraſes ſemblables.

On en demeura là, mais depuis ayant medité ſur ce ſujet, il me ſemble qu'il y a des endroits où le feminin ne ſeroit pas bien, & d'autres où le maſculin ſeroit mal; par exemple, *il y a quelque choſe dans ce livre qui merite d'eſtre leuë*, je ne puis croire que ce ſoit bien dit; & qu'il ne faille dire, *quelque choſe qui merite d'eſtre leu, quelque choſe qui merite d'eſtre cenſuré*, & non pas *d'eſtre cenſurée*. Et ſi je dis, *il y a quelque choſe dans ce livre qui n'eſt pas tel que vous dites*, ou *il y a dans ce livre quelque choſe qui n'eſt pas tel que vous dites*, quoy que quelques-uns l'approuvent, j'ay neantmoins peine à croire que ce ſoit bien dit, & qu'il ne faille dire, *il y a quelque choſe dans ce livre qui n'eſt pas telle que vous dites*. D'où l'on peut former une quatrieſme opinion differente des autres trois, à ſçavoir qu'il y a des endroits où il faut neceſſairement mettre le maſculin, & d'autres où il faut mettre le feminin, comme ſont les deux que nous venons de propoſer. Mais pour diſcerner ces endroits là, je n'en ſçay point de reigle, ou du moins d'autre reigle que l'oreille. Seulement je diray qu'il eſt beaucoup plus frequent, plus François, & plus beau, de donner un actif maſculin à *quelque choſe*, qu'un feminin.

C'eſt une belle figure en toutes les langues, & en proſe auſſi bien qu'en vers, de reigler quelquefois la conſtruction, non pas ſelon les mots qui ſignifient, mais ſelon les choſes qui ſont ſignifiées. Par exemple, nous avons fait une remarque de *perſonne*, où l'on voit qu'encore que *perſonnes*, ſoit feminin, neantmoins parce qu'il ſignifie *hommes & femmes* quand on a dit *perſonnes*, dans un membre de periode, on peut dire *ils*, au maſculin dans un autre membre

membre de la meſme periode, à cauſe que cet *ils* eſt rapporte non pas au mot ſignifiant qui eſt *perſonnes*, mais au mot ſignifié, qui eſt *hommes*. Mais y a-t'il un plus bel exemple que celuy que nous avons desja allegué ailleurs, & qui eſt tout propre pour cette remarque?

Ogni coſa di ſtrage era ripieno,

& non pas *ripiena*, dit le Taſſe dans ſa Hieruſalem. Voilà un exemple pour le genre, en voicy un autre pour le nombre. *J'en ay veû une infinité qui meurent*, &c. *Infinité*, eſt ſingulier & *meurent*, eſt pluriel, & cependant il faut dire ainſi, & non pas, *j'en ay veû une infinité qui meurt*, qui ſeroit tres-mal dit; Et cela, parce que *meurent*, ſe rapporte non pas au mot ſignifiant qui eſt *infinité*, & ſingulier, mais à la choſe ſignifiée, qui eſt *quantité de perſonnes*, ou *d'animaux*, qui comme un terme collectif équipolle le pluriel, tellement qu'on n'a pas eſgard au mot, mais à la choſe.

OBSERVATION.

QUelque *choſe* ne peut eſtre regardé que comme un ſeul mot que les Latins expriment par *aliquid*. Il eſt tousjours maſculin, & il faut dire, *j'ay veu dans ce livre quelque choſe qui n'eſt pas tel que vous dites*, & non pas *qui n'eſt pas telle que vous dites*, comme le croit M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Succeder pour *reüſſir*.

LOrs que *ſucceder* veut dire *réüſſir*, il s'employe au préterit avec le verbe auxiliaire *avoir*, & non pas avec l'autre verbe auxiliaire *eſtre*; par exemple, il faut dire *cette affaire luy a bien ſuccedé*, & non pas *luy eſt bien ſuccedée*. Neantmoins un de nos plus celebres Auteurs a eſcrit

dans le meilleur de ſes ouvrages, *deux combats qui luy eſtoient glorieuſement ſuccedez*. C'eſt ce qui a donné lieu à cette remarque, parce que je ne crois pas que cette façon de parler ſoit à imiter. Le meſme Eſcrivain a employé *réüſſir*, de la meſme façon, comme nous l'avons remarqué ailleurs.

OBSERVATION.

Succeder ne ſe conjugue au préterit qu'avec l'Auxiliaire *avoir*. *Deux combats qui luy avoient glorieuſement ſuccedé*, & non pas *qui luy eſtoient glorieuſement ſuccedez*. On dit plus ordinairement *cela m'a bien réüſſi*, que *cela m'a bien ſuccedé*.

REMARQUE.

Bien que, quoy que, encore que.

CEs conjonctions ne doivent pas eſtre repetées dans une meſme periode. Par exemple, *bien que l'experience nous faſſe voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui ſoit à couvert de la calomnie; & quoy que les plus gens de bien ſoient expoſez à la perſecution, ſi eſt-ce*, &c. Je veux dire qu'aprés avoir commencé la periode par *bien que*, il ne faut pas mettre *quoy que*, ny *encore que*, dans le ſecond membre de la meſme periode, mais eſcrire ainſi, *bien que l'experience nous faſſe voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui ſoit à couvert de la calomnie, & que les plus gens de bien ſont expoſez à la perſecution*. Je ne me ſerois pas aviſé de faire cette remarque, ſi je n'avois trouvé cette faute dans les Oeuvres d'un bon Eſcrivain.

OBSERVATION.

IL eſt certain que quand on a commencé une periode par *bien que*, il ne faut repeter ny *quoy que* ny *encore que* dans le ſecond membre de la periode; mais ſuppoſé qu'on ſe vouluſt

ſervir de la phraſe propoſée par M. de Vaugelas, il faudroit neceſſairement repeter *quoy que*, car *& que*, qui eſt le commencement du ſecond membre de la periode, ne ſe rapporteroit pas ſelon la correction, *à bien que*, mais au verbe *faſse voir* qui veut aprés ſoy l'indicatif, au lieu que *bien que* & *quoy que*, gouvernent le ſubjonctif, & qu'il faudroit dire, *& que les plus gens de bien ſoient expoſez à la perſecution*, & non pas *ſont expoſez*. Ainſi pour rendre la phraſe juſte, & faire que *bien que* gouverne les verbes des deux membres de la periode, il la faudroit tourner de cette maniere, *bien que, ſelon ce que nous fait voir tous les jours l'experience, il n'y ait point d'innocence qui ſoit à couvert de la calomnie, & que les plus gens de bien ſoient expoſez à la perſecution.*

REMARQUE.

Comme ainſi ſoit.

M. Coëffeteau uſe ſouvent de cette façon de parler à l'imitation d'Amiot; qu'il s'eſtoit propoſé pour le plus excellent patron de ſon temps, & ſur lequel il avoit formé ſon ſtile avec les changemens & les modifications qu'il y falloit apporter. Dans ſes premiers Ouvrages, ce terme ne fut pas mal receu, mais bien toſt aprés il vint à un tel deſcry, que l'authorité d'un ſi grand homme ne le put ſauver, au contraire on le luy reprochoit comme un crime ou du moins comme une tache qui ſoüilloit toute cette beauté de langage, en quoy il excelle. La cauſe de ce deſcry, c'eſt que les Notaires ont accouſtumé de s'en ſervir au commencement de leurs contracts. Neantmoins on a ſouvent affaire de ces ſortes de termes, & celuy-cy me ſembloit fort grave à l'entrée d'un diſcours, lors qu'il eſt queſtion d'entamer quelque matiere importante; Et nous n'avons pas plus de mots de cette nature en noſtre langue, qu'il ne nous en faut. J'avouë que dans une lettre il ſeroit exorbitant; mais qui ne ſçait qu'il y a des paroles & des

termes pour toutes ſortes de ſtiles? Les Italiens n'ont-ils pas leur *ancioſſiacoſa chè*, ou *concioſſiecoſa chè*, pour dire *comme ainſi ſoit*, qui eſt bien encore plus eſtrange, duquel neantmoins ils ne laiſſent pas de ſe ſervir depuis pluſieurs ſiecles au commencement de quelque grave diſcours, quand ils veulent eſcrire d'un ſtile majeſtueux? Avec tout cela, il faut aujourd'huy condamner *comme ainſi ſoit*, puis que l'Uſage le condamne; Mais il n'avoit pas encore prononcé l'Arreſt definitif, quand M. Coëffeteau s'en ſervoit; c'eſt pourquoy il n'eſt pas tant à blaſmer de ne s'en eſtre pas abſtenu. Il fait aſſez paroiſtre en tous ſes Eſcrits, combien il eſtoit religieux & exact à ne point uſer d'aucun mot ny d'aucune phraſe, qui ne fuſt du temps & de la Cour.

OBSERVATION.

Comme ainſi ſoit eſt entierement banny du langage. Il n'y a plus que quelques Notaires qui s'en ſervent au commencement d'un Teſtament.

REMARQUE.

Si bien.

Si bien, conjonction, ne ſe dit jamais, qu'il ne ſoit ſuivy immediatement de *que*, & que l'on ne die, *ſi bien que*, qui veut dire *de ſorte que*, ou *tellement que*. J'ay ajouſté *conjonction*, parce que *ſi bien*, ſans *que*, aprés, eſt fort bon, quand il n'eſt pas conjonction, mais adverbe; comme par exemple quand on dit, *il eſt ſi bien fait*, *il eſt ſi bien né*. Mais ce n'eſt pas de quoy il s'agit. Nous condamnons *ſi bien*, dont une infinité de gens ont accouſtumé d'uſer pour *bien que*, *encore que*, comme quand ils diſent, *ſi bien j'ay dit cela*, *je ne le feray pas*. C'eſt une façon de parler pu-

rement Italienne, *Se bene l'ho detto, &c.* & je m'eſtonne qu'un de nos plus celebres Auteurs ait eſcrit, *ſi bien ces commencemens nous ont eſté neceſſaires*, au lieu de dire, *bien que ces commencemens*, ou *encore que ces commencemens*, &c.

OBSERVATION.

L'Académie a eſté du ſentiment de M. de Vaugelas ſur toute cette Remarque.

REMARQUE.

Conſideré que.

CE terme de conjonction pour, *veu que*, n'eſt plus gueres en uſage. Neantmoins M. Coëffeteau s'en ſert ſouvent aprés Amiot, & avec pluſieurs autres bons Eſcrivains. Mais je ne conſeillerois pas aujourd'huy à qui que ce fuſt de s'en ſervir, ſi ce n'eſt dans un grand Ouvrage de doctrine, pluſtoſt que d'éloquence. *Attendu que*, commence à ſe rendre fort commun dans le beau ſtile, mais du temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau il eſtoit banny de leurs eſcrits & de ceux de tous les meilleurs Auteurs, qui l'avoient relegué dans le païs d'*iceluy*, & de *pour*, & *à icelle fin*. Mais l'uſage comme la Fortune, chacun en ſa Juriſdiction, eſleve ou abbaiſſe qui bon luy ſemble, & en uſe comme il luy plaiſt.

OBSERVATION.

Conſideré que, n'eſt plus du tout en uſage dans le beau ſtile. On dit aujourd'huy *veu que*. Il y en a qui font difficulté d'employer *attendu que*, qui ne doit pas eſtre abſolument rejetté. Ils aiment mieux dire, *puis que* ou *parce que*.

REMARQUE.

S'attaquer à quelqu'un.

CEtte façon de parler, *s'attaquer à quelqu'un*, pour dire, *attaquer quelqu'un*, eſt tres-eſtrange & tres-Françoiſe tout enſemble; Car il eſt bien plus élegant de dire *s'attaquer à quelqu'un*, qu'*attaquer quelqu'un*. Ce ſont de ces phraſes dont nous avons parlé ailleurs, qui ne veulent pas eſtre eſpluchées, ny priſes au pied de la lettre, parce qu'elles n'auroient point de ſens; ou meſmes ſembleroient en avoir un tout contraire à celuy qu'elles expriment, mais qui bien loin d'en eſtre moins bonnes en ſont beaucoup plus excellentes. Voyez la remarque intitulée, *perdre le reſpect à quelqu'un*.

OBSERVATION.

S'*Attaquer à quelqu'un*, ne veut point dire ſimplement attaquer quelqu'un, puis qu'on ne dit point, *l'ayant trouvé inopinément dans la ruë, il s'attaqua à luy*, mais *il l'attaqua*. Il ſe dit pour marquer la hardieſſe que quelqu'un à d'entreprendre d'attaquer une perſonne plus conſiderable & plus puiſſante que luy. Ainſi on dit fort bien, *il ne faut pas s'attaquer à des gens puiſſans*. M. Corneille.

Mais t'attaquer à moy! qui t'a rendu ſi vain?

REMARQUE.

Que le changement des articles a bonne grace.

JE dis que le changement des articles a bonne grace, lors que l'on employe deux ſubſtantifs l'un aprés l'autre avec la conjonction *&*, tellement que pour avoir cette grace, il faut taſcher autant qu'il ſe peut, de mettre deux ſubſtantifs de divers genre; L'exemple le va faire enten-

dre, *je dois beaucoup à la conduite & au ſoin de cet homme*, eſt dit ſans doute avec plus de grace que, *je dois beaucoup à la conduite & à la diligence de cet homme*, parce que la varieté donne beauté & grace à toutes les choſes. C'eſt pourquoy cette variation d'articles, feminin & maſculin, *à la conduite & au ſoin*, eſt bien plus agreable à l'oreille, que ne ſeroit l'uniformité d'un ſeul article repeté deux fois, *à la conduite & à la diligence*. Je ne doute point que pluſieurs ne dient, que c'eſt un trop grand raffinement, à quoy il ne ſe faut point amuſer; Auſſi je ne blaſme point ceux qui n'en uſeront pas, mais je ſuis certain que quiconque ſuivra cet avis plaira davantage, & fera une de ces choſes dont ſe forme la douceur du ſtile, & qui charme le Lecteur, ou l'Auditeur ſans qu'il ſçache d'où cela vient. L'uſage de cet avis ne doit avoir lieu que lors que l'on a le choix de pluſieurs mots dont on peut diverſifier le genre, & qu'il ne couſte rien d'en uſer ainſi; Car je n'entens pas que l'on ſe contraigne en rien, ny que l'on ſe départe pour cela de la grace de la naïveté, & d'une expreſſion naturelle.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas, pourveu qu'on ne s'aſſujetiſſe pas de telle ſorte à ce changement de terminaiſon de l'article qu'on en puiſſe perdre la naïveté du ſtile.

REMARQUE.

Qu'il eſt neceſſaire de repeter les articles devant les ſubſtantifs.

VOicy une des principales & des plus neceſſaires reigles de noſtre langue, que la repetition des articles,

Je n'avois pas neantmoins reſolu d'en traiter, qu'en paſſant, ſelon les occaſions qui s'en ſont preſentées dans ces remarques; parce que je ne vois preſque perſonne avoir tant ſoit peu de ſoin de bien eſcrire, qui manque à une loy ſi connuë & ſi eſtablie. Mais outre qu'y ayant pris garde de plus prés, j'ay trouvé cette faute moins rare que je ne m'eſtois imaginé, on m'a conſeillé d'en parler à plein fond, m'aſſeurant que ma peine ne ſeroit pas ſuperfluë.

Donc pour proceder par ordre, la repetition des articles eſt tousjours neceſſaire au nominatif & à l'accuſatif quand il y a deux ſubſtantifs joints enſemble par la conjonction *&*. Exemple, *les faveurs & les graces ſont ſi grandes*, & non pas, *les faveurs & graces*, &c. Voilà pour le nominatif, & à l'accuſatif, *j'ay receu les faveurs & les graces que vous m'avez faites*, & non pas, *j'ay receu les faveurs & graces*, &c. Mais la faute eſt bien encore plus grande de ne repeter pas l'article, quand les deux ſubſtantifs ſont de deux genres differens, comme de dire, *le malheur & miſere dont on eſt accablé*, au lieu de repeter l'article, *le malheur & la miſere*, &c. Auſſi n'y a-t'il que les Eſcrivains inſupportables qui faſſent une faute ſi groſſiere.

Cette meſme repetition eſt encore neceſſaire au genitif & à l'ablatif, qui ſont tousjours ſemblables en noſtre langue, comme le nominatif & l'accuſatif le ſont. Il faut dire, *l'amour de la vertu & de la philoſophie*, & non pas, *l'amour de la vertu & philoſophie*. A l'ablatif de meſme, il faut dire, *deſpoüillé de la charge & de la dignité qu'il avoit*, & non pas, *deſpoüillé de la charge & dignité qu'il avoit*. Il eſt vray qu'au genitif, on s'en diſpenſoit autrefois aux mots ſynonimes & approchans, comme *j'ay conceu une grande opinion de la vertu & generoſité de ce Prince*, au lieu de dire, *une grande opinion de la vertu & de la generoſité*

generosité de ce Prince, & M. Coëffeteau, qui escrivoit si purement, le disoit souvent ainsi sans repeter l'article; Mais je pense avoir desja dit en quelque une de mes Remarques, que cela ne se fait plus aujourd'huy, & qu'encore que les mots soient synonimes ou approchans, il ne faut pas laisser de repeter l'article. Ainsi de l'ablatif, *je puis esperer cela de la bonté & de la generosité de ce Prince*, & non pas *de la bonté & generosité*. Que si les deux substantifs sont de divers genre, ce seroit encore une plus grande faute de ne pas redoubler l'article, parce que le premier article ne convient pas au second substantif; par exemple, si je disois, *il jeusne au pain & eau*, au lieu de dire, *au pain & à l'eau*, *au disné & collation* pour, *au disner & à la collation*, car l'article *au*, ne convient pas à *eau*, ny à *collation*. Que si les deux substantifs sont de mesme genre, mais que l'un commence par une consone, & l'autre par une voyelle, comme *au Midy & à l'Orient*, ce seroit encore une grande faute de dire, *au Midy & Orient*, parce que l'article *au*, quoy que masculin ne convient pas à l'autre masculin commençant par une voyelle.

Pour le datif, il y en a qui le voudroient excepter, croyant que de dire, *je dois cela à la bonté & generosité de ce Prince*, est mieux dit, que *je dois cela à la bonté & à la generosité de ce Prince*, parce que *bonté & generosité*, estant approchans des synonimes, il semble qu'ils tombent dans cette belle reigle des synonimes ou des approchans, qui ne veulent pas la repetition de plusieurs particules, comme les mots contraires, ou tout à fait differens, la veulent absolument avoir; par exemple, *je dois cela à l'adresse & à la force d'un tel, j'ay égard à la vigueur & à la foiblesse d'un homme*. Mais je ne serois pas de cet avis maintenant quoy que du temps de M. Coëffeteau je confesse que j'en aurois esté.

OBSERVATION.

IL faut repeter l'article au datif, auſſi bien que dans tous les autres cas des ſubſtantifs dont M. de Vaugelas donne les exemples.

REMARQUE.

Quel eſt l'uſage des articles avec les ſubſtantifs, accompagnez d'adjectifs, avec particules, ou ſans particules.

LEs articles joints aux ſubſtantifs, acompagnez d'adjectifs, ſoit que ces adjectifs ſoient tous ſeuls, ou qu'ils ayent quelque particule avec eux, ont le meſme uſage en tout & par tout, que les articles joints aux ſeuls ſubſtantifs. Exemples de tous les cas. Au nominatif, *c'eſt le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde.* De meſme à l'accuſatif, qui eſt tousjours ſemblable au nominatif, *il a veu le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde.* Au genitif & à l'ablatif, *c'eſt le fils du meilleur homme, & du meilleur ouvrier du monde.* Ce qui ſe dit du maſculin, s'entend du feminin auſſi, & des deux nombres de meſme.

Il y a exception, quand les deux ſubſtantifs ſont ſynonimes, ou approchans; car alors on n'eſt pas obligé de repeter ny l'article, ny l'adjectif, comme; *c'eſt le fils du meilleur parent & amy que j'aye au monde,* eſt bien dit, quoy que ce ſoit encore mieux dit, *le fils du meilleur parent & du meilleur amy*; car cette repetition n'eſt abſolument neceſſaire que quand les deux ſubſtantifs ſont tout à fait differens, comme en cet autre exemple, *le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde*, où il ne faut pas dire, *le meilleur homme & ouvrier du monde.* Voilà quant aux

articles qui ſont joints à deux noms ſubſtantifs, accompagnez d'un meſme adjectif qui ſert à tous les deux.

Que ſi les deux ſubſtantifs ont chacun leur adjectif different, comme *c'eſt le bon homme & le mauvais ouvrier*, c'eſt ainſi qu'il faut dire & non pas, *c'eſt le bon homme & mauvais ouvrier*, c'eſt à dire qu'il faut tousjours repeter l'article. Enfin le ſecond ſubſtantif joint au premier par la conjonction *&*, lors qu'ils ne ſont pas ſynonimes ou approchans, veut eſtre traité tout de meſme que le premier; car ſi le premier a un article, le ſecond en veut avoir un; ſi le premier a un adjectif ou un epithete, le ſecond en veut avoir un auſſi, comme s'il eſtoit jaloux de tout le bien que l'on fait à l'autre; Au lieu qu'eſtant ſynonimes ou alliez, ils s'accordent comme bons amis, & ſe paſſent d'un ſeul article, & d'un ſeul adjectif pour eux deux.

Quand les deux adjectifs contraires ou differens ſont accompagnez de la particule *plus*, il faut tousjours repeter l'article & la particule *plus*, ſoit que le ſubſtantif ſoit devant ou aprés les adjectifs; par exemple, aux contraires, en parlant d'un riche avaricieux, *c'eſt le plus riche & le plus pauvre homme que je connoiſſe*, & non pas, *c'eſt le plus riche & plus pauvre homme*, & moins encore *c'eſt le plus riche & pauvre homme*, &c. Et aux differens, *c'eſt le plus riche & le plus liberal homme du monde*, & non pas *c'eſt le plus riche & plus liberal homme du monde*, & moins encore, *c'eſt le plus riche & liberal*. Et *c'eſt l'homme le plus riche & le plus liberal du monde*, & non pas *le plus riche & plus liberal*, & encore moins *le plus riche & liberal*: Mais quand ils ſont ſynonimes ou approchans, il n'eſt pas neceſſaire de repeter l'article, ny la particule *plus*, comme, *il practique les plus hautes & excellentes vertus*, eſt bien dit, parce

qu'icy *hautes & excellentes*, ſont comme ſynonimes, quoy que *il practique les plus hautes & les plus excellentes vertus*, non ſeulement ne ſoit pas mal dit, mais ſoit encore mieux dit que l'autre ſelon l'opinion de M. Coëffeteau qui l'a tousjours eſcrit ainſi. *Et promirent d'eſtre obeïſſans & fidelles à de ſi genereux & de ſi magnifiques Empereurs*, dit-il en un lieu, bien que *genereux & magnifiques*, ſoient deux epithetes approchans. La particule *ſi*, veut eſtre traitée comme *plus*, & quelques autres: On le peut encore dire d'une troiſieſme façon, *il practique les plus hautes & plus excellentes vertus du Chriſtianiſme*, qui eſt ſelon quelques-uns la meilleure des trois, & celle dont M. de Malherbe a accouſtumé d'uſer, *devant le plus grand & plus glorieux courage*, dit-il, en quelque endroit; Tellement que de tout cela on peut recueïllir que cette diſtinction des ſynonimes ou des approchans, & des contraires, ou des differens, eſt d'un grand uſage; car elle influë preſque ſur toutes les parties de l'Oraiſon, ſur les articles, ſur les noms, ſoit ſubſtantifs, ſoit adjectifs, ſur les verbes, ſur les prépoſitions, & ſur les adverbes, comme il s'en voit des exemples en divers endroits de ces Remarques.

OBSERVATION.

IL n'importe pas que les adjectifs ſoient ſynonimes ou approchans. Cela n'empeſche point qu'il ne faille repeter l'article.

REMARQUE.

Reſſembler.

ON demande ſi *reſſembler*, regit auſſi bien l'accuſatif, que le datif; car perſonne ne doute qu'il ne regiſſe le datif. M. de Malherbe a eſcrit en un certain

lieu, *gardons nous de le reſſembler*, & en un autre, *avecque ce langage & autres qui le reſſemblent*, & M. Bertaut luy a fait auſſi regir l'accuſatif en cette fameuſe ſtance.

Quand je revis ce que j'ay tant aime,
Peu s'en fallut que mon feu rallumé
Ne fiſt l'amour en mon ame renaiſtre,
Et que mon cœur autrefois ſon captif
Ne reſſemblaſt l'eſclave fugitif,
A qui le ſort fait rencontrer ſon Maiſtre.

Il y a beaucoup d'autres Auteurs qui luy donnent l'accuſatif, mais ce ſont les vieux, & non pas les modernes. Ce qui fait voir que c'eſtoit la vieille façon de parler, que de luy faire regir l'accuſatif, & qu'aujourd'huy il demande tousjours le datif. Il eſt vray qu'en faveur de la poëſie j'ay oüy dire à pluſieurs perſonnes tres-ſçavantes en noſtre langue, qu'en vers ils le ſouffriroient à l'accuſatif, auſſi bien qu'au datif, mais qu'en proſe ils le condamneroient abſolument.

OBSERVATION.

Reſſembler gouverne tousjours le datif, auſſi bien en vers qu'en proſe.

REMARQUE.

S'il faut dire cüeillera, *&* recüeillera, *ou* cüeillira *&* recüeillira.

CEtte queſtion a eſté agitée en une celebre compagnie, où les voix ont eſté partagées. Les uns alleguoient qu'on diſoit autrefois *cuëillir*, à l'infinitif, au lieu de *cuëillir*, & que de *cuëillir*, on avoit formé le futur *cuëilleray*; car c'eſt ſans doute de l'infinitif que ſe forme

le futur de l'indicatif. Les autres qui eſtoient de la meſme opinion, qu'il falloit dire *cueilleray*, n'avançoient point cette raiſon, ny aucune autre, mais ſe fondoient ſur l'uſage ſeulement, & aſſeuroient que l'on dit en parlant, *cueillera* & *recueillera*, & non pas *cueillira*, & *recueillira*, avec un *i*, devant l'*r*. Ceux de l'opinion contraire ſouſtenoient, que l'uſage eſtoit pour *cueillira* & *recueillira* avec *i*, & que jamais ils ne l'avoient leû, ny oüy dire autrement. Surquoy il y en eut quelques-uns qui les accorderent par cette diſtinction, qu'à la Cour tout le monde dit *cueillira* & *recueillira*; & qu'à la ville tout le monde dit *cueillera* & *recueillera*; ce qui à mon avis eſt trés veritable; Et cela preſuppoſé que s'enſuit-il autre choſe ſinon que *cueillira* & *recueillira*, eſt comme il faut parler, puis que c'eſt un des principes de noſtre langue, ou pour mieux dire, de toutes les langues, que lors que la Cour en quelque lieu du monde que ce ſoit parle d'une façon, & la ville d'une autre, il faut ſuivre la façon de la Cour. Outre que celle-cy eſt encore fortifiée par les Autheurs, où je n'ay jamais veû *cueillera*, ny *recueillera*, cela eſtant ſi veritable, que la pluſpart meſme de ceux qui ſont pour *cueillera*, demeurent d'accord que l'on ne l'eſcrit pas ainſi, mais qu'on le dit en parlant, comme ſi cela ſe faiſoit en noſtre langue, ny en aucune autre, que l'on diſt un mot d'une façon en parlant, & d'une autre en eſcrivant; en quoy je n'entens point parler de la difference de la prononciation & de l'orthographe.

Et quant à ce qu'ils alleguent l'ancien infinitif *cueiller*, ils ne prennent pas garde que cela fait contre eux; car puis qu'ils tirent une conſequence de l'infinitif au futur de l'indicatif qui n'eſt pas mauvaiſe, eſtant vray, comme nous avons dit, qu'il en eſt formé, que s'enſuit-il autre choſe

ſinon que quand on diſoit *cuëiller* & *recuëiller*, on diſoit (& il le falloit dire auſſi) *cueillera & recueillera*, & qu'à cette heure, parce que l'on dit *cueillir*, il faut dire *cueillira* & *recueillira*; car ils ne conteſtent point que l'on die encore *cueiller*, à l'infinitif.

OBSERVATION.

L'Uſage a decidé pour *cuëillera* & *recuëillera*, & c'eſt ainſi qu'il faut parler & eſcrire.

REMARQUE.

Sorte, *comme il ſe doit conſtruire.*

NOus avons remarqué en divers endroits pluſieurs façons de parler, où le regime de genre ne ſuit pas le nominatif, mais le genitif, qui eſt une choſe aſſez eſtrange, & contre la conſtruction ordinaire de la Grammaire en toutes ſortes de langues. En voicy encore un exemple en ce mot *ſorte*, car il faut dire, *il n'y a ſorte de ſoin qu'il n'ait pris*, & non pas *qu'il n'ait priſe*, quoy que *ſorte* ſoit le nominatif feminin, auquel l'adjectif participe *pris*, ſe doit rapporter dans la bonne conſtruction Grammaticale, & par conſequent il faudroit dire *priſe*, le genitif ne pouvant eſtre conſtruit avec le nominatif adjectif. Mais en cecy, comme en pluſieurs autres façons de parler que nous avons remarquées, on regarde pluſtoſt le ſens que la parole, c'eſt à dire qu'en cet exemple, *il n'y a ſorte de ſoin*, on ne conſidere pas *ſorte*, mais *ſoin*, tout de meſme que ſi l'on diſoit, *il n'y a ſoin*, parce que tout le ſens va à *ſoin*, & non pas à *ſorte*.

OBSERVATION.

On a eſté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Repetition de mots. Faire.

IL y a des repetitions d'un mot ou de pluſieurs mots qui ſont neceſſaires, comme, *je n'ay fait aujourd'huy que ce que j'ay fait depuis vingt ans.* Tous nos bons Autheurs en ſont pleins, & ce ſeroit une grande faute de ne pas uſer de ces repetitions, quoy qu'un des premiers Eſprits de noſtre ſiecle les ait toutes condamnées élegamment, en quoy il eſt auſſi condamné de tout le monde. Il y a d'autres repetitions qui ne ſont pas abſolument neceſſaires, comme le ſont ces premieres dont nous venons de parler, mais qui font grace & figure; & il y en a de beaucoup de façons differentes qu'il ſeroit trop long de marquer par des exemples. Il ſuffit d'en faire voir d'une façon, comme, *une ſi belle victoire meritoit d'eſtre annoncée par une ſi belle bouche*; ces deux mots *ſi belle*, deux fois repetez ont fort bonne grace, quoy que la repetition n'en ſoit pas abſolument neceſſaire; car quand on diroit, *une ſi belle victoire meritoit d'eſtre annoncée par cette bouche*, comme l'a eſcrit dans une lettre ce Grand homme, de qui j'ay tiré cet exemple, ce ſeroit fort bien dit; mais en repetant *ſi belle*, on enrichit encore la penſée, d'une figure qui eſt un ornement. Neantmoins celuy dont je parle, l'a rejettée; car il ne faut pas douter qu'elle ne luy ſoit tombée dans l'eſprit; Et il l'a rejettée, parce qu'il y auroit eu trop d'affectation en cette figure, & qu'un jugement ſi ſolide & ſi eſclairé que le ſien, à qui l'on a confié les plus grandes affaires de l'Europe,

n'a-

n'a garde de recevoir toutes les belles productions de l'eſprit, mais ſeulement celles qui ſont accompagnées des circonſtances neceſſaires, du temps, du lieu, des occaſions, & de la qualité des perſonnes qui eſcrivent, & de celles à qui l'on eſcrit. Hors de là il ne peut y avoir d'éloquence, & c'eſt faire valoir l'eſprit aux deſpens du jugement.

Mais pour revenir à ma Remarque, qu'une ſi juſte digreſſion a interrompuë, il y a d'autres repetitions qui ne ſont ny neceſſaires, ny belles, comme lors que l'on repete un verbe au lieu de ſe ſervir de *faire*, qui eſt un ſecours que noſtre langue nous donne, & un avantage que nous avons pour éviter cet inconvenient; par exemple, quand on dit, *je n'eſcris plus tant que j'eſcrivois autrefois*; cette repetition du verbe *eſcrire*, n'eſt ny neceſſaire ny belle en cet endroit, & quoy qu'abſolument elle ne ſe puiſſe pas dire mauvaiſe, ſi eſt-ce que ce ſera beaucoup mieux dit, *je n'eſcris plus tant que je faiſois autrefois*, & parmy les Maiſtres de l'Eloquence & de l'art de bien parler, c'eſt une eſpece de faute de n'exprimer pas les choſes de la meilleure façon dont elles peuvent eſtre exprimées. Nous trouvons l'uſage de *faire*, ſi commode pour ne pas repeter un meſme verbe deux fois, que nous nous en ſervons non ſeulement en des phraſes ſemblables à celle que nous venons de dire, mais encore en d'autres où nous faiſons regir à *faire*, le meſme cas, que regit le verbe pour lequel nous l'employons; comme par exemple, quand nous diſons, *il ne les a pas ſi bien appreſtées qu'il faiſoit les autres*, pour dire *qu'il appreſtoit les autres. Il n'a pas ſi bien marié ſa derniere fille, qu'il a fait les autres*, pour dire, *qu'il a marié les autres.*

Il y a une autre ſorte de repetition qui eſt vicieuſe parmy

nous, & qui choque les perſonnes meſmes les plus ignorantes. C'eſt quand ſans neceſſité, ſans beauté, ſans figure, on repete un mot ou une phraſe par pure negligence. Cela s'entend aſſez ſans en donner des exemples. J'ay dit parmy nous, parce que les Latins n'ont pas eſté ſi ſcrupuleux en cela, non plus qu'en beaucoup d'autres choſes qui regardent le ſtile & le langage. On n'a qu'à ouvrir leurs livres pour voir ſi je leur impoſe. Je me ſouviens encore d'un paſſage de Ceſar au premier livre *de bello Gallico*, il met deux fois en une meſme periode ces mots *tridui viam procedere*, ſans qu'il ſoit neceſſaire, ny qu'ils faſſent figure, & au meſme endroit *convocato concilio*, & *ad id concilium*, &c. il met deux fois le mot de *concilium* ainſi proche l'un de l'autre. Nous avons noſtre particule *y*, en François, qui nous ſauve ces ſortes de repetitions, en quoy noſtre langue a de l'avantage ſur la Latine; car nous dirions, *le conſeil eſtant aſſemblé, & un tel y ayant eſté appellé*. Cependant Ceſar eſt le plus pur de tous les Latins, Quinte Curce au ſixieſme livre met deux fois *regnante Ocho*, en quatre lignes, & *occurrit* & *occurrunt*, à trois lignes l'une de l'autre. Mais en faut-il chercher d'autres exemples, que celuy de Ciceron qui a repeté le mot de *dolor*, quatre fois en quatre ou cinq lignes, qui d'ailleurs eſt un mot ſi ſpecieux, ſans qu'il y euſt ny neceſſité ny figure? Tout ce qui pourroit excuſer cela, ce ſeroit la naïfveté, qui eſt une des grandes perfections du ſtile, comme nous avons dit ſi ſouvent, mais il faut prendre garde, qu'on ne la faſſe d'generer en negligence, dont nous avons fait une remarque bien ample.

OBSERVATION.

LE verbe *faire* eſt d'une grande commodité pour éviter la repetition des autres verbes. C'eſt cependant fort bien parler que de dire *je n'eſcris plus tant que j'eſcrivois autrefois.* Cette repetition n'a rien de deſagréable. Quant aux autres mots de la langue, il faut s'abſtenir autant qu'on peut de les repeter dans la meſme periode.

REMARQUE.

Parfaitement ou *infiniment* avec *tres-humble.*

C'Eſt une faute que beaucoup de gens font, quand ils finiſſent une lettre, de dire par exemple, *je ſuis parfaitement, Monſieur, voſtre tres-humble ſerviteur*; Car cet adverbe *parfaitement*, ayant la meſme ſignification, & au meſme degré, que *tres-*, qui eſt la particule & la marque du ſuperlatif, lequel ſuperlatif exprime la perfection de la qualité dont il s'agit, il y a le meſme inconvenient à dire *parfaitement tres-humble*, qu'à dire deux fois de ſuite *parfaitement*, *parfaitement humble*, ou bien *tres-tres-humble*, qui ſeroit une choſe impertinente & ridicule. Auſſi pluſieurs ſe ſont apperceus, & corrigez de ce pleonaſme, où des meilleurs Eſprits de France eſtoient tombez ſans y penſer & ſans y faire reflexion. Qui diroit, *je ſuis parfaitement voſtre ſerviteur*, diroit fort bien, mais *je ſuis parfaitement voſtre tres-humble ſerviteur*, ne ſe peut dire qu'en ne ſçachant ce que l'on dit, ou du moins, n'y ſongeant pas. Il en eſt de meſme d'*infiniment*, dont on ſe ſert auſſi ſouvent que de *parfaitement*, & *je ſuis infiniment voſtre tres-humble ſerviteur*, eſt pour la meſme raiſon auſſi mauvais que l'autre.

OBSERVATION.

On a approuvé cette Remarque.

REMARQUE.

Que, *devant* l'infinitif, *pour* rien à.

PAr exemple, *quand on n'a que faire*, pour dire, *quand on n'a rien à faire*, eſt tres-François & tres-élegant : Mais il ne le faut pas affecter, ny en uſer ſi ſouvent que fait un de nos plus celebres Auteurs. *Je ne puis que deviner, n'ayant que reſpondre aux reproches*, & autres ſemblables, tout cela eſt tres-bien dit.

OBSERVATION.

N'*Ayant que répondre aux reproches*, eſt une phraſe pareille à *quand on n'a que faire*, & le *que* de toutes les deux ſe peut reſoudre par *rien à*, *n'ayant rien à reſpondre*, *quand on n'a rien à faire* ; mais *n'ayant que reſpondre*, en ce ſens, n'eſt gueres en uſage, *je ne puis que deviner*, n'eſt pas de ce meſme genre. Le *que* de cette derniere phraſe ſignifie ſeulement *rien*, & non pas *rien à*. *Je ne puis rien deviner.*

REMARQUE.

Que *aprés* ſi, *& devant* tant s'en faut, *veut eſtre repeté.*

UN celebre Auteur a eſcrit, *la fin de ma miſere ne peut venir d'ailleurs que de mon retour auprés de vous, qui eſt choſe dont je vois le terme ſi eſloigné, que tant s'en faut qu'en la tempeſte où je ſuis, j'apprehende le naufrage ; au contraire je penſe avoir toutes les occaſions du monde de le deſirer.* Je dis qu'en cette periode il manque un *que*, qui doit eſtre mis immediatement aprés *naufrage*, &

devant *au contraire*, & qu'il faut escrire, *qui est chose dont je vois le terme si esloigné, que tant s'en faut qu'en la tempeste où je suis, j'apprehende le naufrage, qu'au contraire je pense*, &c. Ce qui a trompé ce fameux Escrivain, & plusieurs autres aprés luy en de semblables rencontres, c'est le *que*, qui est devant *tant s'en faut*, qu'il a creû ne devoir pas estre repeté selon la reigle que nous avons remarquée ailleurs. Mais il n'en est pas de mesme en cet exemple; car le *que*, qui est devant *tant s'en faut*, se rapporte à *si esloigné*, qui va devant, & qu'il faut necessairement dire aprés *si*, & *tant s'en faut qu'en la tempeste*, &c. demande un autre *que*, devant *au contraire*, outre celuy qui se trouve dans ces paroles *qu'en la tempeste*.

OBSERVATION.

ON a approuvé la correction de M. de Vaugelas sur la phrase qui est employée dans cette Remarque.

REMARQUE.

Si, *pour* adeo, *doit estre repeté.*

IL faut dire par exemple, *vous estes si sage & si avisé*, & non pas *vous estes si sage, & avisé*, comme disent quelques-uns. Je sçay bien que ce n'est pas absolument une faute, mais il ne s'en faut gueres; car l'autre locution est si Françoise & si pure au prix de cette derniere, où le *si*, n'est pas repeté au dernier adjectif, que quiconque ne le repete pas, n'a pas grand soin, ou bien ne sçait ce que c'est de parler & d'escrire purement. Ainsi cette reigle de la repetition du *si*, en ce sens, n'a point d'exception, parce que si elle en avoit, ce seroit aux synonimes & aux approchans, comme la reigle generale de la repetition des

mots en ſouffre en ces deux eſpeces, ce que je ſuis obligé de dire ſouvent; mais on voit qu'en l'exemple que j'ay donné, où *ſage & aviſé*, ſont ſynonimes, la repetition de *ſi*, ne laiſſe pas d'eſtre neceſſaire Donc à plus forte raiſon quand les deux adjectifs ſont contraires ou differens.

OBSERVATION.

ON a trouvé la repetition de *ſi* neceſſaire non ſeulement avec les adjectifs contraires, mais auſſi avec les ſynonimes & approchans.

REMARQUE.

Soy, *pronom.*

CE pronom demonſtratif ne ſe rapporte jamais au pluriel, ſi ce n'eſt quelquefois avec la prépoſition *de*. Par exemple, un celebre Eſcrivain a dit, *comme gens qui ne croyent pas avoir occaſion de penſer à ſoy*, ſans doute il s'eſt meſpris; il faut dire, *comme gens qui ne croyent pas avoir occaſion de penſer à eux*. Et ce ſeroit parler eſtrangement de dire, *ils ne font pas tant cela pour vous que pour ſoy*, ou *ils feront pluſtoſt cela pour ſoy que pour vous*, au lieu de dire, *ils ne feront pas tant cela pour vous que pour eux*, ou *pour eux que pour vous*. Il y a une pareille choſe en la langue Latine, pour *ſuus* & *ipſe*, qui ne veulent pas eſtre confondus, à moins que de faire un ſoleciſme. Et l'on a remarqué qu'un excellent Grammairien, (c'eſt Laurens Valle) faiſant cette obſervation, & reprenant avec raiſon des paſſages de certains Auteurs celebres, qui y avoient manqué, a commis luy-meſme la faute au meſme lieu où il la reprenoit, tant il eſt aiſé de faillir en toutes choſes.

OBSERVATION.

CE que dit M. de Vaugelas dans cette Remarque eſt tres-juſte. Il n'y donne point d'exemple où le pronom demonſtratif *ſoy*, puiſſe eſtre rapporté au pluriel avec la prépoſition *de*; mais il en donne un dans la Remarque qui a pour titre *ſoy*, *de ſoy*. *Ces choſes de ſoy ſont indifferentes.*

REMARQUE.

Belle & curieuſe exception à la Reigle des préterits participes.

J'Ay fait une Remarque bien ample ſur les Préterits participes, où je croyois avoir traité de tous les uſages qu'ils peuvent avoir, & dit de quelle façon il s'en falloit ſervir; car c'eſt une des choſes de toute noſtre Grammaire, que l'on ſçait le moins, & dont meſme les plus ſçavans ne conviennent pas, ſi ce n'eſt aux uſages que nous avons marquez comme indubitables parmy eux. Mais j'ay oublié une des façons d'employer ces préterits participes. C'eſt quand le nominatif qui regit le préterit participe ne va pas devant ce préterit, mais aprés. Par exemple, *La peine que m'a donné cette affaire*; en cette phraſe, *affaire*, eſt le nominatif, qui dans la conſtruction regit le préterit participe *a donné*. On demande donc s'il faut dire, *la peine que m'a donné cette affaire*, ou *que m'a donnée cette affaire*. La reigle generale, comme nous avons fait voir en la remarque alleguée, eſt que le préterit participe mis aprés le ſubſtantif, auquel il ſe rapporte, ſuit ſon genre & ſon nombre, comme *la lettre que j'ay receuë*, & non pas *que j'ay receu*, parce que le ſubſtantif *lettre*, eſtant devant le préterit participe *j'ay receuë*, il faut que ce pré-

terit ſe rapporte au genre du ſubſtantif précedent; Que ſi le ſubſtantif eſtoit aprés, il faudroit dire, *j'ay receu la lettre*, & non pas *j'ay receuë la lettre.* Ainſi pour le nombre on dit, *les maux qu'il a faits*, & non pas *les maux qu'il a fait.* Neantmoins voicy une exception à cette reigle; car encore que le ſubſtantif ſoit devant, & le préterit participe aprés en cet exemple, *la peine que m'a donné cette affaire*, ſi eſt-ce qu'à cauſe que le nominatif qui regit le verbe eſt aprés le verbe, ce préterit n'eſt point ſujet au genre ny au nombre du ſubſtantif qui le précede, & il faut dire, *la peine que m'a donné cette affaire*, & non pas *la peine que m'a donnée*, de meſme au pluriel, *les ſoins que m'a donné cette affaire*, *les inquietudes que m'a donné cette affaire*, & non pas, *les ſoins que m'a donnez*, ny *les inquietudes que m'a données.* Il faut donc ajouſter à la reigle generale, que le nominatif qui regit le verbe ſoit devant le verbe, & non pas aprés.

OBSERVATION.

On a eſté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Synonimes.

JE ne puis aſſez m'eſtonner de l'opinion nouvelle qui condamne les ſynonimes & aux noms & aux verbes. Outre que l'exemple de toute l'Antiquité la condamne elle-meſme, & qu'il ne faut qu'ouvrir un livre Grec ou Latin pour la convaincre, la raiſon meſme y repugne; Car les paroles eſtant les images des penſées, il faut que pour bien repreſenter ces penſées là on ſe gouverne comme les Peintres, qui ne ſe contentent pas ſouvent d'un coup

coup de pinceau pour faire la reſſemblance d'un trait de viſage, mais en donnent encore un ſecond coup qui fortifie le premier, & rend la reſſemblance parfaite. Ainſi en eſt-il des ſynonimes. Il eſt queſtion de peindre une penſée, & de l'expoſer aux yeux d'autruy, c'eſt à dire aux yeux de l'eſprit : La premiere parole a desja esbauché ou tracé la reſſemblance de ce qu'elle repreſente, mais le ſynonime qui ſuit eſt comme un ſecond coup de pinceau qui acheve l'image. C'eſt pourquoy tant s'en faut que l'uſage des ſynonimes ſoit vicieux, qu'il eſt ſouvent neceſſaire, puis qu'ils contribuent tant à la clarté de l'expreſſion, qui doit eſtre le principal ſoin de celuy qui parle ou qui eſcrit. Que ſi les ſynonimes ſont ſouvent neceſſaires, autant de fois qu'ils le ſont, autant de fois ils ſervent d'ornement, ſelon cette excellente remarque de Ciceron, qu'il n'y a preſque point de choſe au monde, ſoit de la Nature ou de l'Art, qui eſtant neceſſaire à un ſujet, ne ſerve auſſi à l'orner & à l'embellir. Je n'ay point donné d'exemple de ces ſynonimes, parce que j'ay dit que les livres des Anciens en eſtoient pleins : Mais en voicy deux de cet incomparable Orateur dans ſon livre *De ſenectute*, aprés leſquels il n'en faut plus chercher, *cùmque homini Deus nihil mente præſtabilius dediſſe huic divino muneri ac dono, nihil eſſe tam inimicum quàm voluptatem.* Remarquez, je vous prie, *muneri ac dono.* Et plus bas, *quod idem contingit adoleſcentibus adverſante & repugnante natura.* Voyez *adverſante & repugnante.* Ne ſont-ce pas là les deux coups de pinceau que je dis, ou ſi nous voulons encore emprunter une comparaiſon de ceux qui battent de la monnoye, ne ſont-ce pas comme deux coups de marteau pour mieux imprimer la marque du coin, & ne ſont-ce point encore comme ces deux coups que donnent les

Imprimeurs pour mieux marquer dans la feüille, qui eſt ſous la preſſe, la figure de leurs caracteres ? Il eſt vray qu'il n'en faut pas abuſer, & qu'une ſeule parole eſt ſouvent une image ſi parfaite de ce que l'on veut repreſenter, qu'il n'eſt pas beſoin d'en employer deux, la premiere ayant fait l'impreſſion entiere dans l'eſprit du Lecteur, ou de l'Auditeur; Et c'eſt le défaut qu'on reproche au grand Amiot, d'eſtre trop copieux en ſynonimes; mais nous devons à ce défaut l'abondance de tant de beaux mots & de belles phraſes, qui ſont les richeſſes de noſtre langue. On peut dire que c'eſt un threſor qu'il a laiſſé, mais qu'il faut ménager & diſpenſer avec jugement ſans gaſter le ſtile en le chargeant de ſynonimes; outre qu'ils obligent à une frequente repetition de la conjonctive *&*, ce qu'il faut éviter ſelon la Remarque que nous en avons faite en ſon lieu, ſi nous voulons rendre nos periodes agreables. Sans doute le ſtile veut eſtre eſgayé, non pas eſtouffé ny accablé de mots ſuperflus, & en toutes ſortes d'ouvrages il y doit avoir une certaine grace, qui reſulte de la propoſition que le plein & le vuide ont enſemble; de ſorte que comme c'eſt une erreur de bannir les ſynonimes, c'en eſt une autre d'en remplir les periodes. Il faut que le jugement, comme j'ay dit, en ſoit le diſpenſateur & l'œconome, ſans que l'on puiſſe donner une regle certaine pour ſçavoir quand il en faut mettre, ou n'en mettre pas. Seulement il eſt trés-certain, qu'il eſt mieux de n'en uſer pas fort ſouvent; & ſi je ne me trompe, il me ſemble qu'à la fin de la periode ils ont beaucoup meilleure grace, qu'en nul autre endroit. On peut s'en eſclaircir dans les bons Autheurs, ſans qu'il ſoit neceſſaire d'en rapporter des exemples, mais s'il en faut dire la raiſon, c'eſt à mon avis, parce que le ſens eſtant complet à la fin de la periode, &

par conſequent l'eſprit du Lecteur ou de l'Auditeur demeurant ſatisfait, & n'eſtant plus en ſuſpens, ny impatient de ſçavoir ce que l'on veut dire, il reçoit volontiers le ſynonime, ou comme une plus forte expreſſion, ou comme un ornement, ou comme eſtant tous les deux enſemble; ou bien encore ſi vous voulez, comme une piece à arrondir la periode, & à luy donner ſa cadence.

Enfin ce n'eſt pas de cette façon que la langue Françoiſe doit faire parade de ſes richeſſes, en entaſſant ſynonimes ſur ſynonimes, mais en ſe ſervant tantoſt des uns & tantoſt des autres ſelon les occaſions qu'il y a de les employer & de reveſtir en divers lieux une meſme choſe de paroles differentes. Surquoy il faut que je die que jamais noſtre langue ne m'a paru ſi riche ny ſi magnifique que dans les eſcrits d'une perſonne, qui en uſe de cette ſorte. Il ne multiplie point les ſynonimes des mots ny des phraſes, qui arreſtent l'eſprit du Lecteur, mais gagnant païs & fourniſſant tousjours de nouvelles choſes il leur donne de nouveaux ornemens; il ſouſtient ſi bien la grandeur & la pompe de ſon ſtile ſelon la dignité du ſujet, que non ſeulement il juſtifie noſtre langue de la pauvreté qu'on luy reproche, mais il fait voir qu'elle a des threſors ineſpuiſables. J'ay accouſtumé de luy dire que ſon ſtile n'eſt qu'or & azur, & que ſes paroles ſont toutes d'or & de ſoye, mais je puis dire encore avec plus de verité, que ce ne ſont que perles & que pierreries.

Il reſte à remarquer une trés importante choſe ſur les ſynonimes, c'eſt que les ſynonimes des mots, comme nous avons dit, ſont fort bons, pourveu qu'ils ne ſoient pas trop frequens, mais les ſynonimes de phraſes pour l'ordinaire ne valent rien, & dans les meilleurs Autheurs Grecs, & Latins, ſi l'on y prend garde, on n'en trouvera

que trés rarement, & encore ne ſera-ce pas peut-eſtre une phraſe ſynonime, mais qui dira quelque choſe de plus que la premiere, au lieu qu'ils ſont pleins de ſynonimes de mots. Il n'y a que Seneque, qui auſſi en a eſté repris, comme corrupteur de la vraye éloquence, diſant bien ſouvent de ſuite une meſme choſe en pluſieurs façons & avec des pointes differentes, ſans ſe ſouvenir du ſentiment & du precepte de ſon pere, qui en la controverſe 28. reprend Montanus & Ovide meſme de ce vice. *Habet*, dit-il, *hoc Montanus vitium, ſententias ſuas repetendo corrumpit, dum non eſt contentus unam rem ſemel bene dicere, efficit ne bene dixerit; Et propter hoc & alia, quibus orator poteſt Poëtæ ſimilis videri, ſolebat Scaurus Montanum inter oratores Ovidium vocare, nam & Ovidius neſcit, quod bene ceſſit, relinquere.* La raiſon pourquoy les ſynonimes des phraſes ſont vicieux, & ceux des mots ne le ſont pas, eſt naturelle; car l'eſprit humain impatient de ſçavoir ce qu'on luy veut dire, aime bien deux mots ſynonimes qui le luy font mieux entendre, & qu'un mot eſt bien toſt dit; mais il n'aime pas deux phraſes ou deux periodes ſynonimes, parce qu'une phraſe ou une periode entiere eſt trop longue, & que la premiere ayant achevé le ſens, & exprimé clairement une penſée, il veut que l'on paſſe auſſitoſt à une autre, & de celle-là encore à une autre juſqu'à la fin, c'eſt à dire juſqu'à ce qu'il ſoit pleinement ſatisfait de ce qu'il deſire ſçavoir; au lieu que deux phraſes, ou deux periodes ſynonimes le tiennent en ſuſpens, le font languir, & pour de nouvelles choſes qu'il demande, ne luy donnent que de nouvelles paroles. Que ſi aprés deux phraſes ſynonimes il y en a encore une troiſieſme, & quelquefois une quatrieſme tout de ſuite, & qu'ainſi tout le ſtile ſoit composé de ce genre d'eſcrire,

comme nous avons certains Autheurs d'ailleurs tres-renommez, qui l'affectent, on peut dire que ce ſtile-là eſt tres-vicieux, & qu'il ne ſçauroit preſque l'eſtre davantage.

OBSERVATION.

CEtte Remarque eſt tres-belle & tres-ſenſée, & il faut s'y conformer, pourveu qu'on ſçache le faire à propos.

REMARQUE.

Si l'on dit bonheurs *au plurier.*

L'Opinion commune eſt que *bonheur*, ne ſe dit qu'au ſingulier, & que l'on ne dit jamais, *bonheurs*, au pluriel, quoyque l'on die *malheur* & *malheurs* en tous les nombres. J'ay dit que c'eſtoit l'opinion commune, parce que j'ay veu des gens tres-ſçavants en noſtre langue, & tres-excellens Eſcrivains, qui ſouſtiennent le contraire, & alleguent des exemples, où l'on ne ſçauroit dire que *bonheurs*, au pluriel ne fuſt bien dit, comme, *il luy pourroit arriver tous les malheurs & tous les bonheurs du monde, il ne ſe hauſſe ny ſe baiſſe, il porte tousjours meſme viſage.* Ils donnent encore cet exemple; *il eſt ſi heureux, que pour un malheur qui luy arrive, il luy arrive cent bonheurs.* Pour moy, je le trouverois bon en certains endroits, comme aux exemples que nous venons de donner, & autres ſemblables: Mais avec tout cela je n'en voudrois pas uſer puiſque la pluſpart du monde le condamne, & que je me ſouviens de cette belle difference qu'il y a entre les perſonnes & les mots, qui eſt que quand une perſonne eſt accuſée, & que l'on doute de ſon innocence, on doit aller à l'abſolution mais quand on doute de la bonté d'un mot, il faut au contraire le condamner, & ſe porter à la

rigueur. A plus forte raiſon, ſi non ſeulement la pluſpart en doutent, mais le condamnent, comme on fait celuy-cy. Le paſſage de Scaliger en ſa Poëtique eſt trop beau, pour n'eſtre pas allegué ſur ce ſujet. *Contrà nobis*, dit-il, *atque Juriſconſulti ſanxere, faciendum eſt, illis enim ita videtur præclariùs conſuli rebus humanis, ſi decem ſontes abſolvantur, quàm ſi unus innocens damnetur*; *Etenim verò Poëtæ id agendum eſt, ut potiùs centum bonos verſus jugulet, quàm unum plebeium relinquat.*

OBSERVATION.

L'Uſage ordinaire de ce mot *bonheur*, eſt d'eſtre employé au ſingulier. Cependant on ne ſçauroit condamner abſolument les phraſes de M. de Vaugelas, où il eſt au pluriel, & on croit qu'on peut dire, *depuis un certain temps il luy eſt arrivé mille bonheurs.*

REMARQUE.

Allé, au preterit, *comme il en faut uſer.*

CEtte Remarque eſt ſeparée & diſtincte de celle des préterits qui ſe ſervent de participes paſſifs, dont nous avons traité à plein fond; & neanmoins elle ne laiſſe pas de luy reſſembler en quelque choſe. Par exemple, on demande s'il faut dire, *ma ſœur eſt allée viſiter ma mere*, ou *eſt allé viſiter ma mere*; car on dit, *ma ſœur eſt allée à Paris*, & non pas *eſt allé*, & ainſi il ſemble qu'il faut dire *ma ſœur eſt allée viſiter ma mere*, & non pas *eſt allé viſiter.* Neantmoins c'eſt tout au contraire, il faut dire *eſt allé viſiter*, & non pas *eſt allée viſiter*, parce que l'infinitif a cette proprieté d'empeſcher le verbe qui va devant de ſe rapporter au genre, dont il eſt regi & précedé; Comme nous avons dit en la remarque des préterits, qu'en parlant d'une femme il faut dire, *je l'ay veû venir*, & non

pas *je l'ay veüe venir*. en quoy consiste ce que j'ay dit au commencement, que cette remarque ressembloit en quelque chose à celle des préterits des participes passifs. Il en est du nombre, comme du genre. Il faut dire par exemple, *mes freres sont allé visiter ma mere* & non pas *sont allez visiter*, tout de mesme encore que l'on dit, *je les ay veû venir*, & pas, *je les ay veus venir.*

OBSERVATION.

ON a agité cette question long-temps, & enfin on a decidé à la pluralité des voix selon le sentiment de M. de Vaugelas que quand il suit un infinitif aprés les participes *allé* & *venu*, ces participes sont indeclinables, & ne reçoivent ny nombre ny genre. De sorte qu'il faut dire, *ils sont allé sçavoir si*, &c. *Elle est venu demander*, &c. & non pas *ils sont allez sçavoir, elle est venuë demander.* Quelques-uns ont soustenu que les verbes *aller* & *venir* devoient tousjours estre conjuguez de cette sorte, *je suis allé, nous sommes allez, je suis venu, nous sommes venus*, & au feminin, *elles sont allées, elles sont venuës*, quand mesme il suivroit un infinitif; mais leur avis n'a point esté approuvé; au contraire on a encore decidé que quelque nombre de mots qui se trouvent entre *venu* ou *allé*, & l'infinitif suivant ces participes doivent tousjours demeurer indeclinables, & ainsi il faut dire, *ils sont venu*, ou *elles sont venu ce matin chez moy sçavoir si*, *&c.*

REMARQUE.

Convent.

IL faut escrire *convent*, qui vient de *conventus*, mais il faut prononcer *couvent*, comme si l'on mettoit un *u*, pour l'*n* aprés l'*o*. Cela se fait pour la douceur de la prononciation, comme on prononce *Mouſtier* pour *Monſtier*, vieux mot François, qui veut dire *Monaſtere*. On dit *Farmouſtier*, *Nermouſtier*, *S. Pierre le Mouſtier*, au lieu de

dire *Farmonſtier*, *Noirmonſtier*, *S. Pierre le Monſtier* avec une *n*, comme il ne faut pas laiſſer de l'eſcrire, encore qu'on le prononce autrement. *Impetratum eſt à conſuetudine, ſuavitatis causâ, ut peccare liceret*, dit le Maiſtre de l'Eloquence, & cela ſe pratique en toutes les Langues.

OBSERVATION.

On a eſté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Que dans les doutes de la Langue il vaut mieux pour l'ordinaire conſulter les femmes & ceux qui n'ont point eſtudié, que ceux qui ſont bien ſçavans en la Langue Grecque & en la Latine.

QUand je parle icy des femmes, & de ceux qui n'ont point eſtudié, je n'entens pas parler de la lie du peuple quoyqu'en certaines rencontres il ſe pourroit faire qu'il ne le faudroit pas exclurre, & qu'on en pourroit tire l'eſclairciſſement de l'uſage; non pas qu'il faille en cela tant deferer à la populace, que l'a creû un de nos plus celebres Eſcrivains, qui vouloit que l'on eſcriviſt en proſe, comme parlent les crocheteurs & les harangeres. J'entens donc parler ſeulement des perſonnes de la Cour, ou de celles qui la hantent, & dans le mot de *perſonnes*, je comprens les hommes & les femmes qui n'ont point eſtudié, & je croy que pour l'ordinaire il vaut mieux les conſulter dans les doutes de la Langue, que ceux qui ſçavent la Langue Grecque & la Latine. La raiſon en eſt évidente; c'eſt que douter d'un mot ou d'une phraſe dans la Langue, n'eſt autre choſe que douter de l'uſage de ce mot ou de cette phraſe, tellement que ceux qui nous peuvent mieux

mieux eſclaircir de cet uſage, ſont ceux que nous devons pluſtoſt conſulter dans cette ſorte de doutes. Or eſt-il que les perſonnes qui parlent bien François, & qui n'ont point eſtudié, ſeront des teſmoins de l'uſage beaucoup plus fideles & plus croyables, que ceux qui ſçavent la Langue Grecque & la Latine, parce que les premiers ne connoiſſant point d'autre Langue que la leur, quand on vient à leur propoſer quelque doute de la Langue, vont tout droit à ce qu'ils ont accouſtumé de dire ou d'entendre dire, qui eſt proprement l'uſage, c'eſt à dire ce que l'on cherche, & dont on veut eſtre eſclaircy. Au lieu que ceux qui poſſedent pluſieurs Langues, particulierement la Grecque & la Latine, corrompent ſouvent leur Langue naturelle par le commerce des eſtrangeres, ou bien ont l'eſprit partagé ſur les doutes qu'on leur propoſe par les differents uſages des autres Langues qu'ils confondent quelquefois, ne ſe ſouvenant pas qu'il n'y a point de conſequence à tirer d'une Langue à l'autre. Par exemple, je vois tous les jours des perſonnes bien ſçavantes qui font *erreur* maſculin, lequel neanmoins aujourd'huy eſt feminin ſi declaré, que qui le fait de l'autre genre, fait un ſoleciſme. Toutefois ſi vous en reprenez ces gens-là, ils vous diront auſſi-toſt qu'*error* en Latin eſt maſculin, & qu'il le doit eſtre auſſi en François. De meſme ils croiront que *ſervir à Dieu* ſoit mieux dit que *ſervir Dieu*, parce qu'en Latin on dit *ſervire Deo* au datif, & ainſi d'une infinité d'autres. C'eſt pourquoy le plus éloquent homme qui ait jamais eſté avoit raiſon de conſulter ſa femme & ſa fille dans les doutes de la Langue, pluſtoſt qu'Hortenſius, ny que tous ces autres excellents Orateurs qui fleuriſſoient de ſon temps. De là vient auſſi que pour l'ordinaire les gens de Lettres, s'ils ne hai-

tent la Cour, ou les Courtiſants, ne parlent pas ſi bien ny ſi aiſément que les femmes, ou que ceux qui n'ayant pas eſtudié ſont tousjours dans la Cour. Nous avons à Paris une perſonne de grand merite, qui ne ſçait point la Langue Grecque, ny la Latine, mais qui ſçait ſi bien la Françoiſe, qu'il n'y a rien de plus beau que ſa proſe & que ſes vers. Preſque tous ceux qui ſe meſlent de l'un & de l'autre, & nos Maiſtres meſme le conſultent comme leur oracle, & il ne ſort gueres d'ouvrage de prix, auquel il ne donne ſon approbation, avant que d'en expedier le Privilege.

OBSERVATION.

ON a approuvé l'expedient que M. de Vaugelas fournit dans cette Remarque.

REMARQUE.

De quelle façon il faut demander les doutes de la Langue.

CE n'eſt pas une choſe inutile de deſcouvrir le moyen par lequel on peut ſçavoir au vray l'uſage que l'on demande, quand on eſt en doute; car faute de ſçavoir la methode qu'il faut obſerver, & de quelle façon il faut interroger ceux à qui l'on demande l'eſclairciſſement du doute, on n'en eſt point bien eſclaircy; au lieu que par le moyen que je vais donner, on voit clairement la verité, & à quoy il ſe faut tenir. Par exemple, je ſuis en doute s'il faut dire *elle s'eſt fait peindre*, ou *elle s'eſt faite peindre*, pour m'en eſclaircir qu'eſt-ce qu'il faut faire? Il ne faut pas aller demander, comme on fait ordinairement, lequel faut-il dire des deux; car dés là, celuy à

qui vous le demandez, commence luy-meſme à en douter, & taſtant lequel des deux luy ſemblera le meilleur, ne reſpondra plus dans cette naïfveté qui deſcouvre l'uſage que l'on cherche, & duquel il eſt queſtion, mais ſe mettra à raiſonner ſur cette phraſe, ou ſur une autre ſemblable, quoyque ce ſoit par l'uſage, & non pas par le raiſonnement, que la choſe ſe doit decider. Voicy donc comme j'y voudrois proceder. Si je parle à une perſonne qui entende le Latin, ou quelque autre langue je luy demanderay en Latin, ou en cette langue-là, comme il diroit en François ce que je luy demande en Latin, ou en cette autre langue; & s'il n'en ſçait point d'autre que la Françoiſe il ſera beaucoup plus difficile de luy former la queſtion, en ſorte qu'il ne s'apperçoive point du nœud de la difficulté, & du point auquel conſiſte le doute dont on ſe veut eſclaircir; car c'eſt tout le ſecret en cecy que de ne point donner à connoiſtre où eſt le doute, afin qu'on deſcouvre l'uſage dans la naïveté de la reſponſe, qui ne feroit plus cet effet, ſi lorſque l'on ſçauroit de quoy il s'agit, on y apportoit le raiſonnement, au lieu de la naïveté. Si je m'adreſſois donc à une perſonne qui ne ſceuſt point d'autre langue que la Françoiſe, je luy dirois dans l'exemple que j'ay propoſé, les paroles ſuivantes. *Il y a une Dame qui depuis dix ans ne manque point de ſe faire peindre deux fois l'année par des Peintres differents. Je vous demande, ſi vous vouliez dire cela à quelqu'un, de quelle façon vous le luy diriez, ſans repeter les meſmes paroles que j'ay dites?* Ayant ainſi formé ma queſtion, il eſt certain d'un coſté qu'on ne ſçauroit jamais deviner le ſujet pour lequel je la fais, & d'autre part il eſt comme impoſſible que par ce moyen je ne tire la phraſe que je cherche, où je trouveray l'eſclairciſſement de ce que je

veux ſçavoir ; car toſt ou tard cette perſonne ſeule, ou pluſieurs enſemble dans une meſme compagnie, à qui je me ſeray adreſſé ne manqueront point de dire, *elle s'eſt fait peindre*, ou *elle s'eſt faite peindre*, & de ce qu'elles diront ainſi naïfvement ſans y penſer, & ſans raiſonner ſur la difficulté parce qu'elles ne ſçavent point quelle elle eſt, on deſcouvrira le veritable uſage, & par conſequent la façon de parler, qui eſt la bonne, & qui doit eſtre ſuivie.

Cet exemple peut ſervir pour tous les autres, & il n'importe point quel circuit ou quelle voye on prenne, pourveu qu'on cache bien le doute dont on veut eſtre eſclaircy, & que neanmoins on ait l'adreſſe de tirer la phraſe que l'on demande, où le doute eſt contenu ; car je redis encore une fois que de demander de but en blanc s'il faut dire ainſi ou ainſi, eſt un tres-mauvais moyen d'en ſçavoir la verité, juſques là que j'ay remarqué bien ſouvent une choſe aſſez plaiſante, que des perſonnes qui ſe ſervoient conſtamment d'une façon de parler dont pluſieurs eſtoient en doute, lorſqu'on a demandé à ces perſonnes-là, s'il falloit dire de cette façon ou d'une autre, pour l'ordinaire ils prononçoient contre ce qu'eux-meſmes avoient accouſtumé de pratiquer, & contre la bonne opinion. C'eſt qu'en parlant ſans reflexion & ſans raiſonner ſur la phraſe, ils parloient ſelon l'uſage, & par conſequent parloient bien, mais en la conſiderant & l'examinant, ils ſe départoient de l'uſage, qui ne peut tromper en matiere de langue, pour s'attacher à la raiſon, ou au raiſonnement qui eſt tousjours un faux guide en ce ſujet, quand l'uſage eſt contraire.

OBSERVATION.

POur faire reſpondre, *elle s'eſt fait peindre*, ou *elle s'eſt faite peindre*, M. de Vaugelas devoit propoſer la queſtion au pré-

terit & non au preſent, & dire : *Il y a une Dame qui depuis dix ans n'a point manqué de ſe faire peindre deux fois l'année* ; car alors on reſpondroit mal ſi on diſoit au preſent : *Depuis dix ans elle ſe fait peindre deux fois l'année*, qui eſt ce qu'on doit reſpondre, ſi la queſtion n'eſt pas faite au préterit.

REMARQUE.

De la plus grande erreur qu'il y ait en matiere d'eſcrire.

LA plus grande de toutes les erreurs en matiere d'eſcrire, eſt de croire, comme font pluſieurs, qu'il ne faut pas eſcrire comme l'on parle. Ils s'imaginent que quand on ſe ſert des phraſes uſitées, & qu'on a accouſtumé d'entendre, le langage en eſt bas, & fort eſloigné du bon ſtyle Je ne parle que des phraſes & non pas des mots, parce qu'il n'y a perſonne, à mon avis, qui prétende compoſer un diſcours de paroles nouvelles & inconnuës, c'eſt à dire, faire une nouvelle langue qu'on n'entende point. Mais pour les phraſes, leur opinion eſt tellement oppoſée à la verité, que non ſeulement en noſtre langue, mais en toutes les langues du monde, on ne ſçauroit bien parler ny bien eſcrire qu'avec les phraſes uſitées, & la diction qui a cours parmy les honneſtes gens, & qui ſe trouve dans les bons Autheurs. Chaque langue a ſes termes & ſa diction, & qui, par exemple, parle Latin comme font pluſieurs avec des paroles Latines & des phraſes Françoiſes, ne parle pas Latin, mais François, ou pluſtoſt ne parle ny François ny Latin. Cela eſt tellement vray que je m'eſtonne qu'il y ait tant de gens infectez de l'erreur qui m'oblige à faire cette remarque. Ce n'eſt pas que parmy les façons de parler, eſtabliës & reçeuës, on ne puiſſe faire quelquefois des phraſes nouvelles, comme nous avons dit ailleurs, mais il faut que ce ſoit rarement

& avec toutes les précautions que j'ay marquées. Ce n'eſt pas non plus, que comme noſtre langue s'embellit & ſe perfectionne tous les jours, on ne puiſſe employer quelques nouveaux ornements, qui juſques icy eſtoient inconnus à nos meilleurs Eſcrivains, mais le corps des phraſes & de la diction doit eſtre tousjours conſervé, & l'eſſence & la beauté des langues ne conſiſte qu'en cela. Il eſt vray que l'on doit entendre ſainement cette maxime, *qu'il faut eſcrire comme l'on parle*; car comme il y a divers genres pour parler, il y a divers genres auſſi pour eſcrire, & il faut que le genre d'eſcrire reſponde à celuy de parler, le genre bas au bas, le mediocre au mediocre, & le ſublime au ſublime, de ſorte que ſi j'employois une phraſe fort baſſe dans un haut ſtile, ou une phraſe fort noble dans un ſtile bas, je me rendrois également ridicule. Mais pour tous ces genres-là, il y a des phraſes en noſtre langue qui leur ſont affectées, & qu'on ne leur reproche point ſa pauvreté; car c'eſt bien ſouvent celle des mauvais harangueurs, ou des mauvais Eſcrivains, & non pas la ſienne; Elle a des magazins remplis de mots & de phraſes de tous prix, mais ils ne ſont pas ouverts à tout le monde, ou s'ils le ſont, peu de gens ſçavent choiſir dans cette grande quantité ce qui leur eſt propre.

OBSERVATION.

On n'a rien trouvé à dire ſur cette remarque.

REMARQUE.

Autruy.

IL y a des gens qui croyent que ce mot n'eſt pas bon, & qu'il eſt vieux, & à cauſe de cela ils diſent tous-

jours *autres*, pour *autruy*. Mais ils ſe trompent extremement; car au contraire c'eſt une faute, & ce n'eſt pas parler François que de dire *autres* en beaucoup d'endroits, où il faut dire *autruy*. Par exemple, *il ne faut pas deſirer le bien des autres*, eſt tres-mal dit, il faut dire *le bien d'autruy*. *Autres*, a relation aux perſonnes dont il a desja eſté parlé, comme ſi je diſois, *il ne faut pas ravir le bien des uns pour le donner aux autres*, je dirois bien, & de dire, *il ne faut pas ravir le bien des uns pour le donner à autruy*, ne ſeroit pas parler François, parce que quand il y a relation de perſonnes, il faut dire *autres*, & quand il n'y a point de relation, il faut dire *autruy*. D'ailleurs, *autre* s'applique aux perſonnes & aux choſes, mais *autruy* ne ſe dit que des perſonnes, & tousjours avec les articles indefinis. Je ſçay bien que quelques Grammairiens diſent qu'*autruy* ſe met quelquefois avec l'article indefiny, & qu'alors il veut dire *le bien*, & non pas la perſonne; par exemple, *je ne veux rien de l'autruy*, pour dire *du bien d'autruy*, mais cette façon de parler eſt du vieux temps, d'où M. de Malherbe l'a ramenée, diſant,

A qui rien de l'autruy ne plaiſt.

Aujourd'huy elle n'eſt plus en uſage, que dans la lie du peuple, pourquoy ne dirons-nous pas, *je ne veux rien d'autruy?*

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur toute cette remarque. L'*autruy* n'eſt plus du tout en uſage, ſi ce n'eſt en de certaines formules, *ſauf noſtre droit & l'autruy*.

REMARQUE.

Arondelle, hirondelle, herondelle.

ON dit *arondelle*, *hirondelle*, & *herondelle*, mais *herondelle*, avec *e* eſt le meilleur & le plus uſité des trois. C'eſt à mon avis, parce que noſtre langue qui aime la douceur de la prononciation, change volontiers l'*a* en *e*, n'y ayant point de doute que l'*a* eſt une voyelle beaucoup moins douce que l'*e*. Nous en avons donné des exemples en divers endroits, qu'il n'eſt pas beſoin de repeter icy. Mais quand nous dirons qu'il n'en faut pas pourtant abuſer, ny dire *merque* pour *marque*, *merry* pour *marry*, ny *ſerge* pour *ſarge*, je ne croy pas que ce ſoit une repetition inutile, veu le grand nombre de gens qu'il y a qui manquent en ces trois mots, & en quelques autres ſemblables. Aprés *herondelle*, le meilleur eſt *hirondelle*, quoyque ce dernier ait pluſieurs partiſants capables de l'authoriſer, & meſme de le diſputer à l'autre.

OBSERVATION.

Arondelle & *Herondelle* ne ſe diſent plus. *Hirondelle* avec un *i* eſt le ſeul des trois qui ſoit preſentement en uſage.

REMARQUE.

Quelque uſage de la negative ne.

NOus avons fait une remarque, où il ſe voit qu'avant *pas*, ou *point*, il eſt libre de mettre la negative *ne*, ou de ne la mettre pas, comme on peut dire, *avez-vous point fait cela*, & *n'avez-vous point fait cela*. Mais voicy une addition à la remarque, qui eſt importante, & qui merite elle-meſme une remarque. C'eſt que lors

qu'on ne parle pas par interrogation, il faut tousjours mettre la negative *ne*, & ce ſeroit une faute de ne la mettre pas; par exemple il faut dire *il veut ſçavoir s'ils n'ont point eſté mariez*, & non pas, *il veut ſçavoir s'ils ont point eſté mariez*. Au lieu qu'en interrogation, on peut dire tous les deux, *n'ont-ils point eſté mariez*, & *ont-ils point eſté mariez?*

OBSERVATION.

LA negative *Ne* eſt neceſſaire non ſeulement dans la premiere, mais auſſi dans la ſeconde phraſe que M. de Vaugelas propoſe dans cette remarque, il ne faut jamais dire : *Avez-vous point fait cela?* mais, *n'avez-vous point fait cela?*

REMARQUE.

Detteur.

IL ſembleroit que ce mot dont s'eſt ſervy un de nos plus celebres Eſcrivains, devroit eſtre plus François que *debiteur*, parce qu'il s'eſloigne plus du Latin, & s'approche plus du François *dette*, ou *debte*, d'où *Detteur* eſt formé. Mais il n'en eſt pas ainſi, *detteur* eſt un vieux mot qui n'eſt plus guere en uſage; il faut dire & eſcrire *debiteur*. Nous avons ainſi beaucoup de mots en noſtre langue, comme *donation*, & pluſieurs autres, dont il ne me ſouvient pas maintenant, qui d'une façon approchent beaucoup plus du Latin que de l'autre, & quoyque ceux qui tiennent moins du Latin ſemblent plus François, ſi eſt-ce que le plus ſouvent c'eſt tout le contraire, l'uſage le voulant ainſi.

OBSERVATION.

CE n'eſt point aſſez de dire que *Detteur* n'eſt plus gueres en uſage. Il eſt entierement vieux, & ne ſe dit plus.

REMARQUE.

De la ſituation des gerondifs eſtant *&* ayant.

IL faut que les gerondifs *eſtant* & *ayant* ſoient tousjours placez aprés le nom ſubſtantif qui les regit, & non pas devant, comme fait d'ordinaire un de nos plus celebres Eſcrivains. Par exemple il a eſcrit, *eſtant le bienfait de cette nature*, au lieu de dire, *le bienfait eſtant de cette nature.* J'ay marqué les gerondifs *eſtant* & *ayant*, parce que c'eſt en cela principalement que cet Autheur renommé commet cette faute, qui pourroit eſtre un piege à ceux qui ſe propoſent de l'imiter, & qui ſe forment en tout ſur ce modelle, s'ils n'eſtoient avertis par cette remarque que cette façon de parler eſt ancienne, & qu'elle n'eſt plus en uſage que chez les Notaires. Il en eſt de meſme du gerondif *ayant*, comme, *ayant ce bon homme fait tout ſon poſſible*, au lieu de dire, *ce bon homme ayant fait tout ſon poſſible.* Je ne croy pas qu'aux autres verbes cette faute ſe puiſſe commettre.

OBSERVATION.

On a eſté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Long pour *Longue.*

LA commune opinion eſt qu'il faut dire *tirer de longue*, & *aller de longue*, pour dire *avancer*, *gagner pays*, *faire du chemin*, & non pas *tirer de long*, ny *aller de long*, comme l'a eſcrit un de nos plus celebres Autheurs, & d'autres aprés luy. Je ne penſe pas qu'Amiot

ait jamais uſé de cette façon de parler. Elle eſt fort baſſe, & je ne voudrois pas m'en ſervir en eſcrivant. *Tirer en longueur*, *aller en longueur*, ſont des choſes toutes differentes de *tirer de longue*, & *aller de longue*; car *tirer*, ou *aller en longueur*, veut dire qu'il ſe paſſera beaucoup de temps, avant que l'on voye la fin de la choſe qui tire en longueur, au lieu que *tirer* ou *aller de longue*, marque un progrés fort prompt, par le moyen duquel on parvient bientoſt au but que l'on ſe propoſe.

OBSERVATION.

Tirer de longue & *tirer de long* ſont deux façons de parler adverbiales, dont la ſignification eſt differente. *Tirer de longue* veut dire, s'en aller avec viteſſe, comme en cet exemple: *Aprés qu'il eut fait ſon coup, il tira de longue*; & *tirer de long* ſignifie, durer long-temps. *Cette affaire, cette maladie tirera de long.*

REMARQUE.

S'il faut dire landy *ou* landit.

IL faut eſcrire *landit* avec un *t* à la fin, quoyqu'il ne ſe prononce pas, ce qui a eſté cauſe que pluſieurs ont creû qu'il falloit eſcrire *landy*. C'eſt ce que le diſciple paye tous les ans à ſon Precepteur en reconnoiſſance de la peine qu'il a priſe à l'enſeigner, & vient de ces deux mots Latins *annus dictus*, ou comme d'autres croyent d'*indictum*, d'où il s'enſuit qu'il faut eſcrire *landit* avec un *t*. Car c'eſt ordinairement au bout de l'an, c'eſt à dire de l'an ſcholaſtique, que ce preſent ſe fait au Precepteur. M. de Malherbe a eſcrit *landit* avec un *t* dans ſa traduction des bienfaits de Seneque. Voicy le paſſage, *vous me direz qu'à ce compte-là vous ne devez rien ny à voſtre Medecin, qui a eû ſa piece d'argent, quand il vous eſt venu*

voir, ny à voſtre Precepteur à qui vous avez payé ſon landit. Et pour ce qui eſt de l'*l* par laquelle ce mot commence, qui ſemble deſtruire cette veritable etymologie, il faut ſçavoir qu'il eſt arrivé à ce mot la meſme choſe, qu'à pluſieurs autres, dont nous donnerons icy des exemples, qui eſt que l'*l*, au commencement eſtoit l'article du mot, la voyelle qui la ſuit ſe mangeant par la rencontre de l'autre voyelle qui commence le mot, & l'on eſcrivoit ainſi *l'an dit*, en trois mots ſeparez, dont l'article eſt compté pour un. Mais depuis par corruption il eſt arrivé que l'article s'eſt joint & comme incorporé avec *an*, de ſorte que ne faiſant plus qu'un mot il a fallu luy donner un nouvel article, & dire *le landit.* Si nous n'en donnions des exemples, comme nous l'avons promis, il ſembleroit que cette etymologie ſeroit bien tirée par les cheveux; il eſt certain qu'*hiedera*, cette feüille tousjours verte s'eſt long-temps appellée en François *hierre*, il ne faut que lire les vieux Autheurs pour en eſtre aſſeuré, & meſme *l'Abbaye d'Hierre* s'appelle en Latin *hedera.* On a donc eſté long-temps que l'on diſoit *l'hierre* pour *la hierre*, à cauſe que l'*e* & l'*a* de l'article maſculin & du feminin ſe mangent comme chacun ſçait devant la voyelle du mot ſuivant; mais depuis on en a fait un ſeul mot *lierre;* & alors il a fallu luy donner un nouvel article, & dire *le lierre.* Tous nos meilleurs Etymologiſtes croyent auſſi que *loiſir* s'eſt formé de la meſme façon, & qu'anciennement d'*otium* on avoit dit *oiſir* en François, & que l'*l* qui va devant *oiſir*, en diſant *loiſir*, n'eſtoit que l'article, mais depuis s'eſtant tout à fait incorporé avec le mot, il luy a fallu encore un article nouveau, avec lequel on dit *le loiſir.* Je ſçay qu'il y en a d'autres exemples indubitables en noſtre langue, qui ne ſe preſentent

pas à point nommé, quand on en a beſoin, mais je ſuis aſſeuré qu'il y en a. Et cela eſt ſi familier à la Langue Eſpagnole, que ce n'eſt pas une merveille ſi la noſtre en fait autant; car en tous les mots que les Eſpagnols ont pris de l'Arabe, qui commencent par *al*, comme *alcoua*, *alguazil*, *almobada*, *alcalde*, *alcayde*, & une infinité d'autres, quoyque cet *al* ſoit l'article Arabe, on n'a pas laiſſé d'y adjouſter l'article Eſpagnol, & de dire *el alcoua*, *el alguazil*, *el almobada*, &c.

OBSERVATION.

L'Avis de l'Académie a eſté, qu'on doit eſcrire *Landit* avec un *t*, & non pas *Landi* ſans *t*, elle a préferé l'étimologie d'*Indictum* à celle d'*annus dictus*.

REMARQUE.

Conjurateur pour *conjuré*.

Conjurateur, pour un homme qui eſt auteur ou complice d'une conjuration, n'eſt pas François, il faut dire *conjuré*. Ce qui a trompé ceux qui ont dit les premiers *conjurateur*, c'eſt que la terminaiſon en eſtant active, & celle de *conjuré* paſſive, ils ont creû que le nom verbal, qui avoit la terminaiſon active devoit eſtre employé pour exprimer une action, & non pas celuy qui a la terminaiſon paſſive, comme *conjuré*. Mais outre que l'uſage le voulant ainſi, il n'y a plus de replique, cet uſage eſt encore fondé ſur ce que *conjuré* vient du Latin *conjuratus*, qui ſignifie la meſme choſe, & que les Latins le nomment ainſi, & non pas *conjurans* ny *conjurator*. D'ailleurs il n'eſt pas fort extraordinaire en noſtre langue, qu'il y ait des noms avec la terminaiſon paſſive, qui neanmoins ſignifient une action, comme *affectionné*, *paſſionné*, & une

grande quantité d'autres, non plus qu'il n'eſt pas nouveau qu'il y ait des noms avec la terminaiſon active, qui neanmoins ont une ſignification paſſive, comme *chemin paſſant*, &c.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas touchant le mot de *Conjurateur*. On dit, *à portes ouvrantes* & *tambour battant* dans la meſme terminaiſon & dans la meſme ſignification que *chemin paſſant*.

REMARQUE.

Cela dit.

CEtte phraſe ne vaut rien, quoyque pluſieurs l'eſcrivent, & particulierement la pluſpart de ceux qui font des Romans. Elle ne ſe peut pas eſcrire, parce qu'elle ne ſe dit jamais, on dit ordinairement *ayant dit cela*, & c'eſt ainſi qu'il faut eſcrire. Ce qui les a trompez, c'eſt que l'on eſcrit fort bien *cela fait*, qui eſt bien meilleur & plus élegant que de dire *cela eſtant fait*, mais ils ne conſiderent pas que ſi on l'eſcrit, on le dit auſſi, & qu'à cauſe qu'on ne dit point *cela dit*, il ne faut point auſſi l'eſcrire.

OBSERVATION.

CEla *fait* n'a point paru plus élegant que *cela eſtant fait*, & l'on peut dire *cela dit* en maniere d'ablatif abſolu auſſi-bien que *cela fait*.

REMARQUE.

Pronoms poſſeſſifs.

IL faut repeter le pronom poſſeſſif, comme on repete l'article ; par exemple on dit *le pere & la mere*, & non pas *les pere & mere*. Ainſi il faut dire *ſon pere & ſa*

mere, & non pas *ſes pere & mere*, comme dit la pluſpart du monde, qui eſt une des plus mauvaiſes façons de parler qu'il y ait en toute noſtre langue. Par tout ailleurs il en faut uſer auſſi comme de l'article; par exemple, quand il y a des adjectifs avec des particules comme *plus*, *moins*, *ſi*, & autres ſemblables, il faut repeter le pronom poſſeſſif aux meſmes endroits où l'on repeteroit l'article, & non pas aux autres. On dit *les plus beaux & les plus magnifiques habits*, & l'on dit encore *les plus beaux & plus magnifiques habits*, ſans repeter l'article au ſecond adjectif, ſelon la regle des ſynonimes & des approchans dont nous avons ſouvent parlé. Ainſi l'on dit, *ſes plus beaux & ſes plus magnifiques habits*, & l'on dit encore, *ſes plus beaux & plus magnifiques habits*, ſelon la meſme regle. Mais on diroit mal, *il luy a fait voir les plus beaux & plus vilains habits du monde*, par la regle contraire à celle des ſynonimes & des approchans, qui veut que l'on repete l'article, & que l'on die *il luy a fait voir les plus beaux & plus vilains habits du monde.* C'eſt pourquoy il faut dire auſſi, *il luy a fait voir ſes plus beaux & ſes plus vilains habits*, en repetant deux fois *ſes*, & non pas *ſes plus beaux & plus vilains habits*. Ce que j'ay dit du pronom poſſeſſif de la troiſieſme perſonne, s'entend de meſme du poſſeſſif de la premiere & de la ſeconde perſonne au ſingulier & au plurier.

OBSERVATION.

ON doit repeter les pronoms poſſeſſifs auſſi-bien avec des adjectifs ſynonimes ou approchans, qu'avec des contraires. Ainſi il faut dire, *ſes plus beaux & ſes plus magnifiques habits*, & non pas *ſes plus beaux & plus magnifiques habits*, de meſme qu'on dit, *il luy a fait voir ſes plus beaux & ſes plus vilains habits.*

REMARQUE.

Juſques à aujourd'huy.

J'Ay veû diſputer à des gens qui parlent fort bien, s'il faut dire *juſques à aujourd'huy*, ou *juſques aujourd'huy*. Ceux qui croyent qu'il faut dire *juſques à aujourd'huy*, alleguent pour leur raiſon que la prépoſition *juſques*, ſoit qu'elle deſigne le temps ou le lieu; car elle ſert à l'un & à l'autre, & regit d'ordinaire l'article du datif, ſoit ſingulier ou plurier, comme, *juſques à l'année prochaine*, *juſques aux longs jours*, *juſques à Rome*, *juſques aux enfers*, excepté en ces deux phraſes ſeulement, *juſques icy* ou *juſqu'icy*, & *juſques là*. qui ſe diſent toutes deux, & pour le temps & pour le lieu, ſans que *juſques* ſoit ſuivy du datif ou de la prépoſition *à*, car ceux qui diſent *juſques à icy*, & *juſques à là*, comme je l'ay ſouvent ouy dire, parlent barbarement. Cela préſuppoſé, ils inferent qu'il faut dire *juſques à aujourd'huy*, comme l'on dit, *juſques à demain*, *juſques à hier*, *juſques à ce jour*.

Mais ceux qui ſont de l'opinion contraire les combattent avec la meſme raiſon, & de leurs propres armes, diſant qu'à cauſe que *juſques* doit eſtre ſuivy du datif, ou de la prepoſition *à*, il faut dire *juſques aujourd'huy*, parce qu'*aujourd'huy* eſt un mot qui commence par l'article maſculin du datif *au*, & ainſi ſelon la propre regle des adverſaires il faut dire, *juſques aujourd'huy*, & non pas *juſques à aujourd'huy*.

A cela ils repartent qu'il eſt vray qu'*aujourd'huy*, eſt un mot qui commence par l'article maſculin du datif, mais que ce mot ne doit pas eſtre conſideré ſelon ſon étymologie ou ſa compoſition, piece à piece, & ſeparé

en

en ces quatre mots *au jour de*, ou *d'huy*, mais comme un adverbe qui ne fait plus qu'un mot en François, comme *hodie*, qui ſignifie *aujourd'huy*, ne fait qu'un mot en Latin, quoyqu'il ſoit compoſé de deux, & comme *demain* & *hier* ne font auſſi qu'un mot en François; de ſorte que de la meſme façon que l'on dit *juſques à demain*, *juſques à hier*, on doit dire auſſi *juſques à aujourd'huy*, puiſque *demain*, *hier* & *aujourd'huy*, ſont trois adverbes de temps, dont il ſe faut ſervir tout de meſme ſans mettre autre difference entre eux, que celle de leur ſignification.

Neanmoins on replique qu'encore qu'il ſoit vray qu'*aujourd'huy* ne fait plus qu'un mot, qui eſt adverbe, ſi eſt-ce que ſe rencontrant qu'il commence par l'article du datif, qui eſt celuy que la prépoſition *juſques* demande, on ſe ſert de cette rencontre, & on la meſnage ſi bien, qu'on ſe paſſe de la prépoſition *a*, & l'on ſe contente de dire *juſques aujourd'huy*, ſans dire *juſques à aujourd'huy*, comme ſi *aujourd'huy* n'eſtoit pas adverbe, & un ſeul mot, mais quatre mots ſeparez, comme nous avons dit *aujourd'huy*, & comme on diroit *juſques au jour d'hier*. Outre qu'on évite la cacophonie des deux voyelles. Ce qui confirme cela, c'eſt une autre façon de parler toute ſemblable, qui eſt, *juſques à cette heure*; car ceux qui diſent, *juſques à cette heure*, comme il y en a pluſieurs qui parlent ainſi, au lieu de dire *juſques à à cette heure*, diſent ſi mal, que les partiſans meſmes de *juſques à aujourd'huy* les condamnent. Et neanmoins il n'y a pas plus de raiſon d'un coſté que d'autre, parce qu'*à cette heure* eſt adverbe, auſſi-bien qu'*aujourd'huy*, & il ne faut pas alleguer que la cacophonie des deux *a* ſonans de meſme, en *juſques à à cette heure*, en eſt la cauſe, & qu'en *juſques à aujourd'huy*, le ſecond *a* joint à l'*u* fait une diphtongue qui va-

rie le ſon du premier *a*, & qui ſe prononce comme un *o*; car noſtre langue n'a point d'égard, comme nous avons dit pluſieurs fois, à ces cacophonies, quand l'uſage les authoriſe, puiſque nous diſons, *il commença à dire*, & qu'il le faut dire ainſi pour bien parler François, & non pas, *il commença de dire*; & ce qui eſt bien plus encore, puiſqu'il faut dire *il commença à avoüer*, nonobſtant la cacophonie des trois *a*, pluſtoſt qu'*il commença d'avoüer*. Enfin ceux qui ſont pour *juſques à aujourd'huy*, ont encore trouvé une ſubtilité, qui eſt de dire que *juſques*, eſt une prépoſition qui regit le datif, & qu'en ce mot *aujourd'huy* l'article *au* n'y eſt point au datif, mais à l'ablatif, tout de meſme qu'en l'adverbe Latin *hodie*, qui eſt encore un mot compoſé de deux mots, on voit que ces deux mots ſont à l'ablatif. A cela les autres reſpondent qu'il eſt tres-vray que cét article defini *au*, en *aujourd'huy*, eſt ablatif, comme l'article indefiny *a*, en *à cette heure*, eſt ablatif auſſi, mais que l'article de l'ablatif & celuy du datif eſtant ſouvent ſemblables, comme ils le ſont en ces deux exemples *aujourd'huy* & *à cette heure*, on ſe prévaut de la commodité, puiſqu'ils ſe rencontrent tous propres pour eſtre ajuſtez ſans aucun changement avec *juſques*, qui demande un datif.

Il y a pourtant certains endroits, où non ſeulement on peut dire *à aujourd'huy*, mais il le faut dire neceſſairement, comme *on m'a aſſigné à aujourd'huy*, & non pas *on m'a aſſigné aujourd'huy*; car ce dernier ſeroit équivoque, ou pour mieux dire, il ne ſignifieroit pas que *l'on m'a aſſigné à aujourd'huy*, mais que *c'eſt aujourd huy qu'on m'a aſſigné*. De meſme, *on a remis cette affaire aujourd'huy*, ne ſeroit pas bien dit pour dire *on a remis cette affaire à aujourd'huy*. Il y auroit dans l'intelligence de ces paroles

on a remis cette affaire aujourd'huy, le meſme vice, & le meſme inconvenient qu'en celles-cy, *on m'a aſſigné aujourd'huy.*

OBSERVATION.

LEs deux exemples que rapporte M. de Vaugelas ſur la fin de cette remarque, & dans leſquels il faut dire neceſſairement: *On m'a aſſigné à aujourd'huy*, & *on a remis cette affaire à aujourd'huy*, font voir qu'*aujourd'huy* n'eſt qu'un ſeul mot, devant lequel il faut mettre la marque du datif, quand il eſt précedé de la prépoſition *juſque*. Ainſi il faut dire *juſqu'à aujourd'huy*, & non pas *juſqu aujourd huy*. Perſonne ne dit *juſqu à cette heure*, ce ſeroit mettre deux fois la particule qui eſt la marque du datif. Il y a trois mots dans *à cette heure*, & il n'a aucun rapport avec *aujourd'huy* qui n'eſt qu'un ſeul mot. On a dit dans une des remarques précedentes qu'il faut dire, *il commença d'avoüer* pluſtoſt que *il commença à avoüer.*

REMARQUE.

Bien, *au commencement de la periode.*

L'Adverbe *bien*, au commencement de la periode, ſent ſon ancienne façon d'eſcrire, qui aujourd'huy n'eſt plus gueres en uſage. Par exemple, un de nos fameux Auteurs a eſcrit, *bien eſt-il malaiſé*, *bien croy-je*, & pluſieurs autres ſemblables. On le dit encore quelquefois en parlant, mais il ſemble que ce n'eſt pour l'ordinaire qu'en raillerie, & qu'on ne l'eſcrit que rarement. J'entens en proſe; car en vers M. de Malherbe en a ſouvent uſé, & je trouve qu'il a auſſi bonne grace en vers, qu'il l'a mauvaiſe en proſe, pourveu qu'il ſoit bien placé, comme cet excellent ouvrier avoit accouſtumé de s'en ſervir. Que ſi en proſe j'avois jamais à le mettre, ce ſeroit ſans doute en cette phraſe, *bien eſt-il vray*, qui a beaucoup plus de force & de grace, que de dire, *il eſt*

bien vray. Un de nos Maiſtres a eſcrit depuis peu, *bien ſçay-je.*

OBSERVATION.

Bien eſt-il vray, que M. de Vaugelas trouve avoir plus de force & plus de grace que *il eſt bien vray*, eſt une façon de parler qui n'eſt guere plus en uſage que *bien ſçay-je* On dit meſme plus ordinairement, *il eſt vray que* ſans y meſler *bien que, il eſt bien vray que.*

REMARQUE.

Gracieux.

CE mot ne me ſemble point bon, quelque ſignification qu'on luy donne; la plus commune & la meilleure eſt de ſignifier, *doux*, *courtois*, *civil*; & de fait, quand on dit *gracieux*, on le met d'ordinaire aprés *doux*, *doux & gracieux*, *courtois & gracieux*, & en cette compagnie il paſſe plus aiſément. Un de nos plus celebres Eſcrivains a dit, *ils luy avoient apporté des reſponſes les plus gracieuſes du monde*, pour dire *les plus honneſtes*, *les plus civiles.* Je ne voudrois pas m'en ſervir. Il y a de certaines Provinces, où l'on s'en ſert pour dire qu'une perſonne a bonne grace à faire quelque choſe. *Il eſt gracieux*, diſent-ils, *quand il fait ce conte-là.* Mais il ne vaut rien du tout, & ce n'eſt point parler François. On dit bien *mal gracieux*, comme, *vous eſtes bien mal-gracieux*, qui eſt oppoſé au premier & au vray ſens de *gracieux*, & qui veut dire *rude*, mais il eſt bas, & je ne le voudrois pas eſcrire dans le ſtile noble.

OBSERVATION.

Gracieux ne ſçauroit eſtre employé pour ſignifier qui a bonne grace, mais il eſt tres-bon dans la ſignification de doux,

civil, honneſte; & on dit fort bien *accuëil gracieux*, *manieres gracieuſes*, *air gracieux*. Il eſt meſme receu dans la Peinture: *Il y a je ne ſçay quoy de gracieux dans ce tableau.*

REMARQUE.

Parſus tout.

CEtte façon de parler eſt vieille, & n'eſt plus aujourd'huy en uſage parmy les bons Eſcrivains. Neanmoins un des plus celebres a eſcrit, *Parſur tout j'admire*. Et c'eſt ce qui eſt cauſe que j'en fais une remarque, de peur qu'on ne l'imite en cela, comme il eſt à imiter en d'autres choſes. *Sus*, comme nous avons dit en ſon lieu, n'eſt jamais prépoſition, mais adverbe, la prépoſition c'eſt *ſur* avec l'*r* à la fin, & *deſſus* encore, quand il y a *par* devant, comme *pardeſſus la teſte*, *pardeſſus le ventre*, mais *parſus* ne ſe dit point, ny par conſequent *parſus tout*. Il faut dire *pardeſſus tout j'admire*, ou pluſtoſt encore *pardeſſus tout cela j'admire.*

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas. *Sus* eſt un adverbe dans cette phraſe : *ordonné de leur courir ſus.* Il eſt interjection dans les chanſons à boire: *ſus*, *amis*, *prenons le verre.*

REMARQUE.

Abſynthe, *poiſon.*

M. de Malherbe dans ſes vers fait abſynthe tantoſt maſculin & tantoſt feminin. Il dit en un lieu, *tout le fiel & tout l'abſynthe*, & en un autre, *il adouc t toutes nos abſynthes.* Pour moy je l'aimerois mieux faire maſculin que feminin, nonobſtant l'inclination de noſtre

langue, qui va à ce dernier genre pluſtoſt qu'à l'autre, & je ne vois preſque perſonne qui ne ſoit de cet avis. *Poiſon* eſt tousjours maſculin, quoyque M. de Malherbe l'ait fait quelquefois feminin, & que d'ordinaire les Pariſiens le faſſent de ce genre, & dient *de la poiſon*. J'oublois de dire qu'*abſynthes* au plurier n'eſt pas bon.

OBSERVATION.

Abſinthe dans l'uſage du monde le plus ordinaire eſt feminin. La pluſpart de ceux qui traitent de la Botanique le font maſculin. *Poiſon* ne doit eſtre employé qu'au maſculin, ainſi c'eſt tres-mal parler que de dire, *amer comme de la poiſon.*

REMARQUE.

Certaine regle pour une plus grande netteté ou douceur de ſtyle.

JE dis qu'un ſubſtantif qui ſuivant un autre ſubſtantif eſt au genitif, s'il a un epithete aprés luy, & qu'enſuite il y ait encore dans le meſme regime un autre ſubſtantif au genitif, accompagné auſſi d'un autre epithete, ces deux ſubſtantifs doivent eſtre ſituez d'une meſme façon, c'eſt à dire que ſi le premier eſt devant l'adjectif, le ſecond le doit eſtre auſſi, & ſi le premier eſt aprés l'adjectif, le ſecond le doit eſtre de meſme. L'exemple le fera mieux entendre que la regle : *J'expoſe cet ouvrage au jugement du ſiecle le plus malin, & du plus barbare peuple qui fut jamais.* Je dis que c'eſt eſcrire avec beaucoup plus de netteté & de douceur, de dire : *j'expoſe cet ouvrage au jugement du ſiecle le plus malin, & du peuple le plus barbare*, ou bien *au jugement du plus malin ſiecle, & du plus barbare peuple qui fut jamais.* J'en fais juge l'oreille. On dira que c'eſt un raffinement de peu d'im-

portance, mais puiſqu'il ne couſte pas plus de le mettre d'une façon que d'autre, pourquoy choiſir la plus mauvaiſe, & celle qui ſans doute bleſſera une oreille tant ſoit peu delicate, encore que bien ſouvent celuy qui eſt choqué de ſemblables choſes, ne ſçache pas pourquoy, ny d'où cela vient?

OBSERVATION.

On a eſté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Aimer mieux.

LA queſtion eſt de ſçavoir ſi aprés le *que* qui ſuit tousjours l'infinitif que l'on met aprés cette phraſe *aimer mieux*, il faut mettre la particule *de*, ou ne la mettre pas; l'exemple le va faire entendre. On demande s'il faut dire, *il aime mieux faire cela que de faire autre choſe*, ou bien, *il aime mieux faire cela que faire autre choſe*. On reſpond que preſque tousjours il faut mettre le *de*, & que du moins il eſt plus François & plus élegant que de ne le pas mettre. *Il leur fit reſponſe*, dit M. Coëffetau, *qu'ils aimoient mieux mourir, que de monſtrer aucun ſigne de crainte & de laſcheté.* Et en un autre endroit, *Antoine avoit mieux aimé ſe rendre comme bourreau de la paſſion d'Auguſte, que de s'allier avec luy & avec Caſſius.* Et M. de Malherbe, *aime mieux luy donner tout autre nom que de l'appeller Dieu.* Neanmoins ce dernier en un autre lieu a eſcrit, *vous aimez mieux meriter des loüanges, que les recevoir.* Je ne le condamne pas, mais je croirois que le *de* y ſeroit meilleur, & qu'il eſt plus François & plus naturel de dire, *vous aimez mieux meriter les loüanges, que de les recevoir.*

Mais on dit fort bien, par exemple, *j'aime mieux mourir que de changer*, & je doute fort que *j'aime mieux mourir que de changer*, fuſt bien dit. En quoy conſiſte donc cette difference, & n'y a-t-il point de regle pour ſçavoir quand il faut mettre le *de*, ou ne le mettre pas? je n'en ay jamais oüy dire aucune. Voicy ſeulement ce que j'en ay remarqué, je ne ſcay ſi je me trompe, qu'*aimer mieux*, & l'infinitif qui le ſuit, demandent le *de* aprés *que*, quand le *que* eſt eſloigné du premier infinitif, comme en l'exemple que nous avons allegué de M. Coëffeteau, *Antoine aimoit mieux ſe rendre comme bourreau de la paſſion d'Auguſte, que de s'allier avec luy*; car entre *aimoit mieux ſe rendre*, & *que de s'allier*, il y a ces paroles, *comme bourreau de la paſſion d'Auguſte*, tellement que le ſecond infinitif *s'allier* eſt eſloigné du premier *ſe rendre*. Je voudrois donc eſtablir cette regle generale ſans exception, que toutes les fois que le ſecond infinitif eſt eſloigné du premier, il faut mettre le *de* aprés *que*, & dire *que de*, & quand il n'y a rien entre les deux infinitifs que le *que*, qu'il n'y faut point mettre *de*, comme en l'exemple allegué, *j'aime mieux mourir que changer*. Cette regle a deux parties, l'une pour l'infinitif eſloigné, l'autre pour le proche. En l'eſloigné je ne croy pas qu'elle ſouffre d'exception, mais au proche, il faut diſtinguer ſi le dernier infinitif finit le ſens, comme en cet exemple, *j'aime mieux dormir que manger*, je croirois que la regle ne ſouffriroit point d'exception; mais ſi le dernier infinitif ne finit point le ſens, & que je die par exemple, *j'aime mieux dormir que manger les meilleures viandes du monde*, alors je penſe que l'on a le choix de mettre le *de*, ou de ne le mettre pas quoy que ſelon moy il ſoit meilleur de le mettre & de dire, *j'aime mieux dormir*,

dormir, que de manger les meilleures viandes du monde.

Il reſte encore une troiſieſme eſpece, qui eſt quand le dernier infinitif n'eſt ny eſloigné ny proche. *Par ny proche*, il faut entendre, quand aprés le premier infinitif, le *que*, ne ſuit pas immediatement, mais qu'il y a quelque choſe entre deux, comme en cet exemple, *j'aime mieux faire cela que de ne rien faire*; car aprés le premier infinitif *faire*, il y a *cela*, devant *que*, on demande s'il y faut mettre le *de*, ou ne le mettre pas? Je ne voudrois pas dire abſolument, que ce fuſt une faute de ne le mettre pas, & de dire, *j'aime mieux faire cela que ne rien faire*, mais je diray bien hardiment qu'il eſt beaucoup mieux de le mettre. Il y en a qui veulent qu'il n'y ait point de Regle pour ce dernier exemple, & que cette delicateſſe dépend de l'oreille ſeule: mais je doute fort de cela, & je ne ſçay meſme, ſi pour rompre un vers on pourroit quelquefois obmettre le *de*,

OBSERVATION.

IL peut y avoir quelques phraſes dans leſquelles il eſt permis de ſe diſpenſer de mettre *de* aprés le *que* qui précede le ſecond infinitif; mais en general il eſt mieux d'employer cette particule *de* dans les façons de parler de cette nature.

REMARQUE.

Pour afin.

PAr exemple, *j'ay dit cela, pour afin de luy faire connoiſtre, &c.* au lieu de dire, *j'ay dit cela afin de luy faire connoiſtre*, ou *pour luy faire connoiſtre*. Ce *pour afin*, eſt ſi barbare, que je m'eſtonne qu'à la Cour tant de gens le dient. Pour ce qui eſt de l'eſcrire, je ne penſe point avoir jamais leû de ſi mauvais Autheur, qui en ait uſé. J'aimerois preſque mieux dire, *pour & à celle fin*, quoy qu'inſup-

portable, parce qu'au moins il y a du ſens & de la conſtruction, mais en *pour afin*, il n'y en a point. *Pour & à icelle fin*, que l'on dit dans la chicanne, eſt le dernier des barbariſmes.

OBSERVATION.

On a eſté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Si, pour *adeò*.

CEtte particule *ſi*, pour *adeo*, jointe avec un adjectif, aime aprés le *que*, ou le *comme*, qui la ſuit, le verbe ſubſtantif, & c'eſt une faute, ſelon l'opinion de pluſieurs, que de ne le pas mettre. Par exemple, un fameux Autheur a eſcrit, *je ne penſois pas quand je vous eſcrivis une derniere lettre, que la reſponſe que vous m'y feriez, deuſt eſtre accompagnée d'une ſi pitoyable nouvelle, comme celle que vous me mandez*, Ils diſent qu'il faut eſcrire, *comme eſt celle que vous me mandez*, avec le verbe ſubſtantif *eſt*, & qu'il en eſt de meſme avec *que*, *d'une ſi pitoyable nouvelle, qu'eſt celle*, & non pas, *que celle*. Neanmoins la plus commune opinion eſt, que tous deux ſont bons. Surquoy je rediray en paſſant, ce que je crois avoir remarqué ailleurs, qu'aprés le *ſi*, employé comme il eſt en cet exemple, le *que*, eſt beaucoup meilleur que le *comme*, que je ne condamne pas abſolument comme font pluſieurs, mais je n'en voudrois pas trop uſer, ſi ce n'eſt pour rompre le vers. Je mettrois tousjours *que*. J'en dis preſque autant d'*auſſi*, avec un epithete, & l'on a repris, *auſſi rude ennemy comme parfait amy*, au lieu de dire *que parfait amy*. Le *que* eſt meilleur, mais *comme* n'eſt pas mauvais.

OBSERVATION.

ON ne ſe ſert plus de la particule *ſi* dans des exemples pareils à ceux que M. de Vaugelas propoſe. Il faut dire *auſſi*, & non pas *ſi*, & mettre enſuite *que*, & non pas *comme*, qui eſt une faute. Ainſi, pour eſcrire juſte, il faudroit mettre: *Je ne croyois pas que voſtre reſponſe deuſt eſtre accompagnée d'une auſſi pitoyable nouvelle que celle que vous me mandez.*

REMARQUE.

Se fier.

JE remarque trois regimes en ce verbe. Il regit le datif, comme quand on dit, *on ne ſçait à qui ſe fier*, l'accuſatif avec la prépoſition *ſur*, comme *ſe fier ſur ſon merite.* L'ablatif, avec la prépoſition *en*, comme *je me fie en vous*, & le meſme ablatif avec la prépoſition *de.* En voicy deux exemples de M. de Malherbe, *comme à celuy, dont il croyoit que ſon maiſtre ſe fieroit le plus*; car ce *dont*, vaut autant que, *duquel*, qui eſt un ablatif. Et en un autre endroit il dit *fiez-vous de vos merites*, où il eſt à remarquer, qu'on dit bien *dont*, *duquel*, *& de laquelle il ſe fioit*, & de meſme au pluriel, mais hors ces trois exemples *fier*, ne ſe dit point avec *de*, & je crois que c'eſt une façon de parler ancienne, ne l'ayant jamais entendu dire qu'à des gens fort vieux; car comme nous avons dit ailleurs, noſtre langue a pluſieurs verbes anciens, qui ſont autant en vigueur & en uſage qu'ils ont jamais eſté, mais on s'en ſert autrement aujourd'huy, que l'on ne faiſoit autrefois, leur regime eſtant changé; par exemple ces verbes *ſervir*, *favoriſer*, *prier*, regiſſoient le datif & ils regiſſent maintenant l'accuſatif. Ce n'eſt pas qu'il n'y en ait qui regiſſent l'un & l'autre, comme *ſurvivre*; car on dit également bien,

ſurvivre à ſon pere, & ſurvivre ſon pere. Mais pour revenir à *ſe fier*, pluſieurs croyent que ſa vraye conſtruction eſt en l'ablatif avec la prépoſition *en*, & qu'encore que l'on die fort bien, *on ne ſçait à qui ſe fier*, neanmoins la vraye & ancienne conſtruction eſt de dire, *on ne ſçait en qui ſe fier.* Et cet *à*, employé pour *en*, dans beaucoup de phraſes, n'eſt que depuis quelques années en uſage, à cauſe ſans doute, qu'on le trouve plus doux, que l'*en*, de ſorte qu'il y a grande apparence, qu'encore qu'aujourd'huy tous deux ſoient fort bons, neanmoins dans quelques temps, l'un ſupplantera tout à fait l'autre, & l'on dira tousjours *à*, & jamais *en*, aux endroits où l'on aura le choix de dire celuy des deux que l'on voudra; Car il y a des endroits, où *en*, ne peut eſtre mis qu'avec grande rudeſſe, comme en cet exemple, *ſe fier en un homme ſi pareſſeux*, au lieu que je n'en vois point où *ſe fier à*, ſoit rude. C'eſt pourquoy on met ſi ſouvent *à*, pour *en.* Il y en a pluſieurs exemples, qui ne tombent pas à point nommé ſous la plume, je n'en diray qu'un en paſſant, qui eſt, *en meſme temps, & à meſme temps.* M. Coëffeteau uſe tousjours du dernier, & beaucoup d'excellens Eſcrivains en font de meſme.

OBSERVATION.

ON n'a point approuvé les deux exemples de M. de Malherbe. On ne dit plus aujourd'huy *celuy dont* ou *duquel je me fie*, ny *la perſonne de laquelle je me fie*, il faut dire *celuy en qui* ou *à qui je me fie.* On employe plus ſouvent le datif avec ce verbe que la prépoſition *en*, & l'on dit *ſe fier à quelqu'un. Je ne voudrois pas m'y fier. Je ne m'y fie que de la bonne ſorte.* On dit également bien *en meſme temps* & *à meſme temps.*

REMARQUE.

A, avec, *l'un & l'autre.*

L'Article, ou la prépoſition *à*, au datif, car il peut eſtre pris pour article & pour prépoſition, veut eſtre repetée en ces deux mots, *l'un & l'autre.* Par exemple il faut dire, *cela convient à l'un & à l'autre*, & non pas *cela convient à l'un & l'autre*, comme a eſcrit un celebre Autheur. Et ce n'eſt pas ſeulement avec l'article ou la prépoſition *à*, que cela ſe pratique, c'eſt avec tous les articles des cas, & avec toutes ſortes de prépoſitions : car il faut tousjours repeter & l'article & la prépoſition, comme, *je ſuis amy de l'un & de l'autre*, & non pas, *je ſuis amy de l'un & l'autre, je me défie de l'un & de l'autre*, & non pas, *je me défie de l'un & l'autre.* De meſme aux prépoſitions, *je l'ay fait pour l'un & pour l'autre, avec l'un & avec l'autre, ſans l'un & ſans l'autre, ſur l'un & ſur l'autre*, & ainſi de toutes les prépoſitions, quelles qu'elles ſoient. Ce qui confirme bien la Regle tant de fois alleguée de la repetition des prépoſitions devant les mots quand ils ne ſont ny ſynonimes ny approchans, mais differens ou contraires; car y a-t-il rien de plus different que *l'un & l'autre.*

OBSERVATION.

On a eſté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Aſſeoir, pour, *eſtablir.*

Aſſeoir pour *eſtablir*, comme quand on dit, *on ne ſçauroit aſſeoir aucun jugement ſur cela*, ne ſe conju-

gue pas comme *asſeoir*, pour *ſedere*, de la conjugaiſon duquel nous avons fait une remarque; car *asſeoir*, pour *eſtablir*, ou *poſer*, n'eſt en uſage qu'en cet infinitif ſeulement, & ce ſeroit fort mal parler, que de dire *jasſieds*, ou *je n'ay asſis aucun jugement là-deſſus*. Et il en eſt de meſme de tous les autres temps, & de toutes les autres modes, ſans en excepter le participe; car on ne dira pas non plus, *n'asſeiant aucun jugement*. Il faut ſe ſervir en ſa place du verbe *faire*, qui ſe peut employer par tout, comme, *je n'ay fait, ny ne fais, ny ne feray aucun jugement, ne faiſant aucun jugement*, & ainſi de tous les autres.

OBSERVATION.

ON ne croit pas qu'on doive condamner: *je n'ay pas asſis là deſſus aucun jugement*, ny *n'asſoyant jamais aucun jugement*, & autres phraſes ſemblables.

REMARQUE.

Pas, pour *paſſage*.

IL n'eſt pas permis de dire *pas*, pour *paſſage*, que pour exprimer quelque détroit de montagne, ou quelque paſſage difficile, comme *le pas de Suze*, tant de l'ancienne *Suze*, que de celle des Alpes, & d'une infinité d'autres détroits, que l'on appelle *pas*, *gagner le pas de la montagne*. C'eſt un mot conſacré à ce ſeul uſage, où il eſt ſi excellent, que ce ne ſeroit pas bien, ny proprement parler, que de n'en uſer point, & de vouloir dire *paſſage*, pluſtoſt que *pas*. *Le pas des Thermopyles*.

OBSERVATION.

On a eſté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

Insulter, pudeur.

CE premier mot est fort nouveau, mais excellent pour exprimer ce qu'il signifie. M. Coëffeteau l'a veû naistre un peu devant sa mort, & il me souvient qu'il le trouvoit si fort à son gré, qu'il estoit tenté de s'en servir, mais il ne l'osa jamais faire, à cause de sa trop grande nouveauté, tant il estoit religieux à ne point user d'aucun terme, qui ne fust en usage. Il augura bien neanmoins de celuy-cy, & prédit ce qui est arrivé, qu'il seroit receu dans quelque temps aussi bien qu'insulte, comme en effet on ne fait plus aujourd'huy de difficulté d'user de l'un & de l'autre en parlant & en escrivant. Cette phrase particulierement luy sembloit si élegante, *insulter à la misere d'autruy.*

Il passera donc d'icy à quelques années pour un mot de la vieille marque, de mesme que nous en avons plusieurs en nostre langue, qui ne sont gueres plus anciens, & que neanmoins l'on ne distingue point maintenant d'avec les autres. Je n'en diray qu'un, mais il est beau, c'est *pudeur*, dont on ne s'est servy que depuis M des Portes, qui en a usé le premier, à ce que j'ay entendu dire. Nous luy en avons de l'obligation, & non seulement à luy, mais à ceux qui l'ont mis en vogue aprés luy; car ce mot exprime une chose, pour laquelle nous n'en n'avions point encore en nostre langue, qui fust si propre & si significatif, parce que *honte*, quoy qu'il signifie cela, ne se peut pas dire neanmoins un terme tout à fait propre pour exprimer ce que signifie *pudeur*, à cause que *honte*, est un mot équivoque, qui veut dire & la bonne & la mauvaise honte,

au lieu que *pudeur*, ne ſignifie jamais que la bonne honte. Or eſt-il qu'encore qu'il ſoit trés-vray qu'on ne laiſſe pas de parler proprement, quand on ſe ſert de mots équivoques; ſi eſt-ce que c'eſt parler encore plus proprement, quand on employe des mots, qui ne conviennent qu'à une ſeule choſe.

OBSERVATION.

INſulter, eſt un mot entierement eſtabli dans la langue. On a approuvé la difference que M. de Vaugelas met entre *honte* & *pudeur.*

REMARQUE.

Il ſied.

CE verbe eſt fort anomal en ſa conjugaiſon. Il ne ſe conjugue qu'au temps que je vais marquer, *il ſied*, au preſent de l'indicatif, comme *il ſied bien*, *il ſied mal*, *cet habit luy ſied bien*, ou *luy ſied mal*, *il ſéioit*, à l'imparfait, comme, *cela luy ſéioit bien*, ou *luy ſéioit mal.* Il n'a point de préterit parfait, ny défini, ny indefini, ny de préterit plus que parfait. Mais il a le futur, *il ſéiera*, comme, *cela vous ſéira bien*, à l'imperatif *ſéie*, comme, *qu'il luy ſéie bien*, *qu'il luy ſéie mal*, & non pas *ſie.* Et en l'optatif & ſubjonctif *ſéiroit*, il n'a point d'infinitif. Au participe, il a *ſeant.* Mais comme ce verbe *il ſied*, a deux uſages, l'un pour les mœurs, & l'autre pour les habits, ou pour les choſes qui ont du rapport aux perſonnes, comme par exemple pour les mœurs, quand on dit, *il ſied mal à un pauvre d'eſtre glorieux*, & pour les habits, ou ce qui concerne la perſonne, *cet habit luy ſied bien*, *les grands cheveux luy ſient mal*, il faut remarquer qu'au participe *ſeant*, ne s'employe jamais que pour les mœurs, & non pas

pas pour les habits ; car on dira fort bien, *ce qui eſt ſéant*, ou *bien-ſeant à l'un, ne l'eſt pas à l'autre*, mais c'eſt tousjours pour les mœurs & jamais pour les habits, ny pour aucune choſe qui donne bonne ou mauvaiſe grace à la perſonne. Et qu'ainſi ne ſoit, ſi je dis, *les grands cheveux vous ſient bien, & à luy, ils luy ſient mal*, & qu'enſuite j'ajouſte dans le meſme ſens, *ce qui eſt ſéant à l'un, ne l'eſt pas à l'autre*, je parleray trés-mal, & ne diray point ce que je veux dire, qui ſe doit dire en ces termes, *ce qui ſied bien à l'un, ſied mal à l'autre. Sied*, emporte les deux ſignifications, *& ſéant*, n'en a qu'une; *ſeant*, eſt participe ſeulement, & non pas gerondif, puis qu'il ne s'employe qu'avec le verbe auxiliaire ſubſtantif; *il eſt ſeant, eſtant mal ſéant*, & jamais *ſéant*, tout ſeul ſelon l'uſage ordinaire des gerondifs; car on ne dira pas par exemple, *certaines choſes ſéant bien en un âge, qui ne ſient pas bien en un autre.* Si l'on pouvoit parler ainſi, ſans doute *ſéant*, en cet exemple ſeroit gerondif, mais ce ne ſeroit point parler François de dire, *certaines choſes ſéant bien*, pour dire *eſtant bien ſéantes.* Au reſte il eſt à remarquer pour la ſatisfaction de ceux qui entendent les deux langues, que les Latins ont uſé du mot de *ſedere*, en cette ſignification. Pline en ſon Panegyrique, *quam bene humeris tuis ſederet imperium.* Et Quintilien, *nam & ita ſedet melius toga*, *&c.* On ne ſe ſert guere de ce verbe qu'en troiſieſme perſonne, mais on ne laiſſe pas de dire, *je luy ſeiois bien*, *vous luy ſeiez bien*, pour dire, *je luy eſtois*, *vous luy eſtiez utile*, ou *neceſſaire*; mais ce n'eſt que dans le ſtile bas.

OBSERVATION.

ON a decidé qu'il faut dire à la troiſieſme perſonne du pluriel, *les longs cheveux luy ſieent bien*, & non pas *luy ſient bien*, à l'imparfait, *cela luy ſieoit mal*, & au futur, *cela luy ſiera bien*, & non pas *luy ſeioit mal*, & *luy ſeira bien*. A l'imperatif *ſiée*, & à l'optatif *ſieroit*, & non pas *ſeie* ni *ſeieroit*. *Seant* peut eſtre dit quelquefois pour les habits, comme en cet exemple. *L'habit court n'eſt pas ſeant à un Magiſtrat*. On ne dit point *je luy ſieois bien, vous luy ſieeiez bien*, pour dire, *je luy eſtois* ou *vous luy eſtiez utile*.

REMARQUE.

Croyance, creance.

Croyance & *creance*, ſe prononcent tous deux à la Cour d'une meſme façon, à cauſe que la diphtongue *oi* ou *oy*, ſe prononce en *e*, en beaucoup de mots, dont celuy-cy eſt du nombre. Ce ſont neanmoins deux choſes differentes; car *creance*, avec *e* comme quand on dit *une lettre de creance*, & *avoir de la creance en quelqu un*, ou *parmy les peuples*, ou *parmy les gens de guerre*, eſt toute autre choſe que *croyance* avec *oy*, comme quand on dit, *ce n'eſt pas ma croyance*, pour dire, *je ne crois pas*, ou *ajouſter croyance à quelqu'un*, pour dire *ajouſter foy*. Ce n'eſt pas qu'à les bien conſiderer, ils ne viennent tous deux d'une meſme ſource, parce que de dire qu'*un homme a de la creance parmy les peuples*, qu'eſt-ce à dire autre choſe, ſinon que ces peuples ajouſtent foy & croyance à cet homme-là, & à tout ce qu'il leur veut perſuader? De meſme, que ſignifie *une lettre de creance*, ſinon une lettre, qui declare & aſſeure, que l'on peut, ou que l'on doit avoir croyance à celuy qui la porte, ou à ce qu'il dira? Mais la pluſpart croyent qu'il ne faut pourtant pas laiſſer de diſtin-

guer, en eſcrivant tousjours *creance*, avec *e*, aux exemples que nous avons donnez, & *croyance* avec *oy*, aux deux autres exemples & en leurs ſemblables; car pour l'orthographe ils conviennent qu'il y faut mettre de la difference, quoy qu'il n'y en faille point mettre dans la prononciation, & qu'en l'un & en l'autre ſens, il faille tousjours prononcer *creanc*, pour prononcer delicatement & à la mode de la Cour. Je crois neanmoins qu'à la fin on n'eſcrira plus que *creance*, c'eſt desja l'opinion de pluſieurs, à laquelle je ſouſcris.

OBSERVATION.

Croyance ſignifie ce qu'on croit, opinion, ſentiment, la confiance qu'on a en quelqu'un. *J'ay cette croyance, ce n'eſt pas là ma croyance. La croyance des Chreſtiens, les peuples avoient croyance en luy. Creance* eſt ce que l'on confie à quelqu'un, pour eſtre dit ſecretement à un autre. *Il luy expoſa ſa creance. Et lettre de creance* eſt la lettre par laquelle on fait connoiſtre qu'on peut ajouſter creance à celuy qui eſt chargé de la rendre.

REMARQUE.

Entaché.

CE mot eſt dans la bouche preſque de tout le monde, qui dit par exemple, *entaché d'un vice*, pour dire *taché* ou *ſoüillé d'un vice*, mais il eſt extrémement bas, & jamais M Coëffeteau, ny qui que ce ſoit qui aime la pureté du langage, n'en a uſé. Il eſt vray qu'un de nos plus excellens Poëtes modernes s'en eſt ſervy, s'eſtant laiſſé aller au torrent du peuple qui parle ainſi, ou bien ayant eu beſoin d'une ſyllabe pour faire ſon vers, mais auſſi on l'en a repris, comme d'un mot indigne d'avoir place en cette belle piece, où il l'employe. *Entaché*, ſe dit en Anjou, *des fruits*.

OBSERVATION.

CE participe conſerve encore quelque uſage dans le propre & dans le figuré. *Famille entachée de ladrerie. Eſtre entaché d'avarice.*

REMARQUE.

Inonder.

M. Coëffeteau, & quelques autres de ſon temps ſe ſervent de ce verbe d'une façon, qui n'eſt pas commune; & c'eſt, comme je crois, à l'imitation d'Amiot. Ils s'en ſervent avec la prépoſition *ſur*, & neutralement; comme par exemple, M. Coëffeteau dit en la vie d'Auguſte, *le Po qui avoit inondé ſur les terres voiſines*, & je n'ay pas remarqué qu'il en uſe jamais autrement. Neanmoins l'uſage ordinaire d'aujourd'huy eſt de faire *inonder*, actif, & de s'en ſervir ſans prépoſition, comme de dire, *le Po qui avoit inondé les terres voiſines*. Peut-eſtre en eſt-il de ce verbe, comme *de frapper*, & de quelques autres, qui s'employent activement, & neutralement avec la prépoſition *ſur*; car on dit par exemple, *frapper la cuiſſe*, & *frapper ſur la cuiſſe*, & ce dernier eſt beaucoup plus élegant & plus François que l'autre.

OBSERVATION.

Inonder eſt preſentement tousjours actif, & c'eſt mal parler que de dire, *le Po qui avoit inondé ſur les terres voiſines. Frapper la cuiſſe*, & *frapper ſur la cuiſſe* ſont deux choſes differentes. Ainſi on ne peut dire que l'un ſoit plus élegant que l'autre. *Frapper la cuiſſe* ſignifie donner un coup par la cuiſſe, & *frapper ſur la cuiſſe*, *frapper ſur l'épaule*, ſe dit par maniere de jeu & de careſſe.

REMARQUE.

Jaillir.

Jaillir pour *rejaillir*, n'eſt pas fort bon, quoy que l'un de nos plus fameux Autheurs en ait uſé, diſant, *il a fait jaillir de l'ordure ſur vous*, au lieu de dire, *il a fait rejaillir de l'ordure*. Peut-eſtre que c'eſt un défaut du païs, où l'on ſe ſert de pluſieurs verbes ſimples au lieu de compoſez, dont on uſe par tout ailleurs; j'en ay fait une Remarque, où *taſſer* & *ſieger*, ſont marquez pour dire *entaſſer*, & *aſſieger*. Il y a des verbes ſimples, qui ne ſont gueres en uſage, l'on ſe ſert des compoſez en leur place, qui ne laiſſent pas de retenir la ſignification du ſimple, & non pas du compoſé; comme par exemple, *refroidir* eſt beaucoup mieux dit que *froidir*, dont je doute meſme s'il eſt bon, quoy que pluſieurs le dient, & ce *re*, bien qu'il dénote une repetition, ou reïteration, ne luy donne point une autre ſignification que celle de ſimple. Il en eſt de meſme de *rejaillir*, il y en a quelques autres de cette nature, qui ne ſe preſentent pas maintenant à ma memoire.

OBSERVATION.

ON n'a pas approuvé cette phraſe, *il a fait jaillir de l'ordure ſur vous*, il faut dire *rejaillir*. Le verbe ſimple *jaillir* ne ſe dit proprement que de l'eau, ou de quelque autre choſe fluide qui ſort tout d'un coup avec impetuoſité. *Moyſe frappa le rocher & en fit jaillir une fontaine.*

REMARQUE.

De l'uſage & de la ſituation de ces mots, Monſeigneur, Monſieur, Madame, Mademoiſelle, *& autres ſemblables, dans une lettre, ou dans un diſcours.*

CEs mots que l'on doit inſerer dans les lettres que l'on eſcrit, ou dans les diſcours que l'on fait aux perſonnes de condition, ou de reſpect, ne ſe peuvent pas mettre indifferemment en tous lieux. D'ordinaire on les place fort mal. Voicy quelques regles pour ne tomber pas dans ce défaut. Premierement il ne faut jamais dans la premiere periode d'une lettre ou d'un diſcours, quelque longue qu'elle ſoit, repeter le mot par lequel on a commencé, c'eſt à dire, que ſi vous avez par exemple commencé ainſi, *Monſeigneur*, ou quelqu'un des autres, & que la premiere periode ſoit fort longue, il ne faut point repeter *Monſeigneur*, ou *Monſieur*, ou aucun des autres, que la periode ne ſoit achevée, parce qu'une periode n'en peut ſouffrir deux, & ce ſeroit importuner & non pas reſpecter la perſonne, que l'on prétend honorer, d'uſer de cette repetition ſi proche l'une de l'autre avant que le ſens ſoit complet.

La ſeconde Regle eſt, qu'aprés *vous*, quand ce pronom perſonnel finit le membre de la periode il faut mettre, *Monſeigneur*, ou l'un de ces autres mots; par exemple, ſi je dis, *il n'appartient qu'à vous, Monſeigneur*. ou l'un des autres, je diray beaucoup mieux, que ſi je diſois ſeulement, *il n'appartient qu'à vous de faire*, &c. Car je parleray à cette perſonne là, que je dois & que je veux honorer, avec beaucoup plus de reſpect, que ſi je diſois ſim-

plement *vous*, qui de ſoy eſt un terme commun à tous, & par conſequent peu reſpectueux. C'eſt pourquoy, il n'y a point d'endroit dans la lettre, où cette repetition puiſſe avoir meilleure grace, qu'aprés ce pronom, parce qu'elle y eſt neceſſaire. Il faut donc taſcher de l'y mettre tousjours. Que s'il ſe rencontre qu'on l'ait miſe ailleurs en un lieu fort proche, il la faut oſter de là pour la placer aprés *vous*. Ce qui ſe pratique en deux façons, ou en le repetant immediatement aprés *vous*, comme en l'exemple que nous avons donné, *il n'appartient qu'a vous, Monſeigneur*, ou en le repetant mediatement, comme *pour vous dire, Monſeigneur*, ou *pour vous aſſeurer, Monſeigneur*. Mais en cette derniere façon il n'eſt pas du tout ſi neceſſaire qu'en l'autre, quoy qu'il y ait tousjours bonne grace, & qu'il ſoit bon de l'y mettre autant qu'il ſe peut.

Il eſt bien placé auſſi aprés les particules, ou les termes de liaiſon, qui commencent les periodes, comme aprés, *car, mais, au reſte, aprés tout, enfin, certes, certainement, c'eſt pourquoy*, & autres ſemblables.

On n'a gueres accouſtumé de le mettre au commencement de la periode. Il ſemble que cette place ne luy appartient qu'à l'entrée de la lettre, ou du diſcours, & qu'aprés cela on le met tousjours enſuite de quelques autres mots, qui ont commencé la periode. Mais pourtant je ne le voudrois pas condamner, ſi ce n'eſt dans une lettre fort courte où veritablement il ſeroit tres-mal placé; car dans une longue epiſtre, ou dans un long diſcours, il eſt certain qu'on peut encore en quelque endroit luy faire commencer une periode avec beaucoup de grace & d'emphaſe. Il eſt vray que je ne voudrois pas que ce fuſt plus de deux fois en tout, & encore en y comprenant celle qui eſt à la teſte de la piece.

Il faut prendre garde à ne le mettre point aprés un verbe actif ; à cauſe de l'équivoque ridicule qu'il peut faire, & avec le verbe, & avec le nom qui en eſt regi, comme, *je ne veux pas acheter, Madame, ſi peu de choſe à ſi haut prix* ; car qui ne voit le mauvais effet que cela produit & devant & aprés, en diſant *acheter Madame*, &, *Madame, ſi peu de choſe*? Et quand le nom qui eſt regi par le verbe ne fait point d'équivoque, comme ſi je dis, *je ne veux pas achever, Madame, un ouvrage*, il ne laiſſe pas de faire que le mot de *Madame*, ne ſoit mal placé, parce que deux ſubſtantifs de ſuite aprés un verbe qui en regit un, ne s'accommodent point bien, & ne ſçauroient avoir que mauvaiſe grace. Comme j'eſcris cecy, on m'a donné un livre, où en l'ouvrant j'ay veû, *je ne ſçaurois jamais oublier, Monſeigneur, cet heureux ſejour*, cela m'a choqué, mais auſſi n'eſt-il pas vray, que ce n'eſt pas eſcrire nettement que de mettre *Monſeigneur*, en cet endroit là ? Il falloit dire, *je ne ſçaurois, Monſeigneur, jamais oublier cet heureux ſejour*, ou *jamais je ne ſçaurois, Monſeigneur oublier*, ou enfin, *je ne ſçaurois jamais, Monſeigneur, oublier, &c.*

C'eſt donc une des principales maximes, ou peut eſtre la ſeule en ce ſujet, de ne mettre jamais *Monſieur*, ny *Madame*, ny leurs ſemblables en aucun endroit, ou ce qui va devant & ce qui va aprés puiſſent faire équivoque ; car encore que ces équivoques pour l'ordinaire ſoient deſraiſonnables, & ne ſe puiſſent pas dire équivoques, ſans faire violence à la phraſe d'une façon groſſiere & impertinente, comme eſt celle qui eſt ſi triviale & ſi importune, mais que l'exemple m'oblige d'alleguer, *voulez-vous du veau, Monſieur*, ſi eſt-ce qu'il ne faut pas laiſſer de les éviter, & avec d'autant plus de ſoin, qu'il y a plus de perſonnes deſraiſonnables & impertinentes, qu'il n'y en a de l'autre ſorte.

ſorte. Il ne faut point non plus mettre ces mots, *Monſieur*, ny *Madame*, ny leurs ſemblables entre le ſubſtantif & l'adjectif, ſi l'adjectif ſe rencontre du meſme genre, que *Monſieur*, ou *Madame*; par exemple, *c'eſt un adverſaire, Monſieur, trés-inſolent*, & l'on a beau mettre une virgule, comme il la faut mettre aprés *Monſieur*, on ne ſe paye pas de cela, & on ne laiſſe pas d'en rire. De meſme au feminin, *c'eſt une procedure, Madame deſapprouvée de tout le monde.*

Il eſt bien placé devant le *que*, comme, *je ne crois pas, Madame, que, &c. il eſt certain, Madame, que, &c.* & devant *de*, comme *c'eſt un effet, Madame, de voſtre bonté.* Et aprés *ouy*, & *non*, comme *Ouy Madame, non Madame, il ne ſe voit rien, &c.*

Il ſemble qu'il eſt inutile d'avertir qu'il ne le faut point mettre à la fin de la periode; car cela eſt trop viſible. Neanmoins il ſe pourroit faire qu'il y trouveroit ſa place, & de bonne grace; car pourquoy n'eſcriroit-on point en finiſſant une periode, *ne le croyez point, Madame. Ne le croyez point, Monſeigneur.* Mais il n'en faut pas uſer ſouvent.

On ne doit jamais auſſi mettre ny *Sire*, ny *Monſeigneur*, ny *Madame*, aprés *voſtre Majeſté*, ou *voſtre Eminence*, ou *voſtre Alteſſe*, comme *voſtre Majeſté, Sire, ne ſouffrira pas, &c. voſtre Majeſté, Madame, voſtre Eminence, Monſeigneur, voſtre Alteſſe, Monſeigneur.* Mais on les peut mettre devant, comme, *Sire, voſtre Majeſté ne ſouffrira pas; Madame, voſtre Majeſté eſt ſi ſage*, & ainſi des autres.

Il eſt à propos d'ajouſter icy qu'il y a force gens en eſcrivant, auſſi bien qu'en parlant, qui repetent trop ſouvent *Monſieur*, juſqu'à s'en rendre inſupportables. En toutes choſes l'excés eſt vicieux. Ils veulent honorer, & ils

importunent. Il eſt bien aisé de ſe corriger de cette faute en eſcrivant, mais tres-difficile, en parlant, ſi une fois on a contracté cette mauvaiſe habitude comme ont fait pluſieurs, que je connois, où il n'y a plus de remede.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur toute cette Remarque. On ne croit pas neanmoins qu'on puiſſe commencer la ſeconde periode d'un diſcours ou d'une lettre par *Monſieur* ou par *Madame*. Ces mots ne doivent commencer que la premiere, & il faut les faire préceder de quelque mot dans toutes les autres.

REMARQUE.

Si en eſcrivant, on peut meſler vous, *avec* voſtre Majeſté, *ou* voſtre Eminence, *ou* voſtre Alteſſe, *& autres ſemblables.*

SI vous eſcrivez une lettre qui ne ſoit pas fort longue, il faut tousjours mettre, *voſtre Majeſte*, & jamais *vous*. Je ſçay bien les inconveniens qu'il y a de s'aſſujettir à cela, & de parler tousjours en la troiſieſme perſonne, ſoit en diſant, *voſtre Majeſté*, ſoit en diſant *elle*; mais en une lettre courte, il ſe faut un peu contraindre, & il n'y a point d'apparence, de s'émanciper dans un ſi petit eſpace. *Elle*, doit eſtre repeté beaucoup plus ſouvent que *voſtre Majeſté*, quoy que ce dernier le doive eſtre ſouvent, mais avec une certaine meſure judicieuſe, qui empeſche qu'on ne ſe rende importun en voulant eſtre reſpectueux.

Que ſi c'eſt une longue lettre, ou un diſcours de longue haleine, il n'y aura point de danger de meſler l'un avec l'autre, & de dire tantoſt *vous*, & tantoſt *voſtre Majeſté*, mais plus ſouvent *voſtre Majeſté*. Les plus ſcrupuleux

avoüeront, qu'il y a meſme des endroits, où il faut neceſſairement dire *vous*, comme, *vous eſtes, Madame, la plus grande Reine du monde.* Il eſt certain qu'il faut neceſſairement dire ainſi, & non pas, *voſtre Majeſté, Madame, eſt la plus grande Reine du monde*, qui ſeroit une expreſſion impertinente, tellement qu'en cet exemple on pourroit mettre *vous*, dans une lettre de douze lignes, & en quelques autres cas ſemblables, qui ſe pourroient preſenter.

Quant aux autres titres de grandeur, moindre que la Royale, on ne doit faire aucune difficulté de meſler l'un avec l'autre, noſtre langue s'eſtant reſervé cette liberté, que l'Italienne ny l'Eſpagnole n'ont pas, à cauſe que *vous*, en ces deux langues eſt un terme incompatible avec la civilité, ſur tous *vos*, en Eſpagnol, ce qui n'eſt pas en la noſtre. Les Latins ſont bien encore moins ceremonieux, qui diſent tousjours *tu*, à qui que ce ſoit, & il me ſemble que nous avons pris un milieu & un temperament bien raiſonnable entre ces deux extremitez, en donnant par honneur le nombre pluriel à une ſeule perſonne, quand nous luy diſons *vous*, & en évitant dans le commerce continuel de la vie, la frequente & importune repetition des termes dont les Italiens & les Eſpagnols ſe ſervent en ſa place.

OBSERVATION.

On a trouvé cette Remarque fort juſte.

REMARQUE.

S'il faut dire alte, *ou* halte.

FAire *alte*. On demande s'il faut dire *alte*, ou *halte*, avec une *h*. Pour reſoudre la queſtion, il y en a qui

croyent, qu'il faut avoir recours à l'étymologie du mot, tellement que ceux qui le dérivent de l'Allemand *halten*, qui veut dire *arreſter*, ſouſtiennent qu'il faut dire *halte*, avec une *h* aſpirée, qui marque ſon origine, parce que *faire halte*, comme chacun ſçait, ne ſignifie autre choſe en terme de guerre, que *s'arreſter dans la marche*. Les autres au contraire le font venir du Latin *altus*, c'eſt à dire *haut*, parce que quand on fait *alte*, on tient les piques hautes, d'où eſt venu le proverbe *haut le bois*, & par cette raiſon croyent qu'il faut dire *alte*, ſans aſpiration. Mais ceux qui veulent qu'on l'aſpire repliquent, que quand ainſi ſeroit, qu'il viendroit d'*altus*, dont ils ne demeurent pas d'accord, il ne s'enſuivroit pas pourtant qu'il falluſt eſcrire ny prononcer *alte*, ſans *h*, puis qu'eſtant certain que *haut* vient d'*altus*, on n'a pas laiſſé d'y mettre une *h*, qui s'aſpire, ce qui eſt comme un prejugé, que ſi *alte*, venoit d'*altus*, il faudroit pareillement & à l'exemple de l'autre y mettre auſſi une *h*, aſpirante, de ſorte qu'ils retorquent ainſi l'argument contre leurs adverſaires.

La plus ſaine & la plus commune opinion eſt, qu'il faut dire & eſcrire *alte*, ſans *h*, & ſans avoir aucun eſgard à toutes les étymologies, qu'on pourroit rapporter au contraire; car nous ne voudrions pas non plus en cette occaſion nous ſervir de celles qui nous ſeroient favorables, n'y ayant pas lieu de recourir aux étymologies, lors que l'uſage eſt declaré, comme icy. Or eſt-il que je poſe en fait, aprés le teſmoignage d'une quantité de perſonnes irreprochables, auquel je joins encore ma propre obſervation, que dans tous les livres, & dans toutes les relations qui ſe ſont faites en ces dernieres guerres, on n'a point veu *alte*, imprimé, ny eſcrit avec une *h*. Et ce n'eſt que depuis ce temps-là qu'on a commencé à eſcrire ce mot, dont M.

Coëffeteau n'a jamais osé se servir, n estant pas encore en usage dans le beau stile, quoy que ce fust un terme bien necessaire. Mais ce qui acheve de decider la question, c'est que ces mesmes tesmoins & une infinité d'autres, asseurent aussi bien que moy, qu'ils ne l'ont jamais oüy aspirer; qu'ils ont tousjours entendu prononcer *faire alte* comme si l'on escrivoit *fair' alte*, en mangeant l'*e* de *faire*, par une apostrophe, ce qui ne se fait jamais devant l'*h*, aspirée, ou consone.

OBSERVATION.

CE mot doit s'escrire avec une *h*, & elle s'aspire, *la halte fut longue*, & non pas *l'alte fut longue*. On croit que *halte* vient de l'Allemand *halten*, qui veut dire s'arrester.

REMARQUE.

S'il faut dire hampe, *ou* hante.

ON demande encore s'il faut dire *la hampe*, ou *la hante d'une hallebarde*. On dit l'un & l'autre, mais *hampe* est incomparablement meilleur & plus usité. Il est tellement en usage, que quelques-uns de la compagnie, où ce doute a esté proposé, s'estonnoient qu'on le demandast. Mais on a fait une response qui peut servir en tous les doutes de cette nature. C'est ce que l'on demeure bien d'accord, que là où l'Usage est certain & declaré, il n'y a point de question à faire, ny à hesiter, il le faut suivre; mais toutes les fois que l'on doute d'un mot, c'est un signe infaillible que l'on doute de l'Usage. Il est donc vray, puis que l'on demande lequel est le meilleur de *hampe* ou de *hante*, que l'Usage en est douteux. Et ce doute, comme plusieurs autres, qui se voyent dans ces Remarques, ne procede d'autre chose, que de ce que l'oreille ne discerne

pas aisément si l'on prononce *hampe*, ou *hante*. J'ay esté tout de nouveau confirmé dans ce sentiment en une celebre compagnie, où l'on a proposé cette question, parce qu'encore que chacun lors qu'il opinoit, prononçast bien distinctement & bien hautement ou *hampe*, ou *hante*, & que tous les autres fussent bien attentifs à recueïllir lequel des deux il disoit, neanmoins il le luy falloit faire repeter deux fois, & quelquefois trois pour le bien entendre, de sorte qu'on fut contraint d'opiner en ces termes, *hampe, avec un p, est le meilleur*. On dit aussi *hante*, avec un *t*. Si donc il est vray qu'il n'est pas aisé à l'oreille de distinguer *hampe* de *hante*, sans qu'on y ajouste ces paroles *avec un p*, ou *avec un t*, il ne faut pas s'estonner, si l'Usage en est douteux, veu mesme que ce n'est pas un mot dont l'Usage soit fort frequent, que parmy les gens de guerre dans l'infanterie. Outre que dans les livres qui traitent de l'art militaire, on le voit escrit tantost d'une façon & tantost de l'autre; mais les Autheurs, qui ont plus hanté la Cour, escrivent *hampe*, & non pas *hante*.

OBSERVATION

Hante, qui se disoit encore quelquefois du temps de M. de Vaugelas, n'est plus du tout en usage. Il faut dire *hampe*.

REMARQUE.

Sur, & *dessus*.

NOus avons désja fait une Remarque sur ces prépositions *sur*, *dessus*, *sous*, *dessous*, *dans*, *dedans*, & quelques autres, & nous ne repeterons pas icy ce qui a esté dit, mais nous ajousterons une chose, qui a esté obmise. C'est qu'à la Regle que nous avons donnée, de n'employer

jamais pour prépoſitions ces compoſez *deſſus*, *deſſous*, *dedans*, & les autres, mais tousjours les ſimples comme *ſur*, *ſous*, & *dans*, nous avons mis une exception, qui eſt que quand ces compoſez ſont précedez d'une autre prépoſition, alors il ſe faut ſervir des compoſez & non pas des ſimples. Par exemple, il faut dire *par deſſus la teſte*, & non pas *par ſur la teſte*, quoy qu'il faille dire *ſur la teſte*, & non pas *deſſus la teſte*, quand il n'y a point de prépoſition devant, comme eſt *par*. De meſme il faut dire *par deſſous la table*, *par dedans l'Egliſe*; & non pas *par ſous la table*, ny *par dans l'Egliſe*, quoy qu'il faille dire *ſous la table*, & *dans l'Egliſe*, quand il n'y a point de *par* devant.

Tout cela a désja eſté dit, mais il eſtoit abſolument neceſſaire de le repeter, pour faire entendre ce que nous y ajouſtons, qui eſt qu'avec *de*, il en eſt de meſme qu'avec *par*, & ce qui me la fait remarquer, c'eſt la faute que j'ay trouvée dans un Autheur aſſez renommé, à qui elle eſt familiere. Il a ſceu qu'il falloit ſe ſervir de ces prépoſitions ſimples, & non pas des compoſées, qui ſont d'ordinaire adverbes & non pas prépoſitions: mais il n'a pas ſceu, que quand il y a une autre prépoſition devant, il faut uſer des compoſées, qui deviennent prépoſitions, d'adverbes qu'elles eſtoient; il eſcrit donc tousjours par exemple, *il ſe leva de ſur ſon lit*, au lieu de dire, *il ſe leva de deſſus ſon lit*; *il ne fait que ſortir de ſous l'aile de la mere*, au lieu de dire, *il ne fait que ſortir de deſſous l'aile de la mere*, car ce *de* eſt une prépoſition qui reſpond à l'*ex*, ou à l'*è* des Latins, & il me ſemble qu'il n'y a que ces deux prépoſitions *par*, & *de*, où cette exception ait lieu. Et il ne faut pas objecter que l'on dit *au deſſus de la teſte*, *au deſſous du genoüil*, &c. parce qu'en ces exemples *deſſus*, & *deſſous*, & leurs ſemblables paſſent pour mots ſubſtantifiez, & non

pas pour prépoſitions. Les articles qui vont devant & derriere, en ſont des preuves infaillibles.

OBSERVATION.

IL faut obſerver tout ce que dit M. de Vaugelas dans cette Remarque.

REMARQUE.

Qu'ainſi ne ſoit.

NOus avons remarqué de certaines façons de parler, qui ſemblent dire tout le contraire de ce qu'on leur fait ſignifier. Celle-cy eſt de ce nombre ; car lors qu'il eſt queſtion d'entrer en preuve d'une prépoſition, ſi je dis *& qu'ainſi ne ſoit, vous voyez telle & telle choſe*, qui eſt comme on a accouſtumé de parler, n'eſt-il pas vray qu'à l'examiner de prés, il n'y a point de raiſon de dire *& qu'ainſi ne ſoit*, & qu au contraire il faut dire *& qu'ainſi ſoit*. Cela eſt tellement vray, que tous les anciens l'eſcrivoient ainſi, & ces jours paſſez je le voyois encore dans Joachim du Belay. Neanmoins il y a plus de cinquante ans, que cette phraſe eſt changée, & que l'on dit *& qu'ainſi ne ſoit*, ou *& qu'il ne ſoit ainſi*, & non pas *& qu'ainſi ſoit* ou *& qu'il ſoit ainſi*, qui aujourd'huy ne ſeroient pas receus parmy ceux qui ſçavent parler François. Il ſeroit mal-aiſé d'en rendre aucune raiſon, puis que c'eſt contre la raiſon que cela ſe dit de cette ſorte ; Se peut-il voir un plus bel exemple de la force ou de la tyrannie de l'Uſage contre la raiſon ? Cependant ce ſont ces choſes là, qui ſont d'ordinaire la beauté des langues.

OBSERVATION.

OBSERVATION.

IL faut dire, *& qu'ainſi ne ſoit*, comme le porte la Remarque de M. de Vaugelas, ſupposé qu'on veuille encore ſe ſervir de cette façon de parler qui a fort vieilli.

REMARQUE.

Tout de meſme.

IL faut conſiderer ce terme de comparaiſon en differentes façons ; car ſi l'on s'en ſert en reſpondant à une interrogation, par exemple ſi l'on me demande, *l'autre eſt-il comme cela?* & que je reſponde *tout de meſme*; ce ſera bien parler. Sans interrogation encore je diray fort bien, *vous voyez celuy-là, l'autre eſt tout de meſme*, il n'y a point de ſtile ſi noble, où ce terme ne puiſſe entrer. Mais s'il y a un *que* aprés, comme *celuy-là eſt tout de meſme que l'autre*, il n'eſt pas abſolument mauvais, mais il eſt extrémement bas, & ne doit eſtre employé que dans le dernier de tous les ſtiles. Que ſi l'on m'objecte que dans le cours de ces Remarques, je m'en ſuis ſervy fort ſouvent de cette ſorte, j'avoüeray franchement que j'ay failly en cela comme en beaucoup d'autres choſes, & que je n'ay connu la faute dont j'avertis maintenant les autres, que depuis peu. Tellement qu'il faut en uſer ſelon cette Remarque, & non pas ſelon le mauvais exemple que j'en ay donné.

OBSERVATION.

On a eſté de l'avis de M. de Vaugelas.

REMARQUE.

L'adjectif tout, *avec pluſieurs ſubſtantifs,*

CEt adjectif ſuivy de pluſieurs ſubſtantifs dans la meſme conſtruction du membre de la periode, veut eſtre repeté devant chaque ſubſtantif, par exemple il faut dire, *toute la Syrie, & toute la Phenicie*, & non pas *toute la Syrie & la Phenicie*. Et non ſeulement le premier où *toute*, eſt repeté deux fois eſt meilleur, mais le dernier où il n'eſt employé qu'une fois eſt mauvais, & contre la pureté naturelle de noſtre langue. ç'a bien tousjours eſté ma creance, mais ce ſeroit peu de choſe ſi ce n'eſtoit auſſi le ſentiment de nos maiſtres. Que s'il y a plus de deux ſubſtantifs, c'eſt encore de meſme. Par exemple, un excellent Autheur a eſcrit *pour voir toutes les beautez, l'artifice, & les graces parfaitement employées*, il falloit dire *pour voir toutes les beautez, tout l'artifice, & toutes les graces parfaitement employées*. Cela eſt hors de doute parmy les purs Eſcrivains. Il ſemble que les ſubſtantifs qui ſuivent ſoient jaloux du premier, s'ils ne marchent tous à meſme train, & ſi l'on ne les traite avec autant d'honneur, que celuy qui va devant. Et quand les deux ſubſtantifs ſont de divers genre, la faute eſt inexcuſable de ne pas repeter *tout*, comme par exemple de dire *il a perdu toute ſa ſplendeur & ſon luſtre*, c'eſt ſans doute mal parler, il faut dire, *il a perdu toute ſa ſplendeur & tout ſon luſtre*.

Mais ſi les deux ſubſtantifs ſont de meſme genre & ſynonimes, ou approchans, on demande s'il le faut repeter, comme ſi je dis, *il a perdu toute l'affection & l'inclination qu'il avoit pour moy*, diray-je mieux que ſi je diſois *il a perdu toute l'affection, & toute l'inclination qu'il avoit pour*

moy ? On reſpond que tous deux ſont bons, & que la grande Regle des ſynonimes ou approchans, & des contraires ou differens a lieu icy, c'eſt à dire qu'aux mots contraires ou differens, il faut neceſſairement repeter *tout*, mais aux ſynonimes ou approchans, il n'eſt point neceſſaire, quoy que ce ne ſoit pas une faute de le repeter, comme c'en ſeroit une de ne le repeter pas aux contraires & aux differens; car par exemple, ſi je diſois, *il a oublié tout le bien & le mal que je luy ay fait*, je parlerois mal; il faut dire de neceſſité, *il a oublié tout le bien & tout le mal que je luy ay fait*; Aux differens de meſme; *il a perdu toute l'affection & l'eſtime qu'il avoit pour moy*, n'eſt pas bien dit; il faut dire, *il a perdu toute l'affection, & toute l'eſtime qu'il avoit pour moy.*

OBSERVATION.

IL faut dire, *il a perdu toute l'affection & toute l'inclination qu'il avoit*, quoy que ces mots *affection* & *inclination* ſoient ſynonimes ou approchans.

REMARQUE.

Crainte, *dans le préterit.*

CE mot employé avec le verbe auxiliaire dans les préterits, a ſi mauvaiſe grace, qu'il le faut éviter, y ayant peu d'endroits où l'on s'en puiſſe ſervir. L'exemple le va faire voir. *C'eſt une choſe que j'ay tousjours crainte.* Qui ne ſent point la rudeſſe de ce mot ? ſans doute elle provient de l'équivoque de ce participe qui ſert aux préterits de ſon verbe, avec le ſubſtantif *crainte*, lequel eſtant un mot que l'on oit dire à toute heure en cette ſignification, fait trouver l'autre eſtrange & ſauvage, dans un uſage different. Il y a pourtant quelques endroits, où il ne ſonne-

roit pas mal, comme si l'on disoit, *plus crainte qu'aimée*, ce qui arrive en cet exemple tant parce que le *plus*, qui va devant oste l'équivoque du nom, qu'à cause de l'opposition *qu'aimée*, qui luy donne & lumiere, & grace tout ensemble.

OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas. *Plainte* est un substantif aussi usité que *crainte* Cependant on n'est point blessé, quand on parle d'une femme d'entendre dire, *je l'ay plainte dans son malheur*, & si l'on dit *je l'ay tou.jours crainte*, cela fait peine à l'oreille.

REMARQUE.

De certains noms que nous avons en nostre langue, qui ont tout ensemble une signification active, & une passive.

NOus avons désja remarqué de certains mots qui ont la terminaison active & la signification passive, & d'autres qui ont la terminaison passive, & la signification active : Mais en voicy d'autres, qui ont un double usage, & une signification active & passive tout ensemble. Par exemple, *estime*, est un mot qui se dit avec le pronom possessif & de *l'estime que l'on a de moy*, & de *l'estime que j'ay d'un autre*. Voicy comment. *Mon estime n'est pas une chose dont vous puissiez tirer grand avantage*. Icy, *estime*, est dans une signification active eu esgard à moy ; car il veut dire *l'estime que je fais de vous*, & si je dis *mon estime ne dépend pas de vous*, il est dans une signification passive ; car il veut dire *l'estime que l'on fait* ou *que l'on peut faire de moy*. Il en est de mesme de cet autre mot *ayde*, par exemple *mon ayde vous est inutile*, car icy il a un usa-

ge actif & veut dire, *l'aide que je vous puis donner*, & ſi je dis *venez à mon ayde*, il a un uſage paſſif, & veut dire *l'ayde que l'on me donnera*, & non pas *celle que je donneray*. Ainſi de *ſecours*, *mon ſecours vous eſt inutile*, & *venez à mon ſecours*. Ainſi d'*opinion*; ſans le poſſeſſif, comme *il eſt mort dans l'opinion de Copernicus*, a un ſens actif, c'eſt à dire qu'*il avoit l'opinion de Copernicus*, & *il eſt mort dans l'opinion de ſainteté* a un ſens paſſif, qui veut dire, qu'*on a creu qu'il eſtoit mort ſaint*. Et ainſi de pluſieurs autres. Cette obſervation eſt curieuſe, & digne de celuy que j'ay nommé *un des plus grands Genies de noſtre langue*. Je la tiens de luy avec pluſieurs autres choſes, qui rendront ces Remarques plus utiles & plus agreables; & pleuſt à Dieu qu'il les euſt pû toutes voir, comme il euſt fait ſans doute, ſi ſon loiſir euſt ſecondé ſa bonté, & ſi tout ce que nous avons d'excellens hommes en France pour les belles lettres & pour l'exquiſe érudition, ne partageoient tout ſon temps avec ſon Heroine, avec ſes amis, & l'élite de la Cour.

OBSERVATION.

ON a approuvé ce que dit M. de Vaugelas ſur ces deux mots *aide* & *ſecours*, qui ont tous deux un uſage actif, & un uſage paſſif; mais on ne croit pas que ce ſoit bien parler que de dire, *mon eſtime ne dépend point de vous*, pour *l'eſtime qu'on peut avoir pour moy*. On ne dit pas bien non plus, *il eſt mort dans l'opinion de ſainteté*, il faut dire, *en opinion de ſainteté*, ou pluſtoſt *en odeur de ſainteté*.

REMARQUE.

Prendre à teſmoin.

ON demande s'il faut dire *je vous prens tous à teſmoin*, ou *je vous prens tous à teſmoins* avec une *s*,

au pluriel. Cette queſtion fut faite dans une celebre compagnie, où tout d'une voix on fut d'avis, qu'il falloit dire, *je vous prens tous à teſmoin*, au ſingulier. Quelques-uns ſeulement ajouſterent, qu'ils ne condamneroient pas tout à fait le pluriel *à teſmoins*, mais que l'autre eſtoit incomparablement meilleur, & plus François. Celuy qui propoſa le doute trouvant tout le monde d'une opinion, comme d'une choſe indubitable, fit bien voir neanmoins qu'il y avoit lieu de douter. Il avoit pour luy la regle ordinaire, qui veut qu'aprés *tous*, au pluriel, le ſubſtantif qui s'y rapporte, ſoit pluriel auſſi. Et de fait, on ne diroit jamais *je vous reçois tous pour teſmoin*, mais *pour teſmoins*. A cela on reſpondoit, qu'il n'eſtoit pas icy queſtion de la regle ny de l'exemple, mais de l'Uſage, qui vouloit que l'on diſt *à teſmoin*, & non pas *à teſmoins*. Sa replique ſembloit encore plus forte; car il diſoit que ſi c'eſtoit l'Uſage, il donnoit les mains; mais que c'eſtoit là le nœud de la queſtion, de ſçavoir ſi c'eſtoit l'Uſage où non, parce que l'*s*, finale n'ayant gueres accouſtumé de ſe prononcer en noſtre langue, & particulierement en ce mot, où l'on n'apperçoit comme point de difference pour la prononciation entre le ſingulier & le pluriel; car *un faux teſmoin* & *les faux teſmoins*, ſe prononcent tous deux également ſans *s*, on ne pouvoit pas determiner ſi l'Uſage eſtoit pour *teſmoin*, ou pour *teſmoins*; Et par conſequent l'Uſage n'eſtant point declaré, il s'en falloit tenir à la grammaire & à l'analogie, auſquelles on a accouſtumé d'avoir recours, dans ces incertitudes; *in dubiis vocibus*, dit un grand homme, *analogiam loquendi magiſtram ac ducem ſequemur*, & ainſi il falloit dire *à teſmoins*, & non pas *à teſmoin*. A cette replique on repartit qu'*à teſmoin*, ſe prenoit là adverbialement, & indeclinablement, comme nous en avons pluſieurs exem-

ples en noſtre langue, qui ſont ſemez dans ces Remarques, & entre autres celuy-cy, *elle ſe fait fort de cela*, & *ils ſe font fort*, & non pas *elle ſe fait forte*, ny *ils ſe font forts*. Et pour ne ſortir pas meſme de la phraſe, dont il s'agit, on allegua pour une preuve convaincante de cette adverbialité, s'il faut uſer de ce mot, que nous diſons, *je vous prens tous à partie*, au ſingulier, & non pas *je vous prens tous à parties*, au pluriel, & que cela eſt ſi vray qu'il n'y a perſonne qui en doute. On y en ajouſtoit encore un autre, qui eſt *je vous prens tous à garent*, & non pas *à garens*. Sans ces deux exemples, j'aurois eſté d'avis d'une choſe dont je ne m'aviſay pas alors ny perſonne, mais qui m'eſt tombée depuis dans l'eſprit, qui eſt que *teſmoin*, en cet endroit-là, ſignifie *teſmoignage*; Et il ne faut point d'autre preuve pour faire voir qu'il ſe prend quelquefois pour cela que cette clauſe ſi ordinaire *en teſmoin dequoy j'ay ſigné la preſente*, où l'on ne peut pas dire, que *teſmoin*, ne ſignifie *teſmoignage*, ſi l'on veut que ces mots ayent quelque ſens. Mais ces autres deux *à partie*, & *à garent*, me ferment la bouche. Ce mot *teſmoin*, eſt encore indeclinable, & comme adverbe en cette phraſe, *teſmoin tous les anciens Philoſophes, teſmoin tous les Peres de l'antiquité*; car aſſeurement il faut dire *teſmoin*, & non pas *teſmoins*, comme l'on dit *excepté*, ou *reſervé cent perſonnes*, & non pas *exceptées*, ou *reſervées cent perſonnes*. Ce qui confirme extrémement, qu'en cette phraſe *les prendre tous à teſmoin*, *teſmoin*, eſt adverbial & indeclinable.

OBSERVATION.

ON a eſté de l'avis de M. de Vaugelas ſur cette Remarque. On n'a pas pourtant trouvé qu'il euſt lieu de dire qu'on n'apperçoit point de difference pour la prononciation entre *un faux teſmoin*, & *les faux teſmoins*. La derniere ſyllabe de *teſmoin*

au ſingulier eſt breve, & elle eſt longue dans *teſmoins* au pluriel.

REMARQUE.

Pardonnable.

ON abuſe ſouvent de ces adjectifs verbaux. Nous avons fait une Remarque de ceux-là, qui eſt *faiſable*, qu'un Autheur celebre a employé pour une choſe qu'on a permiſſion de faire, quoy qu'il n'ait jamais cette ſignification, & qu'il veüille dire ſeulement *ce qui eſt poſſible*, & non pas *ce qui eſt permis*. J'ay veu un autre Autheur abuſer auſſi d'un autre adjectif verbal, qui eſt *pardonnable*; car il dit *je ne ſerois pas pardonnable*, pour dire *je ne ſerois pas digne de pardon*, ou *je ne meriterois point de pardon*. *Pardonnable* ne ſe dit jamais des perſonnes, mais ſeulement des choſes, comme *cette faute n'eſt point pardonnable*, *cela ne ſeroit pas pardonnable*, & non pas *je ne ſerois pas pardonnable*.

Excuſable, ſe dit & des perſonnes & des choſes, comme *vous n'eſtes pas excuſable*, & *c'eſt une faute qui n'eſt pas excuſable*. *Conſolable* & *inconſolable*, ſe diſent & de la douleur & de la perſonne affligée.

OBSERVATION.

ON a déſja dit dans une des Remarques précedentes, que *faiſable* ſe diſoit, & pour ce qu'*il eſt permis*, & pour ce qu'*il eſt poſſible de faire*. M. de Vaugelas a parlé fort juſte, ſur l'employ de ces deux mots *pardonnable* & *excuſable*; mais on ne croit pas que *Conſolable* ſe diſe de la douleur auſſi bien que la perſonne affligée.

REMARQUE.

REMARQUE.

Qu'il y a une grande difference entre la pureté & la netteté du ſtile. *Et premierement*, de la pureté.

LA pluſpart du monde confond ces deux choſes, qui neanmoins ſont fort differentes & n'ont rien de commun. La pureté du langage & du ſtile conſiſte *aux mots, aux phraſes, aux particules*, & *en la ſyntaxe*. Et la netteté ne regarde que *l'arrangement, la ſtructure, ou la ſituation des mots, & tout ce qui contribuë à la clarté de l'expreſſion*. Examinons maintenant par le menu l'un & l'autre, & pour commencer par *la pureté*, voyons les quatre parties qui la compoſent, mais auparavant diſons, qu'il n'y a qu'à éviter le barbariſme & le ſoleciſme pour eſcrire purement. Le barbariſme eſt *aux mots, aux phraſes, & aux particules*; & le ſoleciſme eſt *aux declinaiſons, aux conjugaiſons, & en la conſtruction*.

OBSERVATION.

ON n'a trouvé rien à dire ſur cette remarque ni ſur les autres obſervations ſuivantes de M. de Vaugelas. Elles ſont trés judicieuſes, & chacun en doit profiter ſelon ſon genie.

REMARQUE.

Du barbariſme, premier vice contre la pureté.

POur les mots, on peut commettre un barbariſme en pluſieurs façons, ou en diſant un mot qui n'eſt point François, comme *pache*, pour *pacte*, ou *paction*, ou un mot qui eſt François en un ſens & non pas en l'autre, comme *lent* pour *humide*; *ſortir* pour *partir*, ou qui a eſté

en uſage autrefois, mais qui ne l'eſt plus, comme *ains*, comme *ainſi ſoit*, & une infinité d'autres, ou enfin un mot, qui eſt encore ſi nouveau, & ſi peu eſtably par l'Uſage, qu'il paſſe pour barbariſme, à moins que d'eſtre adoucy par un, *s'il faut ainſi parler*, *ſi j'oſe uſer de ce mot*, ou quelque autre terme ſemblable, comme nous avons dit ailleurs; Ou bien en ſe ſervant d'un adverbe pour une prépoſition, comme de dire *deſſus la table*, pour *ſur la table*, *deſſous le lit*, pour *ſous le lit*, *dedans le lit*, pour *dans le lit*; ou en diſant au pluriel un nom, qui ne ſe dit bien qu'au ſingulier, comme *bonheurs*, ou au contraire, comme *delice*, pour *delices*.

Pour les phraſes, en uſant d'une phraſe, qui n'eſt pas Françoiſe, comme *élever les mains vers le Ciel*, au lieu de dire *lever les mains au Ciel*; *Je m'en ſuis fait pour cent piſtoles*, comme diſent les Gaſcons, pour dire *j'ay perdu cent piſtoles au jeu*. Non pas qu'il ne ſoit permis de faire quelquefois des phraſes nouvelles avec les precautions que nous avons marquées en quelque endroit de ce livre, au lieu qu'il n'eſt jamais permis de faire de nouveaux mots, nonobſtant cet oracle Latin,

Licuit ſemperque licebit
Signatum præſente nota producere verbum:

parce que cela eſt bon en la langue Latine, & plus encore en la Grecque, mais non pas en la noſtre, où jamais cette hardieſſe n'a reüſſi à qui que ce ſoit, au moins en eſcrivant; car en parlant on ſçait bien qu'il y a de certains mots que l'on peut former ſur le champ, comme *bruſqueté*, *inaction*, *impoliteſſe*, & d'ordinaire les verbaux qui terminent en *ent* comme *criment*, *pleurement ronflement*, & encore n'eſt-ce qu'en raillerie. Outre que ce paſſage du Poëte ne permet que d'eſtendre des mots qui ſont

désja faits, & non pas d'en faire de tout nouveaux, qui eſt ce qui ne nous eſt point du tout permis, teſmoin e mauvais ſuccés qu'ont eu tous les mots que Ronſard, Monſieur du Vair & pluſieurs autres grands perſonnages ont inventez penſant enrichir noſtre langue : Mais en matiere de phraſes c'eſt un barbariſme pour l'ordinaire de quitter celles qui ſont naturelles & uſitées par tous les bons Autheurs, pour en faire à ſa fantaiſie de toutes entieres, ou changer en partie celles qui ſont de la langue, & de l'Uſage.

C'eſt auſſi *un barbariſme de phraſes*, que d'uſer de celles qui ont eſté en uſage autrefois, mais qui ne le ſont plus, comme vous en pouvez voir un grand nombre dans Amyot. Et encore d'uſer de celles qui ne font preſque que de naiſtre, & que l'uſage n'a pas encore bien authoriſées.

Pour les particules, c'eſt un barbariſme de laiſſer celles qu'il faut mettre. Il en faut donner des exemples en toutes les parties de l'Oraiſon, qui en ſont capables, comme *aux articles, aux pronoms, aux adverbes & aux prépoſitions*. Aux articles, ſi l'on dit, *les peres & meres ſont obligez*, &c. au lieu de dire *les peres & les meres ſont obligez*; ſi l'on dit *pour les aimer & cherir* au lieu de dire *pour les aimer & les cherir*; ſi l'on dit, *ils ſont obligez de faire & dire tout ce qu'ils pourront*, au lieu de, *ils ſont obligez de faire & de dire*; ſi l'on dit *avant que mourir*, au lieu de dire *avant que de mourir*; & ainſi de beaucoup d'autres.

Aux pronoms, ſi par exemple on dit, *auſſi toſt cette lettre receuë, ne manquerez de faire telle choſe*, au lieu de dire *vous ne manquerez*, ſi l'on dit *ſes pere & mere*, au lieu de dire *ſon pere & ſa mere*; *ſes habits & joyaux*, au lieu de dire *ſes habits & ſes joyaux*; ſi l'on dit, *nos amis & ennemis*, au lieu de dire *nos amis & nos ennemis*.

Aux adverbes, ſi l'on dit par exemple, *il ne manquera de faire ſon devoir*, au lieu de dire, *il ne manquera pas* ou *il ne manquera point de faire ſon devoir*; car c'eſt une eſpece de barbariſme inſupportable en noſtre langue, que d'obmettre les *pas*, & les *point*, où ils ſont neceſſaires; ſi l'on dit, *il eſt ſi riche & liberal*, au lieu de dire, *il eſt ſi riche, & ſi liberal*, ſi l'on dit, *il eſt plus juſte & facile de faire telle choſe*, au lieu de dire, *il eſt plus juſte & plus facile de faire*, & ainſi de pluſieurs autres.

Aux prépoſitions, comme ſi l'on dit, *par avarice & orgueïl*, au lieu de dire *par avarice & par orgueïl*; ſi l'on dit, *ſe venger ſur l'un & l'autre*, au lieu de dire, *ſur l'un & ſur l'autre*, & pluſieurs autres ſemblables.

Mais c'eſt une autre ſorte de barbariſme, de *mettre des particules où il n'en faut point*. Il eſt vray qu'il n'arrive que tres-rarement en comparaiſon de l'autre, qui les obmet quand il les faut mettre, ce vice eſtant tres-commun parmy la foule des mauvais Eſcrivains. Voicy quelques exemples des particules, comme ſi l'on dit *du depuis*, pour dire *depuis*; *en aprés*, ou *par aprés*, pour *aprés*; ſi l'on dit, *il ſupplioit avec des larmes*, au lieu de dire *avec larmes*, & quelques autres ſemblables. Voila quand au barbariſme.

REMARQUE.

Du ſoleciſme, ſecond vice contre la pureté.

ET pour le ſoleciſme, qui a lieu *dans les declinaiſons, dans les conjugaiſons, & dans la conſtruction*, voicy des exemples de tous les trois. *Aux declinaiſons*, par exemple ſi l'on dit *les eſvantaux*, au lieu de dire, *les eſvantails*, ou *les eſmails*, au lieu de dire, *les eſmaux*, mais il eſt tres-rare en ce genre, & il n'y en a comme point.

Aux conjugaiſons, il a bien plus d'eſtenduë; car combien y en a-t-il qui y pechent en parlant, mettant des *i*, pour des *a*, & des *a* pour des *i*, comme on fait en pluſieurs endroits du préterit ſimple, quand on dit par exemple *j'alla*, pour *j'allay*, *il allit*, pour *il alla*, & en un autre temps *nous alliſſions*, pour *nous allaſſions*; J'ay dit en parlant, parce qu'en eſcrivant, je n'ay point encore veu de ſi monſtrueux Eſcrivains, qui faſſe des fautes ſi enormes. Combien y en a-t-il qui diſent *j'ay ſentu*, pour *j'ay ſenty*, *cueillit* & *recueillit*, pour *cueille*, & *recueille*, *conduit*, *reduit*, au préterit definy, pour *conduiſit*, & *reduiſit*, *faiſions* à l'optatif, & au ſubjonctif pour *faſſions*, *vous meſdites*, pour *vous mediſez*, *il faillira faire*, pour *il faudra faire*. Toute la Normandie dit ce dernier. *Reſoudons*, pour *reſolvons*; car le *d*, du verbe *reſoudre*, ne ſe garde point dans la conjugaiſon, que là où il y a une *r* aprés, comme *reſoudray*, *reſoudrois*, &c. & une grande quantité d'autres de cette nature qu'on trouvera ſemez par cy, par là dans mes Remarques.

Tout cela ſont des fautes contre la pureté du langage; Quelques-uns diſputent s'il les faut appeller ſoleciſmes, ou barbariſmes; mais n'eſtant queſtion que du nom, il importe peu; car que ce ſoit l'un, ou que ce ſoit l'autre, il le faut également éviter pour parler & eſcrire purement, quoy que ſelon mon avis on doive pluſtoſt appeller ſoleciſme que barbariſme des fautes dans les declinaiſons, & dans les conjugaiſons, puis qu'elles ſont une partie principale de la Grammaire, contre laquelle il me ſemble qu'on ne peut pecher, que ce ne ſoit proprement un ſoleciſme.

Quand au ſoleciſme qui ſe fait *dans la conſtruction*, il comprend toutes les fautes qui ſe commettent contre les

regles de la ſyntaxe ; *aux articles*, *aux noms*, *aux pronoms*, *aux verbes*, *aux participes*, & *aux prépoſitions* ; mais il faut noter, que ce n'eſt qu'en tant qu'un mot a du rapport à un autre, parce qu'eſtant conſideré ſeul en ſoy meſme, c'eſt un ſoleciſme d'un mot, ou mal decliné, ou mal conjugué, & non pas un ſoleciſme de conſtruction, ou de ſyntaxe.

Aux articles, en les mettant quand il ne les faut pas mettre, comme quand on dit de là Loire, *je n'ay point de l'argent*, au lieu de dire *je n'ay point d'argent*, ou en ne les mettant pas quand il les faut mettre comme quand on dit *j'ay d'argent*, au lieu de dire, *j'ay de l'argent.*

Aux noms, comme de faire maſculin un nom qui eſt feminin, par exemple ſi l'on dit *un grand erreur*, au lieu de dire *une grande erreur*, ou de faire feminin un nom qui eſt maſculin, comme de dire *la navire*, que l'on diſoit autrefois, au lieu de dire *le navire.*

Aux pronoms, de meſme, comme quand toutes les femmes & de la Cour & de la ville diſent à Paris en parlant de femmes, *ils y ont eſté*, *ils y ſont*, au lieu de dire *elles y ont eſté*, *elles y ſont*, & *j'iray avec eux*, au lieu de dire *avec elles.* Ou bien quand on met un pronom ſingulier avec un pluriel, comme quand on dit, *il faut que ces gens là prennent garde à ſoy*, au lieu de dire *prennent garde à eux.* Ou bien quand on ſe ſert du pronom relatif *qui*, en certains cas au lieu du pronom *lequel*, comme quand on dit *c'eſt un ouvrage à qui l'on donne de grandes loüanges*, *c'eſt une table ſur qui je me couche* au lieu de dire, *c'eſt un ouvrage auquel on donne de grandes loüanges*, *c'eſt une table*, *ſur laquelle je me couche*, & mieux encore, *où je me couche.*

Aux verbes, par exemple, quand le participe paſſif du préterit ne reſpond pas au genre & au nombre du ſubſtantif, qui le précede, comme ſi l'on dit *la lettre que j'ay receu*,

au lieu de dire *la lettre que j'ay receuë*, & *les maux que vous m'avez fait*, au lieu de dire *les maux que vous m'avez faits*. Ou quand on manque dans ces préterits composez en quelqu'une des façons que j'ay remarquées en son lieu, j'entens de celles qui ne sont point contestées, & qui passent pour fautes sans contredit. Ou quand on met le verbe au singulier aprés un nom collectif qui est suivy d'un genitif pluriel, comme si l'on dit, *une infinité de gens se perd*, au lieu de dire *se perdent*, ou bien au contraire quand le genitif est singulier, comme *une infinité de monde se perdent*, au lieu de dire *se perd*, & en beaucoup d'aures façons encore, qui seroient trop longues à mettre icy, & don plusieurs ont esté touchées dans ces Remarques.

Aux participes, comme quand on les employe au lieu des gerondifs, par exemple si je dis *les hommes ayans reconnu*, au lieu de dire *ayant reconnu*, au gerondif, qui est indeclinable en François. Ou quand on joint les participes pluriels terminez en *ans*, qui sont masculins avec des feminins, comme *les femmes ayans leurs maris*; En cette exemple *ayans*, au pluriel ne peut convenir avec *femmes*, qui est feminin, & l'on ne peut dire *ayants*, qui n'est pas François. Il faut dire *ayant*, au gerondif. Il en est de mesme d'*estant*; car il ne faut pas dire *les hommes estans marris*, mais *estant marris*, ny *les femmes estans marries*, mais *estant marries*. Et aux verbes actifs, il ne faut pas se servir pour les feminins, du participe masculin, comme par exemple il ne faut pas dire, *c'est une femme si ponctuelle & si examinant toutes choses*; car asseurement le participe present actif, comme *examinant*, n'est point du genre commun, mais seulement masculin, & ne convient point à la femme. Voyez la Remarque, que j'en ay faite, où l'on trouvera comme il faut dire. Ou enfin, quand on ne don-

ne pas au participe le regime de ſon verbe, comme ſi en ces verbes *prier*, *favoriſer*, qui ne regiſſent plus maintenant que l'accuſatif, on faiſoit regir le datif à leurs participes, & que l'on diſt par exemple *priant à Dieu*, & *favoriſant à ſon amy*. Et enfin *aux prépoſitions*, quand on leur donne des articles, qui ne leur conviennent pas, comme quand on dit *au travers le corps*, au lieu de dire, *au travers du corps*, ou *à travers le corps*. Et c'eſtoit encore un ſoleciſme du temps de M. Coëffeteau de dire *à travers du corps*, mais aujourd'huy l'Uſage commence à l'authoriſer, quoy que les meilleurs Autheurs ne s'en ſervent point encore, & que je ne voudrois pas eſtre des premiers à m'en ſervir. C'eſt encore un ſoleciſme dans les prépoſitions de dire par exemple *auprés le Palais*, au lieu de dire *auprés du Palais*. Mais le plus grand & le plus groſſier de tous, c'eſt de mettre l'article de l'ablatif pluriel aprés la prépoſition, *en*, comme par exemple de dire, *en les affaires du monde* au lieu de dire *aux affaires du monde*, ce qui eſt pourtant familier à un Eſcrivain moderne, qui d'ailleurs eſt digne de recommandation.

REMARQUE.

De la netteté du ſtile.

APrés avoir parlé *de la pureté*, il reſte à parler *de la netteté du ſtile*, laquelle conſiſte comme j'ay dit, en l'arrengement des mots & en tout ce qui rend l'expreſſion claire & nette ; car je n'entens pas traiter icy de la netteté du raiſonnement qui eſt la partie eſſentielle du diſcours, ſans laquelle avec toute la pureté & la netteté de langage on eſt inſupportable, la raiſon n'eſtant pas moins eſſentielle au ſtile, qu'à l'homme. Un langage pur,

eſt

eſt ce que Quintilien appelle *emendata oratio*, & un langage net, ce qu'il appelle, *dilucida oratio*. Ce ſont deux choſes ſi differentes, qu'il y a une infinité de gens, qui eſcrivent nettement, c'eſt à dire clairement & intelligiblement en toutes ſortes de matieres, s'expliquant ſi bien qu'à la ſimple lecture on conçoit leur intention, & neanmoins il n'y a rien de ſi impur que leur langage. Comme au contraire, il y en a qui eſcrivent purement, c'eſt à dire ſans barbariſme & ſans ſolecifme, & qui neanmoins arrangent ſi mal leurs paroles & leurs periodes, & embarraſſent tellement leur ſtile, qu'on a peine à les entendre. Mais le nombre de ces derniers eſt fort petit en comparaiſon de celuy des autres, qui eſt preſque infiny. Il eſt vray que ceux qui n'eſcrivent pas purement, mais qui eſcrivent nettement ont cette avantage ſur les autres, qu'ils peuvent apprendre la pureté du langage par la lecture des bons Autheurs, & par la frequentation des perſonnes ſçavantes en cette matiere; au lieu que ceux qui n'eſcrivent pas nettement en ce qui eſt de l'arrangement des mots, ſont preſque incorrigibles, ſoit que ce défaut de les mal arranger procede du vice de l'oreille, ou de celuy de l'imagination, ou de tous les deux enſemble, qui ſont deux choſes que l'art donne rarement, quand la nature les refuſe. Un des plus celebres Autheurs de noſtre temps que l'on conſultoit comme l'oracle de la pureté du langage, & qui ſans doute y a extrémement contribué, n'a pourtant jamais connu la netteté du ſtile, ſoit en la ſituation des paroles, ſoit en la forme & en la meſure des periodes, pechant d'ordinaire en toutes ces parties, & ne pouvant ſeulement comprendre ce que c'eſtoit que d'avoir le ſtile formé qui en effet n'eſt autre choſe que de bien arranger ſes paroles, & de bien former & lier ſes periodes. Sans doute cela luy

venoit de ce qu'il n'eſtoit né qu'à exceller dans la poëſie, & de ce tour incomparable de vers, qui pour avoir fait tort à ſa proſe, ne laiſſeront pas de le rendre immortel? Je dois ce ſentiment à ſa memoire, qui m'eſt en ſinguliere veneration, mais je dois auſſi ce ſervice au public d'avertir ceux qui ont raiſon de l'imiter en d'autres choſes, de ne l'imiter pas en celle-cy.

Donnons des exemples de ces tranſpoſitions *ſi vous reſervez l'honneur de vos bonnes graces à celuy qui les deſire avec plus d'affection, je ne penſe point qu'il y en ait un, qui plus que luy ſe doive juſtement promettre la gloire d'y parvenir.* Voyez je vous prie l'embarras de ces dernieres paroles, qui ſont aprés le ſecond *qui*, *qui plus que luy ſe doive juſtement promettre la gloire d'y parvenir*, au lieu de dire, *qui doit plus juſtement que luy ſe promettre la gloire, &c.* ou bien *qui plus juſtement que luy ſe doive promettre la gloire.* En voicy un autre: *ils firent les uns & les autres ſi bien*, au lieu de dire *ils firent ſi bien les uns, & les autres*, ou *les uns & les autres firent ſi bien.* Et encore celuy-cy. *C'eſtoit du bled que les Siciliens en l'honneur de C. Flaminius & de ſon pere avoient fait apporter de Rome*, au lieu de dire *du bled que les Siciliens avoient fait apporter de Rome en l'honneur de C. Flaminius & de ſon pere.* Et celuy-cy encore, *entre les perſonnes que voſtre bienveillance a par le paſſé jamais obligées*, au lieu de dire, *que voſtre bienveillance a jamais obligées par le paſſé*, ou bien *entre les perſonnes que voſtre bienveillance a jamais obligées*, ſans ajouſter *par le paſſé*, & encore, *où eſt allée cette crainte de Dieu, qui ſi exactement vous a tousjours fait conformer à ſes volontez?* au lieu de dire *qui vous a tousjours fait conformer ſi exactement à ſes volontez*; car cet *exactement*, ne ſe rapporte point *à la crainte de Dieu, qui vous*

a tousjours fait, mais *à conformer*, qui ſe rapporte à la perſonne à qui l'Autheur parle, & cependant de la façon qu'il eſt ſitué, il ne ſe peut joindre avec *conformer*.

C'eſt donc le premier vice opposé à la netteté du ſtile, que la mauvaiſe ſituation des mots. Il y en a de deux ſortes, l'une ſimple, comme eſt celle de tous les exemples que nous venons de donner, que j'appelle ainſi non pas qu'elle ſoit la moins vicieuſe, car au contraire, c'eſt celle qui l'eſt davantage & qui ſe fait le plus remarquer, mais parce que les mots y ſont ſimplement tranſpoſez & conſiderez en eux-meſmes ſans avoir aucun rapport aux autres mots, & ſans bleſſer en rien la conſtruction grammaticale, comme en l'exemple allegué, *il n'y en a point qui plus que luy ſe doive juſtement promettre la gloire*, *&c.* ces mots, *plus que luy*, qui ſont ſi mal ſituez, ne choquent point pourtant la ſintaxe ny les regles de la Grammaire, parce qu'ils n'ont aucun rapport vicieux ny avec ceux qui précedent, ny avec ceux qui ſuivent, mais ſeulement ont tout leur défaut en eux-meſmes. Au lieu que l'autre eſpece de mauvaiſe ſituation, n'eſt vicieuſe que ſelon le rapport qu'elle a aux autres mots, comme par exemple ſi je dis *il ne ſe peut taire, ny parler*, je ne parle pas nettement, il faut dire *il ne peut ſe taire ny parler*, parce qu'encore qu'*il ne ſe peut taire*, ſoit bien dit, à s'arreſter là, & mieux dit que ne ſeroit, *il ne peut ſe taire*, qui pourtant ne ſeroit pas mauvais mais moins bon que l'autre, à cauſe qu'il eſt beaucoup moins dans l'Uſage, ſi eſt-ce qu'eſtant ſuivy d'un autre verbe, & ne s'arreſtant pas là, il faut arranger les paroles en ſorte que le verbe qui regit les deux infinitifs, ait ſa conſtruction nette avec l'un & avec l'autre. Ce qui ne ſe fait pas en cet exemple; car *peut*, eſt le verbe qui regit les deux infinitifs *taire & parler*, & il n'eſt pas poſſible qu'il les

regiſſe comme il faut, qu'en mettant *ſe*, aprés *peut*, & diſant *il ne peut ſe taire ny parler*; parce que *ſe peut* ne s'accorde point icy avec *parler*. Que ſi le ſecond infinitif veut la meſme conſtruction que le premier, comme *il ne ſe peut taire ny faſcher*, alors il faut dire *il ne ſe peut taire*, & non pas *il ne peut ſe taire*, tant à cauſe que cette façon de parler, *il ne ſe peut taire*, eſt meilleure comme plus uſitée, que l'autre, & que rien n'empeſche qu'on n'en uſe, puis qu'elle convient aux deux infinitifs, que parce que ce ſeroit mal parler de dire *il ne peut ſe taire ny faſcher*, & qu'il faut dire *il ne peut ſe taire ny ſe faſcher*. Je pourrois bien alleguer d'autres exemples, mais je veux abreger ce diſcours, en ajouſtant ſeulement qu'il y a cette difference entre ces deux eſpeces de mauvaiſe ſituation, que la premiere choque l'oreille & non pas la conſtruction grammaticale, & que la derniere au contraire, choque la conſtruction grammaticale, & non pas l'oreille ſi elle n'eſt ſçavante & delicate en ces matieres.

Le ſecond vice contre *la netteté du ſtile*, c'eſt la mauvaiſe ſtructure, & il y en a de pluſieurs ſortes. Mais avant que de les dire, on remarquera qu'il y a cette difference entre la mauvaiſe ſituation, & la mauvaiſe ſtructure, qu'en la premiere il n'y a rien à ajouſter ny à diminuer, mais ſeulement à changer & mettre en un lieu ce qui eſt en un autre, hors de ſa ſituation naturelle; Au lieu qu'en la mauvaiſe ſtructure il y a touſjours quelque choſe à ajouſter, ou à diminuer, ou à changer non pas ſimplement pour le lieu, mais pour les mots. Voyons-en maintenant des exemples de toutes les façons. Et premierement pour *ajouſter*, en voicy un beau que je trouvay hier à l'ouverture d'un livre *ſelon le ſentiment du plus capable d'en juger de tous les Grecs*. Je dis que ce n'eſt pas eſcrire nette-

ment, parce que ces mots *de tous les Grecs*; ſont trop eſloignez de *capable*, duquel ils ſont regis & veulent eſtre mis immediatement aprés. Qui ſi vous les mettez immediatement aprés *capable*, & que vous diſiez *ſelon le ſentiment du plus capable de tous les Grecs d'en juger*, vous n'eſcrirez pas encore nettement, parce que ces mots *d'en juger*, veulent eſtre mis immediatement aprés *capable*, dont il eſt regi, & comme ils ne peuvent pas tous deux remplir cette meſme place, il s'enſuit que cette expreſſion ne peut eſtre nette, qu'en ajouſtant quelques paroles, & diſant ainſi *ſelon le ſentiment de celuy de tous les Grecs, qui eſtoit le plus capable d'en juger.* Pour *diminuer*, en voicy un du meſme Autheur, *en cela pluſieurs abuſent tous les iours merveilleuſement de leur loiſir.* Cela n'eſt pas eſcrit nettement, il y a trop de mots pour un ſeul verbe; car les verbes dans les periodes ou dans leurs membres ſont comme la chaux, & les autres parties de l'Oraiſon, comme le ſable, de ſorte que lors qu'on environne un verbe ſeul de pluſieurs mots, on peut dire que c'eſt du ſable ſans chaux, *arena ſine calce*, comme l'Empereur Caligula appelloit le ſtile de Seneque. Dont pour former cette periode *en cela pluſieurs abuſent tous les jours merveilleuſement de leur loiſir*, & la rendre nette, il en faut oſter quelque choſe, & dire *en cela pluſieurs abuſent tous les jours de leur loiſir*, ou *en cela pluſieurs abuſent merveilleuſement de leur loiſir.*

Pour *changer*, non pas de lieu, mais de mot, en voicy un exemple; car pour abreger il ſuffit d'en donner un, *il travaille extrémement proprement.* J'entens tous les jours à la Cour de ces façons de parler, où l'on joint deux adverbes de meſme terminaiſon, & je m'eſtonne que ceux qui le diſent ne s'apperçoivent point d'une ſi grande rudeſſe.

Mais outre cela, c'eſt encore un vice contre la netteté, qui demande que l'on change un de ces adverbes, & que l'on die *il travaille fort proprement*. On peut auſſi ſe ſervir de *tres*-ſuperlatif, & au lieu de dire *il eſcrit extrémement élegamment*, on dira *il eſt eſcrit fort élegamment* ou *tres-élegamment*; mais deux adverbes de ſuite de cette meſme terminaiſon ſont contraires à la netteté.

Mais c'eſt encore un autre vice bien plus grand contre la netteté de donner un meſme regime à deux verbes qui demandent deux regimes differens, comme de dire *il a embraſſé & donné le baiſer de paix à ſon fils*; car *embraſſé*, veut un accuſatif, & donné un datif. Il faut donc mettre deux verbes qui ayent meſme regime, comme *il a embraſſé & baiſé ſon fils*. Ce meſme vice ſe peut encore rencontrer dans les divers genres des noms.

REMARQUE.

Des équivoques.

LE plus grand de tous les vices contre la netteté, ce ſont les équivoques, dont la plus-part ſe forment *par les pronoms relatifs, demonſtratifs, & poſſeſſifs*; les exemples en ſont ſi frequens dans nos communs Eſcrivains, qu'il eſt ſuperflu d'en donner; neanmoins comme ils font mieux entendre les choſes, j'en donneray un de chacun; *du relatif*, comme *c'eſt le fils de cette femme, qui a fait tant de mal*. On ne ſçait ſi ce *qui*, ſe rapporte à *fils*, ou à *femme*, de ſorte que ſi l'on veut qu'il ſe rapporte au *fils*, il faut mettre *lequel*, au lieu de *qui*, afin que le genre maſculin oſte l'équivoque. En l'autre relatif de meſme. En voicy un bel exemple d'un celebre Autheur, *qui trouverez vous, qui de ſoy-meſme ait borné ſa domination, &*

n'ait perdu la vie ſans quelque deſſein de l'eſtendre plus avant? Au ſens on voit bien que *l'eſtendre* ſe rapporte à *domination*, & non pas à *vie*, mais parce qu'*eſtendre*, eſt propre aux deux ſubſtantifs qui le précedent, & que *vie* eſt le plus proche, il fait équivoque & obſcurité. Il y en a encore un autre bel exemple dans le meſme Eſcrivain, *je vois bien que de trouver de la recommandation aux paroles, c'eſt choſe que malaiſément je puis eſperer de ma fortune; Voila pourquoy je la cherche aux effets.* Cela eſt équivoque; car ſelon le ſens il ſe rapporte à *recommandation*, & ſelon la conſtruction des paroles il ſe rapporte à *fortune*, qui eſt le ſubſtantif le plus proche, & qui convient à *fortune*, auſſi bien qu'à *recommandation.*

Aux pronoms poſſeſſifs, comme *il a tousjours aimé cette perſonne au milieu de ſon adverſité.* Ce *ſon* eſt équivoque; car on ne ſcait s'il ſe rapporte à *cette perſonne*, ou à *il*, *qui eſt celuy qui a aimé.* Quel remede? il faut donner un autre tour à la phraſe, ou la changer.

Aux demonſtratifs, comme dans cet exemple tiré d'un celebre Autheur eſcrivant pour une femme, *ce ſont deux choſes que mal aiſément les paroles ſeront capables de vous repreſenter, toutefois puis qu'à faute de mieux, je ſuis contrainte de les employer, vous me ferez s'il vous plaiſt cet honneur de les en croire, & vous aſſeurer, Monſieur, qu'entre celles que voſtre bienveillance a par le paſſé jamais obligée, & qu'elle obligera jamais à l'avenir, il n'y en a pas une à qui je ne me faſſe avec raiſon ceder la gloire d'eſtre voſtre bien humble ſervante.* Qui ne voit que ces mots *qu'entre celles* font une équivoque notable, & qu'il n'y a perſonne qui ne les entendiſt *des paroles*, dont il a tousjours parlé auparavant, & neanmoins elles ne s'entendent de rien moins que cela, mais *des perſonnes*, c'eſt pourquoy il faut dire *qu'entre les perſonnes.*

Les équivoques, ſe font auſſi quand un mot qui eſt entre deux autres ſe peut rapporter à tous les deux, comme en cette periode d'un celebre Autheur, *mais comme je paſſeray par deſſus ce qui ne ſert de rien, auſſi veux-je bien particulierement traiter ce qui me ſemblera neceſſaire.* Le *bien*, ſe rapporte à *particulierement*, & non pas à *veux-je*, c'eſt pourquoy pour eſcrire nettement, il falloit mettre, *auſſi veux-ie traiter bien particulierement*, *&c.* & non pas *auſſi veux-je bien particulierement traitter.*

Les équivoques, ſe font encore quand on met quelques mots entre ceux qui ont du rapport enſemble, & que neanmoins les derniers ſe peuvent rapporter à ceux qui ſont entre deux. L'exemple le va faire entendre, comme ſi l'on dit *l'Orateur arrive à ſa fin, qui eſt de perſuader, d'une façon toute particuliere*, *&c.* L'intention de celuy qui parle ainſi, eſt que ces mots *d'une façon toute particuliere*, ſe rapportent à ceux-cy *arrive à ſa fin*, & neanmoins comme ils ſont placez, il ſemble qu'ils ſe rapportent à *perſuader*. Il faudroit donc dire *l'Orateur arrive d'une façon toute particuliere à ſa fin, qui eſt de perſuader*, & l'on a beau mettre une virgule aprés *perſuader*, elle ne ſert de rien pour l'oreille, & quoy que pour la veuë, elle ſerve de quelque choſe, & faſſe voir que *d'une façon toute particuliere*, ne ſe rapporte pas à *perſuader*, car il ne faudroit point de virgule, ſi eſt-ce qu'elle n'eſt pas ſuffiſante de lever entierement l'équivoque. Un de nos fameux Autheurs commence ainſi cette belle lettre, qui eſt le chef-d'œuvre de ſa proſe. *Ne pouvant aller à Saint Germain ſi toſt que je deſirois pour une affaire qui m'eſt ſurvenuë.* On ne ſçait s'il veut dire, qu'il luy eſtoit ſurvenu une affaire, pour laquelle il deſiroit aller à Saint Germain, ou bien qu'il ne pouvoit aller à Saint Germain à cauſe d'une affaire qui luy eſtoit ſurvenuë;

nuë ; ſi au lieu de *pour une affaire*, il euſt mis *à cauſe d'une affaire* il euſt levé l'équivoque. Neanmoins ce grand homme avoit accouſtumé de dire parlant de la clarté avec laquelle il ſe faut expliquer, que ſi l'on reliſoit deux fois l'une de ſes periodes, ou l'un de ſes vers, il vouloit que ce fuſt pour les admirer, & pour le plaiſir qu'il y a de repeter les belles choſes, & non pas pour chercher ce qu'il vouloit dire. Certes il faut donner cette loüange à M. Coëffeteau, & je doute qu'on la puiſſe donner aux meilleurs Autheurs de l'antiquité, qu'en tant de volumes qu'il a faits, il ne s'y trouvera pas une ſeule periode, qu'il faille relire deux fois pour l'entendre.

Ce ne ſeroit jamais fait de vouloir marquer toutes les ſortes d'équivoques, qui ſe peuvent faire en eſcrivant, & qui ſont autant de fautes contre la netteté. Quintilien dit que le nombre en eſt infini. Je ſçay bien qu'il y en a quelques-unes que l'on ne peut éviter, & que les plus excellens Autheurs Grecs & Latins nous en fourniſſent des exemples ; On a accouſtumé de dire pour les excuſer que le ſens ſupplée au défaut des paroles, & j'en demeure d'accord, pourveu que ce ne ſoit que trés-rarement, & en ſorte que le ſens y ſoit tout évident. Mais à dire le vray, je voudrois tousjours l'éviter autant qu'il me ſeroit poſſible ; car aprés tout, c'eſt à faire aux paroles de faire entendre le ſens, & non pas au ſens de faire entendre les paroles; & c'eſt renverſer la nature des choſes, que d'en uſer autrement. C'eſt faire comme à la feſte des Saturnales, où les ſerviteurs eſtoient ſervis par leurs maiſtres, le ſens eſtant comme le maiſtre, & les mots, comme les ſerviteurs. Certainement ce grand homme que je viens de nommer condamne abſolument toutes ſortes d'équivoques, puis qu'il ne pardonne pas à celle que vous allez voir icy. Il faut

que je mette ſes propres termes en Latin, parce que les exemples qu'il donne ne peuvent s'accommoder à noſtre langue, qui ne ſouffre pas les tranſpoſitions de la nature de celles-cy. *Vitanda imprimis ambiguitas, non hæc ſolùm quæ incertum intellectum facit, ut Chremetem audivi percuſſiſſe Demeam, ſed illa quoque, quæ etiamſi turbare non poteſt ſenſum, in idem tamen verborum vitium incidit, ut ſi quis dicat viſum à ſe hominem librum ſcribentem; Nam etiamſi librum ab homine ſcribi pateat, malè tamen compoſuerat, feceratque ambiguum, quantùm in ipſo fuit.* Aprés cela, il n'y a plus d'équivoque qui ſe puiſſe deffendre, & il ne reſte plus rien à dire qu'une choſe, qui ſeroit bien hardie, & que je ne voudrois pas dire le premier que Quintilien s'eſt trompé. Il encherit bien encore dans ce meſme chapitre *de perſpecuitate*, il veut que l'expreſſion ſoit ſi claire, qu'elle frappe l'eſprit du Juge, je diray de l'Auditeur, ou du Lecteur, comme le Soleil frappe les yeux des perſonnes qui le voyent & le ſentent malgré qu'ils en ayent. Enfin il reduit la clarté à ce dernier degré de perfection, qu'il faut taſcher autant qu'il ſe peut, quand on parle ou quand on eſcrit, non ſeulement de ſe faire entendre, mais de faire en ſorte qu'on ne puiſſe pas n'eſtre pas entendu, *non ut intelligere poſſit, ſed ne omnino poſſit non intelligere curandum.*

Il y a encore un autre vice contre la *netteté*, qui ſont certaines conſtructions, que nous appellons *louſches*, parce qu'on croit qu'elles regardent d'un coſté, & elles regardent de l'autre; J'en ay fait une remarque, à laquelle je renvoye pour abreger. Il la faut chercher à la table au mot de *conſtruction.*

Et encore une autre, quand le ſecond membre d'une periode, qui eſt joint au premier par la conjonctive *&*, en

eſt fort eſloigné, à cauſe d'une autre periode longue, qui eſt entre deux, comme une parentheſe, par exemple, *il y a dequoy confondre ceux qui le blaſment, quand on leur aura fait voir que ſa façon de chanter eſt excellente, quoy qu'elle n'ait rien de commun avec celle de l'ancienne Grece, qu'ils loüent pluſtoſt par le meſpris des choſes preſentes, que par aucune connoiſſance qu'ils ayent de l'une ny de l'autre, & qu'il merite une grande loüange.* Je dis que ce dernier membre *& qu'il merite une grande loüange*, eſt trop eſloigné du premier par cette longue parentheſe, qui commence *quoy qu'elle n'ait, &c.* & que quand elle n'auroit que le tiers de la longueur, qu'elle a, comme *que ſa façon de parler eſt excellente, quoy qu'elle n'ait rien de commun avec la noſtre, & qu'il merite, &c.* la periode ne laiſſeroit pas d'eſtre vicieuſe, & de pecher contre la netteté.

La longueur des periodes eſt encore fort ennemie de la netteté du ſtile. J'entens celles qui ſuffoquent par leur grandeur exceſſive ceux qui les prononcent, comme parle Denis d'Halicarnaſſe, περίοδοι μακραὶ ἀποπνίγουσι τοὺς λέγοντας ſur tout ſi elles ſont embarraſſées & qu'elles n'ayent pas des repoſoirs, comme en ont celles de ces deux grands Maiſtres de noſtre langue, Amyot & Coëffeteau; Il ſeroit importun & ſuperflu d'en donner des exemples, qui ne ſont que trop frequens dans nos mauvais Eſcrivains. *Les longues & frequentes parentheſes*, y ſont contraires auſſi.

Il y a bien d'autres vices ſans doute contre *la netteté*, mais il ſuffit d'en avoir marqué les principaux, & de dire pour la gloire de la France qu'elle n'a point encore porté tant d'hommes, qui ayent eſcrit purement & nettement, qu'elle en fournit aujourd'huy en toutes ſortes de ſtiles.

A la pureté, & à la netteté du ſtile, il y a encore d'autres parties à ajouſter, *la proprieté des mots & des phraſes*,

l'elegance, *la douceur*, *la majesté*, *la force*, & ce qui resulte de tout cela, *l'air & la grace*, qu'on appelle *le je ne sçay quoy*, où *le nombre*, *la briefveté*, *& la naifveté de l'expression*, ont encore beaucoup de part. Mais ce n'est pas à moy à traiter de tant de belles choses, qui passent ma portée, & qui ne demandent pas moins qu'un Quintilien François; C'est bien assez, si j'apprens que ce petit travail n'ait pas esté inutile, ny desagreable au public.

FIN.

TABLE ALPHABETIQUE DES OBSERVATIONS DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, SUR LES REMARQUES de M. de VAUGELAS.

A

A avec *l'un & l'autre.* page 557
à ce faire, 294
à ce que, 292
à la reſervation pour dire *à la reſerve,* 243
à l'encontre, 273. 274
à l'improviſte, à l'impourveu, 215
à meſme pour dire *en meſme temps,* 453.
à moins de faire cela, 353
à peu prés, 250. 252
à preſent, 246
à qui mieux mieux, 246. 247
Abſynthe, de quel genre, 549. 550
Accens, du temps de Demoſthene, on ne les marquoit point, 149
Acheter, ſa prononciation, 303
Accouſtumance, 379
Accroire, 279. faire accroire, 280
Accueil, Accueillir, 319
Adjectif, quand il veut un article à part, outre celuy du ſubſtantif, 89. pourquoy l'adjectif ſe met tousjours au nominatif, encore que celuy du ſubſtantif ſoit en un autre cas, 89. un Adjectif avec deux Subſtantifs de different genre, 96. 98. l'Adjectif devant ou aprés le ſubſtantif, 204. *& ſuiv.* ſi l'Adjectif de l'un des deux genres ſe peut appliquer à l'autre dans la comparaiſon, 452
Adjectifs verbaux, 584
Adverbe & Verbe, comme inſeparables dans le ſens, 172. etymologie du mot *Adverbe,* 172. où l'Adverbe veut eſtre mis? 491
Affaire, de quel genre, 268
Afin, avec deux conſtructions differentes en une meſme periode, 390. 391.
Agrément, & non pas *agréement,* 408.
Ai. Voyez *Oi,* 114
Aigle, de quel genre, 281
Aimer mieux; ſi aprés le *que,* qui ſuit tousjours cet infinitif, il faut mettre la particule *de,* ou non? 551. 553.
Aller. Je vais, je va, *Va croiſſant, va faiſant* &c. façons de parler, qui ne ſont plus en uſage, 207. 208
Aller à la rencontre, pour dire,

Aller au devant, 244
Aller au devant, 366. 389
Allé au préterit, comme il en faut uſer, 526 527
Alluſion de mots, à éviter, 183.184
Alors & *lors*, 247.250
Alte. S'il faut dire *alte* ou *halte*, 571. 573.
Ambitionner, 135. 335. 336
Amour, de quel genre, 385. 386
Anagramme, de quel genre, 31
l'*Analogie* n'a lieu que là où l'uſage l'authoriſe, ou bien, où il ne paroiſt pas, 354. ſa force, 445. 461.
Aouſt, *Aouſter*, 308
l'*Apoſtrophe* ne ſe met jamais qu'en la place d'une voyelle qu'elle ſupprime, 13
Appareiller, verbe neutre, 309
Approcher, regime de ce verbe, 173. 174. *s'approcher du Roy*, & *approcher du Roy*, leur difference, 174
Aprés ſouper, ou *aprés ſoupé*, 170
Aprés, mis devant un infinitif, 320
Arbre, prononciation de ce mot, 416. 417.
Arcenal & *Arcenac*, 465. 466
Arc-en-ciel, comment ce mot doit s'eſcrire, 462
Archal, 397
Armez a la legere, & *legerement armez*, 185
Arondelle, voyez *Hirondelle*.
Arrivé qu'il fut; *arrivé qu'il eſtoit*, 155 156.
Arroſer, & non pas *arrouſer*, 240. 241.
Article devant les noms propres, 276. Regle nouvelle & infaillible pour ſçavoir quand il faut repeter les Articles, tant devant les noms, que devant les verbes, 236. 239. Autre uſage de cette meſme regle, au regime des deux ſubſtantifs & du verbe, 239. 240. L'article indéfini ne reçoit jamais aprés ſoy le pronom relatif, 381. le changement des Articles a bonne grace, 502. 503. s'il eſt neceſſaire de repeter les Articles devant les ſubſtantifs, 503. & *ſuiv.* quel eſt l'uſage des Articles avec les ſubſtantifs accompagnez d'adjectifs, avec particules ou ſans particules, 506. & *ſuiv.*
Aſſeoir, conjugaiſon de ce verbe, 186. 187.
Aſſoir pour *eſtablir*, 557
Attendu que, 501
Avant que, *devant que*, 304
Au demeurant pour dire *au reſte*, 316.
Auparavant, *auparavant que*, 466. 467.
Au preallable, *preallablement*, 474. 475.
Auprés, ſon regime, 363. 364
Au ſurplus peut eſtre employé quelquefois, 385
Au travers, & *A travers*, 272.273
Avec, *avecque*, *avecques*, 296. & ſuivantes.
Avecques, 388
Aviſer pour *Appercevoir*, *deſcouvrir*, 400
Avocat au Parlement, 448
Avoir & *Eſtre*; ſeuls verbes, qui prennent un *t*, aux troiſieſmes perſonnes du ſubjonctif, 104
Avoir, verbe auxiliaire conjugué avec le verbe ſubſtantif, & avec les autres verbes, 451
Avoir à la rencontre, hors d'uſage, 389.
Avoiſiner, ce mot a bonne grace dans la poëſie, 286
Auprés, 363
Autant, 264. d'autant plus, 450
Autruy, 534
Ayder, comment ſe doit prononcer, 308.

B

BAILLER, *donner*, 340.341
Banquet, Banqueter, 458
Barbariſme, comment on en peut commettre, 476. 477. premier vice contre la purcté du ſtile, 585. Barbariſme de phraſes, &c. 587
Beaucoup pour *pluſieurs*, 475. quand il eſt adverbe, 475. 476
Bel & Beau, 319
Beni, Benit, 268. 264
Berlan, Brelandier, 405
Beſtail & Beſtial, 328
Bien, au commencement de la periode, 547. 541
Bienfaiteur, bienfaicteur, bienfacteur, 324. 325
Bien que, quoy que, encore que, 498
Bigearre, Bizarre, 317
Bonheurs, s'il ſe dit au pluriel, 525. 526

C

CAEN, ville, ſe prononce comme s'il n'y avoit point d'*e*, 161
Ce devant le verbe ſubſtantif, 287. 288. avec le pluriel du meſme verbe ſubſtantif, 288. *& ſuiv.* 290
Ce dit-il, ce dit-on, 291
à *Ce* faire, en *ce* faiſant, 294
Ce fut pourquoy, 293
Ce que pour *ſi*, 291
Cela dit, 542
Celle-cy pour *lettre*, 480
Celuy, abus de ce pronom demonſtratif, 490
Cependant & pendant, leur difference, 245. 246
Cependant que pour *pendant que*, 467
Ce qu'il vous plaira, 6
C'eſt choſe glorieuſe, 241
C'eſt pourquoy, 293
C'eſt que, où il eſt mauvais ? 488
Ceſſer, verbe neutre, & ſouvent actif, 28
Chaire, Chaiſe ou *Chaize*, 434
Chez Plutarque, chez Platon, 280. 281.
Chypre & Cypre, leur difference, 8
Ciceron, précaution dont il uſe, en ſe ſervant d'un mot fort ſignifican tif, lorſqu'il n'eſt pas encore bien reçeu, 53
Clarté, principale partie d'oraiſon 160 21.
Comme, comment, comme quoy, 321. 322.
Comme je ſuis, 345. 346
Comme ainſi ſoit, 499. 500
Commencer, ſi ce verbe demande tousjours la prépoſition à, aprés ſoy ? 418. 419
Compagnée pour *Compagnie*, 323
Complaintes, 349. 350
Comté, de quel genre, 362
Condoleance, 321
ſe *Condouloir*, 321
Conflant & confluent de deux fleuves, ce que c'eſt, 417. 418
Conjoncture pour dire *une certaine rencontre, bonne ou mauvaiſe, dans les affaires*, 234
Conjugaiſons, leur analogie eſt dans la Grammaire un principe comme infaillible, 254
Conjurateur pour *Conjuré*, 541. 542
Conquere, du verbe *Conquerir*, 328. 329
Conſideré que, pour, *veu que*, 501
Conſommer ou *Conſumer*, 284. 285
Conſonances, il faut les éviter dans la proſe, 259. 412
Conſtruction, ſa netteté, 128. 129. 139. Exemple d'une conſtruction eſtrange, 216. Si cette conſtruction eſt bonne, *en voſtre abſence & de madame voſtre mere*, 230. *Il s'eſt bruſlé, & tous ceux qui eſtoient auprés de luy* ; conſtruction mauvaiſe, 350
Conſtructions irregulieres, 393

Conſtruction grammaticale, 487. 488. 490. 494. 589. 159.
Conſtructions louſches, 60
Contemptible, contempteur, 480. 48
Contre-pointe, courte-pointe, 399 400.
Convent, comment ce mot doit ſe prononcer, 527
Corrival, 349. 350
Courir, courre : 279
Courir ſus, 427
Courroucé, ce mot n'eſt plus en uſage dans le propre, 368
Court, mot indéclinable, 310
Crainte pour dire *de crainte* ; faute condamnée, 55
Crainte dans le préterit, 579
Croiſtre, verbe neutre, & non actif, 305.
Croyance & *creance*, leur difference, 562. 563.
Cuëillir S'il faut dire *cuëillera* & *recuëillera*, ou *cuëillira* & *recuëillira* ; 509. 511
Cupidité, 328
Cy joint au ſubſtantif, 360. 361
Cymbales, de quel genre. 373

D

D, quand il le faut prononcer aux mots qui commencent par *ad*, avec une autre conſone aprés le *d*, 432. *& ſuiv.*
Damoiſelle, 158
Date, de quel genre, 332
Dautant que pour *parce que*, 312. 313. 314.
D'autant plus, 450. 451
De, article du genitif, 310. 311
De & *des*, articles, 317
D'abondant pour *de plus*, 252
D'avanture, adverbe, 379. 380
De deçà, de delà, 266. 267
De façon que, de maniere que, de mode que, 428
De gueres, 282
D'une heure à l'autre pour *d'heure à autre*, 486. *d'un jour à l'autre* pour *de jour à autre*, 486
Delice, s'il ſe dit au ſingulier, 271
Demain matin, demain au matin, 420
Demi-heure, demi-douzaine, 351
Dépendre, dépenſer, 269
Débarquer, deſembarquer, 458. 459
Deſcouvert ou *deſcouverture*, 478
Des mieux, façon de parler, baſſe, 139
Detteur pour *debiteur*, 537
Devers, 194. 195
Devouloir, pour dire *ceſſer de vouloir*, 481. 483.
Dire, 340
Diſcord pour *diſcorde*, 487
Donc. Rarement on commence une periode par *donc*, 479
Dont, particule en tres-grand uſage en noſtre langue, 333. *& ſuiv.* 335.
Doute, de quel genre, 283
Duché, de quel genre, 362
Du depuis, pour *depuis*, 197
Dueil pour *duel*, 483

E

E. Certains mots terminez en *e* feminin, & en *es*, 387. 388
Ebene, de quel genre, 367. 368
El. Adjectifs qui ont leur terminaiſon en *el*, 315. 316
Eloquence Françoiſe, aujourd'huy rivale de la Grecque & de la Latine, 235
En. Noms propres & autres terminez en *en*, 160
En, devant le gerondif, 208. 209
En, particule, ſon uſage, 252. 253
En ce faiſant, 294
En Cour, il faut dire *à la Cour*, 448
En mon endroit, à l'endroit d'un tel, 304.
En ſomme, 36

faire

Encliner au lieu d'*incliner*, 318. 319
Encore, ſon uſage en proſe & en vers, 275
Enſuite dequoy, 181
Ent. Regle pour connoiſtre comment il faut prononcer les noms qui ſe terminent en *ent*, 33. 34. Adverbes terminez en *ent*, 435
Entaché, 563. 564
Entendement. Il vaut mieux ſatisfaire l'entendement, que l'oreille, 38
Envoyer, 378
Epigramme, de quel genre, 36. 37
Epiſode, de quel genre, 360
Epithalame, de quel genre, 37
Epitaphe, de quel genre, 37
Epithete, de quel genre, 30. 174. comment ſe doit placer, 174
Equivoque, de quel genre, 31. c'eſt une regle, qu'il ne faut point faire d'equivoque ſans neceſſité, 41. ce que dit Quintilien des équivoques, 315. 598. 600. 601
Erreur, de quel genre, 146. 147
Eſchapper, trois regimes differens de ce verbe, 325. 326
Eſcient, ſa prononciation, 33
Eſclavage, *eſclavitude*, 399
Eſcrire. La Satire, la Comedie, & l'Epigramme ſont les trois genres d'eſcrire les plus bas, 159. Quelle eſt la plus grande de toutes les erreurs, en matiere d'eſcrire, 533
Eſcriture, image de la parole, 461
Eſpace, de quel genre, 479
Eſperdûment, 435
Eſtre avec *pour*, 331. ce verbe ſubſtantif mal placé. 331. 332
Eſtude, de quel genre, 204
Et, conjonction repetée deux fois aux deux membres d'une meſme periode, 394
Et donc, terme familier aux Gaſcons, 478.
Eu, mot du préterit parfait d'Avoir, n'eſt qu'une ſyllabe, 303
Eveſché, de quel genre, 362
Eviter, regime de ce verbe, 270. 271.
Eux-meſme, *elles-meſme*, ſi ces mots peuvent s'eſcrire ainſi ſans *s*, 211
Exact, *exactitude*, 260. 261
Exemple, de quel genre, 300. comment il faut prononcer ce mot, 355.
Expedient, ſa prononciation, 33
Expedition, mot autrefois peu connu, 364. 365

F

FACE, ſon uſage tant au propre qu'au figuré, 73
Façon de parler. Un excellent & judicieux Eſcrivain peut inventer de nouvelles façons de parler, 138. Façons de parler receuës par l'uſage, 370. 371. 378. 380. 393
Faire piece, 300. 302. *C'eſt une des plus belles actions qu'il ait jamais faites*; eſclairciſſement ſur cette façon de parler, 172. 173
Fut fait mourir, 274. 275. *Il m'a dit de faire*, 307. 308
Faire, *repeté*, 512. 515
Faiſable, 481
Fatal, 455. 456
Favoriſer, regime de ce verbe, 470
Faute, *à faute*, *par faute*, 462. 463
Feliciter, 235
Femmes. Dans les doutes de la Langue il vaut mieux, pour l'ordinaire, conſulter les femmes, 528
Fil de richar pour *fil d'archal*, 396. 397.
Filleul, *fillol*, 330. 331
Floriſſant, *fleuriſſant*, 463
Fond & *Fonds*, deux choſes differentes, 337. 338
Fors pour *hors-mis*, 277
Fort, mot indéclinable, 310
Fortuné, ſignification de ce mot, 441. 442.

Foudre, de quel genre, 282. 283
Fourmi, de quel genre, 283
Fournir, ce verbe a trois conſtructions differentes, 305
François plus reguliers que les Latins, 101
Fratricide, ſignification de ce mot, 327. 328.
Fronde, 29
Fuir, ſi ce verbe à l'infinitif & aux preterits défini & indéfini eſt d'une ſyllabe ou de deux, 444. 448
Fureur, *furie*, ne doivent pas eſtre confonduës, 438. 439
Futur, 455

F

GAGNER *la bonne grace*, 271
Galant, *galamment*, 467. 469
Gangraine, comment il faut prononcer ce mot, 355
Gaſcons retranchent, mal à propos, pluſieurs lettres, 177
Gemeaux, un des ſignes du Zodiaque, 441. Voyez *Jumeau*.
Genitif, s'il donne tousjours la loy au verbe, ſelon qu'il eſt ſingulier ou pluriel, 50
Gens, ſignification & genre de ce mot, 454. *Ce ſont de fines gens & ces gens-là ſont bien fins*, 361. 362.
Gentil, *gentille*, leur prononciation, 439. 440.
Gerondifs eſtant & ayant, leur ſituation, 420. 538. Voyez *Participe*.
Geſtes, mot qui a vieilli, 442. 443
Gracieux, 548
Grande. Quand il faut dire *grande* devant le ſubſtantif, ou *grand* en mangeant l'*e*, 189. 190
Guarir, *guerir*, 272
Guere, *gueres*, *de naguere*, *de nagueres*, 323

H

H, Lettre, pourquoy aſpirée en quelques mots François? 1. 3. 4. *H*, aſpirée, ou conſonne; & *h*, muette, 218. *& ſuiv.* 221. Regle pour diſcerner l'*h* conſonne, d'avec la muette, 221. comment l'*h* ſe prononce dans les mots compoſez, 224
Haïr, comme ce verbe ſe conjugue, 22
Hampe. S'il faut dire *Hampe* ou *Hante*, 573
Hemiſtiche, de quel genre, 373
Heros, *Heroïne*, *Heroïque*, 1. 2
Hirondelle, & non pas *Arondelle*, *Herondelle*, 536
Honte. Difference entre honte & pudeur, non approuvée, 560
Horoſcope, de quel genre, 37
Horrible, *effroyable*, 356
Hors, *hors-mis*, 277
Huit, *Huitieſme*, *Huitain*, 86
Humilité, uſage de ce mot, 256. 257.

I

JAILLIR pour *rejaillir*, 565
Jamais plus, 193
Je, De la premiere perſonne du preſent de l'indicatif, devant le pronom perſonnel *je*, 232. 233
Ier. Verbes, dont l'infinitif ſe termine en *ier*, 124. 125
Il n'y a rien de tel, *il n'y a rien tel*, 309.
Il eſt, *il n'eſt* pour *il y a*, *il n'y a*, 326. 327.
Incendie, 142. S'il y a difference entre incendie & embraſement, 143
Incognito, mot pris des Italiens, 456.
Inconvenient, ſa prononciation, 33
Infiniment avec *tres-humble*, 515

Infinité de perſonnes regit le pluriel, 49. 497.
Infinitifs, au nombre de trois ou de quatre, s'ils ſont vicieux, 157
Infinitifs ſubſtantifiez, 434
Ingenûment, 435
Ingredient, ſa prononciation, 33
Innumerable, *innombrable*, 265
Inonder, 564
Inſidieux, mot purement latin, 48
Inſulter, 559
Intervalle, de quel genre, 479
Intrigue, de quel genre, 142
Invectiver, verbe devenu en uſage, 135.
Jours caniculaires, 354
Jumeau, *gemeau*, 440
Juſque, ſans *s*, à la fin, 23. 24
Juſques à, & *Juſqu'à*, 24. 25
Juſques à aujourd'huy. 544. 547

L

LA pour *le*, 32
La, *le*, *les*, pronoms tranſpoſez, 38
Là où pour dire *au lieu que*, n'eſt plus en uſage, 55.56
La pluſpart, *la plus grand' part*, leur regime, 50
Laiſſer, ces mots *lairrois*, *lairray*, hors d'uſage, 135
Landy ou *Landit*, 539. 541
Langues. Toutes les Langues ſont pauvres ou retenuës, au prix de la Langue Grecque, 149. ſe poliſſent & ſe perfectionnent juſqu'à un certain point, 435. 437. Façon de parler, *il ſçait la Langue Latine*, *& la Langue Grecque*, 484. 485.
Langue Françoiſe aime les articles, 193. 195. 196. Dans les doutes de la Langue il vaut mieux, pour l'ordinaire, conſulter les femmes, & ceux qui n'ont point étudié, que ceux qui ſont ſçavants en la Langue Grecque & en la Latine, 528. *& ſuiv.* De quelle façon il faut demander les doutes de la Langue, 530. *& ſuiv.*
Languir pour *ennuyer*, 152. 155
Latins peu ſcrupuleux en ce qui regarde le ſtile & le langage, 514
Le, pronom relatif oublié, 37. 38. Il faut tousjours que le pronom relatif *le* ſoit auprés du verbe, 39. Le pronom relatif *le* devant deux verbes qui le regiſſent, 485. 486
Le, pronom demonſtratif avec la particule *là*, 311. 312
Le long, *du long*, *au long*, lequel des trois doit eſtre mis, 192
Le onzieſme, 90
Lequel, *laquelle*, pronoms, 131. 134
Le voila qui vient, 345
L'un & l'autre, 158
Lettres. Comment ſe prononcent quelques lettres en finiſſant le mot, 219. 220.
Lettre. Fautes qui ſe commettent aſſez communément, en finiſſant une lettre, 151. 152. Si en eſcrivant on peut meſler *vous* avec *voſtre Majeſté*, ou *voſtre Eminence*, ou *voſtre Alteſſe*, & autres ſemblables, 570
Liberal arbitre, 106. 107
Loin, *bien loin*, 353
Loiſible; le mot *permis* vaut mieux, 263. 264
Long pour *longue*, 538. 539
Longuement, 69
Lors avec un genitif; maniere de parler qui commence à vieillir, 131.
Lors & *alors*, 247. 250

M

MADAME, uſage & ſituation de ce mot, dans une lettre

ou dans un discours, 85. 566
Mademoiselle, 158. usage & situation de ce mot, dans une lettre ou dans un discours, 566
Magnifier, 145
Maint & *maintefois*, 168
Mais mesmes, 26. difference entre *mais mesmes*, & *mais aussi*, 26
Mais, espece d'adverbe, 159. *N'en pouvoir mais*, 159
Mais que pour *quand*; mot bas, 182. 183.
Manes, usage de ce mot, en vers & en prose, 262
Marbre, prononciation de ce mot, 416.
Marot, à quel sujet fit une Epigramme à ses disciples, 199
Marri qu'il estoit, 155. 156
Matineux, *Matinal*, *Matinier*, 169. 170.
Maxime, de quel genre, 78
Mensonge, de quel genre, 39
Mercredy, sa prononciation, 416. 417.
Meshuy, *des meshuy*, 194
Mesme & *mesmes*, adverbe, 27
Mesmement, adverbe banni de la Langue, 266
Mesmes, son usage, 51
Metaphores, d'où se tirent, selon les grands Orateurs, 144
Mettre, usage de ce verbe pour dire, *ne demeurer gueres*, 437. 438
Mien, *tien*, *sien*, pronoms, comment se mettent à present, 357
Mieux. En toutes choses il faut tousjours faire ce qui est de mieux, 160
Mille & *milles*, 388
Minuit, de quel genre, 92
Mon, *ton*, *son*, pronoms possessifs, 342. & *suiv.* 344.
Monde, usage de ce mot, 190. 191. employé avec le pronom possessif, 191.
Monosyllabes François mis ensemble, 145
Monseigneur & *Monsieur*, usage & situation de ces mots dans une lettre, ou dans un discours, 185. 566.
Mots indéclinables, n'ayant point de genre, de leur nature, s'associent tousjours d'un adjectif masculin, 9. Il n'est pas permis à qui que ce soit, d'en inventer, 136. 587. Jamais les honnestes gens ne doivent, en parlant, user d'un mot bas, ou d'une phrase basse, si ce n'est pas raillerie, 139. Mots opprimez par la tyrannie de l'usage, 145. Jeu de mots quand peut estre employé, 183. 184. Comment il faut prononcer & orthographier les mots François venans des mots Grecs, *&c.* 225. & *suiv.* 230. *Ce peu de mots ne sont que pour* &c. 341. 342. L'allusion de mots est à éviter, 183. 184. L'arrangement des mots est un des plus grands secrets du stile, 472. 474. Repetition de mots, 512. S'il faut dire, *si c'estoit moy qui eusse fait cela*; ou *si c'estoit moy, qui eust fait cela?* 102. 103
De moy, *pour moy*, *quant à moy*, 217
My Careſme, *My-May*, *My-Juin*, *My-Aoust*. 93

N

NAÏVETE', une des premieres perfections de l'Eloquence, 412. ne doit pas degenerer en negligence, 514
Narration historique, ce qu'il y faut observer, 449. 450
Naviger, *Naviguer*, 80
Navire, de quel genre, 146. 147
Ne, usage de cette negative, 536. 537.
Ne plus ne moins, 43. 44
Negative, n'ont-ils pas fait, & ont-ils

pas fait, 231. 232
Nier. Quand la negative *ne* eſt devant *nier*, il la faut encore repeter aprés le meſme verbe, 45
Nombre, ſingulier ou pluriel, indifferents, lors qu'il y a deux disjonctives, 166. 167. 168. quels nombres ont un pluriel? 388
Noms propres, Grecs & Latins, il faut les prononcer ſelon l'uſage, 81. *& ſuiv.* 86. un nom & un verbe regiſſans deux cas differents, mis avec un ſeul cas, 94.95. Noms qui ont tout enſemble une ſignification active & paſſive, 580
Nonchalamment, 263
Notamment, 358
Nu-pieds, 81
Ny, en quel cas ne ſe doit pas mettre devant la ſeconde epithete, ou le ſecond adjectif d'une prépoſition negative, 44

O

O. Noms terminez en *o*, ne prennent point d'*s* au pluriel, 4
mes Obeiſſances, 344
Oeuvre, *Oeuvres*, de quel genre, 40
Oi, diphtongue, quand doit eſtre prononcée comme elle eſt eſcrite, ou bien en *ai*, 114. *& ſuiv.*
On, *l'on* & *t-on*, 12. étymologie de ces deux mots, *on* & *l'on*, 13. en quels endroits il faut dire *on*, & en quels endroits *l'on*, 14.15. 16
Onguent pour *Parfum*, 489
Oratoire, de quel genre, 360
Ordres, de quel genre, 361. 362
l'*Oreille* eſt fort ſouvent à conſulter, 17.
Orthographe, *Orthographier*, 127
Où, adverbe pour le pronom relatif, 105
Outre ce, 292
Ouvrage, de quel genre, 437
Ouy pour *Ita*, 264. 265

P

PAct, *Pacte*, *Paction*, leur difference, 367
Par ainſi, 96
Par apres, *en aprés*, 244. 245
Parce que & *Pource que*; le premier eſt à ſuivre, mais le dernier n'eſt plus en uſage, 57. 58
Par ce que, ſeparé en trois mots, 104. 105.
Parſus tout, 549
Partant, 247
Parallele, de quel genre, 121
Pardonnable, 584
Pariſiens, leur langage naturel corrompu par la contagion des Provinciaux, 366
Parole n'eſt pas ſeulement une image de la penſée, mais de la choſe meſme, que nous voulons repréſenter, 178 520
Parricide, ſignification de ce mot, 327.
Participes actifs, 420
Participes paſſifs, leur uſage dans les préterits, 198. 202
Participe actif & paſſif, doit eſtre conſideré en deux façons, 422. 426. ſi dans une meſme periode on peut mettre deux participes, ou deux gerondifs ſans la conjonction *&*, 209
Particularité, & non pas *Particuliarité*, 56. 57
Pas & *Point*, particules, 400. 401. leur uſage, 401. *& ſuiv.* où elles le ſuppriment, 403. leur difference, 403. 404
Pas pour *Paſſage*, 558
Peril éminent, 286
Periode, de quel genre, 4
Periodes, leur longueur eſt fort ennemie de la netteté du ſtile, 603
Perſecuter, prononciation de ce verbe, 130

Perſonne, ſes deux ſignifications & ſes deux genres differents, 8. 9. 10
Peu s'en eſt fallu. 294. 295
Peur, pour dire *de peur*; inſupportable, 55
Plaire, 347. 349
Pleonaſme. En quoy conſiſte le vice du Pleonaſme, 178. 180
Pleurs, de quel genre, 416
Plouvoir, hors d'uſage, 150
Ployer & *Plier*, leur ſignification differente, 405. 406
Pluriels ſuivis d'un ſingulier avec la conjonction *&* devant le verbe, comment ils regiſſent le verbe, 374. 376.
Pluriel, *Plurier*, 460. 462
Plus, terme de comparaiſon, qui préſuppoſe une relation ou à ce qui précede, ou à ce qui ſuit, 172. ſa prononciation, 417
Pluſtoſt pour *auparavant*, 153. 155
Poiſon, de quel genre, 39. 549. 550
Poitrine, mot dont on peut ſe ſervir ſans ſcrupule dans la proſe & dans les vers, 72
Portraict & non pas *Pourtraict*, 319. 330.
Poſſible pour *Peut eſtre.* 166
Poſte, de quel genre, 489. 490
Pour, repeté deux fois dans une meſme periode, 59. 60
Pour avec l'infinitif, 76. 77
Pour afin, 553
Pour ce pour *à cauſe de cela*, ou *Partant*, 96
Pour l'heure, pour dire *pour lors*, 215
Pour que, ſon uſage, 19. 20. 21
Pourpre, ſes deux genres, 70. 71
Pouvoir, uſage de ce verbe, 163. 164
je Peux pour *Poſſum*, 79. 80
Précipitément, ou *Précipitamment*, 185.
Preface, de quel genre, 78
Premier que pour *avant que*, 126
Prendre à teſmoin, 581. 583
Preigne pour *Prenne*; mal à propos dit, 80
Print, *Prindrent*, *Prinrent*, 113
Prépoſition. En quel cas la repetition des prépoſitions eſt neceſſaire aux noms, 60. 61. ſi elle eſt neceſſaire devant des ſubſtantifs équipollens, 61. Regle nouvelle & infaillible pour ſçavoir quand il faut repeter les prépoſitions tant devant les noms, que devant les verbes, 237. 239. Autre uſage de cette meſme regle, au regime des deux ſubſtantifs & du verbe, 239. 240.
Prés, prépoſition, ſes deux regimes, 363.
Préterits des verbes *entrer*, *ſortir*, *monter*, *deſcendre*, 428. exception à la regle des préterits participes, 519. Voyez *participes paſſifs.*
Prétexter, 136
Prévoir & *Pourvoir*, verbes compoſez du verbe *voir*, 365
Preuver & *eſpreuver*, 150
Prier, regime de ce verbe, 470
Prix de l'éloquence n'eſt pas de ceux qui ſe gagnent à la courſe, 474
Prochain voiſin, 107 108
Proches pour *Parens*, 108
Promener, comment il faut dire & eſcrire ce verbe, 23
Pronom demonſtratif, ſon uſage, 314. 315.
Pronom poſſeſſif aprés le ſubſtantif, 52. 542. 543. Le pronom relatif ne ſe rapporte jamais au nom, qui n'a que l'article indéfini, 381. ne ſe peut rapporter à un nom qui n'a point d'article, 382. Suppreſſion des pronoms perſonnels devant les verbes, 414. 416. Deux regles pour connoiſtre quand cette ſuppreſſion eſt mauvaiſe, 415
Prononciations mauvaiſes, qui ſont tres-communes, 429

Propreté & *Proprieté*, leur difference, 7
Proüeſſe, uſage de ce mot, 398. 399
Pſeaumes Penitentiaux, 358. prononciation du mot *Pſeaume*, 359
Pudeur, 559

Q

QUANT & *moy* pour *avec moy*, 62.
Quant à moy, 63
Quant & quant moy, *Quand & quant*, 63.
Quantesfois, n'eſt plus en uſage, 471
Quaſi, 28
Quatre pour *Quatrieſme* & autres ſemblables, 139. 140
Que devant *on*, & devant *que l'on*, 16.
Que, conjonctive, repetée deux fois dans un meſme membre de periode, 457. 458
Que aprés *ſi*, & devant *tant s'en faut*, veut eſtre repeté, 516
Que devant l'infinitif, pour *rien à*, 516.
Qu'ainſi ne ſoit, 576
Que c'eſt pour *ce que c'eſt*, 196
Que non pas, pour *que* ſimplement, 471
Quel & *quelle*, pour *quelque*, 152. 153
Quelque, adverbe, 5
Quelque riches qu'ils ſoient, 351
Quelque choſe, quel genre il demande, 494. & *ſuiv.*
Quelqu'un. Perdre le reſpect à quelqu'un, 493. 494
Qui, repeté deux fois dans une periode, 58. 59
Qui, repeté pluſieurs fois, pour dire, *les uns les autres*, 61. 62
Qui, en certains cas, & comment il en faut uſer, 65. dans les cas obliques, le relatif *qui* ne ſe doit attribuer qu'aux perſonnes, 67
Qui au commencement d'une periode, 100. & *ſuiv.*
Quiconque, 315
Quoy, pronom, 64. 66. 68
Quoyque, 106
Quoy qu'il arrive, *Quoy qu'il en ſoit*, 307
Quoy que l'on die, *Quoy qu'ils dient*, 340

R

R, lettre finale des infinitifs, 430. & *ſuiv.*
Rais pour *Rayons*, 216
Reciproque & *mutuel*, 389. 390
Recouvert & *Recouvré*, 17. 19
Regueliſſe, de quel genre, 405
Relaſche, de quel genre, 39
Remerciment doit s'eſcrire ſans *e*, 408
Remplir & *emplir*, 171
Rencontre, de quel genre, 21
Repetition, 345. 512
Reproche, de quel genre, 39
Reſoudre, conjugué, 73. neutre & actif, 74. uſage different de ce verbe, 74
Reſſembler, regime de ce verbe, 508. 509.
ſe Reſſouvenir, verbe, 126. 127
Reſter pour *demeurer*, 153. 155
Reveſtant, & non pas *Reveſtiſſant*, 253. 256.
Reüſſir, conſtruction de ce verbe, 469. 470.
Rien autre choſe, 306
Rimes. Il faut avoir un grand ſoin d'éviter les rimes en proſe, 257

S

S'IL faut oſter l's finale de la premiere perſonne de l'indicatif, 148.
S'il faut mettre une *s* en la ſeconde perſonne du ſingulier de l'impe-

ratif, 211. *& ſuiv.*
Sans, prépoſition ne veut jamais avoir aprés elle, la particule *point*, 181. 182.
Sans deſſus deſſous, 54
Satisfaire, *Satisfaction* pour *Satisfaire*, *Satisfaction*, 176. 177
Sçavoir, verbe ſuivi d'un infinitif, 116.
Se, où il faut placer ce pronom relatif, 371. 372
S'immoler à la riſée publique, 136. 138
Se conjoüir, 235
S'attaquer à quelqu'un, 502
Se fier, trois regimes de ce verbe, 555
Securité, ſignification de ce mot, 53
Septante, *octante*, *nonante*, 414
Seraphin; c'eſt ainſi qu'on doit eſcrire ce mot, 408
Serge, & non pas *Sarge*, 272
Serioſité, 277. 278
Servir, regime de ce verbe, 470
Seulement pour *meſmes*, 397
Seureté, *Seurté*, 333
Si on, & *Si l'on*, 11. 12
Si, conjonction, & particule conditionelle, 75. 366
Si pour *Si eſt-ce que*, 75
Si pour *adeò* en latin 76. 554. 555. doit eſtre repeté, 517. 518
Si pour *avec tout cela*, & *outre cela*, 441.
Si avec deux conſtructions differentes en une meſme periode, 391
Si bien, conjonction, 500
Si que, 428
il Sied; verbe anomal en ſa conjugaiſon, 560. 562
Sieger pour *aſſieger*; ne vaut rien, 90.
Signal. De quels ſignaux on a couſtume de ſe ſervir à la guerre, 398. *Faire ſigne* & *donner le ſignal*, 393
Soit que, ou *Soit*, 34. 35
Solecisme, vice contre la pureté du ſtile, 588 dans la conſtruction; 589. *& ſuiv.*
Solliciter, 69. ſignification de ce verbe, 464 465
Songer pour *penſer*, 99
Sorte, comme il ſe doit conſtruire, 511. *de cette Sorte*, & *de la Sorte*, 30.
Sortir, verbe neutre, & non actif, 46. 47.
Sortir pour *partir*, 153. 155
Souloit, mot hors d'uſage, 263
Soumiſſion & *Submiſſion*, 29
Soupçonneux & *Suſpect*, leur ſignification differente, 396
Souvenir, verbe, 180. 356. 357
Soy, *de Soy*, obſervation à ce ſujet, 187. 188.
Soy, pronom, 518. 519
Stile. Soin qu'on doit avoir de la netteté du ſtile, 160. 192. Pluſieurs ſortes de negligences dans le ſtile, 410. *& ſuiv.* Regle pour une plus grande netteté, ou douceur de ſtile, 550. Grande difference entre la pureté & la netteté du ſtile, 585. vices qui y ſont oppoſez, 595. 596. 598. 602. 603.
Subſtantifs, dont le premier eſt maſculin, & les deux autres feminins, quel genre ils demandent? 376
Subvenir & *Survenir*, leur difference, 46
Succeder pour *reüſſir*, 497. 498
Superbe; ce mot eſt tousjours adjectif, & jamais ſubſtantif, 35. 36
Supplier & *prier*, 242. 243
Sur, *Sous*, prépoſitions, 140. 141
Sur & *deſſus*, 574
Sur les armes & *Sous les armes*, 392
Survivre, regime de ce verbe, 182
Synonimes, 520. *& ſuiv.* difference entre les ſynonimes de mots & de phraſes, 523

T

TANDIS, quand se doit dire, ou escrire, 78
Tant plus, ce terme n'est plus en usage, 40. 41
Tant & de si belles actions; façon de parler, 339
Tant y a, 166
Tasser, son usage receu, 90
Taxer, pour dire, *blasmer, reprendre*, 242
Tel pour *quel*, 408
Temperature, *Temperament*, leur usage bien different, 87
Temple, en quel cas est feminin, 180
Terrein, *Territoire & Terroir*, 88
Theriaque, de quel genre, 405
Tiret, où se doit mettre, 13. son usage devant le superlatif, 14
Tomber, *Tumber*, 95. 96
Tomber aux mains de quelqu'un, 188. 189.
Tout, adverbe, 111. 112
Tout quant & quant; mauvaise façon de parler, 64
Tout de mesme, 577
Tout, adjectif, avec plusieurs substantifs, 578. 579
Toute sorte, & *Toutes sortes*, se peuvent mettre indifferemment avec un genitif singulier ou pluriel, 147
Transfuge, signification de ce mot, 441.
Transpositions, 594
Triacleur, 405
Trouver & *Treuver*, 150
Tymbales, de quel genre. 373

V

VALANT pour *Vaillant*, 41
Valant & *Vaillant*, 352
Venir, *Vieigne* pour *Vienne*; mot condamné, 80. *Vinrent* & *Vindrent*, 113
Vent de midy, ou *Vent du midy*, 407
Verbe. D'un verbe neutre en faire un verbe actif, erreur facile, 46
Verbes regissans deux cas mis avec un seul, 93
Verbes qui doivent estre mis au subjonctif & non à l'indicatif, 377. Regimes de verbes usitez par quelques Autheurs celebres, qu'il ne faut pas imiter en cela, 409
Verbes auxiliaires, 420. *& suiv.*
Vers, il faut les éviter dans la prose autant qu'il se peut, 117. 120
Vers où, 346
Vers, *envers*, distinction de ces deux prépositions, 368. 369
Veuve, 406. 407
Vieil au lieu de *Vieux*, 372. 373
Vingt & un, s'il faut mettre un pluriel ou un singulier aprés ce nombre, 164
Viol, 408
Vitupere, *Vituperer*, 407
Vivre, *Vesquit*, *Vescut*, 123. 124
Unir ensemble, 177. 179
Ulcere, de quel genre, 369
Voile, signification & genre de ce mot, 452
Voire mesme, 51. 52
Voisiné pour *voisinage*, 427
Vomir des injures, 143. 144
Usage, maistre des Langues vivantes, 2. 165. 188. en matiere de langues il l'emporte tousjours pardessus la raison, 18. 446. 461. 529. 582. plus fort que la raison, 41. que toutes les regles, 370. 379. 383. deux sortes d'usages, 51. tous les Arrests de l'usage sont décisifs, 173.
Vouloir pour *Volonté*, 434. 435
Vous. Si en escrivant, on peut mesler *Vous*, avec *Vostre Majesté*, ou *Vostre Eminence*, ou *Vostre Alteſſe*, & autres semblables. 570

Y

Y pour *luy*, 109
Y devant *en*, & non pas *aprés*, 109.
Y avec les pronoms, 108
Yvoire, de quel genre. 367. 368

FIN.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

Fautes à corriger dans les Observations.

PAge 5. ligne 7. en faisant quelques pluriels, *lisez quelques* pluriel. P. 22. l. 2. pour la conjuguaison, *lisez* conjugaison, lig. 7. *qui ait trois syllabes au pluriel, lis.* qui ait trois syllabes au pluriel. P 21. l. il hait d'une syllabe. On a dit au pluriel &c. *lis. il hait* d'une syllabe. on a dit au pluriel &c. P. 54. l. 17. *tourment, lis. tourmant.* P. 51. l. 4. Ce que nous appellons *familier, lis.* Ce que nous appellons *style familier.* P. 54. l. 4. 5. & 6. On ne veut pas dire qu'absolument ils n'ont rien à craindre, mais que la confiance qu'ils ont en la prudence de leur General leur fait croire, &c. *lisez* on ne veut pas dire qu'absolument ils n'avoient rien à craindre, mais que la confiance qu'ils avoient en la prudence de leur General leur faisoit craindre, &c. P. 60 l. 6. comme dans la derniere phrase de M. de Vaugelas. Ces deux *pour*, &c. *lis.* comme dans la derniere phrase de M. de Vaugelas, ces deux *pour*, &c. P. 69. l. 2. n'est que dans la bouche des gardes des malades, *lis.* n'est que dans la bouche de celles qui gardent les malades. P. 75. l. 1. mode, *lis. mode* P. 79. l. 8. ou il est employé plus souvent que pendant que, *lisez* ou il est employé plus souvent que *pendant que.* P. 80. l. derniere après le mot naviger *ajoustez* on dit neanmoins *navigable & navigation.* P. 91. l. le, *lis. le*, lig. 8. les lettres du onze portent que, *lisez les lettres du onze portent que.* P. 93. l. 4. la mi-Aoust, *lis. la mi-Aoust.* P. 94. l. 2. il faut la condamner, *lis.* il faut condamner cette phrase, &c. P. 149. l. 9. & 10. *Je condamne la pareſſe & les fautes que ſa nonchalance luy fait faire* ce qui est fort bien construit, de sorte &c. *lisez Je condamne ſa pareſſe & les fautes que ſa nonchalance luy fait faire*, ce qui est fort bien construit: De sorte &c. P. 154. l. 4. ce mot. relatif *qui à providence, lisez* ce mot relatif *qui à providence.* P. 148. l. 10. mais qu'elle s'immole, *lis.* mais elle s'immole. P. 140. l. 7. & qu'on dit en moins de syllabes, *Tome trois, Chapitre cinq*, que *Tome troiſieſme, Chapitre cinquieſme*, *lisez* & que *Tome trois, Chapitre cinq* font des mots plus courts que *Tome troiſieſme, Chapitre cinquieſme.* P. 147 l. 3. & 4. il est beaucoup mieux de mettre, *lis.* il faut mettre. P. 166. l. 3. apres *un, lis.* apres *an*, l. 8. *qu'on a, lis. qu'on n'a.* P. 175. l. 3. elle a paru nulle, *lis.* il a paru nulle. P. 181. l. 4. on est demeuré d'accord que si on en faisoit une dans un panegyrique, *lis.* on est demeuré d'accord que si on s'en servoit même dans un panegyrique. P. 140. l. 1. ne se dit que de celle de la lune, *lis.* ne se dit que de la lune. P. 230. l. 7. Plusieurs escrivent antipatie que le θ grec demande, *lis.* plusieurs escrivent antipatie quoyque le θ grec demande. P. 276. l. penultieſme, *le Dominicain, lis. le Caraibe.* P. 292. à la derniere ligne, si ce n'est dans la pratique., *lis.* si ce n'est en terme de pratique. P. 296. l. 4 vient de certitude, *lis.* vient certainement. P. 322. l. 17. *par fois, lis par exemple.* P. 556. l. 2. ny *n'aſſoyant, lis.* ny *n'aſſeyant.* P. 504. l. penultiéme, un coup par la cuisse, *lis.* un coup à la cuisse.

PRIVILEGE DV ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. Salut: L'ACADE'MIE FRANÇOISE Nous ayant fait exposer que depuis que nous avons bien voulu nous en declarer le Chef & le Protecteur, elle se seroit appliquée avec un nouveau soin à la perfection de la Langue Françoise, en sorte que non seulement elle auroit revû & augmenté le Dictionnaire qu'elle donna au Public en mil six cens quatre-vingt-quatorze, mais qu'elle auroit fait aussi diverses Observations sur la Langue, & travaillé à plusieurs Ouvrages de même nature, qu'elle desireroit faire imprimer, s'il nous plaisoit de luy accorder des Lettres de Privilege, tant pour la réimpression de son Dictionnaire, que pour l'impression des autres Ouvrages qu'elle a entrepris: A CES CAUSES voulant favorablement traiter ladite Académie, tant en consideration du merite & de la capacité des personnes qui la composent, qu'à cause de l'avantage que le Public peut retirer des Ouvrages auſquels elle s'applique: Nous avons permis & permettons par ces Presentes à ladite Compagnie, de faire imprimer, vendre & debiter en tous les lieux de nostre obeïssance, par tel Imprimeur qu'elle voudra choisir, en telle forme, en tel caractere, & autant de fois que bon luy semblera, *son Dictionnaire reveu & augmenté, & tous les autres Ouvrages qu'elle aura faits, & qu'elle voudra faire paroistre sous son nom*, & ce pendant l'espace de VINGT ANNE'ES consecutives, à compter du jour de la date des Presentes. Faisons tres-expresses deffenses à tous Imprimeurs-Libraires, & à toute sorte de personnes de quelque qualité & condition que ce soit, d'imprimer ou de faire imprimer en tout ni en partie aucun des Ouvrages de ladite Academie, ni d'en introduire, vendre ou debiter aucun d'impression estrangere dans nostre Royaume, sans le consentement par écrit de lad. Académie ou de ceux qui auront son droit: à peine contre chacun des contrevenans de trois mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à ladite Académie ou aux Libraires dont elle se sera servie; & à peine aussi de confiscation des Exemplaires, & de tous dépens, dommages & interests; à condition neantmoins que dans trois mois, à compter de ce jour, ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris. Que l'impression de chacun desdits Ouvrages de l'Académie sera faite dans nostre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie: & qu'avant que de les exposer en vente il sera mis deux Exemplaires de chacun dans nostre Bibliotheque publique, un en celle de nostre Chasteau du Louvre, & un dans celle de nostre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur PHELYPEAUX Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres: le tout à peine de nullité des Presentes; du contenu desquelles Nous vous mandons & enjoignons de faire joüir pleinement & paisiblement ladite Académie ou ceux qui auront droit d'elle, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empeschement: Voulons que la copie des Presentes imprimée au commencement ou à la fin de chacun desdits Ouvrages, soit tenuë pour deuëment signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoustée comme à l'Original: Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & necessaires sans autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est nostre plaisir. DONNE' à Versailles le quatorziéme jour de Decembre, l'an de grace mil sept cens quatre, & de nostre regne le soixante-deuxiéme. Par le Roy en son Conseil, LE COMTE.

L'Académie Françoise, par deliberation du dernier Decembre 1704. a cedé au Sieur COIGNARD, le droit du present Privilege pour la réimpression de son Dictionnaire, & pour l'impression de ses Observations sur les Remarques de Vaugelas. Signé, REGNIER DES MARAIS, Secretaire Perpetuel.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, à page 402. n. 293. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust dernier. A Paris le 31. Decembre 1704. Signé, P. EMERY, Syndic.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due